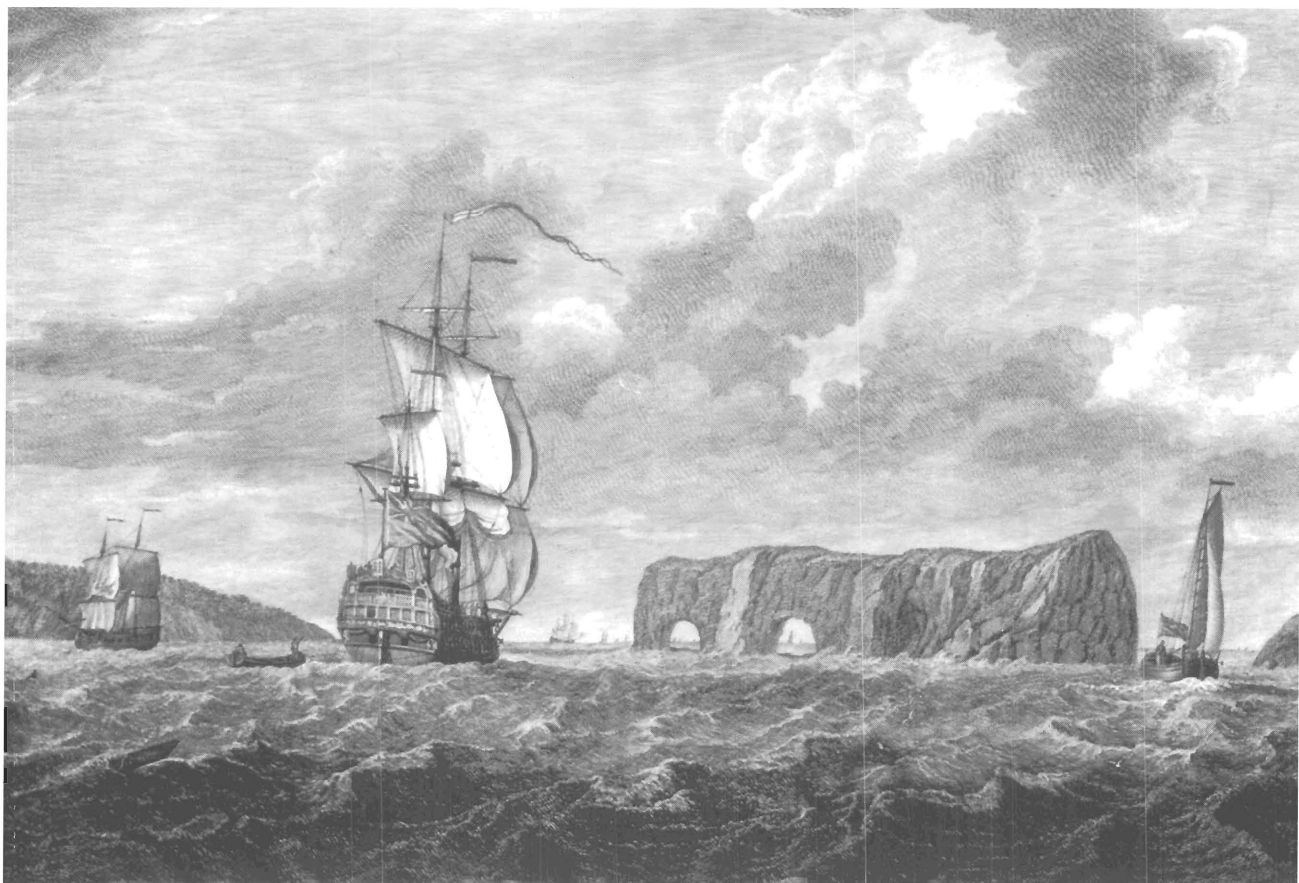


Sous la direction de Danielle Lafontaine

CHOIX PUBLICS ET PROSPECTIVE TERRITORIALE

Horizon 2025

La Gaspésie: futurs anticipés



Collection Tendances et débats en développement régional
(Le temps des territoires)

GRIDEQ

Sous la direction de Danielle Lafontaine

**CHOIX PUBLICS
ET PROSPECTIVE TERRITORIALE
Horizon 2025**

La Gaspésie: futurs anticipés

**Collection Tendances et débats en développement régional
(Le temps des territoires)**

GRIDEQ

La collection Tendances et débats en développement régional est publiée par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec). Ce 7^e numéro de la collection est édité par le GRIDEQ à la suite d'un premier colloque de prospective territoriale tenu dans le cadre de la Section développement régional de l'ACFAS à l'Université de Montréal en mai 2000. Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Illustration de la page couverture:

Smyth, Herve (1734-1811)/Archives nationales du Canada/C-000784
«*A View of the Pierced Island, a remarkable Rock in the Gulf of St. Lawrence...*»
Québec, 5 novembre 1760. Tirée de «*Six Elegant Views of the most remarkable Places in the Gulf and River St. Lawrence*», publié le 5 novembre 1760 par Thomas Jefferys, Strand, Londres.

Révision et édition
Jean Larrivée

Traitement de texte
Jean Larrivée
Liliane Ouellon

Conception de la page couverture
Richard Fournier

Nous remercions **Suzanne Gagnon et Jacques Roy**, du Module de géographie de l'UQAR, qui ont élaboré les trois cartes apparaissant au début du livre.

Distribution

GRIDEQ
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
418-723-1986 poste 1441 ou 1440
418-724-1847 (télécopieur)
Courriel: grideq@uqar.quebec.ca
<http://www3.uqar.quebec.ca/grideq/>

ISBN 2-920270-69-9

Tous droits réservés © 2001

Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ)

Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional,
de l'Est du Québec

À la mémoire de
Ned Lafontaine
né en 1907 à Grande-Rivière (Gaspésie)
décédé le 18 février 2001

Table des matières

	Page
Présentation Danielle LAFONTAINE.....	xi
Première partie: Territoire gaspésien et madelinot, horizon 2025: état des lieux, risque d'érosion et espoir de revitalisation	
<i>Réseaux territorialisés de production et perspectives de développement territorial au Québec: le cas de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine</i> André LEMIEUX.....	3
<i>Les champs du futur: aménager l'avenir de l'agriculture en Gaspésie</i> Christian CÔTÉ et Bruno JEAN.....	15
<i>L'établissement de la relève agricole familiale: facteurs et trajectoires d'insuccès</i> Diane PARENT, Bruno JEAN et Mario HANDFIELD.....	31
<i>Les multiples visages de la migration des jeunes en Gaspésie et dans trois régions de l'Est</i> Serge CÔTÉ et Dominique POTVIN.....	43
<i>Culture et communications: les composantes d'une Gaspésie à redéfinir</i> Hélène LATÉRIÈRE et Marie-Josée OUELLET	61
<i>Prospective régionale et perspective identitaire: la dimension temporelle dans deux discours gaspésiens</i> Estelle DELAY	73
<i>Le Ralliement gaspésien et madelinot</i> Gervais MARCOUX.....	79

<i>Comment fonder l'espoir?</i> Mgr Bertrand BLANCHET.....	85
<i>Que faire avec la Gaspésie?</i> André JOYAL.....	95
<i>La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine: d'espoir et d'avenir</i> Carol SAUCIER.....	103
<i>Le défi du territoire</i> Guy MASSICOTTE.....	109

<p>Deuxième partie: La lutte aux disparités et la planification régionale depuis l'enquête du BAEQ: vers de nouvelles voies d'action publique</p>
--

<i>Les modèles de développement régional au temps du BAEQ et l'avenir de la Gaspésie</i> Gabriel GAGNON.....	119
<i>Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) revisité. Acte fondateur québécois de planification régionale et démocratique</i> Hugues DIONNE.....	123
<i>Partis, administrations et décentralisation en Gaspésie</i> Vincent LEMIEUX.....	135
<i>Une trajectoire de développement régional: de la Gaspésie à l'Acadie en passant par l'Abitibi</i> Omer CHOUNARD.....	143
<i>Une nouvelle génération de pratiques en développement régional?</i> Carole TARDIF, Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE.....	149
<i>L'expérience québécoise de planification du développement régional</i> André GAGNÉ.....	169

<i>Réforme municipale et développement régional au Québec: enjeux d'une interterritorialité intégrant des objectifs à long terme</i> Danielle LAFONTAINE.....	189
--	-----

Troisième partie: Des outils pour saisir les transformations des territoires et soutenir leur aménagement durable
--

<i>Écrire pour les gens de la région, réflexions autour de l'Histoire de la Gaspésie</i> Yves FRENETTE.....	211
<i>Parcours historiques de la Gaspésie: pour un enracinement à son territoire</i> Nicole THIVIERGE.....	217
<i>Atlas du Québec et de ses régions: un profil socioterritorial de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine</i> Sylvain LEFEBVRE	227
<i>L'Atlas électronique régional comme outil de développement durable. L'exemple du Bas-Saint-Laurent</i> Pierre BRUNEAU	243
<i>Le Dictionnaire mondial des arbres. L'exemple du Thuya (Annedda, Arbre de vie)</i> Pierre LAPLANTE.....	265
<i>Fondements spatio-économiques des grands corridors topodynamiques mondiaux</i> Luc-Normand TELLIER.....	271

Quatrième partie: La prospective régionale: pratiques et enjeux
--

<i>Prospective des territoires: enjeux et problèmes</i> Guy LOINGER	285
--	-----

<i>La démarche prospective en France et au Québec: quelques points de repères</i>	
Alain LAVALLÉE	295
<i>Études locales et régionales, prospective et éthique de société</i>	
Alejandro Rada-Donath	301
* * *	
<i>La poésie</i>	
Danielle CYR	311
<i>Exilé volontaire ou Mémoire d'un désenfanté (2000)</i>	
Marcel MÉTHOT	315
<i>Éthopée (1988)</i>	
Danielle LAFONTAINE	317
<i>Anthropocentrisme</i>	
Jean LARRIVÉE	331
Annexes	
<i>Ralliement gaspésien et madelinot (1991)</i>	335
<i>La charte des Patriotes (2000).....</i>	345

Présentation

Choix publics et prospective territoriale Horizon 2025

La Gaspésie: futurs anticipés

«La région gaspésienne est très sérieusement menacée (...) Si l'on doit perdre encore quelques années à attendre. Il faudra songer sérieusement à remettre à Dame nature le berceau du Canada».

Gaston Langlais, *«Faudra-t-il remettre la Gaspésie à Dame Nature?»*,

Le Soleil, Les idées du jour, 13 septembre 1989.

«Pouvons-nous, en nous félicitant des réels succès de nombre d'entreprises québécoises, au pays et à l'étranger, oublier qu'en Gaspésie le tissu social se détériore de façon constante vers on ne sait quoi...?».

Jules Bélanger, *«Le déclin prononcée de la Gaspésie peut s'enrayer»*,

Le Soleil, Les idées du jour, 29 novembre 1990.

«Quand nous regardons les falaises de Forillon, (...) nous sommes fascinés de voir le formidable travail d'érosion auquel elles ont été soumises au cours des siècles. Depuis plusieurs années, la Gaspésie fait face à d'autres formes d'érosion qui menacent son avenir».

Mgr Bertrand Blanchet, *«Appel de l'évêque Blanchet à l'indignation des Gaspésiens»*, propos rapportés par Jean-Pierre Proulx, **Le Devoir**, 15 mai 1991.

Au tout début du colloque dont origine le présent ouvrage, Jules ARSENEAULT, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et natif de Gaspésie rappelait la maxime: «*il n'y a pas de vents favorables pour un navire sans direction*»...

Usant d'une image tellement appropriée au cas d'une région pour ainsi dire «*née de la mer*», la **Gaspésie**, vers laquelle on avait choisi de diriger l'attention, le recteur Arseneault posait d'entrée de jeu tout le problème aujourd'hui crucial de la gouverne des *affaires publiques*. De la gouverne et sans doute plus largement de la *gouvernance* dont on discute aussi de plus en plus.

Le terme de gouvernance fait surtout référence à l'élargissement souhaité par plusieurs des cadres de l'expérience démocratique pour permettre une participation plus importante des acteurs sociaux, ou de la *société civile*, à la détermination des **choix publics**¹, celle-ci ayant jusqu'ici été surtout placée sous la responsabilité des représentantes et représentants élus, d'instances ou de fonctions publiques². Or, les arbitrages que ces choix supposent, ainsi que leur mise en oeuvre effective et leur contrôle aux chapitres par exemple du respect des engagements, de l'assignation de responsabilités (ou *imputabilité*) ou de l'atteinte des buts (ou *reddition de compte*), inciteraient à la recherche de dispositifs nouveaux de prise de décisions et de choix publics. Des choix qui concernent non seulement des questions économiques ou commerciales, mais culturelles, sociales, environnementales, etc. Des choix que l'on souhaite aussi plus *transparents* et mieux *fondés* au niveau d'*arguments*. Étant donné que ces dispositifs de gouvernance doivent impliquer divers partenaires étatiques, sociaux, économiques, on parle de *gouvernance conjointe* ou *partagée* mais également aussi beaucoup de *partenariats*.

Au coeur de ces préoccupations entourant les choix publics et les nouveaux dispositifs ou instances de prise de décision, c'est l'avenir de la *sphère publique* au grand complet qui est posée: interventions publiques, réglementations publiques, dépenses publiques, aide publique au développement. De la sphère publique, mais peut-être fondamentalement de la *puissance publique* et partant du *bien public* ou de l'*intérêt public*. Où précisément cet *intérêt* loge-t-il pour que l'on puisse aujourd'hui et demain y engager *dépenses* ou *investissements*? Si les aspects financiers des choix publics sont certes importants, les buts à poursuivre sont surtout en cause, l'*ordre des buts* ou des finalités impliquant à la fois des rationalités et des valeurs.

En intitulant le présent ouvrage centré sur l'avenir de la Gaspésie **Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025**, nous avons souhaité diriger l'attention sur l'importance des choix publics d'aujourd'hui et pour demain. Car si *décider c'est choisir*, ce qu'on choisit de *faire* ou de *ne pas faire* au présent

peut avoir des incidences sur le cours *futur* des choses ou des événements. *Et pour la Gaspésie*³? *Quels sont les choix publics à faire ou à ne pas faire et pourquoi? Avec quelles conséquences demain?*

Inscrite à l'enseigne d'un retour ou d'une renaissance⁴ (Berdoulay et Soubeyran, 1994), la **prospectivité** dont on a également estimé important de discuter consiste surtout à entrevoir et même à débattre à plusieurs des futurs possibles, que ceux-ci soient souhaités, craints ou espérés. À *anticiper* donc des futurs possibles, mais aussi des tendances ou des phénomènes émergents, l'horizon temporel de référence proposé, fixé à 2025⁵, étant celui des vingt-cinq prochaines années. Sur ce plan, le colloque dont est issu l'ouvrage a constitué aussi une démarche de prospectivité appliquée à un territoire, à une région. Une démarche de *prospectivité territoriale* ou régionale à laquelle auront participé des spécialistes certes⁶, mais aussi des décideurs et des acteurs du milieu. Une démarche dirigée centralement rappelons-le, sur la Gaspésie, la région la plus en difficulté ou fragile⁷ du Québec, même si certaines contributions concernent aussi les Îles-de-la-Madeleine ou d'autres régions du Québec et du Monde.

La référence omniprésente au temps dans la plupart des textes indique combien la *question du temps* apparaît de plus en plus essentielle, ceci autant en ce qui concerne la compréhension des dynamiques socio-économiques et territoriales⁸ - riviées à des processus biophysiques - que pour l'intervention publique en général et les choix publics en particulier. La notion de *développement* diffusée depuis 1945, si on veut un jour en faire un concept porteur, peut-elle se dispenser d'une solide prise en compte de toute la problématique du temps⁹? De plus, si nos représentations du passé, du présent, ou du futur sont importantes, elles supposent également un rapport au monde et à son *histoire*. Celle-ci est-elle linéaire ou cyclique? façonnée par des grandes tendances (*trends*) ou des structures assignant des limites? ouverte sur un certain nombre de scénarios ou largement imprévisible? Les personnes et les groupes sont-ils fondamentalement emportés par des processus auxquels ils doivent surtout chercher à s'adapter? Peut-on, à certaines conditions, avoir prise sur le cours des choses ou gagner des marges de manoeuvre, saisir des opportunités?

Les vingt-sept textes rassemblés parmi tous ceux soumis et évalués ont été regroupés dans quatre grandes sections thématiques auxquelles sont venues s'ajouter quatre contributions poétiques - la poésie ayant aussi fait *acte de présence* au colloque! - de même que, *pour mémoire*, le **Manifeste gaspésien et madelinot**, proposé à Chandler le 26 mai 1991 par le Ralliement gaspésien et madelinot et la **Charte des Patriotes** (2000) du mouvement l'Action des Patriotes gaspésien(ne)s.

Chacune de ces quatre grandes sections ou parties du volume seront

d'abord présentées. Les lectrices et lecteurs sont, bien entendu, invités à effectuer leur propre examen et bilan des textes. Ils y découvriront des états des lieux et des rétrospectives, des lectures de tendances, d'exigences, d'émergence, des futurs anticipés, redoutés, espérés. Mais aussi des prises de parole et des débats dirigés vers un ensemble d'enjeux et de questions graves, d'une brûlante actualité. Pour la Gaspésie bien sûr, mais aussi pour le Québec et le Monde. Pour aujourd'hui et pour demain.

Après ces présentations, quelques *circonstances* ayant entouré la tenue du colloque seront évoquées. Celles-ci éclairent en effet les dynamiques d'échange qu'il faudra continuer de soutenir afin que les acteurs sociaux, les responsables publics, les élus, les chercheurs(es), échangent leurs savoirs, débattent de leurs préoccupations, puissent ainsi contribuer ensemble à façonner et à mettre en oeuvre les choix publics dont dépendra à coup sûr l'avenir de la Gaspésie et notre avenir à toutes et tous.

*

Intitulée **Territoire gaspésien et madelinot, horizon 2025: état des lieux, risque d'érosion et espoir de revitalisation**, la première partie de l'ouvrage demeure la plus directement centrée sur le devenir du territoire gaspésien et madelinot. Le devenir et, disons-le, l'avenir, plusieurs futurs, certains très inquiétants, d'autres plus prometteurs, étant évoqués et anticipés. Celle-ci réunit onze textes à travers lesquels un ensemble de changements économiques, technologiques, culturels et territoriaux d'envergure affectant l'ensemble de la planète sont aussi discutés.

Évoquant l'émergence d'un *nouvel environnement économique*, insistant en particulier sur la flexibilité des processus de production qui serait de plus en plus exigée, André LEMIEUX s'interroge sur le développement possible dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine d'une forte *synergie territoriale* celle-ci reposant sur des entreprises qui auraient des relations étroites avec le milieu local. Tout en rappelant certains traits de la région qui ont pu constituer des handicaps, LEMIEUX se dit néanmoins d'avis que *tous les espoirs sont permis*. La capacité du milieu gaspésien à créer et à maintenir des réseaux de relations locales indispensables à la saisie de nouvelles opportunités nécessiterait toutefois beaucoup de temps et d'énergie, la mise en veilleuse d'un esprit de dépendance envers la grande entreprise et envers les programmes gouvernementaux d'assistance, de même que d'un intense esprit de clocher entre les municipalités.

Se penchant sur le cas de l'agriculture gaspésienne jugée trop souvent en

retard ou marginale, CÔTÉ et JEAN entrevoient également des futurs possibles intéressants pour la Gaspésie. Selon eux, compte tenu du nouveau contexte agricole mondial, le retard présumé du secteur en Gaspésie pourrait donner lieu à une *avance décisive*. Mais si ce secteur peut selon eux participer significativement à la reconstruction de l'économie gaspésienne, les acteurs ont encore devant eux des tâches considérables. L'aménagement des champs du futur dans un sens favorable au développement de la Gaspésie exigerait notamment le rassemblement des énergies autour de projets et d'outils de commercialisation, une planification des actions, des mesures de consolidation d'une solide relève agricole bien formée. Ces stratégies étant actuellement déjà mises en œuvre, les auteurs soutiennent qu'en Gaspésie, en périphérie du système agro-alimentaire, une agriculture durable attendue par la société québécoise est déjà en train d'émerger.

La question de la relève agricole trouve son prolongement dans l'article de PARENT, JEAN et HANDFIELD. Comme ils le précisent, le phénomène de la diminution des aspirants agriculteurs constitue une tendance lourde qui affecte l'ensemble des pays industrialisés et le tissu rural. Les auteurs se sont penchés sur les facteurs qui peuvent expliquer l'insuccès d'une transmission d'établissement agricole (ou l'abandon du secteur par un jeune agriculteur), la dimension régionale étant également considérée. L'échantillon de l'enquête auprès de 70 personnes était divisé selon trois grandes zones représentant l'ensemble des seize régions agricoles du MAPAQ, dont 24 cas en zone périphérique concentrés dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Un des grands constats dégagés est que l'abandon serait un processus vécu et construit souvent de longue date, un processus que tendraient à favoriser des *représentations négatives* du métier d'agriculteur ou une formation insuffisante, de même que des *déficits de confiance et de communication* entre les générations. Identité, identification, image et formations (ou compétences) sont ici en cause.

Il est aussi question des rapports entre les générations et de l'avenir des territoires dans l'article de CÔTÉ et POTVIN consacré à la migration des jeunes en Gaspésie et dans trois régions de l'Est du Québec. Rappelant certaines projections démographiques (1996-2041) très alarmantes, CÔTÉ et POTVIN font état de résultats d'une recherche où l'on a tenté de cerner *l'histoire migratoire* de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans. Loin de présenter un visage unique, la migration des jeunes renverrait à des représentations et à des motivations complexes, en particulier à *l'image du futur d'une région*, notamment au chapitre des possibilités d'y faire des études ou d'y travailler. Elle ne serait pas non plus irréversible, plusieurs personnes connaissant des parcours migratoires ponctués de départs et de retours. Comme les résultats l'indiquent, la

région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est parmi les quatre régions de l'Est celle la plus touchée par le phénomène de la migrations des jeunes - et des jeunes davantage scolarisés. Toutefois la forte scolarité des jeunes migrants qui reviennent, plusieurs (3/10) avec la volonté de fonder leur entreprise, demeure selon les auteurs un phénomène porteur d'espoir. De fait, pour ce qui est des jeunes migrants de l'Est installés dans une autre région, environ les deux tiers souhaiteraient revenir si les conditions s'y prêtaient, les Gaspésiens et Gaspésiennes montrant la plus forte volonté de retour (70%).

La culture et la communication abordées cette fois comme secteur socio-économique d'activités en Gaspésie sont au centre d'une recherche dont LATÉRIÈRE et OUELLET présentent des résultats. Adoptant une définition large, anthropologique de la culture, les auteures postulent qu'une combinaison de traits caractériserait singulièrement *l'espace culturel gaspésien, l'identitaire gaspésien*. Parfois considérée comme un luxe ou rapportée essentiellement aux arts, la culture aurait pourtant des incidences de mieux en mieux reconnues sur l'ensemble des facettes d'un développement. Aussi les auteures plaident-elles pour une meilleure mise en valeur de la culture gaspésienne. Le secteur des communications serait lui aussi à revoir, les médias n'ayant pas été en mesure d'exercer pleinement les fonctions de base liées notamment à la qualité de l'information¹⁰, à l'affirmation de l'identité régionale, à la vision et à l'intégration sociale ainsi qu'au développement de la culture universelle de même que du sens critique. Les deux secteurs seraient générateurs d'emplois et de revenus et pourraient être plus fermement sollicités pour la mise en oeuvre d'un «nouveau modèle de développement structurant pour la région». Un modèle prenant appui sur «une identité forte, porteuse de fierté, construite sur le passé et résolument tournée vers l'avenir».

La contribution d'Estelle DELAY concerne aussi l'importance des phénomènes identitaires et particulièrement du rapport des acteurs au temps, ce rapport (au passé, au présent et au futur) constituant, selon elle, une dimension centrale de la construction identitaire. Deux manifestes gaspésiens largement diffusés à quelque dix ans d'intervalle sont analysés. La recherche de DELAY tend à montrer que l'identité régionale, loin d'être donnée une fois pour toute, tient bien davantage d'une construction jamais achevée et définitive, mais en devenir. Analysant le *Manifeste* du Ralliement gaspésien et madelinot de 1991 et la *Charte* de l'Action des Patriotes gaspésien(ne)s (2000), DELAY y décèle des représentations distinctes du temps, le premier mettant l'accent sur une inscription dans l'avenir à court, moyen et long terme, tandis que pour le second l'avenir est surtout envisagé en terme d'action à poser à court terme, celles-ci visant à faire resurgir un passé, à obtenir *réparation* pour le passé. En conclusion

DELAY se demande si entre les dix années qui séparent la rédaction des deux manifestes, la situation en Gaspésie ne se serait pas à ce point aggravée qu'elle «*saperait aujourd'hui le souci prospectif des acteurs régionaux*».

Un fort sentiment d'aggravation de la situation gaspésienne peut sans peine être décelé dans le texte de Gervais MARCOUX qui a participé de près, au début des années 1990, avec d'autres leaders du milieu, à la création du Ralliement gaspésien et madelinot. Dix ans plus tard, encore sous le choc de la fermeture de l'usine Gaspésia à Chandler où il demeure et travaille, MARCOUX dit constater que la situation socio-économique de la région ne s'est pas fondamentalement améliorée mais *détériorée*. Mais alors que cette dégradation devrait être freinée, on assisterait aussi selon MARCOUX à une «*démission politique au niveau local, provincial et fédéral*», les élus se préoccupant moins de la région. Sans prétendre que la prise en charge par les Gaspésiens et Gaspésiennes de leur devenir suffira seule à redresser la situation, l'auteur considère que l'avenir de la région passe par «*beaucoup d'engagements*» et de participation des communautés locales, la mise en veilleuse de *l'esprit de clocher, une vision de développement régionale* plutôt que locale ainsi qu'une appropriation du développement. Selon MARCOUX, si les politiques de développement gouvernementales des dernières années n'ont pas donné les résultats escomptés, c'est aussi que les ressources financières investies furent très modestes et donc peu structurantes. L'avenir de la Gaspésie passerait selon lui clairement par leur renforcement et non leur abandon.

Dans son texte intitulé *Comment fonder l'espoir?* Mgr Bertrand BLANCHET jette lui aussi un *regard rétrospectif* sur l'expérience du Ralliement gaspésien et madelinot à laquelle il a personnellement participé. Cependant, concomitamment à ces efforts de revitalisation de la région, des *coups durs* lui auraient été donnés. Sur ce plan Mgr BLANCHET insiste surtout sur les politiques de réduction des dépenses publiques mises de l'avant par les gouvernements fédéral et celui du Québec. De plus, en l'absence d'une vision globale et d'un plan global de développement de la Gaspésie, les interventions seraient demeurées sectorielles, peu concertées. Mais en dépit des maux persistants resterait... l'espoir tourné vers les personnes, ces «*forces vives*», pour qu'elles se «*mettent ensemble*» et coopèrent, dépassant les «*querelles de clocher*», le «*réflexe du naufragé*» (emprunté à Jules Bélanger) luttant seul pour sa survie. L'espoir aussi de voir «*réaffirmer la responsabilité de nos gouvernements*» qui serait celle d'assurer la survie et le dynamisme du milieu rural, de maintenir ce territoire habité, de relever le défi environnemental, de conserver et de promouvoir un patrimoine naturel et culturel.

Pour sa part, dans son *Que faire avec la Gaspésie?*, André JOYAL insiste

sur le rôle que pourraient jouer des PME innovantes (et plus largement l'*entrepreneuriat*) dans une *reconversion* économique qui rendrait la Gaspésie moins dépendante de quelques grandes entreprises et la sortirait du rôle de pourvoyeuse de ressources naturelles peu transformées. Citant plusieurs exemples de PME innovantes localisées en régions périphériques, certaines exportatrices, JOYAL suggère que des changements dans les facteurs de localisation et de production (sans compter l'essor des technologies) font en sorte que les PME rurales sont de plus en plus en mesure d'aller chercher l'information dont elles ont besoin. La faiblesse du marché régional, l'éloignement des grands centres urbains ou l'isolement des entreprises ne seraient donc plus des facteurs déterminants ou des handicaps. De même, une économie sociale (ou un *tiers secteur* associatif) interreliée aux deux autres secteurs public et privé pourrait aussi constituer un apport précieux et permettre aux Gaspésiens de demeurer dans leur région tout en y trouvant les conditions requises à leur épanouissement. Il demeure que selon lui les gouvernements provincial et fédéral se doivent aussi d'assumer leur responsabilité.

Pour Carol SAUCIER aussi, la région de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine constitue un territoire «*d'espoir et d'avenir*». Car bien qu'on y observe une crise économique et sociale aiguë, les acteurs locaux et régionaux ne sont pas demeurés indifférents. «*Le modèle néo-libéral classique fondé sur l'implication du grand capital*» n'offrant «*pas de perspective reluisante*», SAUCIER met l'accent sur des pratiques alternatives et solidaires de développement ou les acteurs du secteur privé, l'État et les acteurs de l'économie sociale «*conjugueraient leurs efforts*». Au plan de cette «*conjugaison*» des visées et des actions, SAUCIER rappelle la réalisation (coordonnée par le CRCDD) d'un plan stratégique ayant mobilisé plus de 350 acteurs. On y mettait l'accent sur la diversification économique, le développement durable, le développement social et l'appropriation collective des pouvoirs. Selon SAUCIER, outre ces pistes prometteuses, on devrait aussi chercher à assurer une diversification des types mêmes d'entrepreneurs pour considérer les entrepreneurs collectifs ou sociaux, opérant une démocratisation de l'activité économique. Selon SAUCIER, ces efforts de redéveloppement ou de mise en place d'une économie plurielle en Gaspésie, outre d'impliquer directement l'État comme partenaire, indiquent aussi son importance actuelle. Un État, envisage SAUCIER, «*toujours soucieux de la redistribution de la richesse collective au nom de l'intérêt général*».

Dans son texte Guy MASSICOTTE discute également du rôle fondamental de l'État par rapport à l'ensemble de la dynamique de développement de l'organisation sociale d'aujourd'hui. Selon MASSICOTTE, comme l'illustrent notamment les difficultés des industries minières et papetières en Gaspésie, les

facteurs de structuration et de déstructuration qui sont à l'oeuvre dans les sociétés sont sectoriels ou économiques. Or, en se laissant guider essentiellement par «*l'impératif économique*» éclaté en dynamiques sectorielles spécialisées, les États seraient aussi conduits à appuyer des dynamiques de concentration spatiale et territoriale, plus précisément métropolitaines, de l'activité économique, laissant des pans entiers de territoires périphériques de plus en plus désorganisés. Pire, en dépit des espérances suscitées par les nouvelles technologies de communication limitant les contraintes de localisation reliées à la distance, le Québec traverserait présentement une vague sans précédent de centralisation autour de certains pôles. Selon MASSICOTTE, la participation à des réseaux pourrait fournir à des acteurs aux moyens plus réduits - comme c'est le cas en Gaspésie - des ressources et des occasions intéressantes de développement et d'expression de leur identité.

**

La situation gaspésienne alimente également une part importante des analyses présentées dans les sept textes de la deuxième partie de l'ouvrage intitulée: **La lutte aux disparités et la planification régionale depuis l'enquête du BAEQ: vers de nouvelles voies d'action publique.** Mais à partir d'enjeux actuels propres à la Gaspésie, c'est aussi la valeur et donc l'avenir même des politiques publiques de développement et d'aménagement régional mises en oeuvre depuis une quarantaine d'années au Québec et dans plusieurs pays qui se trouvent interrogés. Dans ce cadre, on *revisite* incontestablement l'expérience à coup sûr très importante du BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec). Menée entre 1963 et 1966, celle-ci a sous-tendu l'adoption (en 1968) d'un premier cadre politico-territorial constitué de dix grandes régions administratives. Un cadre dont la révision est à l'ordre du jour.

Selon Gabriel GAGNON qui signe le premier texte de cette partie, plusieurs «*modèles de développement régional*» en concurrence étaient véhiculés par les chercheurs et animateurs au sein du BAEQ: un modèle selon lequel le développement devait se concentrer presque exclusivement autour de Montréal, un modèle mettant l'accent sur la nécessité de moderniser les sociétés dites traditionnelles auxquelles était associé l'Est du Québec, un modèle écologiste et communautaire voulant tenir compte des caractéristiques des communautés locales et un modèle socialiste autogestionnaire. En 1966, à la parution du Plan, c'est le point de vue de la «*modernisation forcée*» qui l'aurait emporté. Selon GAGNON toutefois, la modernisation de la pêche et de la forêt aurait débouché sur une exploitation irrationnelle de ces secteurs et la fermeture de plusieurs

villages. Quant à la création envisagée d'une structure industrielle dynamique, rien en ce sens n'aurait été fait en Gaspésie. Aujourd'hui, selon GAGNON, la Gaspésie, qui est d'abord un territoire habité où des communautés diversifiées ont créé un mode de vie et une culture distincts, ne peut compter uniquement sur ses citoyens et ses citoyennes et leur détermination pour se développer. L'État devrait selon lui jouer un rôle de facilitateur, de redistributeur et d'entrepreneur.

Dans un second texte, Hugues DIONNE *revisite* lui aussi le BAEQ qu'il considère de son côté comme «*l'acte fondateur québécois de la planification régionale et démocratique*». Selon DIONNE, la mauvaise réputation acquise par l'expérience planificatrice du BAEQ ne serait pas entièrement justifiée. Se défendant de faire l'apologie du BAEQ, DIONNE entend surtout rappeler combien celui-ci aurait constitué un «*moment fort*» de projection d'exigences économiques et politiques sur un territoire régional périphérique qu'on aurait alors souhaité inscrire dans les grands courants économiques capitalistes nord-américains et voir doter d'institutions publiques régionales nouvelles. En réaction contre cette visée, la population rurale aurait peu à peu (à partir des Opérations Dignité) été conduite à mettre l'accent sur un développement de type communautaire et solidaire.

Vincent LEMIEUX, tout comme Gagnon, a contribué aux travaux du BAEQ étant chargé de faire le bilan (en 1963-1964) de «*l'administration provinciale dans le territoire-pilote*». Selon LEMIEUX, un sentiment assez général aurait régné au BAEQ voulant que les transformations désirées pour le territoire devaient se faire *contre les politiciens* mais avec l'appui de certains hauts fonctionnaires à Québec. Sur le terrain cependant, les fonctionnaires provinciaux (bien plus présents au Bas-Saint-Laurent qu'en Gaspésie) auraient été proches de la population, tentant tant bien que mal d'adapter les règles définies depuis Québec. Créée à la suite des recommandations du BAEQ, la CAREQ dont le siège était à Rimouski aurait réuni au moins douze ministères représentés par des coordonnateurs au statut cependant très variable, la coordination d'un ministère à l'autre demeurant limitée. La Gaspésie aurait ici été «*très défavorisée par rapport au Bas-Saint-Laurent*». À partir de recherches récentes, LEMIEUX laisse entendre si les acteurs du secteur public qui appartiennent aux réseaux décentralisés d'éducation, de santé et municipaux sont aujourd'hui très présents dans les projets de développement économique et social des communautés locales, la «*coordination régionale du développement*» ferait encore défaut, en particulier en Gaspésie. Pire, la «*décentralisation sectorielle et éclatée qui existe actuellement au Québec*» fait selon LEMIEUX, «*l'affaire des gouvernements*», qui trouveraient là «*un excellent moyen de diviser pour régner*». On assisterait même selon LEMIEUX à un processus de «*recentralisation du*

développement».

Le BAEQ constitue aussi une référence importante pour Omer CHOUINARD, lui qui fils de pêcheur côtier a passé son enfance en Gaspésie, avant d'effectuer plusieurs séjours d'études et de travail dans les villes de Québec, Montréal, Fredericton, Rouyn-Noranda et Moncton où il enseigne toujours. Si plusieurs moments de sa trajectoire personnelle restent fortement marqués par «*l'expérience-pilote*» ou ses nombreuses suites, il l'a aussi étudiée au cours de ses études de maîtrise durant les années 1970. Comme il le rappelle, les résultats de sa recherche ont montré que la participation de la population y serait demeurée «*étriquée*». Plus tard, dans le contexte de la fermeture forcée de plusieurs villages gaspésiens et bas-laurentiens, il devait se pencher sur la question des migrants ruraux à Montréal. Sensibilisé aux phénomènes de déstructuration-restructuration de l'espace, il s'intéresse ensuite aux revendications des pêcheurs et au devenir des communautés rurales maritimes. Il devait plus tard se préoccuper aussi de l'avenir des communautés rurales forestières. Effectués dans une perspective interdisciplinaire, les analyses de CHOUINARD - et sans doute sa trajectoire - l'ont «*convaincu de la nécessité des activités de recherche et d'intervention intégrées*». De la nécessité aussi de tenir compte à la fois des limites de l'environnement biophysique et de la volonté des communautés de vouloir vivre sur ces territoires en fonction d'un développement local durable et viable permettant de maintenir à la fois la biodiversité et la sociodiversité.

Les trois derniers textes de cette partie de l'ouvrage offrent chacun à leur manière des rétrospectives des pratiques de planification régionale qui ont eu cours au Québec et ailleurs dans le monde depuis près de quarante ans. Surtout inspirées au départ par des écoles de pensée de type *interventionniste*, celles-ci seraient en train de changer, peut-être décisivement. Changer, mais dans quel sens? Et avec quel impact possible sur le devenir de la Gaspésie ou des régions plus fragiles?

Dans leur texte intitulé *Une nouvelle génération de pratiques en développement régional*, Carole TARDIF, Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE présentent les résultats d'une recherche (réalisée pour le Fonds de solidarité de la FTQ) portant sur les solutions apportées aux problèmes du développement régional à l'occasion d'expériences internationales multiples (aux USA, en France, en Espagne et en Italie). Selon les auteurs qui brossent d'abord leur tableau des politiques de développement régional successivement adoptées au Québec depuis le BAEQ, l'apparition d'un «*nouvel ordre mondial*» (politique, géographique et économique) et d'un «*nouveau mode de régulation*» (basé sur la flexibilité et l'innovation ou *postfordiste*) seraient à l'origine d'une «*nouvelle*

vision du développement régional» émergente. Suivant ce «*paradigme informé par la mondialisation*», les politiques nationales et régionales de développement régional mises en oeuvre dans les quatre pays étudiés mettraient l'accent sur la création, en région, de «*réseaux productifs localisés connectés à l'économie globale*» et sur la «*réinsertion sociale*» des milieux exclus. Selon les auteurs, la problématique centre-périphérie serait ainsi remplacée par celle de l'insertion au système global (notamment à la «*nouvelle économie*» en misant sur les TIC), une insertion que les politiques publiques auraient pour but de favoriser. Quant aux mesures d'insertion sociale des exclus, celles-ci prendraient surtout la forme de programmes de formation, notamment à l'entrepreneuriat, ou de reconversion de main-d'oeuvre.

André GAGNÉ retient quant à lui plusieurs enseignements de l'expérience québécoise de planification du développement régional dont il brosse également un portrait en mettant l'accent sur des défis importants pour l'avenir. Pour GAGNÉ, ceux-ci se situeraient surtout du côté d'une planification du développement véritablement décentralisée qui tiendrait compte de la spécificité des territoires tout en cherchant à accroître les liens entre les différents secteurs d'interventions publiques. Selon GAGNÉ, si les politiques de développement régional des années 1991-2002 ont été marquées par la recherche d'«*adaptation*» aux transformations socio-économiques, en contexte de compressions budgétaires, la problématique de l'«*intégration*» des interventions publiques reste toujours à l'ordre du jour. Pour GAGNÉ, il est clair que le «*chaînon manquant*» de la politique régionale, soit une instance régionale (ou intermédiaire) politiquement mieux affirmée pouvant prendre en charge une décentralisation de responsabilités et de moyens est demeuré une question non réglée et les actions de soutien au développement régional et local éclatées, peu intégrées et faiblement coordonnées.

Tout en proposant également une rétrospective des politiques québécoises de développement régional depuis le BAEQ, Danielle LAFONTAINE, s'attarde surtout aux années récentes alors qu'une révision en profondeur du cadre politico-territorial était envisagée (1997), puis, plus récemment encore, enclenchée (2000) dans le contexte de la réorganisation municipale. Examinant en particulier les orientations et propositions rendues publiques par la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales dans son rapport *Pacte 2000* de 1999 (dit aussi Rapport Bédard), LAFONTAINE y voit poindre un découpage nouveau de l'espace québécois. Devant une réforme encore incomplète et alors que les intentions publiques restent incertaines, LAFONTAINE évoque un risque de repli sur soi généralisé des acteurs sur les besoins ou les projets de *leur* agglomération (tourné vers le marché mondial) et l'impact possible du nouveau cadre politico-

territorial émergent sur le devenir des régions périphériques, fragiles ou non dotées de pôles urbains de grande taille. Selon LAFONTAINE, le grand défi consisterait à renforcer l'«*interterritorialité*» tout en intégrant des objectifs de croissance et de développement «à long terme».

Intitulée **Des outils pour saisir les transformations des territoires et soutenir leur aménagement durable**, la troisième partie de l'ouvrage comporte six textes. Les auteurs y présentent des démarches de recherche - certaines toujours en cours - qui ont permis la création d'ouvrages ou de banques de données géoréférencées construites sur support électronique en réseau sur INTERNET et offrant des outils nouveaux pour mieux appréhender les processus de transformations des territoires à travers le temps. Dans la plupart des cas, on cherche aussi à favoriser leur appropriation par les acteurs impliqués dans le développement régional et local et souhaitant ainsi voir mieux fonder leurs actions et les choix qui leurs sont liés.

Dans *Écrire pour les gens de la région, réflexions autour de l'Histoire de la Gaspésie*, Yves FRENETTE rappelle certaines circonstances qui ont rendu possible la parution en 1981 de l'**Histoire de la Gaspésie** dont il est (avec Marc Desjardins et Jules Bélanger) l'un des coauteurs. Une publication qui a certainement constitué *une étape importante dans les études régionales au Québec*. Si, comme l'indique FRENETTE, l'histoire régionale est intimement liée à la question identitaire - la réalisation de l'Histoire de la Gaspésie ayant suscité de nombreux débats quant aux choix mis en œuvre - celle-ci fournit aussi aux populations des instruments par lesquels un passé, un présent et un avenir pourront être envisagés. Pour FRENETTE, si l'historien est créateur de sens, il doit aussi conserver le souci d'expliquer la complexité inhérente à la vie de manière à montrer que «*nos devanciers se retrouvaient constamment devant des choix à faire, en dépit des contraintes de toutes sortes*».

L'histoire est aussi au cœur de l'article de Nicole THIVIERGE consacré à **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, un ouvrage collectif auquel elle a collaboré, paru (sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée) en 1998, et succès oblige!, réédité en 1999. Comme le rappelle THIVIERGE, alors qu'on ne pouvait compter sur aucun guide historique ou touristique «*tenant compte du de la complexité du patrimoine historique*», une équipe universitaire entreprenait, avec la collaboration d'intervenantes et d'intervenants gaspésiens, de réaliser un ouvrage centré sur les richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles de la Gaspésie constituées «*au fil du*

temps» et à travers diverses vagues d'immigration riches en diversités culturelles. L'ouvrage devait prendre la forme de «*parcours*» ou d'«*itinéraires*» soutenus par une lecture «*d'éléments du passé toujours existants*» riviés à des territoires, de «*sols*», de «*paysages*», ainsi (re)découverts, explorés. THIVIERGE fournit plusieurs exemples d'itinéraires proposés dans la Baie des Chaleurs, qu'on appelle parfois la «*Méditerranée d'Amérique*». THIVIERGE indique que selon elle un patrimoine historique bien conservé peut insuffler le goût de rester chez-soi et même d'y revenir, contribuer à l'enracinement donc. Mais l'équipe ayant souvent constaté «*comment les gens d'une localité étaient conscients de la valeur de leur patrimoine local mais comment ils ignoraient l'existence de tels trésors dans la localité voisine*»..., THIVIERGE laisse entendre qu'un instrument comme **Parcours** peut aussi contribuer à l'élargissement de la conscience territoriale autant que temporelle des acteurs.

Sylvain LEFEBVRE pour sa part rend compte d'un vaste projet de construction d'un Atlas du Québec et de ses régions. Son texte propose aussi certains éléments d'un profil socioterritorial de la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Comme l'explique LEFEBVRE, l'Atlas est structuré en trois niveaux: celui du territoire québécois dans son ensemble, celui appelé interrégional des 17 régions administratives (permettant leur comparaison) et celui d'atlas régionaux spécifiques construits par des équipes régionales dans plusieurs régions du Québec (mais non dans toutes). Selon LEFEBVRE, la décentralisation effective de l'information constitue un des grands objectifs poursuivis. Mais le projet suppose aussi un travail conceptuel important de construction d'indicateurs socioterritoriaux pertinents pour informer la population mais aussi pour poser et maintenir à jour des diagnostics utiles aux décideurs publics ou encore «*pour établir des scénarios et des réflexions prospectives pour l'avenir*». En ce qui concerne la Gaspésie dont le volet interrégional confirmerait sans équivoque la situation alarmante, celle-ci gagnerait selon lui à ce que soit construit pour elle un Atlas régional spécifique pouvant permettre des analyses plus fines de forces et de potentiels et des efforts de prospective.

Le plus développé des Atlas régionaux présentement en construction, celui du Bas-Saint-Laurent lancé en 1999, est ensuite présenté par son concepteur principal, Pierre BRUNEAU. Dans son texte BRUNEAU écrit: «*Il y a dans le Bas-Saint-Laurent, comme dans les autres régions du Québec, de multiples acteurs qui doivent prendre des décisions sur une base quotidienne*». Pour ce faire, ils auraient besoin d'informations traitées concernant des domaines variés, des tendances lourdes de l'évolution économique et sociale à long terme, ceci pour des échelles territoriales variées. L'Atlas régional est ainsi clairement présenté comme un outil d'aide à la prise de décision, un outil accessible

gratuitement de partout à travers le monde, et donc à la fois démocratique et didactique. Selon BRUNEAU, l'Atlas peut aussi constituer un puissant outil de promotion régionale et un lieu de mémoire régionale sans laquelle nulle communauté ne peut envisager son avenir. Au delà des états des lieux qu'il permet de constituer, ceci suivant des perspectives temporelles de très longue durée, comme le montre une carte donnée en exemple et qui concerne le passé géomorphologique de l'Est du Québec, BRUNEAU met en évidence le très grand pouvoir heuristique d'Atlas qui pourrait bien annoncer et assurer le renouvellement même des sciences régionales ou du développement régional.

Dans un article intitulé *Le Dictionnaire mondial des arbres. L'exemple du Thuya (annedda, arbre de vie)*, Pierre LAPLANTE présente quant à lui un ouvrage en voie de réalisation, lequel rendra disponible en cinq volumes (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Eurasie, Afrique et Océanie) les renseignements sur la diversité mondiale des arbres, leur distribution, leur écologie, leurs possibilités d'utilisation et les dangers d'extinction qui pèsent sur eux. Déjà en partie disponible sur INTERNET, l'ouvrage s'adresse «à toute personne intéressée à en connaître davantage au sujet des arbres du monde». LAPLANTE fournit aussi un exemple de *fiche* réalisée dans ce cadre et qui concerne le thuya occidental. Cet arbre qui se retrouve en quantité variable sur tout le territoire gaspésien. Mais comme le rappelle LAPLANTE, il s'agit aussi de l'arbre dont les propriétés médicamenteuses auraient jadis permis aux marins de l'équipage de l'explorateur Jacques Cartier d'échapper à la «*grosse maladie*». C'est l'Amérindien Domagaya (fils d'un chef Autochtone de Gaspésie) qui lui aurait transmis le secret de «*l'arbre de vie*». Le *Dictionnaire* outre de fournir un instrument de classification des arbres et de saisie de leur répartition dans l'espace mondial, de même que de leur évolution dans le temps et des menaces qui les guettent, tient également compte des représentations culturelles dont ils sont aussi objets et enjeux. Des enjeux et des savoirs que les experts, les décideurs et les populations peuvent désormais davantage partager.

Luc-Normand TELLIER et Martin PINSONNAULT présentent certains résultats d'une approche conceptuelle et méthodologique, l'approche topodynamique. Le fait que celle-ci concerne l'existence de «*grands corridors topodynamiques mondiaux*» justifie son intégration à l'ouvrage dont il partage et enrichit la réflexion sur le temps et l'espace des systèmes sociaux. Un espace ici porté à la dimension de la planète. Un temps de longue, de très longue durée, celui de millénaires et de siècles (de -6000 ans au milieu du vingtième siècle). Un espace-temps à travers lequel aurait pris forme une succession ordonnée de centres d'économies-mondes (au sens de Braudel), ceci à l'intérieur de trois corridors circulaires. Bien que très récent (né vers 1825 seulement) le «*corridor*

américain» dominerait aujourd'hui le monde. Mais plus que les autres corridors, il aurait «*été fait de main d'homme*», d'infrastructures construites par des humains (chemins de fer, canaux).

Les auteurs laissent entendre que la démonstration de l'existence de ces corridors pourrait déranger ceux qui auraient fait leur l'illusion laissant «*croire le développement économique était également possible partout où il y a des êtres humains*». Mais, tout en comprenant ce point de vue, on peut aussi penser qu'à l'ère des nouvelles infrastructures de communication et de nouveaux environnements de plus en plus humainement construits, ce qui hier fonctionnait comme déterminisme ou facteur d'inertie, pourra peut-être demain servir d'assises à une occupation humaine de la planète moins territorialement et économiquement polarisée.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage est intitulée **La prospective régionale: pratiques, enjeux** et réunit trois contributions.

La prospective qu'est-ce à dire? Comme le soutient Loinger, celle-ci serait surtout un «*art de la pensée globale*» au service de l'action collective. Clairement située dans les champs de la connaissance et de l'action publique donc, celle-ci aiderait les acteurs à mettre à jour des enjeux auxquels ils sont confrontés et à formuler des attentes vis-à-vis des futurs désirés, craints ou espérés, remplaçant la question du temps au coeur des débats publics, des décisions publiques et sans doute des choix publics.

Dans *Prospective des territoires: enjeux et problèmes*, Guy LOINGER discute d'abord des manifestations de l'intérêt pour la prospective, en France et ailleurs. Si la prospective des territoires, notamment au niveau régional connaît un essor, plusieurs raisons peuvent expliquer cet intérêt. Parmi des raisons discutées, LOINGER évoque une «*crise de la décision publique*», celle-ci étant trop «*lente*», trop sectorielle, trop verticale, la prospective favorisant quant à elle une tentative de recombinaison et de reconstruction de la relation entre gouvernants et gouvernés ceci en reliant deux domaines habituellement séparés, la connaissance et le débat. Toutefois, selon LOINGER la prospective ne serait pas un exercice facile. Celle-ci aurait besoin de conditions pour jouer son rôle. Parmi ces conditions, LOINGER mentionne que la prospective doit viser la globalité dans l'objet de connaissance étudié, s'appuyer sur des études pluridisciplinaires, mettre à contributions des moyens et des instances de réalisation et de pilotage partiellement autonomes par rapport à toute «*commande*» politique. Si elle doit proposer des diagnostics ou des tableaux de

situation, la démarche doit aussi selon LOINGER avoir un «*caractère délibératif*», demeurer collée à un terrain dont des décideurs, des acteurs, et des scientifiques entrevoient ensemble l'avenir possible. Pour LOINGER, la pratique de la prospective fait face à certaines difficultés qui tiennent à la tension entre les logiques de la réflexion et celles de l'action, le défi d'articulation entre celles-ci pouvant constituer sa force ou sa faiblesse.

Commentant les propos de Loinger, Alain LAVALLÉE rappelle d'abord l'existence d'une première vague d'études prospectives en matière d'aménagement et de développement en France, et au Québec au cours des années 1960-1970. LAVALLÉE souligne bien ce qui relie et distingue tout à la fois ces études de prospective axées sur la préparation de prévisions, à plus ou moins long terme, concernant différents secteurs, d'avec ces démarches de prospective régionale ou territoriale délibératives dont on discute depuis quelques années seulement. LAVALLÉE laisse aussi entendre que si les études de prospective des années 1970 reposaient beaucoup sur les travaux d'experts transformés en scénarios ou en «*plans*» se voulant rationnels élaborés sans les acteurs, la démarche prospective peut aujourd'hui être envisagée de manière bien différente. Considérée plutôt comme préalable à l'action, celle-ci, suggère-t-il, peut incorporer un travail de veille, de visualisation/virtualisation de devenirs possibles par les acteurs, d'expression de devenirs souhaitables, de délibération collective et d'appropriation. Comme Loinger, LAVALLÉE associe la démarche prospective ainsi présentée avec toute la question de la gouvernance et ajoutons, le renouvellement d'une démocratie représentative et participative qui pourrait plus solidement prendre appui sur des dynamiques de mobilisation, de réflexion et de délibération collectives.

Pour Alejandro RADA-DONATH qui signe le dernier article de l'ouvrage, la prospective stratégique dont on discute depuis quelques années peut constituer une excellente opportunité pour effectuer un «*changement de cap*», dérangeant des «*habitudes conventionnelles de recherches*» qui selon lui «*piétinent par rapport à l'essentiel*». Selon RADA-DONATH, les études locales et régionales seraient bonnes pour poser des diagnostics sur le passé, mais peu significatives pour orienter l'avenir. À preuve, une désintégration de régions qui continuerait son cours imperturbable en dépit d'études et de planifications multiples, de succès qualifiés de rares. Selon RADA-DONATH, les études régionales devront intégrer les préoccupations pour l'avenir et les aspirations éthiques des populations ou se verront peu à peu privées de toute crédibilité face à l'échec du développement dans plusieurs endroits du monde.

Faudra-t-il remettre la Gaspésie à Dame nature? Le déclin prononcé de la Gaspésie pourra-t-il être enravé, diverses formes d'érosion ralenties ou stoppées?

Proposées au début des années 1990 depuis la Gaspésie à l'opinion publique québécoise, ces questions reprises aux Langlais, Bélanger et Blanchet¹¹ devaient, plusieurs années plus tard, être rappelées dans le cadre d'un cours de maîtrise en Développement régional dispensé à Grande-Rivière au Centre spécialisé des pêches et portant sur l'avenir de la Gaspésie et des régions *fragiles*. C'est *dans ce cadre* (celui de la décentralisation en Gaspésie d'un programme universitaire), *en ce lieu* (celui d'un centre de formation post-secondaire dans un domaine qui relie la Gaspésie au reste du monde depuis plusieurs centaines d'années), qu'un certain jour de novembre 1998, une idée est émise qui consisterait à prolonger ces échanges sur l'avenir de la Gaspésie à l'occasion des futures assises annuelles de la Section Développement régional au congrès de l'ACFAS. Tout au long de journée, face à une mer bleue immense, on a aussi échangé à propos de textes (Kahn, Lacour, Beaudin) et d'activités dites de *veille*, de *vigie* ou de *prospective* en rapport avec la saisie des dynamiques socio-spatiales et sur le besoin d'outils d'intervention publique nouveaux pour les régions en difficultés. En mai 1999, à l'Université d'Ottawa, un premier projet de colloque était discuté (par Lafontaine, Thivierge, M.-U. Proulx et quelques autres), puis proposé (par Lafontaine et Patrice Leblanc) au cours de l'automne à un ensemble de chercheurs et chercheuses avant d'être soumis et accepté par l'ACFAS en décembre. Le programme prendrait quant à lui sa forme complète en février 2000 en vue du congrès de mai, l'ACFAS tenant cette année-là ses assises dans une université située très loin de la Gaspésie, plus précisément à l'Université de Montréal, au coeur de la métropole du Québec¹². De nombreux intervenants de la Gaspésie (dont les Langlais, Bélanger, Blanchet, Scantland, Marcel Landry, Marcoux et d'autres) avaient aussi très généreusement accepté d'être des nôtres. Le colloque s'intitulait: *Prospective régionale et devenir des espaces régionaux, horizon 2025. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine*.

Mais alors que le projet de colloque prenait forme, la Gaspésie était le lieu d'événements dramatiques sans précédents entourant la fermeture d'usines très importantes à Murdochville et à Chandler (800 emplois directs, près de 40 millions\$ en salaires). Devant ces pertes d'emploi massives ayant des effets négatifs sur l'ensemble de l'économie gaspésienne depuis longtemps très fragile, face à l'inquiétude de l'ensemble de la population, des acteurs sociaux économiques et institutionnels de la région se mobilisèrent. Le milieu municipal également, notamment autour des villes directement touchées par les fermetures. Un mouvement l'Action des Patriotes gaspésien(ne)s, avec à sa tête Gaston

Langlais, voit aussi le jour récoltant en quelques mois seulement l'appui de milliers de membres, ce qui devait retenir fortement l'attention des médias du Québec et d'ailleurs. Dans sa Charte et ses interventions, le mouvement l'Action des Patriotes gaspésien(ne)s insiste sur l'extrême gravité d'une situation économique renforçant l'exode régional et mettant de ce fait en péril l'existence même d'une communauté. Pour leurs actions ou leur inaction passées, on exige aussi des gouvernements *réparation pour les préjudices subis*. De leur côté, dès 1998, face à la situation déjà difficile et fragile de l'économie gaspésienne, des leaders régionaux (dont le président de la Table des préfets de la région et le président de la Chambre de commerce régionale) réunis autour du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRCD) -notamment par la voie de son président et de son directeur Gilbert Scantland - avaient demandé au gouvernement du Québec une *intervention spéciale* afin de relever l'économie de la région et mettre un frein à l'exode de la population. Peu après, un groupe de travail avait été chargé de l'élaboration d'une stratégie de diversification de l'économie (SDE) et d'un plan stratégique *de relance* pour la région¹³. Par ailleurs, le CRCD allait aussi, via la constitution de plusieurs tables sectorielles réunissant des acteurs du milieu, superviser l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de développement pour la région.

Quelques semaines avant la tenue du colloque, des prévisions du Bureau de la statistique du Québec étaient aussi largement diffusées¹⁴ qui laissaient entrevoir d'importantes diminutions de population au cours des prochaines décennies dans plusieurs régions du Québec, en particulier en Gaspésie, conférant crédit à l'hypothèse de la disparition possible de la communauté et de la culture gaspésiennes¹⁵.

Quatre jours avant le début du colloque (le vendredi 12 mai 2000), le vice-premier Ministre, Bernard Landry (aujourd'hui Premier Ministre), se rendait en Gaspésie en compagnie de plusieurs ministres. En conférence de presse, ce dernier affirmait que «*la bataille était commencée*», qu'une «*situation*» pouvait être «*renversée*», donnant l'assurance que le gouvernement serait avec les Gaspésiens et Gaspésiennes «*à tous les instants*», afin que cette région «*la plus mal en point*» du Québec puisse, allant «*d'une chose positive à une autre... accumuler des succès*». Déclarant «*s'accrocher... à un espoir*», Bernard Landry prenait ainsi une série d'engagements publics auxquels allaient faire référence plusieurs participants au colloque, le plus audacieux étant peut-être celui consistant à envisager de parvenir à renverser une situation socio-économiquement aussi difficile que celle prévalant en Gaspésie¹⁶.

Ces rappels de *circonstances* entourant l'organisation et la tenue du

colloque, auquel est rattaché le présent ouvrage, laissent entrevoir la forte charge, presque palpable, qui devait entourer toutes les sessions, les périodes de commentaires ou de questions et les débats, ces activités se déroulant les unes à la suite des autres, toutes face à une assemblée extrêmement attentive, sérieuse, grave.

Le présent ouvrage reflète bien, croyons-nous, la profondeur des enjeux discutés à l'occasion du colloque. Des enjeux que les lecteurs et lectrices sont invités à s'approprier tout en façonnant leur propre point de vue sur les questions non closes auxquelles ils renvoient.

--

Faudra-t-il remettre la Gaspésie à Dame nature? interrogeait Gaston Langlais en 1989. Après quelques siècles d'efforts humains pour occuper cet immense territoire considéré jadis par Bougainville¹⁷ comme la porte et la clef du Canada, devrait-on finalement renoncer à tout espoir fondé de relance économique durable pour cet espace auquel demeure encore attachée une petite communauté toujours vivante? Une communauté par laquelle perdure toujours cette culture mosaïque (Mimeault, 1998¹⁸) tissu complexe ou s'entrecroisent une diversité de traits culturels hérités des générations passées? Les états des lieux proposés par les auteurs laissent pourtant entrevoir un ensemble d'éléments et de raisons auxquels ancrer des stratégies de relance ou de reconstruction.

Le déclin prononcé de la Gaspésie peut-il être enrayeré? Possiblement, mais la tâche sera lourde et surtout, le voudra-t-on, le pourra-t-on? Les forces qui poussent à la concentration ou à la dispersion des populations ou des ressources, les forces qui président au destin des régions (AYDALOT, 1985)¹⁹, des cultures (UNESCO, 2001)²⁰ ou des communautés, pourront-elles être infléchies? Possiblement, mais à plusieurs conditions et à conditions surtout de parvenir à rassembler des volontés et des énergies, à les augmenter, à les canaliser vers des actions soutenues de longue durée et de grande portée. Problématique même d'une gouvernance conjointe dont le modèle et la mise en oeuvre en Gaspésie pourrait faire une énorme différence, servir de source d'inspiration et d'enseignements. La formation, l'insertion, les représentations aussi sont ici à considérer, de même que les relations entre les acteurs et entre les secteurs, moins en cela une problématique d'un positionnement marché, que d'une très large mobilisation et d'une réelle ouverture sur le monde, sur l'histoire et les défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

Les diverses formes d'érosions entrevues par Mgr Blanchet qui, en Gaspésie ou ailleurs, présentent des menaces ou des risques pour la préservation

de patrimoines tant biophysiques que matériels ou culturels pourront-elles être ralenties ou même freinées?

Dans son *Percé* (ou *Percésie, le coeur de Gaspé*) de 1947, à propos du célèbre Rocher qui, comme il le rappelle «*a toujours été un objet de fascination indescriptible...*», l'abbé C.E. Roy écrit, «*La mer et la gelée le grugent graduellement*».

Comme le rapporte Roy, dans les relations qu'il fit de son voyage en Gaspésie en 1836, l'abbé Ferland entrevoyait le jour où, toute arche ayant disparue, «*l'Isle Percée sera formée de trois immenses colonnes dont le volume pourra rivaliser avec les pyramides d'Égypte*». Mais «*ce jour est éloigné si on en juge par les calculs que nous avons faits...*». Certes, précise-t-il, ajoutant que «*Comme toutefois cette désagrégation procède à un rythme moyen de 300 tonnes par année, le touriste est assuré d'en voir encore quelque chose d'ici 13 000 ans encore...*». C'est ce processus d'érosion qui, en 1853, «*dans un fracas épouvantable*», aurait emporté l'arche du Rocher, aujourd'hui disparue, mais qu'en 1760, le capitaine Hervey Smith, dont le dessin esquissé sur place illustre la page couverture, pouvait encore voir.

Si l'érosion affecte la matière, des processus de déstructuration et de désagrégation affectent aussi les systèmes vivants, humains et sociaux, provoquant leur disparition. Mais certains processus dont la vie tire ses moyens soutiennent aussi des adaptations, des inventions, des mutations.

Dans les falaises de Miguasha sur la côte sud de la Péninsule de Gaspé, à 23 km à l'ouest de Carleton, des fossiles rappellent l'Âge des poissons. Datée de 370 millions d'années, la Formation d'Ecuminac renferme six des huit groupes de poissons fossiles associés à cette période géologique, dont des spécimens de poissons «*à nageoires charnues*» (notamment *Eusthenopteron foordi* appelé aussi le «*Prince de Miguasha*») qui seraient les ancêtres des premiers vertébrés terrestre respirant de l'air. Tout en préservant le site inscrit depuis 1999 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc et les études qui y sont faites permettraient «*de comprendre une des étapes les plus importantes de l'évolution, soit la conquête du sol par les vertébrés²¹...*». Les vertébrés ont certes conquis le sol, mais l'occupation humaine des territoires soulève encore de formidables défis.

Il a environ 8000 ans prenaient forme les premières cités du monde, au Moyen-Orient, en Afrique, celles-ci supposant des surplus agricoles, des techniques, des savoirs. Des cités dont l'apparition coïncide avec l'invention de l'écriture, moins une conquête qu'une invention décisive. Mais de leur côté, des Amérindiens occupaient la péninsule gaspésienne 6500 ans, peut-être davantage, avant l'arrivée des Européens au XVI^e siècle, Ceux qu'ils appelaient des

Gaspésiens tiraient de la terre et de la mer des ressources essentielles, ceci en s'appuyant sur des savoirs transmis mais aussi remodelés.

Comme le rappellent Tellier et Pinsonnault dans leur texte, des civilisations se sont succédées à travers les âges, jusqu'à celle dite moderne aujourd'hui dominante. Mais elle ne garantit pourtant pas à tous et toutes *la vie, la sécurité et la poursuite du bonheur*, des buts pourtant proclamés. Devant ces immenses problèmes, faudrait-il collectivement *laissez faire*, se contenter individuellement du «*réflexe du naufragé*»? En 1987, dans **Entre le savoir et l'action, choix éthiques et méthodologiques**, Rada-Donath écrivait à propos d'une recherche que celle-ci ratait le problème essentiel si elle ne considérait pas «*l'horizon dans lequel émerge les événements qui conduisent l'humanité, un pays, une région, un groupe humain à s'émanciper ou à disparaître, à se développer ou à se sous-développer, à son évolution ou son involution, et dans certains cas à vivre ou à mourir*»²².

Ces propos touchant aux responsabilités des chercheur-e-s vis-à-vis des problèmes les plus cruciaux auxquels demeurent confrontés les groupes humains, rappellent ceux de Myrdal (1898-1987) au sortir de la Seconde Guerre mondiale (1944), Myrdal écrivant «*Le rationalisme et le moralisme qui animent l'étude du social, que nous l'admettions ou pas, est la foi dans le fait que les institutions peuvent être améliorées et renforcées*»²³... À la même époque, dans son *Invitation à l'étude* Esdras Minville, originaire de la Gaspésie, économiste et fondateur de l'École des hautes études commerciales (HEC), affirmait de son côté: «*La fin de la vie économique et sociale, c'est le bien commun, c'est-à-dire l'équitable répartition des biens humains*»²⁴...

Espérons à travers ce colloque et cet ouvrage ne pas nous être détournés de *l'horizon le plus essentiel*, comme des questions brûlantes entourant, pour la Gaspésie et les régions fragiles du monde, la quête de dispositifs de gouvernance renforcés et fermement dirigés vers la poursuite du bien commun.

Le colloque devait aussi permettre d'échanger à propos de la valeur et de l'intérêt de la fonction prospective appliquée à la connaissance des territoires. Un énorme champ de questions ici tout juste exploré devra être balisé bien plus activement, en n'oubliant pas toutefois qu'il ne s'agit pas de produire simplement des savoirs, mais de les croiser à ceux d'acteurs et de décideurs afin de stimuler des volontés d'agir. Et, comme l'a bien compris Joane Bérubé, il ne faudrait pas perdre de vue que la prospective rejoint le champ de l'éthique et que «*Si la prospective du développement se doit d'être utilisée (...) ce n'est pas seulement en fonction d'horizons temporels et spatiaux plus ou moins flous, mais c'est surtout dans le souci d'en évaluer la constante humanité*»²⁵.

Bonne lecture.

Un très grand merci à tous ceux et celles qui par leurs encouragements (dont ceux immédiats de Claude Lacour), leur présence et leur contribution ont rendu possible la tenue du colloque et la publication de cet ouvrage. Tout particulièrement à Patrice Leblanc de l'UQAT, Jean Larrivée et Liliane Ouellon du GRIDEQ.

Un ouvrage qui a été dédié à un Gaspésien depuis peu disparu et, à travers lui, à tous les Gaspésiens et Gaspésiennes et à ceux et celles qui ailleurs dans le monde, au milieu des incertitudes du temps présent, conscient-e-s de *limites* qui existent mais dont certaines peuvent être dépassées et d'autres mieux comprises, de *possibilités* aussi à saisir, privilégient le dialogue, plutôt que l'exclusion, le repli sur soi ou la violence, et choisissent personnellement de coopérer à la reconstruction et à l'humanisation du monde et d'aujourd'hui de demain.

Et si ensemble nous reconstruisions la Gaspésie? Nous ne le pourrions que si nous le voulons. Nous le voulons, parce que nous le pouvons peut-être et que le défi, nous le savons, vaut grandement la peine d'être relevé.

Danielle Lafontaine

19 avril 2001

Notes

¹ Concernant les termes choix publics, nous mettons l'accent ici sur la question centrale des *choix publics* sans souscrire aux thèses de l'école dite du *Public Choice* défendues particulièrement par J. Buchanan et Gordon Tullock. Nos *choix* d'écoles, dont il ne peut être beaucoup question ici, sont plus proches de G. Myrdal et H. Simon. Gravitant autour du *Virginia Polytechnic Institute* et de l'Université de Rochester (New York), les économistes et politologues du *public choice* ont eu une influence très importante sur les mesures de fortes réductions des dépenses publiques appliquées dans plusieurs pays depuis une quinzaine d'années.

² À propos du secteur public, dans sa Préface au volume **Réformer le secteur public: où en sommes-nous?** (B. Guy Peters et Donald J. Savoie, dir., Centre Canadien de gestion, PUL, 1998), - deuxième volume d'une collection sur la gouvernance et la gestion publique, Ralph Heintzman (directeur de la recherche au Centre), tout en rappelant que plusieurs grandes réformes ont visé le secteur public de plusieurs pays industrialisés depuis une quinzaine d'années, indique aussi que l'ouvrage contient «*quelques prédictions sur ce à quoi on pourrait s'attendre de futures initiatives de ce genre*».

³ Une Gaspésie dont le territoire est demeuré l'objet de débats quant à ses frontières. Alors qu'une première *région administrative* instituée en 1967-1968 s'appelait Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (ou 01)- prenant la relève de ce qu'au temps du BAEQ on nommait l'Est du Québec, l'actuelle région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine constitue une des 17 régions du Québec (voir la carte **Les Régions administratives du Québec en 2000**) et englobe six MRC. (voir la carte **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Municipalités régionales de comté**) dont celle de la Haute-Gaspésie commençant *après* Matane (située dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent et la MRC d'Avignon qui *inclut* Matapédia. Toutefois la Gaspésie touristique pour laquelle Larocque et son équipe ont proposé des parcours (**Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, GRIDEQ, 1998, 479 p.) est plus vaste encore et commence plutôt à Sainte-Flavie (avant Matane) pour intégrer à la Gaspésie, Mont-Joli et la Mitis, la Matanie et la Vallée de la Matapédia. Ce choix du territoire le plus vaste est aussi celui de l'**Histoire de la Gaspésie** (IQRC, 1981), ses trois coauteurs Jules Bélanger, Marc Desjardins

et Yves Frenette écrivant dans leur présentation (p. 10): «*Les limites géographiques de la Gaspésie n'ont jamais été précisées officiellement et ne le seront probablement jamais. À ce sujet, les opinions divergent*... Une carte des *Régions historiques du Québec* (INRS, 1996) présentée par Jocelyne Mathieu (dans «*Le phénomène régional au Québec - contribution ethnologique*», **Le phénomène régional au Québec**, sous la dir. de M.-U. Proulx, PUQ, 1996, p. 159) identifie la Gaspésie parmi les 23 régions historiques du Québec en situant toutefois sa frontière ouest après Matane. Dans son fameux **Percé, sa nature son histoire** de 1947, C.-E. Roy écrit sans équivoque à propos de Sainte-Flavie: «*Où commence le chemin de ceinture de la Gaspésie*» mais de Matapédia...«*Où l'on commence à se dire Gaspésien*»...(p. 2).

⁴ Ce retour de la prospective fait référence à l'abondance des études de prospective des années 1970, (dans plusieurs pays) suivies de leur quasi-disparition, retour évoqué en 1994 dans «*Retour de la prospective et crise de la modernité*», **Espaces et sociétés**, numéro «*Les nouveaux territoires de la prospective*», L'Harmattan, Paris, p. 3. Mais Soubeyran parle aussi, en France, d'une «*renaissance de la prospective comme décision politique*», celle-ci remontant selon lui à la relance en 1990 d'une «*politique volontariste*» d'aménagement du territoire prise en charge par la DATAR. En France donc, la prospective serait revenue appliquée au champ territorial. La DATAR est actuellement responsable d'un ambitieux programme *Territoires 2020 de Prospective* réunissant dix groupes de réflexion. Ces actions sont confortées par l'Observatoire international de prospective régionale (OIPR) dont le secrétaire général est Guy Loinger et le vice-président Claude Lacour, directeur de l'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, l'IERSO ayant fait de la prospective l'une de ses cinq orientations majeures. En 1997, Guy Loinger et Jean-Claude Néméry, dir., publiaient **Construire la dynamique des territoires: acteurs, institutions, citoyenneté active**, Paris, L'Harmattan. Mais ailleurs dans le monde les «*future studies*» (*Global Trends*, ou *Development Prospects*) marquent aussi un retour sur lequel nous ne pouvons nous attarder ici. Mentionnons toutefois l'imposant **Frontiers of Development Economics. The futur in perspective** Gerald M. Meir et Joseph E. Stiglitz, dir., Oxford, 2001.

⁵ D'autres ont fait choix du même horizon, voir **Le Devoir**, 15 février 2001, «*Un rapport inédit de l'ONU. Cinq milliard d'assoiffés en 2025*». Il s'agit du **Rapport spécial du GIEC. Scénarios d'émissions. Résumé à l'intention des décideurs** (2000) publié conjointement par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE). Quatre scénarios concernant l'évolution du climat mondial sont proposés sous forme de *canevas narratifs* de principales *forces motrices* impliquées. La DATAR a retenu 2020 (voir note 4). Dans son troublant «*Population Implosion*», **Foreign Policy Magazine**, avril 2001, Nicolas Ebertadt retient plusieurs seuils dont 2025. Pour l'**Exercice de prospective territoriale, Limousin 2017, À nous de jouer** (sous la dir. de B. Lajudie, 2000), on avait, en 1997, fixé un intervalle de 20 ans.

⁶ Ces spécialistes universitaires (la plupart collaborant au présent ouvrage) étaient rattachés à une quinzaine d'établissements universitaires et à un large éventail de disciplines ou champs d'études, en particulier: la science régionale ou du développement régional, l'économie, la sociologie, la géographie, les sciences politiques et administratives, l'éthique et les sciences de l'environnement.

⁷ Deux ouvrages collectifs produits à la suite des colloques annuels de la section développement régional à l'Acfas (sous la direction de D. Lafontaine et N. Thivierge) ont été consacrés à la question des régions fragiles, en 1999, **Les Régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques, et culturelles de valorisation et d'innovation** et, en 2000, **Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère de la globalisation. Nouveaux modèles, nouvelles cultures de coopération**. La problématique de la fragilisation du tissu socio-spatial (allant jusqu'à la *désagrégation* ou à la perte de substance) ne concerne pas que les régions traditionnellement reconnues comme «*territoires à problèmes*», mais la quasi-totalité des territoires de la planète, la plupart des régions pouvant, mais à des degrés divers, être considérées vulnérables ou fragiles (du latin *frangere*, briser), ceci sur divers plans (économique, institutionnel, environnemental, culturel, identitaire, démographique, technologique). Dans le cas de la Gaspésie, ce n'est pas le territoire même subissant une érosion ou une dégradation qui risque de se briser, mais plutôt la culture gaspésienne qui pourrait disparaître.

⁸ Les conceptions du temps sont liées au langage et sont aussi fonction des types de sociétés. Elles ont donc varié à travers le temps. Voir Michel Lalonde, **La reconnaissance du Temps. Des sociétés archaïques à la société moderne**, Robert Davies, Montréal, 1995. Un numéro fort intéressant de la revue **L'Agora** de mars-avril 2001, vol. 8, no 2, 2001, est justement consacré au Temps.

⁹ Comme l'indique très justement Malongi F.Y.M. Musambi dans **Conception du temps et développement intégré**, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1996. Malongi propose aussi un intéressant chapitre sur les conceptions africaines du temps.

¹⁰ Un problème crucial qui concerne aussi bien les médias oeuvrant sur place en Gaspésie, que les médias dits nationaux offrant généralement peu d'information sur la Gaspésie ou d'autres régions du Québec. Voir à ce sujet, Rachel Duclos, «*L'information régionale aux soins intensifs*», **Le Devoir**, 27 octobre 1995. Mais des journalistes ont aussi pu à l'occasion proposer des articles touchant la Gaspésie, notamment Raymond Giroux dans «*Régions: Débranchons le poumon artificiel!*», **Le Soleil**, 27 janvier 1997, faisant écho à un article de Georges Mathews paru dans **Recherches sociographiques** (1996).

¹¹ Mais à l'époque, - celle des grands ralliements ruraux dans l'Est du Québec et de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Bélanger-Campeau), il y en eu d'autres, beaucoup d'autres, dont celle de l'historien Mario Mimeault «*Les oiseaux volent bas dans une Gaspésie à l'agonie*», **Le Soleil**, 10 janvier 1991. Mimeault y faisait état de réductions de services ferroviaires, des prestations d'assurance-chômage ainsi que de la fermetures des stations de télévision de Radio-Canada de Rimouski, Matane et Sept-Îles. «*Il est clair, quand ce bilan est tracé, que les gouvernements ne veulent pas fermer la Gaspésie. Ils ont dépassé le stade des intentions. Ils sont en train de la faire!*», écrit-il.

¹² L'Université d'accueil du Congrès de l'ACFAS qui change chaque année est désignée parmi les universités francophones du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. En 1993, l'UQAR était l'hôte du congrès et elle le sera de nouveau en 2003. Le congrès réunit plusieurs milliers de scientifiques regroupés en disciplines et en colloques. Depuis 1993, le Développement régional constitue un regroupement disciplinaire au sein de l'ACFAS, celui-ci étant souvent nommée section. L'activité dont est issu le présent ouvrage avait été présentée au titre d'un colloque spécifique intégré toutefois aux activités de la Section en Développement régional. Avant et après le colloque des personnes (dont Pascal Alain du journal culturel **Graffiti**, en juillet 2000, dans «*La Gaspésie: un coin médiatisé comme jamais*») se sont interrogées sur les raisons (ici sommairement exposées) qui pouvaient expliquer la tenue à Montréal d'un colloque sur l'avenir de la Gaspésie, celui-ci étant piloté par deux universitaires respectivement de Rimouski et de Rouyn! Pascal Alain écrivait: «*qu'un tel événement soit organisé à l'Université de Montréal, ça me dépasse et ça ne tient pas debout pour deux raisons. La première, c'est qu'il est pratiquement impensable de causer de la Gaspésie et de son avenir en n'y mettant pas les pieds (...)* La deuxième raison repose sur le fait qu'on s'obstine à tenir ce genre de colloque en milieu très fermé où seuls les grands théoriciens universitaires détiennent la vérité». Si M. Alain soulève dans son article des questions importantes (notamment pour la démarche de prospective comme pour toute démarche de relance ou reconstruction de la Gaspésie), le colloque visait bien à réunir un ensemble de chercheurs et d'intervenants, gaspésiens et non gaspésiens, autour de la situation gaspésienne considérée comme une question partagée.

¹³ Comme on peut le constater en consultant la «trousse» du CRDC (2000), le plan de recherche cible six «*grands thèmes porteurs d'avenir*» qui sont les suivants: augmentation de la production de biens à valeur ajoutée; aide à la commercialisation des produits à valeur ajoutée; mise en place d'entreprises utilisatrices des nouvelles technologies de l'information et de la communication, développement et consolidation de l'industrie touristique, développement et consolidation de l'industrie maricole, développement des entreprises utilisatrices des technologies biomarines. Les secteurs visés sont: les pêches, l'aquiculture commerciale, la mariculture, les biotechnologies marines, l'agriculture, les forêts, le tourisme et les nouvelles technologies de l'information.

¹⁴ Prévisions reprises en manchette sur le site Internet de la société Radio-Canada, Gaspésie-Îles Les le 3 juillet 2000. On peut y lire: «*La région perdrait 15 mille habitants d'ici 2021*» (SRC-Matane, Michel Couturier).

¹⁵ Et Ottawa des coupures de 51 millions\$ au titre du développement régional au Québec. Voir **Le Soleil**, 2 mars 2000, Raymond Giroux, «*Développement régional. Ottawa coupe 51 millions \$ au Québec*».

¹⁶ Le 22 juin 2000, J.-Jacques Samson écrivait en Éditorial (**Le Soleil**), dans son Opération Gaspésie: «*... le Conseil des ministres a mis du temps avant de lancer une véritable corvée à l'intérieur de l'appareil gouvernemental pour venir en aide à la Gaspésie mais la mobilisation est maintenant bien palpable*». Comme le rapporte **Le Soleil** (20 février 2001, p. A4), Bernard Landry devait plus tard prendre sa carte de membre (no 17001) de l'Action des Patriotes gaspésien(ne)s. À l'Université Laval, en février 2000, Laval Doucet, professeur de développement communautaire à l'École de service social avait de son côté lancé l'**Opération Gaspésie-Laval** souhaitant par là que le potentiel de cette université puisse contribuer à aider à relancer la Gaspésie.

¹⁷ Soldat durant sa jeunesse au temps de la guerre de sept ans, principal aide de camp de Montcalm, Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811) séjourne au Canada et au Québec de 1756 à 1760 et rédige son *Journal* (dont de très larges extraits sont reproduits dans le *Rapport de l'archiviste de la Province pour 1923-24*). Il y écrit : «... les Anglais se sont établis à Gaspé (...) je ne conçois pas comment la France a négligé de faire à Gaspé un solide établissement et une place forte. C'est la porte du Canada et sa position est infiniment préférable à celle de Louisbourg comme clef de la colonie, comme entrepôt et comme ville de commerce pour les pêches de toute espèce».

¹⁸ Mario Mimault écrit : «La Gaspésie doit en effet sa couleur et son originalité à l'apport des diverses ethnies qui ont à un moment ou l'autre de son histoire fait d'elle leur terre d'adoption. Micmacs, Français, Basques, Acadiens, Canadiens, Anglais, Jersiais, Américains, Irlandais, Écossais ont apporté à tour de rôle une contribution qui a laissé sa marque dans le paysage et son quotidien». Dans *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*, sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée, GRIDEQ, p. 460.

¹⁹ Dans son *Économie régionale* (Paris, Economica, 1985), Aydalot a aussi soutenu qu'il y avait deux grandes manières d'envisager ces forces: par le prisme du «développement fonctionnel» ou encore celui du «développement territorial».

²⁰ Un parallèle entre *biodiversité* (faisant référence à l'immense variété des formes de vie qui se sont développées depuis des millions d'années) et *diversité culturelle* a été suggéré pour la première fois dans le rapport *Notre diversité créatrice*, de la Commission mondiale de la culture et du développement, instituée en 1992 par les Nations-Unies et l'UNESCO. Réapparue lors de la préparation de la Réunion ministérielle de l'OMC de Seattle en 1999, la notion concerne surtout les biens et les services culturels que l'on souhaiterait préserver de l'uniformisation afin de protéger et mettre en valeur la diversité culturelle. Mais les cultures sont d'abord portées par des humains qui ne peuvent survivre et s'épanouir que dans le cadre de groupements sociaux. Considérant par exemple la forte valorisation actuelle du très grand ensemble urbain (TGEU) et ses pressions sur la forme villageoise, ou en rapport avec la problématique des régions fragiles, ne faudrait-il pas se préoccuper aussi du maintien de la *sociodiversité*? En ce qui concerne l'UNESCO, l'attention se porte de plus en plus vers la préservation des patrimoines dits intangibles définies comme l'ensemble des manifestations culturelles, traditionnelles et populaires, à savoir les créations collectives émanant d'une communauté, fondées sur la tradition... ce patrimoine constituant la source essentielle d'une identité profondément ancrée dans l'histoire... (UNESCO, 2001, *Préserver et revitaliser notre patrimoine intangible*, (http://www.unesco.org/culture/heritage/intangible/html_fr/index_fr.htm))

²¹ Extrait du Communiqué du gouvernement du Québec, décembre 1999. C'est en décembre 1999, lors d'une réunion du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO, à Marrakech que le parc de Miguasha devenait site du patrimoine mondial consacrant la valeur universelle exceptionnelle de biens naturels ou culturels afin qu'ils soient protégés au bénéfice de toute l'humanité.

²² «*Éthique fondamentale et méthode*» dans *Entre le savoir et l'action* de Jean-Pierre Deslauriers et Christiane Gagnon, dir., GRIR, p. 127.

²³ Cités par sa fille, Sisela Bok, dans Gilles Dostaler et al. sous la dir., *Gunnar Myrdal et son oeuvre*, Paris, Economica, 1990.

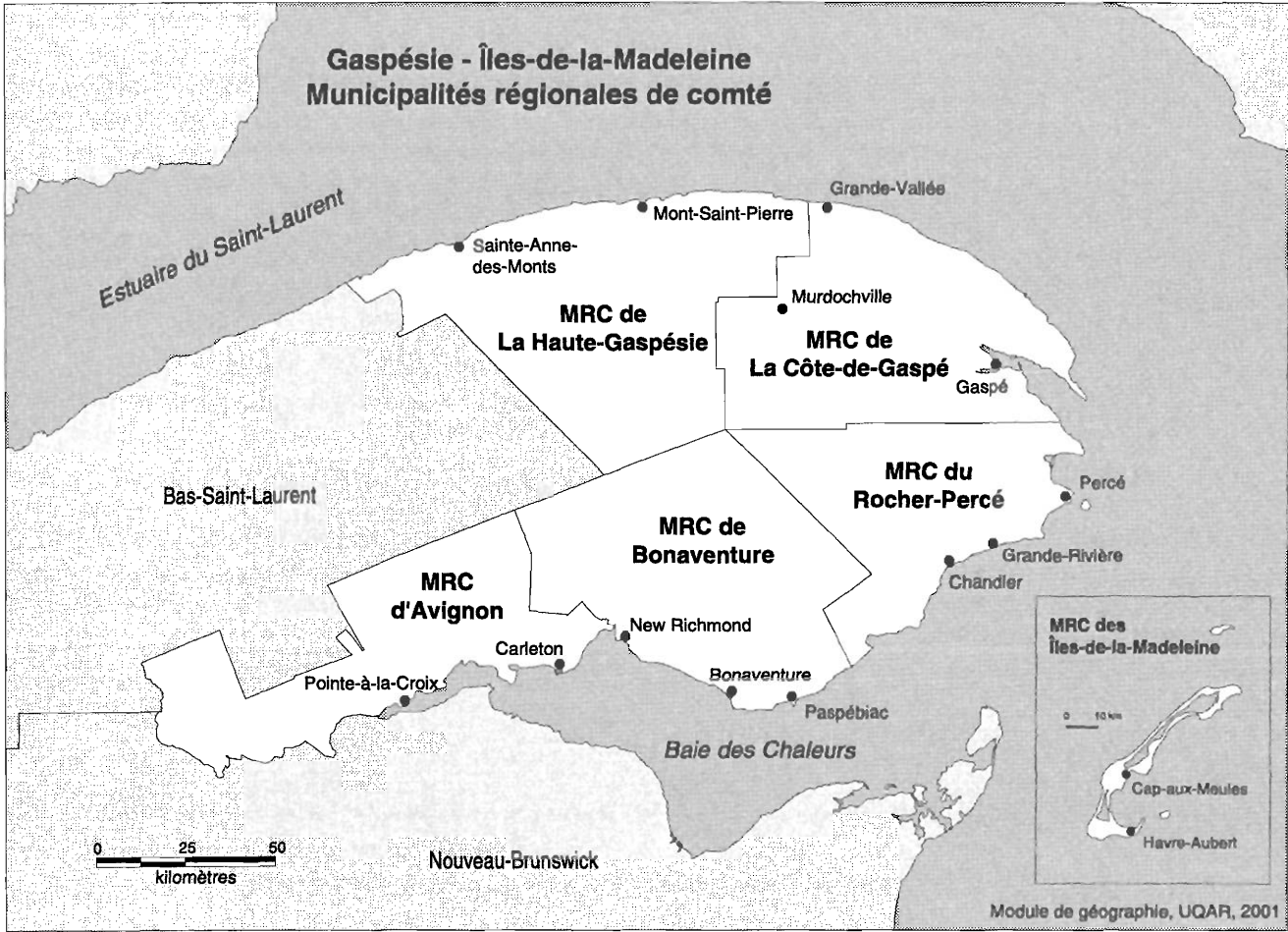
²⁴ Repris de Jules Bélanger dans «*Une tragédie nationale: la déportation des épargnes. La Gaspésie: la région la plus affectée*», 8 janvier, 1998, p. 3. Bélanger écrit : «*Le Québec n'a pas d'avenir sans ses régions (...) nous pouvons et devons réagir*. Dans son texte «*Payer des fonctionnaires qui planifient sournoisement la fermeture de la Gaspésie*», 8 mars 1999, Jules Bélanger écrivait : «*Il ne s'agit pas de plaintes d'enfants gâtés ni de craintes hystériques. Les faits sont là, devant nous, tout crus, chiffrés en noir sur blanc et ils étrangent littéralement la Gaspésie (...) Bien sûr, en Gaspésie comme ailleurs, il ne faut pas tout attendre de l'État mais celui-ci a des responsabilités dont il tarde indéfiniment à s'acquitter*».

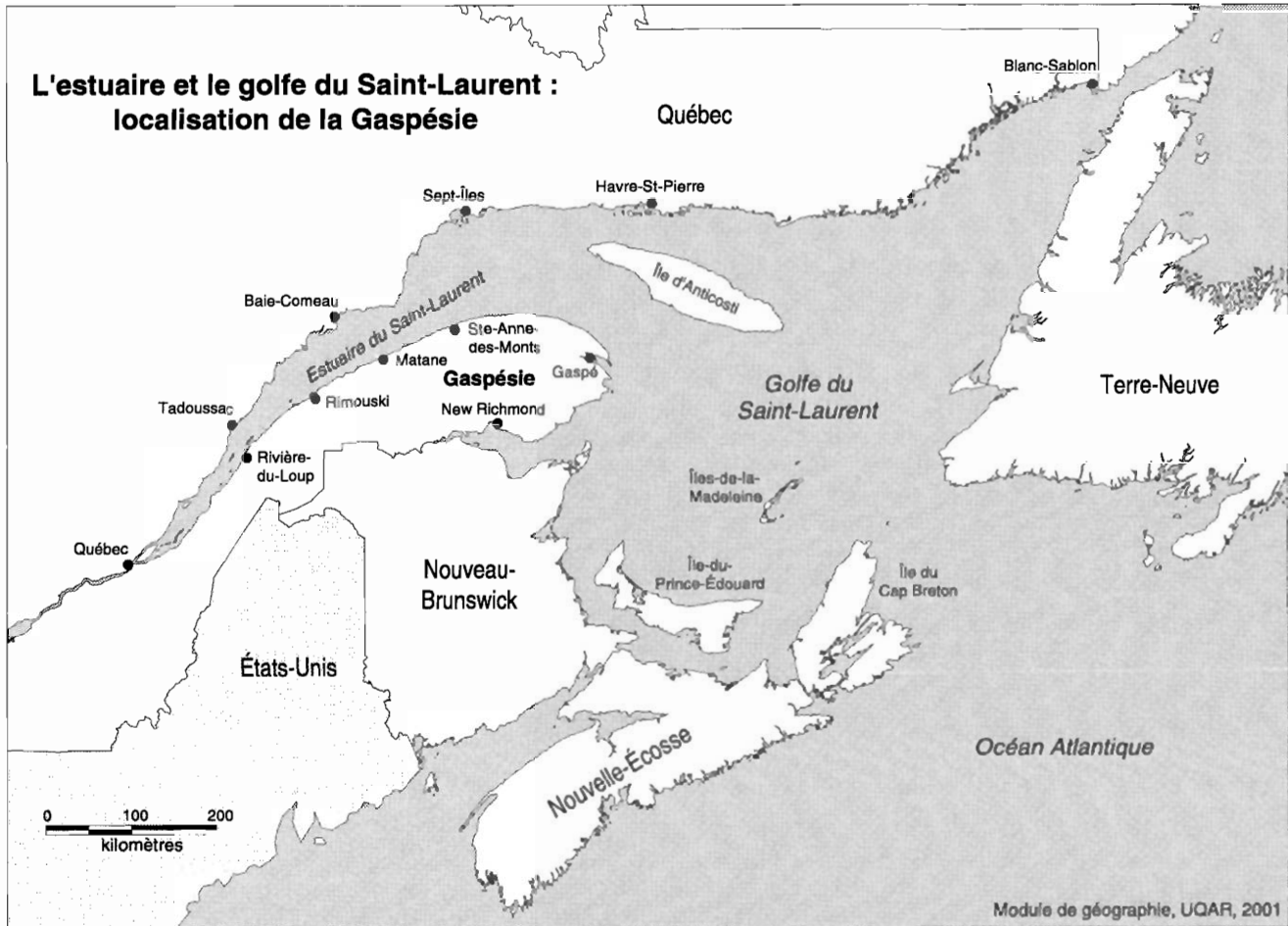
²⁵ Dans *Plus proche, plus loin*, travail de session en développement régional, hiver 2000.

Les régions administratives du Québec en 2000



**Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalités régionales de comté**





PREMIÈRE PARTIE

**Territoire gaspésien et madelinot, horizon 2025:
état des lieux, risque d'érosion et espoir de revitalisation**

*«Le destin de l'humanité se forge par les choix.
Il ne doit pas être abandonné au hasard».*

Rapport mondial sur le développement humain,
Programme des Nations-Unies pour le
développement, cité par Lucie Pépin dans **Les
services de proximité en milieu rural québécois,**
Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 2000, p. 65.

Réseaux territorialisés de production et perspectives de développement territorial au Québec: le cas de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

André Lemieux

Conseil de développement économique de Murdochville

Actuellement, les changements structurels de l'économie notamment ceux reliés à la mondialisation des marchés, à la flexibilité des processus de production, à la tertiarisation de l'économie et à l'avancée progressive des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) provoquent des défis majeurs au développement des régions du Québec notamment celles éloignées des grands centres urbains. Sommairement, à l'échelle des pays industrialisés, les territoires qui réussissent à s'adapter à ce nouvel environnement économique présentent certains traits communs: les entreprises sont actives sur les marchés extérieurs, elles sont intégrées dans des réseaux d'innovation et elles ont des relations étroites avec le milieu local. Bref, il y a présence d'une forte synergie territoriale.

Mais dans quelle mesure, ces observations se vérifient-elles dans les régions périphériques québécoises, particulièrement celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine? En mettant l'accent sur les résultats d'une enquête effectuée auprès de PME manufacturières opérant leurs activités dans ces régions, je chercherai à apporter des réponses à cette question.

1. La région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

La région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, située à l'extrémité est du Québec, regroupe la péninsule gaspésienne et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine. La région couvre une superficie de 20 500 km² et compte, en 1996, 105 170 personnes. La dispersion de la population est l'une des caractéristiques fondamentales de la structure de peuplement de ce territoire puisque qu'il regroupe une soixantaine de localités dont la majorité compte moins de 5 000 habitants. De 1986 à 1996, la population de cette région a diminué de 7 200 personnes (-6,3%) comparativement à une augmentation de près de 10,0% de la population québécoise (Institut de la statistique du Québec, 1999).

Au cours de la période 1991-1996, la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine est la seule, parmi toutes les régions du Québec, à présenter une décroissance de sa population (-0,8%) par rapport à une hausse de 3,5% de la population du Québec. Cependant, la décroissance de la population régionale s'est fortement atténuée comparativement à la période précédente de 1986 à 1991 (-5,7%). À moyen terme, les perspectives démographiques publiées par le Bureau de la statistique du Québec laissent entrevoir

d'importantes chutes de population au cours des 25 prochaines années. En 2026, la population de la région ne comptera plus que 81 000 personnes (BSQ, 1996).

Les principaux indicateurs du marché du travail signalent un retard de la région par rapport à d'autres régions de la province. En 1998, pour la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, le taux de chômage se situe à 22,2% et le taux d'activité à 49,0% comparativement à 10,4% et à 62,2% pour l'ensemble du Québec (MIC, 1999). À ce titre, la région présente les moins bonnes performances de toutes les régions du Québec.

La structure économique de la région s'appuie essentiellement sur l'exploitation et la transformation primaire des ressources naturelles (agriculture, pêche, mines et forêt). En 1998, le poids de l'emploi dans le secteur primaire est beaucoup plus élevé dans la région qu'au Québec (9,1% et 3,6%) alors que le secteur manufacturier présente un net retard vis-à-vis la province (11,6% et 18,4%). Toujours pour la même année, la région compte 150 établissements manufacturiers (5 588 emplois) dont 7 établissements ayant plus de 200 employés (2 826 emplois) et 143 PME (2 762 emplois) qui se répartissent de la façon suivante:

- * 79,8% de l'emploi en faible technologie;
- * 18,5% de l'emploi en moyenne-faible technologie;
- * 0,9% de l'emploi en moyenne-haute technologie;
- * 0,7% de l'emploi en haute technologie.

De ce nombre, 37 établissements manufacturiers (3 247 emplois) sont actifs sur les marchés étrangers (principalement à l'extérieur du Canada) et 34 d'entre eux œuvrent dans le secteur manufacturier de faible technologie (MIC, 1999).

Bref, la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine est confrontée à de nombreuses contraintes qui influencent l'évolution de son économie. La dispersion et la diminution de la population, les effets conjoncturels du marché international, la forte dépendance envers la grande entreprise et par conséquent, le faible développement de l'entrepreneurship, la faible diversité des activités manufacturières et la forte saisonnalité des emplois sont des éléments structurels qui expliquent la fragilité de sa structure économique.

2. Nouvel environnement économique et développement régional

L'objectif central de la recherche effectuée dans le cadre du doctorat en études urbaines de l'Université du Québec à Montréal et de l'INRS-Urbanisation était d'identifier et d'évaluer les impacts potentiels des changements structurels en cours de l'environnement économique liés notamment à la mondialisation des marchés, à la flexibilité croissante du système productif et au progrès technologique sur la répartition spatiale de l'activité économique au Québec. De par sa nature, cet objet de recherche se situe au cœur d'un débat scientifique à savoir les deux écoles de pensée suivantes: celle qui accorde une importance à un possible redéploiement spatial de l'activité

économique et l'autre qui met en perspective une poursuite du mouvement de concentration spatiale entrepris depuis l'après-guerre.

Comme les impacts des mutations structurelles de l'économie sur la répartition géographique de l'activité économique ne sont pas encore bien circonscrits, notre démarche d'analyse est résolument prospective. Dans le débat en cours, notre principale contribution est de procurer des matériaux empiriques nouveaux tirés du contexte québécois pour témoigner des impacts potentiels des changements structurels de l'économie sur la distribution spatiale de l'activité économique.

Depuis la période d'après-guerre, les modes d'organisation du système productif ont largement dicté la répartition géographique des activités économiques. Globalement, la recherche constante d'économie d'échelle et d'économie d'agglomération a engendré un mouvement de concentration spatiale sans précédent de l'activité économique. Ne pouvant profiter de cette dynamique de croissance, les régions éloignées des grands centres urbains ont connu un mouvement d'exode de leur population, les privant ainsi de ressources nécessaires à leur propre développement.

Cependant, depuis le début des années 1970, les sociétés industrielles sont confrontées à des mutations structurelles importantes. La mondialisation des marchés, la tertiarisation de l'économie et l'évolution technologique, entre autres, ont un impact considérable sur les modes d'organisation du système productif. Par conséquent, ces changements en cours risquent de provoquer une certaine transformation de l'organisation spatiale de l'ensemble des pays industrialisés.

Comme les modes d'organisation du système productif des années 1945-1975 ont fortement modelé l'organisation de l'espace (en un mouvement de concentration spatiale de l'activité économique), dans quelle mesure les changements structurels en cours de l'économie vont-ils modifier la répartition géographique de l'activité économique au Québec?

Théoriquement, ces changements structurels, notamment les NTIC, risquent de provoquer une diminution graduelle de l'importance des facteurs traditionnels de localisation dont ceux reliés à la distance et à l'éloignement. Ceci est grandement significatif dans la mesure où les effets de distance ont toujours été la principale contrainte au développement des régions périphériques. Dans cette perspective, ces nouvelles réalités accentuent la capacité des activités économiques de s'affranchir des contraintes traditionnelles de localisation. Sans bouleverser radicalement les structures spatiales actuelles, les changements structurels en cours sont maintenant moins contraignants que par le passé. Les changements structurels ne vont pas systématiquement déterminer la répartition spatiale des activités économiques, mais d'autres forces peuvent devenir plus décisives dans le choix de localisation tels le lieu d'origine de l'entrepreneur, la qualité de vie et la qualité de l'environnement naturel. Ainsi, les mutations structurelles de l'environnement économique présentent de nouvelles opportunités de développement pour les régions non centrales.

Afin de vérifier cette problématique de recherche, c'est-à-dire d'évaluer les impacts potentiels des changements structurels en cours sur la dynamique spatiale de l'activité économique au Québec, notre recherche a entrepris deux démarches méthodologiques complémentaires: la réalisation d'un portrait statistique du comportement spatial de l'activité économique au Québec et d'une enquête auprès de plus de 200 PME manufacturières en régions périphériques. Dans le cadre de cette présentation, je rappelle certains résultats obtenus de l'enquête et les principales avenues qui peuvent en être dégagées.

À partir de la nature de ma problématique de recherche et de la disponibilité de listes complètes d'entreprises, l'analyse des PME manufacturières (1-199 employés) opérant en régions périphériques a été retenue. Comme une partie de la recherche visait à déterminer les facteurs de localisation et à examiner les relations des entreprises innovatrices avec leur milieu d'implantation, les entreprises liées à la première transformation des ressources primaires (bois, papier, première transformation des métaux) et les entreprises du secteur manufacturier traditionnel (aliments et boissons, tabac, textile et produits non métalliques) ont été exclues de l'échantillon. Ainsi, les entreprises sélectionnées opèrent dans les secteurs d'activité suivants : vêtements, meubles, imprimerie et édition, produits chimiques, caoutchouc et plastique, produits métalliques manufacturés, machinerie industrielle, produits électroniques et électriques, matériel de transport et instruments de mesure et appareils médicaux et optiques. Au total, 637 entreprises forment la population de référence et 218 d'entre elles ont complété le questionnaire.

3. Principaux résultats de l'enquête

Changements structurels et comportements des entreprises

L'intégration croissante de l'économie provoque des changements importants dans l'évolution de la demande. Afin que les entreprises puissent s'inscrire dans cette nouvelle dynamique de marché, les stratégies de celles-ci doivent souscrire à un certain nombre de conditions.

Une adaptation incessante à la variabilité de la demande, une recherche constante de marchés spécifiques et une ouverture continue aux nouvelles technologies de production figurent parmi celles-ci.

De notre échantillon, 53,7% des entreprises déclarent que leur processus de production s'adapte de façon continue aux fluctuations de la demande. Les régions de la Côte-Nord/Nord du Québec et du Bas-Saint-Laurent ont une proportion plus élevée d'entreprises à suivre de près la variabilité de la demande et la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine présente la plus faible proportion.

Tableau 1 : Comportements des entreprises face à certains changements structurels (%)

	Adaptation constante à la demande	Recherche active de marchés spécifiques	Introduction de nouvelles technologies de production
Total	53,7	57,8	34,4
Bas-St-Laurent	58,8	67,6	30,9
Saguenay/Lac-St-Jean	50,7	58,7	34,7
Abitibi-Témiscamingue	50,0	50,0	30,6
Côte-Nord/Nord du Québec	63,6	40,9	54,5
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	41,2	52,9	29,4

Source: LEMIEUX, A. (1998). *Mutations structurelles de l'environnement économique et développement régional au Québec*. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Concernant la pénétration de nouveaux marchés, 57,8% des entreprises travaillent de façon soutenue sur l'amélioration du produit et/ou sur la conception de nouveaux produits. Les entreprises du Bas-Saint-Laurent manifestent une proportion plus élevée à être à la recherche de marchés spécifiques tandis que celles de la région de la Côte-Nord/Nord du Québec présentent la plus faible proportion. Dans un contexte d'intégration croissante de l'économie, les PME doivent consolider et même améliorer leur compétitivité. L'augmentation de leur capacité concurrentielle passe nécessairement par la modernisation de leur appareil de production. L'adoption de nouvelles technologies de production permet entre autres de diversifier les fonctions des équipements et les caractéristiques techniques des produits. Le taux de pénétration de ces nouvelles technologies de production se situe à 34,4%. La région de la Côte-Nord/Nord du Québec présente le plus haut taux alors que celle de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine affiche la plus faible proportion d'entreprises ayant introduit les nouvelles technologies.

Finalement, quant à l'utilisation des NTIC (télécopieur, courrier électronique, vidéo-conférence), 81,8% des entreprises mentionnent que l'utilisation de ces NTIC facilite la transmission et le traitement rapides de l'information stratégique (état de la concurrence, nouvelles technologies, meilleure gestion des stocks, etc.). De plus, pour 88,5% des entreprises, l'utilisation des NTIC amenuise les effets de distance (93,8% pour celles opérant en Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine).

Bref, la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine présente les plus faibles proportions d'entreprises qui s'adaptent à la variabilité de la demande et qui introduisent de nouvelles technologies dans leur processus de production.

Sommairement, pour l'ensemble des régions périphériques, environ une entreprise sur deux suit de près les contraintes imposées et les opportunités offertes par

les changements structurels en cours. Dans la majorité des cas, ce comportement se précise en fonction de la taille de l'entreprise et du comportement innovateur et exportateur de l'entreprise. Considérant que notre échantillon contient des entreprises opérant dans des secteurs d'activité à contenu technologique important, cette proportion s'avère tout de même faible.

Entreprises et environnement local

Pour mettre en perspective les interactions des entreprises avec leur environnement local et/ou régional, nous examinerons ici d'une part, l'introduction d'innovations technologiques dans les entreprises enquêtées et leur démarche d'innovation dont la nature et la propriété des réseaux d'innovation et d'autre part, le rôle du milieu local dans la création et le développement de ces mêmes entreprises.

Parmi les entreprises consultées, 58,7% ont procédé à des innovations technologiques au cours des cinq dernières années. Dans 58,8% des cas, les innovations portent sur la conception de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou de nouveaux équipements. Dans 29,4% des cas, il s'agit d'innovations à contenu technologique moindre tel le remplacement d'un équipement ancien par un plus récent. Enfin, 11,8% des innovations correspondent à l'informatisation des activités de gestion de l'établissement.

La plus forte proportion d'entreprises ayant procédé à des innovations se retrouvent dans la région de la Côte-Nord/Nord du Québec. Cependant, cette région renferme la plus forte proportion d'innovations à contenu technologique moindre. Pour sa part, la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine présente le plus faible taux d'introduction d'innovation technologique.

Tableau 2 : Réseaux d'innovations technologiques et ressources du milieu local (%)

	Innovations technologiques	Réseau d'innovation	Réseau d'innovation régional	Ressources locales (création)	Ressources locales (développement)
Total	58,7	21,9	35,7	36,7	32,6
Bas-St-Laurent	57,4	30,8	50,0	36,8	30,9
Saguenay/Lac-St-Jean	61,3	23,9	36,3	36,0	36,0
Abitibi-Témiscamingue	52,8	5,3	0,0	30,6	25,0
Côte-Nord/Nord du Québec	72,7	25,0	0,0	40,9	50,0
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	47,1	0,0	0,0	47,1	17,6

Source: LEMIEUX, A. (1998). **Mutations structurelles de l'environnement économique et développement régional au Québec**. Montréal, Université du Québec à Montréal.

L'examen de la présence et de la nature des réseaux d'innovation constitue un indicateur central de synergie territoriale. La majeure partie des innovations introduites dans les entreprises l'ont été sans l'aide de partenaires extérieurs. Seulement, 21,9% des entreprises ont eu recours à un partenaire extérieur. À noter, que toutes les entreprises de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine innoveront à partir de leurs propres ressources. Règle générale, les relations avec les partenaires extérieurs baissent d'intensité à mesure que la taille démographique des localités diminue.

Afin de déterminer la densité des réseaux de relations à caractère technologique à l'échelle régionale, examinons maintenant la localisation des partenaires extérieurs impliqués dans le processus d'innovation. Dans 35,7% des cas, les partenaires se retrouvent dans la région où l'entreprise opère ses activités. Tout comme celles de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, les entreprises des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord/Nord du Québec n'ont aucun lien avec un partenaire situé dans leur propre région. La région du Bas-Saint-Laurent est la seule où les réseaux de partenaires sont plutôt régionaux. Le secteur de La Pocatière où l'on retrouve un réseau d'entreprises technologiques qui travaillent en étroite collaboration avec le Centre de technologie physique et le Centre national de transport en commun explique cette situation.

Bref, comme la plupart des entreprises innoveront sans l'aide de partenaires extérieurs et que la plupart de celles qui ont recours à un partenaire extérieur le retrouvent hors de la région, les réseaux locaux et/ou régionaux sont très peu présents dans les régions étudiées. Cependant, une relation étroite se dégage entre la présence de réseaux d'innovation et le degré d'introduction d'innovations technologiques. Les régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue présentent les plus faibles degrés d'introduction d'innovations technologiques et parallèlement affichent une absence de réseaux régionaux d'innovations alors que les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay/Lac-St-Jean montrent des taux d'innovation plus élevés (et à plus forte proportion d'innovation de conception) et la présence de réseaux régionaux d'innovation.

Cependant, les entreprises de la Côte-Nord/Nord du Québec présentent le plus haut degré d'innovations technologiques malgré une absence de réseaux locaux d'innovation. Le fait que ces entreprises (63,6%) pratiquent des activités de sous-traitance pour le compte d'entreprises situées hors de leur région plus intensément que les autres régions peut expliquer cette absence de réseaux locaux. De plus, les entreprises de cette région signalent une plus forte proportion d'innovation à contenu technologique moindre.

Concernant l'utilisation des ressources du milieu local, lors de la création de l'entreprise, 36,7% des entreprises ont eu recours à différentes ressources (SADC, corporation de développement économique, etc.). Les entreprises des régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord/Nord du Québec présentent une proportion plus forte à utiliser ce type de ressources lors des premières phases de leur

opération. En ce qui a trait à l'utilisation des différentes ressources du milieu lors du développement de l'entreprise au cours des cinq dernières années, 32,6% des entreprises l'ont faite. Le taux d'utilisation le plus élevé se retrouve dans la région de la Côte-Nord/Nord du Québec et le plus faible dans la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Dans ce cas-ci, les particularités de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine se résument ainsi:

- le plus faible pourcentage d'entreprises ayant procédé à des innovations technologiques au cours des cinq dernières années;
- l'absence totale de réseaux d'innovation;
- lors de la création des entreprises de la région, celles-ci ont eu recours à différentes ressources du milieu dans une plus forte proportion que les autres régions. Toutefois, l'utilisation de ces mêmes ressources diminue avec le temps.

Bref, on dénote de très faibles interactions entre les entreprises et leur environnement local (très faible synergie territoriale).

À partir de l'examen de ces différentes variables qui consistent à déterminer le degré de synergie territoriale dans chacune des régions étudiées, on peut conclure que la proportion des entreprises qui innovent avec l'aide de partenaires situés dans la même région et qui utilisent les ressources du milieu est plutôt faible. On dénote donc un degré plus ou moins intense des liens entretenus entre les entreprises et leur environnement immédiat. Toutefois, les PME qui ont introduit des innovations technologiques et qui sont actives sur les marchés extérieurs profitent davantage de ces ressources du milieu que les PME non innovatrices et non exportatrices. Bref, plus les PME innovent et exportent, plus leur utilisation du milieu est importante. Ceci vient sans doute confirmer l'importance de l'environnement local et/ou régional sur la dynamique innovatrice d'un milieu et ouvre donc de nouvelles perspectives en termes de stratégie de développement local.

4. Typologie des milieux et région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Avant de formuler quelques éléments de stratégie de développement territorial, il importe de mettre en évidence l'existence ou non d'effets de milieu dans la région étudiée. Pour ce faire, nous emprunterons l'approche développée par Denis Maillat (1992) qui permet de différencier les régions selon l'intensité des phénomènes de milieu. À partir des travaux de ce dernier, le milieu innovateur présente deux caractéristiques générales:

- une logique d'interaction (degré de coopération entre acteurs locaux);
- une dynamique d'apprentissage collectif (capacité des acteurs du milieu à s'adapter aux transformations de leur environnement).

Tableau 3 : Typologie des milieux - Logique d'interaction (RI)

	-	+
Dynamique d'apprentissage (IT)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> 1.1 Pas de milieu innovateur Peu d'innovation </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> 1.2 Milieu potentiellement innovateur </div>
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> 2.1 Innovation sans milieu innovateur </div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> 2.2 Milieu innovateur </div>
	+	

Source: MAILLAT, D. (1992). «Milieux et dynamique territoriale de l'innovation». *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XV, no 2, p. 215.

Selon cette démarche, le cas 1.1 représente des territoires où il y a peu d'innovation et peu de milieu actif. Par exemple, il peut s'agir de régions où les grandes industries dominent l'économie locale. À l'opposé, le cas 2.2 serait celui de territoires où l'on retrouve une dynamique d'interaction et d'apprentissage, bref un milieu innovateur. Le cas 1.2 représente quant à lui un milieu potentiellement innovateur où la dynamique d'apprentissage est plutôt faible. Enfin, le cas 2.1 caractérise un milieu où l'innovation est présente malgré un faible degré de coopération entre acteurs.

Pour ma part, j'utilise le degré de coopération en matière d'innovation (réseaux d'innovation, RI) comme indicateur de la logique d'interaction et le degré d'introduction d'innovations technologiques (IT) comme mesure de la dynamique d'apprentissage. À partir des caractéristiques des entreprises de notre échantillon, la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (plus faible taux d'innovation technologique et absence totale de réseaux d'innovation) et dans une certaine mesure celle de l'Abitibi-Témiscamingue se situeraient dans la case 1.1.

La région de la Côte-Nord/Nord du Québec se situerait davantage dans la case 2.1 car les entreprises présentent le plus haut taux d'introduction d'innovations technologiques et une absence de réseaux locaux d'innovation (les partenaires à l'innovation sont localisés hors de la région). La région du Bas-Saint-Laurent se situerait davantage dans la case 1.2 car elle présente le plus haut degré de coopération entre acteurs locaux en matière d'innovation et un taux moyen d'introduction d'innovations technologiques¹.

Enfin, la région du Saguenay-Lac-St-Jean se situerait quelque part entre la case 1.2 et la case 2.1 car elle présente le deuxième plus haut taux d'introduction d'innovations

technologiques et un taux moyen de coopération entre acteurs (davantage extra-régional). L'intérêt de cette démarche est de mettre en lumière certaines assises concernant les stratégies de développement territorial à mettre en place pour chacune des régions.

5. Éléments de stratégie de développement

Les stratégies de développement de chacune des régions étudiées varieront selon leurs propres caractéristiques internes. Tenant compte du positionnement de chacune des régions sur le tableau précédent, les éléments de stratégies de développement porteront sur la constitution de réseaux de partenaires en matière d'innovation et/ou sur le développement du processus d'apprentissage. Pour les régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue, les stratégies de développement doivent renforcer simultanément la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage. D'une part, l'action doit porter sur la constitution et le renforcement de la coopération entre acteurs locaux et d'autre part, sur l'aide à ces mêmes acteurs à s'adapter aux transformations de l'environnement économique par la création et la stimulation de l'innovation.

Dans le cas de la région de la Côte-Nord/Nord du Québec, les stratégies de développement doivent stimuler la formation et le développement de réseaux d'innovation à l'échelle locale. En ce sens, une politique régionale d'animation devient nécessaire car il s'agit de développer des formes de coopération entre acteurs en matière d'innovation. La région du Bas-Saint-Laurent doit, quant à elle, miser davantage sur des stratégies visant le renforcement de la dynamique d'apprentissage (renforcer le développement de l'innovation) tout en valorisant les coopérations déjà développées entre les acteurs du milieu. Finalement, les stratégies à développer dans la région du Saguenay/Lac-St-Jean devront simultanément renforcer la consolidation et le développement de l'innovation et des réseaux s'y rattachant.

* * *

Afin d'exploiter les nouvelles opportunités offertes par les changements structurels en cours, il faut augmenter la capacité d'innovation de l'environnement local. La mise en œuvre d'une dynamique collective à l'échelle locale ayant pour objectif l'acquisition et le renforcement des capacités de développement devient une condition nécessaire à l'adaptation des régions périphériques aux nouvelles exigences de l'environnement économique international. Globalement, la capacité des acteurs locaux à créer ou à maintenir les conditions de la compétitivité et à promouvoir des attitudes favorables à l'innovation définissent les principaux enjeux de développement pour chacune des régions périphériques.

Malgré les particularités de ces stratégies à développer, deux étapes demeurent inévitables et cruciales. D'une part, l'identification des potentiels par la prise en compte des forces et faiblesses du milieu local ainsi que la connaissance des opportunités et des menaces actuelles des changements structurels demeurent fondamentales. D'autre part, à partir de ce diagnostic local, la stratégie devra s'orienter vers l'acquisition et la consolidation d'une gamme de capacités indispensables pour exploiter les nouvelles opportunités offertes. Parmi ces capacités, notons l'aptitude du milieu à créer et à maintenir des réseaux de relations locales.

Toutefois, la construction de telles interactions nécessite beaucoup de temps et d'énergie. De nombreux obstacles risquent de freiner la création de telles dynamiques locales particulièrement dans la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Parmi ceux-ci, le développement au cours des années d'un esprit de dépendance envers la grande entreprise et envers les programmes gouvernementaux d'assistance et d'un intense esprit de clocher entre les municipalités exigeront un long travail de sensibilisation afin de mettre en œuvre des stratégies innovatrices de développement de la région. Cependant, tous les espoirs sont permis.

Bibliographie

- BENKO, G. B. et A. LIPIETZ, éd. (1992). **Les régions gagnantes. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique.** Paris, Presses Universitaires de France.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (1996). **Perspectives démographiques: Québec et régions, 1991-2041 et MRC, 1991-2016.** Sainte-Foy, Bureau de la statistique du Québec.
- CÔTÉ, S., J.-L. KLEIN et M.-U. PROULX, dir. (1996). **Le Québec des régions: vers quel développement?** Rimouski, GRIDEQ.
- CÔTÉ, S., J.-L. KLEIN et M.-U. PROULX, dir. (1995). **Et les régions qui perdent...?** Rimouski, GRIDEQ.
- DUGAS, C. (1994). «*Le sous-développement régional*» dans **Traité des problèmes sociaux** de F. Dumont, S. Langlais et Y. Martin. Québec, IQRC. Pages 103-126.
- EMPLOI-QUÉBEC. (1998). **Bulletin régional sur le marché de travail Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine,** vol. 3, no 1.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (1999). **Le Québec chiffres en main édition 1999.** Sainte-Foy, Collection les documents de référence.
- JOYAL, A. (1994). «*PME et développement territorial*» dans **Les PME: bilan et perspectives** de P.-A. Julien. Québec, Presses Inter Universitaires. Pages 67-96.
- JULIEN, P.-A. (1997). **Le développement régional. Comment multiplier les Beauce au Québec.** Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- LEMIEUX, A. (1998). **Mutations structurelles de l'environnement économique et développement régional au Québec.** Montréal, Université du Québec à Montréal.
- MAILLAT, D. (1992). «*Milieus et dynamique territoriale de l'innovation*». **Revue canadienne des sciences régionales**, vol. XV, no 2, p. 199-218.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. 1999. **Profil économique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.** Québec, Direction de l'analyse des PME et des régions.
- MORIN, R. et A. LEMIEUX. (1999). «*Développement local et ancrage territorial des entreprises dans les quartiers d'une ville-centre*». **Revue d'économie régionale et urbaine**, no 5, p. 1037-1058.

- OCDE. (1993). **Développement territorial et changement structurel**. Paris, Les Éditions de l'OCDE.
- PROULX, M.-U. et N. RIVERIN. (1995). «*Le dynamisme entrepreneurial au Québec. Êtes-vous situé dans un milieu fertile?*». **Revue Organisation**, vol. 5, no 1, p. 23-30.
- THIREAU, V. (1993). **Les nouvelles dynamiques spatiales. À la redécouverte des territoires**. Paris, Éditions L'Harmattan.
- VACHON, B. et A. LEMIEUX. (1998). «*Mutations structurelles et déconcentration économique: des perspectives nouvelles pour le développement territorial*» dans **Territoires et développement économique** de M.-U. Proulx. Paris, Éditions L'Harmattan. Pages 67-90.
- VACHON, B. et A. LEMIEUX. (1997). «*Oser la renaissance rurale au Québec. Éléments pour une prospective des territoires ruraux*». **Hommes et Terres du Nord**, 3-4, p. 145-155.
- VACHON, B. et A. LEMIEUX. (1996). «*Les régions intermédiaires et périphériques: de nouvelles possibilités de développement?*». **Recherches sociographiques**, vol. XXXVII, no 3, p. 471-496.
-

Note

¹ Ces résultats convergent avec ceux de M. U. Proulx (1995) analysant la répartition du dynamisme entrepreneurial au Québec pour la période 1992-1994.

Les champs du futur.

Aménager l'avenir de l'agriculture gaspésienne

Christian Côté
UPA-Gaspésie et UQAR
Bruno Jean
Développement régional, UQAR

Pour plusieurs observateurs de l'économie agricole des régions du Québec, l'agriculture gaspésienne est en retard. Mais ce retard risque, selon nous, de lui donner une avance décisive. En effet, ce qu'on appelle le modèle agricole productiviste est de plus en plus remis en question car il ne semble plus assurer ni la préservation à long terme des ressources agricoles ni la qualité des produits agroalimentaires. La présente étude des perspectives d'avenir de l'agriculture gaspésienne postule donc que celle-ci peut avoir un avenir prometteur car son évolution n'a pas été lourdement hypothéquée par des pratiques agricoles aujourd'hui remises en question. Cet avenir tient dans la réaffirmation (ou la redécouverte) des liens entre cette agriculture et son territoire et la qualification de ses produits par ce même territoire, un gage d'authenticité, de qualité. Cela constitue d'ailleurs une demande de plus en plus fréquente des consommateurs.

Certains observateurs soutiennent que l'agriculture en Gaspésie est un secteur économique marginal qui ne peut participer significativement à la reconstruction de l'économie gaspésienne. Certes, dans les économies modernes, le secteur primaire n'a plus une place centrale dans le PNB. Cependant, on constate un peu partout les effets structurants des activités agricoles dans le développement rural. D'autre part, si le développement est souvent induit par des facteurs intangibles, comme la capacité innovatrice des milieux sociaux et des communautés, les ressources agricoles font partie de ces «ressources immobiles» dont un territoire peut tirer profit pour se donner des avantages comparatifs, se distinguer. Comme les autres ressources mobiles (tels les connaissances, la technologie, le capital financier) peuvent être acquises par toutes les régions, elles peuvent difficilement créer une «spécificité distinctive régionale» susceptible d'assurer un avenir pour une région donnée.

Nous voulons rendre compte ici de la démarche des agriculteurs de la Gaspésie qui illustre la capacité nouvelle des acteurs ruraux de planifier leurs actions, de se projeter dans l'avenir et de l'aménager. Elle est proposée par un acteur de cette démarche, à la fois agriculteur, animateur à Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Gaspésie, étudiant à la Maîtrise en développement régional de l'UQAR avec Bruno JEAN, aussi professeur à l'UQAR, et qui dirige ses travaux qui deviendront un mémoire. Comme on pourra le constater, un tel travail

illustre aussi les nouvelles approches d'appropriation, de production et de partage des savoirs où ceux qui font le développement sont aussi ceux qui le pensent.

Après un rappel du contexte, nous présenterons successivement un portrait sommaire de l'agriculture québécoise et gaspésienne, le nouveau contexte mondial et les opportunités qu'il offre aux producteurs agricoles gaspésiens, les stratégies de développement d'une agriculture différente en Gaspésie, et finalement, le plan d'action stratégique agroalimentaire de la Gaspésie et Les Îles qui nous présente cette agriculture différente en train d'aménager son avenir. Quelques éléments de conclusion compléteront ce travail.

1. Une agriculture régionale qui aménage son avenir

La Fédération régionale de l'UPA Gaspésie - Les Îles, avec ses partenaires, déposait au CRCD Gaspésie - Les Îles un plan de développement stratégique pour le secteur agroalimentaire de la région il y a maintenant plus de cinq ans. Durant ces cinq dernières années, les producteurs agricoles gaspésiens ont réussi avec leurs partenaires, le MAPAQ, le CRCD, et le réseau des SADC entre autres, à répondre à plusieurs objectifs stratégiques de ce plan de développement.

Dans ce contexte, nous pouvons souligner la volonté de nos entreprises agricoles à se regrouper pour améliorer leur mise en marché (*Bon goût frais de la Gaspésie et des Îles*) et leur volonté également à se lancer dans la transformation des produits agricoles (Fromagerie de chèvre Chimo, Coopérative maraîchère, Conserverie de la Baie, Choucroute Tapp, Produits Tradition Bourdages, Laiterie Baie des Chaleurs, Fromagerie Pied-de-Vent, Hydromel Forest).

Cette période nous a aussi permis de réaliser un inventaire des terres en friches et certaines études sur les possibilités de développement de nos secteurs de production, soit les productions bovine, ovine, de légumes et petits fruits. Soulignons l'arrivée de nouvelles productions comme le cerf rouge, l'émeu, l'autruche, le lapin, l'acériculture, les bleuets et les canneberges qui se sont développées depuis le début du plan de développement stratégique.

À la fin du plan stratégique de développement, à la demande des producteurs et productrices agricoles, nous avons préparé un nouveau plan de développement, qui tient compte du potentiel régional que nous avons pu identifier au cours de ces dernières années. La disponibilité des terres en friche, une région qui se démarque au point de vue environnemental, la volonté des producteurs de développer leurs entreprises de façon durable, la présence sur le territoire d'une relèbe bien formée, un outil de commercialisation différencié (*Le bon goût frais de la Gaspésie, Le bon goût frais des Îles*), sont autant de forces qui permettent d'alimenter ce nouveau plan.

Les producteurs agricoles ont toujours démontré leur volonté entrepreneuriale malgré qu'ils doivent vivre dans l'incertitude en raison de divers facteurs comme les conditions climatiques, les prix du marché, le contexte de la mondialisation. Durant la

dernière année, les entreprises agricoles ont investi au-delà de 2.5 millions. De ce montant seulement 400 000\$ provenaient de subventions dans les programmes d'aide. Donc la classe agricole démontre sa volonté de développer ce secteur.

2. Le portrait sommaire de la situation québécoise et gaspésienne

Au Québec, l'agriculture est aujourd'hui la plus importante industrie primaire pour ce qui est de la contribution au produit intérieur brut. Plus de 36 000 exploitations agricoles procurent de l'emploi à 73 000 personnes. Actuellement l'agriculture québécoise est orientée vers la production de masse. Les fermes desservent les grands marchés (le lait, le porc, l'aviculture, les céréales) et sont dans une phase aiguë de consolidation. On voit naître des fermes de plus en plus grosses, très soucieuses de productivité et d'économie d'échelle. Cette approche productiviste de l'agriculture accentue la concentration des établissements agricoles dans les régions centrales du Québec au détriment des régions comme la Gaspésie. Ce modèle, loin de vouloir disparaître, est en plein essor et gagne chaque jour du terrain (fermes laitières, porcines, céréales, légumes etc.)

Les pratiques agricoles intensives découlant de la mise en œuvre d'un tel modèle productiviste au Québec commencent à exercer des pressions sur l'environnement, comme les atteintes à la qualité de l'eau du Saint-Laurent et de ses affluents. De plus, on assiste à une dégradation des ressources agricoles comme les sols dont on ne fait que commencer à mesurer les effets ou les conséquences.

Les types de dégradation des sols agricoles du Québec

- Superficie totale des sols agricoles: 2 800 000 hectares (ha)
- Détérioration de la structure: 428 555 ha
- Surfertilisation en phosphore: 308 190 ha
- Diminution de la matière organique: 252 000 ha
- Compaction: 100 000 ha
- Érosion hydrique: 45 000 ha
- Érosion éolienne: 28 625 ha

Parallèlement, l'effort des producteurs agricoles du Québec en matière de protection de l'environnement s'est intensifié ces dernières années. La question environnementale a amené l'Union des producteurs agricoles à élaborer une stratégie agroenvironnementale axée sur l'engagement de ses membres. La principale action privilégiée a été de réaliser le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec. Le portrait consiste à identifier les pressions exercées par les entreprises agricoles sur l'environnement de même que les pratiques contribuant à le protéger.

Le **Portrait agroenvironnemental des fermes de la Gaspésie** qui vient de paraître, confirme la qualité des sols agricoles de la région et le risque faible de

dégradation lié à ses pratiques agricoles. Un autre rapport vient confirmer la qualité de ses eaux. En Gaspésie, l'approche productiviste ne s'est pas développée comme dans les autres régions agricoles du Québec. L'agriculture régionale a survécu malgré une diminution dramatique de ses fermes.

L'agriculture est donc présente sur l'ensemble du territoire de la région administrative Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine qui comprend les MRC Denis-Riverin, Côte-de-Gaspé, Pabok, Bonaventure, Avignon, Îles-de-la-Madeleine.

Trois cent quatre entreprises pratiquent une activité agricole selon les critères du MAPAQ. Nous les retrouvons dans les productions suivantes: bovins de boucherie, bovins laitiers, pommes de terre, production ovine, cultures abritées (ornementales et légumes), céréales, légumes frais, aquiculture, petits fruits, oeufs de consommation, acériculture, cervidés, chèvre, sanglier, apiculture, émeus, autruches, chevaux, etc. La production totale à la ferme génère un revenu agricole brut de l'ordre de 18.5 millions. À cela, il faudrait ajouter la valeur des produits transformés en région.

Au niveau des terres agricoles, selon les cartes écoforestières du ministère des Ressources naturelles, 46 200 hectares sont déclarés à potentiel agricole. Si l'on se réfère au fichier du MAPAQ, 23 000 hectares sont déclarés en culture. À ce nombre, il faut ajouter 5 000 hectares non déclarés qui sont loués par les entreprises agricoles. Selon le classement de Tardif et Mailloux, 17% des terres sont considérées très bonnes et 63% sont de bonne qualité. Actuellement, environ 60% des terres à potentiel agricole sont cultivées, et elles le sont de façon extensive.

Le ratio actuel unité animale/hectare s'établit ainsi 1 unité animale/3.5 hectares jusqu'à 4.5 hectares. La moyenne provinciale s'établit à 1 unité animale/2.25 hectares dans la production vache-veau. Cet élément démontre que l'on peut améliorer le rendement de nos terres agricoles et qu'il y a place à développement.

La majorité des entreprises agricoles en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sont considérées à faible volume de production et se situent en bas de la moyenne provinciale. Leur mise en marché intérieure devient vite saturée vu le faible bassin de population. Il faut ajouter toutefois que la clientèle touristique estivale constitue un potentiel intéressant pour nos produits. Par ailleurs, les marchés extérieurs pour des productions de masse sont éloignés et les coûts de transport sont élevés pour les intrants et les produits également.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la qualité de l'eau et de l'air constitue des éléments positifs sur lesquels la région se démarque. Au niveau climatique, la région Gaspésie - Les Îles s'apparente à d'autres régions du Québec autant au niveau de la végétation que du nombre d'unités thermiques.

La région possède de fortes identités et évoque des éléments agréables tels que la nature, la mer, les vacances. Tout ce qui provient de la Gaspésie et des Îles attire l'attention. Selon cette perspective, nous avons avantage à utiliser l'identification d'origine de nos produits pour les faire connaître. En ce sens, les producteurs ont mis

en place les appellations d'origine «*Le bon goût frais de la Gaspésie*» et «*Le bon goût frais des Îles*» pour la commercialisation de leurs produits.

Synthèse¹ des caractéristiques de l'agriculture gaspésienne contemporaine:

a) sur l'évolution récente de l'agriculture gaspésienne

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de moitié entre 1981 à 1991;

- La régression du nombre de fermes s'est estompée et même stabilisée de 1991 à 1996;
- Le % d'abandon des fermes a été du double en Gaspésie par rapport au Québec entre 1991 à 1996;
- La superficie des terres cultivées a augmenté depuis 1991;
- Le % d'augmentation de culture des terres est de la moitié de celle du Québec de 1991 à 1996;
- L'agriculture est moins intensive en Gaspésie qu'au Québec (ratio superficie cultivée/superficie possédée);
- Il existe un potentiel important de terres à cultiver (4 200 hectares en bloc homogène selon le MAPAQ, plus de 15 000 hectares selon une évaluation par photos aériennes).

b) sur les entreprises agricoles et les exploitants agricoles

- Les fermes régionales génèrent moins de revenus mais ont moins de dépenses;
- Les fermes régionales ont moins d'actifs mais moins d'endettement;
- Les fermes régionales utilisent moins de pesticides mais aussi moins d'engrais;
- Près de 60% des fermes ont des revenus inférieurs à 50 000\$ en région comparativement à 54% au Québec;
- 16% des fermes de la région ont des revenus supérieurs à 100 000\$ contre 39% au Québec;
- Strictement sur la base des revenus, selon les statistiques, le tiers des fermes gaspésiennes risque de disparaître sans une augmentation substantielle de leurs revenus;
- Le tiers des exploitants agricoles travaillent à l'extérieur de la ferme plus de 20 heures/semaine comparativement à 19% ailleurs au Québec;
- 30% des exploitants agricoles consacrent moins de 20 heures par semaine à sa ferme comparativement à 22% au Québec;
- Le profil d'âge des exploitants agricoles gaspésiens est semblable à ce qu'il est ailleurs au Québec;
- La relève agricole a une formation équivalente au reste du Québec;
- Plus de la moitié des exploitants ont entre 35 à 54 ans;
- Près du quart des exploitants agricoles sont des femmes.

L'État de la situation agricole en Gaspésie nous démontre que le modèle productiviste ne s'est pas implanté en Gaspésie². Le faible revenu de nos entreprises agricoles nous oblige à repositionner notre agriculture. À l'automne 1998, une tournée systématique des syndicats de base et spécialisés a permis de vérifier, auprès des entreprises agricoles de la Gaspésie et des Îles, leur volonté de développer le secteur agricole. Cette consultation a permis aux permanents de l'UPA de préparer un nouveau plan de développement. Ce projet a été retourné aux membres pour être validé et bonifié. Au printemps 1999, lors d'un colloque réunissant les membres de l'UPA et les ressources du milieu agricole, l'orientation du plan de développement a été acceptée. Le monde agricole s'est approprié, à ce moment-là, la nouvelle vision qui soutiendra le développement de l'agriculture gaspésienne: «*L'agriculture du terroir durable*». Cette

direction donnée à notre agriculture repose sur une recherche de la qualité, de l'originalité, de la valeur ajoutée et de l'authenticité de nos produits.

Quant à la durabilité de ce développement, il repose sur le respect de l'environnement, sur la préservation des ressources naturelles, sur la stabilisation du milieu rural, sur la pérennité de notre agriculture et de sa rentabilité.

3. Le nouveau contexte agricole mondial et ses opportunités

Afin de mieux comprendre ce qui a alimenté la direction et les choix qui ont accompagné ce virage significatif de l'agriculture gaspésienne, il convient de démontrer que les tendances lourdes de l'agroalimentaire sont paradoxalement accompagnées de contre-tendances.

D'une part, on admet la nécessité d'augmenter le rendement par hectare pour faire face à la croissance démographique. La population mondiale augmente en raison de un million d'habitants environ tous les quatre jours, soit 90-100 millions par année, soit environ un milliard par décennie. D'autre part, les préoccupations environnementales questionnent l'utilisation intensive des fertilisants chimiques et intrants de synthèse.

Dans les pays en développement (pays européens post-communistes, pays asiatiques et latino-américains), on enregistre une augmentation rapide de la consommation des produits alimentaires. Cette augmentation est due à une combinaison de la croissance démographique combinée à la croissance économique. Ces pays sont de plus en plus tributaires des importations.

Dans les pays développés, l'on assiste à une stagnation démographique et à un vieillissement rapide de la population ayant pour conséquence des marchés agroalimentaires saturés. Ces pays se tournent donc vers l'exportation. Les consommateurs des pays développés sont éduqués, disposent d'un fort pouvoir d'achat et sont préoccupés par leur état de santé et leur bien-être. Ce contexte ouvre donc une nouvelle possibilité pour les producteurs agricoles, celle de la production agricole de qualité pour des segments de marché capables de reconnaître cette qualité et d'en payer un plus juste prix.

La sensibilisation accrue des consommateurs envers la salubrité et l'innocuité des aliments

En Europe, la maladie de la vache folle a été le catalyseur d'un large mouvement de prise de conscience de la qualité de l'alimentation offerte par le système agroalimentaire actuel. Cette prise de conscience des consommateurs a été radicale. Dorénavant, ils veulent savoir ce qu'ils mangent.

L'exemple du soya modifié génétiquement illustre bien cela. La France a décrété un moratoire sur la vente des OMG (organismes modifiés génétiquement). En Europe, les vives réactions des consommateurs ont obligé l'application de la traçabilité dans

l'industrie des viandes. Les pressions des consommateurs amènent également de plus en plus de transformateurs et de producteurs à implanter des contrôles de qualité très sévères. La traçabilité désigne les processus qui permettent à l'industrie d'identifier la provenance d'un produit agricole qui se serait avéré impropre à la consommation. Évidemment, dans le cas d'un producteur agricole qui est aussi le transformateur et qui fait de la vente directe, s'il y a un problème, le consommateur connaît le producteur et il est facile de l'interpeller. Mais dans le cas de la production agroalimentaire industrielle, c'est une autre affaire et l'agroindustrie doit mettre en place ces outils pour rétablir la confiance des consommateurs.

La croissance accélérée de la demande d'aliments biologiques

La demande pour les produits biologiques est en forte hausse dans les pays occidentaux. Le marché canadien serait de 500 millions de dollars. Le marché américain est passé de 78 millions en 1980 à 5.7 milliards US\$ aujourd'hui. En Grande-Bretagne, en 1998, la demande pour les produits issus de l'agriculture biologique a augmenté de 40%. L'association des agriculteurs britanniques prévoit atteindre un chiffre d'affaires de 1.65 milliards US\$ d'ici deux ans. La croissance annuelle mondiale serait de 20%.

Une demande accrue pour les aliments fonctionnels

Une population occidentale vieillissante, un souci accru des «baby-boomer» pour leur santé, une recherche constante du mieux vivre, la quête d'alternatives aux médicaments conventionnels et leurs effets secondaires sont autant de facteurs qui stimulent la demande pour les aliments fonctionnels (neutraceutiques) et les suppléments alimentaires.

Le marché japonais des neutraceutiques est estimé à 6 milliards et celui des États-Unis à 1.5 milliards de dollars. Le marché canadien est estimé à 150 millions de dollars US. On estimait, en 1997, le marché américain des suppléments alimentaires à 12 milliards de dollars américains, répartis en vitamines, minéraux et extraits de plantes.

Les préoccupations sociales et environnementales des consommateurs

Les pressions des consommateurs et des environnementalistes se font de plus en plus nombreuses sur les producteurs agricoles et sur les transformateurs. Il se dégage une troisième voie, entre le mode de production biologique, jugé parfois trop restrictive, et le productivisme, soit la naissance d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. De nouveaux programmes de certification, basé sur le respect d'un ensemble de critères sociaux et environnementaux stricts voient le jour, comme le programme de certification de culture sans intrants chimiques et non transgénique développé au Québec.

La recherche d'authenticité

Le consommateur veut savoir ce qu'il consomme. Sa quête d'authenticité l'amènera davantage à vouloir acheter directement du producteur à travers des activités agrotouristiques, visites au marché public, achats en kiosques et recherche de produits régionaux. En ce sens l'appellation d'origine «*Le bon goût frais de la Gaspésie*» est un excellent outil de promotion.

4. Une agriculture différente: le plan d'action stratégique agroalimentaire de la Gaspésie et Les Îles

Le Plan de développement «*Une agriculture du terroir durable*», même s'il constitue un important virage, repose sur des forces fondamentales qui font de la Gaspésie une région idéale et à très haut potentiel pour ce type d'agriculture. Une agriculture dont l'utilisation de méthodes culturales et d'élevage respectueuses de l'environnement et durables en constitue la pierre angulaire.

Les forces et les opportunités de l'agriculture gaspésienne contemporaine

- Excellente qualité agroenvironnementale (sols, eau, air);
- Isolement géographique et climat maritime;
- Connotation positive des produits madelinots et gaspésiens;
- Volonté des producteurs de se développer;
- Fréquentation touristique importante;
- Disponibilité de terres agricoles de bonne qualité.

Le nouveau plan de développement «*Une agriculture du terroir durable*» adopté par l'UPA conduit notre agriculture à un virage. Ce virage permet de cheminer avec tous les producteurs et productrices car cette approche est globale et permet ainsi d'intégrer les autres facettes de l'agroalimentaire comme la mise en marché, la transformation et la distribution. L'approche de l'UPA conditionne donc toute la filière agroalimentaire. La concertation de tout le monde agricole et alimentaire a donc permis d'établir un plan de développement stratégique de l'agroalimentaire pour la Gaspésie et les Îles qui partage et intègre la vision des agriculteurs gaspésiens et madelinotiens.

Enjeux et objectifs du plan d'action stratégique agroalimentaire de la Gaspésie et Les Îles

À la suite de l'élaboration du diagnostic de la situation de l'agriculture gaspésienne, il s'agissait d'identifier des pistes d'action devant concrétiser le plan d'action stratégique agroalimentaire. Cinq grands objectifs ou enjeux de développement ont été retenus, et pour chaque objectif un certain nombre d'axes de

développement et de moyens ou d'activités à mettre en œuvre pour les atteindre; les cinq enjeux sont les suivants: stimuler la mise en valeur des potentiels régionaux, accroître la présence et démarquer les produits sur les marchés, consolider et développer les entreprises agroalimentaires, stimuler le maillage et la concertation intersectorielles, assurer la protection et la mise en valeur du territoire agricole. Pour chaque objectif du plan, nous présentons ici les axes retenus au cours du processus de consultation des producteurs agricoles ainsi que les moyens d'actions ou les activités identifiées.

Stimuler la mise en valeur des potentiels régionaux

Axes de développement

- Augmenter le savoir-faire par la recherche, l'innovation et le transfert technologique;
- Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises et de nouvelles productions;
- Soutenir une utilisation maximale du potentiel agricole;
- Développer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à la relève.

Moyens d'action

- Par des projets de collaboration entre le milieu de la recherche appliquée et les entreprises agroalimentaires;
- Valoriser l'utilisation des résidus forestiers comme source d'énergie principale pour les cultures abritées et comme source d'approvisionnement pour le compostage des fumiers de ferme;
- Favoriser l'établissement d'entreprises certifiées biologiques et d'entreprises axées vers des marchés spécifiques (terroir durable) pour des mises en production (nouvelles ou de transition);
- Développer l'utilisation du personnel et des installations de recherche et développement du MAPAQ du secteur des pêches dans le secteur de l'agroalimentaire;
- Informer et stimuler le milieu afin de mettre en place des modèles alternatifs de production durable adaptée à nos entreprises et à notre contexte;
- Informer les producteurs en place des opportunités des marchés spécifiques;
- Faire de la prospection auprès des étudiants spécialisés en agriculture biologique;
- Soutenir la mise en place d'un programme d'aide financière permettant la transition ou le démarrage de ces entreprises;
- Assurer un encadrement et une formation adéquats pour permettre l'implantation et/ou la transition de ces entreprises;
- Supporter les initiatives collectives de développement dans une approche de complémentarité aux entreprises existantes;
- Que le développement de productions viables et compatibles au plan de développement soit soutenu (ex: multi-ressources forestières, crucifères, semences, oléagineux, etc).

Accroître la présence et démarquer les produits régionaux sur les marchés

Axes de développement

- Mettre en place une veille informationnelle sur les marchés;
- Assurer et développer la qualité de nos produits (cahiers de charges, ISO, HACCP);
- Augmenter la valeur ajoutée de nos produits (production, transformation);
- Développer la mise en marché individuelle et collective de nos produits.

Moyens d'actions

- Que soit mise en place une veille informationnelle visant à:
- Augmenter de 20% le nombre de points de vente d'entreprises ciblées en région;
- Élargir les canaux de distribution extérieurs actuels pour permettre à 10 entreprises ciblées d'y accéder et rendre opérationnels 10 nouveaux points de vente extérieurs;
- Permettre à 15 entreprises de conquérir des marchés non conventionnels (terroir durable);
- Que l'on identifie 10 produits ou recettes de la région ayant un potentiel de commercialisation (terroir) dans le but de diversifier et/ou créer trois entreprises impliquées dans le développement de sept nouveaux produits;
- Contribuer à doter les deux associations (*Bon goût frais*), 60% de leurs membres (dont 100% de leurs membres transformateurs) d'une stratégie structurée de mise en marché.

Consolider et développer les entreprises agroalimentaires

Axes de développement

- Améliorer la gestion et accroître le chiffre d'affaires des entreprises;
- Favoriser l'intégration régionale de la filière agroalimentaire;
- Adapter les productions et les produits en fonction des possibilités de marché.

Stimuler le maillage et concertation intersectoriels

Axes de développement

- Développer l'utilisation concertée des infrastructures et de l'expertise du secteur des pêches;
- Être partenaire de l'industrie touristique (développement panoramique, culture gastronomique, itinéraires ciblés, etc.);
- Coordonner les actions de l'agroalimentaire au niveau régional, local et municipal;
- Que le secteur agroalimentaire devienne un partenaire de l'industrie touristique et culturelle (développement panoramique, culture gastronomique, itinéraires ciblés, etc.).

Assurer la mise en valeur et la protection du territoire et des activités agricoles

Axes de développement

- Orienter et supporter les initiatives collectives de développement dans une approche de complémentarité aux entreprises existantes;
- Rendre disponibles des terres agricoles non utilisées;
- Favoriser la productivité des sols dans le respect de l'environnement.

Cette stratégie de développement agricole régional tente donc d'allier des objectifs qui se sont avérés contradictoires dans le modèle de développement agricole productiviste comme la production agricole et la protection des ressources et du territoire, ou encore la protection de l'environnement et la recherche d'un revenu décent. Aussi, une «*agriculture du terroir durable*» s'inspire des nouvelles approches agroenvironnementales qui tentent de faire la preuve que le développement agricole et le respect de l'environnement peuvent aller de pair. À la vérité, l'agriculture familiale, qui est une caractéristique de l'agriculture gaspésienne, à cause de son souci de la transmission du patrimoine au sein des familles, a toujours gardé une capacité de prendre en compte l'environnement; faire autrement aurait engendré une rapide dégradation des sols menaçant la pérennité de ce modèle agricole.

* * *

Plusieurs facteurs se conjuguent actuellement pour faire éclater le modèle agroalimentaire mis en place depuis un demi-siècle et qui visait, comme on l'a dit, la sécurité des approvisionnements alimentaires et leur accessibilité au plus bas coût pour le plus grand nombre; un tel modèle disqualifie plusieurs agricultures régionales, comme celle de la Gaspésie, incapables de rencontrer ces exigences. Les modèles industriels ou industrialisants laissent les consommateurs de plus en plus perplexes sur la qualité de leur alimentation, surtout avec les nouvelles avancées scientifiques et techniques de la transgénèse qui permet de produire des OGM (organismes génétiquement modifiés). Du côté des producteurs agricoles, quelques-uns remettent en cause ce modèle de production de masse pour une production de qualité, où le territoire de production devient un gage de spécificité, d'authenticité et de qualité du produit. Et par ailleurs, ce sont souvent des nouveaux venus dans le monde agroalimentaire, comme des urbains qui décident de s'installer en campagne, qui arrivent avec leurs modèles alternatifs, généralement orientés vers ce que certains appellent une «*agriculture du terroir*» où la production et la transformation ne sont plus dissociées comme dans l'agriculture moderne. C'est, en partie le cas en Gaspésie où on a vu arriver des «*néo-ruraux*» qui ont survécu à leur installation en agriculture et qui sont aujourd'hui des acteurs parfaitement intégrés à cette classe agricole régionale.

Dans cette direction, spécifier un produit en l'identifiant à son territoire de production, par les appellations d'origine ou autres labels du genre, permet de produire

et de capturer des valeurs ajoutées et de créer des barrières là où par ailleurs le système marchand veut les enlever. Les appellations sont bien connues dans le cas des vins mais elles sont en train de s'étendre à une large gamme de produits. En reliant le produit au territoire, elles recréent ce qu'on appelle des rentes différentielles là où l'abolition des règles commerciales a tendance à les faire disparaître. Car, par exemple, pour produire du «Veau de Charlevoix» en plus de plusieurs prescriptions du cahier des charges, il en est avant tout une autre: que cet animal soit élevé dans ce qui est «naturellement» le territoire en question. Peter Apedaile nous rappelait récemment l'utilité et la transférabilité de l'expérience française des «labels» en territoire québécois et canadien.

La formule française AOC, qui vise à assurer la qualité du vin, est un système dont nous pourrions nous inspirer dans les régions rurales. L'appellation d'origine contrôlée est un concept qui permet de donner une identité bien précise à la production rurale avant de la mettre en marché sous forme générique. La mise en marché peut également se faire selon les divers marchés, et grâce à cette différenciation, il est possible d'augmenter les bénéfices (Apedaile, 1996).

Pour diverses raisons venant à la fois de la demande, soit des consommateurs plus exigeants, capables de payer et exigeant une nourriture de qualité, soit des producteurs qui veulent sortir de la logique de produire plus pour produire mieux, avec des produits du terroir à haute valeur ajoutée, parfois offerts en vente directe, un troisième terme s'impose dans l'équation de l'agriculture moderne, soit la production agroalimentaire de qualité qui vient s'ajouter aux deux termes historiques: une production agricole abondante et une production à bon marché.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que la période actuelle, qui en sans contredit une période de transition, aboutisse non pas à un changement d'un modèle de développement agricole pour un autre, mais à la complexification de notre système bioalimentaire avec la continuation de ce que plusieurs ont appelé le *modèle agricole productiviste* et la mise en place d'autres modèles comme celui d'une agriculture du terroir, soit une agriculture de qualité visant à incorporer dans le produit une identité territoriale (ce qui revient à une sorte de processus de création d'un label qui spécifie le produit sur le marché). Il pourrait y avoir ainsi coexistence de deux types d'agriculture au Québec - ou une agriculture duale - s'adressant à des marchés spécifiques. Une telle question qui agite les milieux scientifiques interpelle peu les agriculteurs gaspésiens soucieux à la fois de s'inscrire dans la logique marchande et de rentabiliser leurs entreprises mais aussi de produire de manière différente en respectant davantage l'environnement. C'est sans doute à la périphérie du système agroalimentaire, comme en Gaspésie, que risque de s'inventer cette agriculture durable ou «*environnementalement correcte*» qui est attendue par la société québécoise contemporaine.

Bibliographie

APEDAILE, Peter. (1996). *Témoignage devant le Comité permanent des ressources naturelles sous la présidence d'Andy Mitchell*. Séance no 14, mardi le 28 mai.

GRÉPA. (2000). **Le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec.**

JEAN, Bruno. (2000). «*L'agriculture familiale et l'agriculture durable en Amérique du Nord: vers une agriculture «environnementalement correcte»*» dans **Desenvolvimento e Meio Ambiente**, revue de l'Universidade Federal do Parana (Brésil), vol. 1.

JEAN, Bruno. (1999). «*Vers une première politique rurale: aménager l'avenir des campagnes au XXI^e siècle*» dans **Québec 2000, Toute l'année politique, économique, sociale, culturelle**. Montréal, Fides. Pages 451-458.

JEAN, Bruno. (1985). **Agriculture et développement dans l'Est du Québec**. Sillery, PUQ. 431 p.

LALANCETTE, Clément. (1999). «*Les nouvelles possibilités en agriculture*». Communication présentée au colloque sur l'Agriculture durable, tenu à New Richmond en Gaspésie, le 15 mars.

ROBITAILLE, Patricia. (1999). **Qualité des eaux des rivières Mitis et Matane dans le Bas-Saint-Laurent et des rivières Sainte-Anne, York, Bonaventure, Cascapédia et Nouvelle en Gaspésie**. Ministère de l'Environnement du Québec.

TARDIF, Lauréan. (1979). **Carte des possibilités d'utilisation agricole des sols**. MAPAQ.

TABLE AGROALIMENTAIRE DE LA GASPÉSIE. (1999). **État de situation de l'agroalimentaire en Gaspésie**.

Annexe

Tableau 1: Contribution de l'industrie bioalimentaire (incluant les pêcheries) à l'activité économique au PIB et emploi en % Gaspésie - Les-Îles/Québec 1996

Contribution à l'économie régionale	PIB		Emploi	
	Région(%)	Québec(%)	Région(%)	Québec(%)
Secteur primaire bioalimentaire	3 %	1.7 %	11 %	2.6 %
Secteur secondaire bioalimentaire	3 %	3.8 %	5 %	2.3 %
Secteur tertiaire bioalimentaire	4 %	3.8 %	13 %	7.3 %
Total de l'industrie bioalimentaire	10 %	9.3 %	29 %	12.2 %

Source: **Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, Estimations pour 1996**, MAPAQ, Direction générale des affaires économiques, 1998.

Tableau 2: Évolution des superficies en culture par MRC 1981-1996

	Superficie en culture (Hectares)				
	1981	1991	Variation en % 1981-1991	1996	Variation en % 1991-1996
Avignon	6569	4276	-35%	5292	24%
Bonaventure	7477	6651	-11%	7449	12%
Denis Riverin	2034	1336	-34%	1246	-7%
La Côte de Gaspé	493	408	-17%	137	-66%
Pabok	1537	844	-45%	729	-14%
Les îles de la Madeleine	325	105	-68%	594	466%
Total de la région 11	18435	13620	-26%	15447	13%
Québec					6.7%

Source: Statistique Canada, recensement 1996.

Tableau 3: Temps consacré à l'exploitation agricole en 1995

Temps consacré à l'exploitation agricole	Gaspésie-les-Îles	Québec
Moins de 20 heures/semaine	30%	22%
20 à 40 heures/semaine	31%	21%
Plus de 40 heures/semaine	39%	56%
Total	100%	100%

Source: Statistique Canada, recensement 1996.

Tableau 4 : Heures travaillées à l'extérieur de l'entreprise agricole en 1995

Heures travaillées à l'extérieur	% des entreprises	
	Gaspésie-les-Îles	Québec
Aucune	57%	76%
Moins de 20 heures	8%	5%
20 à 40 heures	19%	12%
Plus de 40 heures	16%	7%
	100%	100%

Source: Statistique Canada, recensement 1996.

Tableau 5 : Analyse Gaspésie - Les-Îles/Québec, selon différents paramètres

Paramètre	Québec	% Région/Québec	
		Région Gaspésie-les-Îles	
Nombre de fermes	35991	331	0,92%
Superficie totale des fermes -Hectares	3456213	45823	1,33%
Superficie en culture- hectares	1738811	15448	0,89%
Valeur totale du capital agricole (M\$)	15074,2	77,8	0,52%
Revenus agricoles totaux bruts (M \$)	4972,5	17,5	0,35%
Dépenses totales de l'exploitation agricole (M \$)	3996,0	14,1	0,35%
Dépenses totales en salaires (M \$)	463,7	2,1	0,45%
Frais d'intérêt de l'exploitation agricole (000 \$)	307037,7	1274,7	0,42%
Chaux appliquée en 1998 (000 tonnes m.)*	400,0	3,8	0,95%
Achats d'engrais et de chaux (000 \$)	181938,5	779,13	0,43%
Herbicides, insecticides, fongicides, etc. (000 \$)	59521,1	227,2	0,38%

* Source pour la chaux: Direction régionale du MAPAQ.

Source: Statistique Canada, recensement 1996.

Notes

¹ Ce portrait repose sur une analyse statistique dont plusieurs tableaux sont placés en annexe du présent travail.

² Les travaux du BAEQ, parce qu'ils postulaient que ce seul modèle était appelé à se développer, annonçaient la mort lente de l'agriculture gaspésienne; paradoxalement, c'est son retard qui risque probablement d'en faire une agriculture en avance. Voir: Bruno Jean, **Agriculture et développement dans l'Est du Québec**, Sillery, PUQ, 1985.

L'établissement de la relève agricole familiale: facteurs et trajectoires d'insuccès¹

Diane Parent, Université Laval

Bruno Jean, UQAR

Mario Handfield, UQAR

Depuis quelques années l'agriculture des pays industrialisés fait face à un fâcheux paradoxe soit celui d'avoir une agriculture forte s'appuyant sur des fermes familiales, imposantes certes, mais de plus en plus fragiles (Jean, 1991). Dans ce contexte, les capacités d'adaptation de la ferme familiale et notamment l'établissement de la relève agricole deviennent des défis importants pour le secteur agricole et pour le maintien du tissu rural.

Au Québec, en 1997, 4 300 fermes soit 15% des exploitations ont déclaré un besoin de relève à court terme et près des deux tiers d'entre elles sont relativement imposantes (ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 1998). Or il semble qu'il soit de plus en plus difficile non seulement de s'installer mais de demeurer en agriculture; une étude réalisée par Perreault (1994) soulignait d'ailleurs que près de 70% des entreprises familiales ne passaient pas le cap de la seconde génération. Toutefois, compte tenu des caractéristiques propres aux exploitations agricoles (mode de vie tout autant qu'activité économique), les fermes familiales canadiennes se transmettent d'une génération à l'autre cinq fois plus souvent que les entreprises familiales d'autres types (Taylor et al., 1998). Cependant il y a quelques années Muzzi et Morisset (1987) avaient constaté que plus d'un jeune sur quatre s'était retiré de l'activité agricole dans les six ans qui ont suivi l'établissement et que près de 40% d'entre eux avaient connu une détérioration de leur situation financière depuis leur entrée en agriculture. Donc, il semble y avoir une certaine unanimité sur le fait que les premières années sont cruciales pour réussir en agriculture sans compter que c'est à ce stade que les apprentissages en gestion sont les plus nombreux.

D'aspirant agriculteur à «ex-agriculteur»: une dure réalité peu explorée

Pour toutes sortes de raisons tant paradigmatiques que méthodologiques, bien peu d'études se sont penchées sur le phénomène d'insuccès (Jirari, 1992). La revue de la littérature démontre d'ailleurs que la complexité et surtout le poids des facteurs d'insuccès restent à établir. En effet, si ceux habituellement cités sont soit d'ordre technico-économiques ou financiers, soit liés à la trajectoire scolaire des exploitants (Muzzi et Morisset, 1987; Hamel et Morisset, 1993; Filteau et Laliberté, 1987) ou, dans une moindre mesure, d'ordre juridique (Hamel et al., 1989), peu d'études ont

vraiment approfondi l'impact des facteurs socioculturels au cœur du processus d'installation dont le poids de la tradition patrilinéaire (Simard et St-Cyr, 1990; Reimer et Shaver, 1988; Errington, 1998; Études rurales, 1988), l'importance des valeurs et pratiques des parents dans le processus de socialisation de leurs enfants (Elder et al., 1994), le rôle du conjoint dans la réussite ou l'échec de l'entreprise (St-Cyr et al., 1994; Morisset et Ethier, 1987) et les rapports «avoirs – pouvoirs» entre partenaires familiaux (Jacques-Jouvenot, 1997; Parent, 1996; Simard et St-Cyr, 1990; Dion, 1983). En outre, on ne peut occulter les particularités quant au genre notamment l'élimination des filles lors du processus de transmission de l'exploitation familiale (Filteau et Laliberté, 1987; Simard et St-Cyr, 1990; St-Cyr et al., 1994; Dumas et al., 1995); même si ce phénomène reste à explorer plus à fond nous savons que, pour les filles de la relève (qui constituaient 12% des cas d'installation en 1997), le fait qu'elles empruntent une trajectoire de socialisation de type scolaire, différente des garçons, entrerait dans une stratégie visant à combler leur déficit de légitimité de leur projet par un surcroît de formation scolaire.

Notre recherche en perspective

C'est avec l'intention de documenter le phénomène d'insuccès et sachant que les expériences difficiles peuvent être source d'apprentissage pour les futures installations que nous avons entrepris un programme de recherche sur l'insuccès de la transmission des exploitations agricoles. Nous présentons ici les résultats de la première partie du programme qui fut entreprise en 1997-1998 et qui visait à identifier et pondérer les facteurs associés à l'insuccès lors de l'établissement sur la ferme familiale chez 25 sujets qui avaient élaboré un projet sérieux mais non concrétisé (dénommés ici *Ante-établissement*) et 40 autres (*Post-établissement*) dont l'installation n'a pas duré plus de six ans en moyenne. Nous voulions de plus explorer l'impact de la dimension régionale dans cette analyse d'abandon; c'est ainsi que l'échantillon a été divisé selon trois grandes zones, représentant l'ensemble des seize régions agricoles du MAPAQ: 1) 19 cas en zone centrale, aux fins de la recherche, il s'agit des régions de la Montérégie, de Joliette et du sud-ouest de Montréal; 2) 27 cas en zone intermédiaire et représentée dans la recherche par la région de Québec; 3) 24 cas en zone périphérique, aux fins de cette recherche nous nous sommes concentrés dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Des 70 cas retenus, 65 ont fait l'objet d'analyse (25 *Ante* et 40 *Post*).

Il s'agissait donc de relever les facteurs de niveau individuel, familial, organisationnel et externe qui sont en jeu et ce, tel que proposé par Kayser (1990). Il va de soi que pour comprendre les logiques sous-jacentes à cette délicate situation une méthodologie de type qualitatif basée sur des entretiens approfondis s'est imposée. Nous avons atteint la saturation théorique avec 65 informateurs, lesquels furent interrogés sur les grandes étapes caractérisant leurs parcours soit l'enfance-socialisation, le projet d'installation, l'installation (pour les cas *Post*), la période

d'abandon proprement dite de même que l'étape post-abandon. De plus un ensemble de données factuelles telles le profil socio-démographique des répondants et de sa famille et certaines données technico-économiques de la ferme et du milieu environnant ont été recueillies par voie de questionnaire.

L'abandon est un processus avant d'être une décision douloureuse

Le premier constat dégagé de cette recherche est que l'abandon n'est pas une étape mais un processus qui se construit souvent de longue date, bien que certaines étapes apparaissent cruciales comme la période d'adolescence où l'engagement dans les travaux de la ferme commence à être plus soutenu. L'abandon est rarement le fruit d'un seul événement ou facteur, il y a plutôt un enchaînement de facteurs de divers niveaux dont certains sont plus déterminants que d'autres. Citons les conflits d'orientation quant au devenir de la ferme (40% des cas), la vision aliénante du métier d'agriculteur transmise par le père et appropriée par les enfants, la formation-préparation insuffisante de la relève, la non-délégation du pouvoir instaurée par le prédécesseur, les rapports père-fils caractérisés par une relation de contrôle plutôt qu'une relation de confiance, la communication contradictoire transmise par les prédécesseurs (*«la ferme sera à toi mais je ne prends pas les moyens pour te la laisser»*) et l'absence de pratiques de gestion. Le tableau 1 présente l'inventaire et la pondération des facteurs d'insuccès, éléments que nous avons mis en parallèle avec ceux des situations de succès tirés de certaines recherches sur le sujet.

Notre étude nous a permis de constater que ce n'est ni le fait de commencer tôt à travailler sur la ferme, ni la nature des tâches qui sont effectuées qui sont à la base du goût qui se développe pour le métier d'agriculteur, mais bien la manière dont est vécu au quotidien le travail sur la ferme. Lorsqu'il est vécu comme une obligation et comme quelque chose de pénible, le goût de devenir agriculteur apparaît beaucoup plus tardivement. En fait, il semble s'établir un lien entre une perception négative des travaux de la ferme lors de l'enfance et de l'adolescence, l'élaboration tardive du projet d'établissement et un sentiment que l'agriculture est dévalorisée socialement. Cette dynamique n'est pas sans influencer à son tour la motivation à s'établir. Par exemple, on peut émettre l'hypothèse que la motivation à s'établir sera moins grande chez une personne si cette dernière a vécu le travail sur la ferme comme une corvée, si elle n'a pas été désignée comme une relève potentielle sur la ferme et qu'elle estime ses possibilités de s'établir dans l'avenir comme faibles ou nulles. De plus, à la lumière des témoignages, on peut avancer que des orientations trop divergentes quant au devenir de la ferme réduisent d'autant les possibilités de transfert en plus d'être propices au développement de situations conflictuelles. Les relations qui s'instaurent entre le prédécesseur et le successeur lorsque le projet d'établissement prend forme sont indicatives des possibilités de réussite du transfert de la ferme. Si au lieu d'être basées sur le contrôle, les relations sont basées sur la confiance, les possibilités de

Tableau 1 : Inventaire des facteurs influençant le processus de transmission de la ferme familiale

Niveaux		Liste des facteurs-obstacles (facteurs d'insuccès - notre recherche)	Liste des facteurs-facilitants (facteurs de succès – autres recherches) ²
Individuel	Successesseur	<p>Pas de support «moral» du conjoint Rang familial autre qu'ainé Pas/Peu expérience hors de la ferme familiale Formation/préparation insuffisante (**) Genre (fille) (*) Pas de mise de fonds Appréhension travail ferme vs qualité vie Faible initiative, faible motivation (*) Statut civil homme: célibataire Opportunité travail ailleurs</p>	<p>Formation/préparation Support du conjoint Expérience Rang familial (ainé) Genre (garçon) Si fille: statut «mariée» Initiative (introduction innovation) Événement-clé: perte d'emploi</p>
	Prédécesseur	<p>Âge (trop jeune) Santé (bonne santé) Appréhension face à l'avenir et à la retraite (insécurité financière, psychologique)* Impossibilité/Difficulté à déléguer-partager responsabilités décisions stratégiques (**) Absence amour métier, Vision aliénante(**) Méfiance envers la relève (**) Identité fondue dans la ferme («Ma ferme c'est moi!») Aucun/peu intérêt en dehors ferme Communication contradictoire (*) Exigences \$ élevées Peu/pas impliqué dans le milieu Méfiance envers conseil externe Événement-clé: divorce</p>	<p>Âge (retraite) Santé (bonne ou mauvaise) Autres intérêts professionnels/personnels Accès inconditionnel à la ferme Se sent apprécié, respecté et «utile» Délégation graduelle responsabilités et direction Intégré dans réseau professionnel Utilisation Conseil/consultation externe Événement-clé: décès, maladie Sécurité vs avenir Attachement patrimoine</p>
Familial		<p>Conflits familiaux traversent l'entreprise Communication dans le groupe difficile, rumeurs, ambiguë (**) Écart d'âge/Valeurs divergentes Trop d'enfants intéressés Vision obscure, divergeant voire opposée de l'avenir de la ferme familiale (**) Mésentente parents-conjoints</p>	<p>Solidarité/Valeurs familiales fortes Attachement «partagé» à la continuité du patrimoine (Vision relativement commune sur avenir ferme) Reconnaissance/respect mutuel des compétences Échanges encouragés et application du principe «<i>Agree to disagree</i>» (le groupe accepte le principe qu'il puisse y avoir des désaccords)</p>

Organisationnel	Entreprise peu modernisée (*) Entreprise à faible potentiel de revenu (*) Entreprise en difficulté financière Secteur non traditionnel Structure de direction unilatérale Système/pratiques de gestion absents ou inappropriés (**) 	Entreprise modernisée Entreprise rentable Entreprise difficulté financière Secteur à faible risque (revenu) Bonnes pratiques et stratégies de gestion
Externe	Absence de ressources - réseaux de conseils (*) Avis contradictoires ou discutables (spécialistes) Refus financement agricole Conjoncture (prix denrées, marché fortement concurrentiel, etc.) Lois-règlements contraignant (environnement) Incertitude politique agricole (prix des quotas) 	Présence de réseaux de services et conseils Support de conseillers Conjoncture Stabilité politiques agricoles Accès au financement

Note: (**) facteur très important, (*) facteur de moyenne à grande importance.

réussite du transfert de la ferme sont meilleures. Un bon nombre de cas d'échec peuvent être imputés à l'incapacité du propriétaire de la ferme de déléguer une partie de son pouvoir en faveur de sa relève ou encore, plus rarement, à une tentative de la part de la relève de prendre le contrôle des opérations de l'exploitation au détriment de son propriétaire.

Mentionnons que certains préjugés ce sont avérés faux, entre autres celui qui concerne «*l'intrigante belle-fille qui risque de menacer la survie patrimoniale et les relations du clan familial*». Dans la très grande majorité des cas, nous n'avons pas rencontré de telles situations: au contraire, pour certains jeunes, c'est l'instabilité affective, le fait de ne pouvoir avoir de conjoints qui les ont fait abandonner. S'établir, c'est aussi un projet de vie et un projet familial et ce, même si le conjoint mène une vie professionnelle autonome. Autre préjugé déconstruit, issu celui-là du milieu des affaires, et qui se traduit par la maxime «*pour réussir la succession familiale, il faut séparer les affaires de la famille de celle de l'exploitation*». Si cette stratégie a souri à quelques-uns, elle n'est pas la formule-type des entreprises familiales qui ont réussi la succession. Les études sur le sujet révèlent plutôt que celles qui ont réussi le transfert de la ferme familiale sont celles qui ont su naviguer dans le paradoxe suivant: conjuguer et transmettre les valeurs qui relèvent de la sphère familiale (gratuité, solidarité, attachement au patrimoine, mode de vie intéressant) et construire sur ce socle des stratégies propres à l'économie de marché telles le développement d'une entreprise performante, l'adoption de nouvelles technologies, l'adoption de pratiques de gestion de plus en plus sophistiquées (de Haan, 1993) et ce, dans un contexte relationnel parents-enfants pas toujours (ou nécessairement) harmonieux. De fait,

réussir la transmission de l'exploitation familiale est un processus de négociation (Parent, 1994).

Une typologie des trajectoires d'abandon

L'analyse des récits d'abandon de l'ensemble de l'échantillon a permis d'identifier quatre trajectoires principales d'insuccès à l'établissement, soit par ordre d'importance, l'abandon à la suite des conditions non facilitantes des parents, l'abandon accompagnant le démantèlement de l'exploitation (par les parents dans les cas *Ante* et par la relève dans les cas *Post*), l'abandon à la suite de l'établissement sur une petite ferme non modernisée et l'abandon à la suite des problèmes de gestion (tableau 2). Ces quatre premières trajectoires expliquent à elles seules 70% des cas d'abandon de projet sérieux (*Ante*) et plus de 60% des cas d'abandon après un établissement effectif (*Post*).

Tableau 2 : Trajectoires d'abandon de la relève agricole. Primaires et (secondaires)

	Ante	Post
Conditions non facilitantes	48%	22%
Démantèlement	15%	16%
Ferme non modernisée	7%	10%
Mauvaise gestion	---	15% (26%)
Qualité de vie	11%	8% (37%)

Les «conditions non facilitantes des parents» telles les conditions financières, la non-intégration aux responsabilités et/ou l'absence de pédagogie préparatoire au métier d'agriculteur-gestionnaire pèsent lourdement dans les trajectoires d'insuccès de l'installation; cependant elles ne sont pas représentées également selon les régions. Dans le Bas-Saint-Laurent, elle représente 35% des cas, dans la région de Québec 10% seulement, et dans la région centrale de Montréal, 60% des cas. Cette forte variation s'explique d'ailleurs assez bien si on prend en compte l'environnement social et économique de ces deux régions. Dans le Bas-Saint-Laurent, des agriculteurs en quête d'une reconnaissance professionnelle et sociale souhaitent se donner une retraite bien méritée; cela se traduit dans une vente au successeur, à un prix qui tout en étant inférieur à la valeur marchande de la ferme reste relativement élevé en regard de la capacité de payer de la jeune génération qui s'établit. Dans la région de Montréal, le passage de la logique patrimoniale (une affaire de relations familiales) à la logique entrepreneuriale (une relation d'affaires) semble prendre le dessus dans les rapports sociaux régulant les décisions de gestion dans l'exploitation familiale. De plus, les fermes de cette région sont des entreprises qui valent trois fois plus cher que celles de la région du Bas-Saint-Laurent. La logique d'entreprise impose alors d'elle-même des

conditions jugées non facilitantes, car le prédécesseur se voit dans l'obligation de faire une transaction qui ne peut faire appel à la dimension du «don» comme dans le modèle de succession patrilinéaire classique.

Les situations d'abandon qui furent précipitées à la suite d'une détérioration de la qualité de vie personnelle et/ou familiale ne représentent que 8% des *Post* mais, fait important, on a pu relever des problèmes de cet ordre comme l'isolement, les conflits familiaux ou entre conjoints, le découragement, la surcharge de travail chez plus du tiers des cas d'insuccès.

Chez ces mêmes cas *Post-établissement*, outre les quatre trajectoires principales d'insuccès, il existe un second groupe de parcours, moins fréquentés, mais non moins réels et dont certains se sont retrouvés en zone intermédiaire. Il s'agit des itinéraires suivants: abandon en faveur du frère co-exploitant, abandon en cours d'accession à la propriété (cas des propriétaires en co-exploitation n'ayant acquis que 20% des parts pour se qualifier aux primes à l'établissement), abandon à la suite d'un revers du marché, abandon à la suite des problèmes personnels (santé, célibat, divorce) ou abandon dans un processus de réorientation de carrière et de recherche d'une meilleure qualité de vie. Cet autre groupe de quatre trajectoires se présente dans ces proportions pratiquement identiques et concernent 36% des cas. Finalement, nous avons identifié quelques trajectoires uniques telles que l'abandon à la suite du refus d'un prêt aux institutions de financement agricole, l'abandon à la suite d'une décision impulsive, l'abandon à la suite d'une malchance imprévisible, l'abandon par refus de se conformer aux réglementations environnementales et l'abandon vue l'absence d'une relève masculine.

La faible préparation au transfert contraste avec le degré de préparation à l'établissement

Nous avons constaté que 68% des propriétaires sont peu ou pas préparés du tout au transfert de leur exploitation contre 36% pour la préparation à l'établissement chez la relève (tableau 3). Ces deux processus cruciaux ont été mesurés à partir de quatre indicateurs soit le degré d'ancienneté du projet, le niveau de consultation auprès de ressources externes, le degré de préparation via l'élaboration d'un dossier, d'un plan d'affaires ou d'une session de préparation au transfert de ferme et finalement le niveau de discussion du projet entre les parties prenantes.

Tableau 3 : Préparation au transfert (parents) et préparation à l'établissement (relève)

Niveau de préparation	Au transfert	À l'établissement
Peu ou pas préparé	68%	36%
Moyenne préparation	28%	48%
Forte préparation	4%	16%

Autre élément majeur dans les parcours d'insuccès, la moitié de la relève (48%) avait été peu ou pas impliquée dans la gestion de l'exploitation à l'étape projet sérieux alors qu'ils sont tous parties prenantes des tâches opérationnelles: le partage graduel du pouvoir n'accompagne pas le partage graduel du savoir et des avoirs! En ce qui concerne la relation parents-enfants au stade projet celle-ci est contrastante chez les deux groupes; alors que chez 55% des cas *Ante* elle peut être qualifiée d'inexistante à très mauvaise (tableau 4), la situation est quasi l'inverse chez les *Post*. Fait à souligner, les filles ont rencontré des résistances à leur projet d'établissement, ne jouissant pas d'une crédibilité élevée auprès des propriétaires de ferme comme relève potentielle.

Tableau 4 : Relation parents-enfants (stades pré-projet et projet)

	Bonne à excellente	Aucune à très mauvaise
Ante-établissement	33%	55%
Post-établissement	53%	35%

* * *

Force est de constater que les coûts d'accès à la propriété sont certainement un frein à la transmission de la ferme familiale mais ils n'expliquent pas tout. Malgré son caractère exploratoire, qui limite la possibilité d'inférer les résultats de recherche à une population plus large, cette étude aura démontré les logiques sous-jacentes dans l'échec des projets d'établissement de la relève agricole. Nous avons d'abord fait le constat du contexte qui entoure le projet d'établissement, c'est-à-dire le niveau des facteurs exogènes et le niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux facteurs exogènes, il importe de noter que l'accès au crédit est une des difficultés des personnes identifiées à la relève agricole et que les services professionnels utiles lors de la préparation d'un transfert de ferme sont peu exploités par les propriétaires. Sur le plan de l'entreprise, nous avons remarqué qu'un bon nombre d'exploitations offraient peu de potentiel pour le transfert, particulièrement en région périphérique et ce, en raison notamment d'un manque de ressources productives, de modernisation ou du taux d'endettement élevé.

Nous avons ensuite relevé que le niveau individuel est fort important pour saisir dans sa complexité les projets d'établissement. Nous avons d'abord pu observer qu'il semble y avoir un lien entre la manière dont la relève a vécu les expériences de travail sur la ferme pendant son enfance et son adolescence, l'élaboration tardive du projet d'établissement et un sentiment que l'agriculture est dévalorisée socialement. À la lumière de nos données, il est possible de soumettre l'hypothèse suivante: on peut anticiper que la motivation à s'établir sera moins grande chez une personne si cette dernière a vécu le travail sur la ferme comme une corvée, si elle n'a pas été désignée

comme une relève potentielle sur la ferme et qu'elle estime ses possibilités de s'établir dans l'avenir comme faibles ou nulles.

Nous avons enfin constaté que le niveau familial constitue de loin celui qui offre les meilleures possibilités de compréhension de la dynamique du transfert de la ferme et du projet d'établissement. À partir des données extraites des entrevues, on peut avancer que des orientations trop divergentes quant au devenir de la ferme réduisent d'autant les possibilités de transfert de cette dernière en plus d'être propices au développement de situations conflictuelles. Qui plus est, quand la confiance n'est pas présente entre le propriétaire et sa relève, des formes de contrôle tendent à prendre le dessus. En fait, un bon nombre de cas d'échec peuvent être imputés à l'incapacité du propriétaire de la ferme à déléguer une partie de son pouvoir en faveur de sa relève ou encore, fait plus rare, à une tentative de la part de la relève de prendre le contrôle des opérations de l'exploitation au détriment de son propriétaire.

Finalement notre étude a démontré que plusieurs trajectoires d'insuccès auraient pu être évitées si la jeune génération avait pu, à la suite des difficultés conjoncturelles ou momentanées, trouver dans son entourage un soutien psychosocial et professionnel. L'accompagnement parental en premier lieu et professionnel par la suite apparaissent comme des conditions importantes pour réussir l'installation. L'utilisation des services-conseils en matière de préparation au transfert de ferme tels que ceux offerts par le réseau des centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA) sont à promouvoir sans hésitation auprès des acteurs du processus de transfert de ferme.

Nous sommes conscients qu'il s'agit du discours des seuls enfants, soit une des parties prenantes du processus de succession, biais dont nous avons essayé de tenir compte dans nos interprétations en essayant de corroborer les informations obtenues avec des données factuelles de la ferme. Une recherche subséquente se penchera d'ailleurs sur le phénomène d'insuccès du transfert de ferme mais cette fois-ci du point de vue des parents: il s'agit donc d'une histoire à suivre.

Bibliographie

- DION, Suzanne. (1983). **Les femmes dans l'agriculture au Québec**. Longueuil, La Terre de Chez Nous.
- DUMAS, Colette, Louise ST-CYR, Francine RICHER et Jean-Pierre DUPUIS. (1995). «*Factors that influence the next generation's decision to take over the family farm*». **Family Business Review**, vol. 8 no 2, p. 99-120.
- ELDER, Glen et al. (1994). «*La transmission d'un mode de vie dans l'Amérique rurale*» dans **Génération et filiation**, série Communication, no 59. Paris, École des hautes études en sciences sociales, Seuil. Pages 101-118.
- ÉTUDES RURALES. (1988). **La terre, succession et héritage**. Nos 110-111-112, Paris, Collège de France, Laboratoire d'anthropologie sociale, avril-décembre.
- ERRINGTON, Andrew. (1998). «*The intergenerational transfer of managerial control in the family farm business: A comparative study of England, France and Canada*». **The Journal of agricultural education and extension**, vol. 5, no 2, septembre, p. 123-136.

- HAMEL, Daniel, Raymond ALIE et Sylvie RIOUX. (1989). **Portrait de la co-exploitation agricole au Québec**. Groupe de recherche Agri-Gestion Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, Québec, juillet.
- HAMEL, Thérèse et Michel MORISSET. (1993). **Formation, pratiques et performances agricoles au Québec**. Québec, Université Laval, Groupe de recherche en économie et politique agricoles, mai.
- HAAN, Hans J. De. (1993). «*Patrimony or Commodity? The cultural mediation of economic constraint on farm succession inheritance*» dans **Transmission des exploitations agricoles et installation des agriculteurs dans la Communauté européenne**. Paris, INRA, série Économie et sociologie rurales, no 11. Pages 116-138.
- HANDLER, W. C. (1994). «*Succession in family business; a review of the reasearch*». **Family Business Review**, vol. 7, no 2, p. 133-157.
- JACQUES-JOUVENOT, Dominique. (1997). **Choix du successeur et transmission patrimoniale**. Paris, L'Harmattan.
- JEAN, Bruno. (1991). «*La ruralité québécoise contemporaine: principaux éléments de spécificité et de différenciation*» dans **Le Québec rural dans tous ses États** de Bernard Vachon, dir. Montréal, Boréal. Pages 81-105.
- JIRARI, Ola. (1992). **Essai de typologie des causes d'échec des PME**. Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, mémoire de MBA.
- KAYSER, Bernard. (1990). **La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental**. Paris, Armand Colin.
- FILTEAU, Odette et G. Raymond LALIBERTÉ. (1987). **Les divers cheminements de la relève agricole francophone au Québec**. Les cahiers du LABRAP, série Étude et recherche, vol. 4, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. (1998). **Profil de la relève agricole au Québec, Édition 1997**. Québec.
- MORISSET, Michel et Isabelle ETHIER. (1987). **Le travail des femmes en production laitière**. Québec, Université Laval, Département d'économie rurale.
- MUZZI, Patrick et Michel MORISSET. (1987). **Les facteurs de réussite ou d'échec de l'établissement en agriculture au Québec**. Québec, Université Laval, Groupe de recherche en économie et politique agricoles.
- PARENT, Diane, Bruno JEAN et Myriam SIMARD. (2000). **Transmission et maintien de la ferme familiale via les situations d'insuccès à l'établissement de la relève agricole**. Rapport de recherche, Groupe de recherche AgriGestion Laval, Université Laval, Québec, mars.
- PARENT, Diane. (1996). «*De cultivateur chef d'entreprise agricole: la transformation socio-culturelle de la ferme familiale québécoise*». **Recherches sociographiques**, vol. XXXVII, p. 9-37.
- PARENT, Diane. (1994). **Discours du changement et transformation de la ferme familiale: analyse des représentations sociales des partenaires de l'entreprise agricole familiale**. Montréal, Université du Québec à Montréal, thèse (Ph.D.).
- PERRAULT, Yvon G. (1994). «*La famille en affaire*». **Actes du colloque en gestion agricole**. Québec, Groupe GEAGRI, 1^{er} décembre.
- REIMER, Bill et Frances M. SHAVER. (1988). «*Les fermes familiales et les agricultrices au Québec*». **Agriculture et politiques agricoles: transformations économiques et sociales au Québec et en France**. Paris, L'Harmattan.
- SIMARD, Myriam et Louise ST-CYR. (1990). **L'accès à la propriété et au financement agricoles par les femmes au Québec: obstacles financiers et socio-culturels**. Montréal, École des hautes études commerciales, Groupe femmes, gestion et entreprises.
- ST-CYR, Louise et al. (1994). **La relève agricole au Québec: une affaire de filles et de fils**. Montréal, École des hautes études commerciales, Groupe femmes, gestion et entreprises.
- TAYLOR Janet Edgar, Joan E. NORRIS et Wayne H. HOWARD. (1998). «*Succession patterns of farmer and successor in Canadian farm families*». **Rural Sociology**, vol. 63, no 1, p. 553-573.

Notes

¹ Cet article découle d'une recherche qui a été rendue possible grâce au financement du Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ).

² Handler, (1994); Dumas et al., (1995); de Haan, (1993); Parent, (1994).

Les multiples visages de la migration des jeunes en Gaspésie et dans trois régions de l'Est

Serge Côté
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

Dominique Potvin
Étudiant au doctorat en développement régional, UQAR

Les projections démographiques pourraient constituer, dans le cadre d'une réflexion sur la prospective régionale et le devenir des espaces régionaux, une porte d'entrée appropriée pour étudier le phénomène de la migration et plus particulièrement celle des jeunes adultes. Il pourrait être intéressant de compiler les dernières projections de population de l'Institut de la statistique du Québec et de tenter d'en analyser les conséquences pour la Gaspésie et les autres régions de l'Est québécois: Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et région de Chaudière-Appalaches. Ainsi, on constaterait que selon le dernier scénario produit par l'Institut de la statistique du Québec (2000), la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine se délesterait entre 1996 et 2021 de 20 963 personnes, c'est-à-dire de presque 20% de sa population. Pour la même période, le Bas-Saint-Laurent en perdrait 19 541 (presque 10%), la Côte-Nord en perdrait 14 198 (plus de 13%) et Chaudière-Appalaches augmenterait, quant à elle, de 14 362 habitants (presque 4%).

Cette approche ne manquerait sûrement pas de tragique¹ et même d'un certain fatalisme, ce qui ne serait pas sans déplaire à certains acteurs et politiciens, mais elle demeure générale, ne rejoint pas le vécu des individus et ne rend pas compte des motivations qui justifient leurs déplacements sur le territoire. La prospective régionale, sans négliger les prévisions, peut avec profit prendre appui sur des analyses qui mesurent le comportement et l'opinion des acteurs. Pour toutes ces raisons, la perspective d'analyse adoptée ici prend comme point de départ l'histoire migratoire de jeunes adultes québécois âgés de 20 à 34 ans. Leur expérience de migration jettera un peu de lumière sur l'avenir des territoires qu'ils fréquentent.

Les acteurs socio-économiques s'inquiètent généralement de la tendance à migrer qui s'observe chez la population jeune dans plusieurs régions. L'expression «exode des jeunes» est volontiers utilisée pour désigner ce phénomène. Certes, on sait maintenant que la migration n'est pas un processus à sens unique (Côté et Potvin, 1998). Une investigation plus poussée des conditions dans lesquelles elle se déroule, des motivations et des perceptions qui s'y greffent, des anticipations qu'elle suscite amène à y distinguer des visages multiples. En particulier, les différences dans les conditions de vie et dans les mentalités qui existent entre les régions contribuent à

modeler les nombreux visages que prend la migration. Dans les pages qui viennent, la situation de quatre régions situées de part et d'autre de l'estuaire du Saint-Laurent sera scrutée. Cet examen débouchera sur une identification des particularités qui touchent les jeunes de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Ainsi, il sera question dans un premier temps du profil des jeunes migrants. Combien migrent? Qui sont ceux qui migrent? Est-ce surtout des femmes ou des hommes, des jeunes scolarisés ou non, etc. Des éléments entourant la première migration seront par la suite examinés: cette première migration demeure importante, car elle constitue souvent le point de départ de la vie «adulte» (Gauthier, 1997). Les raisons justifiant ce départ ainsi que certaines motivations seront décrites. Les conditions de leur déplacement (s'ils sont partis seuls ou avec d'autres) et les conditions économiques dans leur premier lieu d'accueil (quels étaient leurs revenus?) seront passées en revue. Vers quelles destinations la migration les a-t-elle conduits? Les régions et les lieux les plus courus seront mis en perspective selon les régions d'origine des migrants, selon le lieu de leur première migration et selon celui de leur dernière migration. Suivront par la suite des éléments potentiellement déterminants pour le développement des régions en perte de vitesse, c'est-à-dire le retour d'une partie de ceux qui ont quitté et les perspectives de retour de ceux qui sont toujours à l'extérieur de leur région. Les raisons expliquant le retour des premiers et pouvant motiver le retour des seconds seront dépeintes. Finalement, seront examinées les attitudes des jeunes en regard de leur implication sociale ainsi que leur opinion sur les grandes villes, les régions en général et leur milieu d'origine en particulier.

Méthodologie

Toutefois, avant d'aborder ces différents points, il convient de donner quelques précisions sur la démarche suivie et la méthodologie utilisée. Les analyses qui suivent s'intègrent dans un projet de recherche mené par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes qui a effectué un sondage à l'hiver 1999². Le sondage repose sur deux échantillons superposés et administrés séquentiellement. Le premier échantillon (dit national) a permis de rejoindre 2 322 répondants à partir d'un modèle d'échantillonnage proportionnel et représentatif de la population des 20-34 ans sur l'ensemble du territoire québécois. Le deuxième échantillon est en fait un sur-échantillonnage, représentatif, de 3 196 personnes s'appliquant à dix régions administratives³. Le besoin des sur-échantillons régionaux est venu de ce que la quote-part de l'échantillon national qui revenait à ces régions était insuffisante pour mener une analyse distincte sur ces régions. Pour fin d'analyse, les deux types d'échantillon (le national et les sur-échantillons) furent jumelés afin de produire un fichier total de 5 518 jeunes adultes de 20 à 34 ans. Des corrections d'âge et de genre et une pondération régionale furent opérées sur l'échantillon total pour permettre la réalisation d'analyses interrégionales. Les quatre régions de l'Est qui sont traitées dans le présent texte

comptent un total de 1 601 répondants dans le sondage de 1999. Ces répondants se répartissent comme suit: 234 dans la région de Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, 432 dans le Bas-Saint-Laurent, 376 sur la Côte-Nord et 559 dans Chaudière-Appalaches.

La population visée par le sondage était celle des jeunes adultes du Québec de 20 à 34 ans. La limite des 34 ans permettait de reconstituer les parcours migratoires des jeunes, compte tenu qu'à cet âge les probabilités sont que leur trajectoire de migration se soit stabilisée sont relativement élevées. La comparaison des personnes qui ont l'expérience de la migration avec celles qui n'ont pas changé de région, voire de localité, permettait d'établir les différences de profils qui les distinguent. Quatre types de profil ont été retenus pour caractériser ces jeunes adultes: 1- les non-migrants qui, comme leur nom l'indique, sont des individus qui habitent toujours la même localité que celle de leurs parents; 2- les migrants intrarégionaux qui ne restent pas dans la localité de leurs parents, mais dans une autre localité de la même région; 3- les migrants extrarégionaux habitant dans une autre région que celle de leurs parents et 4- les migrants de retour qui restent dans la même région que celle de leurs parents, mais qui ont déjà vécu dans une autre région.

Le profil migratoire des jeunes

Les données sur le profil migratoire des jeunes sont assez semblables d'une région de l'Est à l'autre (tableau 1). En effet, un peu plus d'un tiers des 20-34 ans rejoints dans le sondage ne sont jamais allés habiter à l'extérieur de leur localité d'origine (non-migrants); environ un sixième ont effectué une migration d'une localité à l'autre de leur région d'origine (migrants intrarégionaux); environ un quart des jeunes se trouvent au moment de l'enquête dans une région autre que celle où ils ont grandi (migrants extrarégionaux); enfin, un peu moins d'un quart en moyenne ont quitté leur région ou leur localité pour revenir y habiter par la suite (migrants de retour). Même si les différences interrégionales ne sont pas significatives, il vaut la peine de noter que c'est la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine qui, des quatre régions de l'Est, est la plus touchée par le phénomène de la migration de ses jeunes. En effet, c'est elle qui compte la plus faible proportion de non-migrants (31%) et la plus forte proportion de migrants extrarégionaux (28%).

Tableau 1: Profil migratoire selon les régions

Régions	Profil migratoire				
	Non-migrants	Migrants intra	Migrants extra	Migrants de retour	Total
	%	%	%	%	%
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	31	15	28	26	100
Bas-Saint-Laurent	36	19	26	19	100
Côte-Nord	40	8	22	29	100
Chaudière-Appalaches	36	19	24	21	100
Les 4 régions de l'Est	36	17	25	22	100
La différence entre les quatre régions de l'Est n'est pas significative (p > 0,05)					
L'ensemble du Québec	42	11	33	14	100

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Il existe un lien significatif entre la scolarisation et le phénomène migratoire (tableau 2). Les individus dont la scolarité ne dépasse pas le secondaire sont surreprésentés chez les non-migrants, tandis que les jeunes qui ont acquis une formation collégiale ou universitaire sont surreprésentés chez ceux qui franchissent les frontières régionales et ce aussi bien chez les migrants extrarégionaux que chez les migrants de retour. Une bonne partie des jeunes qui ont les formations les plus poussées ont dû aller à l'extérieur de leur région pour se les procurer. Tous cependant ne sont pas restés en dehors de leur région une fois leurs études terminées, comme en témoigne la forte scolarité des migrants de retour.

Tableau 2: Lien entre scolarité et profil migratoire dans les quatre régions de l'Est

Profil migratoire	Scolarité				
	Primaire ou sans diplôme	Secondaire	Collégial	Universitaire	Total
	%	%	%	%	%
Non-migrants	16	55	24	5	100
Migrants intrarégionaux	8	53	30	9	100
Migrants extrarégionaux	6	28	35	31	100
Migrants de retour	7	33	35	25	100
Les 4 régions de l'Est	10	43	30	17	100
La différence dans les quatre régions de l'Est est significative (p < 0,001)					
L'ensemble du Québec	8	36	31	25	100

Source : Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Les données du sondage mettent en évidence que les femmes ont davantage tendance à migrer que les hommes. La relation entre le sexe et le comportement migratoire n'est pas statistiquement significative toutefois. Compte tenu de ce qui vient d'être dit sur le lien entre scolarisation et migration et compte tenu que la scolarisation des filles est supérieure à celle des garçons (différence significative cette fois), il n'est

pas surprenant de constater une mobilité extrarégionale un peu plus forte chez les filles.

Au moment de la réalisation du sondage, environ sept répondants sur dix étaient au travail et un sur six était aux études. Les jeunes qui avaient un autre emploi du temps (par exemple, vaquer aux soins de la maison ou être en chômage) ne représentent qu'une personne sur dix. Dans les quatre régions de l'Est, les jeunes Gaspésiens⁴ présentent la plus faible proportion de gens au travail ou aux études et la plus forte proportion de gens ayant un emploi du temps «autre».

Première migration

Comme on pouvait s'y attendre, la principale raison expliquant le départ des jeunes de leur communauté d'origine concerne les études. La Côte-Nord, avec presque sept migrants sur dix qui disent avoir quitté pour des études, représente le plus haut pourcentage, alors que dans la région de Chaudière-Appalaches la même raison est donnée par presque cinq migrants sur dix (tableau 3). Les migrants qui sont revenus dans leur milieu mentionnent en général plus fortement que les autres types de migrants être partis pour des raisons d'études. Par exemple, dans Chaudière-Appalaches, c'est dans une proportion de 20 points de pourcentage de plus, par rapport à l'ensemble des migrants, que les migrants de retour disent avoir quitté leur localité pour aller faire des études (voir colonne ombrée du tableau 3). Les autres raisons, dont celle du travail et celle de suivre un conjoint, viennent passablement loin derrière avec respectivement moins d'un quart des cas pour le premier et moins d'un cinquième des cas pour le second.

Tableau 3: Raisons de la première migration selon les régions

Régions	Raisons					Total
	Études	Études [Seuls migrants retour]	Travail	Conjoint	Autres raisons	
	%	%	%	%	%	
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	59	63	16	16	9	100
Bas-Saint-Laurent	59	58	23	12	6	100
Côte-Nord	70	79	13	9	8	100
Chaudière-Appalaches	49	69	23	18	10	100
Les 4 régions de l'Est	56	68	21	15	8	100
La différence entre les quatre régions de l'Est n'est pas significative ($p > 0,05$)						
L'ensemble du Québec	42	53	19	19	20	100

Source : Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Un examen plus approfondi révèle que dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord la répartition des raisons de départ chez les diverses catégories de

migrants (intrarégionaux, extrarégionaux ou de retour) ne diffère que peu par rapport à celle que l'on observe dans l'ensemble du Québec. Toutefois, ce même examen montre que les régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches se comportent différemment des deux premières pour ce qui est des migrants intrarégionaux: ainsi, on constate que les migrants intrarégionaux ne quittent pas autant que les autres pour aller aux études (37% et 19% respectivement) ou pour suivre un conjoint (37% et 39% respectivement). De plus, il vaut la peine de souligner qu'une bonne proportion des migrants intrarégionaux de Chaudière-Appalaches quittent pour des raisons de travail (28%).

Par ailleurs, lorsque l'on examine les motivations qui peuvent avoir joué un rôle important pour justifier le départ des migrants de leur milieu d'origine, on constate que deux éléments retiennent passablement l'attention des jeunes des trois régions les plus à l'Est (Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord), alors que la quatrième région (Chaudière-Appalaches) se rapproche un peu plus de la moyenne québécoise. Ainsi, les migrants des trois régions le plus à l'Est indiquent fortement qu'ils ont quitté parce qu'ils voulaient augmenter leurs chances dans la vie (autour des deux tiers des migrants, alors que la moyenne nationale est de 52%). L'autre raison importante, pour les migrants de ces trois régions, porte sur l'absence du programme d'étude de leur choix dans leur région (presque six cas sur dix), alors que la moyenne nationale se situe plutôt autour du tiers des migrants (35%). Du côté des motivations qui jouent faiblement, cinq ne sont choisies que par un petit nombre de jeunes des régions de l'Est comme ayant influencées leur décision de partir: désir de s'éloigner de leur «gang de jeunesse» (environ 5% des cas); volonté de vivre loin de leurs parents (environ 6% des cas); crainte d'un milieu trop contrôlant (environ 11% des cas); fuite devant le fait que tout le monde était au courant de leur vie (environ 16% des cas) et, finalement, non-correspondance des valeurs du milieu avec les leurs (environ 16% des cas).

Entre la moitié et le tiers des migrants des régions de l'Est ont effectué leur première migration avec une autre personne. C'est la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine qui affiche le taux le plus élevé (52%) de migration accompagnée. Il s'agit d'une migration qui a pu se réaliser avec un conjoint, des amis ou des personnes apparentées. Non seulement ce taux est le plus élevé des régions de l'Est, mais il est aussi le plus élevé de l'ensemble des régions du Québec. Les migrants des régions du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches sont, quant à eux, moins portés vers un déplacement accompagné que ceux des autres régions de l'Est (tableau 4A), mais migrent tout de même de façon accompagnée à un degré plus grand que la moyenne québécoise.

Tableau 4: Migration accompagnée selon les régions

	Gaspésie/Î.M	Bas-St-Laurent	Côte-Nord	Chaudière-Appalaches	4 régions Est	Ensemble Québec
A-La première migration s'est-elle effectuée avec d'autres personnes?	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui
	52	39	49	36	41	31
La différence entre les quatre régions de l'Est pas significative (p > 0,05)						

B-En compagnie de qui s'est faite la première migration? (choix non exclusifs)	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui	% de oui
Amis	76	81	74	68	73	67
Conjoint	31	17	15	26	23	29
Membres de la famille	8	6	8	12	9	11
Autres personnes	15	28	23	22	22	21
La différence entre les quatre régions de l'Est n'est pas significative (p > 0,05)						

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

D'autre part, la migration accompagnée augmente à mesure que progresse le niveau de scolarité des migrants. Cette relation est particulièrement forte pour les migrants de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Plus le migrant est jeune, plus il a de probabilité de faire une migration accompagnée. Finalement, on observe que les migrants extrarégionaux et de retour de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine sont ceux qui migrent le moins seuls. À l'inverse, les migrants intrarégionaux de cette région sont, avec ceux de la région de Chaudière-Appalaches, ceux qui, dans les quatre régions de l'Est, migrent le moins souvent accompagnés. Le départ pour les destinations lointaines s'effectue donc régulièrement en compagnie de personnes déjà connues. La migration qui amène à franchir les frontières de la région acquiert donc une dimension collective pour plusieurs qui en fait une expérience que les jeunes partagent avec d'autres personnes de leur milieu. Quelles sont les personnes qui accompagnent les jeunes dans leur migration? Dans environ les trois quarts des cas, il s'agit d'amis ou d'amies (tableau 4B). Moins souvent, la migration se fait avec un conjoint, une personne de la famille ou une autre connaissance. Les Gaspésiens sont les plus nombreux à avoir migré avec un conjoint (31%) et les moins nombreux à avoir migré avec d'autres connaissances (15%).

La majorité des migrants considèrent que leur situation financière au moment de la première migration (tableau 5A) était généralement bonne (68%). Ce sont les

Gaspésiens qui estiment avoir eu le plus de difficulté financière, puisqu'ils affichent la proportion la plus faible (62%) de répondants affirmant que leur situation était bonne au moment de leur migration. Dans les quatre régions de l'Est, les principales sources de revenu lors de cette première migration (tableau 5B) sont, dans l'ordre, les revenus de travail (38%), les prêts et bourses (27%), le soutien des parents (16%) et les revenus autres (11%). Cet ordre, qui s'applique à l'ensemble, vaut aussi pour les jeunes migrants du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches. Il est cependant significativement différent chez les Nord-côtiers où le soutien des parents prime (32%) et chez les Gaspésiens où les revenus d'autres sources occupent une grande place (20%). Le groupe des Gaspésiens est également celui où les revenus de travail atteignent la proportion la plus faible (22%). La migration des jeunes Gaspésiens se déroule donc dans conditions plus précaires que la migration des jeunes des autres régions de l'Est.

Tableau 5: Situation financière et sources de revenu au moment de la première migration, selon les régions

	Gaspésie I.M.	Bas-St- Laurent	Côte-Nord	Chaudière- Appalaches	4 régions Est	Ensemble Québec
A-Opinion sur la situation financière	%	%	%	%	%	%
Bonne	62	67	68	71	68	69
Mauvaise	38	33	32	29	32	31
total	100	100	100	100	100	100
La différence entre les quatre régions de l'Est n'est pas significative ($p > 0,05$)						

B-Principale source de revenus	%	%	%	%	%	%
Revenus de travail	22	35	23	49	38	52
Économies accumulées	5	9	11	6	8	10
Soutien des parents	22	14	32	12	16	12
Prêts et bourses	31	32	21	26	27	17
Autres sources (dont prestations de chômage)	20	10	13	7	11	9
total	100	100	100	100	100	100
La différence entre les quatre régions de l'Est est significative ($p = 0,001$)						

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Lieu de destination lors des migrations successives

Il existe dans trois des quatre régions de l'Est un fort contingent de migrants (un peu plus du tiers) qui se dirigent, lors de leur premier déplacement, vers une autre communauté de leur région (tableau 6A). Cela est vrai pour les régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches. Québec ou Montréal y demeurent les deuxièmes destinations les plus courues avec souvent presque deux migrants sur dix. Les choses se passent un peu différemment sur la Côte-Nord, dont les migrants partent pour une première fois autant dans une communauté de leur région qu'à Québec ou Montréal. Pour cette première migration, ils gagnent aussi, mais ce n'est pas indiqué dans le tableau, le Saguenay/Lac-Saint-Jean dans 12% des cas.

Tableau 6: Lieu de destination lors des migrations, selon les régions d'origine

Régions d'origine des migrants	A- Destination de la première migration					
	Gaspésie I.M.	Bas-Saint- Laurent	Côte-Nord	Chaudière- Appalaches	Québec	Montréal
	%	%	%	%	%	%
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	35	18	2	2	18	11
Bas-Saint-Laurent	1	37	2	3	16	19
Côte-Nord	1	9	20	2	20	20
Chaudière-Appalaches	1	5	1	36	27	6

La différence entre les quatre régions de l'Est est significative ($p < 0,001$)

	B- Destination de la dernière migration					
	%	%	%	%	%	%
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	45	8	2	3	15	15
Bas-Saint-Laurent	1	43	4	3	16	14
Côte-Nord	1	1	48	3	12	24
Chaudière-Appalaches	1	2	1	61	14	7

La différence entre les quatre régions de l'Est est significative ($p < 0,001$)

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Tous les migrants ne restent pas fixés à demeure au lieu de leur première migration. Certains iront vers de nouvelles destinations. L'examen du dernier lieu de migration montre qu'une bonne partie des migrants s'établiront finalement dans leur milieu d'origine (tableau 6B). Ainsi, la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et celle du Bas-Saint-Laurent progressent d'environ 10 points de pourcentage par rapport à la première migration (mise en parallèle des tableaux 6A et 6B), alors qu'on atteint

20 points de pourcentage et plus pour les deux autres régions: Côte-Nord et Chaudière-Appalaches. La place de Québec dans les lieux de destination de la dernière migration baisse sensiblement par rapport à la première migration pour les jeunes de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. Elle baisse plus modestement pour les jeunes de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et se maintient pour les jeunes du Bas-Saint-Laurent.

Le lieu de destination de la première migration est vu comme allant de soi par environ le quart des jeunes des quatre régions de l'Est. En Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est un peu plus faible et s'établit à 18%. Cela signifie que 82% des jeunes Gaspésiens ayant migré considèrent qu'ils auraient pu choisir un autre lieu que celui auquel ils se sont rendus. Ce résultat laisse voir qu'une certaine liberté s'exerce dans l'acte même de migrer. Les Gaspésiens sont ceux qui migrent le plus, certes, mais ce sont aussi ceux qui manifestent le plus de latitude dans le choix d'un lieu de migration.

À travers trois questions sur la connaissance préalable que les jeunes avaient du milieu de destination, lors de la première migration, et à partir de trois autres questions sur les contacts qu'ils ont maintenus avec leurs parents une fois leur migration réalisée, deux indicateurs ont été construits (tableau 7) afin de caractériser les migrants de chacune des régions. Les différences interrégionales restent modestes; toutefois les migrants de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine affichaient lors de leur première migration une connaissance un peu plus grande du milieu où ils sont partis (score de 5,1 sur 10, la moyenne étant de 4,5) et avaient gardé un contact un peu plus soutenu avec leurs parents lors de cette première migration (score de 7,6 sur 10, la moyenne étant de 6,7).

Tableau 7: Indicateurs du comportement des migrants, selon les régions

Région d'origine des migrants	Indicateur de connaissance du lieu de la première migration, maximum = 10	Indicateur de l'intensité et du lien des migrants avec leurs parents, maximum = 10
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	5,1	7,6
Bas-Saint-Laurent	4,5	6,9
Côte-Nord	4,2	7,1
Chaudière-Appalaches	4,2	6,3
Ensemble du Québec	4,5	6,7

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Une faible connaissance du milieu de destination pourrait être évaluée comme un obstacle à l'intégration du migrant et ainsi favoriser son retour. Aussi, on peut facilement faire l'hypothèse que les migrants de retour ont développé avec leurs parents des liens plus forts que les autres migrants, ce qui constituerait alors un facteur susceptible de favoriser le retour. Qu'en est-il? La première hypothèse est pour l'essentiel confirmée: les migrants intrarégionaux connaissaient mieux le lieu de

destination lors de la première migration que les autres (environ un point et demi de plus que l'indicateur global), alors que les migrants de retour, du moins sur la Côte-Nord et dans Chaudière-Appalaches, avaient une connaissance du lieu de destination plus faible que la moyenne (environ un point de moins que l'indice global). Pour ce qui est de la seconde hypothèse, elle est infirmée: en effet, peu importe le type de migrants (intra-régional, extra-régional ou de retour), l'intensité de liens avec leurs parents ne varie pas vraiment d'un type à l'autre.

Les migrants qui reviennent

Les migrants qui reviennent représentent une part non négligeable de l'ensemble des migrants (tableau 1). On constate que les migrants de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine mentionnent plus que la moyenne des raisons autres que le travail pour expliquer leur retour (tableau 8), le travail demeurant toutefois la plus importante de toutes avec près de huit migrants de retour sur dix. Mentionnons tout de même que plusieurs migrants gaspésiens disent aussi être revenus pour acquérir une maison (65%), pour les amis (65%), pour leurs parents (61%) et pour fonder une famille (52 %, soit presque deux fois plus que la moyenne québécoise). À ne pas négliger non plus pour le milieu gaspésien, la volonté de presque trois migrants sur dix de créer leur entreprise (29%, ce qui est beaucoup plus important que la proportion de 10% d'entrepreneurs dans la population généralement admise par les chercheurs en entrepreneurship (Fortin, 1994) et les 17% de jeunes migrants de retour qui entendent reprendre une entreprise familiale.

Tableau 8: Raisons expliquant les retours de migration, selon les régions

Régions	Raisons du retour des migrants (choix non exclusifs)						
	Trouver du travail#	Pour les parents	Pour avoir une maison	Pour les amis	Fonder famille	Créer une entreprise	Entreprise familiale#
	%	%	%	%	%	%	%
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	79	61	65	65	52	29	17
Bas-Saint-Laurent	68	49	42	51	35	22	8
Côte-Nord	82	46	52	50	41	14	0
Chaudière-Appalaches	57	51	51	44	30	14	3
Ensemble du Québec	52	47	43	44	29	13	5

#significatif

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Pour ce qui est des migrants qui se sont installés dans une autre région, on constate qu'une bonne partie de ceux-ci ont le désir de revenir dans leur milieu d'origine. Ainsi, environ les deux tiers désireraient revenir si les conditions s'y prêtaient. Plus particulièrement, les Gaspésiens montrent la plus forte volonté de retour (70%) des quatre régions de l'Est. Les migrants des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent montrent aussi un désir important de retour dans leur milieu d'origine (67% et 65% respectivement), tandis que ceux de la Côte-Nord sont relativement moins intéressés à revenir (57%) que leurs confrères et consœurs de l'Est du Québec. À noter que les migrants de la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine affichent le deuxième taux le plus élevé de l'ensemble du Québec, alors que ceux de la Côte-Nord font partie du groupe des moins intéressés. Ainsi, seuls les migrants de la région de Lanaudière, avec plus de sept individus sur dix, montrent plus d'intérêt à revenir dans leur milieu d'origine que les Gaspésiens et seules les régions très urbaines de Laval et Montréal, montrent moins d'intérêts à revenir (54% et 55% respectivement) que la Côte-Nord, pourtant située en milieu éloigné.

Pour quelles raisons les migrants reviendraient-ils dans leur milieu? Il ressort des données, et cela sans grande surprise, que les migrants seraient principalement intéressés à revenir dans leur lieu d'origine dans le but de gagner leur vie (tableau 9). Toutefois, outre la Côte-Nord qui fait bande à part (même par rapport à tout le reste du Québec) avec sept individus sur dix qui voudraient revenir pour cette raison, les autres affichent un pourcentage tournant autour de cinq individus sur dix. Enfin, les migrants des trois autres régions expliqueraient leur retour éventuel dans environ trois cas sur dix par le désir de vivre auprès des gens qu'ils aiment, ce qui est loin des grandes considérations économiques et structurelles que l'on cite généralement pour expliquer la migration!

Tableau 9: Raisons invoquées pour justifier un retour éventuel, selon les régions

Régions	Raisons pouvant motiver un retour éventuel des migrants			
	Pour gagner sa vie	Vivre avec gens qu'on aime	Pour avoir une maison	Pour élever ses enfants
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	50	28	6	17
Bas-Saint-Laurent	54	29	6	11
Côte-Nord	71	14	7	7
Chaudière-Appalaches	43	31	14	11
L'ensemble du Québec	43	26	17	14

#significatif

Source: Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Perceptions et convictions des jeunes

Entre le tiers et la moitié des jeunes se déclarent impliqués socialement. Les différences entre régions sont significatives au plan statistique. C'est la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine qui remporte la palme avec un taux de 58% d'implication sociale, tandis que Chaudière-Appalaches arrive en dernier avec un taux de 36%.

Les jeunes des quatre régions de l'Est ont une opinion sur les milieux urbains qui, globalement, est plutôt semblable à celle que véhiculent les jeunes des autres régions. Le point de vue des jeunes sur les grandes villes a été mesuré à partir du degré d'accord qu'ils donnaient à quatre énoncés, les grandes villes étant réputées être violentes, offrir de nombreuses activités culturelles, isoler les individus ou permettre d'être plus proche des services (tableau 10A). Les opinions favorables tirées des quatre énoncés pris en bloc oscillent autour de 57% dans les quatre régions de l'Est et varient assez peu d'une région à l'autre, alors que le résultat qui s'applique à l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec est de 61% d'opinions favorables.

Ce sont sans doute les jeunes Gaspésiens qui vivent dans le contexte le moins «urbain» des quatre régions de l'Est. On pourrait penser que cette distance objective par rapport aux réalités du monde de la grande ville puisse les rendre plus sensibles aux aspects «négatifs» de l'urbanité. Tel est bien le cas, puisque les jeunes Gaspésiens sont ceux qui se montrent le plus en accord avec les deux énoncés relatifs à l'isolement (79%) et à la violence (81%), alors que les jeunes des autres régions de l'Est ont exprimé un degré d'accord plus faible: de 72% à 76% dans le cas de l'isolement et de 73% à 75% dans le cas de la violence. Dans l'ensemble du Québec, le degré d'accord des jeunes est encore moindre, soit de 65% pour l'isolement et de 69% pour la violence.

L'opinion des jeunes de l'Est sur la vie dans les régions a également été recueillie à partir du degré d'accord avec quatre énoncés voulant que les régions rapprochent avec la nature, offrent peu de services, connaissent trop le commérage et permettent une vie paisible (tableau 10B). Globalement, sur les quatre énoncés, l'opinion des jeunes de l'Est est favorable dans 69% des cas, alors que celle de l'ensemble des jeunes Québécois l'est à 70%. L'écart est pratiquement inexistant. Sur les deux énoncés qui mettent en évidence les limites des régions (offrent peu de services et connaissent trop le commérage), c'est l'opinion des jeunes Gaspésiens qui traduit le plus haut degré d'accord (49% et 82% respectivement) par rapport aux jeunes des autres régions de l'Est. Si les jeunes Gaspésiens gardent pour ainsi dire leurs distances par rapport à la grande ville, pour autant cela ne les amène pas à se montrer aussi réconciliés avec les réalités régionales que les autres jeunes de l'Est.

Tableau 10: Évaluation des grandes villes et des régions, selon les régions

	Bas-St-Laurent	Côte-Nord	Gaspésie I.M.	Chaudière-Appalaches	Δ sign. 4 régions	4 régions Est	Ensemble Québec
A-Opinions sur les grandes villes: opinions favorables	%	%	%	%		%	%
DIMENSIONS							
1- Proximité des services	84	87	93	89	-	88	90
2- Violence	27	25	19	26	-	25	31
3- Activités culturelles	92	92	92	88	-	90	88
4- Isolement	26	28	21	24	-	25	35
SCORE combinant les 4 dimensions précédentes	57	58	56	57		57	61
B-Opinions sur les régions: opinions favorables	%	%	%	%		%	%
DIMENSIONS							
1- Proximité de la nature	96	99	96	96	-	97	96
2- Manque de services	56	54	51	55	-	55	54
3- Trop de commérage	30	24	18	28	-	27	36
4- Vie paisible	96	95	97	95	-	95	94
SCORE combinant les 4 dimensions précédentes	70	68	66	69		69	70

Source : Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Ce constat est corroboré par l'analyse d'une autre série d'énoncés, au nombre de 14 cette fois, portant sur le lieu d'origine des jeunes qui ont effectué une migration. Les 14 énoncés mettent tous en évidence une lacune ou une limite du milieu. La perception positive que font les jeunes de leur lieu d'origine est mesurée par le désaccord avec les énoncés et la perception négative, elle, est mesurée par l'accord avec les énoncés (tableau 11). Alors que les jeunes migrants de tout le Québec donnent un accord global de 32% aux 14 énoncés qui soulignent les lacunes de leur milieu d'origine, les jeunes migrants des quatre régions de l'Est donnent un accord global de 36%, ce qui laisse transparaître une perception un peu plus négative de leurs régions. La situation toutefois est relativement contrastée d'une région de l'Est à l'autre. Tandis que dans Chaudière-Appalaches la perception négative se situe au même niveau que dans l'ensemble du Québec, soit 32%, c'est chez les jeunes migrants gaspésiens que l'on trouve la perception négative la plus forte, soit 47%.

Les lacunes qui sont soulignées avec le plus de force par les jeunes des quatre régions sont la lenteur des décideurs (59%) et la situation économique difficile (51%). Les lacunes qui semblent avoir le moins d'impact sur les jeunes sont le manque de sens de l'entraide (18%) et l'insuffisance d'écoles pour les enfants (5%). L'opinion de

jeunes des quatre régions de l'Est est loin d'être homogène sur ces questions. En général, les jeunes de Chaudière-Appalaches sont plus souvent en désaccord avec les énoncés qui soulignent les lacunes de leur région que ce n'est le cas pour les jeunes des autres régions.

Ce sont les jeunes Gaspésiens qui ont la perception la plus pessimiste de leur région. Dans sept cas où le degré d'accord avec les énoncés soulignant les lacunes est significativement différent entre les quatre régions, ce sont les Gaspésiens qui arrivent en tête: «*La situation économique est difficile*» (85%), «*Les décideurs sont trop lents*» (75%), «*Il n'y a pas d'emploi pour moi*» (56%), «*Il n'y a pas d'emploi pour mon conjoint*» (53%), «*La population de cette région est trop vieille*» (49%), «*Il n'y a pas assez de loisirs*» (49%), «*Il n'y a pas de place pour les jeunes*» (48%). Les jeunes du Bas-Saint-Laurent occupent le deuxième rang sur les questions comme la lenteur des décideurs (61%), la difficulté de la situation économique (60%), l'emploi pour soi (49%), l'emploi pour le conjoint (45%) et le vieillissement de la population (44%). Les jeunes de la Côte-Nord, quant à eux, arrivent au second rang lorsqu'il s'agit de la place réservée aux jeunes (47%) et de l'insuffisance des loisirs (45%).

Tableau 11: Évaluation de la région d'origine des migrants, selon les régions

	Bas-St-Laurent	Côte-Nord	Gaspésie I.M.	Chaudière Appalaches	Δ sign. 4 régions	4 régions de l'Est	Ensemble Québec
Opinions sur la région d'origine: opinions défavorables	%	%	%	%		%	%
DIMENSIONS							
1- Manque d'emploi pour soi	49	33	56	39	oui	43	39
2- Manque emploi conjoint	45	31	53	37	oui	40	35
3- Économie difficile	60	47	85	38	oui	51	44
4- Avancement impossible	49	38	57	38	oui	46	39
5- Lenteur des décideurs	61	60	75	53	oui	59	39
6- Vieillissement population	44	22	49	37	oui	38	29
7- Manque d'entraide	19	18	24	16	-	18	23
8- Manque d'écoles	5	6	10	3	-	5	5
9- Manque services santé	32	41	37	26	oui	31	38
10- Manque de loisirs	43	45	49	32	oui	39	28
11- Pas de place pour jeunes	38	47	48	28	oui	36	27
12- Pas d'activités culturelles	39	40	47	36	-	39	27
13- Contrôlé par les vieux	41	37	49	38	-	40	38
14- Pas aide pour l'emploi	17	16	23	19	-	19	19
SCORE combinant les 14 dimensions précédentes	39	34	47	32		36	32

Source : Sondage effectué par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes

* * *

Que conclure de cette longue énumération de pourcentages? Premièrement, et c'est peut-être un des points les plus importants à retenir au-delà des chiffres concernant la migration dans les quatre régions de l'Est, il faut reconnaître la complexité des processus migratoires. Il importe de revoir les idées que se font les différents acteurs sociaux (gouvernementaux, municipaux, communautaires, journalistiques, scientifiques, etc.) et la population en général sur le départ des jeunes adultes de leur milieu. D'une part, quitter sa localité ne signifie pas toujours sortir de sa région: en effet, pour une partie des jeunes, le déplacement migratoire les conduit simplement à changer de localité à l'intérieur de la même région. De plus, une partie non négligeable de ceux qui sortent de leur région termineront leur trajectoire par un retour dans cette même région. En fait, la migration est multiple; elle est composée de trajectoires variées. Elle n'est pas un simple exode des migrants vers un «Klondike» quelconque (un grand centre urbain), mais correspond probablement plus à une démarche du jeune adulte pour s'intégrer dans la société et vise ainsi sa reconnaissance comme individu à part entière. D'autre part, réaliser que des jeunes adultes reviennent dans leur milieu d'origine et que beaucoup d'autres ont le désir de revenir est porteur d'espoir. Ces jeunes représentent un potentiel d'engagement socio-économique, de ressourcement pour le milieu et de créativité qui ne demande probablement qu'à s'exprimer (Potvin, 1999)!

Deuxièmement, cette multiplicité des trajectoires des migrants traduit des particularités régionales. Les caractéristiques des migrants de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ont été soulignées au passage. En fait, les autres régions de l'Est auraient pu également être mises en évidence dans ce texte, car la migration y prend dans chacune un visage propre. Pour revenir à la région gaspésienne, on constate qu'elle est plus touchée par le phénomène de la migration que les autres régions de l'Est. En effet, c'est elle qui compte le moins de non-migrants et le plus de migrants extrarégionaux. Les jeunes Gaspésiens apparaissent comme moins favorisés que les jeunes des autres régions de l'Est. D'une part, ils se démarquent par une moins grande proportion d'individus en emploi ou aux études et par une plus grande proportion de gens évoluant dans une occupation «autre» (incluant le chômage). D'autre part, leur témoignage révèle une situation financière plus fragile que celle des jeunes des autres régions de l'Est: ils affichent la plus haute proportion disant avoir éprouvé des difficultés financières lors de leur première migration, ils ont plus souvent recours aux prêts et bourses et ont moins souvent accès à un revenu de travail.

En ce qui a trait aux circonstances de la première migration, toutes les régions se ressemblent quant aux raisons de partir (surtout les études) et quant aux motivations qui ont favorisé le départ. Toutefois, lorsqu'il est question de comment se fait le déplacement, les jeunes Gaspésiens sont ceux migrent le plus avec d'autres personnes.

Ils sont aussi ceux qui manifestent le plus de liberté quant aux choix du lieu de migration et qui semblaient avoir, avant leur départ, la meilleure connaissance du lieu où ils allaient se diriger.

La Gaspésie et la Côte-Nord sont les régions qui affichent le plus haut taux de migrants de retour. Les Gaspésiens qui reviennent dans leur région, à l'instar des migrants de retour des autres régions, le font principalement pour trouver du travail. C'est toutefois pour eux que jouent le plus souvent et le plus fortement les raisons autres que le travail: acquérir une maison, renouer avec ses amis, rejoindre ses parents et fonder une famille. On notera aussi que les migrants extrarégionaux de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ont montré le plus de volonté à revenir dans leur milieu d'origine, et cela malgré les difficultés économiques de leur région.

Finalement, les jeunes Gaspésiens ont le plus fort taux d'implication sociale de tous les jeunes des régions de l'Est. Si leur opinion concernant les milieux urbains ou les régions en général n'est pas très différente de celle des jeunes des autres régions, ils se sont montrés les plus pessimistes par rapport à leur région d'origine. Cela se traduit par des perceptions voulant que la situation économique y soit difficile, que les décideurs y sont trop lents ou que l'emploi y est rare. Cela n'empêche pourtant pas les Gaspésiens d'être parmi ceux qui retournent le plus dans leur région et de compter la plus forte proportion d'aspirants au retour chez les migrants extrarégionaux.

Dans une perspective prospectiviste, il est essentiel de prendre en compte les prévisions démographiques qui touchent les régions de l'Est. Ces projections font l'objet de révisions périodiques et n'ont pas une valeur absolue (Côté, 2000). Elles laissent cependant entrevoir des pertes démographiques pour la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent. Les bilans migratoires produits par l'Institut de la statistique du Québec⁵ à partir des données de la Régie de l'assurance-maladie indiquent déjà des soldes négatifs pour la période 1996-2000 et signalent à leur façon la fragilité de ces territoires. Devant de tels chiffres, il n'y a pas lieu toutefois de céder au défaitisme et d'oublier que le problème de la migration des jeunes adultes est aussi en partie la conséquence de facteurs de développement d'ordre socio-économique et culturel auxquels les acteurs sociaux doivent s'attarder s'ils veulent modifier le flux migratoire négatif de plusieurs régions québécoises. La compréhension des dynamiques migratoires et des réversibilités partielles qu'elles contiennent peut également servir la prospective et contribuer à mettre en contexte le discours sur l'exode des jeunes⁶. La connaissance des motivations, des perceptions, des désirs et des ambitions des jeunes migrants peut apporter un éclairage nouveau sur ce qu'il importe de transformer, de promouvoir et de développer dans les régions québécoises fragiles.

Bibliographie

CÔTÉ, Serge. (2000). «*Commentaire de la carte Prévisions démographiques entre 1996-2021*» dans **Atlas électronique du Bas-Saint-Laurent**. 21 décembre.

<<http://atlasbsluqar.qc.ca/actualites/evolution-prevdem/prevision/1996-2021/01xmrb11996-2021evolpop.htm>>

CÔTÉ, Serge et Dominique POTVIN. (1998). «*Réversibilité du parcours migratoire et contexte régional*» dans **Espaces en mutation** de Serge côté et Marc-Urbain Proulx, dir. Rimouski, UQAR-GRIDEQ et Chicoutimi UQAC-GRIR. Pages 101-116.

FORTIN, Paul-Arthur. (1994). «*L'entrepreneur au cœur du développement économique local*» dans **Développement économique, clé de l'autonomie locale** de Marc-Urbain Proulx, dir. Éditions Transcontinental et Fondation de l'entrepreneurship. Pages 78.

GAUTHIER, Madeleine. (1997). «La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui» dans **Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui** de Madeleine Gauthier, dir. Québec, Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC. Pages 105-130.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2000). «*Perspectives de la population du Québec, 1996-2041*» dans **La population du Québec par territoire de CLSC, par territoire socio-sanitaire et par région socio-sanitaire pour la période 1981-2021** du ministère de la Santé et des Services sociaux. 282 p.

POTVIN, Dominique Potvin. (1999). «*Les jeunes migrants acteurs de développement régional?*» dans **Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation**. Rimouski, GRIDEQ/UQAR. Pages 41-48.

Notes

¹ Par exemple, Georges Mathews en 1996 s'est basé sur des projections du BSQ (1995) pour en extraire un portrait fort sombre de l'Est du Québec. Georges Mathews, (1996), «*L'avenir démographique des régions: analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ*», **Recherches sociographiques**, vol. 37, no 3, septembre-décembre, p. 411-437.

² La recherche a bénéficié de subventions du Fonds de développement académique du Réseau (FODAR) de l'Université du Québec et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Son déroulement a aussi été soutenu financièrement par le ministère des Régions, Emploi-Québec et le Conseil régional de développement de la Côte-Nord.

³ Les dix régions sur-échantillonnées sont: le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay/Lac-Saint-Jean, la région de Québec, la Mauricie, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, la région de Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec.

⁴ Ce terme doit être pris comme un raccourci pour désigner un habitant de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

5 Dominique André, (2001), «*La migration interne au Québec*» dans le bulletin **Données sociodémographiques** en bref, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, no 2, février, p. 5. Les pertes sont de 6 401 personnes pour la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, 5 537 personnes pour le Bas-Saint-Laurent, 5 830 personnes pour la Côte-Nord et 1 488 personnes pour Chaudière-Appalaches.

6 Le terme d'exode véhicule une charge négative et un fatalisme certain et, de ce fait, occulte la réalité migratoire des jeunes adultes. Voir à ce sujet: Dominique Potvin, (2000), «*Les départs pour les grandes villes ne sont pas irréversibles*» dans **Être jeune en l'an 2000** de Madeleine Gauthier et al., Québec, Éditions de l'IQRC et Observatoire jeunes et société en collaboration avec le journal **Le Devoir**, p. 74-78.

Culture et communications: les composantes d'une Gaspésie à redéfinir

Hélène Latérière
Ministère de la Culture et des Communications
Marie-Josée Ouellet
Étudiante à la maîtrise en développement régional, UQAR

Le but de la présente communication est d'illustrer, à partir de quelques données et constats, la dynamique du secteur de la culture et des communications en Gaspésie. D'une part, saisir l'importance de la culture, sa réalité actuelle et en devenir nous apparaissait particulièrement incontournable au moment même où nous tentions de cerner les avenues qui permettraient aux populations gaspésiennes et madeliniennes d'occuper pleinement leur territoire de façon productive certes, mais aussi épanouissante.

D'autre part, puisqu'il est souvent difficile de tracer une ligne entre la culture et ce qui la véhicule, entre les moyens de communications et les contenus, et considérant qu'il y a souvent un lien quasi organique entre ces deux éléments de notre identité régionale, nous nous sommes aussi permis d'aborder quelque peu le développement des communications, particulièrement sous l'angle de leur lente évolution en Gaspésie.

Notre présentation se divise donc en trois parties: D'abord une présentation générale et impressionniste de la culture et des communications et de l'importance de ces secteurs quant au devenir de la Gaspésie. Ensuite une présentation plus factuelle de résultats d'une enquête auprès des populations-cibles qui permet d'en situer l'importance économique. Enfin, une discussion de quelques enjeux et défis qui permettraient à ces secteurs de s'intégrer dans une stratégie globale du développement de la région.

État de situation général: la culture

D'entrée de jeu, il n'est pas facile de s'entendre sur une définition de la culture. Parle-t-on de la culture ou bien seulement de l'art? Pour les besoins de la démarche qui suit, nous retenons une définition plus large qui renvoie au concept identitaire, une définition du Petit Larousse qui dit que «*la culture est l'ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et distinguent un groupe, une société*» (et dans notre cas, une région). C'est aussi l'ensemble des convictions partagées, des manières de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu ou d'un groupe.

Il est donc clair, avec ce type de définition, que la culture est présente partout dans nos vies. Si la Gaspésie est unique par sa configuration géographique, son cadre maritime exceptionnel, elle l'est aussi par ses lieux et ses paysages tout en contrastes, par son histoire qui a livré les plus anciens sites d'occupation humaine, par ses ressources géologiques et fossilifères uniques ainsi que par la diversité de ses origines qui a influencé l'architecture et les modes de vie et qui se reflète dans une mosaïque culturelle particulière, dont un des témoins est la sonorité des différents accents. C'est la combinaison de tous ces traits (il y en a plusieurs autres) qui caractérise singulièrement notre espace culturel.

Pour plusieurs encore aujourd'hui, la culture est considérée comme un luxe. On confond alors production artistique et culture au sens large. Pourtant, les deux sont indissociables, l'une étant la manifestation de l'autre. Comme nous le verrons en deuxième partie, il y a des impacts économiques directs et indirects de l'expression artistique régionale sous toutes ses formes mais ce qu'il importe de reconnaître, en premier lieu, c'est la fonction sociale de la culture, son côté rassembleur et le rôle essentiel qu'elle joue dans une société comme la nôtre: une société en devenir ou encore menacée de disparaître. La culture doit donc être reconnue comme une richesse, une ressource naturelle qui doit être abordée dans un esprit de développement durable et dont on doit prendre en considération l'incidence sur l'ensemble de la dynamique de développement.

En plus de nous définir et de nous distinguer, la culture joue un rôle important dans la qualité de vie et l'image qui est projetée à l'extérieur. Chacune des facettes et particularités de la vie culturelle peuvent et doivent contribuer à définir les spécificités et enrichir les dynamiques de développement qui animent le territoire.

- Le patrimoine gaspésien, bien qu'il ne soit pas toujours reconnu à sa juste valeur, joue un rôle essentiel car il est un vecteur d'identité qu'on ne peut ignorer. Le patrimoine, qui se manifeste de différentes façons, autant dans les lieux historiques que dans l'architecture, les paysages et les traditions, n'est pas une ressource inépuisable. Les différents sites, centres d'interprétation et musées (on en compte plus d'une trentaine) contribuent grandement à diffuser les caractéristiques régionales de ce patrimoine, mais celui-ci doit devenir une préoccupation plus quotidienne et mieux intégrée aux préoccupations populaires et locales, notamment en ce qui a trait au cadre de vie, à la protection des ensembles bâtis et naturels, aux noyaux de villages, etc.
- La présence, sur le territoire, de produits culturels est également fort révélatrice de notre dynamisme. Les créatrices et créateurs gaspésiens et madelinots en métiers d'arts et en arts visuels sont passés maîtres dans la métamorphose des éléments naturels qui les entourent et les inspirent. Sable, bois, grave et os de poissons se transforment en œuvres, installations et créations de toutes sortes. Selon une étude marketing, le marché du cadeau serait évalué, de façon conservatrice, à près de deux millions de dollars que les artistes et artisans n'accaparent qu'en toute petite

partie. Cela dénote un potentiel qui peut se traduire non seulement par une image positive, mais aussi par la création d'emplois.

- Du côté des arts de la scène, la créativité et l'efficacité du milieu culturel gaspésien ont contribué à développer des expertises et des réseaux qui sont reconnus au plan national. Le Festival en chanson de Petite-Vallée est un bel exemple; le Maximum Blues, qui est un événement culturel majeur; et le ROSEQ, qui est un bel exemple de réseautage adapté et qui a vu le jour grâce au dynamisme des diffuseurs gaspésiens. Bien sûr, de la Bolduc à Kevin Parent, les Gaspésiens se sont illustrés et démarqués plus d'une fois sur la scène culturelle nationale.
- Dans le secteur du Livre, le CRSBP-GÎM a développé un système d'informatisation de ses bibliothèques qui est devenu la norme nationale en cette matière.
- Que dire du rôle primordial de la culture dans l'industrie touristique? Une consultation rapide du **Guide de l'Association touristique régionale** permet de constater que l'offre touristique de la Gaspésie repose en grande partie sur l'histoire, les infrastructures culturelles, les événements artistiques, les lieux d'interprétation, etc.

Toute proportion gardée, on peut donc affirmer que la culture et sa manifestation dans une vie culturelle régionale constituent en Gaspésie une force exceptionnelle qui nous apparaît encore sous-utilisée et mal exploitée.

État de situation général: les communications

Nous tirons les principaux constats du développement des moyens de communications de l'ouvrage de Jean-Louis Roy (1984). Il est à préciser, ici, que les communications se définissent, pour la présentation, sous l'angle des procédés de transmission massive de l'information soit: les journaux, la radio et la télévision.

- L'histoire démontre que l'éloignement de la Gaspésie des centres de décisions a provoqué un retard considérable du développement des communications (infrastructures, institutions et ressources professionnelles).
- La dimension du territoire et l'étalement de la population le long du littoral gaspésien et sur l'archipel ainsi que le nombre d'habitants à desservir ne permettent pas d'assurer une qualité minimale des services professionnels et journalistiques.
- La géographie présente d'importantes contraintes financières et techniques dans le développement des réseaux et l'équipement de captation de signaux.
- Les entreprises de communication ont dû souscrire au mouvement monopolistique et centralisateur des économies et des ressources. Plusieurs tentatives régionales se sont résolues par le rachat des entreprises de communication et d'information par les monopoles ou les entreprises plus importantes (Câblo-G vs Cogéco).
- Plusieurs analyses ont démontré que la quantité et la qualité de l'information véhiculée par les médias laissaient souvent à désirer et étaient tributaires de l'espace réservé à la publicité ou à la programmation nationale.

- La fermeture de la télévision de Radio-Canada et la diminution magistrale des services de Télé-Québec confirment le désengagement des services publics quant à la volonté d'accessibilité et de participation du milieu au développement des médias à contenu régional.
- Les médias communautaires ont favorisé une relance des communications locales sur le territoire. Isolés et déstructurés, la plupart de ceux-ci font face à d'importants défis sur le plan économique, sur le plan des contenus régionaux, des ressources professionnelles et des équipements.

Ces constats, sur la lente évolution des communications, permettent d'avancer que les médias n'ont pas été en mesure d'exercer pleinement les fonctions de base liées notamment à la qualité de l'information, à l'affirmation de l'identité régionale, à la vision et à l'intégration sociale, ainsi qu'au développement du goût et du plaisir, de la culture universelle, de même que du sens critique par l'information et les connaissances. Cette évaluation plutôt négative des communications en Gaspésie permet aussi de tirer certaines leçons quant à l'état du développement régional actuel. La Gaspésie fait donc face à un dilemme: d'une part, l'emprise des médias de masse, trop souvent monopolisés et diffusant une information unidirectionnelle et centrale, demeure encore aujourd'hui une constante dans la problématique du développement régional; d'autre part, la difficulté à instaurer un modèle de communication et d'information original adapté à la région présente un défi de taille pour les groupes socio-économiques et culturels.

Des chiffres: données économiques des secteurs culture et communications

Jusqu'à tout récemment, il était impossible en Gaspésie de quantifier l'apport de la culture et des communications à l'économie régionale. Ce sera maintenant chose du passé car, soucieux de se doter de cet outil de référence, le ministère de la Culture et des Communications a procédé, en 1999, à une étude visant à évaluer l'importance économique du secteur de la culture et des communications, le nombre d'emplois et les contributions publiques au développement de ce secteur.

Les secteurs de la culture et des communications sont composés de différents domaines d'activités.

Tableau 1: Cadre de référence de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine - Secteur de la Culture

DOMAINES	SOUS-DOMAINES
Patrimoine et muséologie	Musées, lieux historiques, archives, centres d'interprétation, centres d'exposition, parcs naturels.
Bibliothèques	Institutions publiques, Centre régional de services aux bibliothèques publiques.
Arts de la scène	Compagnies de théâtre, agences, diffuseurs, producteurs, services techniques, billetteries, événements, artistes, créateurs.
Arts visuels*	Artistes, galeries, centres d'artistes, événements, studios de photographie, commerces.
Design	Industriel, d'intérieur, graphisme, architecture, architecture de paysage, création de mode, urbanisme.
Métiers d'art*	Producteurs, distributeurs, commerces, événements, créateurs, entrepreneurs.
Édition et imprimerie	Livres, périodiques, journaux, distributeurs, reproduction d'œuvres d'arts, librairies, écrivains, événements.
Concertation	Organisme de concertation et de représentation, etc.
Film	Producteurs, distributeurs, salles de cinéma, cinémas extérieurs, événements.
Formation professionnelle	Privées, publiques, conservatoires.

* Les domaines *Arts visuels* et *Métiers d'art* ont été divisés lors de la création du Cadre de référence de la GÎM.

Tableau 2: Cadre de référence de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine – Secteur des communications

DOMAINES	SOUS-DOMAINES
Radiotélédiffusion	Radiodiffusion, télédiffusion, câblodistribution.
Publicité, communication et graphisme	Supports techniques, distribution du plan de communication, relations publiques et diffusion de matériel promotionnel.
Multimédia et NTIC	Agences, producteurs, développement, support technique, production, diffusion.
Médias communautaires	OSBL, dont la vocation est de fournir un service local ou régional d'information.

Étant donné la taille de la population étudiée, la méthode du recensement a été privilégiée. Une liste exhaustive des organismes et des entreprises (incluant les artistes) des secteurs de la culture et des communications a été dressée. À cette liste, nous avons ajouté les corporations municipales de la région administrative de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

De cette manière, la population a donc été évaluée à 354 individus¹ dont 68% appartiennent au secteur de la culture, 13% au secteur des communications et 19% sont des corporations municipales. Près de 160 répondants ont retourné le questionnaire, ce qui nous procure un taux de réponse global de 45%. Après s'être assuré que l'«échantillon» des répondants était représentatif de la population, en validant le nombre moyen d'employés permanents à temps plein, une imputation des résultats des répondants a permis de comptabiliser les résultats pour l'ensemble de la population. Tout au long de l'enquête, nous nous sommes assurés que les données avec lesquelles nous travaillions n'étaient pas surévaluées. Dans le doute, nous avons révisé à la baisse les résultats. Cela nous permet d'affirmer que les résultats de la recherche sont très conservateurs. Aussi, il est très important de rappeler que les données issues de cette enquête sont des données de nature statistique et non comptable.

Par contre, en ce qui concerne le secteur des communications, il est important de nuancer les résultats car, d'une part, la population de ce secteur ne représentait que 13% de la population totale et, d'autre part, un taux de réponse trop faible et un trop petit nombre de répondants dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications et du multimédia nous ont contraint à exclure ces

données de la présentation, et ce, afin de préserver le caractère confidentiel de certaines données.

Population active

Pour ce qui est du secteur de la culture, nous pouvons dire qu'il procure des emplois permanents à 380 personnes (338 à temps plein et 42 à temps partiel) alors que le secteur des emplois temporaires emploie 721 personnes (483 à temps plein et 238 à temps partiel). C'est donc 1101 personnes qui occupent un emploi dans le secteur de la culture en Gaspésie. On doit constater que 70% des emplois sont temporaires, c'est-à-dire, des emplois saisonniers, contractuels ou à la pige.

Le secteur des communications, quant à lui, procure de l'emploi à 328 personnes en Gaspésie. Il compte 249 emplois permanents, qui représentent 75% de tous les emplois de ce secteur, dont 225 à temps plein et 24 à temps partiel, alors que nous comptons 79 emplois temporaires (57 à temps plein et 22 à temps partiel).

Importance économique

En 1998, c'est plus de 42 millions de dollars qui ont été dépensés par les organismes et les entreprises du secteur de la culture et des communications de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Si nous distinguons le secteur de la culture de celui des communications, nous pouvons constater qu'en terme d'importance économique ces deux secteurs sont d'une importance comparable (22 500 000\$ pour la culture et 19 800 000\$ pour les communications). Un peu moins de la moitié de ces dépenses a été consacrée à des salaires et à des avantages sociaux, alors que l'autre moitié a servi à des achats de biens et de services qui, dans plusieurs cas, ont été effectués hors de la région.

Enfin, soulignons que plus de 60% des revenus et organismes (qui représentent un peu plus du tiers des répondants) du secteur de la culture et des communications (médias communautaires seulement) provient d'aide gouvernementale (23% fédérale et 61% provinciale) alors que la part des municipalités dans ces revenus est d'environ 12%.

Impact économique

La mesure de l'importance économique a servi à calculer l'impact économique des secteurs étudiés. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode du multiplicateur régional développé par Yves Dion (1988), professeur et chercheur à l'Université du Québec à Rimouski. Ainsi, nous évaluons les retombées économiques régionales de la culture à un peu plus de 13 500 000\$, dont la majorité, soit plus de 12 800 000\$ en effets directs, est associée aux salaires et avantages sociaux. Quant aux communications, on évalue leur impact dans l'économie régionale à 12 500 000\$ dont 11 800 000\$ en effets directs sont associés aux dépenses en salaires et avantages sociaux. Nous pouvons donc dire que le secteur de la culture et des communications a

généralisé, en 1998, un peu plus de 26 000 000\$ dans l'économie de la Gaspésie et des Îles.

La différence entre l'impact et l'importance s'explique par le fait que les dépenses en achats de biens et services s'effectuent majoritairement à l'extérieur de la région et sont donc considérées comme des fuites. Nous avons évalué l'importance de ces fuites à 70% des dépenses. Aussi, ce n'est qu'un faible pourcentage de ces dépenses effectuées en région, soit 16,6% (Statistique Canada, 1998), qui est effectivement transformé en revenus.

Les enjeux et défis

D'entrée de jeu, force est de constater que le secteur de la culture et des communications, à bien des égards en région, souffre d'un développement qui demande certaines interventions de relance.

De plus, il faudra miser sur la reconnaissance de ces secteurs comme composante fondamentale et essentielle à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement structurant pour la région.

Ce qui semble clair, chez plusieurs auteurs qui se sont penchés sur les régions «dites gagnantes» (Benko, 1992), c'est que les modes d'évolution convergent de plus en plus vers la notion de système global qui se définit par des facteurs nouveaux dont la reconnaissance de l'influence des aspects non économiques. Il faut donc voir comment la région GÎM peut tirer profit de ces nouveaux facteurs de compétitivité et de qualité.

À court terme, il nous semble urgent de mobiliser la région sur des objectifs réalistes qui permettront de raviver l'identité régionale et de rehausser le sentiment d'appartenance de la population. Il faut aussi reconnaître que le potentiel de création d'emplois dans les secteurs de la culture et des communications est bien réel. Cependant, ce potentiel reste à développer et à consolider; cela peut se traduire par des enjeux et des défis spécifiques qui touchent à la fois la culture et les communications. Formulons-en quelques-uns.

Enjeu: Consolidation du sentiment d'appartenance à la région par le développement d'une identité forte porteuse de fierté, construite sur le passé et résolument tournée vers l'avenir

Sont Gaspésiens et Gaspésiennes tous ceux et celles qui s'identifient à la région et qui croient qu'elle a un avenir. Perdre foi en la Gaspésie et en sa capacité de se développer, c'est perdre un peu de son identité gaspésienne. Le sentiment d'appartenance à la région et le développement d'une identité forte sont donc à la base de tout projet de revitalisation. Ainsi, que ce soient les professionnels, les intervenants socio-économiques, les élus, les prestataires de la sécurité du revenu, les jeunes ou les

moins jeunes, il faut se sentir collectivement responsables du développement de la Gaspésie. Cette consolidation passe notamment par:

- **La protection, la mise en valeur et la pérennité du patrimoine**

Le patrimoine, qu'il soit historique, vivant, naturel, bâti ou culturel, constitue l'essence même de l'identité de la mémoire collective, c'est-à-dire, ce pourquoi le touriste choisit la Gaspésie, ce pourquoi les Gaspésiens veulent y revenir, ce dans quoi les Gaspésiens se reconnaissent, ce sur quoi pourrait se construire la solidarité et l'attachement à la Gaspésie. Il faut donc non seulement le protéger, mais aussi le promouvoir: il en va du sentiment d'appartenance, de l'identité et de la capacité de se solidariser pour le développement de la région.

- **La consolidation de l'infrastructure culturelle et de la création artistique**

Les populations gaspésiennes ont, depuis fort longtemps, le goût de la musique, des contes, des chansons et des légendes. Dans la majorité des communautés de la région, festivals et fêtes populaires deviennent autant de prétextes pour stimuler la création que d'occasions de la diffuser.

Par ailleurs, les Gaspésiens se reconnaissent depuis longtemps à travers leurs artistes et artisans. Qu'ils soient vedettes de la musique pop, artistes peintres, artisans ou auteurs, ces artistes deviennent une partie de notre identité car ils sont ceux à travers qui les Gaspésiens et les Gaspésiennes se présentent au monde. Ils sont à la fois générateurs de notre sentiment de fierté et générateurs de notre qualité de vie. Imaginez la Gaspésie sans sa vie culturelle, ses bibliothèques et ses salles de spectacles, ses musées et ses lieux d'interprétation, ses événements culturels et ses galeries d'art. L'identité et la qualité de vie sont donc largement conditionnées par la santé du milieu culturel. Cette vitalité culturelle dépend du maintien et du développement des conditions qui permettront à la création artistique sous toutes ses formes de se renouveler, d'être diffusée et d'être reconnue. Certaines conditions sont donc essentielles à cette vitalité culturelle:

- des artisans, des travailleurs et des gestionnaires d'organismes à la fine pointe des connaissances et de leurs compétences professionnelles;
- la bonne santé financière des organismes et des entreprises de la culture et des communications;
- l'élargissement du public et l'augmentation de la participation active des populations aux activités culturelles partout sur le territoire;
- la participation de la population, particulièrement par l'entremise des instances locales et régionales, aux choix sociaux, économiques ou politiques, qui ont un effet sur le développement culturel des communautés.

- **Un meilleur positionnement de l'image de la Gaspésie**

Force est de constater que l'image présentée par les médias nationaux et régionaux passe souvent par le prisme des journalistes externes concentrés dans les organismes de production et de diffusion centraux. Ainsi, l'image de la région présentée correspondra à l'idée préconçue qui en est faite souvent par méconnaissance des réalités régionales. Par ailleurs, le credo journalistique, voulant qu'une mauvaise nouvelle et/ou nouvelle sensationnaliste soit priorisée, fait en sorte que la Gaspésie attire surtout quand cela va mal, ce qui contribue à en ternir l'image, à influencer le niveau de perception, la confiance des individus, des entreprises et des décideurs dans leur participation active au développement de la région, et ce, que ceux-ci soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la région. Les rares fois où l'on présente une image positive et/ou plus attrayante de la Gaspésie, celle-ci émane souvent du milieu culturel. On parlera d'événements tels le Festival en chanson de Petite-Vallée, Kevin Parent, Laurence Jalbert, le Maximum Blues, etc. Le monde culturel gaspésien constitue donc un outil marketing intéressant pour la région. De plus, comme une région à problèmes est peu susceptible d'attirer les touristes, les investisseurs et les professionnels, il y a donc tout avantage à travailler sur l'image présentée à l'extérieur. Le défi repose donc sur un plan de communication régional présentant adéquatement la région, notamment sa qualité de vie, sa culture et ses opportunités de développement. Pour ce faire, il faudra mettre à contribution:

- le milieu culturel, qui a toujours été porteur d'une image positive de la région;
- les médias régionaux, dans la mesure où les contenus reflètent la réalité des communautés;
- les nouvelles technologies de l'information et des communications qui permettent de présenter la région sans subir le filtrage urbain.

Les acteurs et partenaires du développement régional peuvent-ils tirer une leçon de l'histoire pour entreprendre le virage incontournable vers ce mouvement de la société de l'information qui ferait de la région de la GÎM une région à part entière?

- **L'entraide et le partage par la création de nouveaux réseaux régionaux**

L'entraide et le partage ont été, au fil des temps, des traits caractéristiques de l'histoire qui ont permis aux Gaspésiens et Gaspésiennes de tirer le meilleur parti de la région. La situation précaire dans laquelle se retrouve la région exige donc de réactualiser ces valeurs.

La création de réseaux permettrait:

- l'accès pour tous et toutes à l'information sous toutes ses formes en utilisant notamment les nouvelles technologies de l'informations et des communications;
- le partage et/ou la mise en commun des ressources matérielles, techniques et professionnelles auxquelles il est difficile d'accéder comme individu ou organisation;

- le maintien et le développement de médias autonomes;
- une amélioration de la quantité et de la qualité de l'information locale.

- **L'intégration de la culture au produit touristique**

Le potentiel de rétention des touristes, par des activités culturelles, est indéniable et devrait davantage être développé. Des savoir-faire originaux ont été développés sur le territoire et peuvent servir d'exemples pour stimuler l'émergence de nouveaux événements et de nouvelles façons de faire qui témoignent de la spécificité gaspésienne. Des initiatives du type de «Terre et Mer d'accueil» qui visent, dans un effort concerté de coordination, à capitaliser sur les attraits, les sites, les activités et les programmations culturelles pour les positionner dans le produit touristique régional en sont un bel exemple.

* * *

Nous terminerons en vous suggérant que le développement est un processus dynamique auquel une région doit continuellement s'ajuster. Par conséquent, en saisissant les bonnes opportunités, il n'est pas impossible d'inverser la vapeur et de faire un consensus sur des priorités de développement. Il nous appartient donc de cibler les acteurs potentiels, de bien cerner les enjeux et de redéfinir les actions de façon gagnante. À notre avis, la culture et les communications représentent des éléments incontournables du processus de revitalisation de la Gaspésie. Renoncer à reconnaître et à développer ces potentiels équivaut ni plus ni moins à refuser de se reconnaître, de se mobiliser.

Bibliographie

- BENKO, Georges, A. LIPIETZ et Ash AMIN, éd. (1992). **Les régions qui gagnent: districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique**. Paris, Presses universitaires de France.
- DION, Yves et al. (1988). **Multiplicateur économique régional pour la région administrative Bas-Saint-Laurent – Gaspésie**. 75 p.
- ROY, Jean-Louis. (1984). **Les communications en Gaspésie – D'hier à demain**. Gaspé, 148 p.
- STATISTIQUE CANADA. (1998). **Les commerces de gros et de détail au Canada**. (Cat. 63-236-XPB).

Note

- ¹ Ici, la notion d'individu fait référence à une entité, que ce soit un organisme, une entreprise ou une municipalité.

Prospective régionale et perspective identitaire: la dimension temporelle dans deux discours gaspésiens

Estelle Delay

Étudiante au doctorat en développement régional, UQAR

Le thème du colloque nous invitait à nous interroger sur le devenir de l'espace régional constitué par la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine à l'horizon des 25 prochaines années. Cette région est depuis quelques mois sous les feux de l'actualité: fermetures d'entreprises (à Murdochville et Chandler), taux de chômage et d'exode élevés, vieillissement de la population, autant d'éléments qui ont enclenché diverses formes de mobilisations (barrages routiers, rassemblements populaires, création du mouvement des Patriotes gaspésiens). Même si l'appareil gouvernemental semble s'être mis en branle (Samson, 2000: 11) et se concrétise par le soutien à quelques gros projets, la situation de la Gaspésie, et donc des Gaspésiens et Gaspésiennes, n'en demeure pas moins préoccupante, voire urgente. À tel point que s'interroger sur le devenir de la Gaspésie peut conduire à se demander si la Gaspésie a un avenir en tant que région habitée.

Je n'ai pas ici pour ambition de prédire l'avenir de cette région. Je n'ai pas non plus la prétention de proposer un quelconque remède (social, politique ou économique) visant au rétablissement de la Gaspésie. J'ai choisi d'aborder la question du devenir de la Gaspésie en adoptant un point de vue interne: c'est-à-dire que je m'intéresserai aux représentations que les Gaspésiens eux-mêmes ont de l'avenir de leur région. Et plus généralement, je tenterai de déceler, à partir du discours d'acteurs gaspésiens, quelle est leur représentation de l'identité gaspésienne et de son inscription dans le temps.

J'apporterai tout d'abord certaines précisions d'ordre conceptuel: après avoir discuté l'importance des phénomènes identitaires, je proposerai quelques éléments susceptibles d'éclairer les processus identitaires et justifiant le choix de la perspective identitaire en regard du thème de la prospective régionale. Nous verrons ainsi que les acteurs ont un rôle central dans les processus identitaires et aussi que le rapport au temps en constitue une dimension essentielle.

Dans un deuxième temps, je mettrai cette perspective à l'épreuve au moyen d'une analyse de discours d'acteurs gaspésiens: je montrerai comment le rapport au temps émerge et s'articule dans deux textes fondateurs de mouvements gaspésiens soit, le Manifeste gaspésien et madelinot (1991) et la Charte des Patriotes (2000).

Intérêt de la perspective identitaire

Je m'intéresse depuis maintenant plusieurs années aux phénomènes identitaires. À l'occasion d'une recherche de maîtrise (Delay, 2000), j'ai pu vérifier que les

questions identitaires étaient très actuelles et très présentes aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe¹.

En effet, il s'avère que les thèmes liés à l'identité apparaissent de façon récurrente dans les discours de différents types d'acteurs (sociaux, politiques, intellectuels), à tel point que l'on peut sans doute parler de «*centralité de la question identitaire dans l'Occident contemporain*» (Delay, 2000: 252). Cependant, les phénomènes identitaires sont liés à des problématiques et situations très variées. Ainsi, la question identitaire émerge très nettement dans les mouvements de protestation et de revendication tels que les mouvements régionalistes ou nationalistes. Cette question apparaît également avec force dans le champ politique: elle est présente, voire centrale, dans des domaines aussi divers que la politique culturelle, la politique d'immigration, la politique régionale, etc.

Si les phénomènes identitaires sont ainsi très lisibles dans la société actuelle, ils nous conduisent cependant à nous interroger sur ce qu'est, au fond, l'identité. Je considère pour ma part qu'il n'existe pas de réponse définitive à cette question. Par contre, il existe des caractéristiques ou des aspects importants de l'identité que je voudrais indiquer ici brièvement. Tout d'abord, les identités sont un peu comparables à des kaléidoscopes (Bassand, 1991: 16): elles contiennent une multitude de facettes qui s'articulent et se composent de différentes façons. Ces facettes sont par exemple le patrimoine, les coutumes, les savoir-faire, le langage et aussi l'imaginaire, les conceptions, etc. Le deuxième aspect important des identités est qu'elles ne sont pas établies une fois pour toutes. Au contraire, elles sont des processus dynamiques en perpétuelle construction. Ainsi, si l'on s'intéresse aux identités régionales, on s'aperçoit que l'identité d'une région est en permanence construite et reconstruite par les acteurs régionaux qui s'y succèdent. De façon plus précise encore, prenons l'exemple de ce qui serait l'identité gaspésienne: il s'avère qu'elle a été façonnée, construite, élaborée, et qu'elle l'est encore, par tous les humains qui s'y sont succédés dans le temps, qui l'ont habitée et qui l'habitent aujourd'hui. Dans un ouvrage intitulé **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, l'auteur Mario Mimeault écrit: «*la Gaspésie doit sa couleur et son originalité à l'apport de diverses ethnies (Mic-Macs, Français, Basques, Acadiens, Irlandais, Écossais...)*» (Mimeault, 1998: 460).

Les éléments précédents confirment deux choses. D'une part, l'identité d'une région est avant tout construite par les acteurs régionaux eux-mêmes. Et d'autre part, cette construction, si elle s'est élaborée par couches successives dans le passé, dans l'histoire, n'est jamais achevée et définitive: elle est toujours un processus en devenir. Compte tenu de ce dernier point, les phénomènes identitaires impliquent nécessairement de prendre en considération le rapport au temps.

En raison du thème du colloque (la prospective, c'est-à-dire la projection dans le temps), je m'emploierai à développer uniquement cette question du rapport au temps. Mais j'indique cependant que les phénomènes identitaires présentent aussi d'autres

dimensions fondamentales indispensables à leur compréhension qui sont en particulier celles du rapport à l'espace et du rapport à l'Autre.

Donc, si les identités régionales sont élaborées à travers le temps par les acteurs régionaux, reste à savoir comment l'on peut parvenir à cerner, à appréhender ces identités. Une des voies d'accès possibles, et c'est celle que j'ai choisie ici, consiste à s'intéresser aux discours de ces acteurs. Plusieurs raisons contribuent à justifier ce choix. Tout d'abord, c'est en grande partie par le discours que sont véhiculées, et donc rendues potentiellement accessibles, les représentations des acteurs. C'est en effet essentiellement par le discours (écrit ou parlé) que les acteurs expriment leurs manières de voir, leurs conceptions, leurs idées. D'autre part, le discours est important par la portée, les répercussions qu'il peut entraîner. Le rapport étroit entre le discours et l'action est ainsi particulièrement évident dans les discours de mobilisation.

J'ai donc choisi de porter mon attention sur le discours d'acteurs gaspésiens et madelinots afin d'y relever des traces de leur représentation de la Gaspésie et, plus spécifiquement ici, de leur représentation du rapport au temps. Plus précisément, j'ai retenu deux discours gaspésiens à travers deux textes que sont le **Manifeste gaspésien et madelinot** (1991) et la **Charte des Patriotes** (2000). Ces deux textes ont été choisis en raison de leur actualité et aussi parce qu'ils émanent de mouvements de protestation à visée mobilisatrice.

Avant d'en venir à ces deux textes, il est nécessaire d'apporter quelques précisions quant aux objectifs et aux limites de la démarche. Premièrement, si ces deux discours émanent d'acteurs gaspésiens, ils constituent cependant des discours parmi d'autres. Ils n'ont pas été choisis dans le souci d'une éventuelle représentativité et je n'ai donc pas la prétention d'y déceler les représentations de l'ensemble des Gaspésiens ni l'identité gaspésienne dans son entièreté. Deuxièmement, je ne souhaite pas non plus réduire ces deux discours à l'analyse que j'en propose ici. En effet, il s'agit dans les deux cas de discours fondateurs pour des mouvements de contestation et de mobilisation. Mais ces mouvements sont eux même en évolution. Par exemple, le mouvement des Patriotes existe seulement depuis quelques mois: il est donc, dans ses discours et ses actions en pleine construction, en pleine évolution.

Le Manifeste gaspésien et madelinot

Ce Manifeste a été lancé le 26 mai 1991 à l'occasion d'un important rassemblement populaire organisé à Chandler par le Ralliement gaspésien et madelinot (mouvement né à la suite des États généraux du monde rural).

Les extraits suivants, qui sont tous issus du Manifeste, sont les plus significatifs en regard de la dimension temporelle qui nous intéresse ici.

Aujourd'hui, ici présents, marquant l'avenir d'une pierre blanche, nous nous engageons à bâtir l'avenir de notre coin de pays avec la même

persévérance dont nos mères et nos pères ont fait preuve pour le bâtir jusqu'à ce jour. [...]

Le Ralliement gaspésien et madelinot nous invite tous et toutes à un grand projet [...], à bâtir une véritable politique de développement rural qui soit le réel reflet de nos espoirs et de nos attentes. [...]

Ce projet, c'est notre avenir que nous prenons en mains. [...]

OUI la Gaspésie sera encore vivante dans les siècles à venir.

Le premier extrait est sans doute le plus révélateur de l'articulation qui est faite entre le passé, le présent et le futur. Le présent y apparaît comme un présent inaugural: on le marque d'une pierre blanche, c'est-à-dire qu'il marque une étape, voire un nouveau départ. Mais ce présent inaugural ne signifie par pour autant oubli du passé. Au contraire, le passé est pris en compte, c'est un passé inspirateur: on s'inspire de l'exemple des générations précédentes, de «*nos mères et nos pères*».

S'agissant du futur, l'inscription de la Gaspésie dans l'avenir est très marquée dans ces différents extraits. On peut même déceler plusieurs étapes de cet avenir, c'est-à-dire à court et moyen termes et à plus long terme. À court ou moyen termes, il est question d'un «*projet*», d'une «*politique de développement*», c'est-à-dire de réunir les forces gaspésiennes autour d'une démarche commune. L'avenir proche est donc envisagé en termes d'action concrète et collective. À plus long terme, il est question d'une Gaspésie «*encore vivante dans les siècles à venir*». Il est important de noter que ce dernier extrait constitue précisément la dernière phrase du Manifeste et a donc un poids particulier. Cette phrase témoigne de la représentation et du souci d'une Gaspésie animée et habitée par les humains encore dans des siècles. Il y a donc très nettement dans ce discours le souci d'inscrire la Gaspésie dans l'avenir. C'est-à-dire qu'il y a dans le discours gaspésien un souci prospectif. Cela indique que la prospective n'est pas l'apanage des politiciens ou des experts: les acteurs régionaux, eux aussi, font de la prospective, c'est-à-dire élaborent des représentations de l'avenir de leurs espaces régionaux.

Le Manifeste gaspésien et madelinot témoigne donc d'une représentation très articulée du rapport au temps: un présent inaugural, s'inspirant du passé et visant une inscription dans l'avenir à court, moyen et long terme, c'est-à-dire porteur d'une vision prospective.

Voyons maintenant quelle représentation de la dimension temporelle émane du discours des Patriotes.

La Charte des Patriotes

Le Mouvement des Patriotes est plus récent puisqu'il est né au début de l'année 2000. Nous proposons ici quelques extraits tirés de la Charte des Patriotes, et plus précisément des trois objectifs fondamentaux énoncés dès le début du texte:

- 1- *Dénonciation des injustices: [...] faire connaître à la population d'ici et d'ailleurs les injustices faites aux Gaspésien(ne)s et les conséquences qu'elles ont sur notre développement et notre survie en tant que Gaspésien(ne)s.*
- 2- *Protection de nos familles et de nos biens; défendre par des actions imaginatives et concertées, tous les intérêts de nos familles, notre patrimoine individuel et collectif comme Gaspésien(ne)s [...].*
- 3- *Réparation exigée pour les préjudices subis; établir de façon rigoureuse et détaillée l'ampleur des préjudices subis comme collectivité, constituer des dossiers justes et réalistes, prendre tous les recours appropriés, juridiques ou autres, pour obtenir réparations devant bénéficier à toute la collectivité, entreprendre des actions pour se doter de pouvoirs réels permettant d'exercer une pleine autonomie sur son territoire.*

Pour reprendre la même démarche que précédemment, ciblons déjà les éléments se rapportant au présent. D'emblée, il s'avère qu'il y a assez peu de références concernant directement le présent. Il y est toutefois question des *«conséquences que les injustices ont sur notre développement et notre survie»*. Dans cette phrase, le présent apparaît comme étant pour le moins problématique, difficile à vivre et disons même lourd. Il est également fait mention de la *«protection de nos familles et de nos biens»*: il s'agirait donc d'un présent à protéger, peut-être un présent fragile à protéger.

L'avenir est quant à lui très marqué dans ce discours puisqu'il s'agit, rappelons-le, de trois objectifs, donc de buts à atteindre dans un avenir plus ou moins proche. Et cet avenir est ici essentiellement représenté en termes d'actions à poser (*«faire connaître»*, *«imaginer»*, *«entreprendre»*, *«constituer»*, etc.). Il apparaît cependant que toutes ces actions, envisagées dans un avenir proche, visent au fond à faire resurgir le passé, à obtenir réparation pour le passé et pour la situation vécue présentement: on exige réparation pour les préjudices subis.

L'avenir est donc envisagé sous forme d'actions, à court et moyens termes, visant à faire connaître et reconnaître le passé et le présent avec les injustices et les préjudices dont ils sont marqués. Donc dans ce discours, c'est un peu comme si l'avenir de la Gaspésie passait d'abord par un retour sur le passé.

D'autre part, il n'est pas évident de déceler dans ce texte une représentation de l'avenir à plus long terme de la Gaspésie. Disons que la vision prospective semble moins marquée dans ce discours que dans le précédent. Mais on ne peut se contenter de noter cela sans s'y arrêter. Cette apparente absence de représentation prospective me semble un fait suffisamment significatif pour que l'on y soit attentif et pour s'interroger. Comment expliquer que la vision prospective soit moins présente dans ce discours? Je ne proposerais ici qu'une réponse à valeur d'hypothèse. Il est possible de considérer ce fait (que la vision prospective est peu présente dans ce discours) comme une alarme: si la prospective, c'est-à-dire une vision et une inscription dans l'avenir,

est peu marquée dans ce discours, c'est possiblement en raison du poids du présent. Car lorsqu'on vit une situation d'urgence, quand au quotidien il est question de survie, c'est-à-dire quand le présent (et le passé) ont un poids trop lourd, il est peut-être plus difficile de s'en détacher pour prendre la liberté de regarder au loin.

Durant les dix années qui séparent la rédaction de ces deux discours, la situation en Gaspésie s'est-elle à ce point aggravée qu'elle saperait aujourd'hui le souci prospectif des acteurs régionaux? Peut-on affirmer que la représentation du rapport au temps telle qu'elle émane du discours des Patriotes, c'est-à-dire très axée sur un passé marqué d'injustices et laissant peu de place à la vision prospective, s'explique par un «alourdissement» du présent? Répondre par l'affirmative serait considérer que les représentations des acteurs régionaux dépendent directement de la «conjoncture», des «circonstances», des «conditions extérieures», bref, ce serait placer les acteurs sous le joug d'un présent aliénant. Or, il nous semble que la réponse doit être nuancée: la dimension temporelle, telle qu'elle est représentée dans ce discours, peut aussi témoigner d'une volonté de ces acteurs de «donner l'alerte», d'indiquer qu'une action et un engagement sont nécessaires afin d'éviter, justement, de subir le présent.

Reste que, à mon sens, une vision prospective, c'est-à-dire un souci d'imagination, de projection et de représentation de l'avenir, mais aussi une démarche prospective, c'est-à-dire la mise en marche de cette vision, sa réalisation par des actes, sont indispensables en Gaspésie. Vision et démarche prospectives sont plus urgentes que jamais afin que cette région s'inscrive et vive dans le futur et aussi dans le monde.

Face aux contraintes de la réalité présente, il y a urgence à imaginer l'avenir. Non pour s'évader dans le rêve, mais bien pour habiter le monde.

Bibliographie

BASSAND, Michel. (1991). *«Identité régionale» dans Identité et développement régional*. Berne. Pages 11-19.

DELAY, Estelle. (2000). *La question identitaire en Amérique du Nord et en Europe: dimensions sociales, politiques et théoriques*. Rimouski, UQAR, mémoire de maîtrise en développement régional. 266 p.

MIMEAULT, Mario. (1998). *«La Gaspésie, une mosaïque culturelle» dans Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie* de P. Larocque et J. Larrivée, dir. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec. Pages 459-475.

SAMSON, J.-J. (2000). *«Opération Gaspésie»*. Le Soleil, 22 juin, p. 11.

Note

¹ Cette recherche était centrée sur ces deux espaces. Mais les questions identitaires se posent bien sûr en d'autres endroits.

Le Ralliement gaspésien et madelinot

Gervais Marcoux
CLSC – CHLD Pabok

On soulignera, dans moins d'un an, le 10^e anniversaire du Ralliement gaspésien et madelinot. La population rassemblée à l'aréna de Chandler lançait alors un grand cri du cœur, un grand cri de ralliement...

À la suite des États généraux du monde rural tenus en février 1991, qui avaient pour thème: «*Tant vaut le village, tant vaut le pays*», en Gaspésie, un groupe de personnes s'étaient réunis. Il y avait Mgr Blanchet, auteur du document **La Gaspésie a-t-elle un avenir?**, M. Landry et des organisateurs communautaires de plusieurs CLSC de la Gaspésie dont, moi-même.

On voulait dire alors que les Gaspésiens et les Madelinots en avaient assez de vivre des problèmes de mal-développement. On voulait aussi mobiliser la population du territoire, on voulait que les gens du milieu se prennent en charge. On voulait se faire entendre, on voulait que le cri sorte de la Gaspésie et se rende jusqu'à Québec et Ottawa.

Pour ce faire, on a créé le Ralliement... En cette date historique du 26 mai 1991, plus de 7 000 personnes étaient réunies à l'aréna de Chandler pour affirmer tout haut leur volonté de prendre en main l'avenir de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Les stations de radio locales et régionales ont diffusé l'événement en direct. Radio-Canada a préparé une émission spéciale sur le sujet et le Ralliement s'est alors fait entendre à travers le Canada.

Le Ralliement gaspésien et madelinot était né et s'appuyait sur les onze principes suivants:

1. Le développement durable: développer en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs;
2. La décentralisation: faire en sorte que les décisions qui nous concernent se prennent véritablement et démocratiquement en région et ce, avec les budgets qui s'imposent;
3. L'occupation du territoire: augmenter la capacité des populations de vivre sur ce territoire et d'en faire une terre d'accueil pour les générations à venir;
4. La valorisation du milieu et l'appartenance régionale: nous voulions développer des réflexes d'appartenance, de fierté et de solidarité. Nous voulions exiger la reconnaissance et le respect;
5. L'équité entre les hommes et les femmes: nous souhaitons promouvoir un accès égal à l'emploi et aux postes de décision. Éliminer le plus possible toute discrimination;

6. La promotion de la jeunesse: nous voulions remplacer l'exode des jeunes par leur intégration et l'implication à la vie économique, sociale et culturelle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
7. La valorisation et le développement de nos ressources humaines: nous entendions développer le potentiel de nos ressources humaines et naturelles et voir à leur développement intégré;
8. Le plein emploi: nous voulions un emploi pour tous ceux et celles qui sont en mesure de participer au marché du travail;
9. Le développement intégré de nos ressources: nous voulions mettre en valeur les interconnexions entre différents secteurs économiques (agro-tourisme, culture-tourisme, et autres);
10. La transformation et la commercialisation des ressources en région: nous mettions de l'avant la nécessité de transformer et commercialiser nos ressources d'abord chez-nous;
11. La promotion de notre culture: l'identité de notre région passant par sa culture, nous voulions encourager les artisans de notre culture et les intégrer à notre développement socio-économique.

L'année suivante, soit en 1992, le Ralliement a poursuivi son approche dans le milieu. Il y a eu la formation de comités locaux dans les villes et villages de la région. La participation était excellente. Dans chacune des MRC, presque chaque ville et village avait formé un comité local qui travaillait de diverses façons au développement de son territoire.

Au cours de ces années, le Ralliement a poursuivi ses activités. À travers son discours et ses actions dans le milieu, il a prôné une prise en charge de la population en regard du développement local et régional et déployé des efforts afin d'améliorer les conditions socio-économiques de la région. Des milliers d'heures ont été investies bénévolement dans divers dossiers soit pour conserver des acquis ou encore pour améliorer le développement de la région. Bien sûr, le Ralliement, n'a pas gagné toutes ses luttes et ses revendications n'ont pas toujours obtenu une réponse positive mais, il a collaboré, à sa façon, au développement de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Toutefois, aujourd'hui, malgré tous les efforts déployés par le Ralliement, il faut constater que la situation socio-économique de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ne s'est pas fondamentalement améliorée. Pire, elle s'est détériorée. La région connaît, depuis plusieurs années, le second plus haut taux de chômage au Canada. Celui-ci dépasse les 24%. Le territoire arrive ex-aequo avec la région de la Côte-Sud de Terre-Neuve au chapitre du plus faible pourcentage d'adultes en emploi. Le taux d'emploi s'est maintenu sous la barre des 40% en 1999 alors qu'il était de 60% dans l'ensemble du pays.

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fait face à des difficultés majeures. La décroissance économique qui sévit depuis plusieurs années occasionne des problèmes d'ordre démographique, culturel et social qui rendent la reprise de plus en plus difficile. Celle-ci conjuguée au moratoire sur la pêche au poisson de fond, à la

fermeture d'une partie de la production de Mines Gaspé et dernièrement à la fermeture de l'usine Gaspésia à Chandler ont pris un caractère dramatique en regard à la stabilité économique déjà fragile.

La base de l'économie gaspésienne et madelinienne repose trop sur quelques grandes entreprises qui sont peu nombreuses et d'intérêt non gaspésien. Sur chacune d'elle dépend lourdement l'avenir de notre région. La Gaspésie n'a pas su se développer suffisamment pour permettre une répartition équilibrée de l'économie sur l'ensemble du territoire.

C'est une des raisons pour lesquelles plusieurs communautés gaspésiennes sont en dévitalisation, elles sont tenues à l'écart de la croissance et du développement auxquels elles ont droit et dont elles ont besoin. Elles sont prises dans un cercle vicieux qui accentue le problème de l'emploi local, du déclin et de l'exode. Ce cercle de dévitalisation se manifeste de la façon suivante:

- pénurie chronique d'emploi;
- exode des jeunes, particulièrement les plus instruits, ce qui affaiblit la vitalité de la région et la prive d'éléments dynamiques pour engager son développement;
- départ des jeunes n'est pas compensé par des nouveaux venus en nombre équivalent, ce qui provoque la diminution de la population et son vieillissement prématuré.

Cela conduit à une dégradation de la vie sociale, les différents organismes locaux perdent petit à petit leur dynamisme, des commerces diminuent leur service ou ferment carrément. Largement assistée par les programmes d'assurance-emploi et de bien-être social, une partie importante de la population perd confiance en l'avenir. S'installe alors une mentalité attentiste et il devient difficile de faire face au défi de la revitalisation.

Les communautés demeurent donc avec des gens peu scolarisés, présentant de faible qualification professionnelle. On assiste également à une démission politique au niveau local, provincial et fédéral. Petit à petit, on se préoccupe moins de la région. Alors que la population perd le sentiment d'appartenance, on constate aussi une certaine dégradation de l'environnement naturel, une mauvaise gestion des ressources ou leurs surexploitations compromettant l'équilibre écologique. Songeons aux exemples de la surpêche du poisson de fond et aux coupes à blanc qui sont encore trop présentes dans notre région.

Dans ce contexte d'abdication et de résignation, il devient de plus en plus difficile de mobiliser la population en faveur d'un projet collectif de relance. On se déchire sur la place publique, puis on se retire, on perd peu à peu confiance dans la capacité du milieu à redresser la situation.

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine vit actuellement une dévitalisation qu'il faut freiner. La communauté est en déséquilibre et connaît un état de mésadaptation et de dépendance grave. Il faut que ça cesse. Il faut que la roue de la dévitalisation laisse sa place à la roue de la vitalisation. Oui, la Gaspésie a un avenir! Oui, la Gaspésie doit demeurer!

Des erreurs, il y en a eu et si on faisait une liste, elle serait longue. Pire encore, des erreurs, il s'en fait toujours. Les gouvernements ont été incapables de gérer notre richesse collective correctement et ils n'en sont pas plus capables aujourd'hui.

On peut s'en remettre à ces dirigeants et exiger qu'ils rendent compte des décisions politiques qui ont fait mal à la région. Cependant, croire que seules les politiques sont à l'origine du déclin économique et social qui sévit présentement en Gaspésie serait une grave erreur car on admettrait, du même coup, que le développement de la région dépend uniquement des politiques gouvernementales.

Depuis longtemps, le Ralliement gaspésien et madelinot parle de prise en charge. Cette expression a été portée par plusieurs organismes de la région au cours des dernières années et n'a peut-être pas eu les résultats qu'on attendait.

Bien sûr, il ne suffit pas de prétendre que c'est par la prise en charge seulement que se développera la région, il faut agir pour que cette prise en charge se définisse dans l'action et soit portée par une majorité de Gaspésiens.

Pour assurer l'avenir de la région, il va falloir beaucoup d'engagements et de participation des communautés locales. Il va falloir aussi beaucoup de solidarité et de partenariat. Il va falloir qu'on reconnaisse l'existence des organismes qui travaillent au développement de la région et qu'on reconnaisse leurs compétences pour qu'elles soient mises à profit. Il va falloir que l'on mette fin à l'esprit de clocher qui ruine notre développement. Que les décideurs du milieu aient davantage une vision de développement régionale plutôt que locale.

Le gouvernement doit être accompagnateur, mais il ne doit pas contrôler le développement de notre région. Les Gaspésiens doivent s'approprier le développement. Il est inconcevable en l'an 2000, que nos ressources naturelles, comme le bois par exemple, ne soient pas davantage transformées. Il faut apporter une valeur ajoutée à nos ressources. C'est notre richesse... C'est notamment le cas avec le crabe des neiges, alors que dans certaines usines gaspésiennes, il n'y a aucune transformation apportée au crustacé. On le fait cuire entier et on l'achemine au Japon et, là il est transformé et apprêté à leur façon. C'est inconcevable, il faut transformer et commercialiser nos ressources chez-nous.

Toutefois, il est évident que les diverses politiques gouvernementales, proposées au cours des dix dernières années, n'ont pas donné, les résultats escomptés. Au fil des ans, les diverses politiques devaient soutenir davantage le développement local et régional. On peut penser à la réforme Picotte en 1992, qui a voulu réorganiser l'appareil gouvernemental en décentralisant davantage vers les régions. En 1997, on a poursuivi sur cette lancée avec la politique de soutien au développement local et régional. Cette nouvelle politique voulait impliquer davantage les communautés dans le développement de leur milieu.

Mais encore une fois, celle-ci n'a pas donné les résultats escomptés. Il faut comprendre qu'avec une enveloppe budgétaire inférieure à deux millions, répartie dans six MRC, il est assez difficile pour ne pas dire impossible de réaliser des projets structurants.

Le milieu est plein de bonne volonté mais n'a pas les outils nécessaires pour devenir maître de son propre développement. Il va falloir que le gouvernement reconnaisse toutes les régions et décentralise, également, les outils nécessaires au développement de celles-ci. C'est là que se situe son rôle d'accompagnateur.

Une fois tous les éléments réunis, on pourra penser à un avenir pour la Gaspésie.

Comment fonder l'espoir?

Bertrand Blanchet
Évêque de Rimouski

Dans l'élaboration d'une prospective, un regard rétrospectif a sa valeur d'enseignement. C'est d'abord dans cette perspective qu'on m'a invité à ce colloque. On m'a suggéré d'esquisser le contexte d'une expérience où je me suis retrouvé acteur et qui a culminé avec le Ralliement gaspésien et madelinot, il y a une dizaine d'années. On m'a invité à dégager ce que j'en retenais - je n'oserais pas parler de bilan - et à indiquer sur quelles bases peut se fonder l'espoir d'un avenir pour la Gaspésie.

Un regard rétrospectif

Le Ralliement gaspésien et madelinot

En 1990, j'ai eu le privilège de participer aux «*États généraux du monde rural*». Ses experts y ont présenté de bonnes analyses des principaux secteurs d'activité du monde rural: leurs forces, leurs faiblesses, leurs défis. Au retour, une question me revenait constamment à l'esprit: comment pourrait se concevoir un développement durable de la Gaspésie¹? Il en est résulté une petite brochure, tirée à 2000 exemplaires, dans laquelle, je crois, la population gaspésienne s'est reconnue.

Pendant ce temps, Marcel Landry, alors directeur général de l'UPA de la Gaspésie, invitait des représentants de divers groupes, institutions et organismes à préparer un grand rassemblement. Ce fut le Ralliement gaspésien et madelinot qui s'est tenu à Chandler, en mai 1991. Mme Estelle Delay l'a rappelé en commentant le manifeste qui y a été proclamé. Ce rassemblement avait des objectifs de prise de conscience, de revendication et de mobilisation; il invitait à une prise en charge de son destin. L'événement a donné naissance au mouvement du même nom, qui promeut des objectifs similaires.

Après le rassemblement, les questions les plus fréquentes à m'être posées étaient: «*Qu'est-ce que le Ralliement gaspésien et madelinot va faire maintenant?*» Le risque était grand de le considérer comme un nouveau messie à qui on confiait le règlement des problèmes économiques de la région. C'est alors que les responsables du diocèse de Gaspé ont proposé une activité en partenariat avec le Ralliement gaspésien et madelinot. Ce fut Chantier '92: une expression et une formule bien connue des communautés chrétiennes². Chacune des 57 paroisses gaspésiennes fut invitée, pendant le temps du Carême, à une rencontre hebdomadaire. Il paraissait en effet important d'impliquer les communautés chrétiennes dans cette démarche, en vertu même de leur foi. Chantier '92 avait deux objectifs principaux: susciter une prise de conscience de la condition de dépendance économique du milieu gaspésien et éveiller aux possibilités d'un développement local.

Une première rencontre illustre la grande dépendance de l'État. Pour l'année 1990, il a été versé sous forme de chèques gouvernementaux, pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine: environ 62 M pour la sécurité du revenu, environ 65 M en prestations aux personnes âgées, environ 125 M pour les services de santé, environ 125 M pour les services éducatifs et 191 M pour l'assurance-chômage. Au total, plus d'un demi-milliard de dollars pour une population variant entre 115 000 et 120 000 personnes. Cette somme n'incluait pas les dépenses provenant d'autres ministères, ni celles de divers programmes gouvernementaux (v.g. plan de l'Est du gouvernement fédéral). À cette dépendance de l'État, s'ajoutait celle de grandes entreprises dont les centres de décision étaient à l'extérieur du Québec: Mines Gaspé à Murdochville, Gaspésia à Chandler et Stone Consolidated à New Richmond. Un constat s'imposait: l'avenir de la Gaspésie n'était pas dans la voie de cette dépendance.

Les autres rencontres invitaient chaque groupe à identifier les ressources de leur communauté: ressources naturelles (forêt, mer, terre), touristiques, culturelles, financières, humaines... Ces ressources pourraient-elles être mieux utilisées? Serait-il possible de bâtir un projet, même modeste, en identifiant un promoteur ou en utilisant la formule coopérative ou en s'alliant avec la municipalité voisine, en l'étendant à l'échelle de la MRC...?

Dans la majorité des paroisses, des groupes se sont formés et ont fait la démarche. Il en est résulté un certain nombre de petits projets, de réalisations dont certaines perdurent. Le principal bénéfice de l'opération fut sans doute de prendre conscience de la condition de dépendance du milieu, de mieux percevoir ce que signifie «*compter sur soi*» et de susciter des appuis à tout projet de développement local.

Et depuis...

Je ne me hasarderai pas à dresser un bilan de ce qui s'est passé depuis (j'ai quitté la Gaspésie en 1993), sauf pour souligner que, concomitamment aux efforts entrepris pour revitaliser la région, d'autres coups durs lui étaient donnés. Certains avaient leur origine dans le milieu lui-même: reconstitution très lente des stocks de poissons de fond, diminution des activités de Mines Gaspé et, plus récemment, fermeture de l'usine à papier de la Gaspésia. Cette conjoncture a accentué des difficultés qui étaient déjà communes à toutes les régions rurales périphériques.

Mais des facteurs externes, provenant surtout de décisions gouvernementales, ont vraisemblablement eu un impact négatif plus important. Chaque palier de gouvernement s'étant donné comme objectif de parvenir rapidement au déficit zéro, les coupes ont été sévères, pour ne pas dire aveugles. Les allocations d'assurance-chômage (devenue assurance-emploi) ont été réduites de manière drastique, beaucoup de travailleurs ne parvenant plus à se qualifier. Plusieurs emplois ont été éliminés dans les services gouvernementaux, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Ainsi, pendant que les régions gaspésienne et madelinienne se voyaient amputer de revenus considérables, plusieurs travailleurs étaient contraints de quitter le milieu en quête d'un

nouvel emploi. Dans une région périphérique, cet appauvrissement humain, souvent de personnes qualifiées, est sans doute plus grave que l'appauvrissement financier.

Qu'en retenir? En premier lieu, si les responsables gouvernementaux avaient considéré comme prioritaire la survie et le dynamisme d'une région comme celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ils n'auraient sans doute pas osé lui imposer des mesures dont les effets étaient proportionnellement plus sévères qu'en région plus favorisée. Ce fut tout particulièrement le cas pour l'assurance-emploi. Au moment où la région tentait péniblement de se relever, on aurait pu lui accorder un temps de grâce.

Le **Cadre de référence** pour une **Politique de la ruralité** (ministère des Régions, 1999: avant-propos) nous laisse croire que les convictions gouvernementales demeurent plutôt molles. Car, en avant-propos, on y lit que cette **Politique de la ruralité**: *«sera mise en oeuvre dans le respect des priorités gouvernementales, notamment en ce qui concerne le maintien du «déficit zéro», la priorité affectée à la santé et l'éducation ainsi que la réduction du fardeau fiscal».*

Ai-je tort si je conclus que le maintien d'un milieu rural dynamique n'est pas une priorité gouvernementale?

Deuxièmement, en l'absence de vision globale et de plan global de développement de la Gaspésie, les interventions du gouvernement, tout comme celles du milieu, ont été d'ordre sectoriel. Et il n'est pas évident qu'elles étaient concertées. D'ailleurs, à l'heure des coupes d'emploi et des réductions de services, les ministères fédéraux et provinciaux se sont exécutés les uns après les autres, sans que l'on évalue les effets cumulatifs de ces décisions dans une région déjà très fragile. Il semble que cette vision demeure sectorielle puisque, nous disent les médias, sept ministres sont passés par la Gaspésie tout récemment.

Comment fonder l'espoir?

On se rappelle la fameuse boîte de Pandore qui, par une malheureuse curiosité, a été ouverte pour en libérer tous les maux qui affligent les humains. Toutefois, au fond de la boîte, il est resté... l'espoir.

Cette parabole toute simple possède, à mon sens, une valeur mythique. Elle dit à quel point l'espoir est enraciné profondément dans notre nature, en dépit de tous les maux. C'est un fait d'expérience, des personnes, au creux des plus grandes épreuves, gardent encore espoir. Même Dieu, dit le prophète Isaïe, n'éteint pas la mèche qui fume encore. On dira: l'espoir est une réalité qui est de l'ordre du sentiment. Il y a, dans l'espoir, plus qu'une sorte de sentiment optimiste. Des philosophes allemands parlent du *«principe espoir ou espérance: das Prinzip Hoffnung»*, indiquant par là qu'il se situe à la racine de notre être et au point de départ du dynamisme de l'action.

L'espoir et les personnes

L'espoir se fonde d'abord sur les personnes car c'est avec elles et pour elles que s'effectue le développement. Une évidence, dira-t-on, mais c'est tout de même reconnaître que l'on ne s'en remet pas au pouvoir d'une «*main invisible*» et que l'atteinte des objectifs ne se mesurera pas dans les seuls termes de la rentabilité économique. Le manifeste des *États généraux du monde rural* commençait d'ailleurs par une affirmation de la «*priorité à la personne*». Voilà le premier principe du développement durable. Les conséquences de cette affirmation sont à la fois nombreuses et importantes.

Les «forces vives»

Reconnaître une priorité aux personnes implique que ce sont elles qui constituent le plus important potentiel de développement d'un milieu; elles en sont les premières «*ressources*». Ainsi l'un des premiers objectifs à poursuivre, avant et pendant tout projet de développement, est l'amélioration de la compétence des individus et des communautés. Cela peut commencer en suscitant le désir d'un changement, ne serait-ce que celui de sortir de la dépendance de l'État (sécurité du revenu et assurance-emploi). C'est dans cette perspective, qu'au cours des dernières années, un programme de formation continue a été donné à quelques dizaines de petites communautés, dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. Ce programme, initié par l'Institut de formation et de rééducation de Montréal, visait à aider les personnes à découvrir leur potentiel, leurs «*forces vives*» et à susciter le désir de les mettre en valeur. Il n'en est peut-être pas résulté de nombreux projets de développement mais les quelques centaines de personnes qui y ont participé reconnaissent y avoir développé leur confiance en elles-mêmes, leur fierté, leur désir d'appuyer tout effort de survie de leur milieu. Il a contribué, je crois, à raviver leur espoir.

Augmenter la compétence des individus et des communautés consiste aussi à miser sans cesse sur la formation, qu'elle soit professionnelle, technique, artistique, permanente, etc. Dans le contexte actuel, il n'existe sans doute pas de meilleur investissement que le développement des savoirs et des savoir-faire. C'est aussi grâce à cette formation que pourront émerger les nouveaux leaders et les personnes capables d'entrepreneurship dont le milieu a un si pressant besoin. Je crains que certains plans de développement stratégique ne ciblent pas suffisamment les exigences de cette formation.

Solidarité, coopération et concertation

Accorder priorité aux personnes signifie également que l'on favorise la solidarité, la coopération, la concertation. Un théologien colombien, Pablo Richard, qui a travaillé beaucoup avec de petites communautés pauvres, dit qu'à partir du moment où les individus acceptent de se mettre ensemble et décident de se tenir debout, il y a espoir. Bien plus, affirme-t-il, le mouvement même par lequel les personnes se mettent ensemble est créateur d'espoir.

Le **Cadre de référence pour une Politique de la ruralité** souligne à plusieurs reprises que la solidarité est une valeur caractéristique des milieux ruraux. Ce qui est

probablement plus véridique au sein d'un même village qu'entre villages et municipalités. Comme Jules Bélanger le rappelait, entre villages, existe souvent le «*réflexe du naufragé*», c'est-à-dire une réaction de survie. Je crois qu'une des façons de dépasser les intérêts de clocher est de miser sur la coopération. Christian Côté nous en donnait un bel exemple en présentant divers projets de développement de l'UPA de la Gaspésie. Voyons aussi les réalisations fort intéressantes de plusieurs coopératives forestières... tout en regrettant au passage la disparition de Pêcheurs-Unis. Autre exemple: une «*coopérative de solidarité*» pour la protection de la rivière Bonaventure regroupe trois sortes de membres: usagers, travailleurs, agents de développement; elle promeut la gestion par bassin versant. J'estime qu'en milieu rural, la coopération demeure l'une des meilleures façons de nous donner des leviers, un certain poids financier et un peu d'autonomie dans le contexte néo-libéral actuel.

Mais les plans de développement ne peuvent être bâtis seulement à partir d'une approche sectorielle. Les solidarités qui s'exercent au sein d'un secteur doivent déboucher sur des concertations avec d'autres secteurs. Les MRC s'avèrent l'un des lieux privilégiés où elles peuvent se réaliser. Ce sont elles en effet qui, par les soins des centres locaux de développement, produisent un *Plan d'action pour l'économie et l'emploi*. Si je prends l'exemple de celui de la MRC Rimouski-Neigette, que je connais mieux, je constate qu'il s'est effectué grâce à une concertation entre les acteurs de 11 secteurs d'activité: agro-alimentaire, commerce et services, économie sociale, éducation, forêt, industrie et technologie maritime, mines et tourbe, nouvelles techniques d'information et de communication, tourisme, culture et loisirs, transport. Le plan d'action s'appuie sur sept stratégies maîtresses qui ont fait consensus auprès de tous les intervenants.

Je présume que le Conseil régional de développement de la Gaspésie et des Îles aura grand intérêt à analyser les plans d'action de ses différentes MRC et, en concertation avec elles, à dégager pour l'ensemble de la région un plan de développement durable et une certaine vision de son avenir. Bien sûr, tout ne peut être fait en même temps et le plan d'action nécessitera des réajustements continuels. Mais cette approche permet d'éviter des duplications, de travailler en concertation et d'en arriver progressivement à une vision d'ensemble que les responsables gouvernementaux devraient normalement assumer et intégrer à une politique de la ruralité.

La responsabilité gouvernementale

Toujours dans le respect du principe de subsidiarité, il faut réaffirmer la responsabilité de nos gouvernements. Le **Cadre de référence** pour une **Politique de la ruralité** dit clairement la volonté du gouvernement québécois d'assurer la survie et le dynamisme du milieu rural, c'est-à-dire de maintenir ce territoire habité, de relever le défi environnemental, de conserver et de promouvoir son patrimoine naturel et culturel. Mais cela ne se produira pas par le seul effet d'entraînement d'une économie qui roule bien dans le reste du Québec. Le développement des milieux ruraux doit être ciblé pour lui-même, en y affectant des ressources appropriées. Cette action directe s'avère d'autant plus

importante dans l'actuel contexte de faible natalité alors que le financement public de plusieurs services est assuré sur une base de *per capita*³.

De plus, nos gouvernements ont la responsabilité de corriger les effets pervers du néo-libéralisme actuel qui crée des écarts grandissants entre régions plus riches et régions pauvres ou fragiles. Or, au siècle dernier, Lacordaire disait déjà: «*Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit*». La liberté opprime parce que le plus fort et le plus riche ont le champ libre pour exercer leur pouvoir. La loi affranchit - comme les esclaves d'autrefois qu'on affranchissait en les rendant libres - parce qu'elle protège le faible du pouvoir excessif du riche. À partir du moment où une société a décidé d'habiter son territoire, il lui revient d'intervenir pour protéger ses régions fragiles. Ce qui se fera, à l'occasion, au prix d'exceptions ou de «*modulations*» à l'égard de certaines lois ou normes gouvernementales. Ainsi, on voit mal comment il est possible de s'en remettre entièrement au seul secteur privé quand il s'agit d'assurer le transport et les communications dans une région éloignée comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Un développement endogène inspiré par une vision globale

De ce qui précède, il convient de dégager deux éléments qu'on n'a pas réussi à prendre en compte à la mesure de leur importance dans les récents efforts de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. À ce titre, ils sont à intégrer au bilan des dernières années mais aussi dans l'élaboration d'une prospective.

Des démarches ont été entreprises dans la perspective d'un développement local et endogène; l'opération Chantier '92, par exemple, en était une. Mais elles auraient nécessité plus d'investissement et plus de temps. À cet égard, il importe de redire qu'un développement endogène ne relève pas d'abord d'une planification stratégique ou d'avantages comparatifs d'ordre économique. C'est un choix d'ordre anthropologique qui tient à une vision de l'être humain et de la vie en société. Est endogène un développement qui procède de l'intérieur d'un groupe humain, qui respecte ses dynamismes internes et son milieu de vie. Un arbre, par exemple, possède le principe vital de sa croissance; il reçoit du dehors mais il assimile et transforme ce qu'il reçoit selon sa propre loi de croissance. À certains égards, il en est de même pour une collectivité. Elle doit d'abord compter sur elle-même: c'est le concept de suffisance ou de «*self-reliance*». Elle a évidemment besoin de recevoir de l'extérieur mais elle intègre ce qu'elle reçoit suivant ses propres priorités. Il s'agit donc là d'une option fondamentale.

Un développement endogène implique également un recours approprié au principe de subsidiarité. Comme on sait, *subsidium* signifie soutien. Puisqu'il y a avantage à ce que les projets et les décisions s'effectuent aussi près que possible du lieu où se déroule l'action, le soutien provient du palier supérieur au bénéfice du palier inférieur. On constate présentement que les centres locaux de développement sont à l'échelle de la MRC, alors qu'au sens premier, le terme local s'applique à la collectivité de base (village ou municipalité). Il est vrai que plusieurs petites communautés ont des ressources limitées et

qu'elles doivent faire appel à leur MRC pour les aider à assurer leur avenir. Mais, en même temps, il importe qu'elles se sachent partie prenante des *Plans d'action* de la MRC; ce qu'une approche sectorielle ne permet pas toujours. De même, il semble que le Conseil régional de développement de la Gaspésie soit en voie d'élaborer un plan de développement avant que les plans d'action des MRC ne soient terminés. Si c'est le cas, il y a lieu de se demander si l'on respecte bien les exigences de la concertation qui a tout intérêt à s'effectuer conformément au principe de subsidiarité.

Le deuxième élément, qui est du même ordre, concerne la nécessité d'une vision commune. L'expérience récente a en effet révélé que les interventions sectorielles ne suffisent pas. Parce que tous les secteurs d'activité sont en interaction les uns avec les autres. D'où l'importance de bien les arrimer les uns aux autres.

On pourrait considérer la Gaspésie suivant le modèle d'un vaste écosystème. On sait que la notion d'écosystème, en écologie, est basée sur le fait que tous les éléments qui le composent sont en interaction directe ou indirecte. L'exemple classique est celui d'un étang où les diverses composantes du milieu physique et des espèces vivantes sont en relation les unes avec les autres. On peut y mesurer les entrées et les sorties d'énergie, calculer son utilisation à chaque maillon de la chaîne alimentaire. On y observe l'atteinte d'un certain équilibre dynamique qui est la résultante de réajustements constants. À l'évidence, plus la biodiversité est grande, plus l'écosystème est riche.

Je suggère que le concept d'écosystème puisse s'appliquer aux composantes du territoire gaspésien; ce qui est facilité par le fait qu'il est bien caractérisé physiquement et culturellement. Ses secteurs et sous-secteurs d'activité sont inévitablement en interaction les uns avec les autres. Les projets et les réalisations d'un secteur ont un impact, au moins indirect, sur les autres. L'équilibre dynamique de l'ensemble sera la résultante du plus ou moins grand dynamisme de chacune des composantes. Comme dans tout écosystème, plus la biodiversité est grande, plus sera grande la qualité du développement; plus il sera facile également de retrouver l'équilibre lorsqu'une des composantes sera durement affectée. C'est d'ailleurs pour cette raison que plusieurs petites et moyennes entreprises possèdent un meilleur effet structurant qu'une ou deux grandes entreprises. On peut penser aussi que la recherche d'un équilibre dynamique de qualité résultant de l'interaction de tous les secteurs corresponde à la recherche d'une vision commune du développement de la Gaspésie. Cette vision commune est nécessaire, comme l'affirme le dicton: «*Il n'y a pas de vents favorables pour un navire sans direction*».

L'espoir et les potentialités du territoire

Ainsi l'espoir se fonde d'abord sur les personnes, leur solidarité, leur capacité de coopération et de concertation. Cela se réalise présentement en Gaspésie, me semble-t-il, à des degrés divers. Mais il repose aussi sur les potentialités du territoire.

Je souligne, en premier lieu, sa beauté. Le ciel, la mer, la forêt, les rivières et lacs, les fermes de la Gaspésie forment des paysages uniques. Comment s'étonner que les personnes qui y sont nées et qui y vivent demeurent si fortement attachées à ce coin de

pays! La beauté d'une région constitue un atout de première valeur pour forger le sentiment d'identité et d'appartenance de ses habitants. Elle est apte à mobiliser énergies et efforts afin d'en assurer la survie comme territoire habité. En somme, à sa manière, la beauté de la Gaspésie est créatrice d'espoir.

L'ensemble de ses ressources naturelles offre des possibilités d'exploitation nombreuses et diversifiées. Il est vrai que l'économie actuelle favorise largement le secteur tertiaire mais le besoin de produits issus des ressources naturelles existera toujours. Or la région gaspésienne en surpasse beaucoup d'autres par sa biodiversité. Qu'il suffise de la comparer à certaines régions rurales dépendantes d'un seul secteur d'activité, parfois limitées à une monoculture ou à la prépondérance d'un secteur minier.

Ce n'est pas le lieu de détailler les diverses possibilités que chacun des secteurs peut receler. La seule énumération des projets présentés par Christian Côté et acceptés par l'Union des producteurs agricoles illustre bien que la mise en valeur des ressources naturelles n'est encore que partielle. Les possibilités ne sont pas moins grandes avec les ressources de la mer et de la forêt, dans la mesure où nous visons des produits plus diversifiés, à valeur ajoutée et occupant des créneaux spécifiques. L'impact économique des activités touristiques et culturelles n'est certes pas appelé à diminuer. De plus, comme on l'a souvent répété, il y a place pour l'implantation de projets diversifiés qui ne sont pas fondés sur l'utilisation des ressources naturelles. De mémoire et à titre d'exemples, je note quelques réalisations qui ont vu le jour depuis mon départ de la Gaspésie, il y a moins de huit ans: la laiterie Baie des Chaleurs, le projet de forêt habitée Habitafor, le fort Listiguj à Ristigouche, le centre de recherche Marinard, l'usine d'assemblage de Loto-vidéo et Gaspé cosmétique à Sainte-Anne-des-Monts. L'exemple de Marinard illustre bien les possibilités considérables de développement que pourrait offrir chacun des secteurs d'activité si l'on misait encore davantage sur la recherche et développement. En pareils cas, l'implication de nos gouvernements est nécessaire... et il semble que la conjoncture actuelle la favorise.

* * *

Quelqu'un a dit: *«Les pessimistes ont raison, seuls les optimistes changent la nature des choses»*. On pourrait traduire: *«seuls ceux qui gardent espoir changent la nature des choses»*.

Mon propos ne prétend pas redonner espoir aux personnes qui l'auraient perdu. Il indique simplement sur quels motifs on peut le fonder. Ce sont d'abord la détermination des personnes, leur formation, leur capacité de solidarité et de concertation. Ils tiennent aussi au fait qu'un développement durable dépend moins d'entreprises gérées de l'extérieur; il fait davantage appel à des forces endogènes. Ils reposent enfin sur les caractéristiques uniques d'un territoire d'une riche biodiversité mais qui n'a encore été que partiellement mise en valeur. Tout cela existe en Gaspésie, à des degrés divers. Tout cela fonde l'espoir en son avenir.

Je rappellerai en terminant les propos d'André Gagné qui nous invitait à éviter les polarisations en forme dualité et à chercher de meilleures articulations entre le discours et l'action, le territoire et le secteur, le local et le régional, le macro globalisant et le micro spécifique, le court, moyen et long terme. Dans l'optique d'une vision prospective et génératrice d'espoir, j'ajouterais: la personne et la collectivité, les collectivités et leur milieu, l'action gouvernementale et celle des régions, le corporatif et le politique, l'économique et le social, le rentable et le gratuit, la raison et l'affectivité... C'est seulement en tenant ensemble ces diverses facettes du réel qu'on lui est fidèle. Or la fidélité au réel, c'est la vérité. Urs von Balthasar le disait dans une belle expression: «*La vérité est symphonique*». Je souhaite donc à la Gaspésie - et aux Îles - un «*développement symphonique*».

BIBLIOGRAPHIE

MINISTÈRE DES RÉGIONS. (1999). **Cadre de référence, Politique de la ruralité: Pour une occupation dynamique du territoire rural.**

Notes

¹ J'avais délibérément exclu les Îles-de-la-Madeleine dont les conditions économiques étaient alors notablement meilleures que celles de la Gaspésie.

² *Chantier* est une démarche d'éducation populaire visant à promouvoir la dimension sociale de la foi. Les communautés chrétiennes ont été invitées à y participer pendant plusieurs années.

³ Les plus récentes projections du ministère de l'Éducation du Québec prévoient une baisse de 18% du nombre d'élèves d'ici l'année scolaire 2003-2004. Seules les sept commissions scolaires de la région montréalaise seraient en croissance.

Que faire avec la Gaspésie?

André Joyal

UQTR, Institut de recherche sur les PME

Où va la Gaspésie 38 ans après l'adoption du programme fédéral «Aménagement rural et développement agricole (ARDA)»? On a tellement parlé de ce programme à l'époque que ce fut suffisant pour m'inciter à faire des études graduées en développement économique. Après l'aménagement de la Gaspésie à travers le fameux Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et son projet pilote, ce sont toutes les régions périphériques qui devaient faire l'objet d'une attention similaire. Le marché du travail s'annonçait alors très favorable aux futurs aménagistes appelés à s'inscrire à l'intérieur de cette approche fonctionnaliste du développement économique. L'âge d'or du développement *«par le haut»* allait battre son plein. Les populations locales pouvaient dormir sur leurs deux oreilles, on allait décider de leur devenir dans leur meilleur intérêt comme il allait de soit. Les gouvernements fédéral et provincial allaient ainsi faire leurs choux gras de cet exercice à la faveur d'une bonne demi-douzaine d'élections jusqu'à l'avènement du premier gouvernement Bourassa en 1970. Le temps des désillusions n'allait toutefois pas tarder et ce autant pour les jeunes agents de développement économique que pour les populations des régions périphériques; surtout pour ces dernières. Le fameux rapport HMR (Higgins, Martin, Raynault,) allait inciter les gouvernements à prioriser la région montréalaise sous le prétexte que ce qui est bon pour Montréal l'est également pour les régions éloignées. On ignorera que l'inverse peut également être vrai.

Cette situation donna lieu aux Opérations Dignité sous l'instigation de trois jeunes prêtres qui sensibiliseront les populations locales à l'opportunité d'un autre développement désigné par l'expression *«développement communautaire»*¹. Les projets initiés par la coopérative du JAL, dont certains sont toujours en activité, autour des villages de St-Juste, Auclair, Lejeune, dans la vallée du Témiscouata, s'avéreront les meilleurs exemples de développement dit *«par le bas»* caractérisé par la mise en place d'entreprises communautaires, c'est-à-dire à but non lucratif en privilégiant la formule coopérative.

Il faudra attendre le début des années 1980 pour voir émerger, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie comme ailleurs, l'expression *«développement local»*. Il ne s'agit pas là uniquement d'une question de sémantique. Si le développement local se caractérise toujours par la mise en commun des diverses ressources d'une micro-région donnée à laquelle s'identifie la population, l'expérience va montrer que l'entreprise privée deviendra le principal agent de création d'emplois. Mis à part les coopératives forestières, les faits vont montrer que la formule coopérative ne répond pas aux attentes de la nouvelle génération et qu'il faut donc envisager l'avenir de la Gaspésie avec un

regard différent². Or, malgré la mise en place surtout depuis la fin des années 1980 de divers outils de développement et malgré l'expérience acquise en matière de développement local au Québec comme ailleurs, la Gaspésie a bien du mal à faire son entrée dans le XXI^e siècle.

Les vieilles recettes du siècle précédent, où la grande entreprise, responsable de la mise en valeur des ressources naturelles, et les paliers supérieurs de gouvernement, comptent toujours aux yeux des leaders d'opinion comme les premiers responsables du développement économique. La population locale veut travailler, les divers rassemblements populaires des dernières années le montrent bien, il «suffit» que l'on lui présente des «projets structurants» sous la forme de grandes entreprises génératrices de salaires équivalents au double de ce qu'offrent les PME aussi innovatrices soient-elles. Si une génération a connu les illusions suscitées par des programmes émanant des paliers de gouvernements supérieurs, la génération actuelle se berce-t-elle à son tour d'illusions en attendant de nouvelles papeteries ou autres alumineries?

Ou au contraire, verra-t-on émerger un point de vue aussi courageux qu'innovateur que celui adopté par ces jeunes Gaspésiens dans *Le Devoir* (édition du 13 avril 2000) sous le titre: «*Gaspésie: sortir de la torpeur*». Ces derniers invitent les Gaspésiens à prendre conscience qu'un système mono-industriel dirigé de l'extérieur nuit au développement durable. D'où, selon eux, la nécessité de tourner la page et réinventer l'économie de la région en misant précisément sur les technologies de l'information pouvant ainsi contribuer à favoriser l'interrelation avec les nouveaux champs de force de Montréal. En conséquence, ils invitent les gouvernements, non pas à reproduire leurs expériences passées, mais à mettre en branle une réforme des politiques régionales, en adoptant des attitudes plus respectueuses des populations rurales.

Non seulement je lève mon chapeau face à cette prise de position de la part de jeunes qui n'ont pas perdu confiance envers les potentialités de leur région, mais je leur dis que les réformes ont bel et bien eu lieu et que les infrastructures susceptibles de favoriser un développement local sont en place. Des agents de développement se rencontrent partout sur le territoire afin de faire germer la semence génératrice de nouveaux emplois. Évidemment encore faut-il qu'il y ait une semence en quantité suffisante sinon, contrairement à la métaphore de l'Évangile, les ouvriers risquent d'être trop nombreux par rapport à une moisson existante. C'était semble-t-il bien le cas au début des années 1990 lorsque l'occasion m'a été donnée de faire une intervention.

«*Venez dire à nos gens ce qu'est le développement local. Venez motiver nos élus et nos leaders*». Voilà ce que me disait en 1993 un jeune agent d'une corporation de développement aujourd'hui transformée en Centre local de développement pour la MRC du Rocher-Percé. C'est là où se trouve Chandler, cette ville de 3 000 habitants fortement éprouvée par la fermeture de son principal employeur la *Gaspesia*. Cette papetière, à l'époque, menaçait déjà de mettre à pied deux cents travailleurs, soit le

tiers de ses effectifs. En collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités, et le Groupe de soutien aux initiatives jeunesse, la Corporation de développement cherchait une alternative à la dépendance envers un gros employeur toujours susceptible de fermer ses portes suivant les aléas de la conjoncture économique. Pendant toute une fin de semaine, environ 60 personnes, faisant partie des forces vives du milieu, ont réfléchi sur les différentes formes que pourraient prendre le développement économique en misant, comme le dit si bien l'adage, «*sur leurs propres forces*». Jamais il ne fut question de réclamer des projets structurants issus d'initiatives extérieures à la région comme, hélas, on l'exige encore aujourd'hui à cor et à cri. Sur la base de faits vécus ailleurs, dans des circonstances comparables, il était alors apparu que le développement, par et pour la communauté, ne semblait pas un slogan vide de sens. Hélas, comme on le constate, très peu de progrès ont été faits en ce sens. Et l'on tente encore trop de voir la Gaspésie comme on l'a toujours vue: une région-ressource. Or, ces fameuses ressources existent-elles bien encore et surtout en a-t-on toujours besoin?

Une nécessaire reconversion à travers les PME

On nous a enseigné et certains l'enseignent encore, les régions périphériques sont autant de régions pourvoyeuses de ressources pour les grands centres, c'est-à-dire, en l'occurrence Montréal. Or, ni le télé média, ni l'industrie pharmaceutique, ni l'aérospatiale, ni les biotechnologies, ni les services-conseils et autres secteurs dont le dynamisme fournit depuis quelques années les nouveaux emplois par centaines de milliers n'ont que faire des ressources naturelles de la Gaspésie. La nouvelle économie consomme peu de matières premières. Son principal facteur de production, c'est la matière grise et non pas la matière ligneuse ou minérale.

C'est manifestement ce qu'ont compris certains acteurs de la région voisine, soit celle du Bas-Saint-Laurent. J'en veux pour preuve le Fonds régional du BSL avec ses quelque 3 M\$ d'investissements. Les priorités de ce fonds vont aux entreprises à potentiel d'exportation, à la diversification de l'industrie régionale ainsi qu'aux entreprises ayant un impact significatif sur le développement en région de nouveaux secteurs économiques (industrie de pointe et du savoir). Et si une image vaut mille mots, il va de même avec un exemple concret: *Les Boiseries du St-Laurent*. Cette entreprise de Métis-sur-Mer, qui donne de l'emploi à 20 personnes, présente toutes les caractéristiques d'une PME innovante par ses nouveaux produits et ses méthodes de fabrication. Ces deux exemples de comportement et de vision montrent bien que certains acteurs se démarquent de l'image traditionnelle de la PME rurale. Étant situés à la porte de la Gaspésie, de tels cas devraient servir d'inspiration tout comme ceux mis en évidence par la deuxième Université rurale québécoise de Trois-Pistoles, tenue en octobre dernier, en offrant la possibilité de rencontrer des entrepreneurs de PME innovantes. À Saint-Jean-Port-Joli, le principal employeur œuvrant dans la

métallurgie, a vu récemment ses effectifs dépasser les 300 employés ce qui l'a obligé à agrandir ses installations. On observe la même évolution favorable dans le parc industriel de Saint-Pamphile, un village voisin, où les six PME furent à leur tour forcées de procéder à des agrandissements étant donné la conjoncture favorable. On voit donc que le développement autour de l'entrepreneuriat local n'est pas une chimère et qu'il constitue l'ossature des stratégies actuelles en matière de développement régional.

En étant à forte valeur ajoutée et faisant appel aux nouvelles technologies, de plus en plus de PME œuvrent, plus souvent qu'autrement, dans des secteurs qui n'ont rien à voir avec les trop fameuses ressources naturelles. C'est ce qu'ont prouvé certains agents de développement ayant attiré en plein centre de Terre-Neuve (Bishop Falls) des PME innovantes - qu'il m'a été donné de visiter - qui exportent aussi loin qu'au Japon. Comme on sait que les Terre-Neuviens ont beaucoup en commun avec les Gaspésiens, alors, ce qui est possible dans la province la plus pauvre du Canada et la plus éloignée des grands centres urbains, pourrait bien être possible en Gaspésie. L'important, c'est de ne pas laisser les entrepreneurs à eux-mêmes mais de les accompagner continuellement dans leurs démarches. Ceci est vrai pour la prospection de nouveaux marchés, intérieurs ou extérieurs, pour l'adoption de nouvelles technologies, pour le recrutement de main-d'œuvre spécialisée, pour la prospection d'alliances stratégiques, pour tirer profit des programmes d'aide gouvernementale, etc. Comme on le voit l'information représente une variable essentielle dans la bonne marche des PME dans les régions périphériques. À Bishop Falls, la stratégie employée fut d'inciter des entrepreneurs terre-neuviens établis à travers le Canada et aussi loin qu'à Vancouver, à poursuivre leurs activités sur leur terre natale. À défaut d'en faire autant avec des entrepreneurs gaspésiens répartis sur le territoire québécois, on peut à tout le moins imaginer des mesures incitatives susceptibles de favoriser un climat entrepreneurial favorable.

L'innovation doit donc prendre différentes formes lorsque l'on ambitionne de diversifier une économie régionale. En ce qui regarde les PME manufacturières en milieu rural, leur essor se trouve étroitement lié à leurs capacités d'innovation lesquelles dépendent grandement du recours à des réseaux d'information efficaces. C'est ce que l'on désigne de plus en plus par l'expression «*intelligence économique*». En effet, les PME qui réussissent le mieux sont celles qui maîtrisent les informations technologiques, concurrentielles et commerciales. Or, dans un contexte rural, l'information destinée aux entreprises s'avère trop souvent inaccessible ou mal adaptée à leurs besoins. Il faut donc la leur fournir. Pour favoriser l'avènement de nouvelles activités, il ne suffit donc pas d'émettre des slogans tel le fameux «*Prenez-vous en mains!*». Les résultats des travaux de l'Institut de recherche sur les PME auprès des PME rurales du Québec central démontrent que les PME rurales n'ont rien à envier aux PME urbaines tant sur le plan de l'innovation que de la pénétration des marchés étrangers. Cette situation nouvelle résulte de changements dans l'importance accordée

aux facteurs de localisation et de production et aux entrepreneurs en milieu rural. Les PME rurales sont maintenant en mesure d'aller chercher l'information dont elles ont besoin. Alors pourquoi n'assisterait-on pas à un essor de l'entrepreneuriat en Gaspésie?

Les gouvernements provincial et fédéral se doivent d'assumer leurs responsabilités. Ce qu'ils font d'ailleurs en ayant respectivement essaimé sur tout le territoire leurs centres locaux de développement (CLD) et leurs sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). C'est pourquoi on peut effectivement parler de réformes dans les politiques régionales. L'action de ces organismes montre sans équivoque que le développement local constitue bel et bien la rencontre de deux démarches, l'une ascendante et l'autre descendante, ce que représente on ne peut mieux le proverbe «*Aide-toi et le ciel t'aidera*». Aux Gaspésiens de tirer profit des moyens mis à leur disposition.

Les travaux récents sur les PME du Québec central permettent d'apporter ici des nuances à certains facteurs parfois mentionnés pour expliquer la faible présence d'entreprises manufacturières en milieu rural:

- **la faiblesse du marché régional.** Pour l'ensemble des entreprises étudiées en Mauricie, dans Lanaudière et dans la nouvelle région du Centre du Québec, les limites du marché local et régional peuvent être compensées par les possibilités offertes par le marché de l'exportation. Il devrait en être de même en Gaspésie;
- **l'éloignement des grands centres urbains.** Pour la majorité des entreprises étudiées dans le Québec central, il ne s'agit là pas d'un facteur déterminant. Le réaménagement du processus de production et le type de produit expliquent le succès de certaines PME peu importe leur éloignement des grands centres. Les exemples de PME du Bas-Saint-Laurent mentionnés plus haut laissent entrevoir des possibilités similaires pour la Gaspésie;
- **l'absence de main-d'œuvre spécialisée.** Effectivement plusieurs dirigeants d'entreprises ont fait part de leurs difficultés à embaucher du personnel qualifié. Mais comme les jeunes Gaspésiens forcés de trouver du travail à l'extérieur de leur région ne demandent pas mieux d'y revenir, il serait sûrement possible de palier aisément cette lacune. Ici il serait possible de s'inspirer de l'exemple de la SADC de Maskinongé qui fait le suivi des étudiants inscrits dans des cégeps et universités afin de leur faire connaître des opportunités d'emplois d'été, lesquels peuvent éventuellement se transformer en emplois permanents;
- **L'isolement des entreprises.** Ce présumé handicap, comme on l'a mentionné plus haut, tend de plus en plus à disparaître à la faveur du développement des technologies de l'information. Chaque entreprise rurale où qu'elle se trouve a son réseau d'information dont les éléments-clés se situent à l'extérieur de sa région ou du pays. Les PME gaspésiennes ne doivent pas faire exception à ce chapitre. Les moyens de nature à les aider en ce sens sont en place;
- **l'absence de recherche et développement.** Mises à part pour certains secteurs comme celui des produits métalliques dans le cas du Québec central, les PME

rurales se trouvent engagées à un degré relativement élevé dans des activités de R&D. Cet engagement s'avère une condition *sine qua non* de succès sur les marchés étrangers. Il faudra donc pour assurer le succès des PME gaspésiennes que leurs dirigeants comprennent cet impératif.

Une chose apparaît certaine, les complexes envers les entrepreneurs urbains se dissipent en milieu rural. La diffusion des technologies place les entreprises du milieu rural dans une situation quasi analogue à celles des grands centres. Cependant, malgré la méfiance envers les diverses formes d'assistance, il est bien entendu que, dans leur ensemble, les entrepreneurs en milieu rural auraient intérêt à y prêter attention, pour autant que celles-ci répondent à leurs attentes ou besoins. On pense à la fourniture d'information de nature variée touchant, par exemple, la formation de main-d'œuvre, les nouvelles technologies, l'évolution des marchés, les politiques gouvernementales, les partenariats possibles (alliances stratégiques) et les nouveaux marchés à exploiter.

Toutes les PME étudiées dans le Québec central favorisent les mêmes réseaux d'information, à l'exception des organismes gouvernementaux et de l'association sectorielle davantage privilégiés chez les PME exportatrices. Ces dernières présentent beaucoup de similitudes avec des PME exportatrices jugées innovantes faisant partie d'un échantillon de 60 PME des îles de l'Atlantique nord³ qu'il m'a été donné d'étudier. Celles-ci, à l'image de nos PME les plus dynamiques, fréquentent en plus grand nombre les foires commerciales que les entreprises plus traditionnelles, elles recourent davantage aux journaux spécialisés, pratiquent beaucoup plus le réseautage informel et utilisent davantage les services gouvernementaux. Si ceci est possible en Islande pourquoi pas en Gaspésie?

La technologie peut être utilisée à plusieurs fins: pour faciliter la communication entre les acteurs, pour faire circuler l'information utile aux activités économiques en zones rurales, pour améliorer des services existants, ou encore pour en créer de nouveaux. Il faut reconnaître également qu'elle ne remplace pas la capacité d'innovation et de mobilisation des entrepreneurs autour de projets de développement. Ceci étant admis, cependant, la proximité organisationnelle se révèle un support plus important du transfert et de diffusion de l'innovation que la proximité physique. C'est bien ce que montrent mes propres travaux⁴ sur la base des différentes sources d'information utilisées par les PME les plus dynamiques du Québec central.

L'apport de l'économie sociale

Mais faut-il encore le souligner, aussi performantes que puissent être les nouvelles PME rurales, elles ne fournissent en salaires qu'à peine la moitié de ce que versait la *Gaspesia* de Chandler à ses travailleurs ultra privilégiés. Comment compenser le manque à gagner? Par l'économie sociale. C'est pourquoi, en 1996, au moment où l'on débattait du rôle de l'économie sociale, je soutenais que cette dernière,

en milieu rural plus particulièrement, pouvait être d'un apport précieux pour les individus ou les ménages tirant leur revenu d'une PME.

La confiance, la solidarité, l'imagination, la détermination feront beaucoup plus pour donner à la Gaspésie un dynamisme nouveau que toutes revendications tonitruantes adressées à un *Big Brother* extérieur à la région. Sans tenter de reprendre le modèle mis de l'avant par les Opérations Dignité, il est certainement opportun de tirer profit des structures d'appui en place de façon à favoriser une interrelation entre l'économie sociale (le tiers-secteur) et les deux autres grands secteurs (privé et public) qui caractérisent toute économie moderne.

Les travailleurs œuvrant dans les PME pourraient s'engager à temps partiel à l'intérieur de l'économie sociale. On leur éviterait ainsi les inconvénients d'un engagement dans l'économie sociale à plein temps tout en leur permettant de répondre à leurs principaux besoins (alimentation, habillement, transport, loisir, etc) de façon satisfaisante. Car parmi les inconvénients des emplois à l'intérieur de l'économie sociale, le travail peu rémunéré fortement dépendant des programmes d'employabilité, dont une majorité de femmes doivent se contenter, n'est pas le moindre. À n'en pas douter, mieux vaut œuvrer à 12,00\$ dans une PME manufacturière innovante et dynamique. Or, actuellement l'État, par un abandon de certaines de ses responsabilités en matière de services sociaux, force les populations locales à travers les CLD et les SADC à recourir davantage aux entreprises d'économie sociale. Étant donné une plus grande sensibilisation envers ce type d'activités de la part des agents de développement, il revient à la population de chaque village et petite ville de Gaspésie d'en tirer profit et d'y trouver un complément aux revenus générés par le secteur privé.

Pour les travailleurs de PME, aux prises avec l'obligation de partager leur emploi, l'économie sociale peut se présenter à eux comme une activité complémentaire. On n'a qu'à imaginer la cinquième journée que le père de jeunes enfants consacre à la garderie coopérative plutôt que de regarder la télévision. Rien ne l'empêche, en ramenant ses enfants, de faire son marché à la coop alimentaire tout en prenant un rendez-vous pour aller au garage coopératif faire des réparations à sa voiture. Tout ceci pendant que sa conjointe prépare des plats pour la semaine à la cuisine collective. Autant d'activités qui permettent de joindre les deux bouts dans un contexte particulièrement agréable, avec un salaire annuel de 22 800\$. Pour les autres, trop nombreux en Gaspésie, qui n'auront jamais ce montant, le recours à l'économie sociale à plein temps représente une alternative possible à la dépendance envers l'assistance sociale. On pense ici aux travaux d'utilité collective tant décriés par ceux qui - on les comprend - préfèrent de «vrais jobs». Pour joindre les deux bouts, les professionnels de l'économie sociale devront eux-mêmes se résigner à donner l'exemple: recourir eux aussi à l'économie sociale pour se loger, se nourrir, se transporter et se distraire.

De cette façon les trois grands secteurs d'activité (public, privé et associatif) en œuvrant en interrelation devraient être en mesure de permettre aux Gaspésiens de

demeurer dans leur région en y trouvant les conditions requises à leur épanouissement. Tous les Québécois ne manqueraient pas alors de tirer profit de ce nouveau dynamisme d'une des régions qui leur est la plus chère.

Notes

¹ Inspirées des initiatives adoptées à la fin des années 1960 dans les ghettos noirs américains sous le nom de «*community-based economic development*».

² Voir les actes de la 2^e université rurale québécoise (<http://ururale.uqar.qc.ca/ururale>) et le témoignage d'un ancien promoteur des Opérations Dignité, Gilles Roy, «*La question d'accompagnement des porteurs de projets sous l'angle communautaire*».

³ Il s'agit de Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Île de Man et l'Islande.

⁴ Réalisés en collaboration avec mon collègue géographe Laurent Deshaies.

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine: d'espoir et d'avenir

Carol Saucier

GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

Nous avons été conviés, dans le cadre de l'ACFAS 2000, à un colloque ayant pour thème la prospective régionale appliquée plus spécifiquement à la situation de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. J'ai agi, lors de cet événement, comme président de séance et n'ai pas prononcé de communication verbale. Cependant, mon grand intérêt pour cette région m'incite à prendre parole. Prise de parole à titre de sociologue¹, certes, mais tout autant comme citoyen ayant des amarres affectives auprès de personnes qui vivent sur cette terre gaspésienne. J'essaierai donc de conjuguer cette proximité et ma situation professionnelle pour faire part d'observations et de réflexions concernant le devenir de ce territoire. Il s'agit là d'une posture privilégiée, je crois. Elle permet de jeter un regard global sur les profondes transformations économiques et sociales en cours en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, tout en pondérant ce regard à l'aune d'une perspective intérieure, d'un regard du dedans adressé aux inquiétudes et aux espoirs nourris par tant d'individus ayant fait de cet espace leur lieu de vie et d'ancrage social.

Je m'attarderai, dans un premier temps, à quelques constats sur la situation contemporaine de la région et remettrai ce présent dans une perspective historique et développementale. Comme le rappelait Guy Loinger, l'avenir n'est pas prédéterminé; il est ouvert sur des futurs possibles. Cet avenir n'est par ailleurs pas complètement ouvert (ou fermé). Aussi dans un second temps, je proposerai des pistes de réflexion et d'action que pourront débattre universitaires et acteurs sociaux.

Une première constatation sur laquelle tous s'entendent: la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est frappée par une crise économique et sociale aiguë, conséquence d'un processus de mal-développement opérant depuis plusieurs décennies. Les manifestations les plus récentes en sont un taux de chômage qui dépasse largement les 20%, de larges fractions de la population dépendantes de l'aide publique, la poursuite du déclin démographique et l'exode des jeunes. Cet exode n'est pas un phénomène nouveau; là où le bât blesse, c'est le fait que ces départs ne sont plus compensés par un taux élevé de natalité.

Dans leur présentation de la problématique et des enjeux du colloque, les responsables nous indiquent que l'Est du Québec fut dans les années 1960 à l'origine des premières politiques québécoises de développement régional élaborées dans la foulée des études du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). À ce moment, ces initiatives étatiques étaient centrées sur la lutte aux disparités dans les

régions estimées les plus défavorisées. Ces politiques s'intégraient dans ce qu'il est convenu maintenant d'appeler le modèle québécois de développement issu de la Révolution tranquille, ou encore le modèle québécois «*première manière*» (Bourque, 1999: 2000). L'unité de ce modèle fut assurée par des compromis sociaux s'articulant autour des éléments suivants (Bourque, 2000, Lévesque, 1999):

- un interventionnisme étatique et le soutien à la grande entreprise, une gouvernance hiérarchique et centralisatrice;
- un nationalisme économique et politique offensif;
- une démocratisation des services collectifs;
- une modernisation sociale, notamment dans les champs de la santé, des services sociaux et de l'éducation;
- un développement des régions, lui-même assuré par une approche de développement par le haut.

La mise en place de vastes infrastructures sociales au Québec supportées par l'État a bénéficié à la région de la Gaspésie et des Îles. Il s'agissait d'une stratégie d'accès à des services collectifs de qualité, dans les champs de la santé et de l'éducation, pour l'ensemble des populations du Québec y compris celles de sa partie orientale. Le soutien à la grande entreprise apparaît toutefois concentré dans les régions administratives plus fortement urbanisées et la Gaspésie ne profita pas d'un rattrapage industriel significatif. La croissance économique y restera axée sur quelques secteurs industriels s'appuyant sur l'exploitation des ressources naturelles et une faible transformation locale des matières premières: l'industrie d'extraction du cuivre (Murdochville), l'industrie forestière, l'industrie papetière (Chandler) et l'industrie de la pêche. L'État soutient par divers programmes d'aide une large fraction de la population inactive. Au cours des années 1990, la crise du développement s'accroît: effondrement de la pêche consécutif à un épuisement des stocks de poisson de fond; fermeture en 1999 par Mines Noranda (Division Mines Gaspé) de l'usine d'extraction du cuivre et conservation de la seule usine de transformation du cuivre en anodes; fermeture de la Gaspésia à l'automne 1999, propriété d'Abitibi Consolidated. Cette déstructuration des piliers économiques traditionnels de l'économie régionale propulse à la hausse le chômage et laisse les communautés touchées dans un état de dépendance et de pauvreté accrue. À cette crise industrielle, se joignent la crise de l'État-Providence et la lutte au déficit public entraînant des compressions importantes dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Les acteurs locaux et régionaux ne sont pas demeurés indifférents aux symptômes du mal-développement. Déjà le Ralliement gaspésien et madelinot, à partir de 1991², s'organise et propose des voies de changement vers un développement économique et social plus durable et juste. D'autres initiatives prennent place ou se consolident, fondées sur la très petite entreprise (TPE) et la PME: entreprises liées à leur milieu et innovantes. Nous pensons par exemple aux Pêcheries Marinard de Rivière-au-Renard, aux Produits Forestiers Tembec à Nouvelle et à diverses entreprises

dans le secteur agro-alimentaire, tels la Laiterie Baie-des-Chaleurs (Carleton) et le regroupement entrepreneurial autour du label «*Le bon goût frais de la Gaspésie*». Nous pensons également au Groupe Oméga et à Fabrication Delta qui, en partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles et l'Université du Québec à Rimouski, viennent de former un comité qui préparera le terrain en vue de l'implantation éventuelle d'un techno-centre éolien dans la région³. Enfin, à la suite de la fermeture de la Gaspésia, on assiste à une forte mobilisation populaire et à l'apparition d'un nouvel acteur, le mouvement l'Action des Patriotes gaspésiens.

Mobilisation populaire, acteurs économiques et sociaux dynamiques, voilà de quoi réfléchir à l'avenir de la région. Que peut-on envisager comme avenues possibles? Le modèle néo-libéral classique fondé sur l'implication du grand capital et des entreprises mondialisées n'offre pas de perspective reluisante. Les grands acteurs économiques et financiers ont boudé ce territoire le considérant peu attractif en terme de rentabilité économique et de rendement financier. D'ailleurs, la dépendance passée à l'égard de grandes entreprises trop peu nombreuses a laissé des traces négatives sur les plans économique et social. Alors, pourquoi ne pas faire autrement les choses? Pourquoi, pour reprendre les propos de Danielle Lafontaine lors de l'allocution d'ouverture du colloque, «*ne pas se distancier de l'imposition d'une seule trajectoire?*». Pourquoi ne pas envisager des pratiques alternatives et solidaires de développement? Il serait stimulant, je crois, de travailler avec les acteurs concernés au développement d'une économie plurielle où les acteurs du secteur privé marchand, l'État et les acteurs d'économie sociale conjugueraient leurs efforts.

Le Conseil régional de concertation et de développement (CRCDD) vient de compléter un processus de planification stratégique ayant mobilisé plus de 350 acteurs rassemblés au sein de commissions sectorielles. Le directeur de cet organisme, Gilbert Scantland, nous informait en mai 2000 (lors du colloque ACFAS) de cette opération stratégique et de l'appropriation, par l'ensemble des acteurs, des enjeux sectoriels de développement afin de dégager une perspective intégrée pour la région. Quelques mots clés sont revenus pour qualifier le contenu de cette planification devant donner lieu à une entente-cadre à signer dans les prochains mois: diversification économique, développement durable, développement social et appropriation collective des pouvoirs. Sans présumer du contenu plus spécifique de cette entente, nous aimerions commenter ces lignes directrices.

Le développement futur de la Gaspésie appelle notamment une modernisation économique et une déconcentration industrielle: diversifier le tissu entrepreneurial, miser davantage sur des entreprises à valeur ajoutée et exportatrices, investir de nouveaux créneaux de développement liés à l'économie du savoir. L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la construction de partenariats inédits entre acteurs économiques et sociaux permettraient de consolider des entreprises existantes et de créer de nouvelles entreprises mises en réseau. Les Pêcheries Marinard en investissant dans la recherche-développement et en mettant au

point de nouveaux produits basés sur l'utilisation des résidus de crevette prend déjà les devants. J'ajouterai une autre dimension à cette réflexion, celle de la diversification des types mêmes d'entrepreneurs. Entrepreneurs privés faisant affaires sur le marché, oui, mais aussi entrepreneurs collectifs telles les entreprises et associations d'économie sociale. L'entrepreneuriat collectif est déjà implanté en sol gaspésien et madelinot grâce aux coopératives et à de nombreux organismes à but non lucratif. Coopératives agricoles et maraîchères, coopératives forestières, coopératives de pêche, caisses d'épargne et de crédit, syndicats de producteurs de bois, organismes à but non lucratif dans le champ des services aux personnes, bientôt sans doute une nouvelle coopérative de transporteurs aériens régionaux, ce sont là quelques-unes des multiples activités permettant de répondre à des besoins économiques et sociaux en regard desquels le marché seul, ou l'État, ne peuvent adéquatement satisfaire la demande.

Susciter des activités en réponse à des besoins non satisfaits ou à de nouveaux besoins; générer des biens et services pouvant transiter par le marché, mais également par des circuits non marchands supportés par des subsides publics. Les questions soulevées sont celles de la production de richesse collective et de sa redistribution plus équitable, mais aussi la question de la démocratisation de la production des biens et services. Démocratiser l'activité économique, c'est assurer un meilleur contrôle des travailleurs sur l'organisation de leur travail, voire sur la prise de décision au sein de l'entreprise. L'annonce publique, faite le 21 juin 2000, de la vente de la Gaspésia au consortium composé du Fonds de Solidarité, de SNC-Lavalin et de l'entrepreneur Clermont Levasseur constitue un exemple de démocratisation possible, puisque cet objectif fait dûment partie des principes appliqués par le Fonds. Également, les entreprises et associations d'économie sociale sont des organisations où le partage du pouvoir est mis en oeuvre dans les pratiques quotidiennes de gestion.

Quant au développement durable, il s'agit là d'un impératif qui s'impose dans de multiples champs d'intervention que ce soit en regard de l'aménagement et la protection de la ressource forestière, de la préservation des ressources halieutiques ou encore en regard de l'agriculture. Christian Côté, producteur agricole et membre très actif de l'UPA en Gaspésie, partageait avec les participants au colloque sa vision du développement agricole. Il s'agit d'une agriculture durable, non productiviste misant sur l'exploitation non intensive de bonnes terres agricoles toujours disponibles en sol gaspésien, principalement sur son versant sud. Agriculture s'appuyant sur des produits novateurs et de qualité. Se développent actuellement diverses entreprises agro-alimentaires innovantes: ainsi les tomates Bio-Sol produites en serre à Douglastown, les fromages de chèvre de la Ferme Chimo dont la commercialisation a désormais dépassé les frontières régionales.

Le cas des serres de Douglastown me permet d'ailleurs d'ouvrir une piste sur ce que peut être le sens de l'appartenance territoriale et de la solidarité. En janvier 2000, ces serres ont été détruites par un incendie. Et bien, en quelques semaines, elles ont été reconstruites grâce à l'implication de centaines de personnes ayant contribué à une

campagne populaire de levée de fonds, grâce aux dons en bois reçus, grâce enfin à l'expertise et au travail de personnes qui ont participé à une corvée de reconstruction.

J'évoquais plus tôt dans ce texte la nécessité de développer une économie plurielle où les acteurs du secteur privé marchand, l'État et les acteurs d'économie sociale conjugueront leurs efforts. Cela met entre autres en scène l'importance toujours actuelle du rôle de l'État. Un État non plus centralisateur et technocratique qui cherchait à se substituer aux initiatives des acteurs de la société civile. Mais plutôt un État qui osera plus vigoureusement la dévolution de certaines de ses prérogatives mettant ainsi en place une réelle décentralisation des responsabilités et moyens au profit des collectivités régionales et locales. Un État toujours soucieux de redistribution de la richesse collective au nom de l'intérêt général; capable de même appuyer et stimuler les initiatives portées par les individus et les acteurs économiques et sociaux engagés dans la voie du redéveloppement. La relance de la Gaspésie illustre ce rôle de stimulateur de l'État: le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir le consortium retenu, grâce à une implication financière importante de la Société publique Rexfor dans le projet.

* * *

En guise de conclusion, j'aimerais nous amener sur le terrain de la crise contemporaine des liens sociaux et de solidarité, crise frappant l'ensemble des sociétés occidentales et donc, le Québec et ses diverses collectivités régionales. Cette crise s'alimente à de multiples sources: crise des rapports de travail, crise des rapports technocratiques et bureaucratiques que ce soit dans les grandes organisations publiques ou privées, crise de l'État-providence, crise du développement, enfin montée de l'individualisme.

Les bouleversements économiques et sociaux frappant la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine fragilisent les liens entre les individus et leurs collectivités d'appartenance. Cette fragilisation est la conséquence de l'appauvrissement individuel et collectif, de la dépendance, du repli sur soi et de la marginalisation. Fort heureusement, s'il y a crise, il y a aussi des individus et des acteurs sociaux qui recherchent et expérimentent des voies de sortie de crise. J'ai tenté dans les pages précédentes d'illustrer quelques-unes de ces pratiques et avenues possibles de redéveloppement.

Nous assistons, en Gaspésie et aux Îles comme ailleurs, à l'émergence de nouveaux liens sociaux et communautaires. À cet égard, Edgar Morin affirmait, lors d'une conférence prononcée au dernier congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française en juillet 2000 à l'Université Laval, que la société ne peut se passer de la communauté; plus, en temps de crise, les liens de fraternisation accrue, de solidarité propres à la communauté sont essentiels pour ouvrir des voies de dépassement. Le sens communautaire que nous pouvons invoquer ici ne réfère pas à la

communauté traditionnelle et à un espace circonscrit très localisé; il réfère plutôt à la communauté contemporaine ou communauté-réseau.

Les cadres conceptuels faisant référence à la communauté «traditionnelle» peuvent difficilement rendre compte de la réalité contemporaine. La notion de communauté exprime de plus en plus un «réseautage» de personnes liées par des intérêts et des besoins spécifiques. C'est précisément la territorialité de la communauté qui est questionnée (Dionne et Mukakayumba, 1999: 21).

Ces nouveaux réseaux ne sont-ils pas préfigurés par des acteurs sociaux et économiques tels que le Ralliement gaspésien et madelinot, le mouvement l'Action des Patriotes, des regroupements entrepreneuriaux? Des appels à la solidarité intrarégionale se sont faits entendre clairement au cours des dernières années. Espérons que les actions et projets de développement qui prennent corps en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine s'en inspireront de manière toujours plus convaincante.

Bibliographie

- BOURQUE, Gilles L. (2000). **Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement.** Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. 235 p.
- BOURQUE, Gilles L. (1999). «Le modèle québécois de renouvellement: de l'émergence au renouvellement». **Économie et solidarités**, vol. 30, no 1: 127-140.
- BRIAND, Naomie. (2000). «La Gaspésie rouvrira dans deux ans». **Trans Gaspésien**, 23 juillet, 7^e année, no 23.
- DIONNE, Hugues et E. MUKAKAYUMBA. (1999). «Territoire de communauté et développement enraciné» dans **Des communautés... au communautaire**, de P.-A. Tremblay, dir. Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR). Pages 19-35.
- LÉVESQUE, Benoît. (1999). «Développement local et économie sociale: éléments incontournables du nouvel environnement». **Économie et solidarités**, vol. 30, no 1: 111-126.
- LAFONTAINE, Danielle et Patrice LEBLANC. (2000). Texte de présentation du colloque intitulé *La prospective régionale: le devenir des espaces régionaux, horizon 2025. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, mai 2000.*
- TREMBLAY, Luc. (2000). «Des Gaspésiens préparent la venue de l'industrie éolienne». **L'économiste régional**. Mensuel des gens d'affaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 30 juillet, vol. 1, no 7.
- RALLIEMENT GASPÉSIEN ET MADELINOT. (1998). **Ralliement gaspésien et madelinot inc. Profil de l'entreprise.** Janvier.

Notes

¹ Mes principaux champs de recherche en sociologie et développement régional sont l'économie sociale, les liens entre les entreprises et leur milieu et, plus globalement, les processus d'innovation et de changement social.

² Cette information chronologique est tirée d'un document produit par le Ralliement et s'intitulant **Ralliement gaspésien et madelinot inc., Profil de l'entreprise**, janvier 1998.

³ Ces informations concernant l'énergie éolienne sont tirées de **L'économiste régional**, mensuel des gens d'affaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en date du 30 juillet 2000.

Le défi du territoire

Guy Massicotte

Mouvement territoire et développement, Université du Québec

Je voudrais tout d'abord m'arrêter sur quelques caractéristiques de la dynamique de développement de l'organisation sociale d'aujourd'hui, et préciser ensuite la contribution que le Mouvement territoire et développement peut apporter aux citoyens et aux citoyennes dans leur désir de mieux maîtriser leur destin collectif à l'échelle des territoires.

Des dynamiques de concentration sectorielle et territoriale

Les facteurs de structuration et déstructuration à l'œuvre dans la société sont sectoriels. Ils le sont au sens traditionnel du terme, si l'on se réfère à l'époque où l'on pouvait encore débattre de l'importance relative de la religion ou de la politique, ou de la culture et de l'économie. Il y a déjà longtemps que la perspective économique impose ses règles aux choix collectifs, en Occident, sans doute depuis le XIX^e siècle. On ne s'en excuse même plus. Les gouvernements, à tous les niveaux, se laissent guider par l'impératif économique en poursuivant des objectifs économiques ou en invoquant des motifs économiques, lorsque d'autres finalités, moins avouables dans l'échelle des valeurs qui prédominent maintenant, entrent en ligne de compte. Rien n'est plus significatif, à cet égard, que le débat sur la langue, où l'abandon de la résistance à l'anglicisation du Québec se joue exclusivement sur un registre économique à double volet, l'intégration des Francophones à l'économie moderne et l'accueil des investissements étrangers au Québec. Alors que les Anglophones conservent une certaine pudeur, en s'abritant derrière des considérations juridiques, pour les Francophones, la langue n'est plus qu'une affaire économique. Il en va de même, du reste, de tout l'agenda politique, presque exclusivement déterminé par la problématique de la création d'emplois et de la compétitivité. La simple évocation du refus des subventions fédérales, au nom de la protection des droits constitutionnels, suffit à donner le frisson à la plupart des récipiendaires éventuels! Même les artistes réclament des appuis en invoquant leur apport à l'activité économique, comme si la beauté et le sens n'avaient précisément plus de sens, sans parler de l'éducation, dont la valeur intrinsèque de compréhension du monde est devenue suspecte, au profit des habiletés qu'elle confère pour le développement économique individuel et collectif.

Ce tout à l'économie est induit, bien sûr, par la vulnérabilité des personnes dans une économie où la survie dépend des échanges marchands, chacun ne produisant qu'une infime partie de ce qu'il lui faut pour survivre, mais aussi par le désir de

consommation, projeté d'ailleurs à l'échelle mondiale, puisque chaque individu et chaque communauté veut vivre selon des normes qui se définissent à cette échelle. Il y a toujours, quelque part sur la planète, quelque chose de mieux à s'approprier ou à imiter, dans l'ordre des biens et des services.

Mais ce réductionnisme économique est lui-même éclaté en dynamiques sectorielles qui imposent leur logique à des pans entiers de l'économie et, par delà, à l'ensemble de la société. Les exemples abondent d'effets de structuration, que ce soit celui de l'industrie du multimédia ou de l'industrie pharmaceutique dans la région de Montréal ou, à l'inverse, d'effets de déstructuration, comme ceux reliés aux difficultés de l'industrie papetière ou minière en Gaspésie. La spécialisation, qui fait en sorte qu'un individu ne produit qu'une infime partie de ce qu'il consomme, se prolonge dans l'espace, où chaque territoire concentre ses activités de production dans quelques secteurs où il détient une position dominante. Si le secteur est en croissance, la région qui en a fait sa spécialité bénéficie d'avantages stratégiques positifs, l'économie est en croissance et les bénéfices se manifestent. Si le secteur est en décroissance ou qu'une région perd des avantages concurrentiels dans les secteurs qui sont forts chez elle, les revenus diminuent, les emplois se perdent, le déclin devient inévitable. Une double dépendance se manifeste donc: dépendance vis-à-vis quelques secteurs particuliers, dépendance de facteurs qui se déploient à l'échelle mondiale, puisque la force ou la faiblesse des secteurs prennent leur source dans l'évolution de la demande ou dans celle des facteurs de productivité qui existent à cette échelle. Si la demande globale diminue pour un produit, c'est toute la région productrice qui est affectée; si une entreprise située dans une région acquiert la maîtrise d'un processus qui permet de réduire les coûts, tous les autres producteurs, où qu'ils se trouvent dans le monde, en subissent les conséquences.

La dynamique de concentration sectorielle s'accompagne donc d'une dynamique de concentration spatiale et territoriale. Si le tout à l'économique ne paraît pas, pour l'instant tout au moins, susciter de graves réserves dans l'esprit des gens, si même, la spécialisation sectorielle leur paraît inévitable, la répartition spatiale pose des problèmes aux citoyens. Elle soulève un double problème, du reste. D'une part, des territoires déjà métropolisés, ou qui aspirent à le devenir, sont en lutte avec d'autres métropoles pour la maîtrise de secteurs clés de la production. D'autre part, les métropoles elles-mêmes drainent les ressources de leur périphérie, en laissant des pans entiers de territoire de plus en plus désorganisés. Bien sûr, les protagonistes de la centralisation ont inventé la théorie de la diffusion, selon laquelle le développement irradie autour de pôles de prospérité, mais l'histoire du dernier siècle dément la validité de cette théorie. Les centres agissent comme des pompes. Ils aspirent les ressources de développement, notamment les produits de la fiscalité, les investissements publics et privés et la main-d'œuvre qualifiée, et, à l'occasion, soit en période de grande

prospérité, ils refoulent vers la périphérie des dépenses compensatoires qui calment les revendications des laissés-pour-compte, en confortant leur dépendance.

L'impact de l'action gouvernementale sur la structuration des centres et la déstructuration des périphéries

Il y a déjà longtemps, si tant est qu'ils l'aient déjà fait, que les gouvernements, aussi bien québécois que canadiens, ne jouent plus de rôle de facteur d'équilibre, en compensant pour ainsi dire les failles de l'économie de marché, fonction que l'économie capitaliste classique lui assignait pourtant. La concurrence mondiale est devenue tellement féroce que les gouvernements n'ont de cesse que d'appuyer les acteurs économiques dominants dans leur quête de croissance. Bien sûr, ils limitent les dégâts, impératifs électoraux obligent. Mais le cœur n'y est pas, et l'argent non plus. L'actualité regorge d'exemples de cette situation, depuis le demi-milliard ou plus que le gouvernement québécois envisage de donner pour la création d'une seule entreprise dans la région de Montréal aux 50 millions qu'il a offerts pour la diversification économique des régions! Et on pourrait parler des universités, où le gouvernement écrème tous les établissements pour mieux financer McGill, alors qu'il y a déjà quatre grandes universités dans la métropole et que les universités en région fonctionnent à la limite de la survie. Seule une analyse systématique des politiques et des dépenses publiques permettrait de révéler dans toute son ampleur l'impact de l'action gouvernementale sur la structuration des centres et la désarticulation des périphéries, mais ceux qui vivent sur le terrain ont le privilège, pour ainsi dire, de l'observer au quotidien.

Le Québec traverse présentement une vague sans précédent de centralisation autour de certains pôles et la seule stratégie que les autorités publiques paraissent imaginer pour contrer ces effets, induits à la source par l'économie de marché, est de créer des pôles encore plus forts, comme l'indique d'une façon très éloquente la philosophie qui anime le gouvernement dans la réforme municipale en cours.

On aurait pu croire, et beaucoup d'acteurs locaux et régionaux ont eu cette espérance, que les nouvelles technologies de l'information et des communications contribueraient à renverser ces tendances, en limitant les contraintes de localisation reliées à la distance. Malgré les possibilités objectives des télécommunications pour favoriser la décentralisation, il semble bien que les experts et les artisans de l'informatique et du multimédia préfèrent se regrouper dans de grands centres urbains, encore qu'ils reçoivent pour les y inciter des appuis décisifs des autorités gouvernementales, depuis les cités du multimédia à celle du commerce électronique.

Non, il ne faut pas se résigner!

Pour l'heure, ce sont les périphéries qui sont les plus mal en point, d'autant plus que la décroissance démographique et la difficulté de stimuler l'émigration au profit des régions accentuent les effets de la polarisation des investissements privés et publics dans les grands centres. Mais les centres, dans le contexte québécois, ont leurs problèmes aussi. Dans bien des cas, l'appui des politiques publiques ne suffit pas à assurer un développement qui soit à la hauteur des aspirations de leurs citoyens, même dans un nombre limité de secteurs, sans compter que la spécialisation et la concentration à l'intérieur même des zones métropolitaines entraînent tout un cortège d'effets pervers dont les citoyens sont les victimes.

Quelles stratégies peut-on opposer à ces effets déstructurants? Il y a les approches en réseau qui jouent à toutes les échelles et qui sont susceptibles de contrer certaines conséquences de la polarisation. Il y aussi l'approche territoriale que privilégie le Mouvement territoire et développement et qui vise à constituer une véritable alternative au mouvement de structuration sectorielle et métropolitaine que nous connaissons présentement.

Les réseaux

La mise en réseau n'est pas une panacée. Surtout, elle ne doit pas servir à occulter le phénomène dominant de la polarisation. Non, le monde actuel n'est pas d'abord un monde de réseaux, comme le prétendent certains acteurs et certains experts. Le monde actuel est polarisé et ce sont les relations de dominants à dominés qui caractérisent les rapports entre les acteurs des centres et ceux des périphéries. Certes, il ne s'agit pas de tomber dans le piège du refus des échanges et de l'acculturation. Il s'agit encore moins de succomber à la culture des écarts de développement pour viser une quelconque homogénéisation des conditions de vie. Le développement ne consiste pas à combler des écarts, ce qui ne signifie pas, du reste, que ces écarts n'existent pas. Le développement signifie qu'un groupe humain puisse atteindre ses objectifs, exploiter son potentiel. Or, c'est précisément sur ce point que les rapports de force entre le centre et la périphérie sont les plus décisifs. Les centres concentrent les atouts de développement, alors que les périphéries sont confinées à la dépendance.

Il reste qu'il se constitue à travers les rapports de centre à périphérie des relations réticulaires. Elles découlent de la spécialisation et de la concurrence. La spécialisation réduit les possibilités de coopération dans un espace donné, alors que les exigences de la concurrence incitent à la coopération, en vue de la création de capacités plus fortes d'action. La participation à des réseaux peut ainsi fournir à des acteurs, aux moyens plus réduits, des ressources et des occasions intéressantes de développement. Alors que la polarisation secrète l'aliénation, la mise en réseau favorise l'appropriation et stimule

l'expression de l'identité. Bien sûr, le risque existe que les pôles cherchent à exercer les fonctions de tête de réseau et d'aspirer vers le centre, et au profit du centre, les ressources des noyaux participants de la périphérie, mais c'est là un risque qui peut être surmonté, dans la mesure où les véritables réseaux favorisent la diffusion plutôt que la concentration du pouvoir.

Et les territoires?

Les processus de structuration à l'œuvre dans la société contemporaine créent des différenciations spatiales importantes. Des territoires sont plus avantagés que d'autres, soit qu'ils sont des lieux d'implantation réussie d'activités stratégiques en croissance, soit qu'ils bénéficient de noyaux actifs dans des réseaux d'activités de toute première importance dans l'économie. Tout en admettant que la notion d'«avantage» renvoie aux facteurs qui permettent aux acteurs d'atteindre des objectifs selon leur volonté et leurs désirs et de développer ce qu'ils estiment être leur potentiel, il faut bien reconnaître que les atouts de chacun sont différents. Et ces écarts de développement ainsi définis concernent aussi bien les régions «avantagées» que les régions «désavantagées», les acteurs, dans chacun des cas, pouvant très bien considérer que leur potentiel est insuffisamment développé et que des objectifs plus ambitieux encore méritent d'être poursuivis. C'est pourquoi la notion de territoire est si intéressante. Elle permet d'englober toutes sortes de territoires, à toutes sortes d'échelles, des métropoles aux quartiers urbains, des régions centrales aux paroisses rurales et aux villages de la périphérie.

Mais la notion de territoire a bien d'autres connotations encore plus intéressantes. Elle permet, d'une part, de proposer une alternative aux logiques sectorielles; elle permet, de l'autre, de replacer le citoyen au cœur du développement.

La logique sectorielle utilise le territoire, non pas comme un espace plan où le développement qu'elle induit s'inscrirait arbitrairement, mais comme un espace doté d'attributs susceptibles de favoriser les formes d'activités qu'elle privilégie. Bien entendu, elle ne se soucie pas des effets pervers qu'elle engendre. Le territoire donne, mais ne peut guère poser de questions. La concurrence est si vive entre les territoires que les acteurs sont peu enclins à poser des conditions à la venue de tel ou tel projet, à moins qu'il soit franchement inacceptable sur le plan environnemental, par exemple. Dans les demandes de développement, les territoires sont dans un marché qui favorise l'offre d'activités, et c'est à qui offrira le plus d'avantages qu'ira le projet créateur d'emplois et générateur d'activités économiques.

Mais cette approche pose deux types de problèmes. Tout d'abord, l'être humain n'est pas sectoriel. Nous n'habitons pas une usine, une administration, une école, une garderie, un centre de loisirs, un centre commercial, mais bien tout cela à la fois au sein d'une cité, d'un territoire.

Il faut s'insurger contre le tout à l'économique, en tout cas, contre une vision trop étroite de l'économie, réduite aux échanges marchands de biens et de services souvent non essentiels. L'éducation, la santé, la culture, la protection de l'environnement ne sont pas là à titre instrumental, pour nourrir la production et la consommation des biens et des services intégrés à l'économie marchande. Ces dimensions existent pour elles-mêmes et contribuent au sens et à la qualité de la vie.

Ensuite, il importe de constater que le développement économique, au sens restreint du terme, n'est pas seulement importé de l'extérieur, comme trop souvent on tente de le faire croire. L'économie, faut-il le rappeler, c'est d'abord et avant tout des personnes qui se rendent des services les unes aux autres. L'exportation et la substitution d'importations sont les principaux vecteurs du développement économique et nombre d'exemples montrent que l'utilisation intelligente des ressources d'un territoire, la mobilisation des acteurs qui l'habitent sont des facteurs déterminants du développement et de la croissance économiques.

C'est bien à l'échelle des territoires que l'on peut aménager l'ensemble des facteurs qui contribuent ainsi au sens et à la qualité de la vie, et c'est bien, aussi, à l'échelle des territoires que l'on peut mobiliser les acteurs et les ressources d'un milieu pour en favoriser le développement, y compris, bien entendu, le développement économique.

Ces faits sont d'autant plus significatifs et importants dans une société comme la nôtre, où les dimensions culturelles du développement et, notamment, tout ce qui a trait au savoir et au savoir-faire, à la création, au partage et à l'appropriation des connaissances, sont devenus des facteurs si décisifs, tant pour le développement économique que pour le développement social.

Le Mouvement territoire et développement

Ces constats et ces idées ont amené un groupe d'universitaires et d'acteurs de la société civile à fonder le Mouvement territoire et développement. Deux idées maîtresses animent le Mouvement.

Tout d'abord, valoriser les approches intégratives à l'échelle des territoires et tenter de faire échec en contrepartie aux approches trop exclusivement sectorielles. Tous les territoires sont concernés par cette question, même ceux qui paraissent les plus avantagés. Il y a là une double préoccupation. D'une part, proposer une vision du développement qui englobe toutes les facettes de la vie; de l'autre, même dans une perspective de développement économique, favoriser les approches mobilisatrices qui intègrent toutes les composantes d'un milieu, aussi bien les acteurs de divers horizons que les ressources et les besoins de toute nature, qui habitent un territoire et donnent un sens à la vie qui s'y incarne.

Ce parti pris repose sur le postulat de la maîtrise du développement, il présuppose que les groupes sont en mesure de prendre en main leur développement. Dans la société actuelle, cette maîtrise passe par la création, le partage et l'appropriation des connaissances. À la base, une vision partagée des enjeux et des objectifs de développement, ensuite des stratégies qui reposent sur une maîtrise étendue et encore là partagée des connaissances sur l'environnement de développement et les facteurs de succès des entreprises de changement.

Les animateurs du Mouvement territoire et développement ne croient pas à une vision de la science où les universitaires créent des connaissances qu'ils vont ensuite vulgariser et transférer dans les milieux de pratique. Ils croient plutôt que les connaissances doivent se développer et être mobilisées dans le creuset même de l'action, à travers des interactions nourries entre chercheurs et praticiens d'horizons divers. Les chercheurs, étudiants ou professeurs, ne peuvent se substituer aux autres acteurs. Ils ne peuvent que collaborer avec eux, mais plutôt que d'inscrire leur action dans un cycle long de création et d'appropriation des connaissances, un cycle médiatisé jusqu'ici par les publications scientifiques et les cursus de formation opérant souvent de génération en génération, ils privilégient l'échange en temps réel et la création du savoir par la coopération scientifique entre praticiens et chercheurs.

Le développement qui s'inspire de la logique sectorielle puise abondamment dans la science et la recherche en partenariat a déjà là ses lettres de noblesse. Le développement dont la logique est territoriale, plus englobante, et mobilisatrice des acteurs et des ressources de la cité, doit, lui aussi, se nourrir des connaissances pertinentes à son action. Mais comme la vision partagée des enjeux, des objectifs, du contexte et de la poursuite même de l'action, est essentielle à son succès, le développement territorial a tout à gagner à se construire en symbiose avec ceux et celles dont le métier est d'analyser et de comprendre.

Concrètement, le Mouvement initie, soutient et parraine toute une gamme d'activités de création, d'appropriation et de partage des connaissances qui engagent des universitaires et des intervenants de la société civile. Projets de recherche, séminaires, débats, système de partage de connaissances marquent cette programmation qui se veut de plus en plus visible et percutante. Visible, car elle contribue ainsi à mieux positionner la logique du développement territorial; percutante, dans la mesure où l'alliance de la recherche et de l'action s'avère déterminante pour les milieux qui adoptent cette approche dans le but de mieux actualiser leur potentiel et atteindre leurs objectifs de développement.

DEUXIÈME PARTIE

**La lutte aux disparités et la planification régionale depuis
l'enquête du BAEQ: vers de nouvelles voies d'action publique**

*En face le Groenland
à gauche les Rocheuses
à droite l'Atlantique
Ottawa je ne sais plus, il est encore loin.
Comprenez pourquoi nos cris ne sont jamais entendus!
(Un Gaspésien)*

Félix Leclerc, **Chansons pour tes yeux** (publié en 1968),
repris dans **Les œuvres de Félix Leclerc**, choisies et corrigées
par l'auteur, Henri Rivard Éditeur, 1994.

*À l'heure des grandes questions
Où la planète ne tourne pas rond
Après quatre siècles et demi
De dérives partisans et culturelles
Tu te décides enfin à te poser des questions
Gaspésie d'hier et d'aujourd'hui
Par la bouche de tes canons municipaux
Sacerdotaux, musicaux et porte-drapeaux...*

Sylvain Rivière, **Gaspésie rebelle et insoumise**,
préface de Jasmine Dubé, Outremont, Lanctôt
Éditeur, 2000 (extrait).

Les modèles de développement régional au temps du BAEQ et l'avenir de la Gaspésie

Gabriel Gagnon
Université de Montréal

Au début des travaux du BAEQ, quatre modèles de développement régional étaient en concurrence.

- 1- Ceux qui devaient produire ensuite le Rapport Higgins, Martin, Raynauld (1970) soutenaient que le développement du Québec devait se concentrer presque exclusivement autour de Montréal et de Sept-Îles. Il fallait laisser des régions comme l'Est du Québec se dépeupler tout en facilitant la mobilité de la main-d'oeuvre.
- 2- Les partisans de la théorie de la modernisation, à la suite des travaux des sociologues de l'Université de Chicago revus par ceux de l'Université Laval, postulaient que l'Est du Québec était une société traditionnelle. Il fallait, grâce à l'animation sociale la faire passer à une «modernité» dont les caractéristiques pouvaient être définies à l'avance. De traditionnelles qu'elles étaient, la pêche, l'agriculture et l'exploitation de la forêt devaient devenir modernes. Deux des premiers aménagistes, Guy Coulombe et François Poulin, partageaient ce point de vue, conseillés par le professeur Gérard Fortin.
- 3- Un point de vue plus écologique et communautaire, celui du troisième aménagiste, Lucien Parent, voulait tenir compte des caractéristiques propres aux communautés locales, sans vouloir les enrégimenter de force dans une pseudo-modernité. Cette analyse fut rejetée dès le début des travaux du BAEQ.
- 4- Plusieurs animateurs sociaux, dont Jean-Marc Piotte, inspirés de l'idéologie de la revue **Parti pris**, prétendaient amorcer en région une révolution socialiste et autogestionnaire.

À la parution du Plan en 1966, c'est le point de vue de la modernisation forcée qui l'emporta. Ce Plan reposait sur deux principaux paris:

- Le pari de la rationalisation des ressources.
- Le pari d'une structure industrielle dynamique.

Déjà au printemps 1966, **Parti pris**, critiquant de façon sévère ces deux paris prévoyait ce qui est arrivé depuis.

On sait à quelle exploitation irrationnelle a conduit la modernisation de la pêche, de la forêt et de l'agriculture.

On a vu les nombreux villages fermés dans la foulée des travaux du BAEQ.

Quant à la création d'une structure industrielle dynamique, rien n'a vraiment été fait, en Gaspésie du moins. Avec la quasi-fermeture de la mine de Murdochville et le sort incertain de l'usine de papier de Chandler, c'est le Rapport Higgins qui semble se réaliser après coup, l'État québécois se pliant de plus en plus aux caprices des multinationales.

Peut-être Lucien Parent avait-il raison lorsqu'il remettait déjà en question le danger de miser exclusivement sur la rationalité économique¹.

XXX

La Gaspésie c'est d'abord un territoire habité où des communautés diversifiées ont créé un mode de vie et une culture distincts dont la survie est nécessaire à l'épanouissement de la société québécoise. Comme nous le montre Christian Côté dans son texte, cette culture des petites communautés s'exprime par exemple dans un nouveau type d'agriculture.

Pour se développer, la Gaspésie ne peut compter exclusivement sur ses citoyens et ses citoyennes. Leur détermination ne pourra suffire si un État québécois qui se dit social-démocrate ne continue pas à jouer son rôle non seulement de facilitateur mais aussi de redistributeur et d'entrepreneur.

L'assurance-chômage permettait jadis aux travailleurs saisonniers de la pêche, de la forêt et du tourisme de maintenir leur mode de vie grâce à un revenu annuel minimum sans être obligés d'immigrer ou de liquider leurs biens pour «*se mettre sur le BS*». Les décisions récentes de la ministre Stewart permettront-elles de se rapprocher de la situation antérieure?

Au moment où on valorise l'économie du savoir et les industries de la communication, il faut aussi penser, pour maintenir en région des jeunes bien qualifiés, à des emplois qui ne seraient plus uniquement basés sur les ressources naturelles. Les subventions accordées par Bernard Landry pour implanter la nouvelle économie dans les quartiers de Montréal pourraient très bien s'appliquer à plus petite échelle à Sainte-Anne-des-Monts, à Chandler ou à Gaspé.

Par ailleurs on parle beaucoup ces temps-ci de l'allocation universelle, du revenu minimum garanti ou revenu de citoyenneté que les créditistes de Réal Caouette préconisaient jadis sous le nom de «*dividende national*» (Bernard et Chartrand, 1999). Ce revenu inconditionnel pourrait peut-être permettre à ceux et celles qui veulent demeurer en région de le faire sans être obligés de satisfaire aux exigences bureaucratiques des fonctionnaires de la Sécurité du revenu. Il faciliterait aussi le maintien de plusieurs organismes culturels et communautaires menacés. Même en l'absence de plein emploi, les régions périphériques pourraient ainsi cesser de perdre une partie de leur population.

Au moment où l'État québécois ne veut plus être qu'un catalyseur face aux initiatives de l'entreprise privée, les Gaspésiens devraient lui rappeler tous les jours que la main invisible du marché et la pure rationalité économique conduisent aux pires catastrophes humaines et environnementales. Continuer à laisser la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine se vider lentement de leur population serait une de ces catastrophes. Pour l'éviter, les Gaspésiens devraient cesser de se présenter uniquement comme les victimes d'un passé révolu mais devenir plutôt les précurseurs d'une société plus humaine, plus solidaire et plus respectueuse de son environnement.

Bibliographie

- BERNARD, Michel et Michel CHARTRAND. (1999). «*Manifeste pour un revenu de citoyenneté*». *L'AutJournal*, Montréal.
- HIGGINS B., A. RAYNAULD et F. MARTIN. (1970). **Les orientations du développement économique**. Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale.
- (1966). «*Le BAEQ*». **Parti pris**, vol. 3, no 10, mai.

Note

¹ Revenant sur ses positions antérieures, Gérald Fortin (1970) allait aussi dans ce sens dans un texte trop oublié. **La société de demain: ses impératifs, son organisation**. Annexe 25 de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Québec. (Note des éditeurs: ce texte a été republié (1973) dans **Québec 1960-1980, La crise du développement. Matériaux pour une sociologie de la planification et du développement**, textes choisis et présentés par Gabriel Gagnon et Luc Martin, Montréal, Hurtubise HMMH, p. 461-489.



Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) revisité

Acte fondateur québécois

de planification régionale et démocratique

Hugues Dionne
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

Il serait difficile d'aborder la question du développement régional québécois sans faire référence à l'expérience-pilote du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). De 1963-1966, le BAEQ a été la plus vaste opération de planification régionale que le Québec ait connue. À mon avis, le BAEQ demeure un acte fondateur extrêmement important de planification démocratique et régionale, un temps fort de la Révolution tranquille à ne pas oublier. Si l'on s'en tient à une perspective économique d'ajustement fonctionnel d'un territoire périphérique aux dynamismes des marchés modernes, on doit admettre que le BAEQ a été une opération planificatrice de grande qualité. Il a été un lieu profondément lucide d'analyse des défis régionaux de développement car ses auteurs-aménagistes ont très bien compris l'ampleur désastreuse de la situation régionale de l'époque. Ils ont su projeter, de manière rigoureuse et lucide les exigences d'aménagement du territoire en vue d'un développement harmonieux de toute la région (comme on disait déjà à l'époque).

Je sens déjà le lecteur adopter une attitude sceptique face à ce discours à tendance apologétique sur le BAEQ... On n'a pas à se surprendre d'une telle attitude lorsque que l'on connaît la renommée quelque peu douteuse qu'une telle entreprise a acquise au fil des années. Pourquoi cette expérience-pilote de développement a-t-elle acquis une si mauvaise réputation dans certains milieux surtout ruraux du Bas-Saint-Laurent et peut-être surtout en Gaspésie? Pour certains, le BAEQ est devenu l'illustration typique de l'incapacité gouvernementale à résoudre les problèmes de développement économique régional; pour d'autres, l'opération n'a pas su tenir compte des disparités profondes entre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au point d'oublier cette dernière région «*qui récolta bien peu de la célèbre aventure planificatrice*» (Bélangier et al., 1981: 696); on ajoutera alors comment l'opération a été menée par des scientifiques-technocrates qui ont consulté la population que pour la forme sans tenir compte véritablement de leurs avis. Ainsi, progressivement, s'est élaboré une image quasi mythique de l'opération du BAEQ comme étant une vaste entreprise technocratique qui a voulu fermer l'arrière-pays de l'Est du Québec...

Mon intention face à la réputation du BAEQ

Il n'est pas facile de refaire certains jugements de faits au sujet d'une expérience planificatrice qui a acquis une telle réputation. Ma démarche est d'autant plus délicate que j'ai été fréquemment amené à partager des diagnostics critiques depuis près de vingt-cinq ans dans mes démarches de recherche-intervention avec divers acteurs impliqués dans les mouvements populaires ruraux de l'Est du Québec.

En accord avec le constat global d'échec de l'opération, je veux tenter ici d'approfondir la logique d'intervention qui a prédominé à cette époque et peut-être ainsi mieux comprendre la détermination de ceux qui ont voulu réaliser ce coup de force pour provoquer le développement de l'Est du Québec. Il importe de faire la part des choses en se souvenant à la fois de l'intention des aménagistes-chercheurs qui ont cherché rigoureusement à découvrir des solutions à la crise régionale et du bien-fondé d'une population rurale qui a manifesté quelques années plus tard, dans des Opérations Dignité, son refus du sort qui lui était fait au sein du plan d'ensemble pour contrer la crise régionale.

Que l'on me comprenne bien! Il ne s'agit pas pour moi de faire l'apologie du BAEQ. Je veux simplement rappeler, dans le cadre d'une réflexion sur la planification régionale, comment l'opération a été un moment fort de projection des exigences politique et économique d'aménagement d'un territoire régional périphérique.

Le BAEQ voulait provoquer un plus grand ajustement structurel et fonctionnel du territoire régional à l'environnement économique nord-américain, nous dirions aujourd'hui mondial. Il a clairement établi les conditions globales et territoriales pour y parvenir. En regard de cette intention, il me semble qu'il est difficile de remettre en question trop facilement la qualité de l'opération. Les aménagistes-chercheurs ont identifié avec rigueur les exigences structurelles d'un développement régional moderne de type capitaliste. L'échec subséquent de l'entreprise est moins le fruit d'un diagnostic inadéquat de planification que le manque de volonté politique pour la réalisation du plan. Au lieu de n'y voir que l'échec d'une aventure technocratique, peut-être vaudrait-il mieux s'interroger lucidement sur les impératifs d'un modèle économique qui engendre des sous-développements territoriaux et annihile toute possibilité de développement régional autonome. Je fais ici l'hypothèse que c'est le mode même de développement qu'il faut alors interroger. C'est moins les modalités d'approche de planification et de participation utilisées par le BAEQ qui expliquent son échec que l'ampleur même de l'intervention qui était fortement utopique dans son intentionnalité, à savoir fonder une nouvelle société régionale plus perméable à l'expansion de l'économie néo-libérale. C'est en ce sens qu'il faut interroger le mode même de développement, voire la culture de développement moderne portée par le projet en remplacement d'une culture dite traditionnelle. Sans quoi, on ne peut qu'assumer les conséquences d'aménagement territoriales et de conversion du marché du travail qu'un tel projet suppose... et ça le BAEQ l'a bien démontré. En cela,

l'opération demeure un moment charnière de conception de la planification du développement néo-libéral et de socialisation aux conditions sociopolitiques de son expansion.

En contrepois, la rigueur d'approche du BAEQ a permis d'énoncer les exigences et les défis de la quête de modèles alternatifs de développement, ce qui est, à mon avis, une condition nécessaire pour un développement de qualité des régions périphériques. Se développer autrement, réaliser un autre développement ne peut n'être qu'un slogan artificiel s'il ne s'inscrit pas dans une conversion profonde de la pensée. En suivant cette piste, l'analyse de l'expérience-pilote du BAEQ pourrait nous permettre de bien illustrer comment la raison économique peut pénétrer la base même du lien social et l'envahir de manière déterminante. Les exigences modernes et libérales de production et de diffusion de la richesse ont conduit les chercheurs-aménagistes du BAEQ à établir les calculs et les conditions nécessaires au développement du territoire de l'Est du Québec. La croissance économique et le développement régional souhaité supposait certes des aménagements du territoire, mais aussi et surtout des réaménagements de liens sociaux nouveaux, le lien social traditionnel ayant été jugé dysfonctionnel en regard de l'économie moderne. En appui à une volonté de contrôle planifié de la croissance économique, les chercheurs-aménagistes ont voulu rationaliser le développement en inscrivant la raison sociale au service de la raison économique ou dit autrement, en tentant d'élaborer un nouveau lien social mieux ajusté à la logique de production dominante. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'importance de la participation et du changement de mentalité énoncé durant le BAEQ. Il pourrait être intéressant de poursuivre une analyse de l'expérience-pilote en ces termes, ce qui rendrait plus apparent le modèle de société camouflé derrière l'opération de planification et nous permettrait de mieux dévoiler les valeurs humaines et le projet sociétal que des démarches apparemment instrumentales, techniques et surtout économiques comme celles du BAEQ peuvent contenir.

Mon intention présente est plus modeste! Je veux simplement rendre compte de l'argumentation de développement régional portée par les concepteurs du BAEQ et ses conséquences sur l'aménagement du territoire. Tout le travail d'animation et de participation politique consistait à faire accepter par la population cette vision spécifique du développement. En d'autres mots, j'aimerais brièvement rappeler la rigueur de planification et d'aménagement du BAEQ au service d'une certaine vision du développement régional qui a peut-être peu changé depuis... C'est seulement à cette condition que l'on peut mieux comprendre certains enjeux de planification et de développement régional, mais aussi certaines pratiques de résistances aux dynamiques d'exclusion. Je n'aurai pas le temps ici de rendre compte des oppositions et des débats internes au sein de l'expérience du BAEQ.

Une expérience-pilote à portée québécoise

Il importe d'abord de rappeler que nous sommes en plein coeur de la Révolution tranquille du début des années 1960. L'exercice de planification du BAEQ constituait une expérience-pilote majeure pour les tenants d'une approche de planification économique pour tout le Québec. Le BAEQ s'inscrivait d'abord dans un objectif de planification nationale. Le Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ), mis sur pied en février 1961, aspirait à réaliser un plan d'ensemble incitatif de toute l'économie québécoise. Il était conscient du déséquilibre social et démographique québécois face à l'appauvrissement de plusieurs régions rurales périphériques. Il était aussi inquiet des défis d'absorption provinciale d'une main-d'oeuvre libérée des secteurs traditionnels de l'économie qui se déplaçait vers la région de Montréal. Encore fervent de la mystique du plan français, le COEQ espérait alors amenuiser les difficultés de planification de tout l'espace québécois à partir d'une expérience-pilote régionale. Profitant de la législation fédérale sur la remise en valeur de l'aménagement des terres agricoles (Gouvernement du Canada, ARDA, 1961), il devenait possible d'intervenir systématiquement et de manière globale. On voulait tester l'élaboration d'une programmation de développement destinée à accroître les possibilités de gain et d'emploi dans une région rurale à faible revenu. La région du Bas-Saint-Laurent apparaissait comme étant un terrain expérimental propice. Le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB) fondé en 1956 était déjà sensibilisé à l'approche de planification régionale. Plusieurs chercheurs de l'École de Laval s'étaient déjà penchés sur les problèmes agricoles, démographiques et de transport dans la région (Martin, 1959; Camu, 1960; Dubé et Martin, 1963). La nécessité d'une industrialisation était exprimée depuis plusieurs décennies par les chambres de commerce de la région (Massicotte, 1979).

Le COEB présente en mars 1963, dans un mémoire au gouvernement Lesage, sa requête pour faire du Bas-Saint-Laurent (limites diocésaines) une expérience-pilote d'aménagement (COEB, 1963). Il est intéressant de rappeler l'intitulé exact du mémoire: **La région-pilote d'aménagement de l'État du Québec**. Le mémoire va au coeur des perspectives de planification de l'époque, à savoir l'élaboration d'un plan d'ensemble qui soit régional et démocratique. On affirme d'abord que l'approche du problème agricole ne peut se limiter à la question dite rurale. La solution doit être globale et régionale. Adopter une approche strictement agricole et rurale qui ne ferait que corriger un secteur économique risquait d'être inefficace, disait-on. Le mémoire revendique ensuite que l'élaboration et l'exécution du plan se fassent avec la participation étroite de la population. On était conscient de l'importance de refaire le capital social régional pour s'assurer un développement efficace. Nous verrons plus loin l'importance pour le BAEQ de créer une société régionale de participation. L'idée de participation était une façon de reconstruire le capital social de l'époque en pleine déstructuration de ses économies traditionnelles plus autarciques et locales. Il est

intéressant de voir comment, dès ses premières formulations, le mémoire du COEB rend compte d'enjeux de développement qui ont été amplement rediscutés et explicités durant l'expérience du BAEQ. De plus, il évoque des débats toujours actuels entre une approche sectorielle et une approche territoriale. Nous parlerions aujourd'hui d'une approche endogène, globale, territoriale et démocratique.

Le territoire régional élargi de l'enquête-participation

Quelques mois après la présentation du mémoire du COEB, le ministre québécois de l'agriculture de l'époque (Alcide Courcy) donne son appui au projet de planification par enquête-participation. Par contre, tout en reconnaissant le caractère distinct des deux régions, le ministre demande que l'expérience de planification couvre aussi la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine. Le ministre en fait aussitôt un territoire naturel d'aménagement. Le projet-pilote devra alors englober les neuf comtés provinciaux de l'Est du Québec. Il devra mettre sur pied un organisme régional d'élaboration du plan, un organisme légalement constitué et indépendant sous la direction de représentants régionaux. L'élite économique gaspésienne hésite dans un premier temps à s'associer au projet bas-laurentien et finalement accepte avec réticence. Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec est alors constitué quelques mois plus tard, (à la fin de juillet 1963, à Sainte-Anne-des-Monts) sous la direction de cinq représentants du Bas-Saint-Laurent et de quatre représentants de la Gaspésie. Toute l'élaboration du plan sera sous la responsabilité de ce bureau de direction.

Le défi du développement de l'Est du Québec était de taille alors que le taux du chômage était le double de celui du Québec et que l'exode était de l'ordre de -10,7% entre 1956 et 1961 (principalement chez les jeunes de 15 à 24 ans). Les activités primaires de la petite production traditionnelle (secteurs agricole, forestier et des pêcheries) étaient aussi en pleine déstructuration (Jean, 1985). L'avenir du territoire ne pouvait être pensable sans une industrialisation massive de son économie régionale. Faut-il rappeler que des débats sur l'industrialisation de l'économie québécoise étaient en cours depuis plusieurs décennies. Nous n'avons qu'à penser aux nombreux colloques à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (l'École de Laval) sur le sujet durant les décennies 1940 et 1950.

Avant même la réunion de fondation du BAEQ, les premiers chercheurs-aménagistes étaient déjà à l'oeuvre sur le territoire de l'Est du Québec. Des débats acerbes éclatent aussitôt quant à la définition concrète des mandats du BAEQ. Les objectifs d'étude de la situation régionale en vue de l'élaboration du plan semblent en opposition avec la nécessité d'entreprendre des actions immédiates. L'élite bas-laurentienne est surtout sensible à un approfondissement des études de diagnostics alimentant l'élaboration d'un plan global d'ensemble. Pour sa part, l'élite gaspésienne insiste sur l'élaboration et la réalisation de projets immédiats de développement. Le bureau de direction du BAEQ conviendra, quelques mois plus tard, de la nécessité d'un

plan global spécifiant un ensemble cohérent de projets de réalisation immédiate. Le plan devient un outil de sélection des divers projets économiques à favoriser pour assurer une cohérence et une efficacité de développement du territoire. Le BAEQ parlait à l'époque de consistance régionale.

Faut-il rappeler que cette ambivalence entre l'étude diagnostic et la mise sur pied de projets est complexe. Elle a toujours cours dans les pratiques de planification stratégique actuelles et les initiatives de développement local. L'expert favorise souvent la cohérence d'ensemble et le praticien est plus sensible à l'action immédiate de développement. L'animation sociale du BAEQ a été continuellement confrontée à cette ambivalence (Guy, 1964; Morency, 1966). La réputation technocratique du BAEQ est née, pour une bonne part, de cette difficulté... Comme on peut le voir, le rapport problématique entre la recherche et l'action n'est pas récent dans le domaine du développement...

Il est vrai que les théories de changement s'inscrivaient à l'époque dans des perspectives d'un développement moderne en remplacement de comportements économiques traditionnels jugés désuets et inefficaces (Fortin, 1971). J'ai déjà fait allusion à l'importance du concept de société de participation comme forme de socialité nouvelle et moderne. Il est vrai aussi que l'état de déstructuration économique du territoire était surtout expliqué par un retard culturel d'une population estimée mésadaptée. Celle-ci devait se défaire de sa mentalité traditionnelle et adopter une attitude moderne de développement, une mentalité d'aménagement, disait-on. C'était là une condition indispensable pour acquérir un niveau de vie de qualité. La modernisation économique (la nouvelle économie du temps!) devait emprunter la voie de l'industrialisation de manière à asseoir sur une base régionale un secteur secondaire plus agressif et compétitif compte tenu de la diminution du marché de l'emploi primaire. Elle devait aussi renforcer le secteur tertiaire des services par une urbanisation plus dense dans certaines zones du vaste territoire de l'Est du Québec. En vue de réaliser ce renforcement urbain, il devenait impératif de procéder à des regroupements municipaux d'envergure à partir de centres offrant une gamme de services. La fermeture de certaines zones agroforestières était jugée nécessaire compte tenu de la spécialisation et la professionnalisation des activités primaires et secondaires. En dernière instance, la réussite du plan était surtout fonction d'une implication de toute la population régionale et de l'élaboration d'une conscience régionale forte susceptible de contrecarrer des perceptions localistes et morcelantes. Pour garantir cette solidarité et cette conscience régionale, il devenait impératif de doter la région de structures politiques nouvelles et d'assurer une implication des leaders et une participation active de sa population régionale. La participation régionale devenait une condition essentielle de réussite du plan: assurer une solidarité, une participation forte de la population comme contrepoids aux tendances centralisatrices du gouvernement. De fait, la question de la participation et du pouvoir

régional était au coeur des discussions du BAEQ (Angers et Dion, 1971; Gagnon, 1966a; Morency, 1966).

Quelques mois après la mise sur pied du BAEQ, à l'automne 1963, les jeux sont faits! Le bureau de direction du BAEQ décide avant tout de procéder par enquête-participation de manière à élaborer un plan d'ensemble cohérent. Il importe d'interpréter toute l'opération du BAEQ à partir de ces paramètres. La plus vaste opération canadienne (voire nord-américaine) de développement régional est amorcée. Plus de deux cent cinquante comités locaux sont mis sur pied pour débattre des conditions de développement local et régional. Le service d'animation tente à la fois de motiver les populations locales à s'engager dans le développement de leur milieu et à participer à l'enquête d'aménagement. Le BAEQ veut ainsi mieux faire comprendre à la population régionale les exigences et les déterminismes de l'économie moderne. L'année suivante (1964), le territoire est divisé en zones d'aménagement et des comités de zones sont constitués. Le plan est esquissé, un plan toutefois incertain pour certains analystes doutant alors de son orientation et de sa faisabilité (Gagnon, 1966b). On procède durant la troisième année du BAEQ à l'élaboration finale du plan régional. La mise sur pied des comités consultatifs régionaux de planification sectorielle vient parachever la dynamique ascendante de participation. Les comités régionaux doivent réaliser une synthèse globale ou territoriale du plan et amorcer des partenariats régionaux pour assurer l'exécution du plan. (Nous parlerions aujourd'hui de sommets regroupant les divers partenaires régionaux!)

Durant toute l'opération, le bureau de direction du BAEQ est fortement préoccupé par les structures d'exécution du plan (Lemieux et Leclerc, 1965; Bourrassa, 1966). Le bureau est conscient de l'importance de créer une forte conscience régionale d'appartenance. Il veut ainsi constituer une nouvelle société régionale de participation faisant front commun pour assurer la réalisation du plan. Il faudrait rendre compte ici d'une vitalité inédite de débats sur les appareils politiques régionaux à mettre en place, sur la décentralisation, la régionalisation... Un Office régional de développement (ORD) est mis sur pied comme structure d'exécution du plan. L'ancêtre des conseils régionaux de développement (CRD) tente alors de convaincre le gouvernement et les ministères de la pertinence d'une approche globale d'ensemble, une approche territoriale et régionale.

Trois hypothèses de solution et la région-plan

Au cours de son mandat et s'appuyant sur son diagnostic de la situation régionale, le BAEQ conclut à trois hypothèses d'orientation. Il importe de les rappeler! La première orientation, à saveur surtout stratégique et symbolique, est de procéder à la fermeture de la région. Si rien n'est fait, le BAEQ conclut à l'impossible développement régional. La deuxième hypothèse est d'adopter une approche strictement d'aménagement des ressources primaires. On prévoit à ces conditions que

la région devrait être réduite à 200 000 personnes. On précise comment cette solution laisse peu de possibilités quant à la gestion de la mobilité régionale de la main-d'oeuvre sans emploi, libérée des secteurs traditionnels à moderniser. Une telle perspective centrée sur l'exploitation des ressources ne ferait qu'accélérer l'exode vers Montréal et les zones urbaines et industrielles du Québec. La troisième hypothèse est celle de la région-plan, une notion clé au BAEQ. Le plan est alors centré sur la consistance d'une région à construire. Pour le bureau de direction et sur la base des calculs des chercheurs-aménagistes, la solution est claire:

Ceci consiste (pour rattraper le taux de croissance du Québec en 1981), dans la contrainte d'une population régionale de 325 000 (habitants), un taux de croissance de l'emploi de 2%, de la production de 6%, du stock de capital de 6% et du progrès technique de 2,4%... Un tel taux de progrès technique suppose des efforts considérables pour accroître l'efficacité du travail et du capital, au moyen par exemple, d'une professionnalisation de la main-d'oeuvre, de meilleures méthodes de gestion, de techniques de production plus modernes, d'équipement des plus évoluées. (Administration ARDA-QUÉBEC: 5-6).

La région-plan projetée est pourtant un bel exemple de l'approche globale, territoriale, partenariale et démocratique (au sens formel) susceptible de construire une société régionale nouvelle. L'objectif général est clair, soit celui d'ajuster la société et l'économie régionale à la société de consommation néo-capitaliste dominée qu'est le Québec (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 1966: 115). Toutefois, pour les planificateurs, la réalisation du plan global et régional suppose des conditions précises. Il faut procéder à une réorganisation de l'unité primaire de production et à l'élimination des petites unités marginales. Il est impératif de mettre en place un secteur industriel de type *foot-loose*, c'est-à-dire des entreprises qui ne sont pas liées aux matières premières régionales relativement limitées. La position du BAEQ est dans «*L'établissement à court et à moyen terme d'une industrie motrice reste le pari fondamental que l'État devra assumer si l'on veut que la planification de la région ait un sens*» (BAEQ: 26). En concordance avec ce qui précède, le BAEQ planifie diverses opérations obligatoires: 1. l'établissement de centres industriels prioritaires; 2. une mobilité professionnelle et géographique considérable de la main-d'oeuvre libérée des secteurs traditionnels; 3. une réorganisation de l'espace régional susceptible de faciliter la mise sur pied des activités économiques souhaitées; 4. une hiérarchisation urbaine plus efficace et 5. un regroupement des municipalités locales qui pourraient passer, selon certains hypothèses, de deux cent quatorze à vingt-cinq. (Nous pourrions faire ici une multitude de rapprochement avec la mise sur pied des municipalités régionales de comté (MRC), vingt ans plus tard!).

Le plan final du BAEQ expose les conditions et les exigences d'un développement de la région susceptible d'assurer le maintien de sa population. Ceci suppose une solution globale d'ensemble, une réorganisation des activités de

production, un réaménagement du territoire et une volonté politique régionale et nationale indéfectible. Cette voie de développement supposait une approche intégrée, entière, condition indispensable d'un rattrapage économique possible de la région dans le cadre nord-américain. Nous savons aujourd'hui comment la modification rapide de la conjoncture politique québécoise durant la Révolution tranquille, le manque de volonté politique de donner suite aux recommandations du plan de manière systématique et complète, la faible promotion économique du plan auprès des industriels, la complexité d'application des solutions proposées par le plan compte tenu des structures administratives gouvernementales, les désaccords régionaux manifestes quant aux orientations du plan, la polarisation des résistances surtout rurales quant à certaines recommandations de fermeture de paroisses, autant de facteurs qui peuvent expliquer l'échec du BAEQ...

De la régionalité au régionalisme

On a surtout retenu du BAEQ sa volonté de fermer certaines municipalités rurales que l'on qualifiait alors de marginales. Il faut évidemment analyser cette recommandation du BAEQ dans le cadre d'ensemble des 231 recommandations du plan final. En fait, la résolution du BAEQ était de procéder à la fermeture de cinq municipalités et de poursuivre des études plus approfondies sur l'avenir des paroisses marginales compte tenu des exigences d'ensemble du plan régional global. Il faut se souvenir que l'approche régionale était née d'une volonté de régler la crise rurale. Pour plusieurs chercheurs-aménagistes et leaders régionaux, la mentalité rurale était considérée traditionnelle et dysfonctionnelle face aux impératifs modernes de développement. Être moderne supposait cette capacité d'acquiescer un esprit d'aménagement rationnel et non être soumis à la fatalité de la tradition. Être moderne était aussi être démocratique et non sujet à des comportements de patronage politique (plus fréquents en milieu rural, disait-on!). Être moderne supposait enfin l'acquisition d'une conscience régionale en remplacement d'une conscience rurale et traditionnelle désuète.

Ainsi, pour les artisans du BAEQ, l'effort de développement présupposait l'expression d'une conscience régionale forte, l'établissement d'un cadre politique et institutionnel de planification et de participation et une régionalisation importante de l'administration gouvernementale. En fait, la régionalité souhaitée devait être soutenue par un régionalisme quasi militant, nous dirions aujourd'hui, par une prise en main régionale indéfectible. En effet, nous l'avons vu, une des conditions majeures de développement régional passait par l'établissement d'une nouvelle société et une nouvelle conscience régionale. Selon les concepteurs du plan, celui-ci ne pourra pas être mis en application s'il n'y a pas un front commun de toute la région, un front politique qui est prêt à défendre l'intégralité du plan et la consistance de la région-plan face au pouvoir central de Québec. Dans ce contexte, il faut comprendre, à la suite de

la rédaction du plan, le déplacement d'un grand nombre d'aménagistes du BAEQ dans la fonction publique québécoise en formation. Ils partaient et s'engageaient avec l'espoir de faire mieux comprendre à l'appareil gouvernemental le nécessaire respect de la consistance du plan. Plusieurs y sont encore...

On connaît mieux aujourd'hui les blocages administratifs et politiques de l'État de procéder à des approches respectueuses de cette consistance régionale et territoriale qui avait été élaborée dans le plan. Il faut admettre par ailleurs la complexité gestionnaire d'une telle approche territoriale. On connaît aussi les événements subséquents de la population rurale qui, quelques années après le dépôt du plan, refuse le traitement qui lui était réservé; en fait, elle refuse la solution dite régionale du BAEQ qui niait la question rurale classique. Se regroupant dans des Opérations Dignité, la population rurale a voulu défendre son avenir et ses aspirations humaines avec la force d'un enracinement culturel et territorial que l'on avait mal évalué. En agissant ainsi, elle s'inscrivait en faux face aux perspectives plus modernes et urbaines de développement portées par le BAEQ. Ce qui est paradoxale, c'est qu'en s'opposant ainsi au mode de développement spécifique porté par le BAEQ, elle refusait peut-être malgré elle la stratégie d'ajustement structurel centrée alors sur une économie de production massive pour plutôt mettre en valeur les vertus d'un développement plus communautaire et d'une économie plus collective et solidaire. Par sa pratique, elle cherchait ainsi à élaborer un mode de développement alternatif mieux ajusté aux caractéristiques territoriales et aux aspirations culturelles d'enracinement qui la définissait. Elle s'inscrivait dans un mouvement social de résistance à la modernité instrumentale (Beaudry, 1997).

L'expérience du BAEQ nous aide à voir comment l'objectif économique impose une forme et un aménagement de société. Le BAEQ a tenté de donner une consistance territoriale à la raison économique. Il a voulu organiser scientifiquement le développement régional, disait-on à l'époque. Un premier ordre de questionnement devrait nous conduire à interroger tout l'apport de la culture savante dans le développement et du traitement qui est fait de la culture populaire. Une critique plus fondamentale devrait porter sur les orientations de développement, sur le mode même de développement proposé...

Mais pour le moment, je voulais simplement rappeler ici comment l'expérience du BAEQ a été un moment charnière et intense de conceptualisation et d'expérimentation de planification régionale au Québec. Il a été aussi un moment lucide dans son analyse de l'avenir des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il a porté un diagnostic judicieux sur les tendances d'avenir de la région. Il faut admettre la clairvoyance des analyses du BAEQ dans son exercice de projection. On n'a qu'à penser à la situation économique actuelle de ces deux régions pour constater comment la situation de développement régional alors projetée durant les années 1960 ressemble à celle actuellement vécue. Peut-être aussi que le développement de plusieurs régions moins performantes et moins rentables est soumis

à des défis énormes et quasi insurmontables s'il est strictement pensé en termes d'adaptation structurelle et fonctionnelle aux règles dominantes de l'économie-monde!

Un travail plus exhaustif nous obligerait évidemment à briser le caractère quelque peu monolithique du BAEQ présenté ici. Il faudrait rendre compte des débats internes des divers acteurs du BAEQ, les chercheurs-aménagistes, les animateurs, les leaders du milieu, les membres des divers comités pour pouvoir mieux évaluer les véritables enjeux de l'opération. J'ai voulu ici surtout rendre compte des tendances dominantes. J'ai volontairement voulu éviter de traiter des opposants internes qui, durant tout le déroulement de l'expérience-pilote, ont voulu favoriser des formes alternatives de développement local, des entreprises d'économie sociale et collective, lesquels avaient peu d'écoute chez les concepteurs dominants du BAEQ. C'est là une toute autre histoire...

Bibliographie

- ADMINISTRATION ARDA-QUÉBEC (n.d.). **Résumé des cahiers du plan du BAEQ**. Mont-Joli.
- ANGERS, P. et L. DION. (1971). **Participation et planification régionale: l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1963-1966)**. Sainte-Foy, Département de sciences politiques, Université Laval.
- BEAUDRY, R. (1997). **Les transformations du mouvement identitaire rural dans l'Est du Québec (des Opérations Dignité à Saint-Clément)**. Thèse de doctorat, Sainte-Foy, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- BÉLANGER, J., M. DESJARDINS et Y. FRENETTE. (1981). **Histoire de la Gaspésie**. Montréal, Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture.
- BOURASSA, G. (1966). **La mise en place de nouvelles structures régionales. L'expérience des conseils d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie**. Annexe 5 du Plan de développement, Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.
- BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DU QUÉBEC. (n.d.). **Esquisse du plan. Synthèse des recherches**. Mont-Joli.
- BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DU QUÉBEC. (1966). **Plan de développement. Les objectifs du plan**. Cahier 1, Mont-Joli, BAEQ.
- CAMU, P. (1960). **Problèmes des transports dans la région du Bas-Saint-Laurent**. Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- COEB (CONSEIL D'ORIENTATION ÉCONOMIQUE DU BAS-SAINT-LAURENT). (1963). **La région-pilote d'aménagement de l'État du Québec**. Mémoire du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent, Mont-Joli.
- DUBÉ, Y. ET J.-M. MARTIN. (1963). **Problèmes d'agriculture dans la région du Bas-Saint-Laurent**, Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- FORTIN, G. (1971). **La fin d'un règne**. Montréal, HMH.
- GAGNON, G. (1966a). «*Animation et participation dans l'Est du Québec*». **Revue internationale de développement communautaire**, nos 15-16, p. 191-199.
- GAGNON, G. (1966b). «*L'esquisse d'un plan incertain*». **Parti pris**, vol. 3, no 10, p. 29-45.
- GOVERNEMENT DU CANADA. (1961). **Agricultural Rehabilitation and Development Act (ARDA)**, loi sur la remise en valeur de l'aménagement des terres agricoles, loi fédérale 9-10. Élisabeth II, Ottawa.
- GUY, R. (1964). «*La petite russie*». **Parti pris**, no 8, mai, p. 38-45.

- JEAN, B. (1985). **Agriculture et développement dans l'Est du Québec**. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LEMIEUX, V. ET Y. LECLERC. (1965). **L'administration provinciale dans le territoire-pilote**. Annexe 6, 1^{ère} partie du plan de développement, Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.
- MARTIN, Y. (1959). **Étude démographique du Bas-Saint-Laurent**, Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- MASSICOTTE, G. (1979). **À l'orée de la conception actuelle du développement régional. Les chambres de commerce de Rimouski: 1908-1945**. Texte ronéotypé, Rimouski, Université du Québec à Rimouski.
- MORENCY, M.-A. (1966). **Animation sociale: l'expérience du BAEQ**. Annexe 26 du Plan de développement, Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.

Partis, administrations et décentralisation en Gaspésie

Vincent Lemieux
Université Laval

Comme beaucoup d'autres chercheurs qui ont contribué aux travaux du BAEQ, j'ai été recruté par Gérard Fortin, alors professeur au Département de sociologie de l'Université Laval. Avec André Gélinas, qui appartenait comme moi au Département de science politique, j'étais chargé de faire le bilan de l'administration provinciale dans le «territoire-pilote», entendez le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Avec Michel Chaloult, qui avait été mon assistant de recherche dans l'île d'Orléans, on me demandait aussi de faire le tableau des partis politiques dans le territoire.

Dans un premier temps, je commenterai les résultats de ces deux recherches, faites en 1964 et 1965, après quoi je ferai quelques constats découlant d'une autre recherche, conduite dix ans plus tard, sur la CAREQ (Conférence administrative régionale de l'Est du Québec). Je passerai ensuite aux résultats d'une recherche sur les communautés locales, pour terminer par quelques considérations sur la décentralisation et son contraire, la recentralisation. C'est à l'occasion de ce dernier point que j'aborderai quelques-unes des questions, très débattues actuellement, sur l'avenir de la Gaspésie.

Les partis en Gaspésie

Après avoir examiné les partis dans le territoire, et plus particulièrement dans les circonscriptions électorales provinciales de Rimouski et de Gaspé-Sud, Michel Chaloult (1966) faisait un bilan mitigé. Ce qu'il nommait, en s'inspirant de Georges Lavau (1962), l'ancienne culture politique, demeurait dominante, mais quelques signes précurseurs d'une nouvelle culture politique apparaissaient, dans Rimouski davantage que dans Gaspé-Sud. Certains partis, dont le Parti libéral provincial et le Nouveau Parti démocratique, se donnaient des constitutions, combattaient la pratique du patronage, faisaient plus de place à la participation de leurs membres.

À relire aujourd'hui ce rapport de recherche, on se dit que peu de choses ont changé en Gaspésie. Par rapport à d'autres régions du Québec, il y a peu d'ouverture aux tiers partis, sur la scène provinciale. Le Parti québécois a succédé à l'Union nationale, comme adversaire du Parti libéral, sans que les créditistes puis l'ADQ obtiennent beaucoup de succès. Évidemment le mode de scrutin actuel ne favorise guère les tiers partis, mais on a le sentiment que subsiste toujours en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine un trait important de l'ancienne culture politique, soit la dépendance envers les deux partis susceptibles de former le gouvernement. La protestation s'exprime par d'autres voies que la voie partisane, comme si on

considérerait que les tiers partis sont incapables de la canaliser efficacement, ou encore d'inquiéter suffisamment les partis établis pour qu'ils accordent plus d'attention aux électeurs de la Gaspésie et des Îles. Ajoutons que le faible poids électoral de la région n'aide pas les choses.

Sur la scène fédérale, le poids de la région est encore plus petit, mais l'ouverture aux tiers partis est un peu plus grande, du moins si on considère le Bloc québécois comme un tiers parti. Au Québec cependant, le Bloc est davantage, depuis 1993, un des deux grands partis, ayant succédé au Parti conservateur comme principal adversaire du Parti libéral. Dans cette optique, la Gaspésie, comme les autres régions du Québec, demeure prisonnière, sur la scène fédérale, d'un bipartisme assez rigide, par où ne s'expriment guère les revendications politiques autres que nationalistes.

L'administration provinciale à Québec et sur le territoire

Aux yeux des chercheurs et des animateurs du BAEQ, les partis et les politiciens étaient mal considérés. On ne croyait pas à l'émergence d'une nouvelle culture politique dans les partis, ce qu'était venue confirmer l'élection partielle d'août 1964, dans la circonscription provinciale de Matane. Malgré l'animation entreprise sur le terrain et les efforts faits pour changer les mentalités, la campagne électorale s'était déroulée de façon tout à fait traditionnelle, le Parti libéral et l'Union nationale y allant des pratiques et des promesses habituelles, comme si rien ne s'était passé dans le territoire-pilote depuis 1963.

Un sentiment assez général régnait au BAEQ, à savoir que les transformations désirées dans le territoire se feraient contre les politiciens, avec l'appui de certains hauts fonctionnaires à Québec, qu'on commençait à nommer les «technocrates». Comme les chercheurs et les animateurs du BAEQ, plusieurs de ces technocrates avaient reçu une formation en sciences sociales et croyaient à la planification, inspirés en cela de l'expérience française.

Sur le terrain, les fonctionnaires provinciaux présentaient une autre image, et voyaient autrement leurs supérieurs à Québec (Lemieux et Leclerc, 1965). Ils étaient généralement proches de leurs publics et tentaient d'adapter au terrain les règles définies à Québec, comme Crozier (1963) l'avait montré à propos de la France.

Il arrivait même qu'ils contournassent ces règles, en optant pour leurs publics, contre la direction centrale de leur ministère. Par exemple, le ministère de l'Agriculture voulait à cette époque encourager la culture des agneaux sur le territoire, et à cette fin il subventionnait en partie l'achat de quarante agnelles, au maximum, par les producteurs intéressés. Mais, subitement et sans raison apparente, la règle est changée et n'autorise plus que la subvention à l'achat de vingt agnelles, au maximum. Un agronome de comté m'avouait qu'il fermait les yeux sur des ententes passées entre deux producteurs agricoles, telles que chacun se procurait vingt agnelles, et profitait ainsi de la

subvention, mais que l'un des deux, non intéressé à ce type de production, vendait en secret ses agnelles à l'autre, intéressé à une production intensive.

Officiellement, les fonctionnaires sur le terrain disaient refuser la politisation de l'administration, mais à une occasion au moins j'ai entendu celui qui était alors l'agronome régional recommander à un cultivateur, pressé de faire faire des travaux de génie hydraulique sur sa terre, d'avoir recours au député pour que ces travaux soient accélérés.

Dans certains ministères, les relations entre le centre et le terrain se déroulaient relativement bien, grâce entre autres à des rencontres à Québec, mais ailleurs les communications étaient moins bonnes. Un jeune fonctionnaire, plein de bonnes intentions, me disait qu'au cours de ses premières années sur le terrain il mettait beaucoup de soin à rédiger des rapports en direction de ses supérieurs, dans le but d'améliorer les règles et les pratiques de son ministère. Mais, constatant qu'on ne lui répondait pas et qu'on ne donnait pas suite à ses recommandations, il avait cessé par la suite de rédiger ce genre de rapports.

La conclusion d'un article, écrit à cette époque (Lemieux, 1965a) montre que par rapport au BAEQ, les agents territoriaux de l'époque pouvaient adopter différentes stratégies:

Ce qui caractérise ce nouveau joueur qu'est le BAEQ c'est qu'il peut être perçu comme une force nouvelle dans la «partie», mais qu'il peut tout aussi bien être assimilé à chacune des catégories de joueurs déjà en place. Le BAEQ est une force nouvelle par les jeunes spécialistes qui y travaillent et par la coalition assez originale d'élites régionales qu'il rassemble. Mais il peut aussi être perçu comme lié au Parti libéral, par le fait qu'à Québec comme à Ottawa ce sont des ministres libéraux qui patronnent la loi ARDA. Il peut aussi apparaître lié à l'administration publique provinciale, et spécialement à ses hauts fonctionnaires puisque ceux-ci s'en occupent au niveau de comités inter-ministériels et lui rendent souvent visite. Enfin par ses comités locaux ou zonaux d'aménagement le BAEQ se veut aussi la voix des publics et agit comme groupe de pression.

La stratégie de l'agent territorial variera alors selon la vision ou les visions du BAEQ qu'il se donnera. Ainsi les fonctionnaires d'ancien régime qui assimileront le Bureau au Parti libéral ou encore à un groupe de pression capable de faire bouger Québec, s'y opposeront par dépit, alors que les jeunes directeurs régionaux, qui l'assimileront à une tentative, à laquelle ils sont conviés, en vue d'organiser les publics et de rétablir le contact avec les hauts fonctionnaires à Québec, l'appuieront. D'autant plus que certains d'entre eux perçoivent assez bien, ce en quoi ils me semblent avoir tout à fait raison, que le BAEQ par ses coalitions et par l'organisation

régionale qu'il veut mettre en place, est la promesse de mesures politiques plus collectives et plus éducatrices, seules capables de fonder sur une base solide leur autorité administrative.

L'optimisme manifesté à la fin de cette citation était de rigueur au BAEQ. La suite des événements ne m'a donné qu'en partie raison. De même, avais-je dit à une espèce de brocanteur, nationaliste et sombre, rencontré par hasard dans un hôtel de Carleton, que la réforme de l'éducation allait transformer la région et l'ensemble du Québec. Là encore je n'avais qu'en partie raison, n'ayant su prévoir que les jeunes Gaspésiens et Madelinots, plus instruits que dans les années 1960, allaient quitter, nombreux, la région.

Pour revenir à notre propos, rappelons que les fonctionnaires sur le territoire et les hauts fonctionnaires qui avaient autorité sur eux étaient bien différents des technocrates, à Québec, avec qui le BAEQ était en contact. Ajoutons que déjà à cette époque l'administration déconcentrée sur le territoire était bien davantage présente dans le Bas-Saint-Laurent que dans la Gaspésie et les Îles.

De plus, les différents ministères présents sur le territoire (principalement l'Agriculture, les Terres et Forêts, la Famille et le Bien-Être, la Santé, et la Voirie) avaient peu de contacts entre eux, que ce soit d'un ministère à l'autre, ou même à l'intérieur d'un même ministère, quand il comprenait différentes divisions, comme c'était le cas en Agriculture.

À cet égard, les suites directes ou indirectes données aux recommandations du BAEQ, et en particulier la création de la CAREQ (Conférence administrative régionale de l'Est du Québec), allaient améliorer la situation. J'ai pu le constater dans une recherche faite sur cette Conférence, au milieu des années 1970 (Lemieux, 1978).

Pas moins de douze ministères étaient alors représentés à la Conférence, par des coordonnateurs régionaux dont le statut était cependant très variable, si on le mesurait par le nombre de relations qui les séparaient du sous-ministre en titre de leur ministère et par l'importance relative de la direction générale à laquelle ils appartenaient. Le siège de la Conférence était à Rimouski, où se trouvaient également les bureaux des coordonnateurs régionaux. Comme au temps du BAEQ, la Gaspésie était très défavorisée par rapport au Bas-Saint-Laurent.

De plus, même si les coordonnateurs régionaux jouaient un rôle utile pour coordonner l'action de leur ministère sur le terrain, la coordination d'un ministère à l'autre demeurait limitée.

Les «réseaux» municipal, scolaire et sociosanitaire

En plus des coordonnateurs régionaux et des fonctionnaires de leurs ministères qui se trouvent dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il y a aussi sur le terrain des acteurs du secteur public qui appartiennent aux «réseaux»

décentralisés: celui des municipalités, celui de l'éducation primaire et secondaire, et celui de la santé et des services sociaux.

Ces acteurs sont plus présents que les fonctionnaires dans les projets de développement économique et social dans les communautés locales. C'est du moins ce que nous avons constaté dans une recherche faite pour le Conseil de la santé et du bien-être (Lemieux, Turgeon et al., 1999). Qu'il s'agisse des projets qui prennent forme dans le cadre du réseau *Villes et villages en santé*, ou de projets communautaires qui se déroulent hors de ce cadre, les élus municipaux sont à peu près toujours présents dans la coalition qui prend charge de ces projets. Et il arrive très souvent que des acteurs des deux autres réseaux, le scolaire et le sociosanitaire, soient aussi présents dans la coalition, surtout dans le cas des projets rattachés à *Villes et villages en santé* (sur ces coalitions, voir O'Neill et al., 1997).

Cette présence nous a amenés à proposer au Conseil un scénario en vue de la coordination régionale du développement social et économique. Ce scénario pourrait s'appliquer à la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, comme aux autres régions du Québec.

Il s'agirait de mettre sur pied une commission régionale tripartite, faite de représentants des trois «réseaux» décentralisés, le municipal, le scolaire et le sociosanitaire. Cette commission, de composition et de fonctionnement légers, se donnerait pour tâche d'examiner ou de susciter des projets de nature intersectorielle aux paliers régional ou sous-régional.

Contrairement aux CRD dont la composition est plus compliquée, cette commission serait dirigée par des élus et des gestionnaires des trois réseaux. Elle s'appuierait sur les organisations décentralisées du secteur public, qui sont les plus imputables à leur base et qui disposent de la plus grande quantité de moyens en matière de développement régional.

Dans notre optique, une telle initiative pourrait être un premier pas vers une décentralisation politique plus poussée en direction des régions, où seraient intégrées les multiples organisations décentralisées, CRD en tête, dont l'autonomie par rapport à Québec demeure restreinte.

La décentralisation sectorielle et éclatée qui existe actuellement au Québec fait l'affaire des gouvernements, qui trouvent là un excellent moyen de diviser pour régner. La commission régionale tripartite et la commission plus englobante qui pourrait lui succéder permettraient aux régions de présenter un front institutionnel plus uni face à Québec.

Décentralisation ou recentralisation du développement?

Avouons que cette proposition ne va pas dans le sens de ce qui se passe actuellement en Gaspésie (en l'an 2000...), où la plupart des intervenants semblent plutôt miser sur un développement qui vienne de Québec, et qui par le fait même

accentue la dépendance de la région envers le centre. Par rapport à beaucoup d'efforts consentis depuis le BAEQ, il y a là un processus de recentralisation du développement. Ou encore, pour paraphraser ce qu'avait dit un des leaders du BAEQ, un jour de découragement, à savoir que le territoire-pilote se développerait quand Montréal s'étendrait jusqu'à lui, c'est comme si on avouait aujourd'hui que la Gaspésie et les Îles ne peuvent se développer que si le gouvernement du Québec s'étend avec condescendance jusqu'à la région.

Plusieurs contraintes, qui dépassent les efforts d'autonomisation, expliquent cela. La région de la Gaspésie et des Îles est une des plus petites du Québec, ses habitants sont dispersés sur le territoire, les industries traditionnelles sont en déclin, il n'y a pas de ville, même moyenne, qui soit un pôle de développement, les jeunes désertent la région. Comme me le disait récemment un jeune «crack» de l'informatique, installé à Québec, «*la région est belle, mais l'hiver est long*», ce qu'on peut prendre au propre ou au figuré.

Ajoutons à cela les constats qui ont été faits dans ce chapitre. L'appui aux partis traditionnels, dans cette région comme dans d'autres, manifeste la volonté majoritaire de miser sur les formations destinées à diriger le gouvernement, plutôt que de donner leur chance à des tiers partis et d'ouvrir ainsi le dualisme traditionnel. La faible présence de l'administration provinciale sur le territoire défavorise la région par rapport à la région voisine du Bas-Saint-Laurent, mieux pourvue à cet égard parce que plus peuplée et disposant d'une concentration administrative importante à Rimouski.

On peut d'ailleurs se demander si la division de la région de l'Est du Québec, en deux régions distinctes, ne comporte pas plus d'inconvénients que d'avantages pour la Gaspésie et les Îles, sur le plan de la décentralisation tout au moins. Il est tout à fait compréhensible que les Gaspésiens et les Madelinots aient voulu s'affranchir du Bas-Saint-Laurent, avec qui la relation était perçue comme en étant une d'infériorité. Mais en devenant une région séparée, moins bien pourvue que la voisine, la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine était en quelque sorte condamnée à compenser par la dépendance envers le gouvernement du Québec, son infériorité par rapport au Bas-Saint-Laurent.

Si jamais une plus grande décentralisation politique se produisait en direction des régions, pour succéder à la décentralisation éclatée qui règne actuellement (avec les MRC, les commissions scolaires, les régies régionales de la santé et des services sociaux, les CRD, les CLD, les CLE et les multiples organismes consultatifs régionaux), il y aurait avantage, me semble-t-il, à réunir les deux régions administratives de l'Est du Québec. Ce serait la seule façon de constituer une entité suffisamment bien pourvue en ressources pour qu'elle tienne son bout contre les autres régions plus peuplées et mieux pourvues en ressources.

Que cela arrive ou non, il est désirable que la Gaspésie et les Îles s'affranchissent le plus possible d'une dépendance qui les met à la merci de ministres

et de politiciens qui se font du crédit politique à soulager momentanément et de façon non durable un sous-développement dont ils sont en partie responsables.

Références bibliographiques

CHALOULT, Michel. (1966). **Les partis politiques dans le territoire-pilote**. Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (Annexe technique).

CROZIER, Michel. (1963). **Le phénomène bureaucratique**. Paris, Seuil.

LAVAU, Georges. (1962). «*Les aspects socioculturels de la dépolitisation*» dans **La dépolitisation** de Georges VEDEL (dir.). Paris, Librairie Armand Colin. Pages 167-207.

LEMIEUX, Vincent et Yves LECLERC. (1965a). **L'administration provinciale dans le territoire-pilote**. Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (Annexe technique).

LEMIEUX, Vincent. (1965b). «*L'analyse stratégique des organisations administratives*». **Administration publique du Canada**, vol. 8, no 4, p. 535-547.

LEMIEUX, Vincent. (1978). «*Le pouvoir des coordonnateurs régionaux*». **Administration publique du Canada**, vol. 21, no 2, p. 161-175.

LEMIEUX, Vincent, Jean TURGEON et al. (1999). **Rapport sur l'appropriation par les communautés locales de leur développement**. Conseil de la santé et du bien-être du Québec.

O'NEILL, Michel et al. (1997). «*Coalition Theory as a Framework for Understanding and Implementing Intersectoral Health-Related Interventions*». **Health Promotion International**, p. 79-87.

Une trajectoire de développement régional: de la Gaspésie à l'Acadie en passant par l'Abitibi

Omer Chouinard
Université de Moncton

Ce texte prend la forme de mon itinéraire personnel. Né dans une communauté de 1 200 habitants, Anse-aux-Gascons en Gaspésie, je l'ai quittée pour des séjours d'études et de travail dans les villes de Québec, Montréal, Moncton, Fredericton et Rouyn-Noranda pour y enseigner. Mes études collégiales et universitaires partagées avec le travail se sont déroulées sur trois décennies de 1964 à 1992. J'ai été un consommateur du plan de développement du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Durant mon parcours de migrant rural, ce sont les expériences de travail mais surtout les expériences de vie, c'est-à-dire, les liens avec des personnes qui ont été des plus fascinantes. L'héritage de l'esprit communautaire du milieu rural côtier gaspésien a été pour moi marquant, tant dans le choix de mes actions et d'intervention que dans mes études et travaux de recherche. La lutte pour l'inclusion fut au centre de mes actions en tant qu'activiste et aussi au cœur de mes recherches en tant qu'intellectuel. Mon intervention en tant qu'enseignant et chercheur dans un programme multidisciplinaire en environnement m'amène à m'interroger sur les approches uniquement disciplinaires dans la gestion des ressources en milieu rural et surtout de l'avenir des régions et de territoires qui sont laissés-pour-compte par l'économie dominante.

*

Mon enfance en Gaspésie et surtout la période du milieu des années 1950 est évocatrice d'une société qui sans s'en rendre compte vivait rapidement l'intégration à l'économie de marché. Cependant, des événements comme les corvées lors de la coupe du bois de chauffage à la fin de l'hiver ou encore le battage du grain au début de l'automne évoquent pour moi une région qui réussissait à accommoder la production domestique et l'économie de marché.

Cependant une dizaine d'années plus tard, vers le milieu des années 1960, du perron de la maison de mon village natal de l'Anse-aux-Gascons, située sur les rives de la baie des Chaleurs, je voyais partir en flamme l'entrepôt des Robin de l'entreprise Robin Jones & Withman, situé à Paspébiac à 40 km de mon village natal. Cet événement marquait pour moi la fin de l'époque des marchands de poisson qui depuis la fin du XVIII^e avaient entraîné la dépendance des communautés gaspésiennes du circuit des marchands jersiais et qui du même coup devait empêcher celles-ci de se prendre en main et de se développer de façon autonome. De mémoire, je n'ai remarqué

aucun sentiment particulier de la part de ma communauté d'origine et de celles avoisinantes de la baie des Chaleurs à l'idée de voir disparaître cette institution de pêche presque bicentenaire.

L'autre moment important fut d'entendre, à la fin des travaux du BAEQ, soit au printemps 1966, le ministre Gérard D. Lévesque, député du comté de Bonaventure à l'Assemblée nationale du Québec de 1956 à 1993, déclarer en substance que si les Gaspésiens voulaient se trouver un emploi, ils devaient dorénavant déménager vers la Côte-Nord du Québec, pays entre autres de l'entreprise américaine Iron Ore Ltd., là où se trouvaient les emplois. Je me souviens, à l'époque, que ma communauté n'avait pas offert de résistance à ces propos puisque bon nombre de Gaspésiens, en quête d'emploi, avaient déjà migré vers la Côte-Nord.

Mon itinéraire fut marqué par des études supérieures à l'extérieur du territoire gaspésien. À l'Université de Moncton, j'ai eu l'occasion de rencontrer un professeur breton de Rennes 2, Alain Even, qui valorisait les initiatives locales mais aussi les traditions locales dans la trajectoire des étudiants. Lorsque j'ai poursuivi mes études de maîtrise à l'Université Laval, j'ai eu le privilège de suivre un séminaire sur la participation et de faire des travaux sur le BAEQ sous la direction du professeur Léon Dion. J'ai alors découvert l'importance du concept de participation dans la vie civique des communautés. Étant fils de pêcheur côtier, j'étais motivé à appliquer ce concept au secteur pêche afin de comprendre la façon dont le plan d'aménagement du BAEQ avait impliqué les communautés côtières de pêche de l'Est du Québec et surtout la façon dont il avait tenu compte de leur demande. Les résultats de ma recherche de maîtrise ont montré que la participation de la population fut étriquée et que le motif avoué des autorités du Plan était de passer en douce la régionalisation de l'activité de la pêche à l'instar des communautés locales de pêcheurs. Cependant, ceci se retournera contre les planificateurs du BAEQ avec les Opérations Dignité.

Pendant cette période, en 1970, paraissait le rapport Higgins, Raynault et Martin qui prônait que Montréal devait être le pôle de développement du Québec. Également, lors de mes études de maîtrise à l'Université Laval, je me suis lié d'amitié avec une acadienne, Monique Gauvin, qui deviendra ma compagne et aussi la mère de mes deux fils.

Les circonstances ont fait que mon premier emploi régulier après ma maîtrise complétée, en 1971, fut de travailler sur la formation des fonctionnaires du secteur public et parapublic à Rimouski dans le territoire de BAEQ. Au-delà du travail, à Rimouski, j'ai pu rencontrer une dame du nom de Camille Messier qui faisait l'étude des migrants ruraux gaspésiens dans la ville de Montréal pour le compte du Conseil de développement social du Montréal métropolitain (CDSMM). Cette étude s'intitulait **Balconville** et visait à connaître les besoins et aspirations des migrants ruraux dans la ville de Montréal. Selon cette étude, bon nombre de ceux-ci, déracinés, se contentaient de vivre dans des logements munis de balcons sans accès ou presque aux espaces verts. Quatre mois plus tard, j'obtiens un emploi au CDSMM, ancêtre des conseils régionaux

des services sociaux et de la santé. J'ai habité alors dans le Sud-Ouest de Montréal, plus précisément le quartier Saint-Henri. Ce quartier populaire en pleine mutation, due à l'impact des travaux de l'autoroute Est-Ouest et d'autres travaux d'infrastructure, s'est vidé graduellement de sa population, un peu à la manière des territoires ruraux. J'ai aussi fait la connaissance d'un Gaspésien, Serge Côté, qui était alors directeur du secteur de la recherche au CDSMM et qui aujourd'hui enseigne le développement régional à l'UQAR. Un autre lien d'amitié important durant mon séjour à Montréal fut la rencontre d'un collègue de recherche, Pierre Bastien, natif du quartier Villeroy à Montréal, qui m'a véritablement expliqué le phénomène urbain à partir de son vécu quotidien autour du marché Jean-Talon, du parc Jarry ainsi que ses excursions au parc Belmont, au Jardin Botanique, etc.

Mon travail sur la transformation du logement social à Montréal et de la destructuration-restructuration de l'espace urbain fut évocateur des transformations rapides du tissu urbain et aussi de la force d'attraction de la ville pour des projets immobiliers (par exemple Place Desjardins, institutionnels, par exemple place Radio-Canada et d'infrastructures, par exemple l'autoroute Est-Ouest).

Pendant mon séjour à Montréal, 1972-1975, je recevais régulièrement la visite d'Acadiens que j'avais connus lors de mes études de baccalauréat à Moncton. Entre autres, j'ai rencontré Gilles Thériault qui travaillait à l'organisation professionnelle des pêcheurs côtiers de la côte Est du Nouveau-Brunswick, avec qui je me suis lié d'amitié. À la suite de son invitation, je suis alors venu travailler à unifier les pêcheurs côtiers artisans de la côte Est du Nouveau-Brunswick et de l'Est de la Nouvelle-Écosse. En mars 1977, ce fut la création de l'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM). L'objectif était de revendiquer de meilleures conditions de vie pour les pêcheurs côtiers par des mesures de conservation de la ressource, de protection sociale et de négociation collective des prix du poisson. Cette expérience m'a permis de renouer avec les pêcheurs et les communautés rurales traditionnelles de pêche. Mais, surtout, cette expérience m'a montré la différence des conditions vécues par les pêcheurs côtiers gaspésiens et acadiens du Nouveau-Brunswick. L'importance de la pêche côtière du homard au Nouveau-Brunswick et dans les provinces maritimes en général fournissait en quelque sorte aux pêcheurs côtiers un ancrage bien particulier et un lieu de résistance aux politiques visant leur disparition.

Après huit ans et demi, soit à l'automne 1983, et à la suite du conseil de ma conjointe d'alors, je retourne aux études doctorales à l'UQAM. Je m'y établis avec ma famille. Je fis plus particulièrement la connaissance de deux professeurs, soit Benoît Lévesque et Jean-Pierre Revéret, qui deviendront directeur et codirecteur de mes recherches doctorales. C'est grâce à leurs précieux conseils et encouragements que j'ai entrepris un retour sur l'action de mes années de militance à l'UPM et dans des communautés de pêcheurs. Pendant la même période, ma conjointe (également inscrite aux études doctorales) et moi allions prendre des voies différentes et ce fut la rupture

de la liaison. Le plus jeune de mes fils, Mathieu, devait m'accompagner dans ce nouveau cheminement familial.

Pendant mes études doctorales, j'ai eu aussi l'occasion de travailler pendant une période de huit mois à titre de directeur du personnel à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Tout juste le temps de négocier un contrat collectif entre les employés et la direction de la Clinique. Également, j'ai eu l'occasion de coordonner la construction et l'expérimentation de guides de formation pour les Coopératives jeunesse de services (CJS) avec la collaboration de Louis Grenier sous la direction de Paul-André Boucher des coopérateurs et coopératrices du travail du Québec. Ce sont deux personnes qui ont contribué à renforcer, chez moi, l'importance de travailler dans des perspectives alternatives en vue de la promotion de valeurs de justice, d'entraide et de partage.

En 1988, à la fin de mes études doctorales, la province du Nouveau-Brunswick m'embauche en vue de diriger une équipe de travail sur la gestion des ressources maritimes avec les catégories de pêcheurs dans les différentes régions de pêche du Nouveau-Brunswick. Grâce à la confiance du sous-ministre des Pêches et de l'Aquaculture, Sylvestre McLaughlin et de la ministre Aldéa Landry, ce fut l'occasion pour moi de participer à l'élaboration de politiques de pêches et aussi de participer au Comité des politiques et priorités de la province. Ce fut un excellent laboratoire afin d'observer comment se prennent les décisions dans le milieu de l'administration publique. J'ai aussi participé aux négociations fédérales-provinciales pour l'allocation des ressources halieutiques aux différentes flottilles des provinces de l'Atlantique et du Québec. Plus particulièrement, j'ai eu l'occasion de travailler sur le dossier fascinant de la représentation régionale des pêcheurs professionnels.

Voyant des collègues de la fonction publique se plaindre des conditions de promotions dans la fonction publique, j'ai décidé d'accélérer le dépôt de ma thèse de doctorat afin de me donner une plus grande mobilité. Cette période fut probablement la plus déterminante pour mon cheminement de carrière. À l'hiver 1990-1991, j'ai alors obtenu un congé avec solde de 12 semaines du ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick ce qui m'a permis de faire une ébauche de rédaction et ensuite de procéder aux corrections qui s'imposaient. Au printemps 1992, j'obtenais le diplôme de doctorat. À l'automne 1993, je suis embauché à l'UQAT à titre de professeur dans cadre du nouveau baccalauréat en sciences sociales. Je constate aussi que la forêt, par les contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF), confiés au secteur privé, était aussi malmenée que la ressource halieutique dans les provinces Atlantique. Bref, les modèles d'exploitation pour la forêt étaient identiques à ceux utilisés pour la pêche conventionnelle.

L'accueil en Abitibi, milieu inconnu pour moi, fut assez exceptionnel. En plus des collègues de travail et des amis, j'ai eu l'occasion de faire de multiples contacts avec le milieu. Pendant ce séjour, j'ai rencontré une amie qui deviendra ma nouvelle compagne de vie, Jocelyne Labrèche.

Au printemps 1995, je suis embauché par l'Université de Moncton à titre de directeur-adjoint du programme de la Maîtrise en études de l'environnement sous la direction de Louis LaPierre, de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable. Je suis aussi intégré à la Faculté des arts et des sciences sociales. En 1999, je deviens directeur du programme de la Maîtrise en études de l'environnement, dorénavant sous la direction de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

Les alliances en recherche se sont multipliées. À l'intérieur de mes travaux de recherche à la Maîtrise en études de l'environnement, je fais des collaborations avec des étudiants gradués canadiens et étrangers. C'est là que je découvre l'importance de mon bagage antérieur dans les études en sciences sociales, mais aussi dans les actions liées à la qualité de vie des communautés côtières de pêcheurs. En plus de collaborations avec des étudiants, je collabore aussi avec des collègues en éducation environnementale (Diane Pruneau), en économie (Pierre-Marcel Desjardins), en sociologie (Éric Forgues et Guylaine Poissant), en études de l'environnement (Jean-Paul Vanderlinden), en sciences politiques (Marie-Thérèse Sequin) et en administration publique (Guy Robinson) pour ne mentionner que ceux-là. Également, des travaux en collaboration avec des groupes du Québec et du Canada et de pays des Caraïbes se poursuivent présentement. Enfin, des collaborations avec des biologistes et gestionnaires du secteur des sciences de Pêches et Océans Canada m'amènent à approfondir le lien et surtout le fragile équilibre entre l'écologie et les aspects socio-économiques des communautés rurales côtières.

Mes travaux de recherche dans une perspective interdisciplinaire, mais aussi leurs applications, m'ont convaincu de la nécessité des activités de recherche et d'intervention intégrées. En effet, non seulement, on doit tenir compte de la capacité de charge (*carrying capacity*), des limites de l'environnement biophysique, mais aussi de la volonté des communautés de vouloir vivre sur ces territoires et d'y assurer un niveau de vie décent en fonction d'un développement local durable et viable. L'épuisement de la ressource du poisson de fond est dû à une approche de développement basée sur un rendement maximum qui n'a pas su tenir compte des limites de reproduction biologique de cette ressource.

Au-delà de mes activités de recherche sur le développement durable et viable en vue de maintenir la biodiversité, il importe de garder un lien étroit avec les diverses communautés culturelles, les divers groupes d'intérêts et les dirigeants politiques et économiques en vue de maintenir la sociodiversité sur les territoires concernés. Autrement, on laisse place au libre cours du système économique dominant sans tenir compte des aspects environnementaux et socioculturels. Cette expérience m'a montré que le système économique, comme le souligne René Passet (1996) dans **l'Économique et le vivant**, doit être mis à sa place, c'est-à-dire s'insérer à l'intérieur du système social. Ainsi, on s'assure que le système économique n'occupe pas toute la place au-dessus du système social et de l'écologie.

Une nouvelle génération de pratiques en développement régional?¹

Carole Tardif, Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque
Université du Québec à Montréal

Évaluer les résultats de la planification régionale depuis le BAEQ suggère une rétrospective des pratiques en la matière sur près de trente ans. Pendant cette période, bien des choses ont changé: un nouvel ordre mondial politique, géographique et économique est apparu, un mode de régulation basé sur la flexibilité et l'innovation a succédé à celui que l'on qualifiait de fordiste et, finalement, les acteurs locaux se voient attribuer des rôles différents dans le système né de ces mutations. Dans ce nouveau contexte, émergent des enjeux spécifiques qui influencent directement l'analyse du problème du développement régional. Serait-il possible de dégager certaines tendances — ruptures ou continuités — dans les solutions apportées aux problèmes de développement régional à l'occasion d'expériences internationales multiples? Comment ces expériences peuvent-elles éclairer les pratiques québécoises? Nous tenterons de répondre à ces questions en nous inspirant d'une recherche récente que nous avons réalisée pour le Fonds de solidarité de la FTQ. Notre mandat consistait à comparer les expériences de développement régional dans divers pays, soit les États-Unis, la France, l'Espagne et l'Italie. L'étude nous a permis de voir dans quelle mesure les stratégies nationales et régionales s'inspirent d'une nouvelle vision stratégique du développement régional axée d'une part, sur la création, en région, de réseaux productifs localisés «connectés» à l'économie globale et, d'autre part, sur la réinsertion des milieux exclus.

Nous procéderons en trois temps. Premièrement, nous analyserons l'évolution du paradigme keynésien de développement régional vers un autre paradigme informé par la mondialisation et les innovations techno-productives. Nous regarderons, dans le cas particulier du Québec, comment se traduit ce passage en termes de politiques publiques. Deuxièmement, afin de dégager les tendances lourdes dans les pratiques étrangères, nous présenterons les neuf cas étudiés. Troisièmement nous exposerons les grandes tendances qui se dégagent des études de cas.

Une nouvelle vision du développement régional

Les stratégies de développement régional actuelles révèlent un changement de perspective dans les modes d'intervention des acteurs socioéconomiques. Durant les années 1960, et donc pendant la Révolution tranquille, le développement régional était porté par deux principales inspirations. En premier lieu, il s'agissait de permettre aux

régions «en retard» d'effectuer un rattrapage économique par la diversification des activités et la modernisation des structures productives. Généralement à prédominance rurale et dépendantes des ressources naturelles, ces régions seront l'objet d'interventions ciblées de la part des gouvernements.

Les programmes ARDA du gouvernement fédéral et le BAEQ, projet-pilote du gouvernement provincial, sont issus de cette première vision du développement régional. Les politiques industrielles allaient également dans cette direction: d'une part, elles tentaient d'aider les entreprises et les secteurs en difficulté à maintenir la diversification d'une économie aspirant à l'autosuffisance; d'autre part, les investissements se faisaient massivement dans les infrastructures de communication et de transport en vue d'une certaine homogénéisation du territoire (Lévesque et Mager, 1992).

La seconde inspiration des politiques de développement régional de cette époque favorisait une déconcentration des services fournis par un appareil d'État de plus en plus interventionniste, notamment dans l'économie. Ces actions allaient moderniser les structures régionales en créant des interfaces politiques et administratives entre le gouvernement et les collectivités locales. Au Québec cela se traduira, entre autres, par la création des régions administratives en 1967 et, conséquemment, des premiers conseils régionaux de développement (Klein, 1995).

Ces deux tendances combinées supposaient une planification et des interventions centralisées, voire bureaucratiques (*top down*), laissant peu de place aux initiatives provenant des populations directement concernées. Le développement devait provenir de l'extérieur, souvent à l'initiative de la grande entreprise privée ou publique (Hydro-Québec et Sidbec). Enfin, les investissements réalisés dans le domaine social de même que la redistribution constituaient un cercle vertueux par rapport au développement économique. Les politiques de développement régional sont alors vues comme des mécanismes de redistribution géographique de la richesse et servent ainsi à renforcer la demande et le marché intérieur.

Dans les années 1980-1990, la vision du développement régional change pour s'appuyer davantage sur les principes de la décentralisation et de la concertation des acteurs socio-économiques régionaux. Il s'agit alors de répondre à la crise et aux incertitudes dues aux profondes transformations des modes de production et de régulation. Au Québec, ce sera l'époque des sommets économiques et des tables sectorielles de concertation. Le partenariat qui s'instaure alors entre le secteur public et le secteur privé favorise une planification stratégique tirant profit des spécificités territoriales et faisant appel à de nouveaux outils financiers tels que les fonds de développement (Fonds de solidarité, SOLIDE, etc.). La proximité est revalorisée, notamment les synergies possibles entre les entreprises d'un même secteur et les relations purement marchandes sont tempérées par des partenariats misant sur le long terme (Hollingsworth et Boyer, 1997). Les politiques industrielles (comme la stratégie des grappes) encouragent beaucoup plus la spécialisation que la diversification, aident

les gagnants plutôt que les canards boiteux, favorisent l'exportation ainsi que la nouvelle économie (Benko et Lipietz, 1992). Toutefois, l'ouverture des marchés, par les accords de libre-échange entre autres, fait en sorte que la redistribution apparaît désormais comme un coût susceptible de rendre les entreprises moins concurrentielles sur le marché mondial. L'exclusion sociale et géographique se retrouve exacerbée.

La vision du développement régional qui émerge alors requiert de nouveaux comportements de la part des acteurs socioéconomiques et leur confère des rôles différents. L'État intervient plutôt au niveau des facteurs orientés vers l'offre tels la formation, la recherche et le développement, l'accès au financement, etc. Pour leur part, les acteurs sociaux tels les syndicats et les collectivités locales s'investissent désormais dans le développement économique et ce, à partir de préoccupations touchant aussi bien la création d'emplois que le développement social.

Selon cette vision, les politiques de développement régional concernent toutes les régions et pas seulement celles qui sont en retard. En effet, des foyers de croissance et d'innovation émergent aussi bien dans les centres que dans les périphéries et côtoient, dans les deux cas, des poches de dévitalisation. Ces espaces «gagnants» (Benko et Lipietz, 1992), généralement liés aux secteurs compétitifs de la nouvelle économie (districts, technopôles, parcs scientifiques), agissent à des échelles dépassant leur environnement immédiat et même le niveau national. L'enjeu du développement change de perspective: il ne s'agit plus de rapports de type centre-périphérie comme ceux qu'essayaient d'atténuer les stratégies des années 1960 mais bien de rapports de type inclusion-exclusion sociale et économique qui se manifestent aussi bien en région centrale qu'en région périphérique et auxquels les nouvelles stratégies de développement doivent répondre. L'avantage des espaces inclus se limite souvent à la présence d'un secteur performant plus robuste et vigoureux relié à la nouvelle économie et «connecté» au système global. C'est ce qui semble faire défaut et qu'il faut chercher à construire dans les zones et les milieux exclus. Les neuf études de cas de notre recherche, décrits ci-dessous, illustrent les moyens employés à cette fin par les acteurs socioéconomiques ainsi que les trajectoires de développement de ces espaces.

La nouvelle vision du développement régional mise en pratique: analyse de neuf cas

Les problématiques nationales et régionales étant nombreuses et contrastées, il nous a fallu faire des choix. À l'exception des États-Unis, où nous examinons trois expériences régionales, nous en présentons deux pour chacun des trois autres pays (Tableau 1). Certaines de ces expériences sont orientées vers l'économie fondée sur les connaissances, tandis que d'autres sont préoccupées par la reconversion industrielle. Nous avons également choisi deux exemples de stratégies ayant cours dans des régions définies *a priori* comme périphériques. Et dans un cas, le développement est fortement inspiré par l'économie sociale. Les dimensions suivantes

ont été retenues pour l'analyse de ces expériences: 1) les initiatives de développement et leurs conditions d'émergence; 2) les acteurs sociaux engagés: syndicats, patronat, municipalités, etc.; 3) les instruments privilégiés: les fonds, les centres de services, etc.². Nous retrouvons dans ces expériences des similitudes avec la situation québécoise, mais aussi certaines spécificités qui nous permettront de dégager, en dernier lieu, quelques pistes de réflexion sur le Québec.

Tableau 1: Les pays et expériences retenus

Pays	États-Unis	France	Italie	Espagne
Expériences 1 et 6 (régions périphériques)	Expérience-1 Tennessee Valley Authority (1933-)		Expérience-6 Projet Arienne-Calabre (1996-)	
Expériences 2, 4, 7 (régions d'ancienne économie)	Expérience-2 Urban Redevelopment Authority (1947-)	Expérience-4 Nord-Pas-de-Calais (1984-)	Expérience-7 Modène (1950-)	
Expériences 3, 5, 8 (régions de nouvelle économie)	Expérience-3 Washington Technology Center (1983-)	Expérience-5 Toulouse (1960-)		Expérience-8 Barcelone (1991-)
Expérience 9 (économie sociale)				Expérience-9 Corporation Coopérative Mondragon (1960-)

La Tennessee Valley Authority (TVA)

L'évolution de la *Tennessee Valley Authority* (TVA) illustre parfaitement le passage entre des stratégies keynésiennes et une seconde génération de pratiques issue d'une nouvelle vision du développement régional. Cette expérience étatsunienne, dont les antécédents remontent à 1933 — ce qui fait d'elle un des premiers programmes keynésiens de développement — accompagne la reconversion et la diversification du Vieux sud rural dans des activités productives liées à la nouvelle économie et à la haute technologie. Le mandat de départ de la TVA, soit l'amélioration des conditions de navigabilité et le développement agricole et industriel, exige que l'organisme gère tout le bassin versant de la rivière Tennessee qui recoupe sept États.

Si au départ, l'intervention du gouvernement fédéral visait la croissance économique par un investissement dans les infrastructures hydroélectriques et par la reconversion des industries stratégiques de la défense (Lajugie et al., 1979), les années 1990 verront se définir une nouvelle stratégie plus axée sur le support à l'entreprenariat régional. La TVA bonifie alors son mandat en ajoutant, à la manière d'une agence de développement économique, une gamme de services et de ressources financières à l'intention des entreprises locales et extérieures à la région. De plus, l'action de l'organisme s'inscrit dans un réseau, la *Tennessee Valley Industrial Development*

Association (TVIDA), qui regroupe les associations industrielles des sept États du territoire et une composante canadienne basée à Toronto. Ce maillage permet la coordination du développement économique sur le territoire grâce, entre autres, à une banque de données sur les sites offerts aux entreprises en recherche de localisation incluant des informations sur la main-d'œuvre, les entreprises locales, les infrastructures, etc. (TVA, 2000).

En plus de fournir de l'électricité à un coût concurrentiel, la TVA utilise principalement trois outils pour la réalisation de ses objectifs: un programme d'incubateurs, un fonds de développement et un fonds spécial pour les zones défavorisées. Le programme des incubateurs a permis le financement et l'implantation de dix-huit projets sur le territoire. Avant qu'un projet d'incubateur soit approuvé, une étude de faisabilité détermine si les conditions locales sont suffisantes pour assurer sa viabilité. Les critères touchent le consensus local sur le développement d'un incubateur d'entreprises, le support des milieux d'affaires locaux au projet, les perspectives de croissance économique et l'offre locale de services connexes. Un prêt maximal de 25 000\$US est accordé par la TVA pour le démarrage de l'incubateur et ce dernier devra s'autofinancer 5 ans plus tard.

Pour sa part, le fonds de développement est utilisé pour favoriser l'expansion et l'attraction des industries. Ce levier économique de plusieurs millions de dollars vise spécifiquement les projets qui assureront leur viabilité financière et qui produiront un fort impact économique local, des investissements et des retombées financières importantes ainsi qu'un accroissement des ventes locales. Les prêts consentis par ce fonds peuvent atteindre les 2 millions de dollars (US) pour une période de 10 ans et ne concernent que les dépenses d'immobilisation (infrastructures, immobiliers, machineries, etc.).

Le fonds spécial pour les zones défavorisées cible les collectivités du territoire de la TVA où le revenu *per capita* est le plus bas et où le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est le plus élevé. Le prêt est accordé selon les mêmes conditions que pour le fonds de développement mais sa valeur est de moindre importance (300 000\$US). Les deux programmes peuvent être cumulatifs, ils favorisent le partenariat privé-public pour les investissements et ils ont permis la réalisation de 154 projets entre 1994 et 1999 (TVA, 2000).

Le Washington Technology Centre

L'État de Washington possède le plus haut taux de création d'entreprises de haute technologie aux États-Unis: il dépasse de 20% celui de la Californie au second rang (WTC, 2000). Un des acteurs responsables de cette croissance est le *Washington Technology Centre* (WTC). Créé en 1983 par le gouvernement de l'État de Washington, cet organisme a comme missions le soutien aux efforts de développement de technologies compétitives, la création d'emplois et la croissance de l'économie. Ses activités se concentrent dans les secteurs de la nouvelle économie (biotechnologie,

informatique, microélectronique et robotique). Les objectifs du Centre sont atteints grâce aux collaborations université/entreprise soutenues par un fonds de développement technologique de 3 millions de dollars et un incubateur sur le campus de l'Université de Washington. Entre 1995 et 1999, 23 brevets technologiques, dont le potentiel économique est évalué à près de 200 millions de dollars, ont pu être commercialisés grâce à ces deux outils.

Trois programmes de financement servent de leviers aux activités du WTC: *Entrepreneur's Access Program* (EA), *Focused Technology Initiatives Program* (ETI); *Research and Technology Development Program* (ETD). Le programme EA aide les petites entreprises ou les entreprises en démarrage qui ne peuvent assumer seules les coûts de R&D. Ces projets sont de courte durée et peu coûteux (5 000\$). Le programme ETI s'adresse aux PME de moins de 100 employés et vise le développement de prototypes, d'études de faisabilité, etc. D'une durée d'environ neuf mois, les projets bénéficient d'une mise de fonds du WTC pouvant atteindre les 30 000\$. Le dernier programme injecte annuellement plus de 1 million de dollars en R&D dans les entreprises de la région. La durée des projets varie entre un et deux ans et ceux-ci sont plus importants (jusqu'à 100 000\$) (WTC, 2000).

Le WTC joue aussi un rôle important au niveau du transfert de l'information en plus de son rôle de transfert technologique. Il est en constante relation avec différents partenaires associatifs industriels et divers autres consortiums de recherche. Ces relations lui permettent d'agir à titre d'interface entre ces organismes, les entreprises et les agences gouvernementales, dont le département de développement économique de l'État de Washington qui gère plus d'une centaine de programmes étatiques et fédéraux touchant tous les aspects du développement économique régional (financement, aide au démarrage, support et service d'information, économie sociale, etc.) (CTED, 2000; WTC, 2000).

Une reconversion urbaine: Pittsburgh

Pittsburgh présente le cas d'une reconversion économique réussie (Bureau, 1992). Cette ancienne capitale de l'acier et de l'automobile a lourdement subi les contrecoups de la crise des années 1970 qui lui lègue un taux de chômage près des 15% en 1983 et un bilan environnemental très négatif. Elle compte maintenant parmi les villes les plus dynamiques de l'Amérique du Nord. Comment expliquer ce succès? Les habitudes de coopération développées par les divers acteurs locaux et régionaux fournissent la réponse. Vers la fin des années 1940, une première dépression résulta en l'institutionnalisation d'organismes de développement tels que l'*Urban Redevelopment Authority* (URA). Fondé sous l'impulsion d'un industriel local et du maire, ce dernier réunit les associations communautaires, les syndicats et les industriels avec comme objectif la revitalisation de l'environnement urbain. L'expérience sera reprise en 1970 dans le plan de redéveloppement «Renaissance II», au cours duquel l'URA s'associe aux universités locales pour convertir la base économique locale aux technologies de

pointe, ce qui allait redonner à Pittsburgh un essor comparable à celui de la *Silicon Valley* (Bureau, 1992; URA, 2000). Un projet de recyclage des friches industrielles en parcs technologiques et en centres de recherche a été élaboré à cette fin.

Les programmes d'URA se divisent en quatre grands secteurs d'intervention qui bénéficient chacun d'un fonds de financement: le développement des PME, le développement foncier, le développement immobilier et la revitalisation des façades. Pour le développement des PME, deux outils sont privilégiés soit le *Pittsburgh Business Growth Fund Program* et le *Minority and Woman Business Assistance Program*. Le premier programme s'adresse à toutes les industries et services pour des achats de machinerie ou pour la création d'emploi. Les prêts couvrent entre 40 et 60% des coûts totaux et varient entre 10 000 et 150 000\$ (maximum de 15 ans). Le second programme, pour sa part, s'adresse aux minorités visibles et aux femmes entrepreneurs. Les prêts peuvent couvrir jusqu'à 100% des investissements prévus (maximum de 50 000\$ pour un an) (URA, 2000).

En plus des alliances locales, la coordination de tous les projets de développement de l'URA est effectuée avec la *Regional Industrial Development Corporation* (RIDC), les autorités municipales et le *Pittsburgh Economic and Industrial Development Corporation* (PEIDC). Le PEIDC et le RIDC sont aussi des corporations de développement économiques. La première est locale et la seconde gère les projets de développement tels que les parcs industriels urbains et périurbains, les zones franches et les centres d'affaires du territoire de tout le sud-ouest de la Pennsylvanie (URA, 2000; RIDC, 2000; Pittsburgh, 2000).

Le Nord-Pas-de-Calais: zone prioritaire d'intervention

La région du Nord-Pas-de-Calais est une région fortement urbanisée qui a connu d'importantes transformations économiques: extinction de l'industrie minière, mutation du secteur du textile, modernisation des activités productives et diversification. Un important taux de chômage affecte la population avec des impacts au niveau social et économique (criminalité en hausse, entre autres). La région fait donc l'objet d'efforts considérables pour initier et renforcer la croissance économique. En outre, sa désignation comme «région prioritaire d'intervention» a largement influencé la composition du système d'acteurs et les stratégies de développement régional. Nous retrouvons donc une série d'initiatives provenant des différents paliers administratifs: les fonds structurels communautaires (Objectifs 1 et 2 des programmes européens), la DATAR avec les 14 programmes nationaux et le grand programme interrégional après-mines, les conseils généraux des départements avec les primes à la création d'entreprises. (Voisard et al., 1994a,b). Ces primes qui complètent un programme national suivent deux grands axes: la création d'un réseau d'agences locales de développement et le développement d'un réseau de pépinières d'entreprises (Green, 1996).

Au niveau local, les 19 Plates-formes d'initiatives locales (PFIL) offrent des prêts d'honneur pour le démarrage d'entreprises ainsi qu'un soutien technique et un suivi. Ces organismes sont des associations locales appuyant les entrepreneurs grâce à un réseau de partenaires (chambres de commerce et d'industrie, comité d'expansion, comité de bassin d'emploi). Les fonds servant aux prêts (sans intérêt, sans garantie et d'un montant variable) proviennent de subventions des collectivités locales, de dons d'organismes financiers et d'entreprises. Le prêt est accordé après l'étude du plan d'affaire par un Comité d'agrément, désigné par le conseil d'administration du PFIL. Ce type de support à l'entrepreneuriat est présent ailleurs en France (plus de 100 PFIL) et une association les regroupe (France initiative réseau) (PFIL, 2000). En raison de l'ampleur de la crise, le secteur privé s'est aussi impliqué au niveau du redéveloppement économique régional avec, par exemple, le projet FINORPA (Green, 1996; FINORPA, 2000). Fondé en 1984 par le groupe industriel des Charbonnages de France, l'État, la Région et divers investisseurs, cet organisme finance des projets créateurs d'emplois manufacturiers ou de services, à capitaux français ou étrangers et développés dans le département du Nord. En plus du financement, qui est assuré par les divers partenaires, les services offerts comprennent des conseils et un accompagnement à toutes les phases de développement de l'entreprise. En 14 ans, 1 718 projets ont été financés permettant ainsi la création de 55 000 emplois (FINORPA, 2000).

Une stratégie de technopôle: Toulouse

Le Midi-Pyrénées est une région agricole avec une base industrielle axée sur le textile et les mines de charbon. Ces deux secteurs ont connu des transformations majeures se soldant par une situation socioéconomique difficile. Toutefois, la croissance que connaît la région depuis une trentaine d'années s'appuie sur la synergie développée entre les milieux universitaires spécialisés dans les sciences appliquées, les laboratoires de recherche publics, les grandes entreprises nationales connexes et les services publics décentralisés à Toulouse et ses environs. La région a donc profité grandement des politiques de décentralisation et de déconcentration des années 1960, 1970 et 1980, dans le cadre du rééquilibrage territorial, faisant ainsi de l'État un acteur important du développement de cette région (Carreras et al., 1993; Jalabert, 1995).

Pour leur part, les acteurs sociaux locaux ont mis à profit les relations informelles qu'ils pouvaient entretenir avec leurs homologues parisiens pour promouvoir la région, ses universités et ses centres de recherche. Les maires très dynamiques, issus des nouvelles classes de techniciens et d'industriels, ont compris les potentialités de développement économique de la région. Ils ont créé des mini-comités d'expansion, composés d'élus, de représentants socioprofessionnels, d'entreprises et d'organismes scientifiques et techniques. Une synergie s'est ainsi développée entre les divers acteurs institutionnalisant les relations formelles et informelles entre les élus, les chercheurs et les industriels. C'est donc la diversité des institutions et les effets

d'entraînement qui permettent au système productif toulousain de se régénérer. Ce système d'acteurs constitue et renforce le tissu local et régional en valorisant les avantages spécifiques et les potentialités de développement du territoire dans quatre principaux secteurs technologiques (électronique, aéronautique, biochimie et aérospatial). Il réalise une stratégie de développement basée sur le concept de technopôle (Carreras et al., 1993; Jalabert, 1995).

Toutefois, la métropole toulousaine absorbe et concentre les forces régionales et prive ainsi les autres collectivités de leur dynamisme. Ces dernières subissent une forme d'exode des populations jeunes et actives, attirées par les perspectives offertes par la capitale régionale. De plus, la métropole échange peu avec sa région et davantage avec d'autres métropoles nationales, continentales et internationales. Dans le but de contrer ces effets pervers et pour rééquilibrer le développement régional, la DATAR favorise la décentralisation de certaines unités des instituts universitaires technologiques et l'implantation de centres de télécommunication dans les villes moyennes. Ces nouvelles installations sont prises en charge par des unions d'actionnaires (syndicats d'économie mixte), comprenant des représentants de la région, du département et de la commune.

Barcelone: une planification stratégique intégrée

La région barcelonaise possède une structure industrielle fondée sur un tissu de PME particulièrement fragiles face aux conjonctures économiques et financières. Les transformations de la métropole proviennent principalement de trois processus: les restructurations industrielles des années 1970, l'innovation et le changement technologique ainsi que l'intégration de l'économie espagnole à l'Union européenne (Sanchez, 1992). L'histoire de la restructuration de la ville souligne les tensions issues des politiques de décentralisation entre le nouveau palier régional, qui possède les ressources et le pouvoir décisionnel, et le palier local, avec un rôle limité en ces matières (Garcia, 1991). L'effort de redéveloppement de la ville s'affirme en 1984. On peut dégager une stratégie en trois étapes: premièrement, une campagne promotionnelle pour vendre Barcelone aux investisseurs étrangers, ensuite un projet de Charte municipale visant à accroître les capacités d'intervention du Conseil municipal au niveau du développement économique et finalement, la coordination des actions des différentes institutions et le maillage avec les autres grandes villes européennes (la Commission C6 composée par les maires de Toulouse, Montpellier, Saragosse, Valence, Palma et Majorque). La métropole est alors désignée «zone de réindustrialisation prioritaire». La création du parc technologique de Valès par le Consortium de la Zone franche de Barcelone ainsi que la mise sur pied de l'Agence de développement et des sociétés à capital de risque par le Conseil municipal émergent de cette stratégie (Sanchez, 1992; Carreras, 1992; Garcia, 1991). Le Conseil municipal vise deux objectifs: favoriser la formation d'un pôle de développement et renforcer les initiatives locales en faveur de l'emploi.

Le Plan stratégique de Barcelone, adopté en 1991 et amendé en 1995, devient l'outil orientant les efforts de développement de toute la région. La concertation conduisant au Plan stratégique a réuni les principales institutions professionnelles et économiques sous l'égide du Conseil municipal. Il s'agit d'un «contrat politique et social» pour le développement de la Ville (Borja, 1996; Carreras, 1992). Le nombre d'acteurs participant à cet exercice est impressionnant: 188 membres institutionnels et 256 individus impliqués dans les commissions techniques. On compte les associations d'affaires, les institutions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, les syndicats, les divers conseils d'administration et les agences de développement (Garcia, 1991; Carreras, 1992; Sanchez, 1992). Il faut ici noter l'absence du niveau régional: la Corporation métropolitaine de Barcelone, qui regroupait les 26 communes environnantes, a été abolie en 1987 par le Gouvernement autonome de Catalogne qui craignait ce contre-pouvoir local. La Corporation fut remplacée par deux entités supramunicipales (gestion du transport et de l'aqueduc et égout) sous la responsabilité d'un nouveau Conseil métropolitain.

La coopération publique/privée pour l'élaboration et l'exécution du Plan stratégique se traduit en plusieurs actions: consortiums pour le tourisme, sociétés pour la promotion d'entreprises innovantes, formation à l'entrepreneuriat, aide au démarrage d'entreprises, actions pour les jeunes entrepreneurs, agences de développement local dans les quartiers, etc. (Borja, 1996). En fait, ces objectifs se sont concrétisés à partir de six grandes lignes d'actions stratégiques, chacune développée par une commission technique chargée d'étudier les potentiels et les faiblesses de Barcelone tant du point de vue économique que social. Il en ressortira un plan d'action complet touchant le logement, l'éducation, l'adaptation de la formation et des services aux besoins de l'entreprise, l'image de Barcelone comme ville universitaire, culturelle, créatrice et ludique, la création de centres d'affaires, d'innovation et de diffusion technologique, l'amélioration des infrastructures de communication et de télécommunication, l'insertion dans le réseau des Eurocités, la perspective du développement durable. Cette façon de procéder relève d'une vision entrepreneuriale du développement urbain, la finalité du plan stratégique consistant à minimiser l'écart entre les transformations des processus socioéconomiques et l'adaptation de la ville (Carreras, 1992).

La Coopérative de Mondragon: l'idéal coopératif peut-il survivre à la mondialisation?

L'expérience de la Coopérative de Mondragon débute en 1943 par la fondation d'une école connue de nos jours sous le nom de *Mondragon Eskola Politeknikoa*. La première entreprise manufacturière de la Coopérative est établie en 1956 par cinq étudiants de cette école et, quelques années plus tard, ils mettent sur pied une coopérative de crédit, la *Caja Laboral Popular*, pour financer des projets de développement de coopératives de production dans la région (Mondragon, 2000;

Berthet, 1997). De nos jours, Mondragon est active dans quatre secteurs: la finance (deux banques et deux compagnies d'assurance), le manufacturier totalisant 87 coopératives (automobile, construction, équipement industriel, biens de consommation ménagers, ingénierie, et outillage), la distribution (dix coopératives oeuvrant dans le secteur de l'agroalimentaire) et la formation (trois centres de recherche et cinq centres de formation). La Coopérative utilise deux outils pour son développement: le Fonds central de coopération et le Fonds de promotion éducationnel et d'intercoopération. Le premier offre des prêts à taux préférentiels pour les projets au-delà des capacités financières des coopératives, tandis que le second sert à la formation des coopérateurs ainsi qu'à la R+D technologique. Ces fonds sont destinés exclusivement aux écoles et aux centres de recherche de la Coopérative.

L'intercoopération, un des principes à la base du fonctionnement de la coopérative, intervient à différents niveaux: entre les coopératives sectorielles pour la formation et le développement de projets communs (économies d'échelle et synergie organisationnelle); avec les autres coopératives du Pays basque et de l'Espagne et avec le mouvement coopératif mondial pour le transfert des connaissances et de l'expertise. L'application de ce principe a permis le maillage avec différents organismes nationaux et internationaux travaillant au niveau de l'économie sociale: le CICOPA (*International Committee for Worker and Craftworker Cooperative*), l'EUROCOOP (*European Consumers Organisation*), CEPES (*Spanish Business Federation for the Social Economy*) et la Confédération basque des coopératives (Mondragon, 2000).

Toutefois, comme toutes les entreprises, la Coopérative de Mondragon doit faire face au phénomène de la mondialisation. La compétitivité devient un paramètre économique incontournable conditionnant la survie des entreprises. La question qui se pose alors est d'évaluer la capacité du système coopératif à s'adapter et à concurrencer, tout en conservant ses objectifs démocratiques et sociaux. La Coopérative de Mondragon a déjà entamé la transition en se transformant en corporation et elle est déjà présente au niveau international: elle possède des entreprises au Maroc, en Argentine, en Thaïlande et en Chine. Les travailleurs de ces entreprises ne sont pas des membres coopératifs, et même en Espagne, l'expansion des coopératives les a obligées à adopter des principes de gestion plus «capitalistes» et à former des alliances avec des partenaires extérieurs. Ces coopératives auraient alors atteint un point de non-retour (Huet, 1997).

Troisième Italie: veille et information technologique

Dans la province de Modène, qui fait partie de la Troisième Italie, trois initiatives du gouvernement local ont contribué à rassembler les énergies et à dynamiser le système de production (Brusco et Righi, 1989). Ces initiatives ont débuté dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une première intervention visait la formation de consortiums avec les municipalités pour la gestion et la rationalisation de l'offre d'espaces industriels afin d'éviter une dispersion et une concurrence inutiles.

Cinq zones de développement industriel ont été définies dans les municipalités les plus en difficulté et qui possédaient le plus haut taux d'inactivité. Ceci a inévitablement favorisé la concentration des PME et les synergies, la réduction des coûts de transaction et la réalisation de nombreuses économies d'échelle et d'agglomération (Brusco et Righi, 1989).

Une seconde stratégie fut l'institutionnalisation, en 1974, d'un Consortium de prêts garantis avec le mandat d'offrir des prêts aux entrepreneurs et de les négocier avec les banques. Le fonctionnement du Consortium repose sur les relations informelles et formelles entre les membres des diverses associations d'artisans. En effet, ceux-ci sont regroupés au sein d'associations sectorielles et locales, qui sont elles-mêmes membres de la Confédération nationale des artisans (CNA). Les prêts sont accordés en fonction des qualités entrepreneuriales du demandeur, de ses habiletés professionnelles et de sa capacité à maintenir ses engagements (c'est-à-dire sa réputation professionnelle et sociale) (Brusco et Righi, 1989).

La dernière intervention a été la création de centres de services pour les industries locales et régionales. Ces structures, issues du partenariat entre les gouvernements régionaux, les municipalités et les associations de producteurs ont pour fonctions d'atténuer les failles du marché — surtout au niveau de l'information — et d'équiper les districts industriels des services aux entreprises qui leur faisaient défaut. Le programme a conduit à la création de huit centres pour faciliter l'innovation en offrant soit des services techniques spécifiques ou sur des secteurs d'activités particuliers, comme le Centre d'information sur le textile d'Émilie-Romagne (CITER) (Brusco et Righi, 1989; CITER, 2000; ERVET, 2000; ECS, 1996).

Le CITER, fondé en 1980 par l'*Emilia Romagna Regional Development Body* (une corporation de développement économique régionale publique et privée) et par les associations industrielles et d'artisans, se donne comme mandat l'innovation et la requalification des PME dans les secteurs du textile et du vêtement. Il offre des services dans les activités stratégiques: prévisions de la mode, des technologies et du marché, identification de nouveaux marchés, analyse de consommation, innovation et information technologiques, formation, expertise de qualité (normes ISO) et sous-traitance. Les activités du CITER comprennent l'organisation de conférences, d'ateliers, la publication de diverses données sur les marchés et les technologies, l'organisation d'événements promotionnels orientés sur les marchés, etc. Il s'agit donc à la fois d'un centre de veille et de services sectoriels. L'aspect du maillage est essentiel aux succès des activités et divers partenaires se sont joints aux fondateurs dans la structure du CITER: Cgia (*Italian General Confederation of Crafts*), Cna (*National Confederation of Crafts*), Claii (*Confederation and Independent Crafts Associations and Small Enterprises*), 450 entreprises, la municipalité de Carpi, l'Union des chambres de commerce ainsi que des institutions financières. Le CITER entretient aussi des contacts au niveau national (*The National research Plan for Textiles and Clothing*), européen (programmes *Esprit*, *Sprint*, *Ten IBC*) et international (Uruguay,

Japon, etc.) pour des projets de développement du secteur. Il est membre d'autres consortiums pour des projets particuliers, du Club des districts industriels (*Club dei Distretti Industriali*) et observateur à l'Association des partenaires européens du textile (ACTE) (CITER, 2000; ERVET, 2000).

Calabre: peut-on inverser la dépendance économique envers l'extérieur?

La Calabre, au sud de l'Italie, possède toutes les caractéristiques d'une région périphérique: petitesse des communes, déficit au niveau des services et des infrastructures de transport de communication, éloignée des centres moteurs nationaux, activités traditionnelles à faible valeur ajoutée, tissu de très petites entreprises avec un fort taux de volatilité. Au niveau social, la région souffre de «maux ancestraux» qui entravent le développement de la région (déficit institutionnel, inadéquation des infrastructures sociales, sous-valorisation des ressources touristiques et industrielles, criminalité organisée).

Toutefois, elle possède certains attraits naturels ainsi qu'une position stratégique face au transport maritime: le port de *Gioia Tauro* est un avantage récemment redécouvert et il est devenu rapidement le premier port méditerranéen au niveau des activités de transbordement. La population régionale bénéficie d'un bien-être social grâce aux injections substantielles de financement public (RISI-Calabre, 1999).

La région de la Calabre a été l'objet de nombreuses interventions de développement régional. La première résulte de la création de la *Cassa per il Mezzogiorno* en 1950, laquelle avait pour objectif d'atténuer les écarts socioéconomiques entre le nord et le sud du pays. Entre 1950 et 1957, la priorité est accordée à la modernisation de l'agriculture et à la mise en place d'une infrastructure de transformation adéquate. Durant la seconde phase, 1957 à 1971, deux importantes entreprises publiques déconcentrent leurs activités dans la région avec des investissements dans l'industrie lourde qui auront finalement peu d'effets multiplicateurs sur la base économique régionale. Ces industries seront fortement touchées par la crise des années 1970 et le peu de résultats obtenus par cet organisme conduira à son abolition en 1984 (Bull, 1996).

En effet, le renversement des tendances sonne le glas du «vieux modèle de développement» et force la mise en place de nouvelles stratégies. Le Projet ARIANNA illustre la nouvelle stratégie de développement régional dans le contexte de la Société de l'information.

Ce projet, lancé en 1997 par la Région de la Calabre en collaboration avec CALPARK (le parc scientifique et technologique de la Calabre), est cofinancé par la Commission européenne dans le cadre des actions du Fonds européen de développement régional (FEDER) sur la base de l'article 10 consacré à la Société de l'information (*Regional Information Society Initiative*; RISI). L'objectif central du Projet ARIANNA est d'encourager la coopération et l'innovation au niveau local afin de renforcer la compétitivité du «système calabrais» au niveau mondial, et ce malgré le

diagnostic posé en introduction. L'élaboration de la stratégie régionale a nécessité la mise en place de mécanismes de concertation soit des groupes de travail, des consultations publiques et le *Steering Committee*. Ce dernier comité se trouve à être la pièce maîtresse de la stratégie. Il est composé de divers représentants socioéconomiques: la Communauté européenne, le ministère de l'Université, de la Recherche scientifique et de la Technologie, la Région de la Calabre, la Fédération des industries, l'Union des chambres de commerce, les entreprises privées, les syndicats, les universités, la Ligue des coopératives et le parc scientifique CALPARK. (RISI-Calabre, 1999).

La première tâche fut d'établir un diagnostic sur les contraintes et les opportunités d'une telle stratégie basée sur le développement des nouvelles technologies de l'information qui servira de base au plan d'action et au plan stratégique. L'exécutif régional et CALPARK entament la planification stratégique du projet en 1996 et le plan d'action reflète le fruit d'un processus compliqué de concertation régionale. En effet, de multiples obstacles ont retardé l'avancement du projet comme le retrait à deux reprises de certains partenaires privés entraînant des problèmes financiers considérables, la très longue crise politique que vécue la région ainsi que la méfiance des acteurs locaux vis-à-vis une stratégie élaborée par une approche *bottom-up*. La participation des acteurs locaux aux groupes de travail a exigé beaucoup d'efforts afin de vaincre cette méfiance ou, du moins, d'en annihiler les effets (RISI-Calabre, 1999).

Malgré tout, le consensus issu de la planification stratégique souligne trois objectifs à atteindre: renforcer la capacité de planification stratégique des acteurs locaux dans le domaine des TIC, accroître la demande locale d'applications et de services basés sur les technologies de l'information et de communication, renforcer le système régional des compétences et des connaissances dans le secteur des TIC. Pour chacun de ces objectifs, deux types de mesures ont été élaborées: les mesures d'encouragement à l'utilisation des TIC dans certains secteurs (public, privé, tertiaire) et les mesures transversales concernant tous les secteurs. Les lignes d'action prioritaires identifiées permettront d'utiliser au maximum les investissements structurels communautaires afin d'éviter la fragmentation des ressources disponibles dans une multitude de projets mettant ainsi en danger les objectifs stratégiques du plan (RISI-Calabre, 1999).

Les grandes tendances

Les cas présentés montrent que la dynamique à laquelle est confronté le Québec n'est pas unique et que les divers mouvements qui ont agité les efforts de planification et de développement régional se retrouvent aussi ailleurs: le BAEQ pourrait se comparer à la TVA et à la *Cassa per il Mezzogiorno*, par exemple. Tandis que la TVA a réactualisé son action en fonction de la nouvelle conjoncture avec des résultats assez

probants, la *Cassa* n'a pas su remplir ses promesses malgré plus de 30 ans d'interventions et le BAEQ en restera au niveau du projet-pilote avec des suites mitigées (le Manifeste des curés et les Opérations Dignité pour les uns, la fermeture des paroisses et les départs pour les autres, ou bien le développement communautaire du JAL et la consolidation des activités économiques pour les suivants).

Pourtant ce sont tous des espaces périphériques avec approximativement le même contexte socio-économique déprimé, les mêmes objectifs de rattrapage, la même stratégie, mais des succès obtenus peu comparables. C'est pourquoi nous pensons que la comparaison avec diverses situations étrangères est nécessaire pour apporter un éclairage sur les pratiques de planification régionales québécoises en faisant ressortir les grandes tendances. La principale tendance que nous dégagons de cette comparaison est que les stratégies récentes de développement régional visent deux objectifs, soit, d'une part, la mise en réseau des entreprises, organisations et acteurs socio-économiques et, d'autre part, l'insertion des milieux exclus.

Le premier objectif concerne la création en région de réseaux productifs localisés connectés à l'économie globale. Ici, les grands acteurs économiques, en partenariat avec l'État et les institutions, se doivent de définir des orientations stratégiques et de faire des choix susceptibles de créer et de renforcer ces réseaux. Le «modèle idéal» de cette stratégie est certes celui des districts industriels italiens, dont l'exemple a inspiré de nombreux pays. Les actions pour créer ce type de réseaux productifs localisés sont nombreuses. Il est possible de distinguer trois grands types d'action: la création d'espaces de développement, l'appui à l'entrepreneuriat et la création de structures de gouvernance. Bien sûr, ces actions sont liées et convergentes, mais elles présentent des spécificités qu'il convient d'analyser en détail.

La création d'espaces de développement est impulsée par des mesures telles la création de parcs technologiques, de zones franches, de technopôles, de coopératives de développement. Toutefois, il ne faut pas confondre ces espaces avec les parcs industriels; ici, la création d'espaces de développement intègre des mesures d'appui à la synergie, à l'apprentissage collectif, au développement de l'innovation et ce, à travers la prestation de services aux entreprises.

Tableau 2: Synthèse des cas étudiés

Expériences	Antécédents	Moyens	Résultats
Tennessee Valley Authority (USA, Vallée du Tennessee)	Effort redistributif du gouvernement Fédéral (1933) Redéfinition dans le contexte actuel (1990)	Incubateur d'entreprises Fonds de développement Fonds spécial Production d'électricité Banque de données	Maillage d'associations industrielles Reconversion Diversification Nouvelle économie
Washington Technology Center (USA,	Création du WTC (1983) Création d'un comité consultatif mixte pour l'entrepreneuriat (SBIC,	Incubateur Collaboration université/entreprise Programme R+D	Gestion unifiée des programmes gouvernementaux Emplois de haute

Washington)	1984)	Programme entrepreneur Programme technologie ciblée	technologie Maillage entreprise université Nouvelle économie
Pittsburgh (USA, Pennsylvanie)	Création et remise à jour de l'URA Crise de l'acier (1970) Partenariat privé/ public	Prêts aux industries Programme minorité/femme Plan Renaissance 1 et 2 Parcs technologiques Zones franches Centres d'affaires	Reconversion vers des technologies de pointe Gouvernance régionale Amélioration de la qualité de l'environnement
Nord-Pas-de-Calais (France)	Crise du textile Désignation comme zone prioritaire d'intervention Partenariat privé/public (FINORPA, 1984) Contrat État-région	Fonds européens Programme «après-mine» Prime à la création d'entreprises Prêts d'honneur Services intégrés	Développement d'entreprises Cohésion sociale Réseau d'agences de développement Pépinières d'entreprise
Toulouse (France, Midi-Pyrénées)	Déconcentration et décentralisation (1960 et 1970) Action de la DATAR Croissance de Airbus Création de syndicats d'économie mixte	Création d'un technopôle Création de centres de haute technologie (R+D) Fonds européens Implantation des NTIC	Liens entre chercheurs et industriels Développement des secteurs de la haute technologie Synergie entre universités, entreprises nationales et services publics
Barcelone (Espagne, Catalogne)	Pacte des autonomies (1978 et 1992) Désignation comme zone d'industrialisation prioritaire Plan de développement stratégique (1991 et 1995)	Marketing Parc technologique Agence de développement Sociétés de capital de risque Aide à l'entrepreneuriat et formation	Contrat économique et social Gouvernance régionale Partenariat public-privé Divers consortiums de développement économique
Mondragon (Espagne, Pays basque)	École Polytechnique (1943) Création de la Coopérative (1960)	Maillage d'organismes d'économie sociale Fonds de développement Fonds de coopération et de R+D Fonds de formation	Un holding coopératif (maillage, réseautage) Importante structure de financement Internationalisation
Modène (Troisième Italie)	Fermeture de grosses entreprises (1950) Crise (1970) Alliances politiques	Planification de l'offre d'espaces industriels Consortium de prêts garantis aux artisans Centre de services	Maillage des sous-traitants Promotion Information Innovation et R&D
Projet ARIANNE- (Italie, Calabre)	Écarts socio-économiques nord-sud Cassa per il Mezzogiorno (1950-1984) Création du Steering Committee (1996)	Fonds européens Planification stratégique Mise en commun des ressources	Relance du port Parc technologique Développement des TIC

Pour sa part, l'appui à l'entrepreneuriat s'exprime à travers plusieurs moyens tels les incubateurs (ou pépinières) d'entreprises, les fonds de développement, les prêts, les primes à la création d'entreprises, les centres d'affaire et de services, les sociétés de capital de risque et l'aide à la formation. Toutes ces mesures visent à accompagner l'entrepreneur de façon à lui permettre de transformer une idée innovatrice en projet et d'en assurer la viabilité.

Finalement, en ce qui a trait aux structures de gouvernance, il est significatif de constater que tous les cas étudiés sont liés, et dans certains cas précédés (c'est le cas de Pittsburgh ou de la Catalogne par exemple) par la création d'organismes destinés à assurer la convergence entre les acteurs économiques, les acteurs politiques et les institutions de recherche et de formation. Ces organisations créent des synergies internes, assurent des fonctions de marketing (géomarketing) essentielles dans le contexte économique actuel et mettent au service des acteurs l'information nécessaire à une prise de décisions informée. Ainsi, ces structures mettent en œuvre des modalités de partenariat qui s'expriment à plusieurs échelles et à plusieurs niveaux mais qui, dans tous les cas, semblent incontournables.

Le deuxième objectif s'attache à la réinsertion des milieux exclus. Le problème principal qui se pose ici est celui de la formation. Il s'agit en fait d'habiliter les secteurs exclus afin qu'ils puissent bénéficier des effets multiplicateurs de la reconversion économique. Bien que cet objectif soit moins à la mode, il est tout aussi actuel et souvent pris en charge par les structures gouvernementales dégageant des ressources financières à l'aide de programmes de type plus traditionnel. Ces mesures prennent la forme de programmes d'appui à l'entrepreneuriat des minorités et des femmes, de programmes de formation et de reconversion de la main-d'œuvre. Il s'agit en même temps de former des leaders, de créer des organisations, en fait, d'habiliter les secteurs exclus afin qu'ils puissent bénéficier de la croissance créée par les entreprises de haute technologie mises en réseau.

Le défi du développement régional est de réaliser ces deux types d'action en convergence afin de créer de nouveaux liens sociaux au sein des collectivités locales. Les stratégies du développement doivent donc se faire sur des nouvelles bases, parmi lesquelles les plus importantes sont l'appui à l'entrepreneuriat, la mise en réseau, le renforcement organisationnel, la formation des individus, la mise en place des nouvelles technologies, la lutte contre l'exclusion. Ces nouvelles stratégies ouvrent ainsi la voie à une seconde génération de pratiques de développement régional misant surtout sur les aspects intangibles et qualitatifs du développement.

Bibliographie

- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dir.). (1992). **Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique**. Paris, PUF. 422 pages.
- BERTHET, Vincent. (1997). «*Dossier sur les coopératives de production*». **Économie et Humanisme**, no 341, juin 1997, p. 6-79.
- BORJA, J. (1996). «*Ville, démocratie et gouvernabilité: le cas de Barcelone*». **Revue internationale des sciences sociales**, no 48, 1996, p. 97-106.
- BRUSCO, B. et E. RIGHI. (1989). «*Local government, industrial policy and social consensus: the case of Modena (Italy)*». **Economy and Society**, vol. 18, no 4, novembre 1989, p. 405-423.
- BULL, A. (1996). «*Regionalism in Italy*». **Europa**, no 2 article 4. <http://www.intellectbooks.com/europa/number2/bull.htm>
- BUREAU, S. (1992). «*Pittsburgh plus forte que l'acier*», **L'Actualité**, 1^{er} octobre 1992, p. 56-60.
- CARRERAS et al. (1992). **Barcelone-Toulouse: horizon 2000. Villes et territoires**. CIEU, Presses universitaires du Mirail.
- CARRERAS et al. (1993). **Restructurations urbaines, Villes et territoires**. CIEU, Presses universitaires du Mirail. Pages 135-145.
- CITER. (2000). Site internet <http://www.citer.it>
- CTED. (2000). Site internet <http://edd.cted.wa.gov/bac/>
- ESC. (1996). **Italian Policies on Small and Medium-sized Enterprises. National and Regional Initiatives in Support of Young and Women Entrepreneurs. Government Policy, Legislation, Institutional Framework**. Economic and Social Council. Economic Commissions for Europe, Regional advisory services programme. Industry and Technology Division. Site internet <http://mission.itu.int/~italy/ece/sme.htm>
- ERVET. (2000). Site internet <http://www.ervet.it>
- FINORPA. (2000). Site internet <http://www.finorpa.fr/>
- GARCIA, S. (1991). «*Politiques économiques urbaines et autonomie locale: le cas de Barcelone*». **Sociologie du travail**, no 4, p. 485-502.
- GREEN, H. (1996). «*Attitudes politiques, réseaux de relations et rôles des collectivités territoriales*». **Revue belge de géographie**, 120^e année, fascicules 1-2-3, p. 151-163.
- HUET, T. (1997). **Can Coops Go Global? Mondragon is trying**. <http://www.igc.apc.org/dollars/issues/nov97/mon.html>
- JALABERT, G. (1995). **Toulouse: Métropole incomplète**. Paris, Anthropos.
- KLEIN, J.-L. (1995). «*De l'État providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social: le cas du développement régional au Québec*». **Lien social et politiques — RIAC**, no 33, p. 133-141.
- LAJUGIE, L, P. DELFAUD et C. LACOUR. (1979). **Espace régional et aménagement du territoire**. Paris, Précis Daloz. Pages 176-183.
- LÉVESQUE, B. et L. MAGER. (1992). «*Vers un nouveau contrat social? Éléments de problématique pour l'étude du régional et du local*» dans **Les partenaires du développement face au défi du local** de C. Gagnon et J. K. Klein, (dir.). Chicoutimi, GRIR. Pages 10-68.
- MONDRAGON. (2000). Site internet <http://www.mcc.es/>
- PFIL. (2000). Site internet <http://www.ardnpc.org/pfil/rabatd.html>
- PITTSBURGH. (2000). Site internet <http://www.city.pittsburg.pa.us/ed/>
- RIDC. (2000). Site internet <http://www.ridcswpa.com/partners.html>
- RISI, Calabria. (1999). **Stratégie et plan d'action pour le développement de la Société de l'information en Calabre**, Unita' di gestione del progetto RISI Arianna, Regional Information Society Progetto ARIANNA, <http://www.ispo.cec.be/risi/>
- TVA. (2000). Site internet <http://www.tva.gov>
- URA. (2000). Site internet <http://www.ura.org/>
- VOISARD, J. et Françoise LAVALLARD. (1997a). **L'investissement public et les acteurs du développement régional. Contrats de Plan État-Région. Fonds structurels communautaires et**

politiques de la Ville: éléments pour un tableau de bord. Volume 1. Paris, La documentation Française. Pages 28-58.

VOISARD, J. et Françoise LAVALLARD. (1997b). **L'investissement public et les acteurs du développement régional. Analyses régionales Nord-Pas-de-Calais et Picardie.** Volume 3, Paris, La documentation Française.

WTC. (2000). Site internet <http://www.watechcenter.org/>

Notes

¹ Ce texte s'inspire d'une recherche commanditée par le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). La recherche a donné lieu à un rapport: KLEIN, LÉVESQUE ET TARDIF. (2000). **Expériences étrangères en développement régional. Le cas de quatre pays.** Rapport de recherche présenté aux Fonds régionaux de solidarité, ARUC-Économie sociale, 30 avril 2000. Soumis au commanditaire au mois de mai 2000.

² La recherche avait un spectre plus large et comprenait aussi les aspects sur 1) le contexte national des politiques de développement régional; 2) les politiques et programmes d'appui; 3) les instances régionales de concertation et la décentralisation administrative. Nous sommes conscients que ce cadre institutionnel est déterminant pour comprendre une expérience étrangère. Par exemple, en Europe, les données liées à la Communauté européenne sont incontournables en raison du très grand nombre de programmes relevant de ce niveau institutionnel. Ces éléments devraient être examinés soigneusement lorsque l'on veut importer une expérience étrangère, sans quoi les risques d'échec d'un tel transfert se multiplient. Du contexte institutionnel, nous pouvons cependant tirer des ressemblances, voire des convergences, et ce nonobstant la variété des cas que nous avons étudiés.

L'expérience québécoise de planification du développement régional

André Gagné
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

Dans le cadre d'une réflexion et d'échanges relatifs à l'avenir et au devenir des territoires locaux et régionaux, il est opportun de jeter un regard rétrospectif sur l'expérience de la planification du développement régional au Québec au cours des quarante dernières années. Nous nous interrogeons alors sur les résultats des tentatives de modification des fondements et du cadre d'organisation des travaux de planification et des discussions encadrant les choix, afin de passer d'une approche fondée sur des mesures d'urgence à une approche priorisant une programmation intégrée des interventions susceptibles de réduire les disparités et de soutenir l'amélioration des conditions de vie dans le cadre du développement socio-économique. Ce faisant, nous dégagons des observations permettant de mettre en évidence les enseignements que nous tirons de cette expérience. Les observations seront présentées en deux volets majeurs: les étapes de l'évolution de la planification du développement régional et les enseignements de l'expérience de développement régional.

1. Les étapes de l'évolution de la planification du développement régional

Afin de mieux fixer les idées sur les enseignements de l'expérience et les perspectives d'avenir, nous allons dégager, dans un premier temps, les traits saillants relatifs aux expériences et aux événements qui ont constitué les temps forts de la planification du développement régional.

Compte tenu de l'objet de nos propos, les quatre dernières décennies peuvent être décomposées en trois étapes ou phases majeures qui constituent autant de vagues qui ont irrigué les activités de planification du développement territorial, et plus particulièrement le développement régional. Pour bien comprendre où nous en sommes et quelles sont les perspectives d'évolution dans un proche avenir, il semble pertinent et utile de préciser d'où nous venons et quel a été le chemin parcouru depuis les années soixante, époque de l'émergence et d'une première expérimentation de la planification du développement sur une base territoriale. À cette fin, nous allons considérer trois phases de l'évolution de l'idée de planification du développement, soit:

- les années 1960-1975: l'émergence et les premières expérimentations;
- les années 1976-1990: la mise en valeur des dynamismes locaux et régionaux;
- les années 1991-2000: l'adaptation aux transformations socio-économiques et la pensée stratégique.

1.1 Les années 1960-1975: l'émergence et les premières expérimentations

Cette période peut se subdiviser en deux sous-périodes, soit les années 1960-1968 et les années 1969-1975.

Dans la première moitié des années soixante, nous retenons plus particulièrement les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et ceux du Conseil économique du Québec qui ont réalisé une première articulation de la planification du développement d'ensemble du Québec sur une base sectorielle et de la planification de l'aménagement sur la base d'un découpage des régions administratives et des municipalités. C'est la phase de réflexion, d'analyse, de débats et d'échanges de point de vue afin de mieux préparer et d'encadrer les actions et les interventions des acteurs et des agents socio-économiques, et plus particulièrement celles des différents niveaux de gouvernement. Ces travaux furent fortement inspirés par l'approche française.

Les travaux du BAEQ étaient articulés autour de la modernisation et du renforcement de la structure économique et de l'activité industrielle sur une base régionale, de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et du regroupement des communautés locales afin de se donner des «masses critiques». Il s'agissait d'un programme de réforme majeure dont le succès dépendait du soutien de la population et de sa participation active pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets et des activités de modernisation et de mise en place des conditions susceptibles de soutenir le développement économique et social. À cette fin, l'animation était perçue comme un moyen pertinent pour favoriser la mobilisation des citoyens afin de débattre du choix de l'orientation fondamentale des interventions, soit l'application de l'approche traditionnelle de saupoudrage axée sur la réalisation de projets en ordre dispersé ou l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme intégré de développement qui assurait la cohérence des interventions. À la suite d'une réflexion et de débats au sein des instances politiques et administratives, une entente fut signée en 1968 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral en vue de déterminer la programmation des interventions, les modalités de réalisation et les modalités de financement d'un programme de développement pour la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine.

Parallèlement aux activités relatives au développement régional, la deuxième partie des années soixante a été marquée, entre autres, par l'amorce d'une réforme dans le domaine des affaires municipales qui s'est traduite dans des vellétés de fusion et de regroupement de municipalités et dans la création de communautés urbaines et régionales de Québec, de Montréal et de l'Outaouais. Ce fut également l'époque des travaux de la Commission provinciale d'urbanisme dont la synthèse fut consignée dans le rapport La Haye qui proposait une philosophie, une approche et un cadre d'action en vue de la réalisation d'une planification de l'aménagement du territoire sur une base municipale. Bref, il y eut des préoccupations régionales et municipales qui n'étaient pas nécessairement coordonnées.

Dans la foulée des premières expériences en développement régional, l'Office de planification et de développement fut créé et mis en place en 1968 et 1969. Il assumait la coordination et l'animation des réflexions et des interventions de planification régionale et de développement régional au sein de l'administration publique québécoise. À ce titre, il réalisa des «missions» de développement dans les «régions-ressources» du Québec, l'Estrie, Charlevoix et le bassin de la Yamaska, entre autres. Dans le cadre de la négociation d'ententes Canada-Québec relatives à des zones spéciales, d'autres travaux de développement régional ont été réalisés dans les zones de Trois-Rivières, Sept-Îles-Port-Cartier, ainsi que les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

En 1969, le gouvernement fédéral canadien créa le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) qui regroupa les programmes ARDA, le Fonds de développement économique rural, les deux programmes majeurs axés sur la réduction des inégalités économiques et de conditions de vie dans certaines régions ou zones des provinces canadiennes. Les programmes complémentaires de soutien ont également été placés sous la responsabilité du MEER, soit le programme de développement des infrastructures et de subventions à l'investissement industriel dans les zones désignées. Ce regroupement visait la coordination des interventions et l'application d'une pensée et d'une vision commune relative au développement régional selon la perspective fédérale. À l'époque de la rationalisation des choix budgétaires, le regroupement des programmes relatifs à la réduction des disparités régionales permettrait l'application d'un modèle de développement fondé sur l'idée de polarisation dont les fondements pour usage sur le plan canadien avaient été dans le rapport Higgins-Martin-Raynald (Rapport HMR) commandé par le MEER en vue de donner une base conceptuelle à ses réflexions et à ses actions.

Au début des années soixante-dix, dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle approche de la gestion des interventions gouvernementales et d'un nouveau système de gestion d'ensemble des ressources et des productions gouvernementales (le système de planification-programmation-budgétisation), des expérimentations peu fructueuses ont été réalisées afin de régionaliser la programmation budgétaire des organismes publics (programmation régionale des ministères et organismes publics) et d'élaborer des budgets régionaux. La détermination des productions gouvernementales demeurait essentiellement une affaire sectorielle sans aucune préoccupation significative pour la dimension territoriale. En 1974, après une réflexion interne à l'OPDQ relative à l'approche et à la démarche d'élaboration de schémas et de plans régionaux de développement pour l'ensemble des régions du Québec, l'opération schémas régionaux d'aménagement fut lancée. C'était la première fois, signalons-le, qu'une intervention en développement régional couvrait l'ensemble des régions du Québec.

1.2 Les années 1976-1990: le virage idéologique et le souci d'une plus grande implication des acteurs

Pour présenter les événements qui ont le plus marqué cette période, nous pouvons la décomposer en deux sous-périodes également, soit les années 1976-1981 et 1982-1990.

La première sous-période est caractérisée par la concrétisation d'un changement d'approche. Dorénavant, au lieu de mettre l'accent sur l'élaboration de plans d'ensemble et de programmes de développement sur une base régionale dont la coordination et l'animation seraient assurées par l'administration centrale des ministères et organismes concernés, il fut décidé, à tout le moins en principe, de prendre davantage en compte les propositions d'intervention et de projets émanant des acteurs locaux et régionaux du développement territorial. C'est le passage d'une approche globale de planification du développement à une approche par projet. La préoccupation relative à l'élaboration de schémas d'aménagement est abandonnée.

Parallèlement à ce virage quant à l'approche, c'est la période de la réalisation des travaux relatifs à la décentralisation de la prise de décision et de la gestion des interventions. Les décisions relatives à ces travaux et aux discussions qui les ont accompagnés furent consignées dans la loi 125 concernant l'aménagement et l'urbanisme qui prévoyait, entre autres, la création des municipalités régionales de comté (MRC). Nous observons un souci de rapprochement des acteurs locaux et régionaux et une volonté de le traduire dans le cadre institutionnel et des modalités de fonctionnement stipulant les mandats et les rôles des intervenants dans une perspective de décentralisation administrative à tout le moins dans la mesure où la décentralisation politique impliquait des changements que les détenteurs de l'autorité décisionnelle n'étaient pas prêts à accepter.

Quant à la deuxième sous-période, elle est caractérisée dans un premier temps par la mise en place des MRC au cours des premières années de la décennie quatre-vingt, et la préparation de la première génération de schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté. Il convient également de signaler le rôle majeur joué par la publication d'un document d'orientation relatif au développement régional, **Le choix des régions**, et par l'organisation de sommets régionaux de développement socio-économique.

Le choix des régions, publié en 1982, annonce officiellement les intentions gouvernementales qui mettaient en évidence le souci de développer les régions par les régions et de favoriser la mise en œuvre des choix régionaux. L'idée maîtresse était de s'assurer de l'articulation de la réflexion, de la prise de décision et de l'action au niveau régional dans un cadre de renforcement de la capacité régionale d'influencer les décisions et de concertation des forces vives du milieu. Il s'agissait d'une proposition d'équilibrer la présence gouvernementale en région et la présence régionale à Québec. Les intervenants étaient confrontés à un défi de taille qui impliquait un renouvellement du cadre d'action et un ajustement des pratiques en vue de soutenir une participation

accrue de la population dans les choix et les actions relatifs au développement territorial.

Quant aux sommets régionaux de développement économique et social, ils ont constitué des mécanismes de recherche de consensus susceptibles d'encadrer des échanges périodiques et ponctuels destinés à élaborer et à réaliser un programme d'actions compatibles avec la réalité régionale. C'était l'occasion de rencontres en vue de faire le point sur la situation, de déterminer des priorités d'intervention, de définir des actions communes, de préciser les responsabilités et les engagements des acteurs, afin d'améliorer les possibilités de générer des effets d'entraînement. Les sommets régionaux constituaient des moyens de favoriser la concertation qui s'imposait, et s'impose toujours, comme condition essentielle d'encadrement d'actions conjointes entre les intervenants du milieu et le gouvernement.

Au cours de cette période, le gouvernement fédéral a modifié son approche en ce qui a trait au développement. L'évolution de la perception a entraîné des modifications significatives dans les mécanismes et les processus d'élaboration de programmes et de projets. Il en a résulté la signature d'ententes de développement Canada-Québec en 1984 et 1988. Ces ententes concrétisaient la volonté de collaboration entre les deux paliers de gouvernement. Elles constituaient un cadre global relativement souple, d'où la possibilité de modification et d'adaptation des programmes et des interventions. Tout compte fait, une nouvelle approche était annoncée.

1.3 Les années 1991-2000: le souci de reconception de la gestion gouvernementale et les compressions budgétaires

À la fin des années quatre-vingt, nous observons une préoccupation de plus en plus significative pour une intégration mieux assurée de la réflexion et de l'action face à l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions de développement territorial jugées trop éclatées. Une telle remise en cause de la conception du développement et des modalités d'action découle de l'expérience des sommets régionaux de développement socio-économique. Il est alors fort compréhensible que le gouvernement ait décidé, à la fin des années quatre-vingt, de décréter un embargo d'environ deux ans sur l'organisation de sommets afin de faire le point, compte tenu de l'évolution du contexte économique, social, technologique, politique et international. Un groupe de travail composé de hauts-fonctionnaires fut créé par le gouvernement québécois. Il était présidé par M. Bernier. Son mandat portait sur une revue des modalités d'intervention, d'organisation, de fonctionnement, de financement et de la participation locale et régionale.

Le dépôt du rapport fut suivi d'une nouvelle politique et d'une réorganisation du cadre de gestion du développement territorial. La nouvelle politique était axée sur le renforcement de la régionalisation et sur la mise en place de relations plus étroites entre le gouvernement québécois et les conseils régionaux de développement et de concertation. Les traits saillants de la politique ont été présentés dans un document

gouvernemental **Développer les régions** (la politique Picotte). Ils mettent en évidence le souci d'une réelle intégration des perspectives et des approches des intervenants. À cette fin, il était proposé de renforcer la capacité d'action du niveau intermédiaire de la structure territoriale, soit le niveau régional, pour améliorer les chances de succès de l'harmonisation des activités et des projets sectoriels. Tout compte fait, la nouvelle orientation voulait réaliser un équilibre entre des points de vue extrêmes qui avaient influencé l'évolution la pensée et l'action. On misait sur une approche intégrée et la génération de synergie entre les acteurs du développement régional et local. De plus, dans le cadre de la réorganisation administrative, l'Office de planification et de développement fut aboli et remplacé par le Secrétariat aux affaires régionales.

En 1997, le gouvernement québécois rendit public la politique de soutien au développement local et régional (la politique Chevrette). Elle complétait la politique de 1992 axée sur le niveau intermédiaire régional en proposant un renforcement du niveau local par la création, entre autres, des centres locaux de développement (CLD) et des centres locaux d'emploi (CLE).

2. Les enseignements de l'expérience de développement régional

Après avoir dégagé à grands traits les caractéristiques majeures de l'évolution de la planification du développement régional et de l'amorce de la prise en compte du développement local, il nous semble opportun de nous interroger sur les enseignements que nous pouvons mettre en évidence. À la réflexion, il nous apparaît intéressant de regrouper les commentaires et observations autour de certains thèmes principaux: le rôle des acteurs, le développement régional et la notion de région, la lecture de l'environnement et la mise en relation de l'environnement interne et de l'environnement externe de la région, l'articulation de la réflexion et de l'action, la relation entre les moyens d'action et les résultats, l'harmonisation de l'organisation territoriale et sectorielle du développement économique et social, l'évaluation en tant que chaînon manquant du système de prise de décision et de gestion, ainsi que les déterminants et les modèles dominants de développement.

2.1.1 Le rôle des acteurs

Une rétrospective du développement régional et de la place de la planification ne peut ignorer le rôle des différentes catégories d'acteurs dans la conception et la réalisation d'interventions en vue de soutenir l'amélioration des conditions de vie. À cette fin, faisons un bref examen du dernier demi-siècle. La planification du développement a été influencée par le rôle des acteurs et de leur perception de la place de la planification régionale dans le développement économique et social.

Jusqu'au début des années soixante, la grande entreprise a joué un rôle dominant dans le développement des différentes parties du territoire du Québec. La création

d'emplois et la génération de revenus étaient fortement dépendante des investissements et des plans de production des grandes entreprises qui exploitaient les ressources naturelles et qui produisaient des biens manufacturés. Les centres de décision étaient situés dans la majeure partie des cas à l'extérieur du Québec. Le développement des régions était quasi exclusivement tributaire d'un développement exogène. La planification du développement régional était à toute fin utile absente des préoccupations et des modalités de gestion. Tout compte fait, ce qui était bon pour l'entreprise était nécessairement bon pour la région concernée, que ce soit une région urbaine ou dite périphérique ou ressource.

Dans les années soixante, un changement de rôle est observé. Afin d'accélérer le développement économique et social des différentes parties du Québec, le gouvernement du Québec, dans la foulée du gouvernement fédéral et de certaines provinces canadiennes dont l'Ontario, décide de se donner des instruments de réflexion et d'action. C'est le début d'une présence relativement importante d'organismes publics dans des activités et des projets susceptibles de soutenir l'amélioration des conditions de vie de la population québécoise. Pour un fort pourcentage de la population et pour les élites politiques, sociales, économiques et culturelles québécoises, l'État du Québec avait la responsabilité d'assumer une responsabilité importante dans le développement à cause de la situation particulière du Québec et des effets des transformations qui se manifestaient de plus en plus. Au total, l'État du Québec voulait se substituer en partie à la grande entreprise privée en tant que leader du développement. Il était perçu comme un acteur majeur qui intervenait directement dans le développement.

Vers le milieu des années soixante-dix, nous constatons un retournement de la perception du rôle du gouvernement. À la suite de résultats décevants, ou à tout le moins en deçà des attentes, le rôle du gouvernement en tant qu'acteur intervenant directement dans les interventions de développement est remis en question. Une attention particulière est accordée à la place de l'entrepreneuriat québécois et à la PME régionale. Le leadership du développement des régions se déplace du gouvernement vers les entreprises dont le rôle est d'assurer la création de la richesse et de la valeur ajoutée. Le gouvernement se reconnaît dorénavant un rôle de soutien financier et technique. C'est l'époque de la propagation de l'idée de la prise en charge par le milieu régional de son propre développement. Le fondement du développement doit se retrouver à l'intérieur des régions. Il ne faut plus attendre son développement d'interventions de centres de décision situés à l'extérieur de la région. Les acteurs de l'extérieur ont un rôle de soutien, mais ne peuvent se substituer aux forces vives du milieu.

Au début des années quatre-vingt-dix, les résultats des quinze dernières années n'avaient pas permis d'atteindre de façon satisfaisante les objectifs visés ou souhaités en termes de création d'emplois et de réduction du chômage. Une remise en cause du modèle de développement dominant était en cours. Plusieurs se demandaient s'il était réellement pertinent de donner un rôle majeur dominant à un acteur par rapport aux

autres. En somme, on reconnaissait qu'aucun acteur ne possédait un monopole de la recette du développement et de l'amélioration des conditions de vie. Tous les acteurs avaient donc intérêt à renforcer leur collaboration afin d'assurer la cohérence des interventions des uns et des autres et de dépasser leur vision purement organisationnelle et sectorielle pour se donner une perspective élargie s'appuyant sur la dimension régionale. Il est alors beaucoup question de réseau et de maillage. Toutefois, le passage de l'intention à l'action est plutôt pénible. Par ailleurs, au cours de cette période, les organisations de l'économie sociale se développent. D'aucuns semblent y voir, au moins sur une base informelle, l'apparition d'une nouvelle catégorie d'acteurs qui pourrait peut-être prendre, dans les faits, le relais de la grande entreprise, du gouvernement et de la PME.

Une telle vision n'est pas clairement explicitée, mais certains comportements et l'expression de points de vue nous incitent à le penser. Certains acteurs agissent souvent comme si les organisations de l'économie sociale allaient permettre la sortie de crise et combler les lacunes et les insuffisances des autres acteurs.

Tout compte fait, nous sommes d'avis que la tendance à privilégier un acteur comme leader du développement a été un frein à une réelle préoccupation régionale qui nécessite une vision interorganisationnelle et intersectorielle en mesure de soutenir un programme de développement intégré. En réalité, il en est résulté une planification fragmentée et cloisonnée qui a produit des interventions juxtaposées plutôt qu'intégrées. La mise en commun des potentiels et des capacités était limitée. Nous n'avons pas eu de planification intégrée, mais un éventail d'activités de planification réalisées d'une manière plus ou moins coordonnée par une diversité d'intervenants qui privilégiaient leur perspective et préoccupation sans trop se préoccuper de réaliser les interfaces et les échanges systématiques avec les autres acteurs.

2.2 Le développement régional et la notion de région

D'entrée de jeu, rappelons que depuis quelques décennies, il y a eu un réel intérêt pour les questions relatives au développement régional. Cet intérêt, qui pour d'aucuns ressemblait fort à une forme d'engouement, a connu une évolution en dents de scie au gré des modes et des opinions dominantes aux différentes époques que nous avons traversées au cours du dernier demi-siècle. Cette préoccupation pour le développement régional a été élargie au début des années 1990 pour être située par rapport au développement local. Nous en sommes venus à parler du développement territorial et de sa gestion dans le contexte de la nouvelle économie et de la mise en valeur des dynamismes locaux et régionaux.

Cet intérêt s'est traduit dans deux objets majeurs en ce qui a trait au développement régional et à la notion de région. Cette dernière a été perçue, et l'est toujours, comme un cadre de réflexion et un cadre d'action. Le cadre de réflexion fait référence à l'analyse, à l'étude, à la discussion et aux débats concernant les choix d'orientations, de stratégies et de plans d'action. Quant au cadre d'action, il met en

évidence l'entité géographique au sein de laquelle des actes et des gestes sont posés par un ensemble d'acteurs ou d'intervenants. En principe, il y avait un lien entre ces deux objets, mais en pratique, sous l'influence du modèle de prise de décision et de gestion dominant qui priorisait certaines pratiques et certains principes, leur intégration n'était pas observée. En conséquence, les activités de planification ont eu une portée limitée en ce sens qu'elles ne parvenaient pas à assurer l'articulation entre l'élaboration et la mise en œuvre des choix stratégiques et opérationnels.

Qui plus est, les objets de la région sont traités à l'aide de deux approches, qu'il a été difficile d'appliquer de manière satisfaisante dans les opérations de planification, soit l'approche situationnelle et l'approche systémique. La première considérait la région comme une réalité historique et sociale. Celle-ci avait donc une existence propre qui découlait des liens et des rapports entre les individus et les groupes dont les actions façonnaient le cadre et les conditions de vie. Elle constituait un espace organisé. Toutefois, cet espace organisé dans les faits n'était pas reconnu dans la réalité par les acteurs majeurs du développement qui faisaient appel à des cadres de prise de décision et de gestion qui étaient sources de malaise quand il était question de développement régional. En effet, la dimension verticale spécialisée était privilégiée, alors que la vision régionale faisait appel à une dimension transversale et horizontale reposant sur un état d'esprit et un mode de fonctionnement différents. Là encore, la planification régionale était loin d'être favorisée. D'ailleurs, les travaux de planification ont toujours eu de la difficulté à prendre en compte la dimension systémique de la région dans la mesure où les analyses étaient surtout articulées autour d'indicateurs qui étaient des agrégats se situant dans une macro perspective plutôt qu'autour d'indicateurs susceptibles de traiter directement les relations entre les agents socio-économiques dans le cadre du système socio-économique régional. La planification pouvait donc difficilement rendre compte de la dynamique régionale. Elle se situait dans une approche de type statique qui ne permettait pas de se sensibiliser aux transformations et aux mutations qui affectaient les conditions de développement. Dans la réalité, la planification s'inspirait d'une démarche fragmentée qui respectait l'existence de mandats spécialisés.

Dans un tel contexte, nous pouvons sérieusement nous interroger sur le rôle et la place de la planification régionale. La région est-elle traitée comme un espace de référence significatif susceptible de favoriser la cohérence des choix et des actions? Elle fut perçue en tant que contenant plutôt que contenu. L'accent fut mis sur des «photos» de la situation à différents moments au lieu de chercher à dégager les relations illustrant la dynamique des échanges et des relations plus ou moins intenses entre les acteurs sur une base régionale. Les relations de flux ne furent jamais une préoccupation majeure. La région n'était pas un espace de référence significatif. Ce rôle fut réservé à l'espace national. La région n'était qu'un niveau d'ordre mineur qui ne correspondait qu'à un lieu de réalisation de projets et d'activités, et non à un lieu d'élaboration de stratégies et de programmation dans une perspective intégrée.

L'expérience de planification régionale met en évidence que la région a été un cadre arbitraire d'intervention reposant sur un découpage administratif pour les besoins des plans administratifs principalement des organismes et ministères publics des gouvernements québécois et fédéral. La région n'a pas été vue comme une réalité dont il s'agissait de mettre en lumière la spécificité et les caractéristiques propres pour appréhender et comprendre les mécanismes, les processus et les structures. Malheureusement, il n'y a pas eu de passerelle de jeter entre ces deux conceptions de la région, ce qui a fortement limité la valeur et l'intérêt des opérations de développement régional. Dans les faits, la région était assimilée à une abstraction bureaucratique et technocratique, et non à un cadre de vie. Elle était un «écran» à la vie économique et sociale plutôt qu'un relais favorable à l'harmonisation des préoccupations et des interventions des acteurs. Il peut difficilement en être autrement dans un contexte où la région est un espace de gestion de référence qui est peu significatif pour des acteurs qui se reconnaissent davantage sur le plan local et national. En effet, peu de groupes ou d'organismes ont un mandat spécifiquement régional. D'ailleurs, la région n'est pas reconnue comme un lieu de lutte de pouvoir ou d'influence. Les relations significatives et pertinentes entre les acteurs qui interviennent dans le développement des communautés se réalisent soit au niveau local, soit au niveau national, le niveau local étant le cadre des relations quotidiennes associées à la prestation de services ou à la production de biens et le niveau national celui de la cohérence d'ensemble qui contribue à créer une masse critique.

2.3 La relation réflexion-action et la planification

Les commentaires relatifs au rôle des acteurs, et aux notions de développement et de région nous aident à situer ce qui a toujours été la pierre d'achoppement de la planification du développement régional pour fins d'éclairage de la prise de décision et de réalisation de programmes d'amélioration des conditions de vie de la population, soit la difficile articulation de la réflexion et de l'action ou de l'élaboration de stratégies et de programmes de développement, d'une part, et les modalités de réalisation et de mise en œuvre, d'autre part.

L'expérience enseigne qu'en matière de développement, l'accent avait été mis, et l'est encore souvent, sur des considérations techniques, économiques, sectorielles et organisationnelles au détriment de considérations, sociales, intersectorielles et interorganisationnelles. Les pratiques et les principes de prise de décision et de gestion tant privés que publics n'ont pas réellement soutenus les tentatives de mise en place d'une approche intégrée de l'amélioration des conditions de vie et du développement économique et social des communautés locales et régionales. Dans un tel contexte, les efforts, le temps et les ressources engagés n'ont pas produit les résultats escomptés. Il en est résulté un certain désenchantement. Plusieurs en sont venus à se demander *«pourquoi les bons résultats étaient si difficiles à obtenir»* et *«comment pouvait-on expliquer la persistance des inégalités et des disparités de situation»*. D'aucuns se

demandaient si le cadre d'organisation et les modalités de fonctionnement étaient compatibles avec l'approche privilégiée et les ambitions priorisées.

Tout compte fait, force est de reconnaître que l'intégration de la réflexion et de l'action était difficile à concrétiser dans un environnement où une distinction nette était maintenue entre «ceux qui pensent» et «ceux qui agissent» en vertu de l'application des principes et des pratiques traditionnelles de prise de décision et de gestion axées sur la hiérarchie, le commandement et le contrôle. En somme, l'accent était mis sur la macro perspective et les considérations sectorielles. La micro perspective et les considérations infrasectorielles et infranationales (régionales et locales) étaient de simples questions d'intendance ou ne portaient que sur des aspects périphériques de la gestion du développement. La cohérence des fonctions productives était assurée par les choix des entreprises privées guidées par «la main invisible» qui harmonisait, en principe, les choix privés et individuels. Quant à celle des choix publics et collectifs, elle était réalisée par les politiques et les programmes élaborés et supervisés principalement à partir de la direction centrale des organismes publics.

L'examen des expériences de planification nous enseigne que les différentes approches de planification, soit l'approche classique normative, l'approche globale par optimisation et l'approche partielle sectorielle, ont produit des résultats en deçà des attentes. De façon générale, le fondement théorique des travaux de planification du développement aboutissait à creuser le fossé entre les intentions et les réalisations. Un tel constat s'explique par des hypothèses souvent implicites sur lesquelles reposent les plans de développement qui nous permettent de mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce qui a été reconnu comme étant la manifestation de la crise de la planification. Les analystes et les praticiens ont mis l'accent sur deux hypothèses fondamentales: une hypothèse technique relative à l'élaboration d'un plan et une hypothèse comportementale concernant la réalisation du contenu d'un plan.

L'hypothèse relative à l'élaboration porte sur la capacité technique de proposer des options ou des mesures efficaces pour assurer l'atteinte des objectifs. Une grande partie des travaux de planification reposait sur l'idée qu'une fois que les objectifs et les buts avaient été établis, la planification pouvait fournir des moyens techniques ou scientifiques permettant de les atteindre. Les connaissances et l'information disponibles et accessibles offraient la possibilité d'arriver à des solutions par des moyens techniques. La rationalité technico-économique dominait les travaux. Le respect des exigences de la logique du calcul scientifique et économique était une condition nécessaire et suffisante pour élaborer un plan cohérent. Les préoccupations organisationnelles ou institutionnelles, politiques et sociales en ce qui a trait à la société civile, ainsi que transdisciplinaires, étaient secondaires. Sur papier, il est possible de concevoir des plans de développement. Mais qu'en est-il de l'application dans la réalité?

Pour répondre à cette interrogation, il faut traiter la seconde hypothèse, soit celle relative à la réalisation du contenu d'un plan. Que nous propose-t-elle? Elle soutient

l'idée que les changements nécessaires concernant le cadre de structuration des activités et des projets et les modalités de fonctionnement étaient automatiquement acceptés et réalisés. Le contenu d'un plan, une fois approuvé, était appliqué sans difficulté. Les questions de mise en œuvre étaient donc perçues comme de simples questions d'intendance ou de logistique qui s'adaptaient spontanément aux exigences techniques et scientifiques de la réalisation des objectifs en vue de contribuer à la solution des problèmes ou à l'exploitation des opportunités identifiées et privilégiées. Cette hypothèse est en quelque sorte le corollaire à la première hypothèse. En effet, le cadre de mise en œuvre des programmes et projets était prévu dans le plan à partir des travaux de nature technique et scientifique. Les changements de comportement et d'organisation ne constituaient pas une source de préoccupation dans le cadre de l'élaboration d'un plan.

2.4 La relation moyens-résultats et la notion de programme

Si la relation réflexion-action met en évidence le processus de prise de décision et de gestion, la relation moyens-résultats considère l'objet de celle-là, soit la réalisation du processus de transformation des activités et projets en résultats se traduisant dans l'amélioration des conditions de vie des communautés. Elle se préoccupe de la pertinence des moyens d'action retenus en vue d'atteindre des résultats désirés.

D'abord, la relation moyens-résultats implique la détermination des objectifs à atteindre dans un contexte de rareté relative des ressources qui entraîne la nécessité de faire des choix et d'établir des priorités. Mais qu'en est-il de la détermination des objectifs dans la réalité? L'expérience enseigne qu'ils ne sont pas aisément quantifiables ou chiffrables, localisables et datables. En effet, les instances décisionnelles ne sont pas particulièrement enclines à identifier des résultats souhaités en clarifiant le niveau de résultat du produit ou de l'impact du produit sur une base quantifiée ou chiffrée, la localisation du résultat et le moment de l'atteinte du résultat. Ce constat s'explique par plusieurs raisons, les principales étant le souci de conserver une marge de manœuvre pour s'adapter à l'évolution d'un environnement changeant, complexe, incertain et concurrentiel, de ne pas s'exposer indûment à la critique en identifiant clairement les résultats que les décideurs s'engagent à réaliser, et de ne pas cristalliser le comportement et les attitudes des intervenants et des acteurs concernés par les interventions en spécifiant ce qui est valorisé en priorité, ce qui pourrait provoquer des réactions de démobilitation et de démotivation quand son rôle est perçu comme moins important dans les efforts en vue de soutenir et de stimuler le développement économique et social.

Bref, nous sommes confrontés à des situations où il ne faut pas trop compter sur l'expression claire d'objectifs opérationnels, donc sur une approche directe de gestion des résultats. En conséquence, les objectifs sont discutés dans le cadre de l'examen de scénarios qui précisent les résultats susceptibles d'être atteints compte tenu d'une

combinaison particulière de mesures. Les instances décisionnelles n'ont pas à se prononcer d'une manière explicite sur des objectifs, mais sont en présence d'un ensemble de mesures qui ont des chances de produire certains types et niveaux de résultats. Nous en sommes réduits à discuter les choix au moyen de niveaux d'approximation des résultats. Si les produits d'une intervention peuvent être souvent identifiables dans des conditions satisfaisantes, il n'en est pas ainsi quand il s'agit de préciser les impacts des produits sur les conditions et le niveau de vie.

Quant au choix des moyens d'action, contrairement à une première impression qui les associait à des considérations purement techniques, la réalité est toute autre. Il est généralement reconnu que les objectifs ou les résultats sont déterminés dans le cadre d'un débat politique et d'un processus de choix collectif qui est articulé autour de la constitution de coalitions, de négociation, de marchandage et de compromis en vue d'aboutir dans des conditions satisfaisantes à des arbitrages entre des intérêts et des points de vue divergents. L'éventail des moyens d'action accessibles et utilisables est également déterminé par des considérations politiques et idéologiques. Le choix des moyens d'action ne sont pas neutres et ne correspondent pas à une intervention purement technique. La détermination des actes et des gestes à poser est régie par le débat politique comme la sélection des résultats à atteindre. Ce point a été négligé dans les travaux relatifs à la planification du développement régional.

Finalement, l'examen des caractéristiques de la relation entre les moyens d'action et les résultats qui en découlent était soumis à plusieurs contraintes. La relation de causalité n'est pas aussi évidente qu'on le pensait. Les conséquences des interventions n'étaient pas réductibles à une analyse purement technique ou scientifique. Nos connaissances et l'information disponibles et accessibles étant limitées dans un environnement changeant, complexe et incertain, les travaux de planification étaient contraints à considérer des scénarios reposant sur des hypothèses qui tenaient compte non seulement de faits et d'observations, mais également de jugements de valeur, de croyances, de conviction et même de préjugés. Dans la réalité, l'adéquation et la compatibilité entre les mesures de développement proposées et leurs résultats ne pouvaient être établies avec certitude. La logique interne des programmes constituant les plans de développement ne pouvait être démontrée avec certitude. Nous étions en présence d'expérimentations influencées en maintes circonstances par des conjectures et des choix plutôt improvisés.

Afin de mieux intégrer les contraintes et les particularités des dimensions importantes de l'environnement, à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, une tentative a été faite en vue renforcer la structuration du questionnement et de l'information. Elle s'est concrétisée dans l'utilisation de la notion de programme qui devait contribuer à mettre en place une structure d'accueil pour encadrer l'information, les analyses et les discussions. Ce faisant, les intervenants voulaient passer d'une gestion de moyens et d'activités associée à l'approche traditionnelle de la prise de décision à une gestion de résultats. Le programme devait

permettre d'aller au-delà des considérations organisationnelles et sectorielles pour privilégier une perspective interorganisationnelle et intersectorielle articulée autour de problématiques ou de thématiques qui affectaient l'ensemble de la population ou des groupes spécifiques. En pratique, l'application a été très rapidement abandonnée à toutes fins utiles.

2.5 La relation entre l'environnement interne et l'environnement externe

Au cours du dernier demi-siècle, des transformations majeures et relativement rapides concernant les facteurs technologiques, économiques, sociaux, politiques, historiques, géographiques et internationaux ont propulsé sur le devant de la scène le rôle de l'environnement externe des communautés. Plus particulièrement depuis les années quatre-vingt, les organisations sont considérées comme des systèmes ouverts. Ainsi, il y a eu un élargissement et un approfondissement des préoccupations traditionnelles en vertu desquelles les organisations sont traitées comme des entités qui ne fonctionnent pas en vase clos: elles puisent dans leur environnement plus ou moins immédiat et éloigné les ressources qui sont transformées en produits, biens et services utiles susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins des clients, consommateurs, citoyens, usagers, bénéficiaires et qui sont retournés dans l'environnement externe.

Dire que les organisations ne vivent pas en vase clos, c'est signaler l'importance de l'ouverture à leur milieu pour assurer une bonne gestion de leurs ressources propres et des ressources communes aux autres organisations de leur communauté. La prise en compte de la dimension territoriale apparaît alors comme une composante essentielle de la prise de décision et de la gestion contemporaine à cause de l'interdépendance entre les organisations qui ont une finalité et des préoccupations variées et complémentaires. Il est de plus en plus reconnu que les organisations ne peuvent plus se contenter de fonctionner isolément. Ainsi, le territoire offre une structure d'accueil pour gérer la cohérence des interventions des uns et des autres. Au cours des dernières décennies, il est devenu de plus en plus évident que le territoire constituait un espace de soutien aux activités et aux projets des organisations privées, publiques et communautaires. Les organisations ont commencé à se préoccuper de la relation entre la gestion de leur environnement interne et de leur environnement externe.

Cette évolution s'est reflétée, en partie à tout le moins, dans les travaux de planification régionale. Toutefois, la mise en relation de l'environnement interne d'une région avec son environnement externe ne fut pas réalisée dans des conditions favorables à cause de la tendance à traiter les questions sectorielles d'une manière fragmentée et isolée selon une perspective verticale plutôt qu'horizontale. Le dégagement d'une réelle vision intégrée n'était pas effectivement réalisée. Nous observions une juxtaposition d'éléments sectoriels et non leur intégration. Les groupes de planification étaient mal à l'aise quand il s'agissait de faire une bonne lecture de l'environnement de la région considérée parce qu'ils étaient plus sensibilisés à l'établissement de relations de causalité selon une démarche scientifique qu'au

traitement de l'incertitude et de la complexité dans une perspective d'éclairage de la prise de décision et non de développement de connaissances. Le passage de la rigueur scientifique à la rigueur utile ne se faisait pas.

L'expérience enseigne que, de façon générale, les responsables des opérations de planification ont eu tendance à mettre l'accent sur la cohérence interne des programmes et des plans de développement régional. Les relations propres à un secteur attiraient davantage l'attention en vue de dégager les conditions à respecter pour atteindre les objectifs ou les résultats souhaités. En conséquence, les opportunités, les menaces et les dangers, ainsi que les forces et les faiblesses n'étaient pas analysés et discutés en profondeur. Il pouvait difficilement en être autrement dans un contexte caractérisé par un certain optimisme en vertu duquel un fort pourcentage des personnes impliquées dans les travaux de planification régionale pensait que la croissance était assurée sur un horizon de plusieurs années. La société québécoise avait les moyens et la capacité de lutter contre les inégalités et les disparités. Rappelons que ce n'est que depuis quelques années à peine qu'une majorité influente a pris conscience de l'ampleur des changements dans l'environnement qui encadre le développement des régions québécoises. Certains qui faisaient des mises en garde dans les années quatre-vingt étaient considérés comme «messagers de malheur» et non comme des analystes et des acteurs lucides et réalistes qui se souciaient de faire une lecture juste de la réalité.

Les approches dominantes de planification de 1960 à aujourd'hui n'ont pas favorisé une prise en compte satisfaisante de l'ensemble des phénomènes reliés à l'environnement externe. L'approche «globalisante» qui a prévalu entre 1960 et 1975 privilégiait une macro perspective qui incitait à faire l'examen des facteurs et des forces de l'environnement externe sans trop se soucier des relations entre les acteurs du développement qui constituent une composante majeure de l'environnement externe. L'accent était mis sur les agrégats qui découlaient de la sommation des transactions et des échanges. La dynamique des relations entre les catégories majeures d'acteurs n'était pas analysée et discutée. Le même constat s'applique pour la période couvrant grosso modo les années 1976-2000. Nous observons au cours de cette période un virage important qui se traduit par un mouvement de pendule: nous passons d'une macro perspective à une micro perspective axée sur la gestion de projets plutôt que sur la gestion de programmes de développement. Les préoccupations de développement sont fragmentées et chaque projet est une entité en soi qui n'est pas systématiquement mis en relation avec d'autres projets. Le questionnement relatif aux relations entre les «porteurs» de projets n'a, au mieux, qu'un rôle secondaire. La vision du développement est individualiste. On semble postuler qu'une «main invisible» assure la cohérence.

2.6 L'organisation sectorielle et l'organisation territoriale

La relation territoire-secteur soulève la question de l'organisation du cadre de réflexion et d'action en vue de soutenir le développement régional. Une question s'impose: le modèle d'organisation privilégié était-il compatible avec l'intention et la

vision sous-tendant les interventions dans un contexte où les espaces de référence étaient nombreux? Force est de reconnaître que le style de gestion traditionnelle dominant au cours des dernières décennies n'a pas favorisé la mise en place d'un cadre de gestion territoriale intégrée. En effet, la gestion traditionnelle ne préconisait pas un état d'esprit et une démarche qui facilitait la gestion des interfaces et des relations entre les acteurs sur une base territoriale. Il était difficile de se donner un espace de soutien d'ensemble territorialisé à cause de l'influence des préoccupations sectorielles. L'accent a été mis sur la mise en place de services publics et d'infrastructures selon une perspective sectorielle dans le cadre d'une démarche allant du haut vers le bas.

Dans le cadre de la modernisation des aspects de la vie de la collectivité, une première influence majeure sur le type de gestion territoriale fut l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Ce fut l'occasion d'une première sensibilisation importante au rôle que pourrait éventuellement jouer la dimension territoriale dans la gestion des politiques et des programmes. Le territoire était plus qu'un lieu physique d'aménagement de locaux pour la prestation de services et la mise en place d'infrastructures: c'était également le cadre d'harmonisation des interventions d'une pluralité d'acteurs compte tenu des besoins et des conditions locales et régionales. La question de l'articulation des aspects sectoriels et territoriaux était posée.

À la suite des expériences de développement de politiques et de programmes des années 1960, un nouveau système de gestion intégrée, le système de planification-programme-budgétisation (PPBS) fut proposé et mis en place au début des années 1970. Les travaux préparatoires ainsi que les orientations et les principes directeurs de mise en place de ce système de gestion d'ensemble reconnaissaient l'importance de l'harmonisation sectorialité-territorialité. La pratique fut toutefois différente. En effet, comme dans le passé, la priorité fut accordée aux préoccupations sectorielles. La dimension territoriale n'eut qu'un rôle secondaire sur la formulation de politiques et de programmes. On n'y accordait une certaine importance qu'au moment de la mise en œuvre, à l'étape de l'élaboration et de la réalisation de projets et d'activités. En pratique, la dimension territoriale a été marginalisée et n'a eu qu'un rôle périphérique. Par souci d'efficacité et d'efficience, de performance et d'impact, dans une perspective de rationalisation des interventions (déjà!) une réorganisation majeure de l'administration était en cours. Le défi était de taille. Il apparaissait assez difficile de l'appliquer dans la gestion des problèmes et des opportunités sur une base sectorielle. On n'était toujours pas pour volontairement complexifier davantage ce qui l'était suffisamment dans un système bureaucratique! On a alors opté pour un cheminement graduel qui permettrait d'appriivoiser et de faire l'apprentissage du nouveau système de gestion sans créer de perturbations et de turbulences trop importantes qui risqueraient de provoquer des rejets automatiques et durables. La prise en compte plus systématique de la territorialité a été cantonnée dans la politique de développement régional.

Les années 1990 sont caractérisées par une relance de la régionalisation après quelques années de mise en veilleuse, à tout le moins sur le plan de l'action. À la fin de

1992, à la suite du dépôt du rapport relatif au développement régional (Rapport Bernier) et d'une réflexion qui a duré quelques années, une loi relative au développement régional fut promulguée afin d'encadrer une «nouvelle» politique en cette matière. C'est la quatrième étape d'un long et lent cheminement amorcé au début des années 1960. Elle se déroule dans un contexte de questionnement en profondeur du rôle et des fonctions de l'État à une époque où les agents socio-économiques doivent relever le défi de la mondialisation des échanges et du renforcement de la concurrence et de la compétitivité. On est à la recherche d'un cadre de gestion permettant de sortir la dimension territoriale de la marginalisation qu'elle a connue sur le plan de l'élaboration des politiques et des programmes, et en conséquence de la gestion des orientations, des stratégies et des priorités.

L'expérience récente de planification stratégique régionale animée par les CRCO (conseils régionaux de concertation et de développement) illustre la problématique de la gestion territoriale du développement. La difficile articulation des éléments de la gestion du développement a été expérimentée par les agents du développement socio-économique dans le cadre de l'exercice de planification stratégique régionale. Elle a mis en évidence les aléas du développement et de la mise en place d'une approche et d'une démarche intersectorielles et interorganisationnelles. En effet, de façon générale, le déroulement de l'exercice a été caractérisé par une mobilisation «ad hoc» d'une partie des acteurs du développement. De plus, en dépit de bonnes intentions, la réalisation des activités de planification se fit d'une manière éclatée selon des secteurs d'activités à cause des exigences et des caractéristiques du modèle conventionnel de gestion du développement qui privilégie une approche verticale, spécialisée, fragmentée et cloisonnée. Il en résulte un fonctionnement «en ordre dispersé» qui est la source de sérieux problèmes de coordination. Un tel contexte de prise de décision est davantage favorable à la promotion de projets susceptibles de soutenir la défense d'intérêts particuliers qu'à un véritable éclairage de la prise de décision. La responsabilisation et la prise en charge impliquent un virage majeur en ce qui a trait à la philosophie de gestion, d'où la nécessaire adaptation des règles de jeu. Pour expliciter les traits saillants de la dynamique de la planification stratégique régionale, considérons la situation des catégories majeures d'acteurs, soit l'État, l'entreprise et le tiers secteur.

2.7 L'évaluation des interventions de développement

Nous avons souligné plus haut la difficulté d'assurer l'articulation entre la réflexion et l'action. Ce constat s'explique plus particulièrement par la démarche linéaire et séquentielle qui est privilégiée pour l'élaboration des stratégies, politiques et programmes, d'une part, et leur réalisation, d'autre part. Il en résulte une démarche fragmentée et cloisonnée plutôt qu'itérative et circulaire propice à la mise en relation des éléments du processus décisionnel et de gestion. Mais alors devons-nous nous contenter de vivre avec cette réalité ou pouvons-nous identifier un moyen de corriger, à

tout le moins en partie, cet état de fait et de créer des conditions susceptibles de favoriser une meilleure intégration de la planification et de la mise en œuvre des programmes et des interventions?

L'expérience de la gestion du développement enseigne que l'évaluation des interventions constitue en quelque sorte la charnière entre la planification et la mise en œuvre. Elle peut être assimilée au chaînon manquant qui permet d'assurer le bouclage des éléments du processus décisionnel de gestion. Elle est l'autre face de la planification qui nous incite à prendre du recul par rapport à la tyrannie du quotidien et à remettre en cause non seulement nos manières de faire, mais également notre manière d'être, ainsi que les fondements et les hypothèses qui sous-tendent les modèles explicites et implicites qui influencent le choix des orientations, des priorités et des actions.

Le rôle charnière de l'évaluation découle de l'analyse de la situation dont elle se préoccupe. En effet, l'évaluation contribue à l'examen du contexte ou de l'environnement interne et externe des activités et des opérations des organisations et organismes d'un territoire local ou supralocal (régional). Tout compte fait, elle incite à la revue de la situation présente afin de dégager la pertinence, l'opportunité, la valeur, l'utilité et la performance des stratégies, politiques et programmes en cours d'exécution. Elle porte à la fois sur la revue des interventions selon une perspective stratégique et opérationnelle qui encadre l'intégration de la réflexion et de l'action. Cette connaissance du présent est mise en relation avec la rétrospective de l'évolution d'un passé plus ou moins récent et les perspectives d'avenir à court et moyen/long terme. La lecture et la compréhension de la situation présente nécessitent de tenir compte de l'évaluation d'une manière systématique afin de poser les bonnes hypothèses en vue d'encadrer les travaux de planification et d'élaboration des stratégies et des programmes de développement. L'évaluation des interventions et des activités permet de mettre en relation le passé et l'avenir avec le présent.

Nous avons tendance à oublier qu'il est important de bien connaître le présent pour mieux nous situer par rapport au passé et au futur. Pourtant, afin de fixer les idées d'une manière satisfaisante sur les perspectives d'avenir, il apparaît essentiel de préciser d'où nous venons et où nous sommes. D'ailleurs, une réelle application de la pensée stratégique au développement territorial ne peut faire abstraction de l'ensemble des dimensions de l'évaluation.

Quand nous analysons les caractéristiques des expériences de planification du développement régional, force est de constater que l'évaluation des interventions selon une perspective territoriale a eu un rôle très limité, pour ne pas dire à peu près inexistant. De façon générale, la démarche privilégiait l'analyse rétrospective portant sur une période limitée à dix ou quinze ans, selon le cas, et une analyse prospective relative à l'identification de scénarios plausibles et possibles, peu soucieuse des particularités des éléments des programmes existants à un moment donné. Les travaux étaient réalisés comme si les interventions existantes étaient pertinentes et opportunes.

Les intervenants se souciaient d'abord et avant tout de l'adaptation des manières de faire et de considérations opérationnelles, c'est-à-dire de réalisation et d'exécution. L'accent était mis sur l'évaluation de conformité et de contrôle de réalisation des activités et projets prévus. Il n'y avait pas de réelles évaluations de performance et d'impact. La gestion des moyens d'action et des ressources était priorisée, non la gestion des résultats.

Les logiques de la prise de décision et de la gestion mettent en évidence trois niveaux et types de résultats, soit le résultat immédiat ou direct (le produit des activités ou projets), intermédiaire (les effets des produits) et ultime (l'amélioration des conditions de vie), d'une part, et le résultat selon une perspective organisationnelle ou bureaucratique, socio-économique et politique. Dans la pratique de la revue des interventions existantes dans le cadre des travaux de planification, les intervenants ont eu tendance à privilégier les résultats immédiats concernant les conséquences immédiates des activités et projets réalisés. Les considérations administratives furent privilégiées par rapport aux considérations socio-économiques et politiques. Les intervenants évitent le plus possible d'aborder des sujets et des thèmes susceptibles de susciter des controverses et des débats politiques. Toutefois, derrière les aspects administratifs se profilent des phénomènes politiques. En conséquence, l'évaluation des interventions nécessite l'intégration des dimensions technico-économiques et socio-politiques dans les analyses, les réflexions et les débats relatifs à l'éclairage des choix et des actions. De plus, les revues des activités de développement étaient articulées autour d'une vision sectorielle, donc elles étaient influencées par une perspective fragmentée et cloisonnée. Or, la gestion du développement régional nécessite une approche intersectorielle en vue de mettre en relation les conséquences des actions non seulement sur une base sectorielle, mais également sur une base territoriale caractérisée par la mise en relation des phénomènes de développement. Un élément fondamental du développement régional concerne la gestion des externalités ou des effets externes qui sont associés aux relations marchandes et non marchandes entre les acteurs. D'où l'importance d'aller au-delà des indicateurs de moyens d'action, de produits, d'effets sectoriels pour mettre en évidence les relations et pas uniquement des indicateurs relatifs aux caractéristiques des transactions et échanges dans les différents secteurs d'activité. Toutefois, pour réaliser une telle orientation, il semble essentiel d'avoir de réelles politiques territoriales qui sont autre chose que des politiques «sectorielles territorialisées» pour fins de mise en œuvre des activités et des projets.

* * *

L'expérience de développement régional au cours des quarante dernières années peut être reliée à deux périodes majeures: les années 1960-1975 caractérisées par une approche globale influencée par une macro perspective et les années 1976-2000 au cours desquelles l'approche fragmentée par projet a joué un rôle dominant

dans le cadre d'une micro perspective. Toutefois, depuis quelques années, nous observons un souci plus affirmé d'une approche intégrée en vue d'assurer plus de cohérence et une plus grande compatibilité entre les projets et les activités.

En bout de ligne, nous dégageons l'impérieuse nécessité de la prise en compte d'un niveau intermédiaire de coordination afin d'harmoniser le plus possible et dans les meilleures conditions les interventions de l'ensemble des acteurs de développement et non seulement de quelques-uns triés sur le volet. D'aucuns font référence à une méso perspective qui considère les organisations et les organismes impliqués comme des systèmes ouverts en relation constante avec leur environnement et avec un ensemble de partenaires. Ce faisant, une passerelle serait jetée entre les macro et micro perspectives et il serait possible de penser à une approche interorganisationnelle et intersectorielle. Une telle approche impliquerait le développement et la mise en place d'une réelle stratégie et programmation territoriales de développement qui sont autre chose qu'une simple juxtaposition d'interventions sectorielles et organisationnelles.

Les activités reliées aux opérations de planification du développement régional mettent en évidence la difficulté de réaliser un équilibre et un dosage satisfaisant entre l'approche par projet et l'approche globale. La première a tendance à privilégier une perspective organisationnelle et isolée, alors que la seconde se préoccupe surtout de l'intégration des projets et des activités selon une perspective interorganisationnelle et intersectorielle. En pratique, nous avons été confrontés à un mouvement de balancier qui nous a fait passer d'une approche à l'autre. À certaines périodes, une micro perspective a été priorisée; à d'autres, ce fut une perspective macro. L'approche par programme nous donne un outil qui établit un lien entre les deux approches qui ont joué un rôle dominant dans le passé. Celle-ci constitue une contribution intéressante à la recherche d'un équilibre et d'un dosage satisfaisant entre des préoccupations intéressantes, mais limitées quand nous les considérons d'une manière isolée.

Nous parlons beaucoup aujourd'hui de la gestion de l'horizontalité. Son application passe par des travaux de planification et d'élaboration de stratégies et de projets, entre autres, qui se situent dans une démarche qui tient compte de l'idée de «programmation territoriale» afin de conserver une vision intégrée et non fragmentée du développement socio-économique, et d'améliorer les chances d'application de la gestion stratégique du développement territorial.

Réforme municipale et développement régional au Québec: enjeux d'une interterritorialité intégrant des objectifs à long terme¹

Danielle Lafontaine
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

La diffusion un peu partout dans le monde depuis le milieu des années 1970 des thèses néolibérales du *tout au marché* ou du salut par l'intégration au marché international des biens et services n'est pas étrangère à la forte valorisation actuelle du grand et même du très grand ensemble urbain auquel on pourra attribuer directement² un immense pouvoir de création de richesse et surtout d'innovation, un terme sur toutes les lèvres...

On assiste aussi dans plusieurs pays du centre comme de la périphérie à des remises en cause des politiques publiques de répartition territoriale de la croissance et de développement et d'aménagement régional mises de l'avant durant quelques décennies à peine, lesquelles dans plusieurs régions du monde ont pourtant eu des effets structurants significatifs. Celles-ci, sans être toujours purement et simplement abandonnées, pourront se voir plus subtilement réorientées et amputées des visées *volontaristes* (Berdoulay et Soubeyrand, 1994) de lutte contre les disparités et d'une répartition territoriale plus équilibrée de la croissance qui les ont caractérisées durant un court laps de temps³. Mais, sur un plan plus fondamental encore, ce sont aussi nos représentations de la «société» et de ses rapports aux espaces et aux territoires qui se cherchent des assises institutionnelles plus solides. Dans cette mouvance et au milieu des incertitudes du temps présent, il y a des territoires que l'on délaisse, ou au contraire, vers lesquels on se dirige en quête d'une vie meilleure. Des territoires qui sont aussi évalués plus ou moins *attractifs* par comparaison à d'autres. S'il y a ces territoires - villes, régions, pays - dont l'image demeure ou devient positive, il y a aussi tous ces lieux dont l'image reste négative ou se dégrade. Leur image, et bien souvent, leur situation objective.

Si elle reste un phénomène encore difficile à expliquer, la croissance un peu partout dans le monde, au Nord comme au Sud, des agglomérations de grande taille comptant plus d'un million d'habitants, n'en marque pas moins profondément le paysage de notre époque. On en dénombre déjà plus de 300 à travers le monde (Scott et al., 1999) une vingtaine comptant plus de dix millions d'habitants. Cet essor démographique des grandes agglomérations s'accompagne de divers phénomènes associés à la localisation dans des très grandes villes dites métropolitaines (du grec *mêtêr*, mère et *polis*, ville) d'acteurs ou d'activités telles les banques et les organisations financières, dont les Bourses, les sièges sociaux, les médias à couverture nationale ou mondiale, les activités de direction et de conception en général (Veltz, 1992). La *métropolisation* désignerait (Claval et Sanguin, 1997) un ensemble de

processus sous-jacents à ce mouvement de concentration de ressources vers certaines grandes villes et vers le grand ensemble urbain en général. Mais ce mouvement voit aussi les autorités des très grandes métropoles s'engager dans des rapports particuliers avec celles des États centraux, nouer des rapports de plus en plus directs avec les autorités nationales ou locales d'autres pays. Aux yeux de certains analystes, de puissantes *cités-États*⁴ en formation sont peut-être appelées à remplacer l'État-nation constitué au cours des quatre derniers siècles⁵. Mais avec quelles conséquences sur la préservation du *bien commun* ou la poursuite et l'élargissement de l'expérience démocratique⁶?

La valorisation du très grand ensemble urbain comme pivot de recherche de prospérité sera d'autant plus grande qu'en dépit des références qui se multiplient au *développement durable*, comme valeur, les représentations dominantes des *ressources naturelles* tendent à suggérer que celles-ci sont sans avenir du point de vue de leur capacité à assurer aujourd'hui et demain tant la prospérité que cette autosuffisance (alimentaire, énergétique) *nationale* mise de l'avant par plusieurs États, mais à laquelle beaucoup ont renoncé.

Au Québec, ces questions sur le grand ensemble urbain ou la métropolisation trouvent aujourd'hui en particulier leur écho sur une scène politico-médiatique où les «événements» relatifs au «domaine municipal» (ou aux politiques dites de *renforcement* ou de regroupement municipal) et ceux concernant le développement régional (la régionalisation, la décentralisation) sont tour à tour discutés. Je dis tour à tour discutés pour souligner d'emblée un phénomène dont le présent article tente en particulier de rendre compte, soit celui du manque d'intégration des politiques urbaines et régionales au Québec; un manque d'intégration des politiques, et sans aucun doute aussi des réseaux territoriaux d'acteurs. Ce phénomène n'est pas récent et tire son origine des modes *passés* d'occupation et de mise en valeur du territoire québécois.

Ainsi, pour discuter des impacts possibles d'un nouveau cadre organisationnel politico-territoriale émergeant au Québec, ce texte se divise en trois parties. La première, par une rapide rétrospective des politiques régionales et municipales qui ont façonné depuis une quarantaine d'années l'organisation politico-territoriale québécoise, cherche à montrer que malgré le manque d'intégration des politiques urbaines et régionales, un cadre politico-territorial a néanmoins été progressivement défini (comme c'est le cas ailleurs, voir Béchar, 1998). Que ce cadre ait été largement voulu *d'en haut* par quelques hauts responsables publics seulement, ou n'ait jamais constitué qu'un assemblage peu intégré d'institutions, soit. Mais il n'en a pas moins eu des effets territoriaux et sociaux significatifs et le fait demeure qu'une révision en profondeur de ce cadre est aujourd'hui à l'ordre du jour.

Dans la deuxième partie, plus encore, nous montrerons que même si ce cadre politico-territorial est demeuré depuis les années 1960 essentiellement articulé autour d'un ensemble de grandes régions administratives, incluant Montréal, d'autres visions et visées, très différentes, sont actuellement mises de l'avant. Sur ce plan, un des scénarios avancé met l'accent sur un petit nombre d'agglomérations chacune intégrant des municipalités pour former de nouvelles villes-régions. S'y profile une nouvelle

représentation à deux paliers (ou *échelons, niveaux*) du territoire québécois: celui de l'agglomération régionale (ville-région) et celui du municipal. Il s'agit d'une vision à deux échelons plutôt que celle reconnaissant trois paliers (régions, MRC, municipalités). Outre ce changement important, c'est peut-être d'un recadrage fondamental de l'action publique dont il est question. *Mais lequel?*

Enfin, comme nous l'indiquerons dans la troisième et dernière partie de cet article, les actuelles régions dites périphériques deviendraient l'objet de politiques régionales bien distinctes de celles conçues pour les territoires d'agglomérations. À celles-ci, campées *rurales*, reviendraient la charge de stimuler une croissance reposant sur l'obtention de *redevances* sur les ressources naturelles, ceci par chacune des MRC de ces territoires. Aux autres, campées *urbaines*, reviendraient le défi d'un développement auto-stimulé par la redistribution de recettes fiscales d'agglomération. Au-delà des deux supposés «mondes»⁷ que l'on chercherait ainsi à doter de plans d'action séparés, bien distincts, il y a un risque réel de repli généralisé des groupes sociaux sur ce que ces groupes sont progressivement conduits à considérer comme *leur* territoire (à «eux») et *leurs* ressources propres.

Pour conclure, nous essaierons de dégager des pistes de réflexion sur la nécessité de renouveler l'organisation politico-territoriale du Québec. Nous essaierons de cerner les enjeux actuels, en termes démocratiques, de la reformulation de son cadre proposée par les autorités publiques. Nous ferons aussi ressortir l'importance d'intégrer plus directement la dimension temporelle (plus particulièrement, le long terme) dans nos réflexions sur l'espace et les territoires. Nous souhaitons surtout éclairer des conséquences possibles de la mise en oeuvre de certaines voies d'action qui peuvent à première vue sembler souhaitables, mais dont les effets politico-territoriaux et sociaux, doivent être envisagés et discutés.

1. Politiques du régional et du municipal au Québec: brève rétrospective pour une révision annoncée du cadre politico-territorial

Au Québec, les questions municipales et régionales alimentent l'actualité médiatique et scientifique sous le mode d'une interrogation devenue quasi permanente sur les «meilleurs» dispositifs de gestion et de *regroupement*, qu'il conviendrait d'adopter. Mais si on se questionne de plus en plus sur les institutions, les «instances» ou les «paliers» et sur les échelles territoriales les plus adéquates à l'exercice de responsabilités diverses, l'idée que celles-ci sont trop nombreuses et devraient être réduites voire que c'est l'ensemble du cadre politico-territorial qui devrait être revu et remanié, a été récemment proposée. Ainsi en 1997, dans **La politique de soutien au développement local et régional**, on pouvait lire: «*Mais le gouvernement est d'avis qu'une réflexion en profondeur s'impose dans la perspective d'une révision possible de l'organisation territoriale à moyen terme*» (p. 42). Au coeur de ces discussions sur le cadre politico-territorial québécois, se trouvent interrogés autant l'avenir de ce que

la **Politique de soutien** de 1997 appelle «*le palier régional formé des régions administratives*», que celui des conseils régionaux de développement (CRD).

Afin de mieux saisir les changements dont il faut discuter et débattre, une brève rétrospective s'impose qui, à travers le rappel des grandes politiques de développement régional et local mises de l'avant au Québec depuis les années 1960, mettra en évidence des efforts successifs de découpages et de pratiques d'aménagement du territoire. Si à travers ces efforts un cadre à trois paliers (ou niveau) a peu à peu pris forme, ils ont aussi été marqués par un effacement progressif d'objectifs de luttes contre les disparités. Quant au cadre politico-territorial lui-même, sa révision en profondeur est comme on l'a vu à l'ordre du jour.

C'est en 1966, dans la foulée de ce qu'on a appelé la Révolution tranquille que l'on procédait au tout premier découpage politique d'ensemble du Québec habité en dix (10) «régions» administratives très étendues constituées autour de «métropoles régionales» devant agir comme «pôles d'attraction». À travers ce découpage à peu près conservé depuis, Montréal et Québec sont considérées comme des «régions», de même que d'autres unités qu'on appelle par exemple le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie-Bois-Francs, l'Estrie ou l'Outaouais. En ce qui concerne la politique régionale elle-même, celle-ci cible alors les régions dites «en difficultés», à commencer par ce qu'on appelle l'Est du Québec, un vaste territoire comprenant la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent (considérées à partir de 1983, comme deux régions distinctes). Si ce sont ces régions et l'urgence des problèmes qui s'y manifestent qui sous-tendent les premières initiatives de développement régional explicites, des opérations (centralisées) de planification et de réalisation de portraits descriptifs sont dès la fin des années 1960 étendues à toutes les autres régions du Québec. Des institutions diverses (d'éducation, de santé, de planification) y sont par ailleurs mises en place, permettant à des acteurs d'y trouver de l'emploi et tout un ensemble de nouveaux moyens d'action. Ces politiques publiques, comme celles qui leur succéderont, auront donc eu des effets territoriaux et sociaux très importants.

À partir du début des années 1980, des changements significatifs d'orientation surviennent. Certes, en 1983, dans le document (au titre évocateur) **Le choix des régions**, le gouvernement du Québec confirmait l'existence du palier régional et des régions administratives, augmentées à quatorze (14), et considérées désormais comme «régions de concertation». Mais il devait aussi tenir compte d'un nouvel «*intervenant dans le développement régional*», les MRC (*municipalités régionales de comté*) créées de toute pièce en 1979. Avec la création des MRC (près d'une centaine dans tout le Québec), le cadre politico-territorial québécois allait dorénavant compter trois niveaux: le régional, le municipal et l'intermunicipal (les MRC sont peu à peu considérées comme palier local). D'emblée les rapports du régional et du local s'annoncent difficiles⁸. Ceci d'autant plus que le cadre politico-territorial, qui peu à peu prend forme, n'est pas comme tel beaucoup discuté ou débattu. Sur papier, on peut certes lire que les «*territoires inclus*» des grandes régions engloberont désormais un nombre variable de MRC et, dans les cas de Montréal, Québec et l'Outaouais, des communautés urbaines. Mais ce regroupement postulé réfère à un cadre qui n'a pas

d'assises institutionnelles bien établies et reconnues. Au cours de cette période, c'est désormais la Beauce (plutôt que l'Est du Québec ou la Gaspésie) qui est érigée en lieu exemplaire des politiques régionales et en particulier de ce dynamisme d'acteurs (entrepreneurship) à fortes composantes économique et identitaire qu'on entend à l'avenir surtout appuyer et autour duquel on recentre l'action publique. Ainsi donc on conserve et même on complexifie un cadre, mais simultanément on modifie de manière importante l'orientation même des politiques.

À la fin des années 1980, une autre réorientation extrêmement importante était effectuée. Intitulé **À l'heure de l'entreprise régionale, le Plan d'action en matière de développement régional** (1988), sans mettre encore directement en cause l'existence des régions administratives et donc du cadre politico-territorial à trois paliers, on proposait une catégorisation nouvelle. Seraient dorénavant distingués trois grands «blocs régionaux» formés des régions dites métropolitaines (*«fortement urbanisées... foyers de création et de diffusion culturelle et sociale... porte ouverte du Québec sur l'extérieur»*), centrales (*«fournissant près du quart de la production manufacturière»*) ou périphériques (*«se consacrant surtout à l'extraction et à la première transformation des ressources»*). Il y a ici une évocation bien précise de traits et sans doute d'activités attendues et à encourager dans chacune des régions, ceci désormais en fonction des catégories auxquelles elles sont censées appartenir. Les régions dites métropolitaines sont clairement posées comme des foyers de création à mission carrément internationale, tandis que les régions dites périphériques sont campées dans une première transformation des ressources. On pourrait montrer qu'à partir de cette période, les investissements publics (au sens large, provinciaux et fédéraux) en régions dites périphériques ou centrales allaient diminuer de manière importante. Du reste, à travers la politique de 1988 le besoin de «moduler» l'action gouvernementale est aussi énoncé, de même que des impératifs explicites de réduction des dépenses publiques. Le **Plan d'action** propose aussi une «orientation générale» se voulant centrée sur *«l'entrepreneurship et la création d'emploi dans les régions»*. Une approche que l'on prend soin de distinguer de *«l'approche traditionnelle⁹ qui mettait essentiellement l'accent sur la mise en place d'équipements et d'infrastructures»* (p. III).

L'histoire de toute la première moitié des années 1990, de la Commission Bélanger-Campeau (*Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*) aux *Commissions régionales sur l'avenir du Québec* et au référendum de 1995 sur la souveraineté reste sans doute encore à analyser en profondeur. Je me contenterai ici d'évoquer quelques moments de cette période durant laquelle un mouvement régionaliste s'est puissamment manifesté, tout en s'inscrivant comme une sorte de révélateur d'un ensemble d'incertitudes et d'incohérences en matière d'affaires régionales, municipales et rurales au Québec.

C'est en 1990, lors des audiences publiques tenues dans plusieurs régions du Québec dans le cadre des travaux de la Commission Bélanger-Campeau, que les intervenants régionaux débattent des questions à la fois d'ordre constitutionnel et de développement régional ou local. On réclame alors des «pouvoirs régionaux» accrus,

voire l'instauration de «gouvernements régionaux» élus au suffrage universel et ceci, «quelque soit le statut politique futur du Québec». Ces revendications ont rendu encore plus manifeste l'absence de cohérence d'ensemble des initiatives ayant ponctué la régionalisation. Une régionalisation ayant vu naître une succession de paliers et d'entités au statut demeuré incertain et imprécis. Le cadre peu à peu dessiné ne repose pas alors sur un socle d'institutions tant soit peu reconnues de tous et articulées les unes avec les autres.

Le document gouvernemental de 1992, **Développer les régions du Québec**, reste d'ailleurs fortement marqué par ce contexte de prise de conscience de cet état enchevêtré et désarticulé. Inscrit explicitement dans la «poursuite de la mise en œuvre» du **Plan d'action** (de 1987), le document, très bref, ne remet en cause ni le découpage (à trois paliers), ni la catégorisation (à trois catégories de régions) retenus à travers le **Plan**. Par contre, disant «souhaiter répondre, dans les limites du raisonnable, au désir et à la nécessité d'une prise en main accrue des principaux enjeux du développement des régions par les leaders régionaux», la politique conforte l'existence des conseils régionaux (de développement et de concertation) institués à partir des années 1970 et leur attribue la gestion d'un nouveau Fonds régional de développement (FRD) comportant une enveloppe moyenne annuelle de 3,0 M\$. En réponse aux revendications régionalistes, on met l'accent sur le fait que les régions seraient désormais dotées d'une véritable «instance représentative» que le document présente comme «un organe qui aura une vocation de coordination et de programmation du développement régional», celle-ci devant être assumée en partenariat avec le gouvernement auquel elle est chargée de «donner des avis». On mentionne notamment à ce titre, la définition «d'une stratégie de développement en identifiant les enjeux, les forces, les faiblesses, les priorités régionales et les axes de développement de chaque région» (p. 8), tâche accomplie entre 1992 et 1998 dans toutes les régions et ayant débouchée sur la signature de seize grandes ententes-cadres contractuelles¹⁰.

On prendra note du fait que bien que les acteurs soient invités à se doter d'orientations de développement sur un horizon temporel très court, cinq ans, on leur donne tout de même l'occasion de discuter et de débattre d'enjeux de développement et d'aménagement concernant de nombreux pans d'activités. De plus, si la procédure (réflexive, délibérative, territorialisée à l'échelle de la grande région) reste valable, on notera aussi qu'en dépit des références à l'instance représentative, le dispositif ne prévoit pas l'élection au suffrage universel direct d'élus dont pourrait dépendre la mise en oeuvre des stratégies développement, leur suivi et leur évaluation. Ces conseils allaient être plutôt composés «de représentants des élus municipaux (...) d'agents de développement (...) des organismes dispensateurs de services...» et des députés de l'Assemblée nationale de la région. Un président élu, (spécifions encore ici élu non pas au suffrage universel, mais par et parmi les membres eux-mêmes) et un directeur administratif agissent comme porte-parole de l'organisme et donc de la région auprès du gouvernement. Un pouvoir régional d'autant plus incertain que dans chaque région, un nouveau délégué régional nommé cette fois directement par le gouvernement se voit confier la présidence d'une autre structure parallèle à celle du conseil, soit la

Conférence administrative régionale (CAR) réunissant les directeurs régionaux de directions régionales de ministères.

En 1994, le Parti québécois était porté au pouvoir. Il s'est engagé dans son programme à mettre en oeuvre «*une politique d'occupation du territoire et de développement régional*» où était notamment prévu de «*regrouper les MRC et les communautés urbaines en régions*», l'intégration des MRC à des régions précises étant en effet demeurée vague. Il s'était aussi engagé à déléguer «*graduellement à un conseil régional les pouvoirs financiers, administratifs et décisionnels nécessaires à l'élaboration et à la réalisation de plans de développement appropriés à la spécificité de chaque région*» (**Programme** de 1991, p. 88). Dans le même sens, en 1995, en contexte pré-référendaire, après que la décentralisation soit apparue comme l'un des thèmes de discussions les plus fréquemment abordés par les participants aux Commissions régionales sur l'Avenir du Québec, un fascicule intitulé **Décentralisation, un choix de société** allait servir de base à des forums régionaux. Dans ce contexte politique très fébrile, un pacte de décentralisation allait même être mis de l'avant, tout en étant présenté comme conditionnel à la transformation du Québec en un État souverain. Tout ceci mériterait d'être discuté de manière bien plus approfondie (en terme de groupes sociaux et de rapports sociaux). Rappelons tout de même que c'est en régions non métropolitaines que les appuis au projet souverainiste furent les plus importants.

En 1997, en contexte post-référendaire cette fois, l'option souverainiste (avec offre de partenariat) ayant été défaite de peu, la **Politique de soutien au développement local et régional** proposée par le ministre Chevrette ne fait aucunement référence à la décentralisation. Trois «*paliers territoriaux*» y sont explicitement identifiés. Non pas les niveaux régional, local (MRC) et celui de la municipalité, mais ceux du local (de programmation, de gestion et d'exécution des services de première ligne et intégrant en fait, le municipal et le niveau de la MRC), du régional (de concertation, de services de deuxième ligne) et du national (québécois, de régulation et des grandes orientations). Ces trois paliers doivent servir de pivots à l'organisation du «*champ prioritaire d'intervention*» désormais exclusif de «*l'économie et l'emploi*».

On y évoque surtout de façon explicite le besoin d'une révision en profondeur de toute l'organisation territoriale. La grande région et le conseil régional de développement (CRD) sont tout particulièrement visés. Certes dans sa présentation, le ministre (Guy Chevrette) écrit «*J'aimerais insister plus particulièrement sur l'importance que j'attache au rôle des conseils régionaux de développement (CRD) comme interlocuteurs privilégiés du gouvernement en région... leur mandat sera renforcé*». Mais une révision de l'organisation territoriale du Québec, révision du reste considérée comme l'un des trois mandats prioritaires de l'activité gouvernementale à venir, suggère implicitement que les trois paliers territoriaux pourraient être modifiés, en particulier le palier régional, celui de la grande région. On peut lire par exemple: «*Depuis la création des régions administratives, le rôle de l'administration gouvernementale a considérablement changé, évoluant d'une situation où l'État était*

entrepreneur à une situation où il exerce davantage un rôle de soutien aux intervenants locaux et régionaux...» (p. 43).

L'aménagement volontariste du territoire et l'optique de lutte contre les disparités ont depuis longtemps il est vrai cédé le pas aux appels à l'intégration des acteurs au marché à partir de leurs propres bases. Certes, plus récemment encore (Québec, 1998), on pouvait aller jusqu'à inviter un ensemble de groupes sociaux à la formulation de stratégies pouvant intégrer des facteurs communautaires/sociaux, identitaires/humains, culturels ou technologiques, ou même prenant appui sur un tissu social. Mais bien que mentionnés, ces éléments sont inscrits dans une recherche effrénée d'un positionnement gagnant (du type «*se positionner dans le peloton de tête...*») sur les marchés, traités en facteurs économiques, ou comme des facteurs non économiques qu'un modèle économique du monde doit désormais intégrer. Une direction incontestablement imprégnée de valeurs et faisant bon marché de considérations sur les immenses disparités qui se creusent entre les groupes, ceci à plusieurs échelles. Des groupes dont les besoins vitaux de base ne sont pas satisfaits, tandis que les modes de vie et de consommation des populations des pays centraux sont largement à l'origine de problèmes environnementaux importants (Lafontaine, 1998b).

Par ailleurs, dans la **Politique de soutien au développement local et régional** de 1997, le soutien annoncé aux intervenants locaux et régionaux n'est pas inconditionnel (hantise du fameux mur à mur...), ou dirigé vers des zones les plus en difficultés, mais se veut fonction de la spécificité des communautés locales et régionales. Des communautés que l'on entend désormais catégoriser selon leur place dans une hiérarchie urbaine largement fondée sur la taille de la population, une hiérarchie (ou armature) sur laquelle on envisage aussi désormais clairement de fonder un cadre politico-territorial nouveau.

2. Un recadrage politico-territorial fondamental autour d'agglomérations urbaines?

Dans la **Politique de soutien au développement local et régional** de 1997 évoquée plus haut, certaines balises et principes d'une éventuelle révision étaient énoncés, dont ceux de «*redéfinir la réorganisation des territoires selon une approche fonctionnelle* [en gras dans le document], *c'est-à-dire selon les fonctions assumées aux différents paliers...*» en ayant en vue la «*délimitation des territoires optimaux*» et la «*masse critique de la population*» (p. 44).

Plus récemment, à travers le dépôt et la publication (en avril 1999), du rapport de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, **Pacte 2000**, dit parfois **Rapport Bédard** (du nom de son président Denis Bédard), non seulement un nouvel appel explicite à la révision du cadre politico-territorial était-il entendu, mais plus encore les voies de cette réforme étaient esquissées, ceci assez précisément.

Bien que son mandat (confié par le décret 574-98 en date du 29 avril 1998) n'ait porté que sur «*l'ensemble du secteur local...*», (p. 1), le rapport n'en recommandait pas moins que le gouvernement «*réalise une réforme globale et véritable*» du secteur public local impliquant à la fois le «*palier local et le palier supralocal*» (recommandation 45, p. 76), de manière à favoriser «*l'émergence d'une dynamique d'agglomération*» nécessitant un «*réaménagement en profondeur du cadre institutionnel*». Or, à travers une sorte de «révolution» annoncée dont les auteurs ont pleinement conscience, c'est bel et bien toute l'organisation politico-territoriale québécoise dont on envisageait la transformation. Révolution (du lat. *revolutio*, mouvement circulaire de retour au point de départ...) d'autant plus que les aires nouvelles envisagées rappelleront l'existence des très anciens gouvernements de Montréal, Québec et Trois-Rivières institués il y a de cela plusieurs siècles. Révolution, cette fois à une échelle temporelle bien plus courte, parce qu'on y retrouve plusieurs grandes orientations qu'en 1970 les auteurs du rapport HMR mettaient de l'avant dans leur conclusion: «*favoriser l'expansion de Montréal... y stimuler les activités de développement... renforcer la position concurrentielle de Montréal... obtenir un certain nombre de villes de 100 000 habitants et plus... Poursuivre en régions une politique de croissance (distincte d'une politique de développement)...*».

Retour à la case départ? Une évolution ou une régression? En tout cas, plusieurs recommandations du rapport, si elles étaient mises en œuvre (voir la note 1), sont de nature à opérer une restructuration majeure du territoire québécois.

Constituée par petites touches réparties à travers les quelques cent cinquante pages du rapport abrégé¹¹ de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, alors que différentes options sont discutées, une figure pourtant peu à peu apparaît. Et cette figure n'est pas celle d'un espace quadrillé ou divisé en multiples parties (ou régions bordées à l'ouest par l'Ontario et à l'est par l'Atlantique). Songeons plutôt à l'espace occupé par six masses concentriques inégales et non continues, six villes-régions déployées chacune concentriquement autour d'une ville centrale que bordent des zones péri-urbaines moins peuplées et des campagnes qui le sont moins encore. Ces six villes-régions de taille variable occupent principalement la portion sud-ouest du Québec et ont pour noms: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke et Chicoutimi. Celles que dans le rapport Bédard on appelle aussi des «*régions métropolitaines de recensement*» (RMR, d'après la terminologie du recensement canadien) auraient à leur tête des responsables municipaux qui après s'être engagés (maires, conseillers formant des comités de transition) dans une opération initiale dite de «rééquilibrage» fiscal, se seraient dans une deuxième étape vus directement confier des missions autrement plus décisives de «réforme globale» des institutions politico-territoriales.

On suggère que ces nouvelles institutions seraient en mesure de limiter les conflits - et la dispersion des énergies - entre les instances, de faire converger les volontés et les moyens mais surtout de stimuler l'innovation en direction des marchés. Parmi ces gouvernements, celui de Montréal serait de loin le plus important, étant appelé à intégrer des portions de territoires de plusieurs régions administratives

actuelles - et leurs MRC -, dont celles de l'Île de Montréal (territoire de la CUM, la Montérégie, Laval, Lanaudière et les Laurentides). S'y concentreraient la grande majorité des activités économiques, financières, technologiques et culturelles du Québec. Le gouvernement de Québec viendrait en second lieu, intégrant les territoires de plusieurs régions administratives actuelles (Québec, Chaudière-Appalaches), puis celui de Sherbrooke intégrant le territoire de l'Estrie, Chicoutimi-Jonquière le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières celui de La Mauricie-Bois-Francs, sans oublier l'Outaouais.

Sans que ceci ne ressorte clairement, les actuelles régions et MRC seraient directement affectées par la formation du nouveau palier supramunicipal alors que toute l'organisation territoriale du Québec serait vraisemblablement restructurée autour de deux paliers (supramunicipal et municipal). Deux et non trois comme c'est actuellement le cas alors que l'on compte des institutions municipales, intermunicipales (MRC) et régionales. On pourra bien sûr appeler ces nouvelles unités supramunicipales des régions, ou des régions d'agglomération, des cités-région ou autre chose. C'est moins au nom comme tel ici qu'il faut s'attacher qu'à la modification fondamentale du cadre politico-territorial d'ensemble qui se dessine.

Or, si cette révision a été, comme nous l'avons vu plus haut, annoncée à travers les politiques du régional, c'est à travers la réforme du municipal qu'on est sur le point d'en enclencher la mise en œuvre (voir la note 1).

Même si les auteurs de **Pacte 2000** (Rapport Bédard) ont quant à eux fort bien saisi l'ampleur du recadrage envisagé et ce pour l'ensemble du Québec, on peut craindre qu'à travers l'accent mis sur la réforme dite municipale (ou même strictement fiscale), les enjeux cruciaux de ce recadrage politico-territorial ne soient perdus de vue.

3. Métropolisation et régionalisation au Québec: risques de fragmentation, devenir des régions fragiles

Les six aires entrevues à travers le rapport de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales ne comprenaient pas les territoires de plusieurs régions administratives que la typologie gouvernementale (de 1987) considérait et classait dans les régions dites «périphériques» (y intégrant toutefois alors le Saguenay-Lac-Saint-Jean): il s'agit du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Nord du Québec et enfin l'Abitibi-Témiscamingue, des régions où l'on ne retrouve pas d'agglomération de taille importante, à l'exception de celle de Rimouski située dans le Bas-Saint-Laurent.

C'est la différenciation entre les six aires métropolitaines et ces territoires situés surtout à l'est du Québec, de part et d'autre du Saint-Laurent, et au nord-ouest que le découpage évoqué ne manque pas de faire ressortir... une différenciation que la référence pas si lointaine au «Québec des régions»¹² ne marquait pas. On peut ici entrevoir une situation où ces régions continueraient d'en porter le nom, ou même d'englober les territoires d'un nombre variable de MRC. Mais si, par ailleurs, six aires

d'agglomérations étaient constituées et inscrites au centre d'un nouveau cadre politico-institutionnel, cette absence apparente de changement n'en constituerait pas moins une transformation décisive de leur situation dans l'ensemble québécois.

Point central: ces questions doivent être traitées et discutées de manière bien plus approfondie qu'elles ne le sont en ce moment à travers ces politiques éparées et surtout désarticulées (voire impatientes...) de la ville, du régional ou du rural qui sont proposées et font redouter, sous l'impact de la métropolisation retenue comme option de fond, une fragmentation politico-insitutionnelle accrue de l'espace québécois. Une fragmentation que l'expérience québécoise de régionalisation était venue combattre et réduire.

On doit toutefois admettre que les ressources investies dans les régions dites périphériques n'ont pas suffi à y résoudre le problème du manque d'entreprises et d'emplois diagnostiqué il y a quelques décennies déjà. Les résultats sur ces plans demeurent en particulier insatisfaisants en Gaspésie, bien que plus encourageants dans le Bas-Saint-Laurent et dans plusieurs autres régions.

Faut-il là parler surtout d'un échec et renoncer une fois pour toutes à développer ces territoires? Ou, considérant la durée très réduite de ces efforts de développement et d'aménagement, faut-il parler d'une demi-réussite? Ayant pu observer bon nombre de réalisations qui s'y manifestent, évaluer aussi la valeur des actifs territorialisés en cause et leur caractère souvent stratégiques par rapports à des défis environnementaux auxquels nous sommes déjà confrontés, je penche pour la demi-réussite. Mais il faut reconnaître que les acteurs des régions les plus fragiles (Lafontaine et Thivierge, 1999) auront dans l'avenir encore besoin du soutien public et d'un soutien, disons-le, très important. Or, celui-ci pourrait être d'autant plus difficile à obtenir que l'ensemble des acteurs seraient invités à oeuvrer au développement de leur propre agglomération dans un esprit cherchant à promouvoir l'identité territoriale appuyée sur une spécificité, des atouts, une image de marque ou des ressources considérées propres (territorialisation des revenus et des dépenses fonctions d'une fiscalité d'agglomération). Quant à la compétition entre les municipalités que l'on cherche à réduire, celle-ci risque plutôt de se transformer en compétition entre les nouveaux gouvernements métropolitains, notamment entre le futur gouvernement de Montréal et ceux de Québec, de l'Outaouais ou de Sherbrooke. Ayant à s'occuper de leurs propres milieux ruraux, (de plus en plus à même des revenus devant être redistribués en fonction du territoire d'origine de ces recettes) ces gouvernements pourraient devenir de moins en moins enclins à souscrire à l'assiette commune à partir de laquelle l'État central serait en mesure de financer certaines missions d'intérêt commun et soutenir l'occupation de territoires périphériques dont dépend pourtant encore objectivement (forêt, aluminium, hydro-électricité, secteur agro-alimentaire, tourisme) une grande partie de la prospérité du Québec.

Mais si ces risques de repli doivent être envisagés, un peu partout au Québec et ailleurs, à Montréal comme à Rimouski, on commence aussi à reconnaître que l'on se trouve confronté à des changements encore mal compris dessinant à la fois un chantier de possibilités nouvelles mais aussi des problèmes communs. Plusieurs de ces

problèmes sont déjà le lot d'unités urbaines de grande taille, des problèmes qui en font sur plusieurs plans elles aussi des régions fragiles: des difficultés d'intégration économique de larges segments de la population, une stratification intraurbaine (et interurbaine) qui s'accroît, des groupes de loyauté restreinte qui s'organisent, un bilan environnemental inquiétant. La situation continentale du Québec reste par ailleurs délicate, étant donnée sa situation linguistique particulière mais surtout le déplacement de l'activité commerciale depuis les métropoles américaines situées au nord-est - New York - vers celles situées au sud-ouest Los Angeles, Dallas-Houston-Atlanta (Tellier, 1998).

Mais à Québec ou à Hull comme à Rouyn ou à Gaspé, l'accès à certains services publics et toute la question du financement des infrastructures, en particulier de transport et de communication, occupent une place de plus en plus centrale dans les débats. Des infrastructures (routes, ponts, systèmes d'acheminement d'énergie et de produits, bâtiments publics divers) souvent construites à partir des années 1930, parfois vétustes et dont le maintien et le remplacement impliqueront des coûts importants. Des coûts assumés par qui? décidés par qui? des infrastructures servant à quoi, à qui?

Conclusion: pistes de réflexion pour le renouvellement de l'organisation politico-territoriale de l'espace québécois

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, on cherche des réponses à ces questions, qui parfois se posent de manière plus dramatique à certains endroits plus que d'autres. Un monde où depuis une quinzaine d'années l'expression de vives inquiétudes face aux conditions de la compétitivité économique sur la scène mondiale, l'appel à l'ajustement structurel, a résolument pris le pas sur celui en faveur d'un développement et d'un aménagement planifié et plus équilibré du territoire.

Il n'en demeure pas moins que plusieurs organismes internationaux (ONU, UNESCO, BIT, FAO en tête), mettent l'accent sur de grands défis partagés et incitent l'ensemble des acteurs - et la société civile internationale- à intégrer à leurs pratiques d'aménagement les enjeux d'un développement à long terme à la fois durable et à visage humain. Ces organismes incitent aussi à concevoir le développement en terme beaucoup plus large que la croissance et à repenser aussi l'économie pour qu'elle intègre de grands objectifs sociaux et politiques inscrits au coeur de l'expérience et de la culture démocratiques.

L'innovation (du lat. *novus*, nouveau) implique (selon l'économiste *in-orthodoxe* J. Schumpeter) à la fois une vision et une rupture de tendance, une rupture (dé-routinisation) non seulement vue et introduite mais saisie. Il serait sans doute innovateur qu'en dépit des remèdes néoconservateurs ou néolibéraux appliqués partout et axés sur le grand ensemble urbain considéré comme seul moteur de prospérité, la société civile québécoise fasse pression sur ses dirigeants afin qu'ils agissent autrement. En gros, qu'ils encouragent non seulement les débats démocratiques entourant l'adoption d'un cadre politico-territorial renouvelé, mais des politiques

intégrées et volontaristes de la ville, du régional et du rural incorporant des objectifs et des stratégies à long terme de développement et de croissance.

En fait, face aux défis environnementaux, sociaux et économiques du prochain siècle, la réponse ne réside pas dans la fermeture de la Gaspésie ou, faute d'interventions et d'efforts adéquats, celle d'autres régions disposant pourtant d'actifs et d'atouts importants. Ce n'est pas en laissant progressivement le territoire gaspésien retourner à la forêt, ni surtout en acceptant comme une fatalité de voir disparaître la culture et la communauté gaspésiennes que l'on fera reculer le spectre d'une gaspésianisation du Québec que l'on pourrait rapporter à la stagnation ou au déclin de la population, ou encore à l'augmentation d'une dépendance par rapport à des circuits de décisions proposées par des forces exogènes. La réponse à ces problèmes de déclin et de dépendance qui doivent être vigoureusement combattus passe plutôt par des choix collectifs clairs pour renouveler et intensifier des efforts de développement et d'aménagement durable (Passet, 1994) de ces territoires, favorisant la consolidation de leur tissu de peuplement et des services (Pépin, 2000), tout en assurant leur intégration plus ferme et positive au reste de l'espace habité. Un espace qui en plusieurs endroits peut être considéré fragile et dont on devrait proposer une vision d'ensemble véritablement polynodale intégrant des formes multiples d'occupations du territoire et d'articulation ville-campagne (Beauchard, 1994).

La valorisation plus ou moins explicite du chacun pour soi qui déjà laisse envisager une montée des antagonismes (Montréal/régions; régions/régions; villes/villes) et incite à mettre en veilleuse l'exigence d'un développement régional mieux assuré et réparti doit être tenue pour ce qu'elle est: un ensemble de représentations et non pas la réalité du monde d'aujourd'hui ni forcément celle de demain.

Envisageant diverses réformes de la vie publique de nature à consolider l'exercice démocratique (de formulation, de débats, de choix, de décisions), une innovation décisive et porteuse est entrevue. Elle pourrait consister à remettre au Québec l'accent sur la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, à opérer un recentrage sur l'expérience et la culture démocratiques et donc sur l'humain et le bien commun, plutôt que sur le marché et la marchandisation généralisée. À remettre aussi l'accent sur la lutte contre les disparités et à y inciter aussi très fermement non seulement le continent nord-américain ou les Amériques, mais l'Europe et la planète toute entière, démontrant ainsi une capacité spécifique et originale, endogène, à opérer une lecture et à s'attaquer aux problèmes du monde d'aujourd'hui et de demain.

* * *

Post-scriptum

(...) *car il n'y aura point de terme aux malheurs des Hommes tant que ne sera pas réalisé le régime politique qui dans nos propos est actuellement la matière d'un conte.*

Platon, (427-347 aj), **La République.**

La quête du régime politique dont la réalisation *mettrait un terme aux malheurs des Hommes*, ou à tout le moins permettrait de les alléger, se poursuit toujours.

Les études et les débats sur la gouvernance, en particulier, la prolongent laissant de mieux en mieux entrevoir la complexité des processus à partir desquels les humains parviennent tant bien que mal à assurer leur survie matérielle et un certain bien-être: des processus qui, s'ils sont tout à la fois économiques, politiques, culturels, engagent aussi des rapports spécifiques des humains à la nature et aux indépassables territoires d'action peu à peu refaçonnés, remodelés.

Quelle forme de régime politique faut-il privilégier à travers nos propos (politiques publiques, récits ou *contes*, scénario ou modèles) et surtout nos efforts de réalisation, de concrétisation? Quelle forme de régime et pour quels territoires d'action? Avec quels impacts sur ces territoires, mais surtout la question centrale de l'allègement des *malheurs des Hommes*? Quels modèles ou récits sont, par rapport à ce projet central d'allègement de la misère ou du malheur humain, par rapport à cette finalité là, les plus pertinents?

S'il y a des modèles ou des contes à privilégier, ne doit-on pas aussi chercher à se prémunir des effets de récits qui plutôt que de mettre un terme aux malheurs des Hommes risqueraient au contraire - et ce même sans véritablement le vouloir, sous forme de conséquences non anticipées - de les prolonger ou de les aggraver?

Évoquons un scénario nous projetant plusieurs décennies en avant:

Au Québec certaines des six villes-régions instituées en 2003 et plus tard appelées royaume ou encore bourg, se sont consolidées et ont vu leur taille augmenter, d'autres sont quasi disparues. Ultra convoitée et hautement médiatisée, la fonction de bourgmestre élu y donne lieu à des tractations d'acteurs innombrables. Les armoiries de la ville-région sont affichées partout, y compris sur tous les documents officiels attestant d'une naissance ou d'un décès de résident, sans compter ceux ponctuant la réception de «services» divers par les sujets-citoyens, dont ceux de santé et d'éducation reçus sur le territoire de résidence et financés quasi exclusivement à partir des impôts des personnes physiques et morales du territoire. Des personnes dont les allées et venues font l'objet d'un monitoring constant. Les rivalités entre les acteurs des différents bourgs pour attirer et retenir chez eux les entreprises lucratives, accroître les sources de revenus de leur bourg et offrir des services d'éducation et de santé de qualité à une tarification acceptable, se sont aussi exacerbées.

Quant aux zones situées au-delà des bourgs... on ne s'y aventure qu'à ses risques et péril. Non contrôlées par des bourgmestres, privées de services élémentaires que les bourgs disant avoir peine à soutenir leurs propres zones périphériques ont depuis longtemps refusé de financer, celles-ci sont le refuge de petits groupes dispersés vivant de maigres redevances sur les ressources naturelles qu'ils ont grand peine à obtenir, en situation d'autarcie de plus en plus marquée. Certains cherchent d'ailleurs à gagner les deux ou trois bourgs estimés prospères, mais les listes d'attentes sont longues et les installations non autorisées sévèrement réprimées.

Formulons rapidement un autre scénario.

En 20... deux des six villes-régions ont été confrontées à des problèmes aussi soudains que sévères, problèmes techniques pour l'un, naturels pour l'autre. Dans le premier cas, la mise hors jeu temporaire d'un système de distribution d'énergie a, contre toute attente, dégénéré en suite d'événements qui dans une sorte de spirale descendante ont abouti à la désorganisation complète du bourg, surtout lorsque l'eau potable a commencé à faire défaut. Dans l'autre, une partie de la ville-région a été détruite par le déchaînement des éléments et les acteurs des autres bourgs, consultés à cet effet, ont par référendum refusé de financer la reconstruction du bourg sinistré à même les recettes fiscales prélevées au sein de leur ville-région. L'ensemble de la population cherche à s'installer au sein des quatre bourgs jugés encore sécuritaires, certains mettant de l'avant le projet d'occuper ces zones périphériques depuis longtemps délaissées et retournées à la forêt. Mais de l'avis des experts, il serait aujourd'hui impensable de songer à réoccuper à nouveau des territoires trop longtemps négligés...

Des contes et rien de plus. Histoire d'envisager le cours d'évolutions qui demeurent hautement improbables. Hautement improbables, mais non entièrement impossibles. D'où l'importance d'intégrer plus fermement et de manière plus consciente le temps et la prise en compte des impacts de nos choix publics sur le devenir appréhendé et souhaité du monde. D'où également l'importance de ne pas soustraire ces choix concernant le régime, les finalités ou les dispositifs politiques, au débat public le plus large qui permettra au plus grand nombre, et à plusieurs, d'en mieux saisir les enjeux et le bien-fondé.

Les actuelles démarches de prospective territoriale axées sur la saisie par des groupes d'acteurs d'états des lieux, voire des rétrospectives, l'identification d'atouts mais aussi de contraintes, présentent un grand intérêt. On pensera ici spontanément sans doute aux opérations de planification stratégique conduites à travers toutes les régions administratives du Québec de 1992 à 1998. Toutefois, l'horizon temporel

considéré sera généralement plus étendu, l'avenir (2017, 2025 et au-delà) étant en quelque sorte constitué en repère commun autour duquel rassembler des volontés. On y met aussi l'accent sur une analyse collective de situations nourries par l'échange de points de vue et les débats autour d'évolutions globales et de leurs conséquences possibles et souhaitées. Tout le contraire de consensus qui seraient décrétés ou exigés au départ, ou qui seraient imposés sans échanges, de gré ou de force. Ces démarches qui font appel à l'intelligence collective d'acteurs mieux informés et ainsi mieux à même d'effectuer des choix constituent des voies de renouvellement des institutions démocratiques à explorer plus à fond. Il s'agit aussi de voies qui apparaissent convergentes avec des stratégies de développement économique et social mettant l'emphase sur les capacités réflexives et créatives des acteurs plutôt que leur assujettissement ou leur domination.

Bibliographie

- BEAUCHARD. (1994). «*La viellais*», chapitre 9 de son **Cités Atlantiques, l'invention de la viellais**. Paris, DATAR, Mondes en cours. Pages 129-145.
- BÉCHARD, Isabelle. (1998). «*Organisation territoriale des administrations publiques: comparaison internationale*». **Organisation**, hiver, p. 91-98.
- BERDOULAY, Vincent et Olivier SOUBEYRAN. (1994). «*Retour de la prospective et crise de la modernité*». **Espaces et sociétés**, 74-75, p. 3-10.
- BRUNEAU, Pierre. (1997). «*Problèmes et défis des petites villes du Québec à l'horizon 2000: acteurs, politiques et stratégies urbaines*» dans **Villes et politiques urbaines au Canada et aux États-Unis** de Jean-Michel Lacroix. Presses de la Corbin Nouvelle. Pages 229-247.
- BRUNEAU, Pierre. (2000). «*L'archipel urbain québécois. Un nouveau rapport société-espace*» dans **Le Québec en changement. Entre l'exclusion et l'espérance** de P. Bruneau, dir. Sainte-Foy, PUQ. Pages 29-59.
- CERAMAC. (1992). **Des régions paysannes aux espaces fragiles**, actes du Colloque international en hommage au professeur A. Fel, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand.
- CLAVAL, Paul et André-Louis SANGUIN. (1997). «*Métropoles et réalités politiques*» dans **Métropolisation et politique** de P. Claval et A.-L. Sanguin, dir. Paris, l'Harmattan. Pages 307-316.
- DUGAS, Clermont. (1994). «*Les disparités canadiennes*». **Norois**, 41, p. 367-384.
- DUMONT, Gérard-François. (1997). «*Métropolisation et régionalisation en France. Des processus divergents ou complémentaires?*», voir Claval et Sanguin. Pages 229-237.
- FONTAN, Jean-Marc. (1997). «*L'État-région, une nouvelle forme de régulation des territoires?*» dans **Action collective et décentralisation** de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx, dir. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 233-253.
- FREITAG, Michel. (1971). «*De la ville-société à la ville-milieu. L'unité du processus de constitution et de dissolution de l'objet urbain*». **Sociologies et sociétés**, III, 1, p. 25-57.
- FRIEDMANN, John et John MILLER. (1965). «*The Urban field*». **Journal of the American Institute of Planners**, novembre, p. 312-320.
- FRIEDMANN, John et G. WOLFF. (1982). «*World city formation: an agenda for research and action*». **International Journal of Urban and Regional Research**, 6, p. 309-344.
- GIGUÈRE, Rita. (1999). **Politiques culturelles et politiques de développement régional au Québec. La culture dans les planifications stratégiques des régions du Québec (1992-1998)**. Mémoire de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski, mai 1999. 292 p.
- HALL, P. (1966). **The World Cities**. Londres, Weidenfeld et Nicholson.
- HIGGINS, B., Fernand MARTIN et A. RAYNAULD. (1970). **Les orientations du développement économique**. Ottawa MEER.

- LAFONTAINE, Danielle. (1989). «*L'enracinement culturel à l'heure de la déterritorialisation des systèmes d'échange*» dans **Le local en mouvements** de C. Gagnon, Juan-Luis Klein et al. Chicoutimi, GRIR. Pages 37-70.
- LAFONTAINE, Danielle. (1998a). «*Acteurs territoriaux et dispositifs de gouvernance*» dans **Espaces en mutations** de S. Côté et M.-U. Proulx, dir. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 165-186.
- LAFONTAINE, Danielle, Mohammed EL-SABH^T et Serge DEMERS. (1998b). «*Coastal management and sustainable development: From Stockhom to Rimouski*», **Ocean & Coastal Management**, 39, p. 1-24.
- LAFONTAINE, Danielle et Nicole Thivierge, dir. (1999). **Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles de valorisation et d'innovation**. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. 253 p.
- MORIN, Richard et Robert PÉTRELLI. (1998). «*Concertation régionale et concertation régionale*» dans **Espaces en mutations** de S. Côté et M.-U. Proulx, dir. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 153-164.
- MAY, Nicole. (1993). «*L'aménagement du territoire et le système national urbain: de l'armature urbaine aux réseaux de villes*». **Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)**, 5, p. 823-832.
- MORIN, Richard, Claude PICHÉ et Anne LATENDRESSE. (1999). «*Développement local et développement régional: quel arrimage?*», voir Lafontaine et Thivierge, p. 241-253.
- PASSET, René. (1994). «*L'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable*». **Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)**, 4, p. 523-535.
- PÉPIN, Lucie. (2000). **Les services de proximité en milieu rural québécois**. Rimouski, GRIDEQ. 144 p.
- QUÉBEC (Gouvernement, ministre délégué aux Affaires régionales). (1992). **Développer les régions du Québec**. Québec, 47 p.
- QUÉBEC (Gouvernement, ministère du Conseil exécutif). (1995). **Décentralisation. Un choix de société**. 99 p.
- QUÉBEC (Gouvernement, Secrétariat au développement des régions). (1997). **Politique de soutien au développement local et régional**. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 51 p.
- QUÉBEC (Gouvernement, ministère des Régions). (1998). **Conjuguer L'économie et le social. Document d'information à l'intention des centres locaux de développement**. 57 p.
- QUÉBEC (Gouvernement). (1999). **Pacte 2000, Rapport abrégé de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales**. 125 p.
- QUÉBEC (Gouvernement). (1999). **Pacte 2000, Rapport de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales**. 425 p.
- QUÉBEC (Gouvernement, ministère des Régions). (1999). **Cadre de référence. Politique de la ruralité. Pour une occupation dynamique du territoire rural**. 46 p.
- SASSEN, S. (1991). **The Global City: New York, London, Tokyo**. Princeton University Press.
- SCHUMPETER, Joseph. (1942). **Capitalisme, socialisme et démocratie**. Paris, Payot, deuxième édition française, 1983.
- SCOTT, A. J. (1998). **Regions and the World Economy: The Coming Shape of Global Production, Competition, and Political Order**. Oxford University Press.
- SCOTT, A. J. et al. (1999). «*Introduction*». Conférence internationale sur les «*Global City-Regions*», School of Public and Social Research, UCLA, L.A. (<http://www.spsr.ucla.edu/globalcityregions/abstracts/abstracts.html>)
- TELLIER, Luc-Normand. (1998). «*Dynamique économique spatiale et effets de système: le cas du bas bassin du Saint-Laurent*» dans **Espaces en mutation** de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx, dir. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 3-20.
- VELTZ. (1992). «*Hiérarchie et réseaux dans l'organisation de la production et du territoires*» dans **Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique** de Georges Benko et Alain Lipietz. Paris, PUF. Pages 293-313.

Notes

¹ Au début de mars 2000, ce texte centré sur une possible révision majeure du cadre politico-territorial au Québec était pour l'essentiel déjà rédigé lorsque les médias nous ont appris (*Le Soleil*, 1^{er} mars 2000, «*La réforme municipale est relancée*») que le Conseil des ministres venait de donner son aval à la création de trois instances supramunicipales métropolitaines (à Montréal, à Québec et en Outaouais), la présentant comme une première étape d'un processus de réorganisation. Au sujet de celle-ci, la Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, avait indiqué: «... *le compte à rebours est commencé...*». Selon le journaliste François Cardinal, elle avait également soutenu: «... *nous entrons actuellement dans un siècle d'agglomérations...*» et affirmé: «*La richesse va se créer précisément par le renforcement des villes...*»(p. A 10). Peu de temps après, la Ministre rendait public un Livre Blanc (*La réorganisation municipale. Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens*). Très inspiré par le **Rapport Bédard** (1999), le Livre Blanc comportait un échéancier de réorganisation fixant à l'été et à l'automne 2000, la présentation et l'adoption de projets de Loi en vue de l'entrée en vigueur des plusieurs dispositions, notamment celles relatives aux nouvelles communautés métropolitaines, aux compétences des MRC et à l'abolition de la péréquation à certaines municipalités au 1^{er} janvier 2001. En juin (Loi 124) et en décembre 2000 (Loi 170), des lois ont été bel et bien adoptées qui jettent les bases d'une réorganisation politico-territoriale majeure dont plusieurs aspects demeurent toutefois encore à préciser et à mettre en oeuvre. Dans cette mouvance de réorganisation majeure toujours en cours dont le Rapport Bédard (de 1999) devait poser les assises fondamentales, il est estimé que le présent article conserve sa pertinence (voire sa charge préfiguratrice celui-ci ayant largement été rédigé avant l'enclenchement...), notamment en ce qui concerne la saisie d'impacts possibles sur la dynamique future du développement régional au Québec et les rapports ville-campagne. Soulignons que dans le Livre Blanc, toutes les MRC de la Gaspésie font partie des 44 MRC ne comportant pas d'agglomération de recensement sur leur territoire, ce qui est aussi le cas de cinq des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Trois agglomérations de cette région (Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane) font toutefois partie de la liste des 25 agglomérations (AR) constituant - avec les six (6) régions métropolitaines (RMR) -, l'armature du Québec urbain au coeur du nouveau cadre politico-territorial en voie de mise en oeuvre.

² Une partie des textes scientifiques et gouvernementaux fait toujours référence à la *ville* comme unité-sujet ou unité-motrice de laquelle originerait directement l'*innovation*; des villes que l'on souhaiterait placer sous une unité de commandement unique et la plus consensuelle possible espérant de la sorte atteindre la prospérité. Des questions théoriques et politiques d'une extrême importance sur l'*agencéité* et l'histoire du monde sont ici en cause qui concernent le statut de l'objet *ville* et son approche en terme d'*armature* urbaine (contestée par plusieurs, voir May 1993, Bruneau 1997, mais actuellement très prégnante). Sans pouvoir ici développer ces question autant qu'il serait nécessaire de le faire, je précise toutefois que suivant le point de vue ontologique et théorique qui soutient le présent texte, c'est essentiellement du facteur *humain* dont dépend l'*innovation*.

³ Dugas (1994, p. 383) écrit: «*La lutte contre les disparités territoriales a été de courte durée au Canada et s'est pratiquement terminée au début des années 1970*». Or selon moi au Québec, à travers une expérience en partie originale de *régionalisation* d'une trentaine d'années (1968-1999), la lutte aux disparités a perduré un peu plus longtemps et a eu des effets territoriaux et sociaux très importants. Durant une trentaine d'années, la *région* est demeurée un palier d'action publique bien réel mais (contrairement en France, par exemple), politiquement incertain. Toutefois, cette expérience de régionalisation initiée et poursuivie sur fond de lutte volontariste aux disparités est mise en cause par l'optique de renforcement des cités-régions (ou de *métropolisation*) actuellement mise en oeuvre au Québec comme dans certains autres pays (voir Velt, 1992 et Dumont, 1998) ou provinces (dont en Ontario). Cette régionalisation de *deuxième type* qui débute doit donc être distinguée de la régionalisation de *premier type* poursuivie au Québec et ailleurs au cours des quarante dernières années, une régionalisation de *premier type* dont les héritages nombreux marquent encore le visage politico-territorial du Québec. Mais pour combien de temps? Je ne traite pas ici de cette autre forme de régionalisation de *deuxième type* prenant la forme de zones

supranationales (régions supranationales ou continentales) autour d'*Accords de libre-échange*. Mais celles-ci sont loin de conforter les capacités des États nationaux à soutenir la lutte aux disparités.

⁴ Allen J. Scott (1998) parle de *global city-regions* en disant s'inspirer des travaux de J. Friedmann et G. Wolff (1982). En 1965 déjà, Friedmann se penchait en effet sur de nouvelles formes d'organisation politico-territoriale selon lui émergentes: les *metropolitan core regions* celles-ci étant définies comme des aires ville-campagne étendues formant des milieux de vie et de travail nouveaux. Ces nouvelles régions métropolitaines entrevues par Friedmann sont toutefois situées dans un cadre national bien défini (USA). L'optique sous laquelle Hall (1966) devait un peu plus tard s'intéresser aux *world cities* ou les recherches de Sassen (1991) sur la *global city* ont pour cadre l'échelle mondiale dans un contexte de transformation du rôle de l'État national. Au Québec, Fontan (1997) discute de l'État-région (d'échelles supranationale et infranationale) comme nouvelle forme possible de régulation des territoires. Mais une régulation par qui, pour qui, à quelles fins?

⁵ Des cités-États qu'on pourra rapprocher de la cité médiévale qui était tout à la fois le siège d'un pouvoir, un lieu de production et lieu de vie; un lieu où les acteurs assumaient aussi leur propre défense alors même que l'État-nation opérant à une échelle autrement plus vaste n'avait pas encore pris forme. Mais la situation d'alors (analysée avec tant de finesse dans Freitag, 1971) était très différente de celle d'aujourd'hui.

⁶ J'entends ici par *expérience démocratique* un ensemble de représentations et d'institutions politiques et économiques constitué à partir du XVIII^e siècle (État national, partis, droits humains, etc.). La croyance, d'abord de principe, en l'égalité des êtres humains, fut reprise par des mouvements sociaux alimentant l'extension de cet État-providence aujourd'hui si fortement mis en cause, y compris parfois sous la forme d'une haine du politique ou une colère à l'égard des fonctionnaires.

⁷ Deux supposés mondes urbain et rural que la réalité québécoise actuelle n'incarne pas, l'urbanité et la ruralité québécoises s'y caractérisant par des formes multiples et des combinatoires beaucoup plus fluides, lesquelles ne sont pas territorialisées en bloc (voir notamment Bruneau, 2000).

⁸ Rapports demeurés difficiles. Sur les problèmes dits d'articulation ou arrimage local/régional, voir Morin et Pétrelli (1998) et Morin, Piché et Latendresse (1999).

⁹ Déjà en 1970, disant choisir l'option métropolitaine, les auteurs du rapport Higgins, Martin, Raynauld (HMR, 1970) affirmaient mettre en cause «la stratégie générale» qui avait été suivie depuis quelques années au Québec. En gros, celle de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec, supprimé au début des années 1990), celle axée durant quelques années sur la lutte aux disparités. À mon avis, cette mise en cause de la stratégie OPDQ demeura présente (comme doute, ambivalence) dans toutes les politiques régionales adoptées par la suite.

¹⁰ Les formes de ce contractualisme sont discutées dans Lafontaine (1998a). Rita Giguère (1999) analyse et compare les orientations régionales retenues dans 17 ententes-cadre, notamment en ce qui concerne les questions culturelles. Si dans un petit nombre de régions on a discuté de développement durable ou à visage humain, un peu partout le développement tend à être réduit à la croissance économique.

¹¹ Plus étayé, le rapport complet compte lui un peu plus de 400 pages et dix annexes. Il a été adopté à l'unanimité par les neuf membres de la Commission. Durant l'automne 1998, une centaine de mémoires avaient été reçus et des audiences tenues.

¹² Un Québec des régions conforté par ces Histoires régionales (De la Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent...etc.) publiées depuis 1979 par l'IQRC (INRS-Culture et société) et sans doute aussi par cet **Atlas du Québec et de ses régions** (Klein et Carrière, 1999). Ce programme de recherche à trois volets - Atlas national (québécois), Atlas interrégional (17 régions) et Atlas régionaux - vise à développer la conscience territoriale des acteurs tout en les incitant à profiter des possibilités des TIC pour structurer des réseaux territorialisés de production et d'échange d'information géoréférencées. Les responsables font clairement le lien entre cet outil et des choix de développement allant dans le sens de la structuration des territoires et de la lutte à la «dualisation territoriale».

TROISIÈME PARTIE

**Des outils pour saisir les transformations des territoires
et soutenir leur aménagement durable**

*La Gaspésie c'est mon pays, j'en suis fière, je
vous le dis
C'est ici que Jacques Cartier sur nos côtes
planta la croix
France, ta langue est la nôtre et on la parle
comme autrefois
Si je la chante à ma façon, j'suis Gaspésienne
et j'ai ça de bon.*

Paroles et musique: Mary Rose-Anne Travers
(1894-1941) (Madame La Bolduc), 1934 –
chanson «*La Gaspésienne pure laine*» (extrait).

*C'est en juillet à Percé
À marée haute
Qu'on s'est connus deux ans passés
Le long d'la côte
Y avait des fill's et des marins
Et des guitares
Mais y avait toi qui n'disais rien
Près des amarres.*

Paroles et musiques: Claude Gauthier (1962),
chanson «*Mouette de goéland*» (extrait).

Écrire pour les gens de la région, réflexions autour de l'Histoire de la Gaspésie

Yves Frenette
Université York à Toronto

À l'automne de 1981, paraissait l'**Histoire de la Gaspésie**, dont j'étais le principal coauteur avec Marc Desjardins. C'était l'aboutissement d'une longue et parfois pénible gestation, en même temps qu'une étape importante dans les études régionales au Québec. En effet, l'**Histoire de la Gaspésie** serait le premier titre d'une collection d'histoire régionale qui, éventuellement, couvrira tout le territoire du Québec (Bélanger et al., 1981; Harvey, 1980).

Le projet avait germé au sein de la Société historique de la Gaspésie (SHG). Le 12 mars 1974, lors d'une réunion de cet organisme au presbytère de Gaspé, un membre avait fait *«remarquer que s'il existait de nombreuses monographies de paroisses gaspésiennes, on attendait toujours une histoire générale de la région»*. Peu après, Marc Laterreur, directeur du Département d'histoire de l'Université Laval, accepta d'en être le maître d'oeuvre. Diverses difficultés ralentirent les travaux, qui furent brusquement interrompus par le décès tragique de Laterreur dans un accident d'avion le 23 juin 1978. Peu après, je me joignis à l'équipe, désormais guidée par Jean Hamelin (Bélanger et al., p. 9).

Nous fîmes d'abord l'inventaire de ce qui avait été accompli entre 1974 et 1978. À notre grande stupeur, nous découvrîmes que le projet n'était pas très avancé et qu'une partie des recherches effectuées ne correspondait pas aux critères de la méthode historique. Il fallait presque recommencer à zéro. Nous avons été engagés pour un an; à la fin de cette période, il n'y avait plus d'argent dans les coffres. Pour terminer le livre, il fallut faire montre de beaucoup d'imagination au point de vue financier. Si l'**Histoire de la Gaspésie** put voir le jour, c'est aussi parce que l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) prit le projet sous son aile à compter de décembre 1980.

Comme l'histoire nationale, l'histoire régionale est intimement liée à la question identitaire. La relation est inévitable. Toutefois, il est possible et souhaitable pour l'historien de conserver une distance face à son objet d'étude. C'est ce que Desjardins et moi avons essayé de faire. Notre conception de l'histoire et du rôle de l'historien s'est cependant heurtée à une conception utilitariste représentée au sein du projet par le troisième coauteur, Jules Bélanger, professeur de littérature française au Collège de la Gaspésie et président de la SHG. Pour ce dernier, l'**Histoire de la Gaspésie** devait stimuler *«une identification régionale dont les motifs n'avaient jamais encore été cernés ou formulés»* (Bélanger, 1981, p. 14). Notre synthèse, surtout dans sa première

édition, est donc un compromis entre ces deux conceptions, ces deux façons d'écrire l'histoire.

Il faut comprendre que Bélanger est un prêtre réformiste dont l'action s'inspire du premier évêque de Gaspé, Mgr François-Xavier Ross. Ce dernier écrivait en juillet 1923:

... la mentalité d'un peuple longtemps opprimé ne se transforme que lentement, et sous une direction aimante, patiente, éclairante et créatrice d'initiative. Développons le sentiment de charité sociale, de solidarité et de fierté d'âme. Un peuple qui n'a pas l'ambition de prendre la direction de ses propres ressources est marqué par l'esclavage; il restera l'éternel exploité» (Mandements des évêques de Gaspé, 1923, p. 68).

Jusqu'à sa mort en 1945, Mgr Ross est de toutes les luttes pour relever le peuple gaspésien. L'ennemi est, d'abord et avant tout, le capitaliste étranger. C'est aussi l'anglo-protestant gaspésien envers qui l'évêque prêche d'adopter une attitude prudente, mais ferme. Ses deux successeurs immédiats sont moins réformistes, mais il subsiste au séminaire et à l'évêché de Gaspé une tradition interventionniste (Bélanger et al., p. 622-666).

C'est dans ce contexte que naît la SHG en 1962. Le nouvel organisme a pour but de «*Colliger et conserver tous les ouvrages, documents, objets, souvenirs, pouvant servir à l'histoire de la Gaspésie... Étudier et faire connaître notre histoire régionale; entreprendre toute démarche jugée utile à ces fins... Publier une revue historique*» («**Lettres patentes**», 1962, p. 48). La **Revue d'histoire de la Gaspésie (RHG)** paraît pour la première fois au printemps de 1963. Elle ouvre ses pages à tous les Gaspésiens, qu'ils habitent dans la péninsule ou à l'extérieur, qu'ils soient francophones ou anglophones, catholiques ou protestants. Il demeure toutefois que la SHG et la **RHG** sont l'oeuvre de prêtres réformistes¹. Dans leur optique, elles constituent des outils, parmi d'autres, pour émanciper les Gaspésiens. Pour bâtir le présent et préparer l'avenir, il faut s'approprier le passé. L'élaboration d'une mémoire collective régionale devient ainsi centrale dans la redéfinition identitaire qui a cours depuis plusieurs décennies (Clarke, 1998, p. 73-79). Le phénomène est mal connu, mais il semble concomitant à une régionalisation des services vers Gaspé, ainsi qu'à la francisation, la «catholicisation» et l'émigration des anglophones (Clarke, 1972, p. 118-132, 191). L'identité gaspésienne est de plus en plus francophone.

En confiant à Marc Laterreur la tâche de mener à bien la réalisation d'une histoire régionale, la SHG faisait un coup de maître. Laterreur était originaire de Pabos et il avait été, dès la toute première heure, un collaborateur de la **RHG** (Laterreur, 1963, p. 12-21). En outre, il était connu dans les milieux politiques et il était historien professionnel. Il symbolisait à merveille ce que la SHG voulait accomplir: donner des racines historiques à l'identité gaspésienne, mais de façon scientifique. Lorsque l'équipe fut reformée après son décès, il fallait conserver l'équilibre scientifique-

identitaire. En assumant le leadership du projet, Jean Hamelin, l'un des plus grands historiens canadiens, donnait une caution scientifique à l'entreprise. Il nous superviserait, Desjardins et moi, dans la recherche et la rédaction des chapitres; Bélanger devait rédiger un chapitre sur l'évolution de la Gaspésie depuis 1960 et effectuer la révision finale du manuscrit, en plus de gérer le projet et de s'occuper de l'iconographie; l'écologiste Pierre Dansereau, qui écrivit un chapitre préliminaire sur «*Le paysage gaspésien*», remplaçait en quelque sorte Laterreur puisque c'était un scientifique réputé qui passait ses étés à Percé depuis sa tendre enfance.

Les deux conceptions de l'histoire représentées par Desjardins et moi, d'un côté, et par Bélanger, de l'autre, s'opposèrent sur plusieurs plans: l'importance qu'il fallait accorder à certains événements, la façon d'expliquer une situation ou de décrire un personnage, le style. Ainsi, notre collègue de Gaspé aurait souhaité que la cinquième partie du livre, intitulée «*Le difficile rattrapage (1920-1960)*», commence par un chapitre sur la création du diocèse de Gaspé et l'action de Mgr Ross, prédominante selon lui; Desjardins et moi, soutenus par Hamelin, options plutôt pour un chapitre sur «*Les problèmes de l'économie*». Notre perspective s'imposa. Nous avons aussi beaucoup argumenté de la signification et de la place que devait occuper, dans le troisième chapitre, l'érection d'une croix à Gaspé par Jacques Cartier le 24 juillet 1534. Pour Bélanger, ce geste donnait en quelque sorte des lettres de noblesse à la Gaspésie, qui devenait ainsi «*le berceau du Canada*». Pour nous, il n'avait guère d'importance. Il y eut compromis: l'ajout qu'avait fait Bélanger au texte original fut raccourci et reporté en note. Quant aux mots utilisés, ils donnèrent lieu à quelques bonnes joutes oratoires. Par exemple, Desjardins et moi refusions d'accoler l'épithète de «*bandits*» aux corsaires anglo-américains qui pillèrent et détruisirent les établissements français de l'île Percée en août 1689. Nous insistions également pour mettre en contexte le discours des contemporains qui accusaient «*les Robins*» d'esclavagisme. Enfin, nous avions des doutes quant à la pertinence d'inclure en avant-propos un long texte de Bélanger où il témoignait de son amour pour sa région natale et de son admiration pour les «*bâtisseurs du Québec*». Après discussion avec notre éditeur, il fut décidé de ne conserver qu'un paragraphe et de le mettre en exergue du livre.

Pour la deuxième édition de *l'Histoire de la Gaspésie*, il y eut beaucoup moins de tensions entre les deux façons d'écrire l'histoire, puisque Bélanger ne participa pas à la réécriture du livre, sauf pour mettre à jour et augmenter son chapitre sur la Gaspésie contemporaine. En fait, Desjardins et moi étions déterminés à réajuster le tir en apportant beaucoup de nuances à nos analyses et à nos descriptions, notamment sur la question épineuse des relations entre les pêcheurs et les marchands anglo-normands². Desjardins fit le gros du boulot, mais il me revint de rédiger la «*Conclusion générale*». Celle-ci donna lieu à une discussion par courriel entre Bélanger et moi sur les raisons de l'opposition du clergé catholique aux entrepreneurs anglo-normands et sur le degré de métissage culturel de la population gaspésienne (Desjardins et Frenette, 1999).

Dans les deux éditions, nos lecteurs cibles étaient les gens de la région. Mais qui étaient donc les gens de la région? Les habitants de Matane et de Matapédia autant que ceux de Sainte-Anne-des-Monts et de Carleton? Les Anglophones autant que les Francophones? Les Anglo-Normands autant que les Acadiens? Par ailleurs, fallait-il perpétuer des mythes élaborés par les élites cléricales au 19^e siècle? Ou fallait-il plutôt retoucher le portrait du diable Charles Robin et de saint François-Xavier Ross? Surtout ne fallait-il pas éviter l'anachronisme qui faisait remonter aux débuts de l'histoire gaspésienne l'existence d'une identité régionale née trois siècles plus tard?

L'histoire de la Gaspésie constitue un enjeu parce que l'historien est créateur de sens. Pour le militant engagé dans l'action, l'histoire donne un sens à son combat, et la tentation est grande de présenter une vision manichéenne de l'évolution de la région. Pour le chercheur plus distant de son objet d'étude, la priorité est d'expliquer la complexité inhérente à la vie, de montrer que nos devanciers se retrouvaient constamment devant des choix à faire, en dépit de contraintes de toutes sortes. Rendre compte de cette complexité, c'est la seule contribution que peut faire l'historien au développement régional.

Bibliographie

BÉLANGER, Jules. (1981). *Gaspésie*, vol. 19, no 2, p. 14-15.

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, avec la collaboration de Pierre DANSEREAU. (1981). *Histoire de la Gaspésie*. Montréal, Boréal Express - Institut québécois de recherche sur la culture. 797 p. (Coll. «Les régions du Québec», 1).

CLARKE, Patrick D. (1998). «*Sur l'identité et la conscience historique des jeunes Gaspésiens*» dans *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique* de Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau, dir. Sillery, Septentrion. Pages 71-125 (Coll. «Les nouveaux cahiers du Célat», 22).

CLARKE, Roger Mervyn. (1972). *In Them Days. The Breakdown of a Traditional Fishing Economy in an English Village on the Gaspé Coast*. Université McGill, Thèse de Ph.D. (géographie). 303 p.

DESJARDINS, Marc, Yves FRENETTE et al. (1999). *Histoire de la Gaspésie*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. 795 p.

HARVEY, Fernand. (1980). «*L'histoire régionale. Une "troisième voie" historiographique?*». Communication présentée dans le cadre d'une table ronde au congrès de l'ACFAS tenu à l'Université Laval. 8 p.

KEABLE, Jacques. (1996). *La révolte des pêcheurs. L'année 1909 en Gaspésie*. Montréal, Lanctôt. 165 p.

LATERREUR, Marc. (1963). «*Brèves notes historiques sur Pabos. Des origines à l'érection canonique de 1860*». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 1, no 1 (janvier-mars), p. 12-21.

«*Lettres patentes constituant en corporation la Société historique de la Gaspésie*», 9 octobre 1962. *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 1, no 1 (janvier-mars 1963), p. 47-48.

(1923). *Mandements des évêques de Gaspé*. F.-X. Ross, no 7, C.Cl., 21 juillet.

Notes

¹ Les deux chevilles ouvrières de la SHG et de la RHG sont les abbés Michel LeMoignan et Claude Allard. Le premier est président de la société et administrateur de la revue, alors que le deuxième en est respectivement le vice-président et le directeur.

² Pour un exemple récent de la passion suscitée par cette question, voir Keable (1996).

Parcours historiques de la Gaspésie: Pour un enracinement à son territoire¹

**Nicole Thivierge
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski**

On reconnaît que la conjoncture actuelle est très périlleuse en ce qui concerne l'avenir des régions éloignées des centres métropolitains. De nombreux efforts sont déployés pour retenir les populations sur leur territoire, pour qu'on y développe un enracinement, un sentiment d'appartenance. L'histoire, qui constitue la mémoire d'un peuple, peut être un gage de cet enracinement. À cet égard, un ouvrage tel **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie** constitue un outil nécessaire à la prise de conscience des richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles de sa région. On y voit comment, au fil du temps et à travers les diverses vagues d'immigrations riches en diversités culturelles, un peuple s'est forgé pour devenir les Gaspésiens d'aujourd'hui.

Nous présentons ici les paramètres qui ont prévalu dans la décision de réaliser l'ouvrage tout en nous attardant quelque peu sur des éléments méthodologiques pertinents. Ensuite, à titre d'exemple, et pour mieux illustrer le caractère spécifique de l'ouvrage, nous nous laisserons guider, au fil du parcours, dans le territoire de la Baie des Chaleurs. Enfin, nous tenterons de dégager dans quelle mesure un patrimoine préservé et valorisé peut intervenir favorablement dans le développement mieux soutenu d'une région.

Aux origines de l'ouvrage: de l'idée à la réalisation

Il y a dix ans, aucun guide historique ou touristique ne tenait compte de la complexité du patrimoine historique de l'Est du Québec, dans toutes ses dimensions. Certes, on pouvait compter sur quelques cartes qui faisaient mention des principaux sites et monuments connus, ceux qui attiraient l'attention de loin. Par ailleurs, on pouvait également compter sur des inventaires et des rapports, peu ou pas exploités, où les vestiges du passé avaient été colligés par plusieurs personnes, de façon éparse, sans plan défini. À part l'ouvrage de Martin et Rousseau (1978), **De Miguasha à Percé**, jamais personne n'avait cherché à rassembler le tout, à en faire une synthèse et à l'exposer sous la forme d'un parcours accompagné d'une réflexion historique.

L'idée de réaliser un tel parcours vient d'une préoccupation du Conseil de la culture de l'Est du Québec qui rejoignait celle de l'historien Paul Larocque qui avait pu constater les besoins exprimés par les intervenants des milieux bas-laurentiens et gaspésiens. Il s'agissait alors d'élaborer des parcours historiques qui seraient

accompagnés d'une réflexion écrite. Des parcours qui permettaient une lecture des éléments du passé encore existants, l'héritage: un bâtiment, un outil, une stèle funéraire, un monument, un site, etc.; une lecture qui tiendrait compte de ce qu'on connaît de l'histoire, de la manière dont les humains ont occupé et façonné leur territoire et une lecture qui tiendrait compte du patrimoine naturel, archéologique et fossilifère.

L'ouvrage sur la Gaspésie constitue la suite logique du livre **Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent**, publié en 1994. Dans le cas des parcours gaspésiens, le territoire à couvrir est plus vaste: de Sainte-Flavie à Sainte-Flavie, en incluant la portion orientale du Bas-Saint-Laurent, ce qui permet de s'ajuster à la région touristique de la Gaspésie. Il est le résultat d'efforts collectifs de plusieurs auteurs², la plupart historiens, qui ont parcouru le territoire d'une frontière à l'autre dans le but de bien s'en imprégner. C'est avec une *«bonne dose de liberté et le sourire aux lèvres, que les chercheurs ont multiplié les déplacements, cartes, carnets de bord et appareil photo en main, pour prendre la mesure des pertes et des gains patrimoniaux»* (Larocque, Larrivée et al., 1998).

Pour bien comprendre le territoire, les historiens ont dû faire appel à un éventail de capacités, de compétences et peut-être aussi d'intuition qui leur venaient de la discipline historique. De nombreuses sources documentaires et iconographiques ont été dépouillées. Outre la synthèse **Histoire de la Gaspésie** (Bélanger et al., 1981), pour le contenu historique, il faut d'abord souligner la richesse documentaire du Macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles du Québec, résultat d'une cueillette effectuée de la fin des années 1970 au milieu des années 1980. Cet inventaire est à la base des descriptions d'une bonne partie du patrimoine bâti que contiennent les **Parcours**. Nous avons consulté les divers travaux, études et évaluations patrimoniales réalisés et publiés par le même ministère. Comme le Macro-inventaire, ces études ont été peu utilisées. Négligées, elles croupissaient dans les centres de documentation du ministère. Nous avons aussi dépouillé systématiquement la revue **Continuité**³ et les schémas d'aménagement des MRC, dont certains montraient des préoccupations pour la conservation et le développement du patrimoine culturel⁴. En toute fin de course, nous avons pu bénéficier du contenu de l'inventaire de la MRC de Bonaventure, riche en exemples et en descriptions d'*«ensembles d'intérêt patrimonial»* (Bergeron et al., 1990).

Par ailleurs, les auteurs ont dû élargir leur champ disciplinaire de base pour s'inspirer des disciplines connexes à l'histoire:

- ils ont dû s'ouvrir à la lecture du paysage environnant, utilisant la sensibilité des géographes;
- ils ont dû vibrer avec les ethnologues et les archéologues pour interpréter les artefacts;

- hors des sentiers battus, ils ont découvert la richesse des patronymes dans les cimetières, comme le faisaient les ethnologues durant les années 1960 et 1970, pour découvrir les origines ethniques d'un village;
- sans devenir paléontologue, ils ont pu apprécier l'importance du patrimoine fossilifère;
- sans être architectes, ils ont pu s'émerveiller devant l'architecture de tel ou tel édifice bien conservé.

Mais toute cette aventure n'aurait été possible sans la collaboration des Gaspésiens qui, à l'entrée des maisons, dans les restaurants, dans les ateliers et sur les quais de pêche ont accepté d'engager des conversations et ont contribué ainsi à nourrir la banque d'information en l'actualisant et en y donnant cette chaleur humaine que procurent les témoignages.

La première partie des parcours renferme «une série d'itinéraires voués à la présentation horizontale de l'histoire des sous-régions et localités en mettant l'accent sur les principaux éléments de leur patrimoine. Ici «l'histoire et le patrimoine ne font qu'un» (Larocque, Larrivée et al., 1998: 2). Cette façon de faire introduit une différence avec les guides touristiques. Elle est différente des synthèses historiques plus conventionnelles comme celle de l'**Histoire de la Gaspésie**⁵, puisqu'elle tente de dégager les éléments d'une identité locale plutôt que ceux d'une identité régionale. En effet, dans les Parcours, les auteurs se rapprochent plus de l'histoire locale avec une approche au niveau du sol, au niveau du paysage. Chaque localité a eu droit de cité, chacune d'elles fut reconnue pour son histoire exposée à grands traits. Mais en même temps, les auteurs ont tenté de garder les yeux sur l'horizon, de ne pas perdre de vue la dimension régionale, de deviner comment les localités se côtoient dans un ensemble plus vaste. C'est pourquoi chaque section (sous-région)⁶ est présentée par ce qu'on appelle les propos de transition qui annoncent succinctement la nouvelle section de territoire, y dévoilant les traits saillants. L'itinéraire se déroule d'ouest en est.

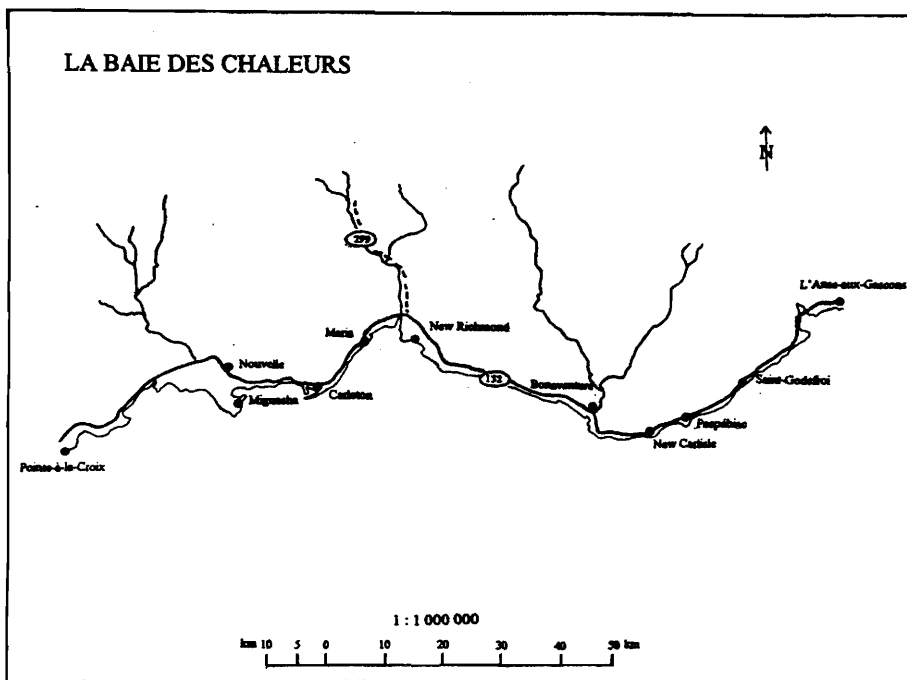
La deuxième partie des parcours permet de garder à l'esprit l'aspect global de la région en présentant des sections *Repères* permettant d'approfondir des thèmes qui transcendent l'histoire gaspésienne. Le premier texte traite de la préhistoire et de l'histoire géologique et naturelle de la région, le climat et la végétation, la formation des montagnes et des vallées, des lacs et des lagunes, etc. Le deuxième texte présente les premiers Gaspésiens, les Amérindiens pendant que le dernier sensibilise à la mosaïque culturelle que constitue le peuplement gaspésien, tous ces gens pour qui «*la Gaspésie se veut d'abord une terre d'accueil, capable d'intégrer l'apport de tous et chacun et c'est cette capacité qui a fait de la région un univers si bigarré*»⁷.

L'itinéraire de la région Baie des Chaleurs: un survol

Nous abordons l'itinéraire du territoire de la Baie des Chaleurs qui s'ouvre avec un propos introductif qui veut souligner le caractère multiethnique d'un peuplement qui s'est installé dans un décor naturel grandiose.

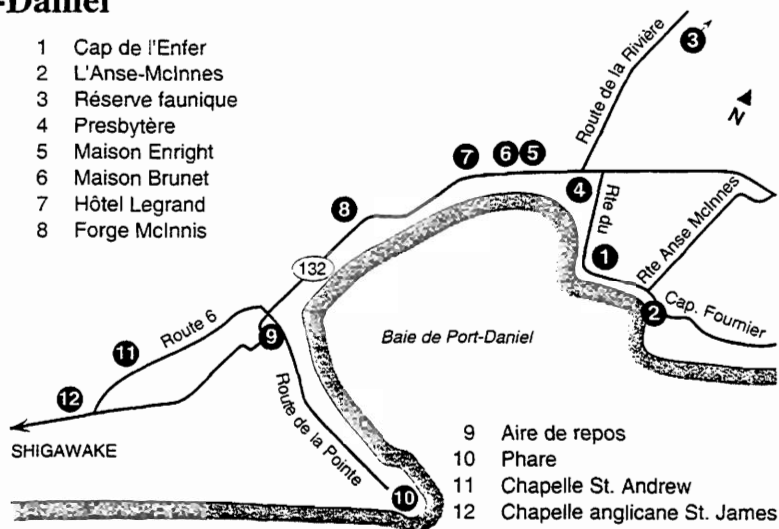
La Baie des Chaleurs... celle qu'on appelle la Méditerranée d'Amérique... Ici le paysage naturel s'harmonise avec le patrimoine bâti varié, riche en traditions et témoin de ces peuples qui s'implantèrent dans une région accueillante, une région refuge à laquelle ils se sont attachés. Micmacs, Français, Jersiais, Écossais, Irlandais, Anglais, Acadiens et Loyalistes, sans oublier quelques Allemands, quelques Belges et quelques Italiens qui furent sans doute attirés par les dizaines d'anses sablonneuses et les baies profondes, les forêts riches de promesses et le climat le plus doux de la péninsule. Ils vont accrocher leurs villages sur les falaises et bâtir ainsi leur coin de pays en Amérique (...) (Larocque, Larrivée et al., 1998: 239).

Puis une carte du territoire indique les principales localités où il fait bon s'arrêter pour découvrir les richesses locales.



Ensuite le lecteur est guidé dans sa visite d'un groupe de localités, comme par exemple Port-Daniel et ses environs. Un plan du sous-territoire cerné permet de localiser les points d'intérêt, les sites qu'il vaut la peine de visiter.

Port-Daniel



Des explications descriptives du patrimoine naturel et bâti permettent de dresser un portrait de la région. Aussi, un texte ancien décrit le paysage tel que perçu par le découvreur Jacques-Cartier lorsqu'il jeta l'ancre dans la baie de Port-Daniel, et y séjourna du 4 au 12 juillet 1534.

Histoire

Et le quart jour dudit mois, jour Saint-Martin, rangeames ladite terre du nord pour trouvez habile, et entranmes en une petite baye et conche de terre, toute ouverte devers le su, ou il n'y a aulcun abry dudit vant, et la nonmames la conche Saint-Martin. Et fusmes dedans ladite conche dempuis le quart jour jusques au doziesme jour dudit juillet (Extrait du Journal de bord de Jacques Cartier, cité par Martin et Rousseau (1978).

Les descriptions sont souvent accompagnées de représentations iconographiques comme des photos d'édifices bien conservés. Par exemple, nous pouvons admirer le presbytère de Port-Daniel, un fleuron du patrimoine

catholique ou ce vestige du patrimoine protestant qu'est l'église unie St.Andrew.

Poursuivant la randonnée dans une autre localité, nous trouvons des traces du passé qui révèlent de quelle façon les ancêtres ont travaillé et gagné leur vie. Ainsi les pêcheurs d'antan se rappelleront à notre mémoire, quand nous visiterons le site du Banc de Paspébiac, à Paspébiac. Un encadré historique permet de connaître le développement de cette localité.

Histoire

Après la conquête, Paspébiac a accueilli une population aux origines les plus diverses. Il y a d'abord les Jersiais qui sont souvent des administrateurs et des commis au service des entreprises Robin et Le Boutillier: les Legros, Collas, Garnier, LeMaître, Legrand, Lebreton, Ollivier, Lemoignan, Manning. Viennent aussi des pêcheurs bretons et normands (les Albert, les Aubut) de même que les Basques (les Aspirot, les Chapados, les Castilloux, Delarosbil et les Roussy). De nombreux Canadiens français (les Beaudry) et Acadiens se sont aussi joints à la population pionnière de Paspébiac. (...) En 1766, le Jersiais Charles Robin entreprend un voyage d'exploration dans la péninsule gaspésienne en vue d'établir un comptoir permanent de pêche (...) Les débuts sont rudes. Lors de la guerre d'indépendance américaine, des Américains rebelles ont pillé et détruit les installations de Paspébiac, qui comprenaient déjà un petit chantier de construction navale (...) Au fil des ans, Paspébiac, le chef-lieu de la compagnie, est donc devenu le cœur d'un petit empire dont le mode de gestion a inspiré la majorité des entreprises concurrentes, qui allaient se multiplier surtout à compter des années 1830. (...) (Larocque, Larrivée et al., 1998: 253).

Pour guider la visite d'un site historique comme celui du Banc de Paspébiac, un itinéraire interne décrit les points d'intérêt.

Parcours interne du site

La huilière

Ce bâtiment en béton et soutenu par une charpente de bois, construit par la Le Boutillier Brothers, a initialement été utilisé à des fins administratives (...) On observera que le style architectural s'harmonise bien avec celui des autres bâtiments du site. Le toit est prolongé par des larmiers protégeant les murs d'une humidité excessive (Boudreau et al., 1977: 28-34) (...)

Le hangar Robin

Voici un des plus anciens bâtiments du site, sa construction datant du début du 19^e siècle. Complètement faite de bois, sa charpente a été confectionnée avec des arbres équarris à la hache et assemblés par des chevilles de bois. Les murs recouverts de bardeaux de cèdre sont percés de nombreuses fenêtres. Les trois portes y ont facilité la manipulation des marchandises (Boudreau et al., 1977: 35-40).

L'entrepôt B.B.

Cette immense bâtisse tient son nom de la compagnie Le Boutillier Brothers. (...) Les anciens disent qu'on y entreposait la morue et les gréments de pêche. (...) Les murs de ce vaste et solide édifice de trois étages sont percés de nombreuses fenêtres. Un œil de bœuf, détail typique de l'architecture de l'époque, éclaire le pignon. (Boudreau et al. 1977: 20-26).

La poudrière

Elle est en dehors du site proprement dit, plus au sud. Elle fut construite en 1788⁸ par Charles Robin pour tenir à distance les corsaires américains qui avaient déjà effectué plusieurs raids sur la côte gaspésienne durant la guerre d'indépendance. À l'intérieur, des pionniers tels les Chapados et les Alain ont apposé leur signature sur la charpente. Ce petit bâtiment est construit en «pierres de cap», en pierres de champs, en pierres délitées et en pierres feuilletées. Sa toiture de forme simple est «à deux égouts», avec un pignon élevé formant un angle d'environ 35 degrés. La porte de bois attire l'attention avec son aspect quelque peu oriental et ses pentures de style «à moustache». Pour l'ouvrir, il faut encore recourir à une belle clef de fer (Larocque, Larrivée et al., 1998: 255-256).

Ensuite, le visiteur aborde la région de Bonaventure par son centre d'interprétation de la rivière du même nom: autrefois, le barachois et la pointe de Beaubassin constituaient un havre naturel pour les pêcheurs traditionnels alors qu'aujourd'hui c'est un sanctuaire d'oiseaux qui émerveille plus d'un ornithologue. Bonaventure, c'est l'âme acadienne en Gaspésie et son Musée Acadien, avec son exposition permanente *L'Autre Acadie*, est au cœur de l'animation de ce peuple.

Tout au long du parcours, nous avons aussi prévu, pour le voyageur intéressé à sortir des sentiers battus, des parcours alternatifs. C'est ce que feront les spéléologues amateurs, à partir de Bonaventure.

Parcours alternatif

(...) La route enjambe la rivière Bonaventure bordée de falaises ocre. La forêt domine ensuite le paysage. À un carrefour, on tourne à gauche: le village est maintenant proche. (...) Derrière l'église, le Musée des cavernes mérite une visite. On y prend vite conscience de l'importance des grottes découvertes en 1976 (...) Des spéléologues n'ont pas tardé à découvrir de profondes cavités remplies d'ossements d'animaux dont certains, tel le carcajou, ont depuis longtemps disparu. (...) La visite guidée (des grottes) dure environ une heure, casque rigide sur la tête et lampe de poche en main (Larocque, Larrivée et al., 1998: 272).

Le voyageur est ensuite attiré par la région industrielle de New Richmond avec son magnifique Centre d'interprétation de l'héritage britannique, qui regroupe une vingtaine de bâtiments anciens qui ont été rénovés et parfois amenés des villages voisins: «*l'ensemble est assez représentatif des tendances architecturales qui ont coexisté ou qui se sont succédées dans le milieu anglophone régional: tradition anglaise, tradition américaine, goût victorien, etc.*», mais aussi, depuis quelques années, tradition acadienne et québécoise. Attardons-nous quelque peu sur le parcours interne qui permet de découvrir, entre autres, le magasin général Gendron, déménagé de Caplan, la maison Harvey avec son toit «mansardé», une chapelle, une école de rang, des commerces, etc. Quelques maisons sont animées par des artisans pratiquant les métiers d'autrefois.

Avant d'arriver à Carleton, paradis des touristes, il est bon de s'arrêter à Gesgapegiag, la réserve micmaque dont l'église Kateri Tekakwitha se distingue par sa forme évoquant un vaste wigwam surmonté d'une brillante toile d'aluminium. Puis on est attiré par les plages de Carleton, par son Banc en triangle riche en histoire et en légendes. Le mont Saint-Joseph offre une vue panoramique à couper le souffle, vue qui balaie l'espace de New Richmond à la pointe de Miguasha. Cette péninsule renferme un site fossilifère incontournable. Une visite guidée du musée, du laboratoire et une marche en compagnie d'un animateur dans le sentier d'interprétation le long de falaises, invite le paléontologue amateur à observer des fossiles, marteau à la main.

Enfin les dernières localités de la Baie des Chaleurs qui se laissent découvrir par des visiteurs férus de patrimoine historique représentent un microcosme de l'aventure du peuplement gaspésien. Micmacs, Français et Acadiens, Loyalistes et Anglais, Écossais et Irlandais se sont implantés pour devenir une communauté assez harmonieuse. En bordure de la rivière Ristigouche, la paroisse de Pointe-à-la-Croix jouxte paisiblement la réserve de Listuguj. Le parc historique de La-Bataille-de-la-Ristigouche dévoile des

passages plus houleux de l'implantation des peuples francophone et anglophone. En effet, les artefacts du navire français *Le Machault* qui y sont conservés, témoignent de la dernière scène de la résistance française contre l'envahisseur anglais.

Notre parcours s'achève et, après avoir visité la magnifique *Bordeau House* près de la rivière Ristigouche, nous quittons la région de la Baie des Chaleurs pour entrer dans la Vallée de la Matapédia, non sans avoir remarqué au passage les vestiges d'estacades qui, au 19^e siècle, retenaient le bois dans la rivière pour les industriels néo-brunswickois.

Les Parcours historiques, un outil pour le développement local?

Tout au long de la démarche, les auteurs se sont interrogés sur la finalité d'un tel ouvrage. Peut-on tabler sur l'histoire et le patrimoine comme outils de valorisation d'un territoire comme la Gaspésie? En quoi l'histoire peut-elle influencer sur le développement d'une région?

Au-delà des considérations touristiques et commerciales connues qui ont leur importance, le patrimoine historique bien conservé peut insuffler le goût de rester chez soi et même d'y revenir, c'est une promesse de qualité de vie pour les habitants d'un territoire en leur procurant un environnement harmonieux.

Mieux connaître sa localité, sa région, c'est mieux l'apprécier, c'est mieux saisir les contours, le plus souvent assez flous, de l'identité qui anime ses acteurs. Dans notre tournée en Gaspésie, nous avons souvent constaté comment les gens d'une localité étaient conscients de la valeur de leur patrimoine local mais comment ils ignoraient l'existence de tels trésors dans la localité voisine. Un ouvrage comme celui-ci peut procurer une certaine fierté locale chez les gens et il peut, en même temps, leur faire prendre conscience des autres richesses de leur MRC, de leur région. En exposant les traces matérielles du passé, en sensibilisant les lecteurs à leur signification en tant que vestiges des réalisations des pionniers de ce coin de pays, le livre **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie** contribue, à sa manière, à cette valorisation d'un patrimoine à conserver, à valoriser.

Cet outil pourra également servir de guide pour les décideurs, les élus ou les technocrates dans leur plan de conservation et de restauration du patrimoine. Il faut une volonté politique et administrative pour qu'un patrimoine soit conservé. Car le temps qui passe amène son cortège de détériorations s'il est laissé à l'abandon. Lorsque les historiens ont fait la tournée de la Gaspésie, entre 1994 et 1997, ils ont constaté avec quelle vitesse certains éléments patrimoniaux disparaissaient. Telle grange démolie ou tel pont couvert détruit par le feu font craindre le pire. Par ailleurs, de beaux

efforts de restauration ont été réalisés comme la maison Legrand à Port-Daniel et la maison Stanley à New Richmond.

Aujourd'hui, on doit reconnaître les efforts du Conseil de la culture de la Gaspésie qui considère la conservation du patrimoine comme élément essentiel des prochains plans de développement, comme en témoigne la dernière tournée de consultation des cinq MRC continentales. Une tournée prometteuse avec son titre: *Le patrimoine, reflet de notre identité, outil de développement de notre collectivité*.

Bibliographie

BÉLANGER, Jules et al. (1981). **Histoire de la Gaspésie**. Ste-Foy, IQRC. 807 p. (Ce livre a été réédité en 1999).

BERGERON, Claude, Gino GARIÉPY et Hélène GAGNON. (1990). **Inventaire des ensembles d'intérêt patrimonial. Rapport synthèse, version préliminaire**. MRC de Bonaventure.

BOUDREAU, Danielle et al. (1977). **Des bâtiments historiques à l'abandon**. Québec, Éditeur officiel.

LAROCQUE, Paul et Jean LARRIVÉE, dir. et al. (1998). **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**. Rimouski, UQAR-GRIDEQ.

MARTIN, Paul-Louis et Gilles ROUSSEAU. (1978). **De Miguasha à Percé, un itinéraire culturel**. Québec, Librairie Beauchemin/Éditeur officiel.

Notes

¹ L'information à la base de cet article est tirée de l'ouvrage **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, publié en 1998, sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. Elle provient également de l'expérience de l'auteure dans la réalisation du chapitre sur la section de la Baie des Chaleurs et des résultats d'une entrevue avec Paul Larocque.

² Les auteurs sont Gabriel Auclair, Jean-Pierre Bélanger, Georgy Bouffard, Gaston Desjardins, Bernard Hêtu, Paul Larocque, Jean Larrivée, Mario Mimeault, Louise Roy et Nicole Thivierge.

³ **Continuité** est une revue québécoise consacrée à la conservation et à valorisation du patrimoine historique, notamment du patrimoine bâti.

⁴ Nous avons également profité des descriptions de l'**Encyclopédie des maisons québécoises**, celles du **Guide ressource de l'APMAQ** et celles du cours sur les styles historiques de l'**Introduction à l'architecture du Québec** de Luc Noppen.

⁵ Cet ouvrage, essentiel pour comprendre une région, est d'ailleurs présenté dans le présent recueil d'articles sous la plume de Yves Frenette.

⁶ La division en sections qui équivalent à des sous-régions introduit la série d'itinéraires suivants: le littoral nord, la Matanie, entre mer et falaises, la Pointe, la Baie des Chaleurs, la Matapédia. C'est une division qui réfère aux territoires touristiques qui peuvent parfois grouper plusieurs MRC.

⁷ Mario Mimeault, «*La Gaspésie, une mosaïque culturelle*». Les autres textes sont: «*Géologie et géomorphologie de la Gaspésie en onze arrêts-clés*» de Bernard Hêtu et «*Les premiers Gaspésiens*» de Jean-Pierre Bélanger.

⁸ On peut vérifier la date qui est entaillée sur une pierre du bas à gauche; Danielle Boudreau, **op. cit.**, p. 43-48; Normande Babin, Josette Castilloux et Line Garnier, **Monographie de Paspébiac**, p. 13-27.

Atlas du Québec et de ses régions: un profil socioterritorial de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Sylvain Lefebvre
Université du Québec à Montréal

L'Atlas du Québec et de ses régions (AQR) est un vaste projet qui regroupe plus de 60 géographes, géomaticiens, didacticiens et gestionnaires de banques de données qui travaillent depuis plus de quatre années à la création d'un Atlas électronique national à l'échelle du Québec. Chapeauté par deux comités, à savoir, un comité scientifique et un comité de rédaction cartographique, qui supervisent et coordonnent les activités régionales complémentaires du projet (traitement et de l'analyse de l'information, communication des résultats sous diverses formes cartographiques), ce projet collectif s'est fixé des visées dépassant largement la simple consultation de données à distance. L'AQR est structuré en trois niveaux:

- Le niveau national: La cartographie et les analyses sont réalisées à l'échelle de l'ensemble du territoire québécois. Ce volet est présentement en chantier et compte déjà près de 250 cartes.
- Le niveau interrégional: Ce volet permet une comparaison des différentes régions du Québec sur la base du découpage municipal. Un système d'indicateurs socioéconomiques a été élaboré et testé pour une région-pilote (le Saguenay-Lac-Saint-Jean) puis, a été généralisé à l'ensemble des 17 régions administratives du territoire québécois. Les mises en classe et les méthodes de compilation des données permettent des comparaisons homogènes entre toutes les régions sur la base du découpage municipal.
- Les atlas régionaux: Chacune de ces régions a la possibilité de construire elle-même un atlas électronique en s'appuyant sur l'expertise de l'AQR mais avec des méthodes, des outils et des représentations qui leur semblent plus adaptés à leurs besoins. Les modalités de mise en œuvre de ces atlas régionaux sont variables et s'appuient sur le degré d'implication des acteurs locaux et régionaux. Notons ici que les cartes produites dans le volet interrégional sont distinctes mais complémentaires à celles produites dans le volet régional (voir la figure 1).

L'information géographique aux acteurs locaux et régionaux

En effet, grâce à une mise en réseau interactive, les utilisateurs de l'AQR bénéficient d'une décentralisation effective de l'information profitant à tous les acteurs qui agissent sur le territoire québécois. Partant de l'exploitation d'une base de données

géoréférencées, donc spatialisées sur le territoire québécois, la réalisation de cet atlas a ainsi été envisagée sur la base de deux volets. Le premier est celui de la création de cartes thématiques pour l'ensemble du territoire, alors que le second est axé sur la décentralisation des données dans les régions, ce qui permet l'insertion de données locales sur le réseau national autant que l'appropriation des informations par chacune des régions. Cette appropriation de l'information par les intervenants du milieu et les décideurs publics est essentielle à la philosophie d'intervention de l'ensemble de l'opération. Une des dimensions fondamentales du projet interrégional et des projets d'Atlas régionaux est d'apporter des outils informationnels indispensables aux acteurs locaux et régionaux. L'appropriation de ces outils par divers intervenants devient ainsi le garant du caractère structurant des deux volets.

L'AQR, contrairement à d'autres atlas traditionnels produits sur papier ou sur cd-rom, est construit sur support électronique en réseau sur Internet (<http://www.atlasduquebec.qc.ca>). Cet atlas vise une meilleure connaissance de l'ensemble du territoire québécois par le biais de 15 indicateurs et permet des analyses comparatives entre les différentes régions du Québec. La toile de fond est celle d'un dégagement des tendances lourdes qui président à l'évolution du territoire québécois. Puisque l'information est l'un des facteurs qui façonne l'espace géographique, l'AQR représente, parmi d'autres produits, un système au sein duquel ces informations deviennent accessibles et profitables pour les collectivités territoriales. Plusieurs découpages administratifs sont ou peuvent être utilisés pour des fins de représentation cartographique des données: les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les agglomérations urbaines, les secteurs de recensement¹, etc. Dans le volet interrégional, c'est le découpage municipal qui est utilisé à des fins de représentation des données statistiques car il permet d'utiliser facilement trois niveaux de découpage dans les analyses subséquentes: la municipalité, la MRC et la région.

Des indicateurs socioterritoriaux

Se doter d'outils d'information et d'analyse statistique polyvalents, utiles et pertinents a toujours été et restera toujours un défi, peu importe le profil de l'utilisateur. Qu'ils soient de nature socioéconomique, culturelle, politique, administrative ou environnementale, ces outils peuvent être utilisés à des fins pédagogiques, pour informer la population, pour poser et maintenir à jour des diagnostics utiles aux décideurs publics ou encore pour établir des scénarios et des réflexions prospectives sur l'avenir. L'indicateur comme source d'information statistique est incontournable pour l'ensemble de ces utilisations.

Mais, à la base, qu'est-ce qu'un indicateur? La question, simple en apparence, soulève une foule de considérations sur lesquelles certains auteurs se sont penchés. Quel est le concept ou l'idée qui sous-tend à la construction d'un indicateur? Que veut-on et que peut-on indiquer au juste? Pour qui et pour quoi veut-on indiquer ce

quelque chose? Quelles sont les qualités d'un bon indicateur et les symptômes d'un mauvais?

Un indicateur se définit d'abord par une volonté de fixer un repère d'information. Ce repère peut s'avérer imprécis puisqu'il s'appuie parfois sur des phénomènes peu ou non quantifiables. Selon Saucier et Brunelle (1995, p. 23), *«l'indicateur ne peut être envisagé par lui-même, de façon isolée. Il doit être défini essentiellement par rapport à un concept»*. L'indicateur serait l'ensemble des opérations empiriques, effectuées à l'aide d'un ou plusieurs instruments de mise en forme de l'information, qui permet de classer un objet dans une catégorie par rapport à une caractéristique donnée. En simplifiant davantage, nous dirons qu'un indicateur est un outil de mesure parmi tant d'autres permettant de saisir une réalité ou une portion de réalité. En soi, un indicateur n'est pas infaillible ou supérieur à d'autres types d'outils de mesure (indice, variable, donnée statique, etc.). Sa principale qualité est *«d'indiquer quelque chose»!*

Dans leurs travaux sur les indices démographiques et les indicateurs de santé des populations, Péron et Strohmenger (1985) font une distinction entre les notions de descripteur et d'indicateur. Le descripteur représente une mesure directe du phénomène. Par exemple, on parlera de descripteur pour qualifier la mesure de la pression atmosphérique de façon relativement précise. Toutefois, il est beaucoup plus difficile de mesurer avec exactitude le «temps qu'il fait» puisque ce dernier est un phénomène physique complexe et non quantifiable en soi. On utilise alors un indicateur comme rassembleur de points de repère (des descripteurs) dans l'appréciation d'un état ou de l'évolution du phénomène à mesurer. Péron et Strohmenger utilisent cet exemple pour mettre en relief la capacité limitée d'un indicateur d'effectuer une mesure précise. On sait que la pression atmosphérique a un lien direct avec le temps qu'il fait mais elle ne joue pas un rôle exclusif dans la détermination de ce dernier. Toutefois, la valeur de la pression atmosphérique et la tendance de cette pression nous permettent d'obtenir une indication fort utile du temps qu'il fait et surtout, de son évolution probable.

(...) le nombre indiqué par l'aiguille du baromètre remplit deux fonctions différentes. D'une part, il nous donne la valeur de la pression atmosphérique (phénomène quantifiable) et, d'autre part, il nous fournit une indication, c'est-à-dire une information peu détaillée mais utile, sur le temps qu'il fait (phénomène non quantifiable). Cette dualité de fonction peut également être constatée pour de nombreux indices statistiques. Ils sont tantôt interprétés comme descripteurs d'un phénomène quantifiable, tantôt comme indicateurs d'un phénomène non quantifiable (Péron et Strohmenger, 1985, p. 15).

On peut mesurer l'intensité des naissances avec un taux de natalité pour un groupe donné mais on doit procéder différemment pour mesurer des phénomènes comme la santé ou la pauvreté dans ce même groupe. Des points de repère offerts par

une série d'indices, de mesures de variations et de données nous permettent alors de cerner de telles réalités.

Nous partirons ici de la définition de Péron et Strohenger (1985, p. 15) à l'effet qu'un indicateur se définit comme *«tout indice synthétique dont les valeurs sont utilisées comme points de repère dans l'appréciation de l'état ou de l'évolution d'un phénomène non quantifiable»*. Nous y ajouterons la possibilité d'établir aussi des points de repère pour des phénomènes à la fois quantifiables et complexes. Ainsi, un indicateur donné pourrait être composé de plusieurs variables et données (des descripteurs) destinées à cerner un objet et son évolution. Par exemple, un indicateur sur la pauvreté pourrait s'appuyer à la fois sur le taux de chômage, le nombre de prestataires d'aide sociale, le nombre de ménages à faibles niveaux de revenus et le nombre d'années moyen d'inactivité par la population active. Le nombre de descripteurs pourrait varier avec la complexité du phénomène à mesurer.

Un descripteur nécessite parfois un découpage plus fin de l'information lorsqu'il s'agit de mesurer ou d'assembler certaines données. Un descripteur sur le nombre d'entreprises manufacturières pourrait par exemple exiger plusieurs sous-descripteurs pour chacune des divisions ou chacun des codes d'activité concernant le secteur manufacturier en question. Ainsi, un sous-descripteur ne constitue pas invariablement une sous-catégorie, une donnée d'inventaire, une donnée statique ou une donnée de «stock». Un sous-descripteur doit être compris ici comme une des composantes d'un descripteur lui-même composante d'un indicateur.

La pertinence de certains indicateurs ou descripteurs (sous-descripteurs) varie selon l'unité statistique disponible. Tout le problème sur le fait que certains phénomènes débordent les limites de la municipalité, de la MRC ou de la région par exemple amène un certain nombre de difficultés conceptuelles et de mesures empiriques ou statistiques. Les notions de bassin d'emploi, de bassin de santé, de bassin scolaire, culturel ou autre sont représentatives de ces difficultés².

L'indicateur est un outil qui se veut dynamique par opposition à une donnée statique. Il participe davantage aux perceptions, aux points de vue et aux spécificités et particularités d'un territoire. Un indicateur peut avoir une grande importance dans une région et devenir complètement inutile dans une autre. Ainsi, il s'intègre plus difficilement aux efforts d'uniformisation statistique à l'échelle d'une province ou d'un territoire national.

Une fois déterminé et accepté, l'utilisation d'un indicateur peut poser un certain nombre de difficultés théoriques et pratiques. Comment décoder ou interpréter les résultats générés par cet indicateur? Quelles sont les difficultés inhérentes aux représentations et analyses des principaux utilisateurs d'un tel indicateur?

La contribution de l'Atlas du Québec et de ses régions

En 1997 et 1998, les premiers travaux de l'AQR ont porté sur la recherche d'une centaine d'indicateurs à l'échelle des municipalités québécoises pour des fins de comparaison entre les régions administratives. L'équipe de l'AQR a effectué plusieurs recherches sur la disponibilité et la qualité des données et statistiques pouvant s'intégrer à un profil socioéconomique relativement complet du territoire québécois.

Des catégories d'indicateurs ont été retenues en fonction de la disponibilité de données et de descripteurs à l'échelle des municipalités québécoises. Ce faisant, une foule de descripteurs et de données ont dû être exclues temporairement même s'ils étaient disponibles à l'échelle des régions, des municipalités régionales de comté (MRC) ou d'autres découpages territoriaux. Dans certains cas, il est possible de construire certains indicateurs à l'échelle locale en désagrégant les données régionales par des traitements particuliers. L'ampleur du travail et les moyens requis ne permettent pas sur le très court terme de répondre à l'ensemble des constructions d'indicateurs possibles ou indispensables à tout portrait socioéconomique exhaustif.

Les indicateurs du volet interrégional de l'AQR sont donc des thèmes, des rubriques ou des repères qui rassemblent des descripteurs (données statiques, dynamiques, etc.) disponibles statistiquement à l'échelle des municipalités du Québec. L'Atlas interrégional est structuré en 15 indicateurs, le tout représentant plus d'une centaine de descripteurs et sous-descripteurs. Un descripteur peut être une donnée de stock (nombre, inventaire, etc.) ou une donnée - ou un ensemble de données - traitée(s) (variation, ratio, indice, etc.). Dans certains cas, un descripteur peut être divisé en plusieurs sous-descripteurs :

Indicateur:	Structure productive
Descripteur:	Nombre d'entreprises par secteur industriel
Sous-descripteurs:	Nombre d'entreprises dans le secteur des transports
	Nombre d'entreprises dans le secteur de la construction
	Nombre d'entreprises dans le secteur des communications, etc.

Pour fins de discussion et de validation, notre liste d'indicateurs et de descripteurs a été soumise le 1^{er} mai 1998 à des membres du comité scientifique de l'Atlas du Québec et de ses régions représenté alors par les professeurs Paul Villeneuve, Claude Manzagol, Mario Polèse, Jean-Marie Dubois, Henri Dorion, Bruno Jean et Jules Dufour. Les échanges et commentaires constructifs issus du comité scientifique nous permettent depuis de réfléchir sur les prochaines étapes concernant l'amélioration et l'élargissement de la réflexion sur la liste elle-même mais surtout sur son utilisation future.

La liste totalise 18 indicateurs, 146 descripteurs et 159 sous-descripteurs, le tout permettant déjà la mise en forme de plus de 300 cartes pour chacune des régions du Québec sur la base du territoire municipal (voir la liste à la fin du texte).

Une première phase du volet interrégional complétée!

En février 1999, l'équipe de l'AQR bénéficiait de l'appui financier du ministère des Régions du Québec et du soutien logistique de l'Association des régions du Québec pour solliciter l'ensemble des 17 Conseils régionaux de concertation et de développement (CRD) afin de compléter la première phase du volet interrégional. Les CRD sont des instances décisionnelles composées d'élus municipaux, d'organismes socioéconomiques, de dispensateurs de services et de députés chargés de stimuler le développement de leur région administrative respective. Leurs principaux mandats, conférés par le ministère des Régions, sont essentiellement ceux de concertation, de planification et de conseil dans leur environnement régional.

Un plan d'affaires leur fut proposé sur une base individuelle avec comme finalité, la complétion de 127 cartes représentant des données socioéconomiques s'appuyant sur le système d'indicateurs construit à partir de la région-pilote du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au terme de cette démarche, un vaste chantier de production cartographique fut complété avec quelque 2 000 cartes maintenant disponibles dans une nouvelle interface de navigation inforoutière et avec des traitements cartographiques et graphiques améliorés (voir la figure 2).

Le volet interrégional est désormais doté de nombreuses cartes et d'informations statistiques utiles pour diagnostiquer et analyser les territoires. En effet, nombre d'intervenants locaux et régionaux ont maintenant accès aux données brutes ou traitées et aux informations graphiques et cartographiques leur permettant de mieux assumer leur fonction de mise en valeur et de planification du territoire. Cette appropriation de l'information par les milieux régionaux est fondamentale dans la philosophie du projet de l'AQR mais elle permet surtout un effet d'émulation entre les régions elles-mêmes qui sollicitent déjà de nouvelles cartes et de nouveaux indicateurs afin d'approfondir leurs analyses et leurs travaux prospectifs. Le volet interrégional reste un chantier susceptible d'être enrichi par de nouvelles données, de nouveaux indicateurs et de nouveaux traitements. Au-delà de la périodicité des données qui exigera des mises à jour des contenus, plusieurs travaux innovateurs en matière d'indicateurs pourront être testés et présentés dans ce volet. Déjà, de nouveaux découpages tels les bassins d'emploi, les bassins de vie, les bassins scolaires et les bassins versants sont testés pour représenter à nouveau des données dans de nouveaux cadres territoriaux. La qualité des diagnostics et des analyses n'en est que plus riche. De même, les données de géographie physique et les indicateurs de nature autre que socioéconomique font l'objet de certaines initiatives menées dans le réseau des chercheurs de l'AQR, le tout devant mener à de nouvelles cartes dans les trois volets du site inforoutier (voir la figure 3).

Cet engouement pour l'information rejaillit d'ailleurs dans l'effet de levier que le volet interrégional suscite dans la création des Atlas régionaux. Chaque région a la possibilité, à partir d'expertises universitaires et des ressources du milieu, de développer son propre atlas électronique en lien avec le site Internet de l'AQR avec des

traitements statistiques, graphiques et cartographiques différenciés ou spécifiques. Ce faisant, ce n'est pas tant la comparaison des Atlas régionaux entre eux qui devient nécessaire - cette fonction est remplie par l'existence même du volet interrégional - que l'enrichissement des expertises, des points de vue et des choix scientifiques adoptés par chacune de ces régions. Il existe déjà huit atlas régionaux en opération ou en émergence: Lanaudière, Laurentides/Laval, Montérégie, Montréal, Montréal-métropolitain, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais (voir la figure 4).

La tentation reste forte d'uniformiser la conception et la navigation des divers atlas régionaux. Toutefois, un des défis à venir pour ce troisième volet de l'AQR sera de maintenir certaines normes minimales dans la construction des antennes régionales tout en respectant le principe de non-ingérence dans l'autonomie de ces mêmes équipes régionales. Pour chaque élément de contenu susceptible d'être uniformisé à chacun des atlas régionaux, il faudra mettre à l'épreuve la possibilité que cet élément ait plutôt sa place dans le volet interrégional. L'ensemble des trois volets du site de l'AQR pourra ainsi bénéficier d'une cohérence indispensable à une opération qui ne pourra cesser de grandir et de s'enrichir.

Un Atlas régional pour la Gaspésie

La région administrative 11 (Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine) compte parmi les régions québécoises qui sont aux prises avec des défis on ne peut plus critiques. Au fil des années, la transformation de son profil démographique et de ses activités économiques est venue miner certaines conditions indispensables à un développement équilibré et harmonieux. Le profil socioterritorial du volet interrégional de l'AQR illustre bien et confirme des phénomènes connus tels l'exode des jeunes vers les régions plus urbanisées, l'appauvrissement croissant de la population, le déclin de plusieurs activités économiques et la précarité croissante de la population active. Toutefois, si un diagnostic interrégional confirme le discours alarmiste sur la survie de la région, il ressort clairement que certaines analyses plus fines demeurent indispensables pour bien identifier les forces et les potentialités sur lesquelles pourrait s'appuyer une relance socioéconomique régionale (voir la figure 5).

Cet effort de prospective, à une échelle intrarégionale, exige désormais qu'un Atlas régional de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine soit créé et pris en charge par des intervenants des milieux locaux. Cet Atlas régional pourrait bénéficier de l'expertise déjà développée dans les autres niveaux de l'Atlas en général mais surtout, de l'expérience déjà enrichie et stimulante des atlas régionaux en opération. La priorisation de certaines informations et les choix de représentations statistique et cartographique pourraient par exemple insister davantage sur les forces du milieu, sur l'apparition de nouvelles tendances et sur les éléments qui façonnent l'identité régionale. Cette mise en valeur est indispensable dans la philosophie du volet «Atlas

régionaux» car elle permet de relativiser les diagnostics uniformisés au territoire québécois. Plutôt que de noyer les informations spécifiques ou particulières à une seule région dans un volet national ou interrégional, il s'agit plutôt ici d'innover et de comprendre les mutations, l'émergence de nouveaux phénomènes et d'anticiper au niveau des stratégies de développement. L'appropriation de l'information par les intervenants locaux et régionaux ne peut ainsi que se renforcer.

Bibliographie

PÉRON, Yves et Claude STROHMENGER. (1985) **Indices démographiques et indicateurs de santé des populations; présentation et interprétation**. Statistique Canada, Division de la santé. Pages 15-16.

SAUCIER, Alain et Yvon BRUNELLE. (1995). **Les indicateurs et la gestion par résultats**. Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation. Page 23.

Notes

¹ En 1998-1999, l'équipe de l'Atlas du Québec et de ses régions a aussi tracé le portrait socioéconomique de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour le compte de la Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville et celui de l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles pour le compte de la Société de développement économique communautaire Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles. Les intervenants de ces deux «ensembles de quartiers» de la ville centrale de Montréal ont pu ainsi bénéficier d'informations leur permettant d'élaborer une stratégie d'actions économiques locales.

² Nous avons une illustration assez limpide de la multiplicité des découpages ou de la limite de ces découpages dans les efforts de standardisation et d'analyses croisées entre catégories d'indicateurs dans: Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), (1997), **Better Understanding Our Cities; The Role of Urban Indicators**, Paris, OCDE.

Liste des indicateurs et descripteurs du volet interrégional

Structure démographique

- 1.1 population totale
- 1.2 variation de la population totale
- 1.3 distribution de la population totale par groupe d'âges
- 1.4 ratio démographique des groupes d'âges
- 1.5 sexe
- 1.6 variation des ratios démographiques
- 1.7 variation des distributions comparées de la population
- 1.8 distribution des jeunes 15-29 ans
- 1.9 variation de la distribution des jeunes 15-29 ans
- 1.10 densité de la population
- 1.11 variation de la densité de population
- 1.12 taux de natalité
- 1.13 taux de mortalité

-
- 1.14 taux de nuptialité
 - 1.15 taux de divorcialité
 - 1.16 solde naturel
 - 1.17 quotient de localisation de la population des jeunes
 - 1.18 variation du quotient de localisation
 - 1.19 structure des ménages (taille, statut, etc.)
 - 1.20 présence d'enfants
 - 1.21 population autochtone
 - Peuplement**
 - 2.1 population urbaine
 - 2.2 variation de la population urbaine
 - 2.3 périmètre urbanisé (% de la superficie totale)
 - 2.4 population rurale
 - 2.5 variation de la population rurale
 - 2.6 densité de la population
 - 2.7 variation de la densité de la population
 - 2.8 quotient de localisation de la population des jeunes
 - 2.9 variation du quotient de localisation
 - Migrations**
 - 3.1 solde migratoire
 - 3.2 solde migratoire interne
 - 3.3 population immigrante totale par période (5 sous-descripteurs)
 - 3.4 âge à l'immigration (3 sous-descripteurs)
 - 3.5 migrants internes
 - 3.6 évolution de l'arrivée des immigrants
 - Structure linguistique**
 - 4.1 structure linguistique (3 sous-descripteurs)
 - 4.2 variation de la structure linguistique
 - 4.3 connaissance des langues officielles (4 sous-descripteurs)
 - 4.4 langue officielle parlée (6 sous-descripteurs)
 - 4.5 langue parlée à la maison
 - 4.6 population autochtone
 - Structure de l'activité**
 - 5.1 population active
 - 5.2 variation de la population active
 - 5.3 population active occupée
 - 5.4 variation de la population active occupée
 - 5.5 population active par division d'industrie (18 sous-descripteurs)
 - 5.6 taux d'activité
 - 5.7 variation du taux d'activité
 - 5.8 taux de dépendance
 - 5.9 variation du taux de dépendance
 - 5.10 emplois temps plein
 - 5.11 variation emplois temps plein
 - 5.12 emplois temps partiel
 - 5.13 variation emplois temps partiel
 - 5.14 travailleurs autonomes
 - 5.15 variation travailleurs autonomes
 - 5.16 ratio de l'emploi temps plein/temps partiel
 - 5.17 variation du ratio de l'emploi temps plein/temps partiel
 - 5.18 structure sectorielle de la main-d'œuvre
 - 5.19 main-d'œuvre manufacturière activités à la maison (6 sous-descripteurs)
 - Structure des revenus de la population**
 - 6.1 revenu d'emploi moyen

-
- 6.2 variation du revenu d'emploi moyen
 - 6.3 composition du revenu
 - 6.4 part de l'emploi dans la composition du revenu
 - 6.5 variation de la part de l'emploi dans la composition du revenu
 - 6.6 revenu moyen des ménages
 - 6.7 variation du revenu moyen des ménages

Niveau de précarité

- 7.1 personnes au chômage
- 7.2 taux de chômage
- 7.3 variation du taux de chômage
- 7.4 nombre de ménages sur l'aide sociale
- 7.5 montants alloués à l'aide sociale
- 7.6 personnes sous le seuil de la pauvreté
- 7.7 variation emplois temps partiel
- 7.8 ratio de l'emploi temps plein/temps partiel
- 7.9 variation du ratio de l'emploi temps plein/temps partiel
- 7.10 taux de dépendance
- 7.11 variation du taux de dépendance

Structure productive

- 8.1 nombre d'entreprises dans le secteur primaire
- 8.2 nombre d'entreprises dans le secteur secondaire
- 8.3 nombre d'entreprises dans le secteur tertiaire
- 8.4 nombre de types de produits
- 8.5 valeur totale des livraisons de produits
- 8.6 valeur ajoutée par activité manufacturière
- 8.7 valeur ajoutée par activité totale
- 8.8 intrants manufacturiers
- 8.9 extrants manufacturiers
- 8.10 nombre de places d'affaires
- 8.11 inventaire des établissements par type d'industries (18 sous-descripteurs)
- 8.12 nombre d'établissements bancaires

Scolarité

- 9.1 nombre d'institutions scolaires (4 sous-descripteurs)
- 9.2 fréquentation scolaire (4 sous-descripteurs)
- 9.3 plus haut niveau d'études atteint (5 sous-descripteurs)
- 9.4 domaine d'études
- 9.5 nombre d'enseignants par rapport à la clientèle étudiante
- 9.6 taux d'accès au collégial
- 9.7 taux de diplomation
- 9.8 taux annuel de sortie des jeunes sans diplôme secondaire
- 9.9 taux de retard à l'entrée au secondaire
- 9.10 taux d'attraction scolaire
- 9.11 abandon scolaire (4 sous-descripteurs)

Santé

- 10.1 nombre d'établissements de santé et de services sociaux
- 10.2 nombre de médecins par 1000 habitants
- 10.3 nombre de lits par 1000 habitants
- 10.4 inventaire des équipements et autres services de santé

Culture

- 11.1 muséologie (13 sous-descripteurs)
- 11.2 spectacles professionnels (6 sous-descripteurs)
- 11.3 lecture (12 sous-descripteurs)
- 11.4 cinéma (3 sous-descripteurs)

Comportement électoral

12.1 nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale (4 sous-descripteurs)

12.2 participation aux élections (4 sous-descripteurs)

Sécurité publique

13.1 nombre d'infractions criminelles (crimes avec violence (5 sous-descripteurs); crimes contre la propriété (5 sous-descripteurs); autres crimes (5 sous-descripteurs)

13.2 population desservie par un corps de police

13.3 nombre de policiers par 1000 habitants

13.4 dépenses totales du corps policier

13.5 pourcentage des dépenses par rapport aux dépenses municipales

13.6 coût per capita

13.7 coût par rapport à la richesse foncière

Dynamisme immobilier

14.1 nombre total de transactions immobilières

14.2 nombre de mises en chantier résidentielles

14.3 nombre de mises en chantier d'immeubles commerciaux

14.4 nombre de mises en chantier d'immeubles institutionnels

14.5 nombre de logements construits

14.6 inventaire des habitations à loyer modique

14.7 valeur des immeubles

14.8 valeur des logements

14.9 types d'immeubles résidentiels occupés

14.10 période de construction du logement (6 sous-descripteurs)

14.11 mode d'occupation du logement (3 sous-descripteurs)

14.12 nombre moyen de pièces par logement

14.13 nombre moyen de chambres à coucher

14.14 écart de profil de pièces par logement

14.15 loyer brut moyen

14.16 loyer brut supérieur ou égal à 30% du revenu du ménage

La mobilité

15.1 lieu de travail (6 sous-descripteurs)

15.2 mode de transport pour le travail (7 sous-descripteurs)

Figure 1

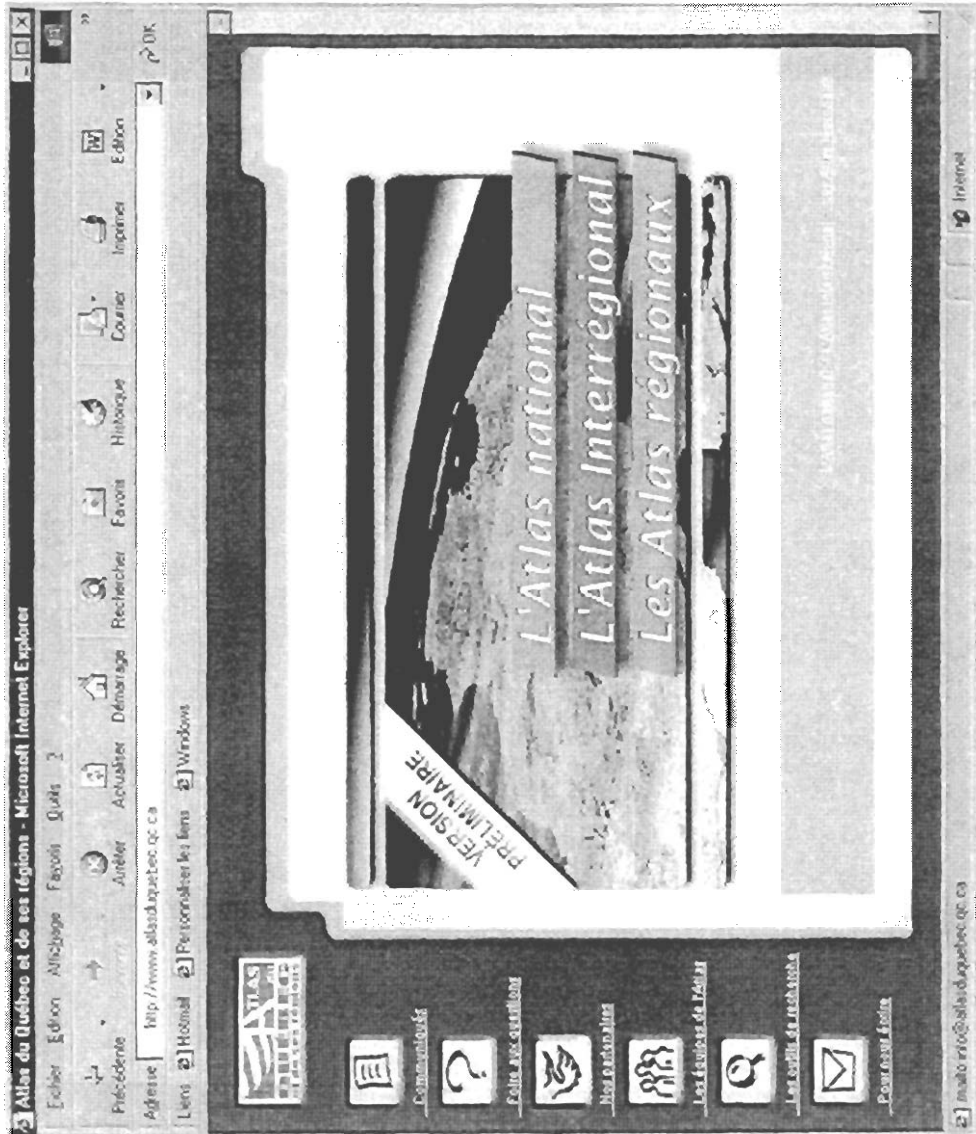


Figure 2

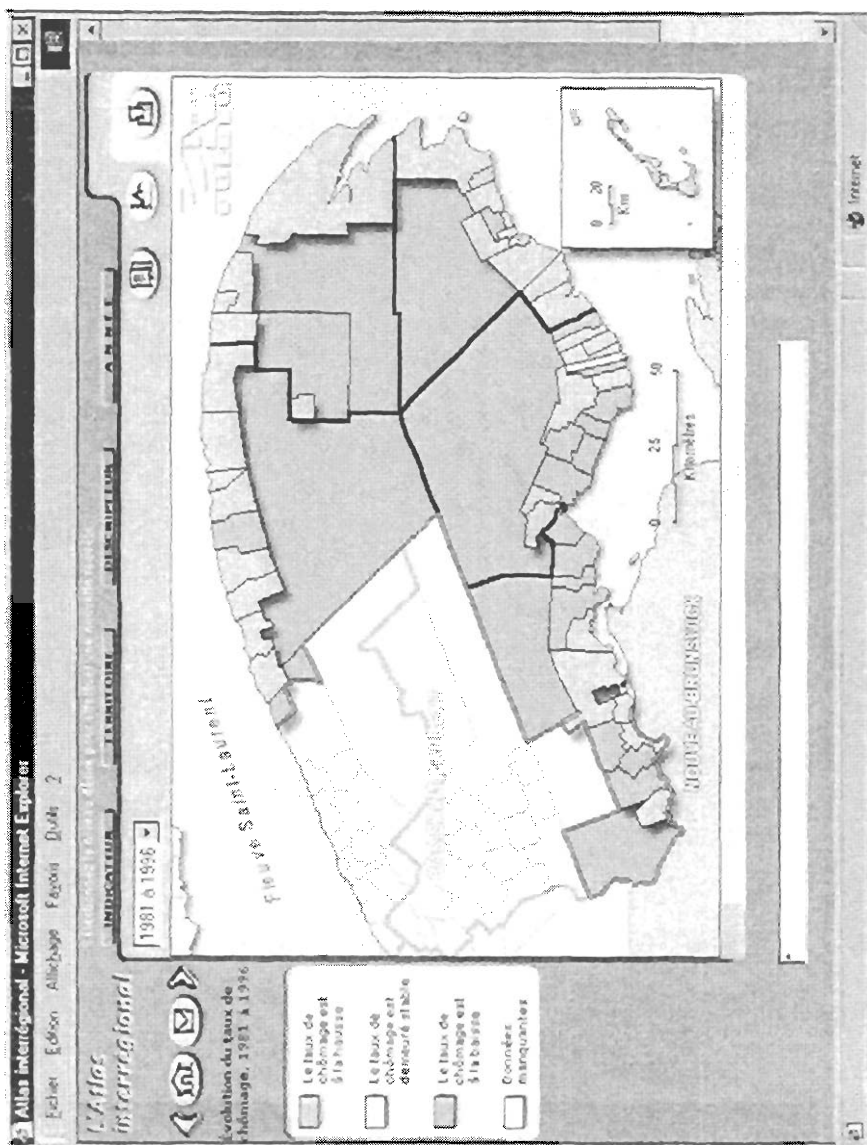


Figure 3

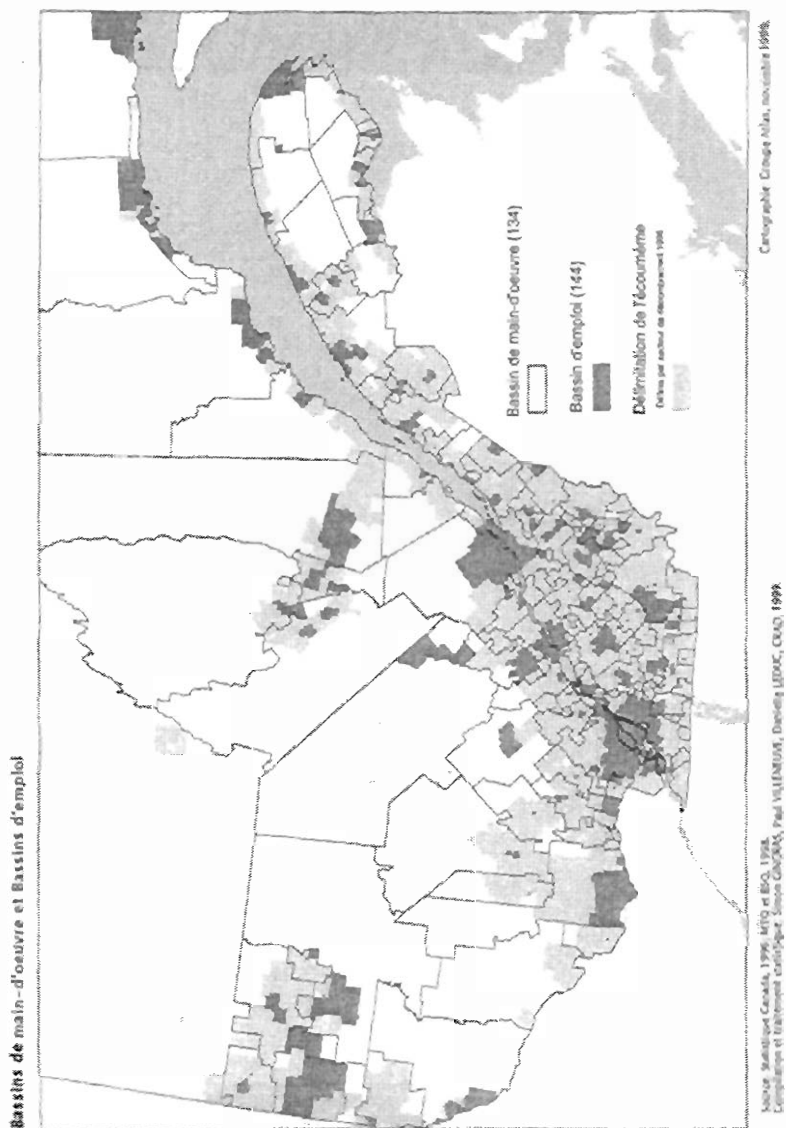


Figure 4

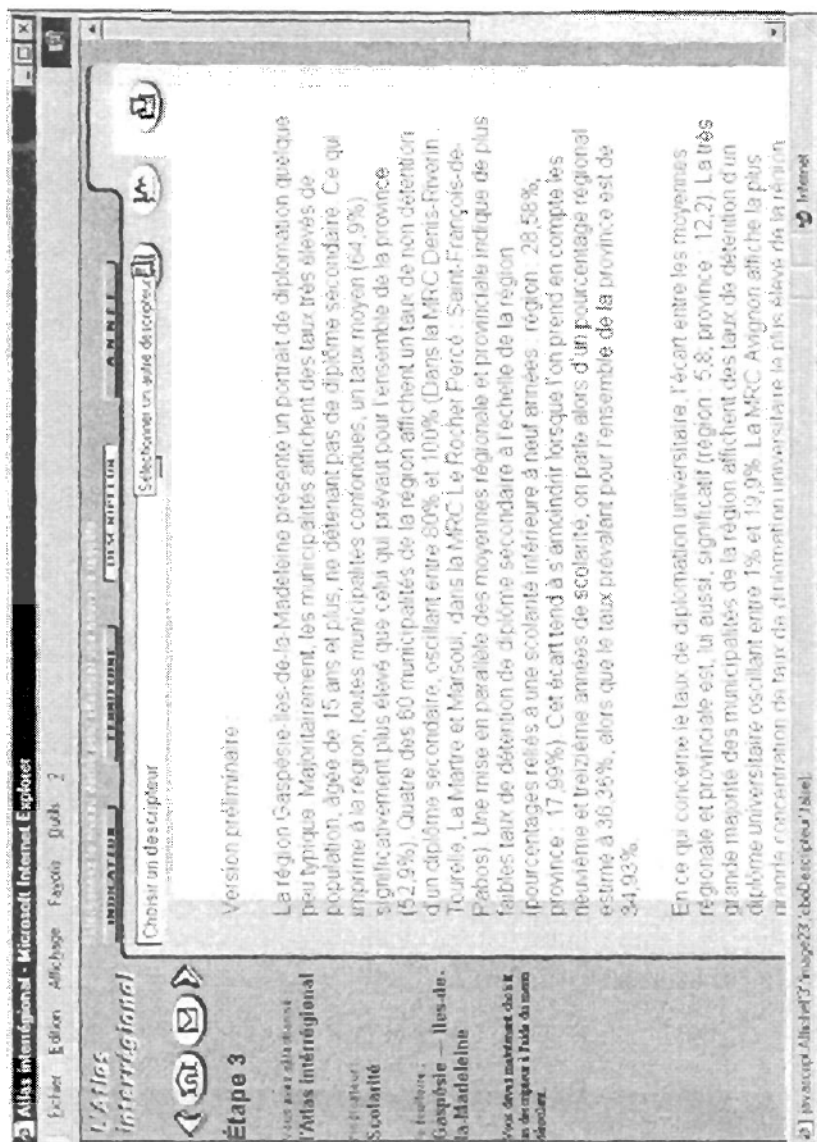
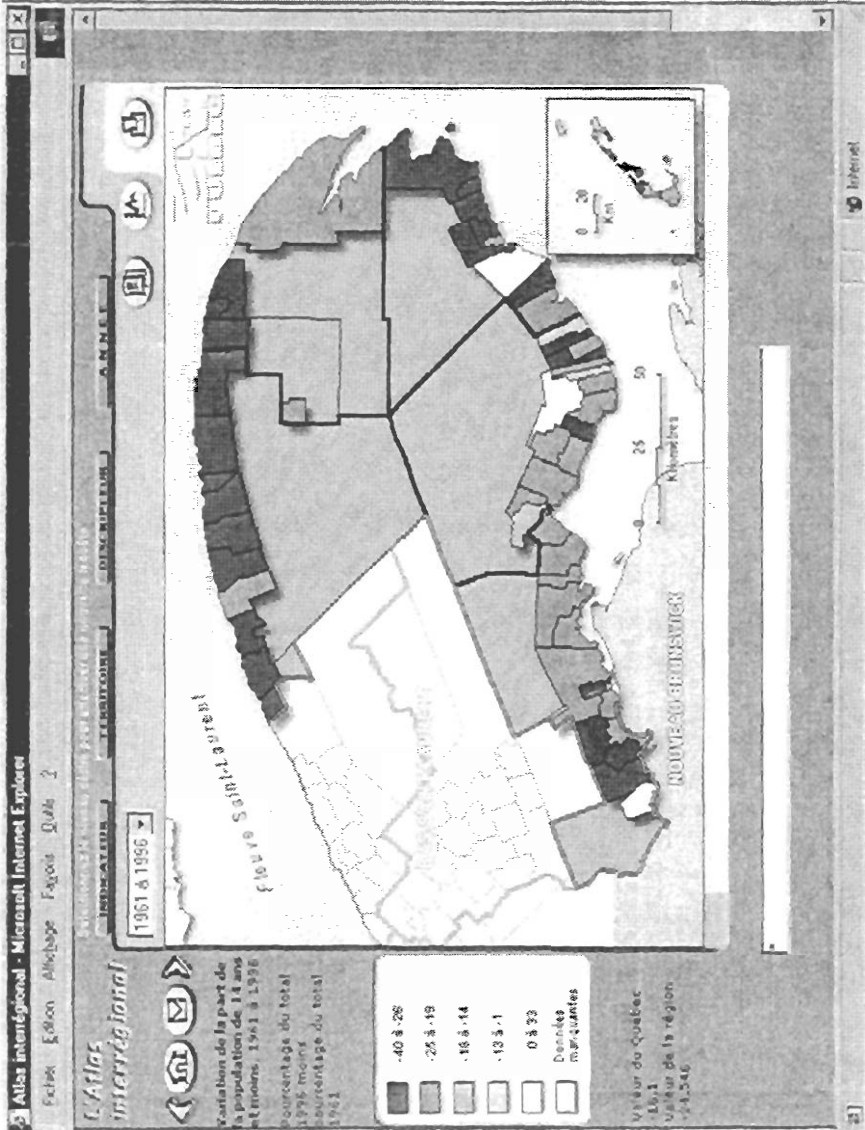


Figure 5



L'Atlas électronique régional comme outil de développement durable. L'exemple du Bas-Saint-Laurent.

Pierre Bruneau
GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski

L'Atlas du Québec et de ses régions est structuré en trois volets distincts: l'Atlas national, l'Atlas interrégional et les Atlas régionaux. L'Atlas national traite de questions d'intérêt général à l'échelle des trois communautés urbaines et des 96 municipalités régionales de comtés (MRC). L'Atlas interrégional traite des 17 régions du Québec à l'échelle des MRC et des municipalités dans une perspective comparative.

Les Atlas régionaux portent sur l'une ou l'autre des régions du Québec en privilégiant l'échelle locale (municipalité, MRC) sans exclure pour autant les autres échelles notamment en géographie physique. Leur prise en charge incombe aux équipes régionales. Leur contenu vise à refléter les problématiques régionales en collaboration étroite avec les acteurs du milieu. Par définition, l'autonomie de l'équipe régionale est complète; c'est elle qui décide du contenu de l'Atlas, qui précise les modalités de la consultation régionale, qui définit le rythme de la production et qui veille au financement du projet.

C'est de l'Atlas du Bas-Saint-Laurent qu'il est question ici. Il s'appuie sur une équipe de production d'une dizaine de personnes. Son lancement officiel sur Internet a eu lieu le 7 avril 1999. Depuis, des centaines de documents électroniques ont été réalisés dont des cartes, des notes méthodologiques, des commentaires, des tableaux, des figures, etc.

1. Les objectifs poursuivis

1.1 La mise au point d'un outil de développement régional

Il y a dans le Bas-Saint-Laurent, comme dans les autres régions du Québec, de multiples acteurs qui doivent prendre des décisions sur une base quotidienne. Pour ce faire, ils ont besoin d'informations, mais plus encore d'informations ayant fait l'objet d'un traitement, c'est-à-dire de savoirs spécifiques dans des domaines aussi variés que la culture, la société, l'économie ou l'aménagement du territoire.

Dans l'état actuel des choses, ces informations et ces savoirs sont à la fois dispersés et incomplets. Notre objectif principal vise à faire de l'Atlas régional un lieu de rassemblement et de production de telles connaissances dont le propre est de fonder la société contemporaine. Il s'agit donc de faire de l'Atlas bas-laurentien un outil de développement régional aux différentes échelles géographiques (régionale, infrarégionale, locale), ce qui suppose que l'on réalise des inventaires, que l'on dégage

les potentiels de développement, que l'on précise les processus de structuration et de polarisation de l'espace et que l'on dégage les tendances lourdes de l'évolution économique et sociale sur le long terme.

Pour ce faire, nous comptons puiser dans le vaste réservoir de connaissances et d'expériences que constitue le milieu régional sans se priver des apports extérieurs susceptibles d'éclairer la problématique de développement régional.

1.2 La poursuite d'objectifs spécifiques

La promotion régionale

En vertu même de la nature d'Internet, ce réseau des réseaux accessible gratuitement de partout à travers le monde, l'Atlas peut constituer un puissant outil de promotion régionale, notamment au plan touristique.

La création d'une mémoire régionale

Grâce à son support électronique, l'Atlas pourra s'enrichir de nouveaux documents au fil du temps et devenir un lieu privilégié de la mémoire régionale sans laquelle nulle communauté ne peut envisager son avenir.

L'élaboration d'un outil didactique

L'Atlas peut aussi servir d'outil favorisant l'apprentissage dans les institutions d'enseignement du milieu régional, notamment aux niveaux collégial et universitaire où évoluent des communautés de professeurs et d'étudiants avides de nouveaux modes d'apprentissage scolaire et professionnel.

La formation à la citoyenneté

En faisant le pari de l'électronique et de l'Internet, nous misons sur la gratuité de l'Atlas et sur son accessibilité. Par le fait même, nous visons la démocratisation de l'information et la formation des citoyens qui découvriront à travers l'Atlas le territoire qui les porte eux et les membres de leur communauté. En ce sens, l'Atlas pourra être un facteur de renforcement du sentiment d'appartenance territoriale et donc un facteur de cohésion sociale. En filigrane de l'Atlas, il y a donc un souci de vulgarisation de la connaissance du milieu régional.

Bref, l'équipe nourrit l'ambition de produire un Atlas électronique régional qui donne la parole aux acteurs du milieu, qui sous-tende un projet de société, qui privilégie l'innovation, qui ouvre de nouvelles voies de développement, et donc qui contribue à l'émancipation régionale.

2. Les grandes articulations de l'Atlas

En cohérence avec les objectifs précédents, l'Atlas électronique régional s'articule autour de trois grandes parties dont voici les grandes lignes.

Les systèmes biophysiques: cette partie de l'Atlas, axée sur le cadre biophysique des interventions humaines (géologie, relief, climat, végétation, etc.), vise à susciter le questionnement, à formuler des problèmes et à esquisser des solutions

dans une perspective de développement régional durable sans que soit exclue pour autant cette préoccupation pour la production d'un savoir scientifique axée sur la culture et la formation du citoyen.

Les systèmes humains et sociaux: cette autre partie de l'Atlas vise à montrer les types d'organisation de l'espace, à identifier les acteurs qui les produisent et à prendre en compte les contextes socio-économico-politiques dans lesquels ces acteurs évoluent. Il s'agit donc ici de décrire le rôle de l'action et des acteurs mais aussi des structures qui facilitent l'action ou au contraire la contraignent.

L'actualité: ici nous mettons l'accent sur des événements du présent, des faits marquants qui rejoignent le territoire, son organisation, sa gestion et donc l'avenir de la communauté régionale. Pour ce faire, nous comptons sur la contribution des acteurs et des chercheurs de la communauté scientifique régionale.

3. La consultation régionale

Un atlas pour quels types d'acteurs?

Au cours de la première année du projet, nous avons cherché à identifier les acteurs du milieu et à mesurer leur intérêt pour la production d'un Atlas électronique régional. Pour le repérage des acteurs, nous avons demandé l'aide du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD) et de l'antenne régionale du ministère des Régions (MDR).

Le processus de consultation des acteurs s'est échelonné sur deux trimestres et a pris la forme de groupes de discussion que nous avons réunis d'abord à l'échelon régional (printemps 1998), puis au plan local (automne 1998).

Au niveau régional, nous avons créé à Rimouski, la capitale administrative régionale, sept groupes de discussion de type sectoriel articulés autour des acteurs suivants:

- Les antennes ministérielles provinciales.
- Les antennes ministérielles fédérales.
- Les organismes de développement et de concertation (partenaires de l'État).
- Les groupes communautaires et associatifs.
- Les organismes spécialisés dans la formation et la recherche.
- Les médias d'information.
- Les directeurs généraux des MRC.

Au niveau local, nous sommes allés à la rencontre des principaux partenaires des MRC en créant huit groupes de discussion dispersés sur l'ensemble du territoire régional.

Lors des 13 rencontres qui ont effectivement eu lieu, nous avons adopté une démarche en trois temps marqués par la présentation des grands objectifs du projet d'Atlas, la projection d'une version démo et la distribution d'un questionnaire.

Un Atlas pour quels types de besoins?

La soixantaine de personnes que nous avons rencontrées ont répondu à un questionnaire en 18 points dont le dépouillement a permis la constitution d'une banque d'informations pertinentes. Le questionnaire visait des objectifs précis.

- Identifier le besoin d'informations géographiques des acteurs concernant notamment l'environnement physique et naturel, le milieu institutionnel, la vie socio-économique, la vie culturelle, l'aménagement du territoire.
- Préciser le type de découpage territorial que les acteurs régionaux privilégient pour le traitement des données: le quartier, la municipalité, la MRC, la région, le Québec?
- À quoi les acteurs, et les organisations qui les emploient, veulent-ils faire servir l'information géographique: livrer des informations aux membres? à la clientèle? à la population en général? la planification de leurs activités? la programmation de leurs services? la promotion? la connaissance des marchés? la réalisation d'analyse de situation? la recherche? la rédaction de rapports?
- Repérer l'existence de banques de données pouvant alimenter le contenu de l'Atlas et préciser avec nos interlocuteurs les conditions d'accessibilité à ces banques.

Les attentes du milieu régional

Le traitement systématique des réponses obtenues lors de la consultation a permis d'identifier les besoins des acteurs régionaux en matière d'informations géographiques.

- 91% d'entre eux ont mis l'accent sur la disponibilité de données socio-économiques.
- 64% ont demandé des fonds de cartes précisant les limites administratives des gouvernements territoriaux.
- 58% ont souhaité avoir accès à des données relatives à l'aménagement du territoire.
- 52% ont retenu les données ayant trait à la vie culturelle.
- 48% ont marqué un intérêt pour les données reliées à l'environnement physique et naturel.

Par ailleurs, les mêmes acteurs ont précisé l'usage qu'ils feraient de ces informations géographiques:

- 73% d'entre eux ont affirmé qu'ils s'en serviraient pour produire des analyses de situation.
- 58% qu'ils utiliseraient ces informations pour réaliser des études et des recherches.
- 48% qu'ils s'en serviraient pour planifier leurs activités et bonifier les services à la clientèle.
- 45% ont précisé que le contenu de l'Atlas augmenterait leur connaissance du marché régional.
- 36% que l'Atlas pourrait constituer un outil de promotion régionale.

Dans plusieurs cas, nos interlocuteurs ont précisé la nature exacte de leurs besoins. En voici des exemples.

- Le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) considère l'Atlas comme un outil d'approfondissement des connaissances du territoire et de la population qui l'habite, c'est-à-dire comme un outil facilitant la définition des orientations de développement régionales ainsi que les priorités d'action.
- Le Conseil régional de l'environnement (CRE) estime que les données de l'Atlas pourront apporter un éclairage utile sur l'état de l'environnement (biodiversité, intégrité, pérennité des ressources), et faciliter l'évaluation de l'impact des activités socio-économiques sur l'environnement biophysique.
- Le Conseil régional de la culture (CRC) veut mettre à profit les données de l'Atlas pour développer son argumentation lors de la présentation de mémoires, dans la défense de ses crédits et dans la négociation de protocoles d'entente avec ses partenaires.
- Le ministère de la Culture et des Communication mise sur l'Atlas pour la réalisation d'un portrait de l'emploi régional dans le secteur artistique et culturel.
- Centraide (organisme de charité) affirme que les données de l'Atlas sur les revenus par groupe d'âge lui permettraient de raffiner ses stratégies de financement.
- L'Archevêché de Rimouski veut utiliser l'Atlas comme un outil de planification de ses activités pastorales.
- L'antenne régionale des Forces armées canadiennes espère pouvoir capitaliser sur des données précisant le nombre et la localisation des jeunes par municipalité pour le recrutement des cadets.
- La Coalition urgence rurale (organisme pour la défense des communautés rurales) veut créer, dans le cadre de son projet Villages en réseau, des tissus de compétence. L'Atlas, croit-on, pourrait faire émerger ces réseaux non seulement de villages mais aussi d'écrivains, d'artistes, de créateurs, voire d'ébénistes en vue de la transmission des expériences et des connaissances des plus vieux aux plus jeunes dans un milieu faiblement peuplé où les synergies ne naissent pas d'elles-mêmes. Elle nous invite par ailleurs à concevoir des documents faisant la promotion des réseaux de tourisme culturel.
- Des acteurs de la MRC du Témiscouata souhaitent pour leur part que l'on crée une vitrine régionale pour l'industrie agro-alimentaire, que l'on présente la structure industrielle de la région et que l'on cartographie les facilités d'accueil au plan économique.
- Des acteurs de la MRC de la Matapédia demandent que l'Atlas exploite les données que le ministère des Ressources naturelles possèdent concernant la forêt; que l'on produise des cartes sur l'industrie de la sous-traitance ainsi que sur les sites d'intérêt écologique et panoramique et que l'on cartographie les écoles du territoire accueillant moins de 100 élèves.
- Des acteurs de la MRC Rimouski-Neigette suggèrent que l'on fournisse des informations sur la disponibilité du capital de risque (fonds de développement).

- Pour une meilleure connaissance du territoire, de nombreux organismes régionaux ont affirmé avoir besoin d'informations aux échelles géographiques suivantes: la paroisse, l'agglomération urbaine, le bassin de main-d'œuvre; la région naturelle (géologique, hydrographique, topographique, biophysique).

On le constate, le projet d'Atlas soulève beaucoup d'intérêt et donne en même temps la mesure du défi à relever.

4. La mise en œuvre du projet d'Atlas

Le financement

Depuis son lancement en 1999, le projet d'Atlas a bénéficié d'un financement de type public à hauteur de 180 000\$. Le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD) a consenti la somme la plus importante soit 88 000\$ (sur trois ans). Le ministère des Régions (MR), pour sa part, a versé une contribution de 68 000\$ dans le cadre d'un programme de création d'emplois destinés aux étudiants. Les 24 000\$ restants sont venus de l'Université du Québec par le truchement de son fonds de développement académique réseau (Fodar). Notons que ces fonds ont permis de financer le personnel technique assurant la conception, la mise à jour et l'enrichissement du site au gré des innovations technologiques ainsi que la production d'une partie du contenu de l'Atlas.

Par ailleurs, tout en étant malaisé à évaluer, le soutien de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) au projet d'Atlas a permis d'assurer sa stabilité et d'asseoir sa crédibilité. Même indirecte, sa contribution financière n'est pas négligeable s'agissant notamment des salaires versés aux professeurs-chercheurs membres de l'équipe ou s'agissant encore de la mise à la disposition du projet de locaux, d'ordinateurs, de logiciels, de services informatiques, etc.

L'équipe de recherche

Grâce à l'appui financier du milieu régional et à son enracinement universitaire, le projet d'Atlas peut compter sur une équipe diversifiée et compétente. Cette équipe est faite d'un noyau dur composé de professeurs et d'étudiants rattachés à la géographie et au développement régional (aux trois cycles), mais aussi d'acteurs du milieu régional qui fournissent des données, identifient des thèmes prégnants et puisent dans leur expertise pour rédiger des commentaires accompagnant les documents de l'Atlas.

Dès le départ, il a fallu prévoir un partage des responsabilités et une répartition des tâches efficaces afin d'assurer la bonne marche du projet. Si la filière de responsabilité est de type pyramidal, l'organisation du travail se fait en collégialité. C'est ainsi que l'équipe de l'Atlas est coiffée par un directeur, s'appuyant lui-même sur un comité de direction (dont il fait partie) formé de quatre professeurs rattachés aux sciences de la terre (un géomorphologue), aux sciences humaines (un géographe et un

sociologue) et à la cartographie (1). Quant à l'équipe de production, elle est à géométrie variable puisque les assistants (de 5 à 7) ont le plus souvent le statut d'étudiants et offre une palette de compétences avec des profils de formation complémentaires: d'où la présence au sein de l'équipe de production d'un étudiant inscrit en informatique, d'une technicienne en art graphique pour le multimédia, d'étudiants en géographie maîtrisant la conception assistée par ordinateur ainsi que d'un étudiant inscrit à la maîtrise en développement régional sous la supervision d'une technicienne en cartographie à l'emploi de l'UQAR.

La construction opérationnelle de l'Atlas

La rationalisation des étapes de la production

Le traitement des données et la conception cartographique passent par une série d'étapes et l'usage d'un certain nombre de logiciels.

Nous avons recours à Excel pour le traitement des données statistiques et la conception des graphiques. Nous utilisons MapInfo pour la mise en classe des données statistiques ainsi que pour la conception des cartes thématiques. Vertical Mapper sert à la représentation des phénomènes en 3D. C'est à l'aide de PhotoShop que sont établis les normes et les processus d'automatisation de la production cartographique notamment la mise au point des couches d'information pour l'habillage des documents.

Le transfert des documents sur Internet

Il nous est apparu essentiel de créer un logiciel-maison pour faciliter le téléchargement des documents sur Internet ainsi que pour procéder à leur localisation dans le plan du site de l'Atlas. Nous l'avons conçu aussi pour accélérer le processus de mise à jour des documents ainsi que la gestion des hyperliens de l'Atlas. Par ailleurs, nous avons créé des progiciels pour générer des fichiers et des tableaux en langage HTML en vue de leur téléchargement rapide sur Internet.

Nous avons recours à Web Weaver pour la mise en page en langages HTML et Javascript des cartes, des graphiques, des photos en vue de leur lecture sur la Toile. Nous utilisons CoffeeCup Image Mapper pour la programmation de documents visuels interactifs: ce logiciel permet entre autres, à l'aide d'un clic, de faire surgir un tableau ou de faire apparaître des informations dans la barre d'état.

Le site de l'Atlas étant hébergé par l'Université du Québec à Rimouski, nous avons recours aux logiciels Ws_ftp et Qvtnet (Unix) pour la diffusion de nos documents sur Internet.

La mise au point d'un mode de navigation convivial

L'objectif recherché ici vise à procurer à l'utilisateur, professionnel ou citoyen, des outils de navigation lui permettant d'explorer toutes les ressources de l'Atlas dans un environnement ordonné, balisé, voire esthétique.

C'est la carte qui constitue le point d'ancrage par excellence au sein de l'Atlas. Tous les autres documents, sauf exception, gravitent autour de cette dernière: les notes méthodologiques, les commentaires, les tableaux, les graphiques, les photos, les images satellitaires, les schémas, les coupes topographiques, etc. Prenons l'exemple de la carte des fortes scolarités (figure 1) à laquelle on accède par le biais du sous-thème Scolarité (figure 2). Les documents complémentaires en question sont accessibles par le truchement d'une série d'icônes logés dans la barre d'état au-dessus de la carte. Le premier, à gauche, symbolise la carte et permet de la rappeler. Le deuxième permet d'accéder à la note méthodologique dont le rôle est essentiel pour l'interprétation de la carte. Le troisième présente le commentaire de carte structuré autour d'hyperliens permettant d'exploiter les divers documents de l'Atlas. Le quatrième établit la liste des tableaux (figure 3) dont la double fonction consiste à rendre disponible les données qui ont servi à construire la carte ainsi qu'à en fournir un traitement statistique à diverses échelles (l'urbain, le rural, les MRC, etc.).

Le cinquième icône rassemble les graphiques exploitant les données des tableaux. Dans le cas de figure retenu (Éducation), nous avons construit un graphique illustrant la façon dont les fortes scolarités se structurent le long du littoral estuarien (figure 4).

D'autres icônes peuvent compléter les cartes au besoin (photos, images satellitaires, coupes topographiques, etc.). Notons par ailleurs l'existence, au bas de chaque carte, d'une barre d'état où s'affichent des informations concernant toute municipalité sélectionnée à l'aide de la souris (figure 1). Insistons enfin sur l'ajout récent d'un lexique qui offre l'avantage de rassembler en un même lieu, facilement accessible, la définition des acronymes et des concepts disciplinaires.

Une production collée aux objectifs de l'Atlas

S'agissant du développement régional, notre objectif premier, nous avons convenu de dresser un état des lieux répondant aux préoccupations de la communauté en mettant l'accent sur les modalités de la structuration du territoire, sur la mise au jour des faiblesses du développement local et sur les potentiels à valoriser.

Concernant l'organisation territoriale, certaines cartes tracent les limites des découpages territoriaux dans les domaines de l'administration publique (carte des municipalités, des agglomérations de recensement, des MRC, etc.), de l'éducation (commissions scolaires) et de la santé. D'autres montrent la distribution spatiale des équipements culturels (biens culturels protégés), des logements sociaux réservés aux familles et aux personnes âgées et des infrastructures scolaires ou sanitaires. D'autres encore dessinent les contours des diverses ruralités régionales (figure 5), font surgir l'armature urbaine qui s'y superpose et mesurent l'influence polarisante des villes sous l'angle des emplois que ces dernières offrent aux populations rurales (figure 6), ce qui permet de préciser les limites des bassins d'emploi bas-laurentiens (figure 7).

Établir l'état des lieux, c'est aussi donner la juste mesure des faiblesses structurelles du milieu régional. Plusieurs documents de l'Atlas s'y attachent, notamment ceux traitant de la faible taille des municipalités locales, illustrant la forte décline démographique sur le temps long (figure 8), ou précisant l'impact du vieillissement et de l'exode rural sur la structure des âges de plusieurs communautés locales. D'autres illustrent la faiblesse des taux d'activité en certains lieux, l'ampleur des taux de chômage ailleurs et montrent l'acuité des problèmes lorsqu'ils sont cumulés. D'autres encore s'appesantissent sur la faiblesse du revenu des ménages ou sur l'importance des transferts gouvernementaux dans la composition du revenu des ménages.

Or prendre la mesure de ses faiblesses fait sens si l'objectif consiste à faire le point sur ses pratiques, à préciser ses orientations de développement et à ajuster ses stratégies en vue d'un avenir meilleur. L'équipe de l'Atlas s'y emploie déjà et souhaite y consacrer encore davantage d'énergie. La carte portant sur l'économie sociale où figurent près de 600 coopératives et organismes à but non lucratif en témoigne (figure 9). Cette économie diversifiée compte des entreprises en habitation communautaire, des coopératives forestières, des entreprises de tourisme et de loisirs, etc. À travers leurs pratiques démocratiques et leurs objectifs de solidarité, ces entreprises mettent en valeur le patrimoine culturel, le potentiel naturel, le paysage ou l'environnement. Entre le secteur privé et le secteur public, elles ouvrent une 3^e voie de développement pour les régions.

Les cartes précisant l'importance des ressources écotouristiques et identifiant les milieux naturels d'intérêt visent également la création d'emplois dans une perspective de développement durable. S'agissant de la formation du citoyen, disons que l'Atlas s'y attache dans sa conception même et dans sa fonction intrinsèque qui consiste à matérialiser le rapport entre le social et le spatial. Mais certains documents s'y attachent plus que d'autres, notamment celui précisant l'une des grandes étapes du reflux glaciaire (figure 10).

S'agissant de l'outil didactique que peut constituer l'Atlas, le bloc diagramme que nous avons conçu pour illustrer l'offre d'emploi en milieu régional (figure 11) donne un aperçu saisissant du rôle que pourrait jouer l'Atlas dans les pratiques académiques. En rouge, les pôles d'emplois; en bleu, les municipalités déficitaires. Les cônes matérialisent les villes centres et leur fonction polarisante; les fosses localisent les localités périurbaines fortement dépendantes des villes centres; les zones bleues en creux identifient les municipalités rurales en déficit d'emplois.

5. Un bilan provisoire

Une production soutenue

L'Atlas comprend des centaines de documents que consultent largement les agents de développement, les citoyens, de même que les professeurs et les étudiants de

la région, puisque 15 000 entrées ont été comptabilisées en douze mois. Au cours des deux dernières années, nous avons construit le site et produit des documents à partir de l'exploitation des données de Statistique Canada. Les professeurs-chercheurs ont aussi conçu des documents qui mettent à profit l'expertise qu'ils ont développée au cours de leur carrière. Ces travaux vont se poursuivre. Par ailleurs, nous avons noué des liens multiples avec les acteurs du milieu au cours de la dernière année, des liens que nous avons l'intention de conforter dans un proche avenir.

Des résultats convaincants

La révolution informatique et le développement d'Internet constituent pour les géographes rattachés à l'UQAR l'occasion de renouveler leurs méthodes et leurs approches dans la mesure où la production d'un Atlas électronique sur la Toile permet d'illustrer les nombreuses possibilités d'application de la géographie aux problèmes d'aménagement et de développement régional. Les étudiants y trouvent aussi leur compte tant dans le cadre de leur formation qu'à titre d'assistants au sein de l'équipe de production. Les acteurs régionaux, quant à eux, redécouvrent le territoire ainsi que les modalités de sa structuration et raffinent ainsi leurs stratégies d'intervention dans les domaines où ils évoluent.

Des zones d'ombre

Des difficultés subsistent cependant quant à la poursuite du projet en cours. Les acteurs régionaux même s'ils acceptent de collaborer avec l'équipe de l'Atlas manquent de temps, parfois de moyens, soit pour fournir les données dont ils disposent, soit pour en faire la cueillette.

Ceux qui se rattachent au secteur public deviennent par la force des choses nos interlocuteurs privilégiés parce qu'ils sont fortement scolarisés, parce qu'ils connaissent bien la problématique de développement du secteur dont ils ont la charge, parce qu'ils disposent de moyens puissants notamment informatiques, ou parce que d'emblée ils considèrent l'Atlas comme un outil de développement régional.

Les acteurs de l'économie sociale (organismes sociaux, coopératives) dont nous nous étions proposés de faire des interlocuteurs privilégiés ne jouent pas le rôle que nous attendions d'eux pour des raisons qui tiennent à leur dispersion sur le territoire, à leur précarité financière, l'État étant leur principal bailleur de fonds, mais aussi en raison des moyens dérisoires dont ils disposent pour accomplir leur mission (absence de banques de données, informatisation sommaire notamment). Convenons qu'il faudra déployer plus d'effort pour en faire des partenaires à part entière.

Quant aux acteurs locaux ou territoriaux, il faut distinguer entre deux catégories: la première rassemble les acteurs préoccupés par les questions de développement local, d'aménagement du territoire et de création d'emplois. Ceux-là s'intéressent d'abord au local, c'est-à-dire qu'ils interviennent surtout à l'échelle municipale et infrarégionale, leur champ de vision étant celui de la MRC. La collaboration avec ces acteurs va

exiger une plus grande disponibilité de notre part et un effort accru de coordination. L'autre catégorie regroupe les élus, notamment municipaux, dont plusieurs en milieu rural sont en place depuis des décennies; ceux-là ont une formation scolaire limitée, une connaissance de l'informatique et d'Internet rudimentaire et entretiennent une vision du développement qui souvent ne dépasse guère les limites du territoire qui les a vu naître. Le partenariat que nous souhaitons développer avec eux se fera probablement en misant sur les élus les plus jeunes et particulièrement les nouveaux maires. Pour ce faire, il faudra redoubler d'énergie non seulement pour les identifier mais aussi pour les rejoindre dans leur milieu de vie.

Cependant notre préoccupation première, pour le long terme, reste le financement du projet sur une base permanente. À nous de convaincre nos interlocuteurs que l'Atlas électronique peut être un instrument efficace de planification territoriale.

Vers de nouvelles perspectives

Les temps changent et les sciences régionales tout autant. Les facteurs en cause rejoignent aussi bien l'accélération du processus de mondialisation de la production et des échanges que la montée du local souvent en prise directe sur le global. L'explication régionale suppose donc la prise en compte de l'imbrication des échelles géographiques, de la porosité des frontières et de la concurrence tous azimuts.

Dernières ces mutations, se trouvent des acteurs qui redéfinissent leurs objectifs, qui précisent leurs stratégies et qui inventent de nouveaux rapports au territoire. Des réseaux prennent forme unissant le local et le global. Il s'agit de réseaux d'acteurs, d'informations, d'entreprises, d'universités, voire de réseaux de villes. Or comment matérialiser ou faire surgir ces réseaux dans un atlas régional? Comment exploiter ces nouvelles réalités qui prennent souvent leur racine à l'échelle mondiale pour aboutir au local, ou inversement qui partent du local pour rejoindre l'international?

Chose certaine, ces réseaux s'appuient sur des axes, génèrent des flux, s'arc-boutent sur des nodes (nœuds), certaines plus puissantes que d'autres, mais qui peuvent être interchangeables, d'où la flexibilité des nouvelles territorialités. L'Atlas régional, nous semble-t-il, doit refléter ces nouvelles cohérences spatiales et pour y arriver, il faut inventer de nouvelles façons de faire.

Sans délaissier la fonction traditionnelle des atlas régionaux qui consiste à établir des inventaires et à préciser l'ampleur des disparités socio-territoriales, le moment semble propice pour le développement d'outils qui montrent la complexité des processus de développement, l'emboîtement des espaces, la perméabilité des frontières, la mobilité des biens, des personnes, du capital et des idées.

Adresse du site Internet de l'Atlas électronique du Bas-Saint-Laurent:
(<http://atlasbsl.uqar.qc.ca/>)

Figure 1

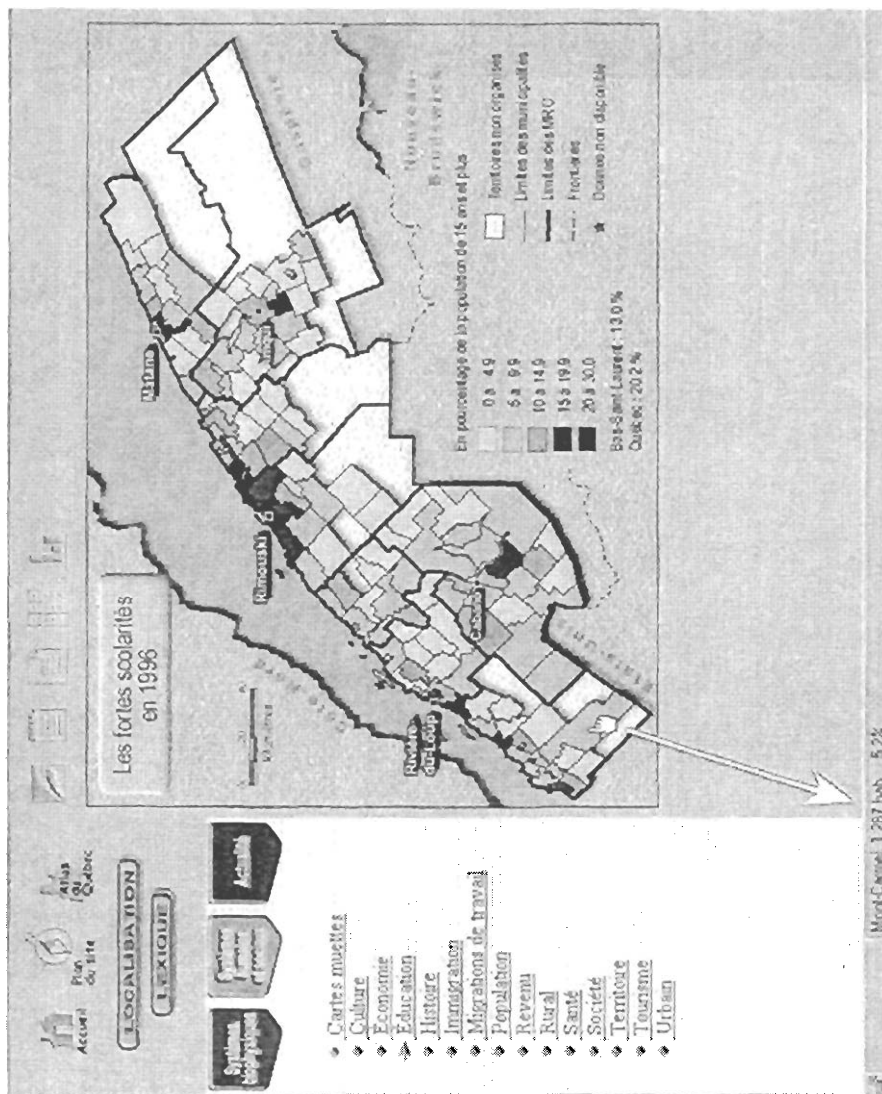


Figure 2

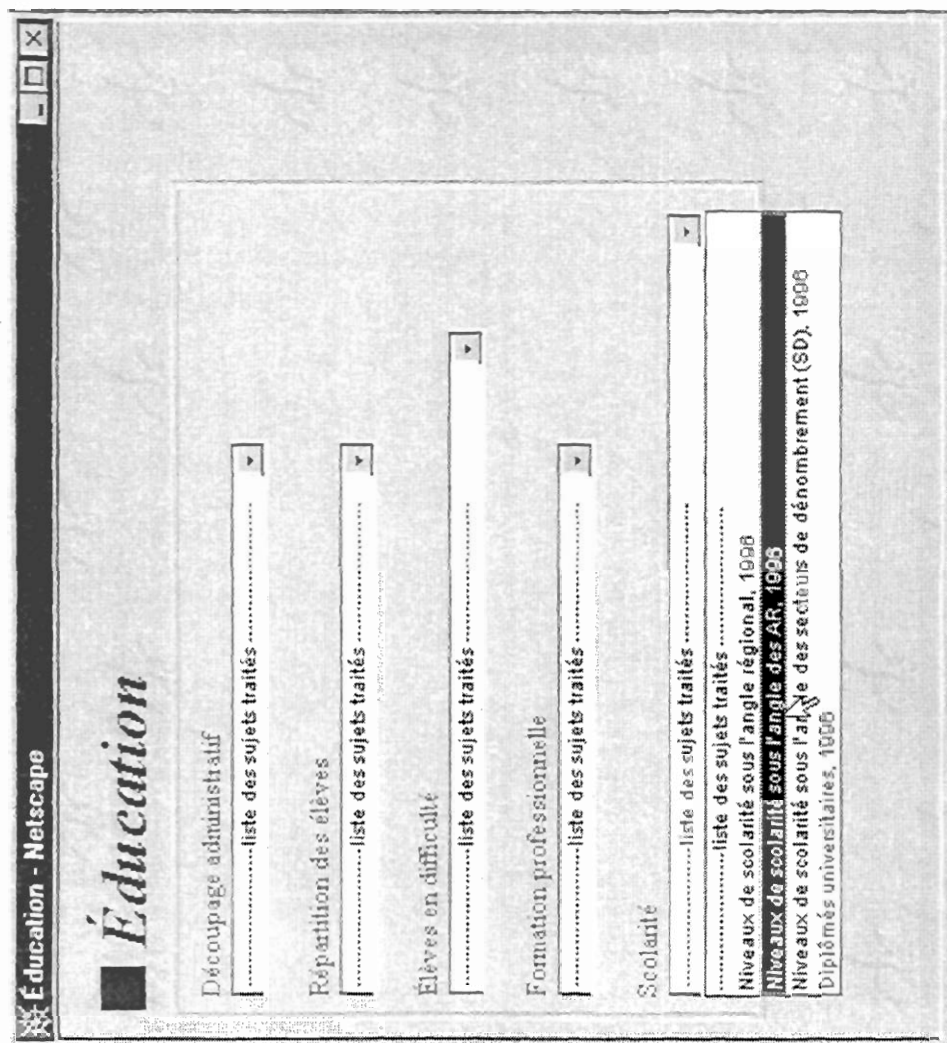


Figure 3

LISTE DES TABLEAUX

Niveaux de scolarité sous l'angle régional, 1996

- I. sous l'angle de l'armature urbaine
- II. selon les groupes de taille des municipalités
- III. sous l'angle des AR et des AU
- IV. sous l'angle des MRC
- V. sous l'angle des municipalités (ordre décroissant des fortes scolarités)
- VI. sous l'angle des municipalités (ordre croissant des faibles scolarités)

Figure 4

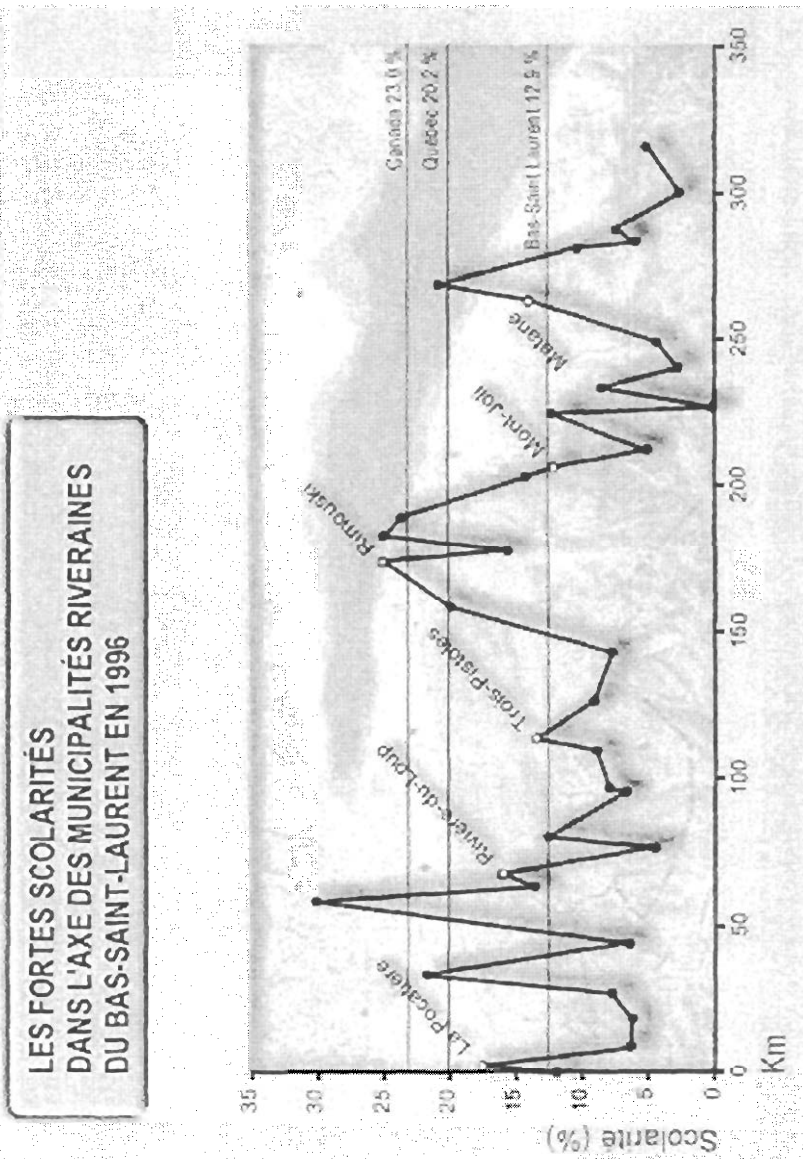


Figure 5

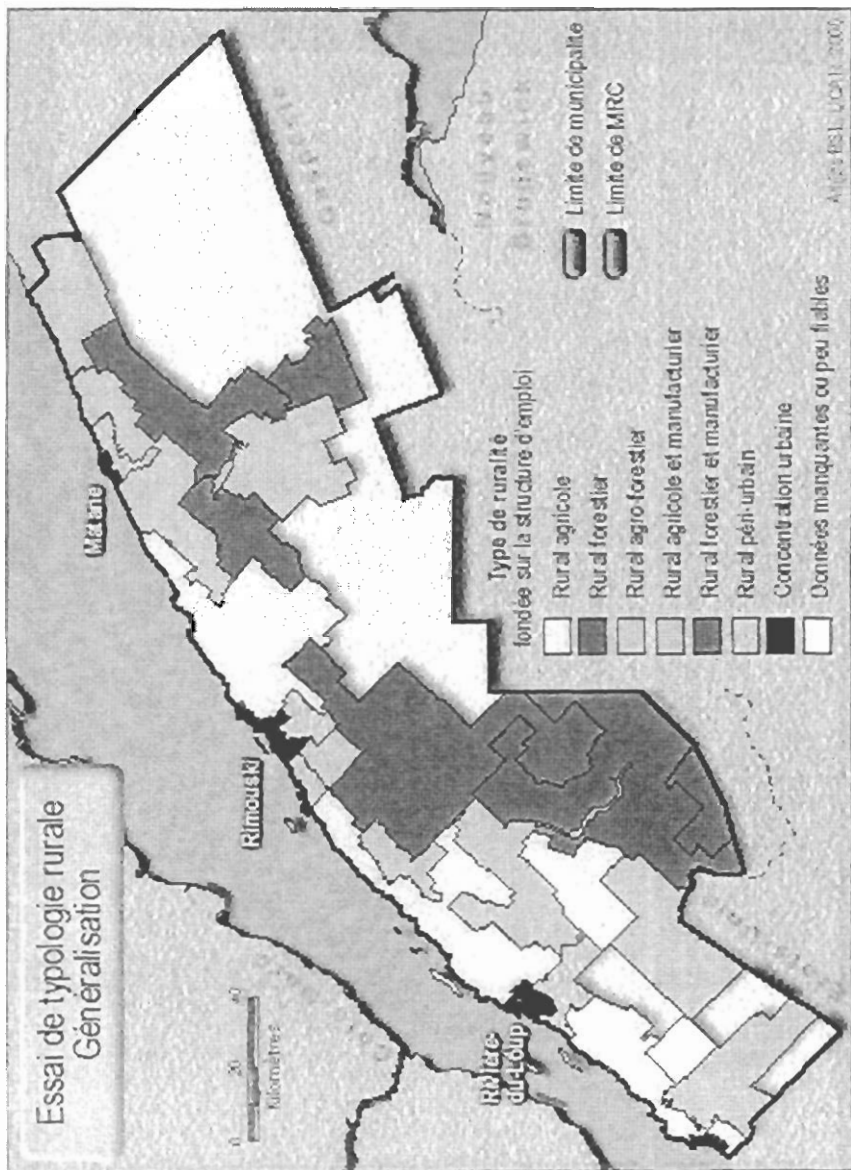


Figure 6

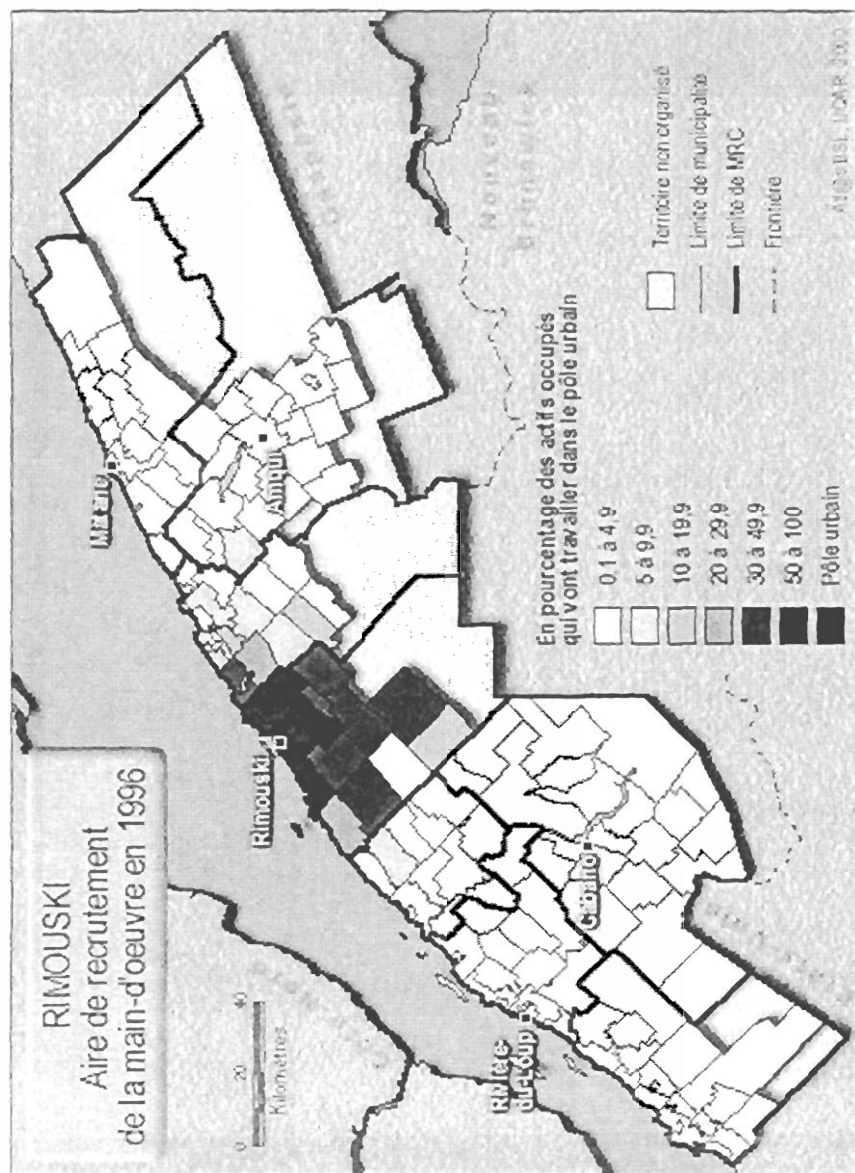


Figure 7

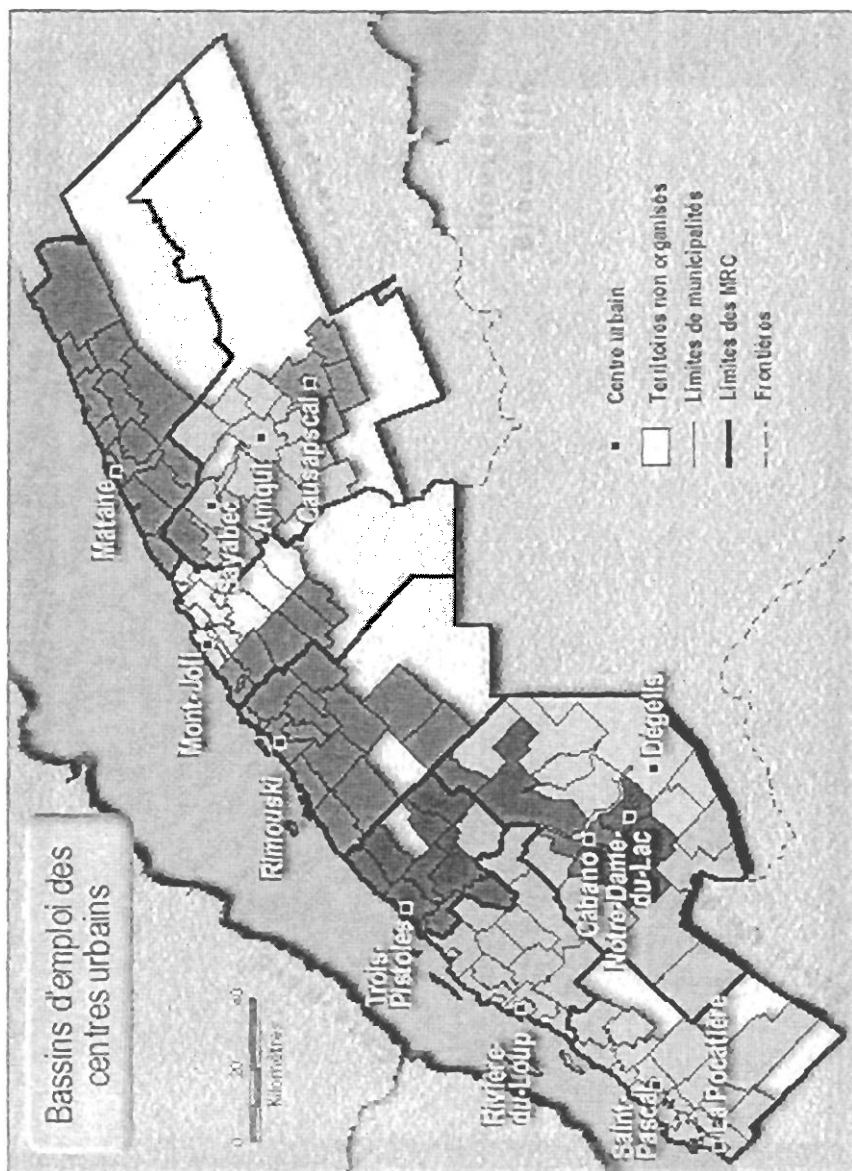


Figure 8

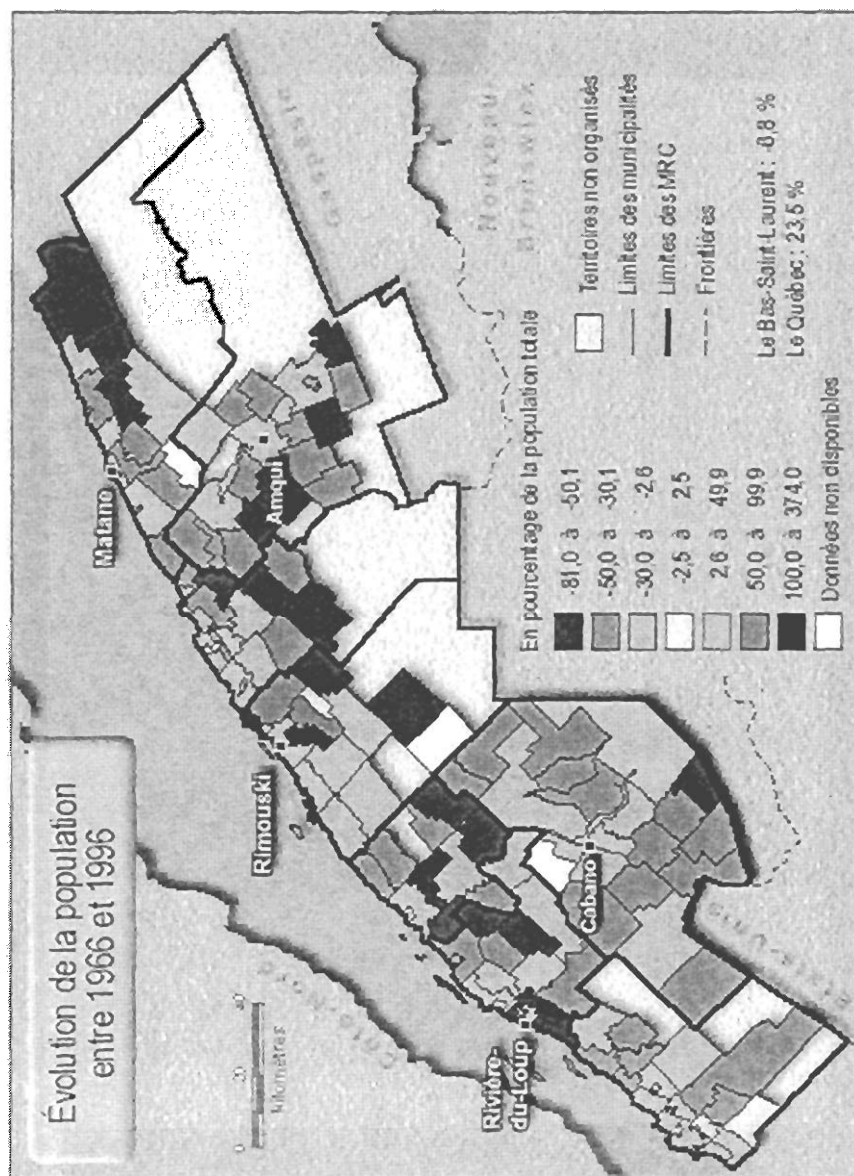


Figure 9

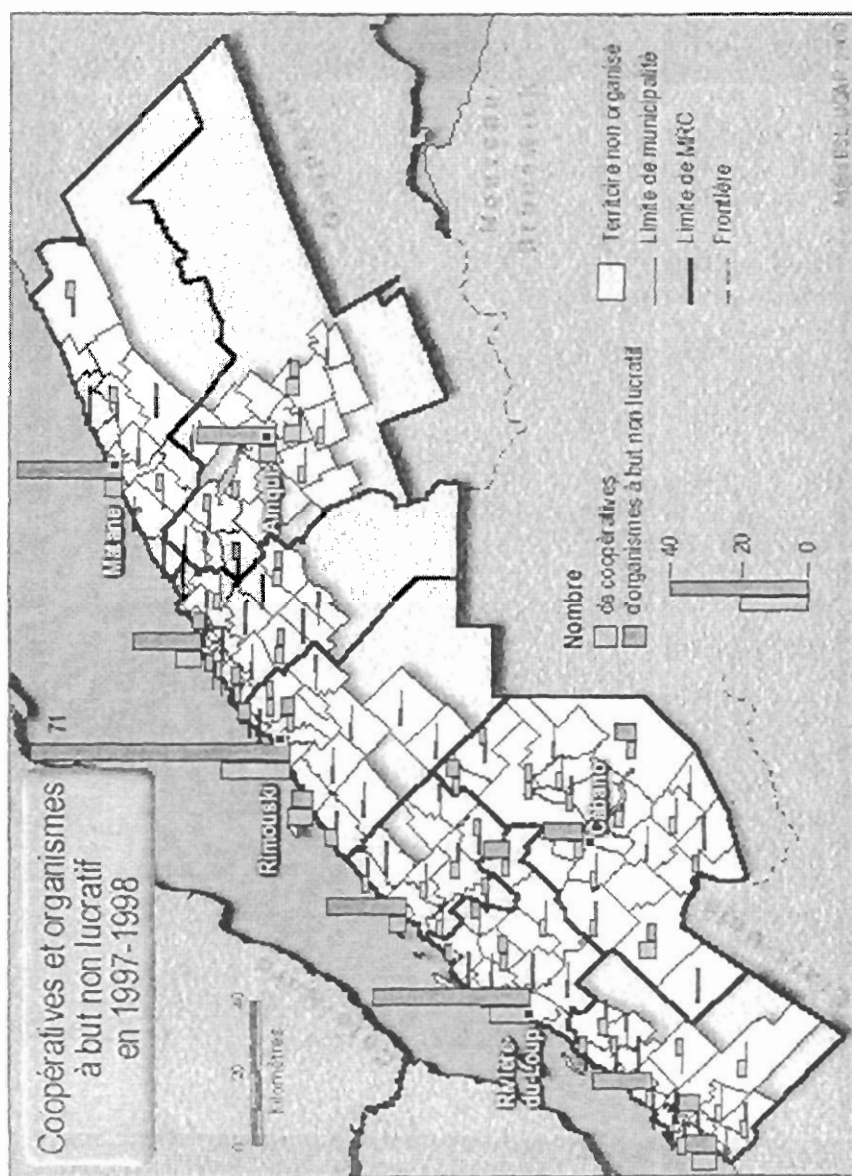


Figure 10

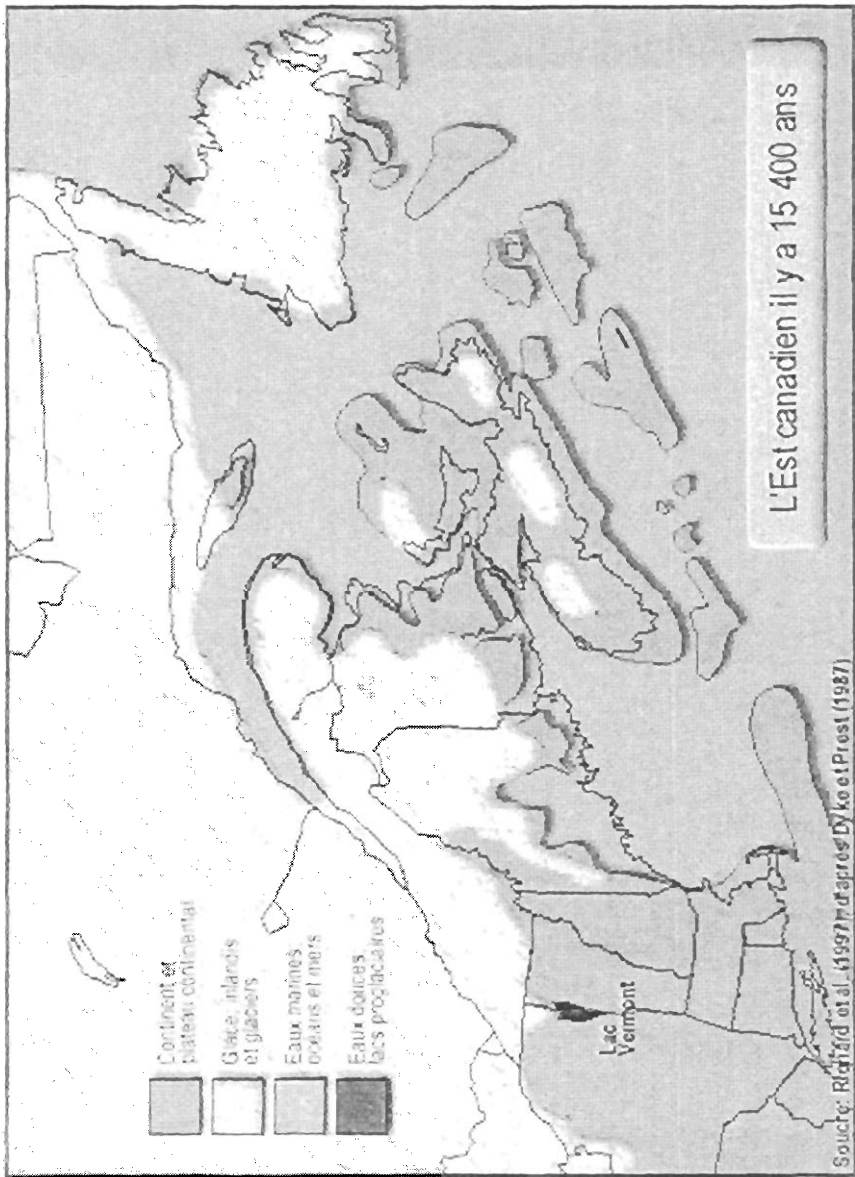
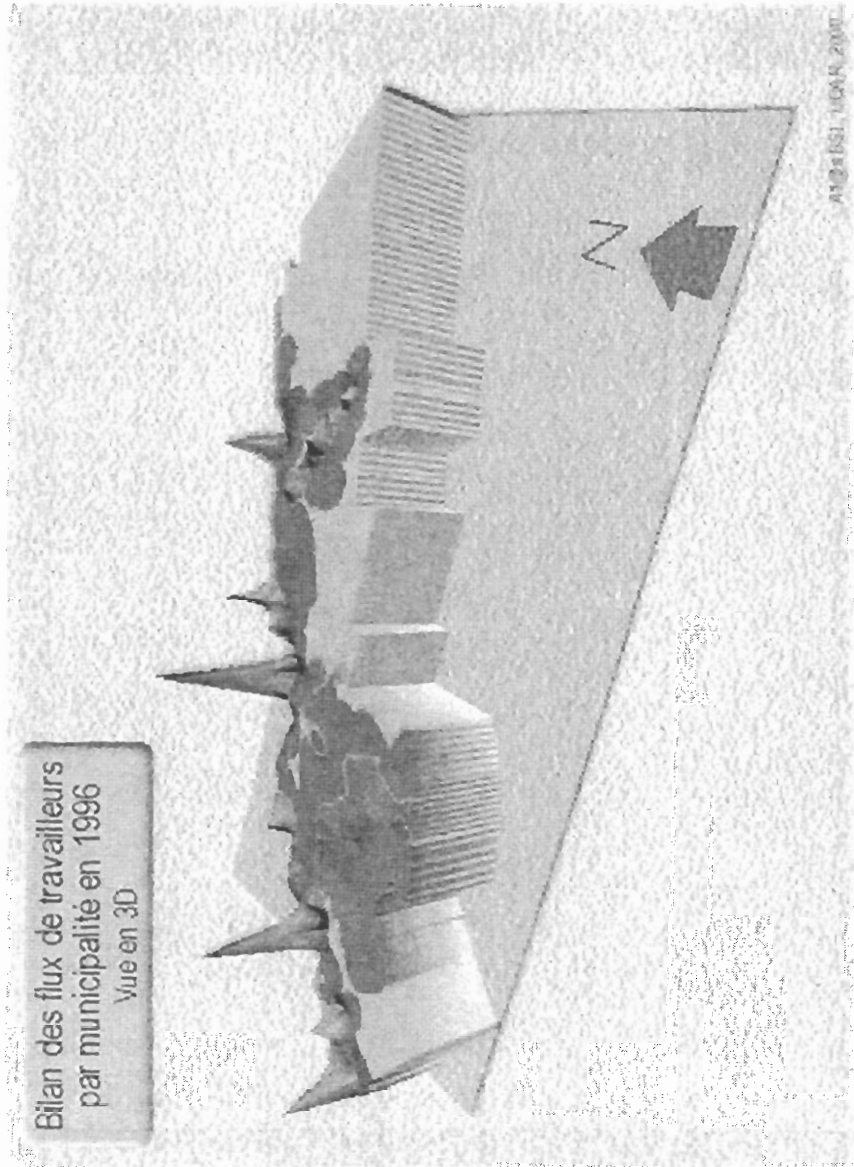


Figure 11



Le Dictionnaire mondial des arbres. L'exemple du thuya (*annedda, arbre de vie*)

Pierre Laplante
Université du Québec à Rimouski

Le **Dictionnaire mondial des arbres**¹ est le premier ouvrage de cette nature au monde. Il rendra disponible en cinq volumes (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Eurasie, Afrique et Océanie) les renseignements sur la diversité mondiale des arbres, leur distribution, leur écologie, leurs possibilités d'utilisation et les dangers d'extinction qui pèsent sur eux. L'arbre est une plante ligneuse dotée d'une seule tige dressée et pérenne d'au moins 10 cm de diamètre, mesure prise à 1,3 m au-dessus du niveau moyen du sol, et d'une hauteur totale d'au moins 5 m. C'est du thuya occidental dont il sera surtout question ici.

1. Le Dictionnaire: quelques spécificités

- Ce qu'on y trouve

Pour toutes les espèces, voici les éléments inscrits:

Noms (latins, anglais, français, espagnols et autres noms, incluant les langues autochtones)	Hauteur
Répartition géographique	Type de feuillage
Utilisation faite par l'homme	Écologie
Risques d'extinction	

L'utilisation comprend aussi l'importance culturelle des arbres qui sont objets d'admiration, de vénération et de manifestations religieuses ou artistiques. On y retrouve les arbres vénérés ou craints comme le siège d'esprits ou de forces naturelles considérables. Ce peut être aussi la vénération liée à l'utilité particulière déclarée tabou à la suite d'un événement marquant (accident, épisode guerrier, conclusion de paix ou d'un traité). C'est également l'importance culturelle dans les légendes, dans les arts plastiques (feuille d'érable du drapeau canadien), dans les rites religieux, dans le choix de l'emplacement des tombes, des lieux de rassemblement, etc.

- À qui s'adresse-t-il?

Le dictionnaire s'adresse à toute personne intéressée à en connaître davantage au sujet des arbres du monde, et particulièrement aux spécialistes suivants:

Forestiers	Chercheurs
Botanistes	Écologistes
Environnementalistes	Linguistes
Étudiants de tous les niveaux	Traducteurs

- Où en sont les travaux?

À ce jour, une équipe de plus de 100 collaborateurs répartis sur les cinq continents a réuni les informations concernant 40 000 taxons sur les 60 000 que compte la dendroflora mondiale. Cependant, seuls les taxons de l'Amérique du Nord sont actuellement informatisés et disponibles sur le site Internet.

Le volet suivant portera sur les arbres de l'Amérique du Sud, soulignant le caractère Nord-Sud de l'ouvrage.

- La diffusion

Une fois le volume des arbres d'Amérique du Nord finalisé et le site francisé, le dictionnaire sera diffusé sur l'Internet et publié par la maison Elsevier d'Amsterdam. Cette dernière est prête à acheter les droits exclusifs de l'ouvrage. Ceux-ci seront réinvestis dans le projet, pour en assurer la continuation.

- Le site Internet

L'entretien et le développement futur du site sont garantis par le professeur Miroslav M. Grandtner, coordonnateur du projet, et le professeur Pierre Laplante, responsable du site web et de sa base de données, ainsi que par l'Université Laval et l'Université du Québec à Rimouski.

Un exemple: le thuya (*annedda*, *arbre de vie*)

Cette fiche représente les résultats d'une recherche effectuée dans le **Dictionnaire mondial des arbres**: il s'agit de la fiche du thuya occidental, arbre souvent désigné improprement par le nom cèdre blanc.

NUMÉRO	6000
NOM LATIN	<i>Thuja occidentalis</i> L.
FAMILLE	Cupressaceae
<u>DISTRIBUTION</u>	MC ME North America (Canada: S Manitoba to Nova Scotia; USA: Minnesota to Maine, Tennessee to North Carolina) int MW Eurasia (Russian Federation)
<u>HAUTEUR</u>	M[L]
<u>FEUILLAGE</u>	E
<u>ÉCOLOGIE</u>	sci->[hel] hyg->[xer] calc acid->[basi]
<u>UTILISATION</u>	<p>cl(ob) dr (anthelmintic oil, decoction of leaves & bark used for vitamine C deficiency, deodorant, insect repellent, wood oil used in perfume industry, essential oil from distillation of twigs & wood) dr(ob) (branches used in Amerindian sweathouse to tonify & purify, Iroquois of Laurentian prepared an infusion rich in vitamin C made with bark & leaves named "annedda" which saved Jacques Cartier & his crew of the scurvy, after this, Cartier named this tree "arbor vitae" which means "tree of life", twigs oil formerly used in medicine, young leaves used for infusion, decoction, ointment & poultice to cure burns, cough, headaches, toothaches & hand & foot swellings) fr (seeds for birds) fw (bark very good to light fire) ma (wood oil used in microscopy) ma(ob) (Canadian ancestors used foliage to make brooms) pl (hedge-row, living fence) pp sa ti (cabinet work, canoes & other boats, carpentry, chest, clothes-press, exterior veneer, fence, outdoor decorative objects, paneling, pegs, poles, posts, shingle-board) ti(ob) (at the beginning of colonization in Canada wood was used to build palisade to protect fortresses, bark canoe framing, barn shingle-board, farm fence, telegraphic poles) tx (oil lethal when ingested in great doses)</p>
SYNONYME	<i>Thuja obtusa</i> Moench <i>Thuja theophrasti</i> C.Bauhin ex Nieuwl. <i>Thuja occidentalis</i> L. <i>Thuja odorata</i> Marshall
NOM ANGLAIS	eastern arborvitae; American arborvitae; arbor vitae, arbor-vitae (Canada); arborvitae; cedar (Canada); eastern cedar; eastern white cedar (Canada); eastern white-cedar, northern thuja; northern white cedar, northern white-arbor-vitae, northern white-cedar (Canada, USA); swamp cedar, swamp-cedar; thuja (Canada); tree of life, white arborvitae; white cedar (Canada); white-cedar (Canada, USA)
NOM FRANÇAIS	thuya occidental; arborvitae, arbre de Paradis, arbre de vie; balai, cèdre, cèdre blanc (Canada); cèdre de l'Est, cèdre du Canada; faux cyprès (France); thuya d'Occident; thuya de l'Est (Canada); thuya de l'Occident, thuya du Canada
NOM ESPAGNOL	arbol de la vida, tuya
AUTRE NOM	Abendländischer Lebensbaum, Amerikanischer Lebensbaum (german); árvore-da-vida, cedro-branco (portuguese); Gemsiner Lebensbaum (german); tuija del Canada, tuija occidentale (italian); tuija-vulgar (portuguese); tuya zapadnaya (russian); tuya amerikanskaya (ukrainian); zywotnik (polish)
NOM COMMERCIAL	

Cet arbre se retrouve en quantité variable sur tout le territoire gaspésien². Il est surtout associé aux milieux humides où il peut former des peuplements purs et denses correspondant aux principales cédrières. Il peut également croître un peu partout en des lieux moins humides, sur des rochers abrupts ou des falaises, parfois associé à d'autres espèces comme le pin blanc et le sapin baumier. Dans ces cas, la présence de l'ion calcium est nécessaire, ce qui explique sa présence sur des rochers de nature calcaire ou schisteuse, de même que son absence sur des sables acides.

Dès le début de la colonisation cette espèce, à cause de sa grande résistance à la décomposition, a été très recherchée pour la production de bardeaux et de perches de clôtures. Les colons lui donnèrent également le nom d'*Arborvitae* ou *arbre de vie* à cause de ses propriétés médicamenteuses. En effet, dès décembre 1535, l'équipage de l'explorateur Jacques Cartier, hivernant à Stadaconé, est atteint d'une «grosse maladie». Au mois de mars suivant, vingt-cinq hommes ont déjà péri et Cartier rencontre l'amérindien Domagaya. Celui-ci compose une décoction d'écorce et de feuilles d'un arbre particulier, l'annedda. Ceux qui en prennent guérissent en deux jours. L'ethno-botaniste québécois Jacques Rousseau³ a démontré que l'annedda, l'arbre de vie, le Thuja occidentalis et le cèdre blanc sont une seule et même plante. Son identification prévaut toujours.

L'annedda est aussi un arbre de longue vie, non pas parce qu'il conserve ses feuilles en hiver, mais bien parce que les plus vieux arbres connus du Québec sont des thuyas retrouvés dans la région du lac Duparquet⁴ en Abitibi qui atteignent presque mille ans. À l'abri du feu et de la coupe forestière et dans des conditions de croissance lente, certains spécimens atteignent presque mille ans d'âge. Ces témoins du passé ont enregistré dans leurs anneaux de croissance annuels les fluctuations de température. Une période de faible croissance, entre 1600 et 1850, correspond au Petit Âge Glaciaire.

En Amérique du Nord, le pin à longue vie du sud-ouest des États-Unis est l'espèce qui présente les plus vieux arbres connus. Le patriarche est un individu baptisé Mathuselah et qui atteignait 4766 ans en 1990.

Le volet Amérique du Nord du **Dictionnaire mondial des arbres** sera bientôt complété. En le consultant, on pourra y découvrir qu'il y a 68 espèces d'arbres au Québec, environ 10 fois plus aux États-Unis et 100 fois plus en Amérique du Nord. Entre le sud des États-Unis et le nord de l'Amérique du Sud l'épanouissement de la biodiversité est remarquable dans ces espaces en général bien arrosés et chauds.

¹ La version Internet est disponible à cette adresse: <http://www.wdt.qc.ca>

² Nous remercions Sylvain Fortin, ingénieur forestier et professeur de technologie forestière au Cégep de Gaspé, pour les renseignements précieux qu'il nous a transmis.

³ «L'annedda et l'arbre de vie», **RHAF**, vol. 8, no 2, 1954, p. 171-212 et «La trame forestière de l'histoire canadienne», **Cahiers des 10**, no 10, p. 17-54.

⁴ À ce sujet, voir le site qui leur est consacré:
<http://web2.uqat.quebec.ca/ferld/recherches/cedres.htm>

Figure 1: Dictionnaire mondial des arbres


WDT HOME PAGE HTTP://WWW.WDT.QC.CA/WDT.HOME.PAGEF

DICTIONNAIRE MONDIAL DES ARBRES

par
Miroslav M. Grandtner

Département des sciences du bois et de la forêt
Faculté de foresterie et de géomatique
Université Laval, Québec, Qc
Canada G1K 7P4

[Click here for English version](#)



- Présentation
 - [Collaborateurs](#)
 - [Introduction](#)
 - [Abréviations](#)
 - [Répartition](#)
 - [Hauteur](#)
 - [Feuillage](#)
 - [Écologie](#)
 - [Utilisation](#)
 - [Remerciements](#)
 - [Références](#)
 - [Renseignements sur le projet \(pdf\)](#)
- [? Guide d'utilisation](#)
- Recherche par continent
 - Amérique du Nord
 - [Lettres A à R](#)
 - Lettres S à Z (en préparation)
 - Amérique du Sud (en préparation)
 - Eurasie (en préparation)
 - Afrique (en préparation)
 - Océanie (en préparation)

- Pour commentaires ou questions contacter
[Miroslav M. Grandtner](#)
- La conception et la mise à jour du site Web et de la base de données
du site Web sont sous la responsabilité de
[Pierre Laplante](#)

Fondements spatio-économiques des grands corridors topodynamiques mondiaux

Luc-Normand Tellier et Martin Pinsonnault¹
Université du Québec à Montréal

La théorie topodynamique avance que, historiquement, le développement économique a donné lieu à une succession des centres d'«économies-mondes» (au sens de Braudel) à l'intérieur de corridors. Trois corridors circulaires principaux ont été identifiés: le Grand Corridor, le Corridor asiatique et le Corridor américain. Un approfondissement de la compréhension de l'existence de tels corridors est proposé qui fait appel: 1) à la géographie des voies de communication; 2) à l'inertie spatiale; 3) à l'existence de phénomènes de formation de courants spatio-économiques dans un espace sphérique.

La théorie topodynamique a été formulée à l'origine par Tellier (1995). Cette théorie s'est par la suite enrichie du concept de corridor topodynamique (Tellier, 1996a, 1996b et 1997). L'existence de tels corridors de développement dérange tous ceux qui ont été nourris de l'illusion, alimentée par la théorie économique traditionnelle et, singulièrement, par la théorie des avantages comparatifs, qui laissait croire que le développement économique était également possible partout où il y avait des êtres humains.

L'histoire lointaine et, encore plus, l'histoire récente démontrent qu'il n'en est pas ainsi. Les premiers à l'avoir fait remarquer avec force sont les tenants des concepts de centre et de périphérie, le plus illustre d'entre eux ayant été Braudel (1973, 1977) qui a proposé le concept d'«économie-monde» qui désigne un macro-espace spatio-économique, à la fois relativement autosuffisant et commercialement actif, constitué d'un centre, d'une semi-périphérie et d'une périphérie. La théorie topodynamique trouve une de ses bases dans la théorie de Braudel. Cependant, elle prétend que les centres d'économies-mondes se sont historiquement succédé dans le temps et dans l'espace suivant un ordre caractérisé par trois corridors topodynamiques circulaires. Que de tels corridors puissent exister en étonne plusieurs (bien que, dès 1969, Whebell ait souligné l'existence de corridors de développement à l'échelle de voies fluviales) et que ces trois corridors soient circulaires suscite l'incrédulité.

Nous avons estimé mathématiquement le tracé des cercles centraux de ces trois corridors. Les cartes 1 et 2 les présentent suivant une projection polaire et suivant une projection où les parallèles sont des droites. Nous tenterons ici de mieux comprendre les fondements géographiques et théoriques de ces corridors.

1. Les trois corridors topodynamiques à la lumière de la géographie des voies de communication, de la topographie et de la pluviométrie

Si l'identification du tracé des corridors topodynamiques s'est faite en observant, d'une part, la répartition des densités de populations et, d'autre part, les grandes évolutions historiques, une étude détaillée de ces évolutions dans le contexte des contraintes géographiques du globe nous permet aujourd'hui de mieux les comprendre. Nous l'expliquons ici en présentant successivement les trois corridors suivant leur ordre d'entrée dans l'histoire.

Le Grand Corridor est le plus ancien et le plus important du début de l'urbanisation, il y a 5 000 à 6 000 ans, jusqu'au milieu du vingtième siècle. Il tire son origine de la région de Sumer. Vers l'ouest, il suit l'Euphrate (un des grands axes économiques de l'Antiquité) parallèlement à la fameuse route des Rois de Perse (allant de Suse à Sardis, la capitale du royaume de Lydie dans l'actuelle Turquie), emprunte le couloir syrien, traverse la Méditerranée en passant par Chypre, touche la partie sud de l'Anatolie où se trouve Sardis, traverse la mer Égée et la Grèce, longe la mer Adriatique, passe tout près de Venise, traverse le Pô (un important fleuve à vocation commerciale) et les Alpes, passe entre le Rhône et le Rhin (les deux plus grands fleuves économiques traditionnels de l'Europe occidentale), puis atteint la Flandre et l'Angleterre. Vers l'est, il franchit le nord du golfe Persique (au rôle commercial stratégique), longe le sud de l'Iran, atteint la partie inférieure de l'Indus, traverse l'Inde dans sa partie la plus large, suit le Gange (dont la vocation économique et commerciale est aussi grande que la vocation religieuse), traverse le nord de la Birmanie (en suivant la «route de la soie» continentale méridionale), puis le sud de la Chine en longeant l'important fleuve Xi Jiang (fleuve des Perles) qui va vers Canton-Guangzhou, passe un peu au sud du port de Ningbo (qui, jusqu'en 1842, a été le seul port de Chine ouvert au commerce avec la Corée et le Japon), traverse la mer de Chine orientale, atteint le Japon par l'île de Dshima (qui, de 1639 à 1854, constituait le seul port japonais ouvert aux navires étrangers) et rejoint Tokyo.

La logique géographique du Grand Corridor est, avant tout, liée aux voies de transport fluvial, maritime et continental ainsi qu'à la «chaîne de chaînes de montagnes» allant de l'Himalaya (Chine et Inde), vers les monts Zagros (Iran), les monts Taurus (Turquie), les Balkans et les Alpes, jusqu'aux Pyrénées. Le grand Corridor suit la limite sud de ces chaînes de montagnes avant de vaincre les Alpes soit en les contournant en passant par le Rhône soit en les traversant directement pour rejoindre le Rhin. Le centre du cercle que forme le Grand Corridor se trouve en Asie centrale, plus précisément en Sibérie, assez curieusement, dans la région que le célèbre géographe britannique Mackinder (1951) avait identifiée vers 1919 comme étant le «pivot géographique de l'histoire», la source de toutes les grandes invasions barbares ayant marqué le destin des zones développées dont le cœur se trouve précisément à l'intérieur du Grand Corridor ou du Corridor asiatique.

Le Corridor asiatique, que Tellier a aussi appelé le Corridor de la soie, tire son origine du second berceau de l'urbanisation, la vallée de l'Indus (le premier berceau ayant été la Mésopotamie). Du nord de la vallée de l'Indus, le Corridor asiatique emprunte la route septentrionale de la soie, entre en Chine par le Turkestan oriental, atteint le berceau de l'urbanisation en Chine (la région de Changan-Xi'an) et suit le célèbre Canal impérial qui relie Luoyang, Kaifeng et Beijing à Hangzhou en croisant le Huang (fleuve Jaune) et le Yangtze Chang (fleuve Bleu). La partie sud du Corridor asiatique correspond à la route de la soie maritime. D'ouest en est, elle suit la côte de Malabar dans la partie occidentale de l'Inde. Elle passe au sud du Sri Lanka, traverse les détroits de Malacca et de Karimata entre la Malaisie, Singapour et l'Indonésie, traverse la mer de Chine méridionale, passe à l'ouest de Manille et franchit le détroit de Formose avant de rejoindre la Chine continentale.

En somme, le Corridor asiatique correspond au pourtour nord de l'Himalaya et du plateau du Tibet par où passe la principale route de la soie, au Grand canal impérial de Chine, au lien maritime traditionnel entre la Chine et l'Inde, et au pourtour occidental du continent indien. Comme dans le cas du Grand Corridor, la logique du Corridor asiatique est avant tout commerciale. Elle est faite des deux principales voies de communication entre l'Inde et la Chine: la voie continentale, par le nord, et la voie maritime, par le sud.

Le troisième corridor est un nouveau-né. Tellier en situe la date de naissance en 1825, année de l'inauguration du tout premier chemin de fer entre Stockton et Darlington en Angleterre et année de l'inauguration de canal Érié reliant New York et Albany à Buffalo sur le lac Érié. Ce corridor part de Londres et va à l'ouest vers New York, se déplace parallèlement à l'axe du Saint-Laurent, passe entre Cincinnati et Saint-Louis, suit le chemin de fer reliant Kansas City et Los Angeles, et traverse le Pacifique vers Tokyo, Séoul et Beijing. À l'est de Londres, le même corridor emprunte la vallée de la Ruhr, suit le Mittellandkanal, rejoint la région de Berlin et la Silésie, passe au nord de Varsovie et au sud de Minsk (Biélorussie), et traverse la Russie, le Kazakhstan et la Mongolie parallèlement au Transsibérien en direction de Beijing, de la Manchourie, de la Corée et du Japon.

Bien que récent, le Corridor américain domine aujourd'hui le monde. On y retrouve toutes les villes les plus puissantes du 20^e siècle et de ce début du 21^e siècle: New York, Londres, Tokyo, Paris, Berlin, Moscou, Beijing et Washington. Ce corridor, plus que les deux autres, a été fait de main d'homme. Son épine dorsale est constituée d'infrastructures construites par l'homme: essentiellement, des chemins de fer (ligne Kansas City-Los Angeles, Transsibérien) et, secondairement, des canaux (canal Érié, Middellandkanal).

Le tracé de corridors topodynamiques découle en bonne partie de la géographie, et, plus particulièrement, de la topographie et de la pluviométrie. Cela est tout particulièrement vrai du Grand corridor qui suit la limite méridionale de la chaîne de massifs montagneux qui va de l'Himalaya aux Alpes en passant par les monts Zagros, les monts Taurus et les Balkans. Le Grand corridor suit aussi en bonne partie le tracé, dans l'hémisphère nord, de l'isohyète correspondant à une quantité annuelle de

précipitation de 100 centimètres. Ces deux énoncés ne sont pas sans liens. En effet, les masses d'humidité venant de l'Atlantique et de la Méditerranée et se déplaçant normalement vers l'est se transforment en pluie au contact de la chaîne de massifs montagneux, ce qui produit les précipitations dont nous venons de parler.

Il faut aussi remarquer que la portion nord-américaine du Corridor américain suit aussi généralement l'isohyète des 100 centimètres de précipitations annuelles. De façon générale, les corridors évitent les chaînes de montagnes. Quand ils les traversent, ils le font à l'endroit le plus accessible de la chaîne impliquée. Ainsi, le Grand corridor passe entre les Alpes et les Pyrénées ou traverse les Alpes dans leur partie la plus accessible (par les divers cols des Alpes suisses et françaises). Le Corridor asiatique traverse l'Himalaya dans sa partie la plus accessible, celle de la route septentrionale de la Soie, à savoir là où les bassins des fleuves Indus et Yarkand Tarim se touchent. Le Corridor américain minimise aussi les efforts requis pour franchir les chaînes de montagnes. En Europe, il ne rencontre aucune chaîne de montagnes à l'exception de la pointe sud de l'Oural. En Asie, il franchit le plateau de Mongolie dans sa partie la plus accessible. Et en Amérique du Nord, il traverse les Rocheuses par sa section la plus facile d'accès, soit celle du sud-ouest des États-Unis.

De façon générale, les parties terrestres des trois corridors se caractérisent par le fait qu'il y pleut à l'année longue ou, quand ce n'est pas le cas, par le fait que la saison sèche se produit pendant l'hiver, ce qui réduit son impact sur l'agriculture. Notons que la pluviométrie joue un rôle important dans l'apparition de voies navigables tout autant que dans le développement de l'agriculture. Ces deux facteurs sont déterminants dans la formation de corridors topodynamiques.

2. Corridors topodynamiques et inertie spatiale

Les corridors identifiés ont polarisé le développement économique au cours des cinq derniers millénaires, soit depuis le début de la structuration des systèmes urbains. Aucune grande métropole ayant exercé une domination économique sur une «économie-monde» n'a jamais été située hors de ces trois corridors (du moins si l'on admet, comme on le fait généralement, que les empires aztèque et inca n'ont jamais constitué des «économies-mondes» à cause de leur faible rayonnement commercial sur le reste du monde). Parmi les métropoles ayant été le centre d'une économie-monde on trouve: Babylone, Rome, Constantinople, Changan-Sian-Xi'an, Beijing, Venise, Amsterdam, Londres, New York et Tokyo.

Si la logique des corridors s'est imposée à travers l'histoire, à l'intérieur de chaque corridor, une logique a aussi prévalu. Cette dernière est marquée par ce que Tellier (1995) a appelé l'«inertie spatiale». Tellier et Vertefeuille (1995) et Tellier et Pinsonnault (1998) ont jeté les bases mathématiques de ce concept. Suivant leur explication, l'inertie spatiale pourrait s'expliquer par le jeu conjugué du «réel» et du «virtuel» suivant lequel toute modification du «réel» exprimée par un déplacement du centre de gravité des populations ou des activités économiques dans une direction donnée est susceptible, en termes probabilistes, d'être suivi d'un déplacement dans la

même direction de certains optima de localisation «virtuels», entre autres, du point ayant le potentiel gravitaire maximal et de l'optimum du problème de Weber exhaustif. Le déplacement de ces optima «virtuels» dans la même direction que celle du centre de gravité est susceptible d'accentuer le mouvement de déplacement de ce dernier, ce qui peut créer un phénomène d'inertie spatiale.

Non seulement cela est mathématiquement possible, mais encore tout indique que l'inertie spatiale est la base même de la logique interne des corridors topodynamiques. Ainsi, dans le Grand Corridor, un mouvement d'inertie spatiale a été observé sur 3 500 ans entre Sumer et Rome. Le cœur du développement économique s'y est déplacé, par étapes, de Sumer et Babylone vers la Phénicie, puis la Grèce (y compris l'Anatolie grecque) et la péninsule italienne. Ce mouvement du cœur économique s'est heurté au mur des Alpes et n'a pu se poursuivre plus au nord. À partir de la chute de l'empire romain d'Occident (en 476 après J.-C.), le mouvement s'est inversé et la tendance topodynamique a favorisé un déplacement du centre de l'activité économique vers le sud-est dans le contexte de ce que Tellier a appelé le Grand ressac. Au cours de ce dernier, à Rome a succédé Constantinople, puis Baghdad. Avec la conquête de Constantinople par les Turcs (en 1453 après J.-C.) et la découverte de l'Amérique (1492), un retour vers le nord-ouest s'est amorcé et la domination de Baghdad a cédé la place à celle d'Istanbul, puis à celle de Venise et de Gênes, puis à celle d'Anvers et d'Amsterdam et, enfin, à celle de Londres qui dure encore.

Dans le même Grand Corridor, mais vers l'est, des tendances topodynamiques ont aussi prévalu. Le développement économique y est passé de Sumer, au sud de la Perse (Suse et Persépolis), à la région de l'Indus et à l'Inde, à l'Indochine et à la Chine, puis au Japon. Ce mouvement a été marqué, avant tout, par la progression du bouddhisme, de 525 avant J.-C. à environ 700 après J.-C. Après l'avènement de l'Islam (622 après J.-C.), le même chemin a été emprunté dans le même sens par cette nouvelle religion qui est passée de l'Arabie à la Mésopotamie, à la Perse, à l'actuel Pakistan, à l'Inde et à l'actuel Bengla Desh.

Dans le Corridor asiatique, l'inertie spatiale a aussi dominé. Elle s'exprime par le passage du développement économique et urbain de la vallée du nord de l'Indus (civilisation d'Harappa; 2500 avant J.-C) vers le berceau de l'urbanisation en Chine, soit la région de Changan-Sian-Xi'an située dans la partie supérieure du Huang (fleuve Jaune). Le lien entre l'Indus supérieur et le Huang supérieur constitue la route septentrionale de la soie (par laquelle Marco Polo entra en Chine en 1271). Entre 800 et 1000 après J.-C., le même mouvement vers l'est à l'intérieur du Corridor asiatique a donné lieu à la construction du Grand canal impérial reliant Beijing, le Huang, le Yangtze Chang et Hangzhou, ainsi qu'au passage de la Chine d'une civilisation basée sur le blé et le millet (cultivés dans la vallée du Huang) à une civilisation basée sur le riz (cultivé dans la vallée du Yangtze Chang).

Dans la partie méridionale du Corridor asiatique, le développement est parti de l'Inde vers le Sri Lanka, la Malaisie et l'Indonésie. Il faut noter que la vague islamique observée à l'intérieur du Grand corridor a aussi suivi le Corridor asiatique, à la fois

vers le nord, du Pakistan vers l'intérieur de la Chine, et vers le sud, vers la Malaisie et l'Indonésie. Il est intéressant de noter qu'à l'intérieur du Grand corridor, l'Islam a progressé grâce à des conquêtes militaires, alors qu'à l'intérieur du Corridor asiatique, il s'est répandu grâce aux marchands.

L'inertie spatiale est aussi à l'œuvre à l'intérieur du Corridor américain. Elle prend la forme du déplacement systématique du centre de gravité en Amérique du nord de la région de New York (où il se trouvait vers 1790) vers celle de Saint-Louis (où il se trouve présentement) en direction de Los Angeles. Ce mouvement se poursuit à travers le Pacifique. Il a touché Tokyo en 1854 lorsque le commodore Perry de la marine américaine a forcé le Japon à s'ouvrir au commerce extérieur et à se moderniser. De là, le Japon a poursuivi le mouvement vers l'ouest en conquérant la Corée et la Manchourie où il a dû affronter et vaincre les Russes en 1905.

La présence des Russes en Manchourie correspond au mouvement topodynamique observé à l'intérieur du Corridor américain à l'est de Londres. Ce mouvement s'est accompagné successivement au XIX^e siècle et au début du XX^e de la mise en valeur de la vallée de la Ruhr, du développement de la Prusse et de la Silésie, de l'émergence de la Russie, de la construction du Transsibérien et de la pénétration des Russes en Manchourie, pénétration arrêtée en 1905 par les Japonais dont la montée correspondait au courant topodynamique venu de l'est, de l'Amérique.

Il convient de remarquer que les progressions topodynamiques qui semblent tout à fait progressives et sans ruptures quand on observe le déplacement des centres de gravité, sont, au contraire, caractérisées par des sauts et des mouvements de bascule quand le pouvoir économique passe en quelques années seulement d'un ancien centre dominant à un nouveau. Cela s'est observé à de très nombreuses reprises à travers l'histoire. Ainsi en a-t-il été quand le pouvoir de Rome est passé à Constantinople et celui de Constantinople à Venise, quand la domination économique est passée de Venise à Gênes, d'Anvers et de Gênes à Amsterdam, d'Amsterdam à Londres, de Londres à New York, ou, à une échelle plus réduite, de Montréal à Toronto (ou encore de Québec à Montréal). Le passage d'un centre d'économie-monde à un autre est un processus de rupture qui bouleverse profondément et brusquement la réalité spatio-économique. Pourtant, cette rupture qui fait penser à une secousse sismique s'inscrit dans une évolution aussi lente et progressive que celle du déplacement des plaques tectoniques. Cette évolution suit une logique qui est celle des corridors topodynamiques et un rythme qui est donné par l'inertie spatiale.

3. Phénomènes de formation de courants spatio-économiques dans un espace sphérique

L'approche topodynamique (qu'il convient de ne pas confondre avec la théorie topodynamique) a été développée dans le but de simuler l'évolution des schémas de localisation tant à l'échelle des continents qu'à celle des agglomérations (Tellier 1992, 1995, 1996a, 1996c). Une version sphérique du modèle topodynamique fait actuellement l'objet de tests. La version sphérique permettra de simuler le développement spatio-économique mondial. L'élaboration de cette version a permis de prendre conscience de diverses caractéristiques topodynamiques de l'espace sphérique.

Du point de vue mathématique, l'espace sphérique présente à la fois des avantages et des inconvénients sur l'espace plan. Parmi les avantages se trouve le fait que tout point de répulsion peut être remplacé dans l'espace sphérique par un point d'attraction situé à l'antipode du point de répulsion. Cette caractéristique permet de traiter tout problème impliquant des points de répulsion comme un problème n'impliquant que des points d'attraction.

Par contre, les solutions déterministes utilisées dans l'espace plan n'ont pas d'équivalents dans l'espace sphérique. Aussi faut-il, dans l'espace sphérique, n'utiliser que des algorithmes exigeant passablement de temps d'ordinateur. Par ailleurs, certains indices utilisés dans l'approche topodynamique, comme ceux liés au concept de centre de gravité, doivent être réinterprétés complètement dans le contexte d'un espace sphérique tridimensionnel. Cela est particulièrement important quand il s'agit de modéliser les phénomènes d'inertie spatiale observée sur tel ou tel continent ou sous-continent. La notion d'inertie spatiale est tout aussi fondamentale dans l'approche topodynamique qu'elle peut l'être dans la théorie topodynamique. Arriver à bien modéliser l'inertie spatiale constitue le principal défi. Ce défi est sans doute plus difficile à relever dans l'espace sphérique que dans l'espace plan.

Le modèle sphérique accorde une place stratégique aux relations intercontinentales. Ces relations ne sont pas toujours faciles à modéliser. Les océans sont à la fois des espaces où la localisation d'activités économiques est pratiquement impossible et des espaces où le transport est plus facile que sur les continents. Tenir compte des deux aspects simultanément n'est pas toujours simple.

Il est cependant un aspect où l'espace sphérique pourrait réserver des surprises et c'est celui de la logique spatiale des corridors topodynamiques. Il y a de bonnes raisons de croire que des phénomènes spontanés de création de «courants» de développement économique sont tout à fait normaux dans l'espace sphérique. Une preuve mathématique de cela pourrait même un jour être élaborée. Il est aussi possible qu'on puisse un jour démontrer que la forme circulaire de tels courants a des raisons géométriques. Nos recherches dans ce domaine porteront à la fois sur des simulations à l'aide du modèle topodynamique et sur des démonstrations mathématiques. Une

explication de l'existence de tels courants pourrait tenir au caractère «fini» de l'espace circulaire, par opposition au caractère «infini» de l'espace plan.

* * *

La thèse de l'existence de trois corridors topodynamiques ayant présidé à l'histoire du développement économique au cours des cinq derniers millénaires s'appuie sur une étude de l'évolution historique de l'économie mondiale. Ses bases empiriques semblent solides (un ouvrage en préparation tentera de le démontrer hors de tout doute). Reste à comprendre la logique de ces corridors.

La logique géographique est celle qu'il est la plus facile à cerner. Nous l'avons esquissée sommairement ici. Du point de vue théorique, l'hypothèse suivant laquelle l'évolution topodynamique correspond à celle des potentiels d'attraction gravitaire est susceptible d'être vérifiée. Elle permettrait de fournir une compréhension des évolutions sans toutefois expliquer le tracé des corridors. Le concept d'inertie spatiale va beaucoup plus loin en suggérant une explication de l'existence de courants topodynamiques.

Cependant, c'est sans doute l'étude des caractéristiques mathématiques de l'espace sphérique qui est la plus susceptible de fournir une explication totalement satisfaisante de l'existence de courants prenant la forme de corridors circulaires. Notons que les courants marins sont aussi circulaires (en ce sens que leur itinéraire ramène au point de départ) bien qu'ils ne prennent que rarement la forme de cercles. Nos recherches pourront nous conduire à jeter les bases d'une «courantologie» spatio-économique proche parente de la courantologie des courants marins.

Les principales étapes à franchir dans cette recherche impliqueront:

- 1) une étude des propriétés statistiques des problèmes de Weber sphériques semblable à ce que Tellier et Polanski (1989) ont fait dans le cas du plan;
- 2) une redéfinition des indices descriptifs de l'approche topodynamique de façon à prendre en compte les caractéristiques de l'espace sphérique;
- 3) une étude et une analyse de l'effet de variations dans la valeur des paramètres caractérisant les scénarios topodynamiques (interdépendance, proportion de forces d'attraction et de répulsion, ampleur relative des forces de répulsion, etc.) dans le cas de distributions abstraites d'activités dans un espace sphérique; ce, afin de connaître les effets théoriques de telles variations;
- 4) la réalisation de simulations avec des données historiques, à la fois locales et globales, et une comparaison avec l'évolution réelle observée. Lors de cette dernière étape, le problème des frontières et des océans devra être abordé.

Bibliographie

- BRAUDEL, Fernand. (1966). **La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II**. Paris, Armand Colin, 2 volumes.
- BRAUDEL, Fernand. (1973). **Capitalism and Material Life, 1400-1800**. New York.
- BRAUDEL, Fernand. (1977). **Afterthoughts on Capitalism and Material Civilization**. Baltimore, Md.
- BRAUDEL, Fernand. (1979). **Civilisation matérielle, économie et capitalisme: 15^e-18^e siècle**. Paris, Armand Colin, 3 tomes; traduit sous le titre de **Capitalism and Material Life, 1400-1800**. New York, 1973.
- DE VRIES, Jan. (1984). **European Urbanization, 1500-1800**. Londres et Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- MACKINDER, Halford John. (1951). «*The Scope and Methods of Geography and the Geographical Pivot of History*». **Papers of the Royal Geographical Society**, London.
- MCQUISTAN, R. (1965). **Scalar and Vector Fields**. New York, Wiley.
- TELLIER, Luc-Normand. (1992). «*From the Weber Problem to a "Topodynamic" Approach to Locational Systems*». **Environment and Planning A**, vol. 24, p. 793-806.
- TELLIER, Luc-Normand. (1995). «*Projecting the evolution of the North American urban system and laying the foundations of a topodynamic theory of space polarization*». **Environment and Planning A**, vol. 27, p. 1109-1131.
- TELLIER, Luc-Normand. (1996a). «*Projecting the Topodynamic Evolution of the West-African Urban System: Is West Africa Heading for an Urbexplosion or an Urbimplosion?*». **Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement**, vol. XVII, no 3, p. 405-426.
- TELLIER, Luc-Normand. (1996b). «*Le Québec et ses régions à l'intérieur de la dynamique spatiale de l'économie mondiale*» dans **Le phénomène régional au Québec** de Marc-Urbain Proulx, dir. Québec, Les Presses de l'Université du Québec. Pages 9-28.
- TELLIER, Luc-Normand. (1996c). «*"Trou de beigne" et étalement: prospective topodynamique de l'évolution de l'agglomération montréalaise*». **Plan Canada**, vol. 36, no 3, mai 1996, p. 28-35.
- TELLIER, Luc-Normand. (1997). «*A Challenge for Regional Science: Revealing and Explaining the Global Spatial Logic of Economic Development*». **Papers in Regional Science**, vol. 76, no 4, p. 371-384.
- TELLIER, Luc-Normand et Martin Pinsonnault. (1998). «*Further Understanding Spatial Inertia: a Reply*». **Journal of Regional Science**, vol. 38, no 3, p. 513-534.
- TELLIER, Luc-Normand et Martin PINSONNAULT. (1999). «*Analyse des champs gravitaires: application au cas de l'agglomération montréalaise*». Communication présentée à l'ACFAS, 11 mai.
- TELLIER, Luc-Normand. (1999). «*Analyse topodynamique de l'évolution spatiale des populations et des productions dans le bassin du Saint-Laurent*» dans **Les régions fragiles face à la mondialisation, stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation** de Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge, dir. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 65-82.
- TELLIER, Luc-Normand et Boris POLANSKI. (1989). «*The Weber Problem: Frequency of Different Solution Types and Extension to Repulsive Forces and Dynamic Processes*». **Journal of Regional Science**, vol 29, no 3, p. 387-405.
- TELLIER, Luc-Normand et Claude VERTEFEUILLE. (1995). «*Understanding Spatial Inertia: Centre of Gravity, Population Densities, the Weber Problem and Gravity Potential*». **Journal of Regional Science**, vol. 35, no 1, p. 155-164.
- TOBLER, Waldo. (1976). «*Spatial Interaction Patterns*». **Journal of Environmental Systems**, vol. 6, no 3, p. 269-299.
- TOBLER, Waldo. (1981). «*A Model of Geographical Movement*». **Geographical Analysis**, vol. 13, no 1, p. 1-20.
- WHEBELL, C. F. (1969) «*Corridors: A Theory of Urban Systems*». **Annals of the Association of American Geographers**, vol. 59, p. 1-26.

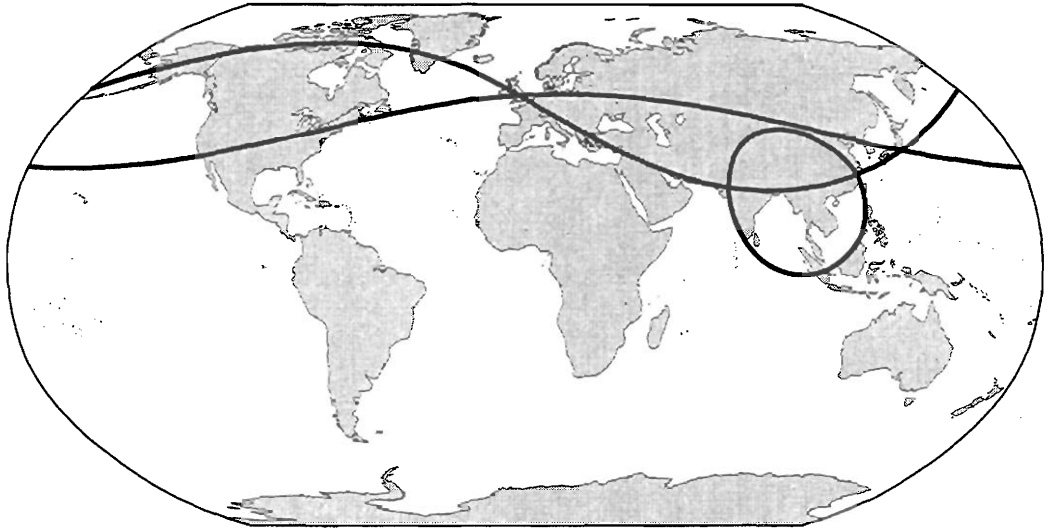
Note

¹ Respectivement professeur d'économie spatiale au Département d'études urbaines et touristiques et étudiant au doctorat en mathématiques de l'Université du Québec à Montréal. Cette recherche bénéficie de subventions du CRSH et du FCAR que nous tenons à remercier.

Figure 1



Figure 2



QUATRIÈME PARTIE

La prospective régionale: pratiques, enjeux

Le fleuve Saint-Laurent, route royale qui s'étale du Précambrien à nos jours, devant des gradins successifs de déserts, forêts, marécages torrides et glaciers, trait d'union de six zones bioclimatiques différentes, où plantes et animaux trouvent un palier d'équilibre, immuable à nos yeux, mais en constant devenir. Immense écheveau, aux couleurs multiples d'où sort nuancée la rame de l'histoire, bien avant l'aurore des temps modernes, le Fleuve voit défiler la migration paisible des canots d'écorce. Le Blanc, de passage à son tour, bien tardivement, bouleverse le cadre, se crée des climax nouveaux, en chaînes, se succédant sans interruption. Tantôt l'artère des canots d'écorce, de la fourrure, du pin ou du bois de pulpe, que sera-t-il plus tard? À l'ère psychozoïque, on ne sait pas de quoi demain sera fait.

Jacques Rousseau, «*Pour une esquisse biogéographique du Saint-Laurent*», *Cahiers de géographie du Québec*, 23, 1967, p. 240-241.

Prospective des territoires: enjeux et problèmes

Guy Loinger
Université de Paris 1,
Observatoire international de prospective régionale

La prospective des territoires, notamment au niveau régional, connaît depuis quelques années un certain essor en France. C'est en effet un mode de réflexion qui permet aux acteurs de «*penser autrement pour agir autrement*».

Dans cette contribution nous évoquons quatre points, les manifestations de cet intérêt, les facteurs explicatifs de ce phénomène, les conditions d'environnement nécessaire à la réalisation d'études de prospective de qualité, et enfin, l'évocation d'un certain nombre de problèmes de prospective.

1. Les manifestations de l'intérêt pour la prospective

Dans le champ de la *connaissance*, la prospective aide les acteurs à mettre à jour les enjeux auxquels ils sont confrontés, et pour lesquels ils doivent trouver des solutions. Elle les aide à rendre perceptible des phénomènes en gestation ou en émergence, les tensions latentes, les risques de rupture, à mettre à jour les incohérences, les dysfonctions latentes ou virtuelles entre groupes d'acteurs ou cadres d'organisation, à distinguer les champs de force externes des processus internes, et à mettre en évidence la capacité de réactivité des systèmes locaux face aux contraintes externes. Elle les aide à prendre la mesure de la situation d'un objet local et régional dans l'univers des incertitudes et des logiques du contexte.

Dans le champ du *débat public*, la prospective permet de démystifier les représentations, de libérer la parole, de mettre en question les idées reçues ou préconçues, d'explorer les attentes collectives et de les projeter sur la grille des futurs possibles, de confronter les processus, les déterminants et les politiques hérités du passé avec les gisements de créativité, d'innovation, de projets, de désir, de volonté et d'intentionnalité en latence au moment de l'étude, d'où peut résulter, à la manière de la confluence entre deux fleuves, des changements de parcours, de nouvelles visions partagées, une nouvelle élaboration d'un discours collectif, de nouvelles valeurs et de nouveaux consensus.

Dans le champ de la *décision*, le mode opératoire de la prospective, quand il s'exerce en milieu ouvert, participe à un processus de réarticulation et de réagencement du champ social. Il relie ce qui est séparé, segmenté, atomisé, éclaté, permet l'adaptation des anciennes politiques publiques aux conditions actuelles et en devenir, il permet de les réorienter, de les refonder, de leur donner une nouvelle légitimité collective et institutionnelle.

Plus fondamentalement, en «remettant les pendules à l'heure» des enjeux de fond d'une société civile locale et régionale, la prospective, quand elle s'exerce librement et sérieusement, contribue à l'effort d'intelligibilité du réel, mais aussi de création de sens, de fils conducteurs entre les acteurs et les citoyens, et entre la mémoire du passé et les attentes vis-à-vis des futurs désirés, craints ou espérés: à cet égard, la prospective territoriale et le développement durable ont d'évidents liens de parenté, parce qu'elle replace la question du temps au cœur du débat de société.

En définitive, la prospective, cette «indiscipline intellectuelle», parce qu'elle passe, comme le dit Hugues de Jouvenel, *«au crible de la raison les rêves du futur»*, introduit un facteur de rationalité face aux incertitudes de l'avenir. Et parce qu'elle interroge la conscience collective, la prospective, dans son versant local et régional, contribue à l'émergence d'une nouvelle société civile et politique dans le champ des espaces infranationaux, et des échelles «mésos», celles des territoires pertinents, de la vie quotidienne, de la décision pragmatique tant sur le plan de l'économie que de la vie sociale. En somme, elle contribue à donner une substance véritable à la gouvernance et à la citoyenneté active. C'est pourquoi, sans doute, la prospective des territoires dérange...

2. Les raisons de cet intérêt pour la prospective dans les territoires

On peut se demander quelles sont les raisons de cet intérêt persistant pour la démarche de la prospective territoriale, malgré, d'ailleurs, de fréquents passages à vide. Six facteurs peuvent être mis en évidence.

Il y a d'abord, dans de nombreux États-Nations, y compris ceux qui sont porteurs d'une longue tradition de centralisme, comme la France, la conscience selon laquelle on ne pilote pas un pays moderne comme une armée de soldats, la couture sous le petit doigt. C'est la capacité d'initiative des individus, la responsabilisation des citoyens, la forte capacité de réactivité de chacun dans le moindre recoin du territoire qui fait la force d'une nation. Les États sont amenés à décentraliser, déconcentrer, renforcer les capacités de réflexion et d'action des acteurs à la base, à condition que les territoires, cadres et supports soient viables et pertinents. De fait, dans un pays comme la France, la loi sur la décentralisation de 1982, dite loi Defferre, a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire complexe des relations entre l'État central et les collectivités territoriales. Ce processus, qu'aucune alternance politique n'a remis en question depuis, sinon pour l'approfondir de plus en plus, et nous ne sommes pas, loin de là, au bout du chemin, s'est traduit par une autonomisation partielle croissante des instances politico-institutionnelles et administratives infranationales.

Or, ce tropisme à l'autonomie relative des collectivités territoriales, notamment régionales, est à l'origine d'un courant en faveur de la prospective. Sans autonomie de pensée et d'action, la prospective n'a aucun sens, sinon comme exercice gratuit, parce que la prospective, pour se déployer, a besoin d'un certain degré de liberté préalable,

comme levier pour la construction des marges de manœuvres futures. Mais le fait même de faire de la prospective dans les régions a largement contribué à crédibiliser sinon les institutions régionales, du moins les entités régionales, le phénomène régional. La prospective, parce qu'elle questionne le devenir régional, le met en chantier si l'on veut, et renforce par là même la raison d'être de la territorialité régionale. Paradoxalement, elle lui donne du sens en la remettant en question, en n'hésitant pas à «rebattre les cartes» du devenir régional.

Le deuxième facteur, corollaire du précédent, c'est que, si les régions sont plus autonomes, et dans des degrés divers selon les pays, elles sont aussi de plus en plus en compétition les unes par rapport aux autres, aussi bien au sein des États-Nations qu'entre eux, parfois de façon ouverte, mais le plus souvent de façon larvée, en demi-teinte. L'enjeu auquel sont confrontées les régions des pays développés, c'est de s'appuyer sur leurs ressources endogènes pour capter les processus de la globalisation, s'insérer dans les processus décisionnels de la mondialisation et d'en constituer des relais, s'intégrer aux mécanismes qui sont à l'origine de la recomposition incessante des systèmes productifs à l'échelle mondiale, au sein des secteurs d'activités dominants comme des secteurs en émergence, pour mieux rebondir au niveau local, et se transformer en force de proposition. D'où la rhétorique bien connue sur le rayonnement, l'attractivité, l'accessibilité, la réceptivité, auxquels les études de prospective régionales échappent rarement. En d'autre terme, «être dans le coup», se positionner, se faire reconnaître, exister, se donner à voir, sinon séduire, en utilisant toutes les armes du marketing.

La troisième raison, c'est parce que le monde bouge vite. Les effets d'influence du monde sur les territoires sont directs, quasi instantanés. Le filet protecteur des États-Nations est de moins en moins perceptible: entre le monde et le niveau local et régional, il n'y a plus guère que l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette. Les régions doivent réagir rapidement, sans attendre une hypothétique prise en charge par le niveau supérieur. Et puisque les enjeux de la globalisation touchent directement les régions, elles sont amenées à se doter d'outils nouveaux, notamment les outils de la réflexion et de l'action stratégique.

La quatrième raison, c'est la question de la régulation. Comme la régulation entre les champs de l'économique et du sociétal, auxquels il est devenu nécessaire de rajouter le champ éco-systémique, se fait de façon chaotique et désordonnée au niveau mondial, de façon partielle et pas toujours sur les facteurs déterminants au niveau national, le niveau régional, voir local, devient de plus en plus le cadre nécessaire des logiques de la régulation. Mais ces mécanismes «mésos» de la régulation doivent être construits, car ils n'existent pas a priori. La non-résolution en amont des problèmes coûte cher lorsque les contradictions produisent tous leurs effets. Dans l'optique de l'adage selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir, la prospective est l'un des outils essentiels de cet effort de prévention et de précaution, ce qui, d'ailleurs ne garantit pas que les solutions seront adaptées aux enjeux...

La cinquième raison de l'intérêt pour la démarche de prospective tient largement au déficit de débat collectif propre au sein des sociétés modernes, de plus en plus prisonnières des dispositifs d'individualisation des agents et des acteurs sociaux, eux-mêmes largement la conséquence des modèles de comportement qui accompagnent la globalisation économique et financière. Les fils sont, sinon rompus entre les membres de la «polis», la société civile, et les gouvernants, la société politique, du moins affaiblis. À cet égard, la prospective, bien qu'elle soit souvent victime de processus d'appropriation par les instances techniques en charge du pilotage administratif des territoires, constitue un instrument privilégié du dialogue social, de la démocratie vivante, et de la communication authentique entre les acteurs élus et les citoyens, les uns ne sachant comment répondre aux attentes diffuses, mais exigeantes du public, les autres ne pouvant se résoudre à se contenter de jeter un bulletin de vote dans une urne, de temps à autre. C'est toute la thématique de la démocratie partagée.

La sixième raison, c'est la crise de la décision publique. Les politiques publiques sont souvent décalées par rapport aux enjeux réels, et le temps d'élaboration des politiques publiques hors d'échelle par rapport aux exigences de réactivité des systèmes publics. Trop lentes, trop sectorielles, trop verticales, pas assez «bottom-up», incapables d'intégrer le fait que dans une société développée les citoyens ont des degrés d'exigences élevés par rapport à une logique de la démocratie représentative née dans un autre contexte culturel et social. La prospective permet ou favorise une tentative de recombinaison et de reconstruction de la relation entre les gouvernants et les gouvernés, elle favorise une sorte de nouvelle alliance citoyenne en reliant deux domaines habituellement séparés, la connaissance et le débat. Ainsi, la prospective est un élément de cette nouvelle «agora» moderne dont rêvaient les Grecs anciens.

3. Les conditions d'environnement de l'exercice de prospective

On peut se demander s'il existe des règles à l'exercice de la «bonne prospective». Bien entendu il n'en existe pas. Cependant, la prospective, qui n'est pas un exercice facile, a besoin d'un certain nombre de conditions, d'une certaine qualité d'ambiance, pour produire ce pourquoi elle est faite, c'est-à-dire aider à penser les futurs possibles pour mieux s'y préparer, et faire que la réalité en devenir soit davantage conforme aux souhaits et aux intentions que si l'on ne procédait pas à ce type d'exercice.

Parmi les conditions sur la qualité du contexte et des modalités propres au travail de prospective des territoires, on peut citer celles-ci :

- La prospective doit viser la globalité dans la connaissance de l'objet étudié, la mise en évidence de toutes ses dimensions et établir les liens qui permettent d'articuler et de relier les différents champs les uns avec les autres.
- Les bonnes études de prospective doivent s'appuyer sur un minimum de support méthodologique, ce qui ne veut pas dire qu'il faille mettre en œuvre l'ensemble des

«outils» qui existent du côté de ce qui est devenu un véritable marché de la consultance. En tout état de cause, on ne peut se contenter de juxtaposer des études, et faire de la prospective «au doigt mouillé», car la dérive sur des discours de «cafés du commerce» est un risque non négligeable des exercices de prospective.

- Il est nécessaire de mobiliser des moyens humains, financiers, organisationnels, relativement importants. Ces moyens doivent être organisés selon une chaîne logique, avec des instances de pilotages, des instances de réalisation, des instances de diffusion relativement structurées, et clairement finalisées dans un calendrier précis, pour éviter que l'effort entrepris ne s'enlise ou ne se perde en cours d'élaboration. Ce sont de véritables «chantiers» qui doivent obéir à un certain nombre de règles de pilotage pour produire des résultats tangibles, même si chaque institution commanditaire doit avoir toute liberté sur la forme qui lui paraît la meilleure. Cependant, il est important qu'il y ait une instance de coordination et de pilotage à caractère scientifique, partiellement autonome par rapport à la commande «politique». Sans une forte motivation du politique, il ne se passe pas grand-chose, mais une trop forte présence du politique risque d'entraîner un biais important dans l'exercice de prospective.
- Les études sur les champs doivent être assez fouillées, travaillées et se faire selon une grille de lecture qui permet de relier, à la manière d'un puzzle, les éléments de cet ensemble, ce qui implique de mobiliser une ressource humaine importante, pluridisciplinaire, motivée par un objectif commun clairement affiché.
- Ces travaux doivent ne pas se contenter de faire des diagnostics, des tableaux de situation, ils doivent permettre de préfigurer le travail de prospective, ce qui implique de mettre en évidence les facteurs émergents, les jeux d'acteurs, les dynamiques de l'objet étudié, le côté «plastique» mobile et complexe de la réalité, de même les influences extérieures sur l'objet, l'entrecroisement entre les différentes temporalités qui affectent les territoires. En tout état de cause, on ne peut se limiter à quelques vagues contributions ou réunions destinées à rassembler des avis d'expert. Il faut viser une véritable connaissance de l'objet étudié.
- Il est souhaitable d'accumuler des connaissances sur la durée, parfois une dizaine d'années, à travers plusieurs études de prospective, et ne pas se limiter à faire des études au coup par coup, à l'occasion d'un événement ou d'une échéance politico-administrative. Cette lente accumulation permet en outre de créer une véritable culture de prospective dans les régions.
- Inversement, ces études ont avantages à être finalisées sur des événements, des agendas, car à ce moment-là elles sont davantage prises au sérieux et risquent moins de s'enliser dans les «cartons». Cette reconnaissance est importante pour accréditer la prospective et la faire reconnaître comme un levier de la réflexion dans le cadre d'un projet stratégique territorial. En d'autre terme, il doit exister des relais entre le domaine des études et le domaine institutionnel.

- Il doit exister des forces extérieures comme acteurs de réalisation des études, qu'il s'agisse de consultants ou de compétences universitaires, d'associations de recherche et d'expression d'idées nouvelles, comme critère de garanties d'autonomie et de liberté de pensée, et de capacité de mobilisation rapide en cas de besoin.
- La meilleure des études risque de n'avoir aucun impact si un certain nombre d'institutions ne coopèrent pas entre elles dans le processus d'élaboration des études de prospective, notamment les conseils régionaux, les conseils économiques et sociaux, les services extérieurs de l'État, les chambres régionales de commerce, etc. Les consensus en amont se retrouvent en général en aval, ce qui implique de diffuser largement la culture de prospective, bien au-delà d'une institution donnée. La qualité du dialogue entre instances publiques est une pré-condition essentielle au bon déroulement des opérations, ne serait-ce qu'au niveau de la collecte des informations et de l'expression des jeux d'acteurs. En l'absence de tels consensus, le risque de non-appropriation des résultats des travaux en aval est réel. Mais inversement, une absence de consensus en amont peut se traduire, au terme du processus, par une ouverture d'institutions a priori méfiantes ou étrangères à la démarche. Cette question met en évidence l'importance de la concertation dans le champ des idées et des représentations.
- Le caractère délibératif de la prospective est un aspect fondamental de la qualité de la démarche, car puisque le futur n'est pas donné par avance, et parce qu'il n'est jamais que la résultante de la relation entre un certain nombre de contraintes avec les intentions et les attentes de telle ou telle catégorie d'acteurs, la présence des acteurs concernés est indispensable au processus de passage du champ de la réflexion au champ de l'action, non pas selon un découpage formel mais selon un processus continu et itératif allant de l'un à l'autre.
- Enfin le lien entre la prospective et l'évaluation est maintenant un fait acquis, car la prospective s'inscrit en général dans un processus continu d'élaboration de nouvelles politiques publiques par rapport à des politiques déjà en cours de mises en œuvre, dont l'analyse permet de guider les décideurs en vue de leur inflexion, amélioration, transformation. Ainsi la prospective est bien un outil du pilotage de l'action collective en milieu incertain, complexe et en permanente relecture et adaptation, ce dont la notion de «prospective du temps présent», d'une prospective qui entend «coller» au terrain, rend compte avec une force croissante, au risque, d'ailleurs de privilégier une démarche empirique, qui ne se donnerait pas tous les moyens de comprendre et d'agir en profondeur sur la réalité.

La prospective est moins qu'une discipline et plus qu'un art; ce n'est pas une science, car le futur n'est pas un objet de connaissance au sens fondamental du terme, même si l'on peut utiliser des méthodes allant de la prévision à la simulation de phénomènes. La prospective, pour mériter son nom, doit se faire avec une certaine rigueur, d'autant plus d'ailleurs qu'elle se fait dans une ambiance collective.

4. Problèmes de prospective dans ses applications territoriales

La pratique de la prospective se heurte à un certain nombre de problèmes que l'on peut repérer en particulier dans les applications territoriales et qu'il serait vain de nier.

- Le premier problème est celui de la tension qui existe entre les logiques de la réflexion et les logiques de l'action, dont on trouve un prolongement dans le débat entre le champ de la connaissance et du savoir, et le champ du pouvoir.

Cette question est au cœur de la problématique de la prospective, car elle s'est construite à l'articulation entre les deux champs, sorte d'hybride qui en fait sa fragilité et en même temps sa force. Car la prospective, qui vise à intégrer les temps longs des devenirs en gestation pour penser les temps courts de la prise de décision, est tiraillée entre deux univers non reliés a priori: celui de la réflexion et celui de l'action.

Pour peu que la sphère de la réflexion soit sur-représentée par rapport à la sphère de l'action et le travail de prospective risque de dérapier vers un certain angélisme et dériver vers un intellectualisme, peut-être sympathique, mais qui ne permettra pas aux acteurs politiques ou aux décideurs de s'emparer des produits du travail, et de s'en servir pour fonder leurs décisions. De fait, le fossé risque d'être grand entre ceux qui, dans la société, ont pour métier la réflexion et ceux qui ont la charge de porter le bien collectif.

Inversement si la prospective est trop fortement tirée vers l'action, dont on connaît bien les exigences, face à des problèmes urgents à résoudre, elle ne réussira pas à prendre la distance requise pour saisir l'ensemble des données du problème, elle subira la pression des événements, ne produira qu'une caricature de réflexion stratégique, et aura toutes les chances de déboucher sur du «rafistolage» d'action publique, voire jouera le rôle de discours alibi.

Ce qui pose, plus fondamentalement la question des liens complexes entre le Savoir et le Pouvoir. Le Savoir a besoin du Pouvoir pour déboucher sur la transformation du réel, et le Pouvoir a besoin du Savoir dans un univers de complexité croissante, pour fonder l'action et se donner une légitimité et une reconnaissance que le Pouvoir ne donne pas, ou ne suffit plus à donner, du seul fait de son existence en soi.

- Le deuxième problème, c'est la question de la saisie des phénomènes en émergence. C'est toute la question des conditions d'appréhension des signaux faibles, des facteurs secondaires par rapport aux tendances lourdes, de ce que l'on perçoit sans véritablement analyser ou saisir, et qui, dans une société et une époque marquées par des processus de recomposition rapides et permanents, représente un enjeu majeur, alors que l'on est en général très démuné pour le maîtriser. Ce qui est d'ailleurs largement à l'origine des «erreurs» en prospective, bien que la prospective n'a en aucune manière vocation à prédire l'avenir. Mais le seul fait de

produire un cône des possibles qui ne se trouve pas vérifié a posteriori parce que le chemin capricieux du réel, tel qu'il est produit par les interactions entre les événements, le place, précisément, à l'extérieur de la variété des futurs envisagés, est la démonstration même de la difficulté à saisir les tendances émergentes, et leur poids relatif, leur pondération dans l'alchimie complexe qui est à l'origine de ce que l'on appelle, une fois qu'il s'est réalisé, le cours des choses...

- Le troisième problème tient au fait qu'un territoire n'est pas un marché et qu'un conseil régional n'est pas une entreprise. Loin de nous l'idée de sous-estimer la complexité du monde de l'entreprise et de le présenter comme un univers simple par rapport au monde du territoire. Mais la plus sophistiquée des organisations économiques sera toujours, au bout du compte, tournée vers la satisfaction des besoins du marché, et le besoin de répondre concrètement, ici et maintenant, à des objectifs clairs et simples dans leurs attendus: gagner de l'argent, dégager un taux de profit. Alors que la plus simple des collectivités territoriales n'aura jamais qu'une légitimité difficile à cerner par rapport aux attentes multiples et contradictoires des citoyens.

De plus, leurs moyens d'action sont souvent dérisoires par rapport aux enjeux qu'elles sont amenées à prendre en charge, et à la limite inexistant du fait de la loi elle-même, notamment dans le domaine de l'économie, dans un contexte marqué par des jeux d'acteurs non cohésifs les uns avec les autres. Aussi les méthodes qui consisteraient à faire «comme si» les collectivités territoriales étaient des entités homogènes, à l'image d'une petite armée tendue vers un objectif clairement affiché, sinon partagé, est un leurre qui ne peut que déboucher sur des erreurs d'appréciation. Or le poids des méthodes conceptualisées dans un univers d'entreprise est tel que leur application, dans le monde des territoires ne conduit pas toujours au meilleur des résultats possibles.

- Le quatrième problème est celui de la temporalité. Paradoxalement la prospective n'est pas très outillée pour appréhender le temps, la durée des phénomènes, leurs interrelations. Les territoires sont des objets intéressants à cet égard. Les territoires, du point de vue de leurs structures, sont des objets à temps long: une armature urbaine, une culture, un parler, un système productif, un cadre institutionnel, l'implantation de grands équipements..., obéissent à des logiques dont les clés de compréhension se lisent en général dans la longue, voir la très longue durée.

Mais simultanément, les territoires s'affrontent à des phénomènes, à des vagues, à des impulsions dont les rythmes sont souvent extrêmement courts et la plupart du temps sous effet d'influence externe: tout à coup, un territoire peut subir un phénomène qui peut effacer des décennies d'efforts patiemment élaborés au cours de générations successives d'habitants. Or, rien ne dit a priori que les rythmes longs de la structure des territoires vont s'articuler harmonieusement avec les temps courts des logiques de l'économie ou de la technologie dominante. Quand cet effet de phase se réalise, les territoires peuvent être portés par des vagues de croissance considérables,

d'une ampleur et d'une force étonnante, bien qu'à l'origine, bien souvent, de déséquilibres, comme la nécessité de recruter une ressource humaine extérieure, des effets d'hégémonie et d'asymétrie entre territoires...

Inversement, quand un territoire n'est pas ou n'est plus en phase avec une temporalité externe, il risque d'être littéralement balayé, laissé-pour-compte, relégué et marginalisé. Il peut régresser, tomber en obsolescence, et pratiquement disparaître, et mettre un temps considérable avant de retrouver un nouvel équilibre et une capacité de réactivité satisfaisante. L'équilibre dans ce domaine est l'exception. La règle, c'est le déséquilibre, les risques de rupture, l'absence d'autorégulation. Or la connaissance de ces processus est insignifiante, eu égard à l'importance de l'enjeu. Un enjeu qui se situe autant dans le champ des disciplines des sciences de l'espace, l'économie spatiale en particulier, mais également les sciences géographiques et historiques, que dans celui de la prospective.

- Le cinquième problème se situe dans le lien qui peut exister entre une prospective substantielle par rapport à une prospective procédurale. Les régions ont certes des éléments de pouvoir, mais dans des limites précises, qui tiennent autant aux règles de droit qu'aux usages et aux effets d'opportunités politiques lesquels consistent, quand on dispose d'une parcelle de pouvoir, à savoir ne pas aller trop loin dans l'expression d'idées ou d'orientations nouvelles. Or une prospective qui serait trop sage, si l'on veut, pourrait se limiter à produire du discours convenu, qui aura au moins le mérite d'entrer dans des procédures, des cadres dits ou non dits de la pensée et de l'action. On sera en face d'une prospective à finalité procédurale, qui se coulera dans les moules préétablis. Ou bien la prospective ira très loin au fond des choses, dans la connaissance de la substance de la réalité ou des attentes et aura du mal à se couler dans les mécanismes et les procédures existantes.

D'où la nécessité, pour articuler étroitement les deux termes, d'affiner la connaissance de la réalité, de ne pas se limiter à la surface des choses, d'associer le plus étroitement possible les acteurs concernés par l'enjeu des études de prospective, et d'agir sur les cadres institutionnels, administratifs, réglementaires, sans lesquels l'intervention des collectivités risque de n'avoir aucun effet.

Ainsi, la prospective est bien un art de la pensée globale au service de l'action collective.

La démarche prospective en France et au Québec: quelques points de repères

**Alain Lavallée
Cégep Édouard-Montpetit**

Invité à commenter cette seconde thématique générale du colloque, *la prospective des territoires comme enjeu et défi*, dont notre conférencier invité Guy Loinger vient de nous entretenir, j'ai l'occasion, si brève soit-elle, de renouer avec la démarche prospective. Dans ce court commentaire, je m'intéresserai à trois aspects: la première vague d'études prospectives en matière d'aménagement et de développement en France, au cours des années 1960-1970, les études prospectives au Québec et je terminerai par quelques considérations sur le renouveau de la démarche prospective.

Les études de prospective et d'aménagement en France

En premier lieu, avant de caractériser le rôle de l'approche prospective en matière de développement, je me dois d'abord de poser certaines balises et repères. Il est important de rappeler que lorsqu'on effectue des comparaisons internationales entre des contextes socioculturels aussi différents que l'Europe, l'Amérique du Nord, la France et le Québec les données ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités, les mêmes mots ne sont pas automatiquement porteurs des mêmes significations, les pratiques institutionnelles et organisationnelles diffèrent.

En France, au cours des années 1950, les responsables de la préparation des premiers plans quadriennaux (Commissariat général du plan) devaient préparer des prévisions à court et à moyen terme au sujet de l'évolution des différents secteurs. Faire une prévision, c'est, en principe, tracer l'évolution d'une tendance, c'est faire ressortir jusqu'où une tendance lourde pourrait mener. Les responsables du Plan français ont jugé nécessaire d'intégrer aux plans quadriennaux qu'ils préparaient des prévisions à long terme, puis d'élaborer un cadre plus englobant des diverses prévisions sectorielles qui composaient ces plans. Au cours des années 1960, ils ont donc œuvré à dégager une vision du devenir articulant les prévisions de ces divers secteurs, une vision à long terme. Ils se sont de plus en plus orientés vers une approche prospective.

Ces pratiques ont amené une première vague de travaux et recherches de prospective en matière de développement et d'aménagement du territoire français. Soulignons le rôle important joué par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Afin de produire un schéma général d'aménagement de la France, celle-ci a commandé et publié des dizaines d'études tant théoriques que pratiques (programme SESAME: Système d'études du schéma général

d'aménagement). Elles visaient autant à élaborer de nouvelles méthodes afin de coordonner les données sectorielles, qu'à prendre en compte les données objectives et les productions normatives¹.

Pendant que ces «Travaux et recherches de prospective» se multipliaient sous les auspices de la DATAR, deux événements ont ébranlé le milieu des experts en prévision économique, en aménagement et en développement. Le premier, les événements de mai 1968, a semblé faire voler en éclats le consensus social; le second, le choc pétrolier de 1973, a eu d'importantes conséquences économiques et géopolitiques. Les belles certitudes des experts français (et internationaux) ont vacillé. Les rassurantes tendances lourdes des prévisionnistes se sont soudain butées sur des imprévus. Le normatif, le rôle des acteurs sociaux et politiques a fait irruption au devant de la scène.

Dorénavant, les exercices d'exploration prospective se devaient non seulement de prendre en compte les tendances lourdes, mais aussi d'être plus attentifs aux faits porteurs d'avenir, aux bifurcations et ruptures possibles, aux comportements des acteurs sociaux. Encadrant un scénario tendanciel, ou un scénario désiré par les planificateurs institutionnels, de plus en plus la démarche prospective s'est efforcée d'élaborer d'autres scénarios, d'autres représentations des devenirs possibles. Elle s'est efforcée de prendre en compte, à des degrés divers, le prévisible, les devenirs possibles, mais aussi les devenirs souhaitables².

Les pratiques d'aménagement et les études de prospective au Québec

Mettant à profit plusieurs expertises, ces travaux et schémas d'aménagement de régions françaises proposaient des scénarios «rationnels». En ce sens, cette vague de travaux de prospective et d'aménagement en France a probablement été l'une des sources d'inspiration de l'expérience québécoise en cette matière. Ce matin même lors de l'atelier consacré à l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1968-1973), Hugues Dionne disait que le BAEQ avait voulu «*organiser scientifiquement le territoire de l'Est du Québec*», «*donner une consistance territoriale à un scénario, à des prévisions économiques*».

L'expérience québécoise en matière de démarche prospective a aussi trouvé une autre source d'inspiration dans les travaux de la futurologie américaine. Cette dernière a connu ses années de gloire au cours des années 1960 et 1970 (H. Kahn et le Hudson Institute, A. Toffler, D. Bell, J. Forrester, Z. Brzezinski, etc.), entre autres avec les notions de société post-industrielle, de prospective technologique, ses impératifs de volonté de maîtrise de l'évolution, ses débats sur les limites que l'on devrait imposer à la croissance exponentielle, etc.

Les travaux du Groupe de recherches sur le futur, formé de trois chercheurs québécois, Pierre Lamonde, Daniel Latouche et Pierre-André Julien (alors rattachés à l'INRS-Urbanisation) comptent parmi les plus intéressants. Influencés par l'approche américaine, ils ont néanmoins pris certaines distances avec la futurologie américaine et

des notions clés comme celle de société post-industrielle de Daniel Bell. Ils ont fait paraître dans la collection française *Travaux et recherches de prospective*, un ouvrage faisant le point sur les principales méthodes et techniques américaines: **La méthode des scénarios** (1975). De plus, ils ont pris la peine de mettre en pratique leur savoir-faire et donné au Québec un exercice intéressant de prospective: **Québec 2001, une société refroidie** (1976).

Les travaux de prospective du groupe de recherche montréalais Gamma s'inscrivent à la fois dans le rayonnement de la futurologie américaine et la réflexion qui a suivi le choc pétrolier de 1973. Inspirés en partie par les travaux de dynamique systémique de Forrester, qui ont servi de base au rapport Meadows sur les limites à la poursuite d'une croissance économique exponentielle dans un monde fini, les chercheurs de Gamma regroupés autour de Kimon Valaskakis ont proposé leur scénario d'une évolution souhaitable: **La société de conservation** (1978). Ils proposaient un nouveau *modus vivendi* visant à conjuguer la croissance économique et énergétique avec l'existence de territoires aux ressources limitées. Par la suite Valaskakis a aussi publié un essai géopolitique **Le Québec et son destin international** (1980).

Mais l'effort de prospective qui, au Québec, a rassemblé le plus d'expertises, a été réalisé sous les auspices de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Une quarantaine de chercheurs des diverses universités québécoises ont participé à la **Prospective socio-économique du Québec** (1977), une vaste recherche publiée en 27 volumes qui se voulait une première étape pouvant aider les chercheurs et les décideurs dans la préparation de scénarios. Sept chercheurs ont poursuivi la démarche et produit de tels scénarios qui n'ont été publiés qu'en 1982 sous le titre **Le futur du Québec au conditionnel**. Cet exercice de prospective présentait trois scénarios de l'évolution du Québec: un scénario tendanciel, Québec 2000, un scénario d'un Québec maximal et un scénario d'un Québec de pointe.

Puis tant au Québec qu'en France, la prospective a quitté le devant de la scène. Dans un contexte de pratiques planificatrices descendantes, les espoirs de maîtrise du futur qui animaient la première vague d'études prospectives sont apparus peu réalistes, les résultats obtenus maigres ou décevants. Démarches d'expertise et collecte patiente des informations sont soudainement apparues comme longues ou peu productives³. Ce n'est pas parce que de brillants experts cogitent dans leurs officines le plus rationnel des plans que les populations, les entreprises, les syndicats, les organismes communautaires se mobilisent spontanément. Comme le dit joliment Jacques Theys, une démarche prospective ne doit pas essayer d'imposer la «*tyrannie bienveillante de l'expert*».

La démarche prospective: de la veille à la délibération, l'incubation et l'appropriation

La démarche prospective est d'une part, préalable à l'action. Elle comporte un travail de veille prospective, c'est-à-dire un travail d'observation, de collecte des informations et d'étude du système et de son milieu (région, nation,...). Penser la région, ou la nation, en tracer un portrait fidèle tout en la situant dans son contexte et se demander «que peut-il advenir?».

D'autre part, la démarche prospective comporte aussi un second volet où celle-ci se rapproche de plus en plus du cœur, du corps de l'action (Que pouvons-nous faire?, Qu'allons-nous faire? Comment le ferons-nous?). La démarche prospective peut devenir plus qu'une simple occasion de réflexion. La démarche prospective devrait permettre de visualiser, ou mieux, de virtualiser les devenirs possibles et rendre possible l'expression à haute voix des devenirs souhaitables. Elle peut amener les acteurs régionaux à s'engager dans un processus de délibération collective, ouvrir de nouveaux horizons, être propice à une démarche d'appropriation. La démarche prospective se lie alors intimement avec les stratégies des acteurs, s'insinuant, selon le cas, dans le processus de planification et d'action ou dans une dynamique de mobilisation et gouvernance: action stratégique et mobilisation collective s'enchevêtrent. Conférences exploratoires et conférences de consensus, tables de concertation et autres laboratoires peuvent servir de milieux propices à la délibération, l'incubation, l'appropriation, l'innovation: intelligences et pratiques connectives peuvent s'y arrimer, s'y articuler.

Guy Loinger s'est exprimé sur le retour, en France, de la démarche prospective au cours des années 1990. Il en a été lui-même un des acteurs par sa participation à différents projets de prospective régionale en France (il vient d'ailleurs de remettre au GRIDEQ le résultat des récents travaux de prospective sur le Limousin). Au cours de cette période, au Québec, des exercices de planification stratégique se sont multipliés en région. Certains se sont inspirés, en partie tout au moins, d'une démarche prospective embryonnaire, mais d'autres n'auront été que l'occasion pour certains experts, certains gestionnaires d'exercer leur «*tyrannie bienveillante*» ou l'occasion d'affrontements entre acteurs sociaux⁴.

Comme le disait Danielle Lafontaine à l'ouverture du colloque, «*il est urgent de prendre le temps de comprendre*». Une démarche prospective devrait permettre de prendre le temps d'établir un portrait lucide de la situation complexe d'un milieu de vie, d'une région, d'identifier certains manques, mais aussi des fenêtres d'opportunités possibles. Elle devrait favoriser des délibérations ouvertes, la manifestation d'attitudes compréhensives entre les acteurs sociaux, afin que ces derniers s'engagent dans une démarche d'appropriation. Il est alors possible que la vision que les acteurs ont de leur région puisse évoluer, que l'identité des acteurs et leurs pratiques puissent se transformer. Ce qui dans l'évaluation d'hier n'était qu'un retard de la région, un

handicap de cette région par rapport à des régions plus productives peut se métamorphoser en atout. Ce territoire régional qui hier encore semblait repoussé à la périphérie de l'agriculture industrielle dominante, peut sous un angle différent, être considéré comme garant d'une qualité des produits. Le retard quantitatif d'une agriculture artisanale peut se métamorphoser en «*rente territoriale qualitative*» comme l'évoquait hier dans ce colloque Christian Côté de l'UPA-Gaspésie. Mais pour passer du rêve à la réalité, d'un scénario possible à l'actuel, les acteurs régionaux doivent déployer de nouvelles pratiques connectives, tisser de nouveaux liens, élaborer de nouveaux réseaux où les fruits du patrimoine local seront mis en valeur et pourront circuler. Le développement de nouvelles insertions du local vers le global, leur permettra d'être chez soi et au coeur de nouveaux mondes (Lavallée, 1996).

Bibliographie

- BAREL, Y. (1971). **Prospective et analyse de systèmes**. Collection Travaux et recherches de prospective no 14, Paris, La Documentation française. 174 p.
- JULIEN, P.A., P. LAMONDE et D. LATOUCHE. (1975). **La méthode des scénarios, une réflexion sur la démarche et la théorie de la prospective**. Collection Travaux et recherches de prospective no 59, Paris, La Documentation française. 134 p.
- JULIEN, P.A., P. LAMONDE et D. LATOUCHE. (1976). **Québec 2001, une société refroidie**. Sillery, éd. Boréal. 213 p.
- GROUPE QUÉBÉCOIS DE PROSPECTIVE. (1982). **Le futur du Québec au conditionnel**. Chicoutimi, éd. G. Morin. 256 p.
- LAVALLÉE, A. (1996). «*Communautés d'adhésion et insertion dans les réseaux mondiaux*» dans **Le Québec des régions: vers quel développement** de S. Côté et al. (dir.). Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 339-359.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC. (1977). **Prospective socio-économique du Québec, Synthèse d'ensemble, 1^{ère} étape**, Québec, OPDQ. (autre ce volume de synthèse, 26 autres volumes décrivent les sous-systèmes écologique, urbain et régional, économique, technologique, l'environnement extérieur et les valeurs).
- SABOURIN, V. (1995). «*L'exercice de la planification stratégique: le cas de quatre régions québécoises*» dans **Et les régions qui perdent** de S. Côté et al. Rimouski, GRIDEQ-GRIR. Pages 167-181.
- VALASKAKIS, K. et al. (1978). **La société de conservation**. Montréal, éd. Quinze.
- VALASKAKIS, K. (1980). **Le Québec et son destin international**. Montréal, éd. Quinze.
- DATAR. (1968). Collection Travaux et recherches de prospective qui comprend des dizaines de titres publiés à partir de 1968, des schémas d'aménagement régionaux, urbains et métropolitains, des études de méthodologie de la prospective, etc., Paris, La Documentation française.

Notes

¹ Du côté des études théoriques ou méthodologiques, soulignons en particulier **Prospective et analyse de systèmes** (Yves Barel, 1971), et **Prospective, planification et programmation** (G. Ribeill et al., 1976). Du côté des études pratiques, rappelons le **Scénario de l'inacceptable, une image de la France en l'an 2000** (1971) et les multiples schémas d'aménagement de régions, sous-régions ou métropoles: **La façade méditerranéenne** (1969), **L'aire métropolitaine marseillaise** (1970), **Le Bassin Parisien** (1970), **La Loire moyenne** (1971), **La Corse** (1972), **La Basse-Normandie** (1973), etc.

² Est-il besoin de souligner que les souhaits des différents acteurs sociaux ne sont pas forcément convergents: les différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal), les grandes entreprises, les syndicats, les collectivités, etc., peuvent souhaiter des devenirs différents.

³ Ce travail patient de collecte des informations a continué de s'exercer, il a été rebaptisé «veille prospective».

⁴ Sur cette question, il faut lire Sabourin (1995). Trop souvent les acteurs invités à ces tables se prennent pour des apôtres corporatistes. Sabourin qui a étudié la démarche de planification stratégique réalisée par quatre municipalités régionales de comté a caractérisé trois modèles de concertation qui se dégagent du déroulement de ces pratiques planificatrices: la politisée, la dominée et la mobilisée. La région politisée n'est pas parvenue à formuler un projet de développement. L'exercice de concertation s'est muté en affrontement entre coalitions, chacune voulant triompher de l'autre. La région dominée a produit rapidement un plan de développement stratégique, le projet ayant été mené *manu militari*. Certains acteurs ayant préféré le contrôle à la délibération. La région mobilisée a mené aussi à un projet, mais le processus, plus démocratique a mobilisé davantage d'intervenants, nécessité une trentaine de rencontres, une dizaine de tables de concertation et plus de 2 000 heures de réflexion collective. Ce processus élargi a permis d'aller au-delà des intérêts corporatistes ou particuliers, au-delà des chicanes paroissiales. Il a permis une appropriation.

Études locales et régionales, prospective et éthique de société

Alejandro Rada-Donath
Université du Québec à Chicoutimi

L'échec du développement régional remet en question la valeur de nos préoccupations de recherche. Celle-ci apparaît davantage correctrice que prospective parce qu'elle arrive d'habitude à la suite des événements. La place que semble prendre actuellement la prospective stratégique est une excellente opportunité pour faire un changement de cap dérangeant les habitudes conventionnelles de recherche qui piétinent par rapport à l'essentiel. D'emblée, il faut désormais le reconnaître: les études locales et régionales sont bonnes pour poser des diagnostics sur le passé, mais sont peu significatives pour orienter l'avenir.

N'est-il pas surprenant, qu'après tant d'années de recherche sur le développement régional, que nous soyons forcés d'admettre que la désintégration des régions continue son cours imperturbable? Y a-t-il quelqu'un qui peut affirmer aujourd'hui que la recherche scientifique, quand même abondante, n'a aucune responsabilité dans la situation actuelle des régions du Québec? Le cri de désespoir des Patriotes de la Gaspésie que nous venons d'entendre en est un signe révélateur. Les diagnostics sont légion, les planifications multiples, mais les succès sont rares. C'est un jugement apporté par l'histoire plutôt que par les discours, si érudits et sophistiqués qu'ils soient. Conséquemment, dit-on, le développement local et régional est appelé à être prospectif ou à ne plus l'être. Nouvelle orientation qui risque de banaliser cette nouvelle bonne intention, proposée comme tant d'autres et qui, au bout du compte, n'ont pas apporté dans les faits les résultats escomptés. Dans cette visée critique, une conclusion dérangeante s'est imposée après 15 ans de pratique dans le développement international, suivis de 14 ans de recherche en éthique collective et prospective appliquée au développement régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean: c'est un gaspillage de talents, d'énergies et de fonds publics de continuer à être à la remorque des événements nous résignant à constater les changements croissants de la société contemporaine au lieu de les devancer. On intervient *post mortem* pour faire des autopsies, accompagnées de diagnostics savants qui ne sont bons qu'à éviter la mort, ce qui est chose valable, mais inefficaces et peu utiles pour redonner la vie. Quand la prospective émerge comme projection, tout au plus elle apparaît comme un simple appendice intentionnel à la fin d'un article ou d'un livre, ce qui rappelle un vieux dicton, toujours actuel semble-t-il: «*L'enfer est tapissé de bonnes intentions*». Nous ne voulons pas être mal interprété. Il serait faux d'affirmer que la préoccupation prospective n'est pas présente dans les études du développement. Le cas de l'économie sociale du Québec par exemple, présentée comme une alternative de solution à un capitalisme débridé, a déjà une vision prospective explicite par rapport à l'économie

(Favreau et Lévesque 1996). On peut faire un constat similaire par rapport à certaines orientations qui pointent comme modèles de développement pour le Québec (Bourque, 2000) ou pour l'avenir des régions (Côté, Klein, Proulx, 1996). Nous ne sommes certainement pas au point zéro. La question par contre est de savoir comment inclure la prospective en tant que composante de la méthodologie de la recherche? L'hypothèse que nous avançons est que c'est une responsabilité désormais incontournable, des chercheurs en développement et particulièrement régional, de changer radicalement la façon de faire les études. En effet, si les études régionales ne sont pas capables d'être prospectives, elles souffrent quelque part d'une déficience qui commence à devenir fâcheuse au moins pour trois raisons qui se chevauchent: elles donnent l'impression d'être la voie privilégiée pour résoudre les problèmes avec rationalité scientifique, ce qui écarte comme peu valables d'autres activités du genre; elles jouent volontiers avec la crédibilité intellectuelle hors pair que leur donne cette «scientificité» au bénéfice privilégié d'autres intérêts (individuels de la carrière du chercheur ou corporatiste des institutions universitaires) qui prennent le dessus; elles constituent une diversion des problèmes réels amenant ailleurs les ressources humaines et financières requises pour les résoudre.

«Beaucoup des questions lourdes soulevées il y a une dizaine d'années continuent à se poser avec autant d'acuité» (Lacour, 1999: 5). Le constat de l'échec du développement international, régional et local, évidemment toujours avec les exceptions qui confirment la règle (Benko et Lipietz, 1992) et les doutes que celles-ci soulèvent (Côté, Klein, Proulx, 1995), n'est qu'un symptôme de comment nous sommes loin d'être un facteur efficace dans la résolution des problèmes réels. Du point de vue des nos habitudes de recherche, une telle situation exige un changement d'approche à plusieurs niveaux de la recherche sur le développement. Dans une vision prospective comme composante de la recherche qui s'annonce si prometteuse, comment faire alors, pour éviter de retomber dans les paradigmes de la diversion qui détournent l'attention? En d'autres mots, comment éviter, dans notre apport à la société locale et régionale, ce que dit encore un autre slogan bien connu: *«plus ça change plus c'est pareil»*? Nous allons attirer ici l'attention principalement sur la rupture épistémologique radicale qui s'annonce dans une prospective impliquant un virage méthodologique profond et ne se situant plus dans le canon de la recherche «conventionnelle» résultat d'une science «normale». Il s'agit de la capacité d'incorporer des sources hétérogènes à la raison dans la recherche comme condition nécessaire à la prospective.

La définition de la prospective

Qu'est-ce la prospective? Nous avons cherché une définition en accord avec les propos ci-haut indiqués ce qui, comme nous allons l'illustrer, acquiert sa crédibilité autant dans sa source empirique que dans sa formulation théorique : *«La prospective*

est avant tout une attitude d'esprit (l'imagination et l'anticipation) et un comportement (l'espoir et la volonté) mobilisés pour assurer la qualité et la maîtrise de l'existence présente et future» (Gaudet, 1997: I, 6). Définition déconcertante si elle est prise au pied de la lettre parce que la rationalité n'est pas un mot clef dans ladite définition et on se demande comment traiter disciplinairement dans le développement régional l'attitude, l'imagination, l'anticipation, le comportement, l'espoir et la volonté! On peut définir la logique d'un cadre théorique, faire des études de recherche-action et raffiner des diagnostics sans le besoin d'intégrer des externalités ni changer les dispositifs qui conditionnent la recherche. Réaffirmons d'abord notre intention: rester où nous sommes, avec les conditions de production des connaissances comme elles dominent actuellement, est nécessaire, voire indispensable pour la prospective! Cependant, c'est comme rester au niveau des systèmes experts - qui douterait de leur valeur? - aujourd'hui structurés en programmes informatiques qui sont excellents pour répondre aux acquis tant et aussi longtemps qu'on ne se déplace pas à l'extérieur de rails préétablis par la structure rationnelle interne qui les encadre. Comme disait Gabriel Marcel, *«l'homme raisonnable est peut-être, avant tout, et fondamentalement celui qui perçoit les limites de la raison»*. Et ici, raison n'est pas quelque chose d'abstrait, c'est rien de moins que nos raisons incapables de donner une orientation de réponse plus significative aux attentes des régions.

Externalités et dispositifs

Deux aspects méritent l'attention dans une nouvelle approche de la recherche en études locales et régionales: celui des externalités aux procédures scientifiques rationnelles et celui des dispositifs conditionnant la recherche universitaire. Commençons par la question des externalités. Nous appelons externalités *«les aspects de la recherche qui, bien que considérés, restent hors de la portée disciplinaire due à la rationalité scientifique véhiculée par les méthodologies»*¹. Les composantes de la définition de la prospective que nous venons d'énumérer plus haut (attitudes, espoirs, volonté, etc.) sont toutes des externalités. On peut dire de la prospective qu'elle est externe par rapport à la raison typique de la science «normale» en développement régional, ce qui n'enlève rien à la valeur en soi de celle-ci. Le problème est que dans le processus méthodologique typiquement moderne, il s'opère une coupure épistémologique spatiale et une absence du temporel qui détache le discours scientifique du temps réel et de ses origines langagières et perceptives. Les études locales et régionales visent souvent leurs objets selon l'espace en mettant à l'écart de leur canevas méthodologique le temps réel. Une distance irréductible se produit entre la production scientifique institutionnalisée selon les règles du jeu de langage propre aux cercles scientifiques et la source de la prospective émergente dont l'axe de connaissance appartient à la dynamique du milieu, devenue ainsi une externalité qui est classée dans un ordre de la réalité exclu de la recherche. La tendance de la philosophie

des sciences subjacentes est de travailler davantage par différence conceptuelle que par référence contextuelle, par sens mentalement construit plutôt que par signification réelle, par logique rationnelle plutôt que par cohérence raisonnable, par le fixisme de l'espace que par la dynamique du temps. Le problème n'est pas autant dans la distance produite par l'abstraction d'ailleurs toujours nécessaire, que dans la méconnaissance des origines et les déviations des intentions premières qui s'ensuivent par déficience méthodologique. Ce qui amène au fil du temps, dans le cas qui nous intéresse, l'affaiblissement de la légitimité des discours universitaires face à la société régionale.

Cependant, il y a plus. Des facteurs clefs de la prospective ne rentrent dans aucune méthodologie possible de la science normale pour nous, en tant que chercheurs, et cela non seulement pour les études régionales, mais pour l'épistémé des disciplines actuelles, épistémé entendue comme «*l'ensemble des connaissances réglées (sciences, philosophies, conception du monde...) propres à la culture d'une époque ou à un groupe social*»². L'épistémé de la science ancienne n'est pas celle moderne et celle de la contemporaine s'annonce comme tout autre. Il y a des codes fondamentaux qui régissent la culture et qui déterminent à l'intérieur de certains paramètres bien établis son langage, son schéma perceptif, ses échanges, ses techniques et ses valeurs avec la hiérarchie de ses pratiques. Ces codes culturels peuvent être larges comme la mentalité d'Occident ou restreints à un cercle scientifique déterminé, mais dans un cas comme dans l'autre, ils fixent d'entrée de jeu pour chacun, et dans notre cas, pour chaque chercheur, les ordres empiriques auxquels ils auront affaire et dans lesquels ils se retrouveront (Foucault, 1966: 11). Des choses que nous admettons tous, mais qui peut-être ne sont pas appliquées rigoureusement à nos procédures.

Prenons par exemple le cas de l'éthique de société. Nous avons été obligés de faire une distinction entre «éthique sociétale» et «éthique de société» pour indiquer dans celle-ci l'incorporation des externalités dans son processus comme partie intégrante de sa méthode. L'éthique sociétale et l'éthique de société se complètent. Expliquons-nous. Nous avons appelé éthique sociétale celle des spécialistes où le travail intellectuel prime tels les travaux d'Emile Durkheim qui, pour échapper aux spéculations philosophiques sur la société, choisit d'analyser la société comme des choses (en prenant «choses» avec des nuances³). L'éthique de société, par contre, exige une participation directe de la société, la seule à être en mesure de faire des choix légitimes. En tant qu'éthique sociétale, l'éthique de société se trouve dans la nécessité de faire une démarche scientifique et rationnelle. La dimension «sociétale» de l'éthique est l'analyse de la société «comme des choses». L'éthique de société non seulement ne peut exclure une rationalité stricte dans ses procédures, mais celle-ci constitue une partie intégrante essentielle de sa démarche. Pour développer la démocratie informationnelle, par exemple, l'éthique de société doit être capable de dépasser l'opinion publique et le volontarisme politique. Ceci est possible grâce à la participation savante des experts et spécialistes qui, supposément en tant que citoyens et membres de la société, mettent à la disposition de celle-ci leur savoir critique et

scientifique. D'autre part, l'éthique de société en tant que telle, se caractérise par une présence réelle de la société - directe ou indirecte - en tant qu'acteur dans sa démarche. La communauté humaine est la seule qui est susceptible de garantir la valeur de l'authenticité d'une éthique de société qui ne soit pas une simple philosophie des bonnes intentions. De la même façon qu'il est inconcevable de prendre des décisions à la place d'une personne qui étant malade garde toutes ses facultés, la participation directe, consciente et explicite de la société est indispensable dans la recherche en éthique de société. C'est une participation collaborative et concomitante de la société, une externalité incorporée à l'intérieur de la démarche éthique comme discipline. Or, ce n'est pas différent pour la prospective. Les études à caractère prospectif incorporent directement ou indirectement les désirs et les aspirations d'une localité ou d'une région en temps réel. Sans le facteur volonté incorporé dans le processus de recherche évoluant avec les événements, la prospective se réduit à un beau discours enrobé de techniques langagières. Bien sur, la cohérence interne sera incontestable. Mais appartenant à une épistémé propre à un cercle scientifique les chercheurs risquent de s'écouter parler.

Ensuite, il y a les dispositifs. Nous définissons les dispositifs comme *«les pré-supposés notionnels a-critiques et les conditions, culturelles, professionnelles et sociales qui déterminent l'horizon d'un discours»*⁴. Les dispositifs sont des pré-compréhensions provenant des contextes qui circonscrivent les intentions du chercheur et déterminent sa pratique scientifique. Les recherches montrent que nous préférons déformer la réalité pour la plier à notre petite vision «scientifique» du monde, plutôt que de payer le prix qui implique de sortir de schémas habituels qui nous sécurisent. Chaque fois qu'il arrive quelque chose qui contredit notre panorama mental, au lieu de nous questionner, nous nous arrangeons pour l'accommoder à notre propre paradigme. Nous sommes attentifs aux nouveautés, mais nous ne les percevons pas comme des signes pour décoder l'avenir. Nous sélectionnons ce qui fait notre affaire et la vieille structure occidentale du fonctionnement de notre arrière pensée reste pour l'essentiel inchangée. Voici comment s'exprime un auteur contemporain reconnu pour son autorité sur ce sujet: *«Une fois notre esprit emporté par une explication séduisante, une information la contredisant, loin d'engendrer une correction, provoquera une élaboration de l'explication. Ce qui signifie que l'explication devient autovalidante»* (Watzlawick, 1976: 58 et 61). Tant et aussi longtemps que nous ne changeons pas la vision d'arrière-plan qui soutient notre pensée, la compréhension de nouveaux phénomènes souffrira de distorsions, la réalité qui est mouvante s'éloignera de notre compréhension et nous ne serons plus capables de comprendre où nous amène la dynamique de notre histoire personnelle et sociale, locale et régionale.

Des disciplines à caractère correctif

Voici maintenant quelques aspects rattachés aux dispositifs. C'est encore les éthiques qui constituent l'un des meilleurs exemples pour comprendre comment notre mentalité occidentale regarde davantage vers le passé et n'est pas entrée de plain-pied dans le domaine de la prospective, malgré les signes d'innovation croissante qui ne manquent pas. L'attitude des auteurs devant les nouvelles technologies est un des indicateurs privilégiés⁵. Ces éthiques peuvent être qualifiées de «correctives», c'est-à-dire des éthiques qui restent en aval des technologies et qui ne cherchent dans l'écart ainsi creusé, qu'à apporter des solutions après coup, puisqu'elles s'excluent du processus d'innovation contemporain. Leur rayon de compréhension se situe de préférence là où les innovations technologiques ont déjà eu lieu et leur rôle est alors d'en analyser les conséquences. Les éthiques correctives préconisent surtout une approche normative face à un contexte donné comme, par exemple, des prescriptions morales pour les manipulations génétiques, actuellement à l'ordre du jour. À l'intérieur de la discipline éthique, nous pouvons donc trouver des diagnostics et des critiques pertinentes pour éviter les abus de même que des critères de prudence pour agir. Ceci est déjà énorme parce que c'est la seule éthique que nous ayons à présent! Toutefois, ce qui fait défaut à ces visions, ce sont des propositions concrètes et des modèles opératoires qui puissent montrer la façon de surmonter les obstacles. Parler, conscientiser, sensibiliser l'opinion publique sur les risques des nouvelles technologies sont nécessaires voir indispensables. Cependant, proposer des hypothèses de solution c'est autre chose. En ce sens, malgré la préoccupation pour l'avenir de certaines éthiques sectorielles, comme la bioéthique⁶, l'éthique professionnelle, l'éthique des affaires et les éthiques de l'environnement, les éthiques actuelles demeurent en retrait par rapport au développement des technologies. Elles demeurent donc en aval de l'essor d'une dimension clef, si critiquable qu'elle soit, de la culture contemporaine⁷. Ces éthiques arrivent à poser leur jugement moral quand le mal est fait. Si ces éthiques peuvent modéliser les nouvelles réalités engendrées par l'essor technologique survenu depuis quelques décennies, elles n'ont toujours pas le pouvoir de précéder ou d'accompagner l'innovation technologique au moment de son essor: elles manquent de prospective. Et leurs critiques perdent de la crédibilité.

On peut constater quelque chose de similaire dans les sciences humaines⁸. L'approche prospective des études régionales est loin d'être acquise et elles ont encore un long bout de chemin à faire. Quand on parle de technologie, c'est pour étudier un avenir en marche proposé par d'autres disciplines. Épistémologiquement, les études régionales sont encore axées, semble-t-il, sur la compréhension du sens du phénomène en tant que tel plutôt que sur le sens du phénomène en tant qu'orientation d'avenir. Celui-ci ne va pas sans celle-là, mais le premier peut se permettre de se passer de la deuxième, tout en gardant les apparences d'une justification théorique scientifiquement utile. Pour éviter de percevoir de façon injuste le rôle déjà très valable que jouent les

disciplines régionales et pour ne pas porter préjudice aux bienfaits indéniables de leur contribution actuelle, il faut situer celles-ci dans un contexte scientifique comparatif plus large. Les sciences médicales sont nées il y a plus de trois millénaires. Elles ont fait et font constamment encore aujourd'hui leurs preuves dans le domaine de la santé des populations. Ces dernières profitent des services de centaines d'hôpitaux, de très nombreuses écoles de médecine et de plusieurs recherches biomédicales appliquées, entreprises autour du globe. Tandis que les études régionales, en tant que sciences humaines, en sont encore à leurs premiers balbutiements. Les équipes de recherche ne se sont constituées que récemment et leur financement est dérisoire si on le compare avec les ressources allouées à la recherche médicale, biomédicale et biotechnologique. Cette comparaison peut nous aider à comprendre pourquoi les études régionales ne s'aventurent pas trop loin dans le domaine des prédictions à caractère scientifique, comme peut le faire un médecin au sujet d'un malade.

Bref, il semblerait que les disciplines régionales, comme tant d'autres, en sont à peine au stade de la recherche sur la question suivante: comment changer la dynamique actuelle? Pourquoi le mal-développement est-il ce qu'il est? Elles ont déjà commencé à se demander depuis un certain temps: où allons-nous comme région? Néanmoins elles sont encore loin de se demander où voulons-nous aller? Parce que le chercheur ne peut pas conjuguer le verbe «vouloir» dans son métalangage sans incorporer la volonté régionale, indicateur clef d'externalité scientifique. On peut entrevoir la difficulté pour incorporer une telle variable dans un processus appelé à répondre avec le même sérieux scientifique que celui de la science normale. Est-ce une raison pour écarter un tel défi?

Bibliographie citée

- BENKO, George et Alain LIPIETZ, dir. (1992). **Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique.** Paris, PUF. 424 p.
- BOURQUE, Gilles L. (2000). **Le modèle québécois de développement, de l'émergence au renouvellement.** Presse de l'Université du Québec. 235 p.
- COMMISSION MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT. (1988). **Notre avenir à tous.** Montréal, Les Éditions du Fleuve. 454 p.
- CÔTÉ, Serge, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX, dir. (1995). **Et les régions qui perdent?...** Rimouski, UQAR-GRIDEQ. 377 p.
- CÔTÉ, Serge, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX, dir. (1996). **Le Québec des régions: vers quel développement?** Rimouski, UQAR-GRIDEQ. 448 p.
- DURANT, Guy. (1990). «Bioéthique» dans **Encyclopédie philosophique universelle, Les notions philosophiques** d'André Jacob, dir. Vol. II. Pages 873.
- ELLUL, Jacques. (1954). **The technological society.** New York, Vintage Books, (traduit du français par John Wilkinson, **La technique ou l'enjeu du siècle,** Paris, Colin). 449 p.
- ELLUL, Jacques. (1990). **The technological Bluff.** (Traduit du français par John Wilkinson **Le Bluff technologique,** Paris, Hachette). 418 p.
- FOUCAULT, Michel. (1996). **L'archéologie du savoir.** Paris, Gallimard. 275 p.
- GAUDET, Michel. (1997). **Manuel de prospective stratégique, vol. 2. L'art et la méthode.** Paris, Dunod. 359 p.

- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE. (1996). **Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention**. Presse de l'Université du Québec.
- LACOUR, Claude. (1999). «*L'espace paradoxal de la prospective régionale*» dans **Les régions fragiles face à la mondialisation** de D. Lafontaine et N. Thivierge, dir. Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ-GRIR. 256 p.
- MORIN, Edgard. (1982). **Science avec conscience**. Paris, Fayard. 328 p.
- NADEAU, Robert. (1999). **Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie**. Paris, PUF.
- RADA-DONATH, Alejandro. (1997). «*Par-delà les éthiques correctives: vers l'élaboration d'une technoéthique*». **Ethica**, vol. 9, no 2, t. 1.
- RADA-DONATH, Alejandro. (1992). «*Plaidoyer pour le dépassement épistémologique et éthique de la modernité techno-scientifique*». **Informel, Revue de l'École de design de l'Université de Montréal**, vol. 5, no 1.
- RADA-DONATH, Alejandro. (1995). «*L'aliénation fondamentale de la civilisation occidentale: éthique et épistémologie des études de développement*» dans **L'éthique du développement, entre l'éphémère et le durable** de Jules Dufour et al. Chicoutimi, GRIR. 404 p.
- RADA-DONATH, Alejandro. (1993). «*Vers la démocratie informationnelle: à la recherche d'un sens éthique du développement local et régional*» dans **Les régions après l'État. Chili, Pologne, Québec** de J.-L. Klein, D. Plamondon, et P.-A. Tremblay, dir. Chicoutimi, GRIR. Pages 84-93.
- WATZLAWICK, Paul. (1976). **La réalité de la réalité, confusion, désinformation, communication**. Paris, Seuil. 238 p.

Notes

¹ Nous avons pris le terme «externalité» dans les PIR (Planification intégrée de ressources) des sciences de l'environnement quand celles-ci cherchent à dépasser l'économisme des évaluations environnementales. Nous avons donné un nouveau sens épistémologique au terme pour le définir et l'introduire dans le champ de l'éthique.

² C'est la définition que le **Petit Robert** a choisi en s'inspirant de Michel Foucault.

³ Il ne faut pas interpréter les choses, selon E. Durkheim, d'une façon trop littérale. La preuve est que dans les choses, Durkheim trouvera le fondement même de la société constituée par quelque chose d'irréductible à la rationalité qui est le sacré. Son approche est une façon de faire de la recherche au-delà de nos constructions scientifiques, de toute évidence indispensables pour connaître ce qui arrive dans la réalité sociale en tant qu'événement. La phénoménologie aussi parlera de revenir aux choses elles-mêmes.

⁴ Le dispositif est la deuxième de deux définitions de paradigme reconnues comme principales par Khun lui-même dans la deuxième édition de son livre en 1970. La première, centrée sur la dimension conceptuelle, est bien synthétisée par Edgar Morin: «*ensemble des relations fondamentales d'association et/ou d'opposition entre un nombre restreint de notions maîtresses, relations qui vont commander/contrôler toute pensée, tout discours, toute théorie*» (Morin, 1982: 173). La deuxième vise davantage des conditions que nous appelons dispositifs: «*ensemble des croyances, des valeurs et des techniques reconnues déterminant l'horizon d'un discours scientifique qui sont des présupposés non critiqués et communs aux membres d'une communauté scientifique donnée*» (Nadeau, 1999: 463). L'horizon auquel on fait allusion dans cette conception de dispositif est considéré ici dans un sens phénoménologique très large comme «*l'arrière-plan sur lequel prend forme l'objet de la perception*».

⁵ La dimension prospective est bien présente dans les éthiques de l'environnement, exprimée surtout par la considération des générations futures. C'est le cas du rapport appelé Brundlandt, (Commission mondiale..., 1988). Pourtant, l'éthique apparaît toujours comme une réponse à la question technologique qui la précède.

⁶ Sur la dimension prospective de la bioéthique: (DURANT, 1990: 872)

⁷ Jacques Ellul, (1954 et 1990), pionnier dans la critique des techniques, donne une place prépondérante au discours critique. Cependant on a de la difficulté à trouver quelques lignes seulement pour nourrir l'espérance de le sortir de sa vision apocalyptique.

⁸ Nous avons déjà observé ce phénomène en particulier pour ce qui est des sciences régionales en parlant de la question du sens du développement dans les études régionales (Rada-Donath 1993: 84-93).

La poésie

Danielle Cyr, UQAR

La poésie, c'est la cousine germaine de l'imprévisible; et de l'imprévisible, il en faut des paniers et des tonnes à déverser en secret dans nos révolutions qui secrètent des bombes imaginaires du pouvoir: du pouvoir de dire autre chose que la guerre et les petits partis pris qui se passent des petits paniers aux barbes hirsutes pour une libération de demain.

La poésie, c'est ce qui nous reste quand les grands manitous de la fatalité se sont prononcés contre la vie.

La poésie, c'est la lune penchée comme un canot qui chavire son «grément» dans nos nuits d'attente.

La poésie, c'est la manière de s'habiller quand on ne peut pas parler, c'est la manière de parler quand on ne peut pas écrire, c'est la manière de regarder quand on ne peut ni parler, ni écrire, c'est la manière de penser quand on ne peut ni parler, ni écrire, ni regarder... mais laissez-nous la poésie!

Elle entrera forte comme une fleur-fille, elle tapissera nos murs de visages d'hommes anciens qui ont dévisagé la folie, la mort, la solitude. Plus jamais elle ne perdra le nord.

La poésie, elle aura des enfants qui auront des enfants qui auront des enfants.

Elle fera tomber les drames psychologiques des prélatrs, du quotidien, des buildings, des faux taudis de riches blasés.

Elle remontera l'horloge de la fable, des contes, des légendes, des histoires à vivre debout au grand soleil.

Elle injectera de la dignité archaïque dans la génération yéyé qui ne fait que commencer à recevoir des balles de plomb dans les ailes.

Elle fera un mariage de raison... aussi paradoxal que cela puisse paraître... avec un homme d'affaires qui rendra la poésie populaire, «La grande vie, que j'te dis!»

La poésie, elle s'écrira, elle s'imprimera, elle se dira, elle se chantera, elle se taira, et elle naîtra dans nos vêtements, dans nos logis, dans notre nourriture, dans nos fêtes, dans nos relations inhumaines, elle corrigera l'obséquiosité hiérarchique pour ceux qui n'ont pas de compte en banque.

Et si jamais elle pleure, la poésie, ce sera pour inventer des criques d'eau salée avec ses larmes pour que les hommes se baignent au chaud.

«La poésie» tiré de **Piouke fille unique** de Françoise Bujold, Éditions parti pris/Éditeq, 1982.

Françoise Bujold a été et demeure, à mes yeux, une sorte de Rimbaud et de Nelligan gaspésienne. Je dirais plutôt de Nelligan en ce qu'elle a été à la fois un phare et un tournant dans notre histoire à nous les Gaspésiennes et les Gaspésiens, mais aussi à toutes les Québécoises et Québécois. Artiste visuelle, poète, professeure et visionnaire, elle a été aussi, en 1959, la fondatrice de la toute première boîte à chanson du Québec, La Piouke à Bonaventure. C'est à La Piouke que se sont lancés à l'eau Claude Gauthier, Pierre Calvé, Jean-Pierre Ferland, Pauline Julien et bien d'autres. Avec son amie Suzanne Guité, fondatrice du Centre d'art de Percé, elle a été une des plus grandes animatrices culturelles du Québec des jeunes années soixante. À cette époque, comme me le disait récemment Robert Blondin, il y avait deux sortes de Québécois: les «*initiés*» d'une part, c'est-à-dire ceux qui avaient fait le pèlerinage gaspésien avec ses deux haltes obligées, le Centre d'Art et La Piouke, et, d'autre part, les autres.

Ces deux géantes sont parties trop tôt pour cueillir elles-mêmes la meilleure part de leur récolte, Françoise Bujold s'éteignait le 18 janvier 1981, succombant à un cancer et Suzanne Guité dix-neuf jours plus tard, le 6 février, assassinée dans son atelier du Mexique. Peu avant son décès, en 1978, Françoise avait, avec la collaboration de Gaëtan Dostie, entrepris de rassembler son oeuvre écrite. Cette oeuvre a été publiée en 1982 sous le titre **Piouke fille unique**. Comme l'avait écrit presque prophétiquement Françoise à Percé le 30 décembre 1969: «*Leur repos éternel ne sera pas une délivrance pour vous, [elles] laisseront en héritage très peu de mots, une chanson folklorique qu'ils chantent une fois par année: le grand art de faire fructifier un pays*» (p. 204).

Aujourd'hui, on pourrait peut-être dire que, parmi les Gaspésiens qui ont autrefois quitté la Gaspésie, il y en a de deux sortes: ceux qui y reviennent sans cesse et toujours, et ceux qui n'y reviennent pas. Je suis de la première sorte. Lors d'un de ces retours, en 1995, j'ai découvert le texte de Françoise sur la poésie, et je l'ai trouvé si prophétique que j'en ai fait un véritable credo. En effet, plus je prolongeais mon séjour dans la Gaspésie des années 1995, plus je me rendais compte que la poésie avait fait son chemin parmi nous, qu'elle était véritablement entrée dans nos logis, dans nos vêtements, dans notre nourriture, qu'elle avait sans aucun doute fait un mariage de raison avec un homme d'affaires, puisqu'il y avait quelques librairies disséminées çà et là sur la côte, quelques salles de spectacles, des cégeps et même une université d'où sortait de la recherche et de l'enseignement et de plus en plus de gens de plus en plus instruits sur le développement régional des milieux ruraux et maritimes!

J'ai donc lu et relu cent fois ce texte et j'ai fini par l'apprendre par coeur. En me le récitant cent autres fois, j'ai compris à quel point la poésie est une forme de vérité non négligeable, une forme de vérité qui transcende la manière de s'habiller, de parler, de regarder les choses, et, enfin, que c'est une manière de penser le grand art de faire

fructifier un pays. Le philosophe Alain a écrit: *«Il faut souvent des siècles pour mettre en prose conseillère ce que la poésie savait depuis toujours»*. Or en suivant aussi assidûment que possible ce colloque sur le développement régional de la Gaspésie, tout au long il m'a semblé entendre la voix de Françoise Bujold qui me soufflait à l'oreille: *«Elle entrera forte comme une fleur-fille, elle tapissera nos murs de visages d'hommes anciens qui ont dévisagé la folie, la mort, la solitude. Plus jamais elle ne perdra le nord»*. Il m'est venu à la conscience que l'équipe en développement régional avait réussi cet exploit de traduire en prose conseillère, en quelques décennies, ce que la poésie savait depuis longtemps. Et j'ai voulu, en livrant à voix bien haute le texte à la fin du colloque, permettre à Françoise de poser sa main d'ange sur leur épaule et de leur dire: *«Companieri!»*.

Que puis-je dire sur la Gaspésie, ma terre natale sur laquelle je n'ai marché que quelques heures en quinze ans? Que puis-je dire sur la Gaspésie, posté de ce Bas-Saint-Laurent que j'ai adopté? Que puis-je dire sur la Gaspésie, concentré dans mes études en développement régional desquelles elle est absente? Que puis-je dire sur la Gaspésie, moi qui suis un exilé volontaire? J'essaie de me souvenir...

Exilé volontaire

ou

Mémoire d'un désenfanté

Marcel Méthot

Je suis l'exilé volontaire d'une terre pillée. D'une Gaspésie gaspillée. D'un espace d'inopportunités profitables. Espace de mise en conserve de petits poids électoraux.

Exilé comme mon père, ma mère. Comme mes frères, comme ma sœur. Comme pour survivre. Comme tant d'autres...

Il fait froid sur les côtes et la mer a faim. La forêt tremble au taux de chômage naturel, alors qu'au centre, on festoie au déficit zéro.

Mes racines grondent en extrémités. Ma mémoire s'achève en zones éloignées.

Gaspésie. Territoire coupé. Territoire occupé. Triste théâtre d'ajustements structurels. Appendice du sens économique.

Gaspésie disqualifiée d'avance du Hit-parade des *success story*. Région perdante au vice génétique, privée de la fibre entrepreneuriale. Peuple folklorique, insoumis aux Bill Gates de ce monde. Peuple aux rêves inactuels, branché sur l'enracinement, le vivre-ensemble et autres biens non exportables.

Territoire condamné. Arrière-cour du Québec inc. Quand la pensée marchande n'y trouve plus son compte, on compte sur les doigts de la peur les enfants de misère, les familles désâmes, du premier au dernier rang.

Je n'ai plus rien à dire de ce qu'il faudrait faire. Je n'ai plus droit à dire. Je suis traître de mes racines et je n'y ai d'attaches qu'illégitimes. Car j'ai péché. J'en suis parti et bien parti. Au mépris de ma race. À l'insu, peut-être, de ma méprise.

J'ai beau me dire que la mer pue. Que mon exode m'a grandi. Mais j'ai l'âme sèche. J'ai l'âme sèche d'une science impuissante, d'un désespoir détourné. D'une mémoire qui me désenfante!

Messieurs Lelièvre et Leblanc, Duguay et Dubé. Madame Poirier, Tit Moreau, Ti-cul, Claude à Gilles. J'ai tout oublié de mes joies, dans l'ombre de mes tristesses. Mon ennui se fait science régionale, comme justification d'un non-retour presque assumé.

J'y suis passé il y a quelque temps. J'en suis reparti plus exilé encore. Plus convaincu de ne plus y être. Moins souffrant d'y avoir été. Plus responsable d'avoir fui...

J'y suis passé sans comprendre. Sans y laisser ma peau s'y frotter au vent salin. Sans y entendre mes anciens rires dans ces décors majestueux. Sans y descendre à la plage m'y baigner d'un feu de plaisir. Sans y monter au bois incarner la féerie. Sans y goûter la terre fraîche d'enfance ou d'anarchie.

J'y suis passé sans comprendre. Sans y goûter la force de ceux qui s'y battent. De celles qui y croient. De tous ceux et celles qui vivent d'y mourir, qui y rêvent d'existence.

Je suis l'exilé volontaire. L'apatride de lâcheté. Gaspésie, je suis de ceux qui t'ont vendue aux démons de l'attrait d'ailleurs.

J'ai beau passer des heures à lire. J'ai beau analyser, banaliser, contextualiser ta mort ou simuler ta renaissance... Science impuissante! Savantes projections sans objet d'indignation.

Je te pense sans indignation. Ton sort est hors de mes fichiers. Ton sang ignore mon projet. Ta sueur n'encense pas mon labeur désincarné.

Je t'ai quittée. Gaspésie gaspillée. Terre pillée. Exsangue d'exilés volontaires.

Gaspésie. Dans l'exil de moi-même...

Éthopée (1988)¹

Danielle Lafontaine

Nous ne sommes à l'aube

d'aucun virage radical
de l'Histoire

d'aucun commencement absolu
d'aucune rupture définitive

marquant la naissance inaugurale
d'un nouveau monde
ou d'une nouvelle culture

Et pourtant
dans cette reconnaissance
des pesanteurs passées
comme de l'absence de fatalité
historique
se profile
peut-être quelque chose de neuf²

Notre moment³
serait celui de la construction
délibérée
d'unités de vie artificielles⁴
d'îles
se complétant
et obéissant à leur rythme.

... le mode de reproduction qui prend corps vise à reterritorialiser. Pour y parvenir, une seule méthode: métisser, proportionner, enraciner. Le métissage à l'horizontale, de ce qui a été séparé à la verticale, par le remembrement des travaux, des savoirs, des moyens de production destinés à être renouvelés, constitue le premier pas vers la génération de telles unités.

Serge Moscovici (1976)⁵

... ce point de vue... nous oblige à être extrêmement attentif aux pratiques qui combattent, par exemple, la dissociation et la séparation des générations, des savoirs, des temps et des lieux que des hommes et des femmes ont marqués.

Marcel Rioux (1982)⁶

Au métissage des savoirs

Garantissant la production de ces unités

Donnons le nom d'*Éthopée*

•

C'est dans le second tome du Dictionnaire universel «contenant généralement tous les mots *françois* tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts», recueilli et compilé par feu *Meffire* Antoine Furetière et publié à La Haye et Rotterdam chez Arnout et Reinier Leers en 1690, que l'on peut trouver la définition suivante:

«Éthopée. f.f. figure de rhétorique, qui est une *description* des moeurs et des *passions* de quelque *perfonnes*, qui s'appelle *aussi* Éthologie. Elle diffère de la *profopopée*, en ce que dans celle-cy ce sont des *perfonnes* feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'éthopée on *déscrit* les moeurs des *perfonnes* véritables. Ce mot *est* Grec, et *fignfie* peinture des moeurs. Il vient du Grec Ithos, mos, confuetudo, et poieo, facio, fingo, *defcribo*».

•

Nous ferons parler les vivants et les morts

Nous tracerons de singuliers tableaux:

Micmacs de *Gespeog*
appauvris du commerce des pelletries
morts de faim dans la neige

Habitants des postes de pêche de
Percé et Pabos
dévastés par les soldats de Wolfe en
1758

Familles acadiennes traquées
dans les bois de la Baie des Chaleurs
après la *dispersion* de 1775

Noyés irlandais du Carrik aux corps
déchiquetés
sur les côtes basses du cap des
Rosiers

Votre rassemblement a déjà
commencé

S'ouvre un temps raisonnable
Ou les *âmes* des mariés seront
dénudées
par leurs descendantes mêmes

Dans nos surprenantes *machines*
nous remonterons les aires et les
périodes
à la découverte
de *certaines isles et pays*
où l'on dit
qu'il se doib trouver
*riches choses*⁷

Là où l'on se chauffe, *epsegeneg*
Plus loin qu'au Grand Banc de
Miscou
En direction du lieu médian⁸
d'avant le *nom*
fondant le pouvoir de parler

et rendant possible tout *échange*
Jusqu'au berceau des formes
constatables

Chargeons nos biscuits
cidre
bière
sapinette

Préparons à l'avance *grave et*
vigneaux
Lavons les galets
Tendons la Grande Oreille

Oteepayamssoowuk 9

Métis en charge de nous-mêmes

Et les récits combien exotiques
de nos fascinantes
expéditions *archéologiques*
en surprennent plusieurs

Car nos *listes* et nos taxinomies
sous le soleil brûlant de l'*événement*
hâtivement constituées
pourront dérouter

Nos *hypothèses*
inquiéter l'*invisible collègue*

Qu'importe
si ceux et celles
qui ont la parole

parviennent à questionner
le *mode d'existence*
des réalités humaines
et sociales territorialisées

comme il doit l'être

pour que soient envisagées et
construites ces *îles* assurant la
pérennité de l'espèce

Qu'importe
si nos troublants récits *ouverts*
des *mœurs* et *passions* datés et situés
des personnes véritables

Nous laissent mieux
entrevoir
l'éblouissante profondeur
de l'enracinement historique

et deviner
la fulgurante complexité
des enchaînements et des causes
raccordant
dans le temps et l'espace
plusieurs séries de faits

*

Peinture de mœurs aux *ysles de Gachepé* et ailleurs

François Belcourt de Lafontaine, marié à Grande-Rivière, le 15 novembre 1783 à Charlotte Dupuis, veuve Beaudin, son seul fils François, uni à Grande-Rivière le 18 février 1822 à Suzanne Beseau, puis son petit-fils François marié au même endroit le 21 février 1846 à Nathalie Béliveau, et son arrière petit-fils Sévère, né à Grande-Rivière le 15 septembre 1849¹⁰ comprirent-ils le rôle du capital marchand anglo-normand dans l'organisation de l'économie morutière gaspésienne au 19^e siècle?

Employés locaux de la puissante société Charles Robin and Co., de père en fils engagés dans la production de morue séchée destinée à l'exportation, devinèrent-ils l'existence de ces vastes systèmes d'échanges en train de se mettre en place? Surent-ils ce qu'il advenait de ces précieuses marchandises vendues à Rio ou à Naples, et plus encore du *profit* constitué au fur et à mesure de leur mouvement dans l'espace maritime et terrestre? Eurent-ils cette indispensable «imagination» selon Alfred Marshall nécessaire à la saisie de ces «*causes des événements visibles... qui demeurent cachées ou enfouies sous la surface*»¹¹?

Furent-ils parmi les signataires d'une pétition envoyée le 30 janvier à l'Assemblée législative du Bas-Canada et intitulée «*Pétition des habitants du comté*

de Gaspé se plaignant de divers griefs», dans laquelle l'on reprochait à la compagnie Robin «son influence indue sur les habitants qui lui sont presque tous endettés»¹²?

Isaac, le fils de Sévère ne pourra quant à lui ni lire ni écrire et son fils Charles-Édouard, né à Grande-Rivière le 9 mars 1907 ne fréquentera l'école qu'une année, vivra quelques années à Saint-Omer dans la Baie des Chaleurs, avant d'être embauché à treize ans par une compagnie de bois, pour porter l'eau aux *bûcheux* qui passent l'hiver au *campe*. Il y sera ensuite *cook* et enfin charretier transportant sur un traîneau tiré par des chevaux les arbres débités jusqu'à la rivière en vue de la *drave* qui les acheminera par flottage vers les scieries au bord de la mer.

À seize ans Charles-Édouard quitte pour toujours la Gaspésie en direction de Montréal. Il y rejoint sa grand-mère de Lafontaine, une Irlandaise née Sutton qui l'appellera *Ned*, et son oncle paternel, débardeur au port de Montréal qui l'aide à obtenir un travail régulier *au-bord-de-l'eau* et l'initie aux rudiments de la boxe professionnelle.

Débardeur durant cinquante ans Charles-Édouard manipule et voit circuler des tonnes de marchandises d'importation et d'exportation: viandes, grain, charbon, farine, thé, café, babioles venues des quatre coins du monde. Toutes ces années il trouve dans la boxe qu'il pratique, et pour laquelle il *s'entraîne*, puis qu'il *enseigne*, une joie profonde.

Il éprouve une grande réticence à évoquer tant ses origines gaspésiennes pourtant inscrites dans sa langue parlée, que l'existence définie de ses ancêtres dont il ne conserve que des souvenirs vagues: la grand-mère de Lafontaine se battant à mains nues *en anglais* avec les caribous dans les *Hautes*; le frère de la grand-mère Bélanger, une micmac née Guédry, vivant dans son wigwam avec les rats à l'entrée du village; l'oncle revenu des *États* avec une montre en or Waltham; les vieux racontant aux veillées que les Lafontaine se seraient jadis fait voler l'île d'Anticosti.

Sans livres et sans *archives* dont il ignore jusqu'à l'existence, comment Charles-Édouard eut-il pu savoir que François Belcourt de la Fontaine, premier des siens installé à Grande-Rivière, était né en 1746 à Québec et qu'il était le fils cadet de Jacques de la Fontaine, français débarqué à Québec le 28 août 1726 avec le marquis de Beauharnois dont il était secrétaire, et de Charlotte Bissot de Vincennes née à Québec en 1704¹³?

Quel eut pu être pour lui l'intérêt à se souvenir de tous ces noms, *de tous ces morts* depuis aussi longtemps disparus, l'intérêt à se représenter leurs existences particulières pensées indépendantes de la sienne, leurs actions, leurs joies ou leurs malheurs estimés sans rapports avec les siens?

La grande crise de 1929 et les diverses récessions qui suivirent, sa mobilisation à Halifax durant la Deuxième Guerre mondiale sous le nom plus court de *Lafontaine*, quelques longues grèves au port de Montréal et la crainte quasi permanente de la maladie qui laisse alors des dettes impossibles à rembourser le préoccupent bien davantage.

Il habite un quartier ouvrier exclusivement canadien-français de l'Est de Montréal, mais il dit que se sont «*les Anglais qui mènent*» partout au Québec et ailleurs, parce qu'ils ont de l'argent, et que l'argent «*contrôle le monde*» de toute éternité. Il sait que les Canadiens-français «*étaient là*» avant les Anglais, mais il ignore tout de la *capitulation*.

Il ne sait pas que Jacques de Lafontaine de Belcour fut durant quatre années avec M. Cugnet, comme le rapportait en 1919 Pierre-Georges Roy dans son ouvrage consacré à la famille De Vincennes¹⁴, l'un des deux aviseurs légaux francophones du Conseil de guerre établi dans le gouvernement de Québec par le général Murray, le 31 octobre 1760 «*conformément à l'article quarante-deux de la capitulation générale de (cette) colonie...*» (**Registre de la Cour Militaire**, cahiers 1, p. 3, cité p. 186).

Avant de rendre leurs jugements, raconte Roy¹⁵, les membres du Conseil militaire entendaient l'un ou l'autre des aviseurs qui les «*renseignaient sur les anciennes lois françaises, nos coutumes, les décisions des anciens tribunaux*»... Mais poursuit Roy:

La conquête du Canada par les armes anglaises amena ici nombre de négociants amplement pourvus de capitaux qui ne demandaient pas mieux que de prendre à leur compte les exploitations qui jusque-là avaient été aux mains des négociants français et canadiens. Le Labrador avec ses réserves inépuisables ne tarda pas à attirer leur attention. Dès 1761, le gouverneur Murray, sans s'occuper des droits des héritiers Bissot, commença à concéder de larges portions de la seigneurie de Mingan à M. Isbister (p. 190).

Roy rapporte que le 23 octobre 1763, M. de Lafontaine de Belcour adressait une longue lettre au comte de Halifax, secrétaire d'État des colonies, et dans laquelle il écrivait, en français: «*La qualité de sujet de Sa Majesté Britannique en Canada, me fait prendre la liberté de réclamer la protection de votre excellence sur les injustices qui me sont faites ainsi qu'à ma famille...*». La lettre était accompagnée de deux mémoires tentant d'établir les droits des héritiers Bissot de Vincennes et Jolliet au poste et aux îles Mingan¹⁶. Le 24 avril 1764, le gouverneur Murray faisait, en réponse aux représentations de Jacques de Lafontaine, parvenir une longue lettre au comte d'Halifax et dans laquelle il écrivait notamment, *en anglais*:

That I did recommend Mr. Isbister to Mr. Lafontaine & Mr. Tachet as the most proper man for the post of Mingan is most certain; this Mr. Isbister had been long Principle Governor at Hudson Bay, he came here in the year 1760 with a wife and six small children, had merchandises to the amount of nine hundred Pounds¹⁷.

Au sujet de de Lafontaine, Murray écrivait:

...had he behave properly he might still have possessed that Post, but that very autumn 1761 in his way to another Post of his Montagamiou, his conduct confirmed every bad thing that I had heard of him, and in place of being his Protector, I ever after looked upon him as an enemy of the

State. Mr. Isbisters letter of March 1762 (...) evince (...) how faulty I should have been to have countenanced such a man. This behaviour of Mr. Lafontaine and the Intelligence we had that winter of Privateers and Pirates, who sheltered and subsisted themselves by means of the Posts and the Bay of Chaleur made me think it highly necessary at the sollicitation of all the merchants here, to arm a vessel for the protection of their trade...¹⁸

Jugé ennemi de l'État, associé aux pirates de la Baie des Chaleurs nuisant au commerce des marchands, de Lafontaine traité de «scélérat qui fait honte à la nature humaine» par Murray, meurt à Québec le 18 juin 1765. Sa propriété est quelque temps plus tard «vendue à l'enchère et adjugée par un décret de la cour des Plaidoyers communs, le 13 avril 1766 au lieutenant Malcolm Fraser qui la vendit le 22 octobre 1767 à Samuel Holland, arpenteur-général de la province du Bas-Canada»¹⁹.

Le plus jeune de ses fils, François, né le 22 décembre 1746 alors que sa mère Charlotte Bissot de Vincennes a déjà 42 ans et mourra trois ans plus tard, épouse à Grande-Rivière en 1782, Charlotte Dupuis, veuve Beaudin, sa voisine plus âgée que lui.

Parmi les premiers *habitants* à résider en permanence, après la Conquête, à l'embouchure de la Grande Rivière, les de Lafontaine et les Beaudin occupent des lots adjacents parmi les plus favorables à la transformation et au séchage de la morue.

Belcourt de Lafontaine, son fils François, né en 1786, et son petit-fils François, né en 1821 seront *maîtres de grave, dealer* ou «pratique» au service de la compagnie Charles Robin and Co. seigneur de Grande-Rivière.

«C'est en juin 1793, écrivent les auteurs de l'**Histoire de la Gaspésie**²⁰, que Robin achète pour 100 livres sterling les droits de ce fief, coupant l'herbe sous le pied à un certain François de La Fontaine de Grande-Rivière, qui était venu solliciter de la compagnie de Jersey un prêt de 100 livres pour cet achat». La compagnie pourrait de ce fait exiger des habitants *censitaires* de la localité une rente seigneuriale proportionnelle au nombre de barges utilisées dans leur établissement de pêche.

Deux ans auparavant, en 1791, l'achat de la seigneurie, également convoitée par la Mathew Steward and Co., au marchand britannique Duncan Anderson²¹, avait donné lieu à des échanges de lettres. Le 6 septembre Charles Robin écrivait, *en anglais*:

One Mr. de la Fontaine has been upon bargain with the proprietor of the Seigneurie of Grand River (...) but the proprietor will not hearken to anything except I become guarantee for the payment (...) De la Fontaine has applied to me (...) but if you will take my advice we shall buy it immediately (...) Throwing it in La Fontaine way would be injuring ourselves amasingly. I have put it off for this fall by telling him that I must consult you on the matter and that I would let him know the result next spring. Therefore it would be proper you wrote to me in french acquainting me that you could not advance the money...²²

Propriétaire formel d'un établissement de pêche situé certes à proximité d'une bonne *grave* pour sécher la morue, mais dont la valeur reste entièrement réglée sur celle que le marché assigne au poisson, François Belcourt de la Fontaine serait comme ses voisins un petit-producteur endetté à qui la compagnie Robin prêterait à crédit des ressources indispensables à la mise en valeur du poisson: agrès, échafaud, outils nécessaires à l'extraction ou à la transformation de la *marchandise*.

Si la «molue» coûte cher à produire, elle ne rapporte pas beaucoup aux petits-producteurs et le déséquilibre entre les valeurs inscrites au débit et au crédit se creuse d'années en années, rendant tout épargne, comme toute liquidation de dette, impossibles.

Pour pouvoir maintenir la production et conserver l'établissement ainsi que les biens meubles hypothéqués, il faut à tout prix investir et donc emprunter à nouveau auprès de la compagnie en voyant du même coup augmenter la valeur annuelle de sa dette *transmise intégralement aux descendants*.

Entre les naissances de François, en 1786 et celle de Sévère en 1849, la dette de la famille de la Fontaine envers la compagnie Robin n'allait cesser de s'alourdir, la dépossession de devenir plus intégrale.

Certes jusqu'au début du XX^e siècle, les générations successives restent à *leur place*, sur le lot 6 de la Grande-Rivière et reproduisent immuablement leurs manières de vivre et de produire. Mais c'est tout le reste du monde qui *bouge* et anime, comme une immense nappe d'ombre, le socle même des pratiques ancestrales, leur imposant un ordre de représentations dont la teneur échappe au contrôle des *habitants*.

Est-ce *par hasard* ou pour échapper à cette mouvance et aux forces qui en commandent l'agitation, que Charles-Edouard, occupera un demi-siècle durant le même emploi *au-bord-de-l'eau*, se refusant avec obstination à *passer contremaître*, lui qui sait pourtant mieux que personne comment manier le crochet, répartir, fixer et balancer les charges au fond des navires pour éviter ces terribles accidents qui tuent ou mutilent à tout jamais débardeurs et matelots?

Est-ce *sans raisons* ou pour maintenir vivace une liberté du *corps* et de la *pensée* depuis longtemps soumise qu'il recueille l'hiver chez lui ces jeunes Noirs de Harlem à qui il apprend patiemment à frapper juste et à recevoir des coups en leur parlant de cette discipline essentielle aux «vrais bons boxeurs»?

D'où, de quel ensemble de raisons oubliées, venues du fond des âges et transmises de générations en générations, cette vie-là, cette histoire à nulle autre pareille, tire-t-elle son élan, en même temps que son ordre tellement particulier, si peu arbitraire, qu'on la dirait après coup *destin*?

Quelle historiographie responsable nous en *fabriquera* une représentation sans s'occulter elle-même en tant qu'instrument de production et sans une élimination de larges pans de l'expérience historique?

Quels récits nous apprendront les règles complexes suivant lesquelles des liens humains d'échange sont sans cesse créés et médiés, nous donneront accès à l'intelligibilité d'une historicité générale de la condition humaine?

L'établissement de réciprocity surgit probablement dès les premiers mois de l'existence de tous et chacun, comme un problème central; un problème lié au besoin d'air, de nourriture; un problème devant absolument être surmonté et débouchant à partir de l'*expérience* de la satisfaction ou du manque, sur la construction, en même temps que sur l'usage effectif des catégories langagières permettant de *nommer* et *juger* ces objets ou ces personnes associés peu à peu à la satisfaction et au plaisir et servant progressivement à désigner le bon, puis le beau ou le vrai. À l'urgence vitale, comme le suggérait déjà la sémiotique pragmatique de C. S. Peirce, correspondrait donc un travail psycho-langagier débouchant sur l'élaboration des catégories d'objets bons et peut-être non bons, sur la constitution de processus de classement, opérations rationnelles fondamentales que C. Lévi-Strauss inscrivait à l'enseigne de la «logique éternelle» du langage humain²³.

Tel pourrait être le socle invariant et universel d'une culture humaine aux formes variables, trop longtemps normativement évaluées les unes par rapport aux autres et hiérarchisées *verticalement*.

Tel pourrait être le lieu d'une historicité (et non d'une Histoire ascendante linéaire) en permanence marquée par la relation entre l'échange, l'attraction et l'antagonisme: le travail, la quête du plaisir et le conflit.

Les valeurs éthiques, esthétiques et épistémiques trouvent possiblement leur fondement en cette *région profonde* où s'édifie pour tous et chacun, à travers l'échange de *signes*, une subjectivité langagière à laquelle le problème à *jamais entièrement surmonté* du plaisir, du désir et manque, confère sa spécificité.

Ce n'est pas de la *fable* dont il faut nous méfier, mais de ces récits qui, donnant vie à des personnes ou des entités *feintes*, nous voilent des réalités ou processus *existants* dont la vie tire ses moyens.

Ainsi la «Société» n'a pas de «volonté», pas d'intentionnalité; la technologie ne «commande» pas non plus la «Société» et cette dernière - tout comme l'Histoire - n'a pas de *centre* d'où serait dirigé un devenir historique reposant plutôt essentiellement sur le travail pratique et symbolique de *personnes existantes*, seules en mesure de construire des orientations, autant que des *environnements* sociaux viables.

Notes

(1) Texte publié en 1988 dans la Revue **Urgences** (21, 77-90), reproduit avec la permission des éditeurs de la revue désormais connue sous le nom de **Tangences**. Le titre original était: «*Éthopée: d'une autre historiographie pour une autre Histoire sans Sujet*». Par Histoire sans Sujet (avec majuscules!), je souhaitais surtout mettre l'accent sur la nécessité d'un recadrage ontologique pour une science sociale et humaine résolument actionnaliste. Bref, rompre avec l'idée d'une histoire considérée comme une totalité personnifiée pour mettre l'accent sur les êtres humains. Le texte était dédié à Bernadine Jouin et Jean-Baptiste de la Fontaine, ordinaire de la musique du roi, *restés là-bas* et aux déportés de Louisiane et d'ailleurs. À propos de de la Fontaine, une note parue dans **Criées du Châtelet**, novembre 1751, p. 18 et reproduite dans les **Archives de Québec**, XVIII, p. 145, indiquait: «*Le Sr. Luc, ordinaire de la Musique de la chapelle et chambre du roi et organiste de ladite chapelle, et Bernardine de la Fontaine sa femme laquelle était héritière de Jean-Baptiste de la Fontaine, ordinaire de la Musique du roi et de Bernardine Jouin, ses père et mère; de Jeanne de la Fontaine, fille majeure, sa soeur, et de Jacques de la Fontaine de Bellecourt, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, en Canada*». On trouvera ici, comme dans les

archives consultées, plusieurs variations des noms de famille: Bellecourt, Belcourt, Belcour, de la Fontaine, de Lafontaine.

(2) Extrait de J.-P. Boyer et D. Lafontaine, «*Nouvelles technologies communicationnelles et quête d'un nouveau contrat social*», **Loisir et société**, automne 1988.

(3) D'après Sartre, pour son éblouissante reconstruction d'un combat de boxe servant d'armature à sa **Critique de la Raison dialectique**: 2, l'intelligibilité de l'histoire.

(4) Inspiré notamment par Herbert A. Simon, **The Science of the Artificial**, MIT Press, (1969), 1982, qui écrit de son ouvrage qu'il «*prend la forme d'une fugue dont le propos et le contre-propos, durant plusieurs décades séparés comme les deux extrémités d'un continent, seraient enfin rassemblés ("woven together") dans un tout*». Prix nobel d'économie 1978, Simon y traite du fondement de la rationalité économique en relation avec le problème de la création d'environnements sociaux et symboliques artificiels.

(5) dans «*Le réenchantement du monde*» dans **Au-delà de la crise** d'Alain Touraine, dir., Paris, 1976. En 1975-1976, Moscovici s'occupait à Paris avec le sociologue Alain Touraine d'un programme de troisième cycle centré sur «*l'étude interdisciplinaire du changement social et des mouvements sociaux*».

(6) Dans «*Remarques sur les pratiques émancipatoires dans les sociétés industrielles en crise*» dans **Les pratiques émancipatoires en milieu populaire** d'un Collectif, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1982, p. 53. Rioux avait compris avant bien d'autres l'importance du *nom*.

(7) Voir Jacques Cartier, **Voyages en Nouvelle-France**, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

(8) D'après ce que Michel Foucault nomme (dans **Les Mots et les Choses**: une archéologie des sciences humaines, Paris, Gallimard, 1966, p. 11) la **région médiane** (trad. angl. d'A.M. Sheridan Smith, Pantheon 1970, «*the middle region*»). Voir note 23. Aristote, rappelle René Thom, soutenait déjà que les structures réalisées dans le monde historique se développaient de *l'abstrait vers le concret* et Thom d'ajouter que les structures profondes analysées en surface par les morpho-linguistes générativistes n'étaient peut-être pas si profondes et que «*ce qui serait beaucoup plus intéressant, c'est la dynamique générale des structures profondes*».

(9) Dans sa «*romance épique*» (Globe and Mail) **Ceasars of the Wilderness**, relatant les activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Canada, le journaliste Peter C. Newman note: «*Interestingly, the Cree word for Métis is oteepayamsoowuk, meaning "in charge of themselves". Although most Métis spoke French, they had a distinct language called Bungay, described by a traveller of that time as "polyglot jabber"- a mixture of broad Scots, a smattering of Gaelic and Irish brogue and rapidly uttered French*», Penguin Book, 1987, p. 208. On y retrouve nos Nicolas Montour et Simon McTavish dont L. Desrosiers nous avait déjà tracé d'hallucinants portraits dans **Les engagés du Grand-Portage**. Au sujet du legs des activités de traite des fourrures Newman précise: «*The only remaining public monument of the fur-trade fortunes is Montréal's McGill University. James McGill had been in the fur trade but gained most of his wealth from banking, timber and land speculation*», p. 17.

(10) D'après P. Gallant, **Les registres de Gaspésie (1752-1850)**, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1961, p. 174-175. L'auteur du registre note dans son introduction: «*Peu de pays au monde ont une population d'origines aussi diverses que la Gaspésie...*». Je remercie ici Pierre Collins archiviste à l'UQAR pour son aide. La mention «*Belcourt*», n'apparaît plus que pour François, fils cadet, marié à Grande-Rivière en 1783, mais ce nom se serait transmis par les deux fils aînés de Jacques de la Fontaine et leurs descendants, certains signant à l'anglaise «*Belcourt*» et retranchant le *de la Fontaine* appelant une origine française.

(11) Dans son fameux **Principles of Economics**, cité par Kurt Heinzelman dans **The Economics of The Imagination**, The University of Massachusetts Press, Amherst, 1980, p. 289. Dans les premiers mots son discours de réception du prix nobel de 1978, H. A. Simon rappelait que Marshall avait envisagé son Économie Politique à la fois comme une science de la richesse et comme une science de l'homme, mais qu'hélas l'économie ne s'était *normativement* préoccupée que de certains aspects de la raison humaine, les liant à une théorie constable et insoutenable de l'«*équilibre*» général des marchés. Ce texte choc est publié sous le titre: «*Rational Decision Making in Business Organizations*», **The American Economic Review**, septembre 1979.

- (12) Dans **Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada**, 1830, appendice T, cité par André Lepage dans **Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie, La Charles Robin and Company dans la Baie des Chaleurs (1820-1870)**, thèse de doctorat en Anthropologie, Laval, 1983, p. 414. Mais à l'hiver 1830-1831, rapporte Charles Hegel dans sa préface, G.W.F. Hegel présentait déjà en Europe sous forme de conférences, des chapitres de sa **Philosophie de l'Histoire** laquelle serait critiquée par K. Marx au nom d'une conception *matérialiste* (mais toujours linéaire et ascendante...) de l'Histoire.
- (13) Dans Cyprien Tangay, **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours**, troisième volume, Montréal, Eusèbe Sénécal, MDCCCLXXXVII, p. 287.
- (14) Dans Pierre-Georges Roy, **Le Sieur de Vincennes fondateur de l'Indiana et sa famille**, Québec, Charrier et Dugal, 1919. D'après les Actes d'état civil relatifs aux Bissot de Vincennes fournis par Roy, *Charlotte Bissot de Vincennes*, épouse de Jacques de la Fontaine était la fille de Marie Dumont et de François Bissot de Vincennes de la Rivière, lui-même fils de François Bissot et de Marie Couillard, cette dernière fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, fille de Louis, apothicaire parisien, et de Marie Rollet, établis avec leurs trois enfants en Nouvelle-France en 1617. À leur sujet Marthe Faribault-Beaugard note: *«Il n'existe pas de descendance mâle de notre premier défricheur. Les Hébert du Canada ont une tout autre origine. Par contre Guillemette Hébert...»*, dans **La généalogie**, Éditions de l'Homme, Montréal, 1987, p. 67.
- (15) Roy, *ibid*, 1919, p. 190. Au lendemain de la capitulation de la colonie, le Conseil militaire de Québec remplace le Conseil supérieur dont de la Fontaine était membre. C'est le 11 avril 1735 que le Roi avait informé MM. de Beauharnois et Hocquart que des quatre places de conseillers vacantes, une avait été accordée au sieur de la Fontaine qui dans une lettre envoyée en 1732 au ministre Maurepas s'était plaint des *«abus qui se sont commis jusqu'à présent dans les études de notaires de la Nouvelle-France»*. Ce dernier se vit ensuite délégué à Montréal de novembre 1740 à octobre 1741 pour remplir temporairement la charge de juge laissée vacante par la mort de M. Raimbault, voir à ce sujet E. Z. Massicotte, **Bulletin des recherches historiques, Les juges de Montréal sous le Régime Français, 1648-1760**, XXVII, p. 183. Dans une lettre au général Murray, de la Fontaine écrit à son propre sujet: *«... trente années de conseiller au Conseil Supérieur dont j'étais l'ancien, 22 années Secrétaire du Gouvernement...»*.
- (16) Roy, *ibid*, 1919, p. 202. D'après les **Archives du Canada**, série Q, vol. 2. Ces deux mémoires auraient été publiés dans le factum soumis au Conseil privé dans la cause *The Labrador Company and her Majesty the Queen*, p. 303 et 305.
- (17) Trad. *«Que j'aie recommandé M. Isbister à Messieurs Lafontaine et Tachet en tant qu'homme le plus approprié pour le poste de Mingan, la chose est certaine; ce Monsieur Isbister a été longtemps principal gouverneur à la compagnie de la Baie d'Hudson, il est venu ici en 1760 avec une femme et six jeunes enfants, et des marchandises d'une valeur de neuf cents Livres»*. Alexandre Kennedy Isbister, petit-fils d'Isbister et fils d'une Cree, employé comme ses pères de la Compagnie de la Baie d'Hudson allait démissionner de son poste, poursuivre des études à l'Université d'Aberdeen avant de se porter à la défense des Métis de la Rivière Rouge *«traités en esclaves comme la population noire de certains états américains»* par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Voir Newman, *ibid*, p. 333-334.
- (18) Trad. *«... eut-il agit de manière appropriée, il (de la Fontaine) pourrait encore posséder ce Poste, mais cet automne 1761 en route vers l'autre Poste de son Montagamiou, sa conduite a confirmé toutes les choses mauvaises que j'ai entendues à son sujet et à la place d'être son Protecteur, je l'ai considéré comme un ennemi de l'État. M. Isbister dans sa lettre de mars 1762 montre combien j'ai été fautif d'entretenir des rapports avec cet homme. Le comportement de M. Lafontaine et l'Intelligence que nous avons que cet hiver des Privés et Pirates ont trouvé refuge et subsistance au Poste et dans la Baie des Chaleurs, me font estimer hautement nécessaire, à la demande de tous les marchands d'ici, d'armer un navire pour la protection de leur commerce...»*.
- (19) Dans Ivanhoe Caron, *«Les habitants du côteau Saint-Geneviève»*, **Bulletin des recherches Historiques**, vol. XXVII, p. 173.

(20) D'après Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, **Histoire de la Gaspésie**, Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1981, p. 164; à partir de 1760 la plupart des seigneuries créées sous le Régime français passent sous le contrôle de marchands, fonctionnaires ou militaires anglais: ainsi en mars 1772, la seigneurie de Grande-Rivière est concédée aux marchands Duncan Anderson et William Smith par un négociant de Québec, Henry Morin; en 1765 le général Frederick Haldimand acquiert celle de Pabos et en 1781, Donald McKinnon, ancien lieutenant de milice, celle de Matane. Amorcé en mars 1974, le projet d'une histoire générale de la région, n'aurait *«pu être mené à terme(...) [que] grâce à la participation, à compter de décembre 1980, de l'Institut...»*, alors que ce dernier était inscrit dans un plus vaste projet d'histoire régionale, dirigé par Fernand Harvey (p. 9). Professeur de sociologie à l'Université du Québec à Rimouski de 1974 à 1980, F. Harvey y fondeait en 1974 avec trois autres personnes, le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ). Créé par une loi sanctionnée le 22 juin 1979, l'IQRC allait être présidé par Fernand Dumont assisté d'un directeur général et d'un conseil de quatre membres nommés par le gouvernement. Dans **Le Soleil** du 8 décembre 1979, le journaliste Raymond Giroux écrivait au sujet de l'organisme: *«À long terme, il devra rechercher les courants profonds et les sources de la culture québécoise, analyser son évolution, étudier des voies d'accès possible et ainsi de suite»*.

(21) D'après RJW, *«Paspébiac Letterbooks»*, **Archives publiques du Canada**, microfilm rell M903(1790-1834), reproduit dans Lepage, **ibid**, appendice I, p. 374.

(22) **Ibid**, p. 375. Trad. *«Un certain M. de la Fontaine est en négociation avec le propriétaire de la seigneurie de Grande-Rivière (...) mais le propriétaire ne voudra rien entendre si je ne garantis pas le paiement (...) De la Fontaine s'est tourné vers moi (...) mais si vous suivez mon conseil nous devrions l'acheter immédiatement (...) Aller dans le sens de la Fontaine nous nuirait considérablement. J'ai stoppé l'affaire pour cet automne en lui disant que je dois vous consulter à ce sujet et que je lui ferai connaître le résultat le printemps prochain. Aussi devriez-vous m'écrire, en français, que vous ne pouvez avancer la somme»...*

(23) Thèses présentées dans Boyer et Lafontaine, **op. cit.**, et élaborées dans D. Lafontaine, *«L'organisation psychique-langagière comme mécanisme génératif central»* dans **Psychanalyse et changement social**, GRIDEQ/Université du Québec à Rimouski, 1985, p. 183-333. Cette **OPL** serait-elle la région médiane entrevue par Foucault?

(24) Voir D. Lafontaine, *«Les sociologues sans "la Société"»*, **Cahiers de l'ACFAS**, 33, 1985, p. 69-84.

Anthropocentrisme¹

Jean Larrivée

Bien avant les guerres du Péloponnèse où la peste s'ajouta aux tueries des belligérants.
Bien avant l'invasion de l'Afrique du Nord par les cohortes romaines
qui y pratiquèrent l'esclavage.

Bien avant la guerre de Cent ans et ses milliers d'éclopés.
Bien avant le déferlement des hordes de Gengis-Khan sur les steppes d'Asie.

Bien avant les chambres à gaz hitlériennes et l'hécatombe du peuple juif.
Bien avant l'hystérie de Pol Pot au Cambodge qui empilait les crânes humains.

Bien avant la folie rwandaise des Hutus et des Tutsis
et leurs coups de machettes incontrôlés.
Bien avant les massacres des paysans du Guatemala par des militaires imbus du
pouvoir.

Des millions d'années avant l'apparition des premiers Hommes.
Des millions d'années avant que l'un d'entre eux relève l'échine
et se déplace sur ses jambes.

Il y avait une Terre remplie d'arbres, de plantes de toutes sortes, d'animaux, de
mammifères, d'oiseaux qui se disputaient l'espace et la vie, sans la concurrence de
l'Homo sapiens.

L'évolution des sociétés humaines n'est-elle qu'une pure illusion de l'esprit?

Dans des millions d'années, les humains auront peut-être disparu comme les dinosaures
il n'y a pas si longtemps, du moins à l'échelle de la géomorphologie.

Entre-temps des Hommes tenteront de s'aimer en donnant la vie tant que
l'environnement planétaire leur sera favorable.

Exhorteront-ils les Dieux pour leur éviter les affres de la guerre durant leur bref séjour terrien?

Auront-ils au moins conscience du grand miracle de la vie et de sa valeur inestimable?

(Rimouski, La Brûlerie d'Ici, 10 février 1997)

Note

¹ Le poème «*Anthropocentrisme*» est tiré du recueil **Errance et féminité** de Jean Larrivée, Rimouski, les Éditions du Corbeau, 1997, pages 25-26.

ANNEXES

RALLIEMENT

GASPÉSIEN ET MADELINOT

CHANDLER
26 MAI 1991

MANIFESTE GASPÉSIEN ET MADELINOT

Les 110 000 Gaspésiens, Gaspésiennes, Madelinots, Madeliniennes veulent leur place au soleil, se développer, être heureux dans leur propre pays. Aussi avons-nous décidé qu'il fallait que les choses changent. C'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui et que nous crions solidairement réunis : c'est assez, ça va faire.

Nous en avons assez du vidage de notre région et de la fermeture tranquille de nos paroisses.

Nous en avons assez de la 10/42 comme seule politique durable d'emploi.

Nous en avons assez de cette pauvreté dont on nous rend coupables en nous faisant l'aumône des miettes du bien-être social et du chômage, comme s'il s'agissait de subventions honteuses. Nous refusons cette mentalité qui nous cloue à l'inactivité et au silence.

Nous en avons assez de cette image folklorique du pauvre pêcheur pêchant dans sa barge devant le rocher Percé comme seul reflet de notre réalité.

Nous en avons assez des politiques de centralisation où nous sommes toujours perdants parce que toujours trop loin.

Nous en avons assez du pillage de nos ressources naturelles.

Nous en avons assez des multiples coupures dans les services publics (le train, la télévision, les bureaux de poste, les bureaux gouvernementaux...).

Nous en avons assez du sous-emploi et du mal-développement.

Nous en avons assez de ces programmes gouvernementaux où nous ne cadrons jamais parce que nous sommes différents de ce qui a été pensé à Québec ou à Ottawa par des ignorants de nos réalités.

Nous en avons assez de tous ces : "Vous auriez dû faire ceci, cela, vous auriez dû être autrement".

Nous en avons assez de ces normes de la ville imposées à notre région rurale.

Nous disons NON à ce modèle de développement qui nous arrache la meilleure partie de nos ressources au profit financier de l'extérieur.

Nous disons NON à l'attentisme qui ne conduit qu'à la paix et au silence des cimetières.

Nous disons NON à ces tactiques des gouvernements qui reportent toujours les échéances de notre développement et empêchent la prise en charge.

Nous disons NON aux solutions miracles qui arriveront demain, c'est promis attendez, et qui n'arrivent jamais parce qu'il n'y a pas de miracle à attendre.

Nous disons NON aux coupures, aux amputations, aux arrachages que l'on déguise sous le vocable de rationalisation, normalisation, planification.

Nous disons NON à l'acceptation passive d'un étouffement lent.

Toutes ces situations ont des raisons.

OUI il y en a des raisons à la pauvreté, au chômage, à la misère.

OUI il y en a des raisons pour que vous,
madame Castilloux de Paspébiac
et madame Leblanc de Nouvelle,

vous avez toute votre vie vu
vos maris contraints à l'exil
pour travailler de la Manic à
l'Algérie, de la Baie-James au Koweit

OUI il y en a des raisons pour que vous,
monsieur Vigneau de Cap-aux-Meules
et monsieur Synott de Rivière-au-Renard,

ayez toujours de la misère à avoir un juste
prix pour votre pêche dans une industrie qui
vogue de crise en crise.

OUI il y en a des raisons pour que vous,
monsieur Bernatchez de Grande-Vallée,
et monsieur Gallant de St-François,

on vous paye si mal pour votre bois que l'on
s'empresse de transporter ailleurs pour le
transformer.

OUI il y en a des raisons pour que vous,
monsieur et madame Molaison d'Étang-du-Nord,
et monsieur et madame Lelièvre de Grande-Rivière,

après avoir élevé vos 12 enfants en Gaspésie
et aux Îles, constatiez qu'aucun n'a pu revenir
auprès de vous faute d'emploi et de
possibilités.

OUI il y en a des raisons pour que vous aussi Anglophones de la Gaspésie, Annett de Gaspé, Beebe de New Carlisle, Taker de Grosse-Île, Hayes de Shigawake, Campbell de New Richmond, Kennedy de Douglastown viviez comme nous les méfaits de l'exil, du vieillissement et du mal-développement.

OUI il y en a des raisons pour que vous les Amérindiens de Maria, de Restigouche, vous ne vous sentiez pas heureux dans votre propre pays.

OUI il y en a des raisons, messieurs et mesdames les innovateurs, pour que vos projets, vos idées, vos entreprises aient tant de mal à se tailler une place et se développer comme ailleurs.

OUI il y en a des raisons pour que vous les travailleurs des pêches, travailleurs forestiers et agriculteurs, songiez à vous exiler à la recherche d'un emploi plus stable.

OUI il y en a des raisons pour que vous les jeunes soyez toujours contraints de vous exiler à cause de l'argent même si votre cœur vous fait rêver de retour.

Ces raisons, ces causes ce sont toutes ces politiques dites de développement régional mal fagoté, planifié à la petite semaine, les pseudo-décentralisations, les programmes gouvernementaux sans vision, ni coordination, des normes imposées sans aucun respect de nos réalités, des applications de politiques qui génèrent de la dissension plutôt que des retombées économiques, ces faux sommets économiques qui nous font espérer comme l'âne devant qui l'on met une carotte qu'il n'atteint jamais, où l'on s'essouffle et désespère.

Ces raisons, ces causes c'est un système économique qui creuse sans cesse l'écart entre riches et pauvres, entre les régions riches et les régions pauvres, entre les centres développés et les régions éloignées.

Ces raisons, ces causes c'est un système politique où les décisions se prennent toujours ailleurs par des gens qui semblent incapables de comprendre notre réalité et de répondre à nos besoins. Et l'on se fait habiller par des gens qui ne se donnent même pas la peine de prendre nos mesures.

Ce sont aussi nos propres faiblesses, notre esprit défaitiste, notre acceptation de la pauvreté comme une fatalité inéluctable, notre perte du sens du travail et du souci de gagner soi-même sa vie, nos attitudes qui freinent toute volonté de changement pour un mieux-être individuel et collectif, notre mentalité de tout niveler par le bas, d'empêcher les initiatives, notre absence de

confiance en nos propres moyens, notre esprit de clocher qui empêche les solidarités régionales de prendre forme et force, notre acceptation de la dépendance.

Non. Nous ne sommes pas nés pour un petit pain.

Qu'on se souvienne de ce que nous étions, depuis des générations, des gens vaillants, fiers, plein de cœur au ventre, que le travail ne rebutait pas, accueillants, serviables, généreux, solidaires, aimant le plaisir de la compagnie, amuseurs, rieurs, "conteux", musiciens, chanteurs, fiers de nos origines et de nos appartenances.

Ce que nos ancêtres ont été, nous sommes encore capables de l'être. C'est pourquoi devant ces faits, nous sommes convaincus que notre seule solution, notre seul avenir doit d'abord naître de nous-mêmes. Inutile d'attendre que quelqu'un vienne de l'extérieur pour nous sauver. Notre développement ne procédera que d'un immense effort collectif. Le maître-mot de notre avenir s'écrit SOLIDARITÉ.

Nous sommes comme ces citoyens de Saint-Siméon de Bonaventure qui lors de la création de leur paroisse-village en 1914 avaient formulé comme devise pleine d'avenir UNITÉ – TRAVAIL – DIGNITÉ. L'avenir de notre région repose d'abord sur l'unité, l'unité permet le développement par le travail et le travail donne la dignité. Cette dignité que nous n'accepterons jamais de nous laisser ravir, ce développement auquel nous avons droit sans quémander, c'est notre juste part à titre de citoyens de ce pays.

Nous croyons que notre région a un avenir, nous croyons à notre développement car nous sommes riches de potentiel.

Potentiel humain

Potentiel forestier

Potentiel agricole

Potentiel minier

Potentiel touristique

Potentiel halieutique

Potentiel culturel

Nous avons, pour l'essentiel, des structures, des institutions régionales, nécessaires à notre développement. Nous avons la volonté collective de les mettre à profit.

Un peu partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine on sent, on voit ces volontés.

Il a fallu une attitude très positive, beaucoup de confiance en soi et en son milieu pour démarrer le projet bleuetière à Saint-Elzéar.

Il a fallu de l'énergie pour mettre en place des moyens de transport entre les Îles-de-la-Madeleine et la Grande Terre.

Il a fallu la volonté de s'en sortir pour fonder Val Horizon 2000 à Grande-Vallée.

Il a fallu la détermination d'occuper tout le territoire, de maintenir vivantes nos communautés pour s'organiser en groupements forestiers.

Il a fallu de la patience pour habiter les Îles ou l'on a dû payer longtemps des droits d'occupation.

Il a fallu être créateur, initiateur et imaginatif pour récupérer les peaux de morue et en faire du cuir fin.

Il a fallu de l'imagination pour créer une usine de compostage pour éliminer les déchets sur le territoire restreint et fragile des Îles-de-la-Madeleine.

Il a fallu être fier de sa culture, plein de joie de vivre et de confiance en son talent pour maintenir le succès du Festival de la Parenté de Petite-Vallée.

Il a fallu une incroyable persévérance, une extraordinaire ténacité pour ne pas lâcher prise et se battre encore aujourd'hui pour voir naître l'usine de transformation de poisson à Saint-Maurice-de-l'Échourie.

Il a fallu du courage et des discussions pour que les femmes se taillent une place dans l'agriculture et dans les pêches.

La Gaspésie et les Îles regorgent d'autres exemples, vous les connaissez, vous les vivez, multiplions-les.

Pour l'avenir de notre région, nous, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine choisissons le mieux-être, la qualité de vie.

Nous disons OUI à un développement durable, à un développement bien ajusté à notre milieu.

Nous disons OUI à un développement qui évite le gaspillage des ressources et qui recycle les produits.

Nous choisissons pour l'avenir de produire, en région, la plus grande quantité possible de produits que nous consommons en région.

Nous disons OUI à la décentralisation des pouvoirs et des ressources humaines et financières parce que nous voulons que les décisions qui nous concernent soient prises en région, par des gens au fait de nos besoins.

Nous ramènerons chez nous les centres de décisions dans des institutions ou des structures que nous contrôlons.

Nous remplaçons la normalisation, l'uniformisation par la régionalisation, la diversité, la ruralité.

Nous disons OUI à l'occupation de notre territoire, de tout notre territoire. Finies les fermetures. Nous voulons être propriétaires de nos ressources, particulièrement la forêt.

Nous disons OUI à une répartition équitable des lieux de décisions, des infrastructures, des services, des commerces sur l'ensemble du territoire et non seulement dans certains pôles.

OUI au respect des particularités et des richesses locales.

OUI à la solidarité des gens de toutes les zones d'appartenance.

Nous disons OUI à un avenir où nous serons entrepreneurs et entreprenants, où nous nous réjouirons ensemble des réussites individuelles et collectives.

Nous disons OUI à des réflexes d'appartenance, de fierté, de solidarité, de dignité.

Nous affirmons notre volonté de prendre en main notre développement.

Nous disons OUI au potentiel des femmes, à leur participation, à leur présence dans toutes les sphères d'activités : OUI à l'égalité face à l'emploi, aux services et aux structures de décision; nous disons OUI à un avenir enrichi par la vision et l'action des femmes.

Nous disons OUI à cette jeunesse pleine de promesses, oui à son implication dans la vie collective; OUI à la jeunesse dans les lieux de responsabilité et de pouvoir.

Nous disons OUI à la valorisation de nos ressources humaines; notre principal atout de développement, c'est nous tous gens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

OUI à ce potentiel de développement, OUI à la formation, OUI à l'épanouissement de nos habiletés, de notre savoir-faire.

Nous disons OUI à un emploi valorisant pour tous ceux et celles qui sont disponibles au marché du travail.

Nous disons OUI à la transformation de toutes nos ressources en région.

Nous mettons un frein à l'exportation de nos emplois avec nos produits bruts; OUI à une meilleure mise en marché, OUI à une approche regroupée et concertée, OUI à la fierté de faire un produit de qualité et OUI à l'achat chez nous.

OUI au développement intégré de nos ressources.

Nous disons OUI à l'expression de notre culture. OUI à nos artistes. Nos accents salés témoignent de notre culture maritime.

OUI à nos différences qui persistent dans notre grande région. OUI aux accents régionaux. OUI aux différentes cultures acadienne, madelinienne, jersiaise, irlandaise, micmaque et gaspésienne. OUI aux façons de faire et aux façons de dire différentes, des jeunes, des femmes, des gens âgés, des gens actifs, des rêveurs, des réalistes, des artistes.

OUI à la parole.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous nous levons et debout, tous et toutes, pour affirmer solidairement notre volonté de nous en sortir, de dégager des solutions réalistes, innovatrices pour assurer l'avenir de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

C'est aujourd'hui que tout cela débute. Et si nous le disons haut et fort c'est d'abord pour nous convaincre nous-mêmes, nous affranchir une fois pour toutes de ce que les autres vont dire ou vont en penser.

Le Ralliement gaspésien et madelinot nous invite tous et toutes à un grand projet. Il invite les pêcheurs, les travailleurs forestiers, les agriculteurs et agricultrices, les jeunes, les enseignants, les travailleurs sociaux, les retraités, les laissés-pour-compte, les chômeurs, chômeuses, les assistés sociaux, à bâtir une véritable politique de développement rural qui soit le réel reflet de nos espoirs et de nos attentes.

Toutes les idées sont bienvenues. Le projet sera égal à nos volontés et à nos désirs. Ce vaste projet devra toucher tous les secteurs et intégrer toutes les sphères d'activités, il devra être discuté dans tous les villages, être débattu et adopté par toutes les personnes qui voudront s'y impliquer.

Le Ralliement gaspésien et madelinot nous convie donc à un vaste remue-méninges collectif.

Ce projet c'est notre avenir que nous prenons en main. C'est la confiance que nous avons en nous-mêmes.

Aujourd'hui, ici présents, marquant l'avenir d'une pierre blanche, nous nous engageons à être solidaires, à être tenaces, à bâtir l'avenir de notre coin de pays avec la même foi et la même persévérance dont nos mères et nos pères ont fait preuve pour le bâtir jusqu'à ce jour.

La Gaspésie, le pays intérieur de chacun de nous, patient, mystérieux, silencieux, inconnu. Le cri tant attendu c'est aujourd'hui que nous le lançons. Que son écho se répercute dans les générations futures, raison de nos combats et de nos espoirs!

NON la Gaspésie ne sera jamais un vaste parc fermé aux humains.

OUI la Gaspésie sera encore vivante dans les siècles à venir.

La charte des Patriotes

Objets

Tous les patriotes membres de l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s ou qui le deviendront après la signature de la charte par les membres fondateurs poursuivront les trois grands objectifs fondamentaux adoptés à l'unanimité.

Savoir :

1- **Dénonciation des injustices:** par tous les moyens de diffusion possibles, faire connaître à la population d'ici et d'ailleurs les injustices faites aux Gaspésien(ne)s et les conséquences qu'elles ont sur notre développement et notre surbie en tant que Gaspésien(ne)s.

2- **Protection de nos familles et de nos biens;** défendre par des actions imaginatives et concertées, tous les intérêts de nos familles, notre patrimoine individuel et collectif comme Gaspésien(ne), qu'il soit constitué de richesses naturelles et ou culturelles, sans restrictions ni réserve.

3- **Réparation exigée pour les préjudices subis;** établir de façon rigoureuse et détaillée l'ampleur des préjudices subis comme collectivité, constituer des dossiers étoffés de réclamations justes et réalistes, prendre tous les recours appropriés, juridiques ou autres, pour obtenir réparations devant bénéficier à toute la collectivité, entreprendre des actions pour se doter de pouboirs réels permettant d'exercer une pleine autonomie sur son territoire.

Ces objets sont énoncés succinctement sur les cartes de membre de l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s et chaque patriote s'engage à les respecter rigoureusement en signant de son nom lors de son adhésion volontaire. Le défaut pour un patriote de respecter les objets fondamentaux et les actions entreprises pour en assurer le respect et le suivi entraînera son expulsion sur décision de l'assemblée des patriotes à cet effet.

L'action des Patriotes Gaspésien(ne)s repose sur une solidarité essentielle de tous les patriotes engagés les uns envers les autres; cette solidarité se manifestera dans toutes les actions qui auront été élaborées et adoptées majoritairement par les patriotes lors d'assemblées tenues à ces fins. La responsabilité des actions posées dans la poursuite des objets ci-dessus mentionnés sera également solidaire.

Autres dispositions

4- L'action des Patriotes Gaspésien(ne)s doit défendre et promouvoir les intérêts de tous les Gaspésien(ne)s du secteur identifié, sans distinction de race, de langue, de culture et de religion; toute discrimination sera interdite.

5- Pour la poursuite de ses objets et l'atteinte des résultats escomptés, l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s doit demeurer apolitique et éviter toute mainmise ou tentative de mainmise par tout parti politique provincial ou fédéral. Seule cette indépendance permettra à l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s toute liberté d'action requise pour accomplir la mission qu'elle s'est donnée.

6- L'action des Patriotes Gaspésien(ne)s pourra s'associer à d'autres organismes visant les mêmes objets sur d'autres secteurs de la Gaspésie en autant que les patriotes membres en décident ainsi majoritairement lors de consultations à cet effet.

7- Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayant droits de recouvrer sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à l'organisation. En cas de liquidation de l'organisation ou de distribution s'il y a lieu des biens de l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue.

8- Le nombre de représentants par sous-territoire du secteur visé sera déterminé de temps à autre lors d'assemblées de l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s; seuls les membres engagés ayant signé la carte de membre auront le droit de choisir ces représentants.

9- Les assemblées de l'Action des Patriotes Gaspésien(ne)s seront ouvertes à tous les membres ou à toutes personnes intéressées à le devenir.

10- Les patriotes peuvent destituer un représentant nommé à cette fin en l'expulsant d'abord comme membre selon ce qui est prévu ci-dessus. Il sera fait état à cette occasion des motifs d'expulsion comme membre et comme représentant à l'assemblée prévue à cet effet.

«Pour l'espoir de vivre et de mourir dignement en Gaspésie,
suivant les dispositions énoncées dans la Charte canadienne des droits et libertés
et dans la Charte québécoise des droits».

Debout Patriotes!

Les plus récentes publications du GRIDEQ

Tendances et débats en développement régional

- No 6: **Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales.** Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 2000. 152 p. Prix: 14\$
- No 5: **Les régions fragiles face à la mondialisation.** Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 1999. 256 p. Prix: 19\$
- No 4: **Espaces en mutation.** Serge Côté et al. 1998. 189 p. Prix: 17\$
- No 3: **Action collective et décentralisation.** Serge Côté et al. 1997. 258 p. Prix: 19\$
- No 1: **Et les régions qui perdent...?** Serge Côté et al. 1995. 382 p. Prix: 25\$

Cahiers du GRIDEQ

- No 23: **Portrait de l'économie sociale au Bas-saint-Laurent.** Carol Saucier, Nicole Thivierge et al. 2000. 118 p. Prix: 13\$
- No 22: **Les services de proximité en milieu rural québécois.** Lucie Pépin. 1999. 144 p. Prix: 13\$

Actes et instruments de la recherche en développement régional

- No 13: **Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation.** Collectif. 1999. 132 p. Prix: 10\$
- No 12: **La pratique du développement régional.** Serge Côté et al. 1995. 134 p. Prix: 10\$
- No 11: **Nouvelles technologies de l'information et société. Un débat sur l'intelligence à notre époque.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1994. 208 p. Prix: 10\$

Témoignages et analyses

- No 6: **Femmes engagées: pour une alternative de développement.** C. Bérubé. 1996. 200 p. Prix: 17\$
- No 5: **Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local.** Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994. Prix: 18\$

Hors série

- **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1998. 481 p. Prix: 25\$
- **En quête d'une communauté locale.** Hugues Dionne et Raymond Beaudry. GRIDEQ et Les Éditions Trois-Pistoles, 1998. 250 p. Prix: 28,89\$
- **Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR.** Nicole Thivierge et al. 1995. 538 p. Prix: 16\$

La TPS de 7% est incluse dans les prix. Veuillez ajouter une somme de 3,50\$ pour les frais postaux et de manutention.

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications écrivez à:

Secrétariat du GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) CANADA
G5L 3A1

Tél.: (418) 723-1986 poste 1440
Télécopieur: (418) 724-1847
Internet: grideq@uqar.quebec.ca

site WEB du GRIDEQ: <http://www3.uqar.quebec.ca/grideq>

CHOIX PUBLICS ET PROSPECTIVE TERRITORIALE

Horizon 2025. La Gaspésie: futurs anticipés

Bertrand Blanchet	(Archevêché du diocèse de Rimouski)
Pierre Bruneau	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Omer Chouinard	(Université de Moncton)
Christian Côté	(Union des producteurs agricoles de la Gaspésie)
Serge Côté	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Danielle Cyr	(Université du Québec à Rimouski)
Estelle Delay	(Étudiante au doctorat en développement régional, UQAR)
Hugues Dionne	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Yves Frenette	(Université York à Toronto)
André Gagné	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Gabriel Gagnon	(Université de Montréal)
Mario Handfield	(Étudiant au doctorat en développement régional, UQAR)
Bruno Jean	(Développement régional, Université du Québec à Rimouski)
André Joyal	(Université du Québec à Trois-Rivières)
Juan-Luis Klein	(Université du Québec à Montréal)
Danielle Lafontaine	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Pierre Laplante	(Université du Québec à Rimouski)
Jean Larrivée	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Hélène Latérière	(Ministère de la Culture et des Communications de la Gaspésie)
Alain Lavallée	(Cégep Édouard-Montpetit)
Sylvain Lefebvre	(Université du Québec à Montréal)
André Lemieux	(Conseil de développement économique de Murdochville)
Vincent Lemieux	(Université Laval)
Benoît Lévesque	(Université du Québec à Montréal)
Guy Loinger	(Université de Paris 1)
Gervais Marcoux	(CLSC-CHLD Pabok)
Guy Massicotte	(Mouvement Territoire et développement, Université du Québec)
Marcel Méthot	(Étudiant au doctorat en développement régional, UQAR)
Diane Parent	(Université Laval)
Martin Pinsonnault	(Université du Québec à Montréal)
Dominique Potvin	(Étudiant au doctorat en développement régional, UQAR)
Marie-Josée Ouellet	(Étudiante à la maîtrise en développement régional, UQAR)
Alejandro Rada-Donath	(Université du Québec à Chicoutimi)
Carol Saucier	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)
Carol Tardif	(Université du Québec à Montréal)
Luc-Normand Tellier	(Université du Québec à Montréal)
Nicole Thivierge	(GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski)